This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SE TAIRE ET FAIRE

II S
156
.L9
R13

DS
156
.L9
R13

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE SOIXANTE-TROISIÈME

LA LYDIE ET LE MONDE GREC AU TEMPS DES MERMNADES (687-546)

PAR GEORGES RADET

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

LA LYDIE ET LE MONDE GREC

AU

TEMPS DES MERMNADES

(687-546)

PAR

Georges RADET

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
CHARGÉ D'UN COURS D'HISTOIRE ANCIENNE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE BORDEAUX

PARIS
THORIN & FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1893

vignaud Library

Stacks
Vignaud Lib.
1-21-1925

DS
156
.L9
R13

ABRÉVIATIONS

B. C. H., *Bulletin de Correspondance hellénique*, publié, depuis 1877, par l'Ecole française d'Athènes.

C. I. G., *Corpus Inscriptionum graecarum*, édité, aux frais de l'Académie de Berlin, par Boeckh, continué par Franz, achevé par E. Curtius, Kirchhoff et Roehl.

F. H. G., *Fragmenta Historicorum graecorum*, imprimés dans la collection Didot.

I. A. M., *Inscriptions d'Asie Mineure*, recueillies par Le Bas et Waddington.

W. A. I., *The cuneiform Inscriptions of Western Asia*, publication commencée en 1861 par Sir H. Rawlinson.

Sauf indications contraires, les textes grecs sont tous cités dans la collection Didot. Pour l'*Histoire naturelle* de Pline, à laquelle on renvoie fréquemment, la pagination suivie est celle de l'édition Littré; mais nous avons collationné le texte avec celui de l'édition Jan (Leipsig, 1870-1880). L'*Histoire de la Grèce* de Grote est citée d'après la traduction française de M. de Sadous, et l'*Histoire grecque* de Curtius, d'après celle qu'a faite ou dirigée M. Bouché-Leclercq.

P. H.

En tête de cet ouvrage, je tiens à inscrire le nom de M. Georges Perrot, qui fut mon premier guide dans l'étude de l'antiquité grecque. Je prie celui qui me dirigea vers l'Ecole d'Athènes et qui m'y prépara, de vouloir bien agréer cette dédicace, en témoignage de profonde reconnaissance et de respectueux dévouement. M. Paul Foucart, qui fut mon second maître, voudra bien recevoir aussi l'expression de ma très vive gratitude, soit pour les conseils que ne m'a pas ménagés sa science, soit pour les services que son obligeance m'a rendus. Je remercierai encore : M. Marcel Dubois qui, cette thèse lue, ne s'est pas contenté de lui consacrer un rapport officiel, mais a bien voulu y joindre des observations particulières, des remarques amicales, qui m'ont autant servi que touché ; mes collègues Henri Ouvré et Camille Jullian, dont j'ai souvent mis à contribution le dévouement et les connaissances ; M. Aristote Fontrier, de Smyrne, dont la serviable expérience m'a été d'un si grand secours pour mes voyages en Asie Mineure. Enfin et surtout, je dois m'acquitter envers M. Th. Homolle. Il a examiné mon manuscrit ; il l'a soumis à une critique pénétrante ; il m'a fait connaître son avis sur chaque point. D'après ses indications et ses notes, j'ai remanié le plan, corrigé le détail, rectifié la forme. Si le livre manque de rigueur ou de vie, la faute n'en sera pas au savant qui ne m'a pas moins soutenu par la force logique de son intelligence que par la flamme de sa vigoureuse et cordiale affection.

Quant au sujet de ce travail, il a été renouvelé, depuis quelque temps, sur presque tous les points : notamment, dans

sa partie épigraphique, par les inscriptions des tablettes ou des prismes ninivites. Ces documents, qui forment l'objet de la grande publication intitulée : *The cuneiform Inscriptions of Western Asia*, et où l'on trouve, sur Gygès et ses contemporains, des renseignements de premier ordre, ne permettent plus de révoquer en doute, comme on l'a fait parfois, la réalité historique de certains personnages dont la vie, racontée par Hérodote avec un tour romanesque, pouvait éveiller jusqu'ici de légitimes soupçons [1]. La découverte et le déchiffrement des annales assyriennes ont eu cet autre résultat de fournir à la chronologie des bases plus sûres et de provoquer des études comme le *Das Zeitalter des Gyges* de l'érudit allemand Gelzer. A leur tour, les monuments archéologiques, plus complètement et plus savamment étudiés, nous ont fait remonter de plusieurs siècles dans la connaissance positive de l'Asie Mineure, comme en témoignent le quatrième et le cinquième volumes de l'*Histoire de l'Art*, le grand ouvrage de MM. Perrot et Chipiez. Enfin, tout récemment, le livre de l'infatigable voyageur Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*, est venu préciser la topographie de la péninsule, ce qui permet de localiser plus rigoureusement les faits dans le milieu qui les explique et dans le décor qui les encadre. Il a paru intéressant de réunir ces données diverses et de reconstituer par leur moyen le rôle d'un peuple qui a tenu une place considérable aussi bien dans la vie politique de l'Orient que dans l'éducation du génie hellénique.

[1] Cf. Renan, *Journal asiatique*, t. XVI, 1870, p. 66.

LA LYDIE ET LE MONDE GREC

AU TEMPS DES MERMNADES

(687-546)

PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS LYDIEN

I

LE RELIEF DU SOL.

L'Asie Mineure comprend deux régions distinctes : une région de côtes et une région de hauts plateaux [1].

Celle-ci est délimitée, au sud, par le Taurus, qui reproduit, à grandes ondulations, les sinuosités du littoral ; à l'est, par l'Anti-Taurus, qui commence à la plaine de Tarse et se dirige obliquement vers Trébizonde ; au nord, par les Alpes Pontiques dont les inflexions, rythmées sur celles du rivage, vont des massifs armé-

[1] Dans l'étude qui va suivre, on trouvera des passages sans références. Ils sont généralement empruntés à nos carnets de voyage. Seul ou avec nos collègues Paris, Dürrbach, Fougères et Lechat, nous avons exploré à cinq reprises l'Asie Mineure. En avril, mai et juin 1885, nous avons parcouru la Caramanie (itinéraire : Adalia, Pergé, Sillyon, Aspendus, Selgé, le monument d'Efflatoum, Iconium, Palæa-Isaura, Laranda, Cybistra, Césarée, Tyane, les Portes de Cilicie, Tarse, Pompéiopolis, Séleucie du Calycadnus, la Cilicie Trachée). Aux mois de septembre et d'octobre de la même année, nous avons visité la côte de Carie, Rhodes et la Pérée Rhodienne. En avril et mai 1886, nous avons exploré les bassins du Caystre et du Méandre, de l'Hermus et du Caïque (principales étapes : Ephèse, Tralles,

niens à l'Olympe de Mysie; à l'ouest, par les Alpes Phrygiennes dont les sommets et les chaînes couvrent toute la largeur de l'isthme qui sépare la Propontide du golfe de Pamphylie. Le plateau central a la forme d'un trapèze dont le grand côté regarde le septentrion.

Toutes les terres situées en dehors de ce trapèze, au nord, à l'ouest et au sud, appartiennent à la seconde région, celle des côtes, qui se divise en trois zones, la zone du Pont, la zone du Taurus, la zone de la mer Egée, les deux premières étroites et abruptes, la troisième infiniment plus étendue. Sur ce dernier versant, au lieu de s'abaisser en pente rapide et de prendre brusquement contact avec la mer, la bordure du plateau, constituée par les Alpes Phrygiennes, est séparée du littoral, que couvrent les grandes villes maritimes de l'Eolide, de l'Ionie et de la Doride, par une vaste province à laquelle les anciens donnaient le nom de Lydie. La Lydie est donc essentiellement la contrée qui forme la transition entre le rivage méditerranéen et la région des hauts plateaux.

Bien qu'elles fassent partie d'un même ensemble, la région des côtes et celle des hauts plateaux présentent un singulier contraste, la première, n'ayant pas du tout le caractère asiatique, mais se rattachant par sa nature, sa flore, sa faune, son histoire, sa vie entière, à l'Europe; la seconde, offrant, au contraire, par sa végétation et son climat, par les écarts de la température, par la sécheresse du sol et la siccité de l'air, enfin par la présence de certaines plantes désertiques [1], une très grande ressemblance avec les steppes de la Bactriane ou de l'Iran. Entre les hautes terres de l'Asie Mineure et les hautes terres de l'Asie Centrale, il y a presque identité de physionomie : ce sont, de part et d'autre, les

Nysa, Antioche, Aphrodisias, Attuda, Hiérapolis, Callatabi, Philadelphie, Koula, Satala, Méonia, Sardes, la nécropole du lac Gygée, Mermereh, Thyatire, Attaléa de Lydie, Pergame, Germé, Stratonicée du Caïque, Apollonis, Magnésie du Sipyle). Au mois de septembre et d'octobre de la même année, nous avons été de Brousse à Ancyre par Hadriani, Æzani, Cotiæum, la nécropole de Midas, Nacoléa, Pessinonte, Gordium, et nous sommes revenus d'Ancyre à Brousse par Nicée. En avril, mai et juin 1887, nous avons été de Smyrne au Bosphore en traversant Hyrcanis, Hiérocésarée, Thyatire, Ghelembeh, Sandaina, Pergame, Adramytte, Cyzique, Milétopolis, Lopadium, Brousse, Nicée et Kios; de Cyzique nous avons rayonné sur les districts de Zéléa et de Pœmanène. Les inscriptions découvertes au cours de ces expéditions ont été publiées dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. IX, 1885 à t. XV, 1891.

[1] Tchihatcheff, *Asie Mineure*, t. II (*Climatologie et Zoologie*), p. 363, cite notamment l'*Alhagi camelorum* et la *Morena persica*.

mêmes plaines stériles et mornes, semées d'oasis intérieures où viennent aboutir des rivières saumâtres et que remplissent des lacs salés, les mêmes bordures montagneuses plissées en bourrelets parallèles. On a défini très justement la péninsule anatolique : « Une terre d'Asie enchâssée dans un littoral d'Europe [1]. »

Par leur disposition et leur structure, les hauts plateaux ne sont pas destinés à intervenir dans la vie des peuples méditerranéens. Aussi n'ont-ils eu de relations directes, intimes et continues qu'avec les empires orientaux dont une fatalité géographique les faisait dépendre. S'ils ont communiqué avec le monde hellénique, ce fut surtout par l'intermédiaire des tribus riveraines de l'Hermus, maîtresses des routes qui mènent de la Cappadoce à l'Ionie. Par là s'explique la place que tient le royaume de Crésus dans l'histoire de l'Orient.

Une description de l'Etat mermnade, de ses frontières naturelles, des voies qui le sillonnent et des forteresses qui le couvrent rendra compte du rôle qu'il a joué [2].

[1] Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, p. 464.

[2] Les ouvrages qui décrivent la partie occidentale de l'Asie Cistaurique sont innombrables. Nous n'indiquerons ici que les principaux : Thévenot, *Relation d'un Voyage fait au Levant*, Paris, 1665; Tavernier, *Les six Voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1678; Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 1678; Wheler, *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Amsterdam, 1689; Paul Lucas, *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1712; Tournefort, *Relation d'un Voyage au Levant*, Paris, 1717; Pococke, *Description of the East*, Londres, 1743-1745; Sestini, *Voyage dans la Grèce asiatique* (traduction française), Paris, 1789; Chandler, *Travels in Asia Minor and Greece*, Londres, 1817; Kinneir, *Journey through Asia Minor*, Londres, 1818; Leake, *Journal of a Tour in Asia Minor*, Londres, 1824; Arundell, *A Visit to the Seven Churches of Asia*, Londres, 1828; Keppel, *Narrative of a Journey across the Balcan, also of a Visit to Aizani and other newly discovered Ruins in Asia Minor*, Londres, 1831; Cramer, *A geographical and historical Description of Asia Minor*, Oxford, 1832; Prokesch von Osten, *Denkwürdigkeiten und Erinnerungen aus dem Orient*, Stuttgart, 1836-1837; A. et L. de Laborde, *Voyage en Orient*, Paris, 1837-1862; Fellows, *A Journal written during an Excursion in Asia Minor*, Londres, 1838; Fellows, *Travels and Researches in Asia Minor*, Londres, 1852; Ainsworth, *Travels and Researches in Asia Minor*, Londres, 1842; Hamilton, *Researches in Asia Minor*, Londres, 1842; Vivien de Saint-Martin, *Description historique et géographique de l'Asie Mineure*, Paris, 1852; Tchihatcheff, *Asie Mineure*, Paris, 1856-1869; Ritter, *Klein-Asien*, Berlin, 1858-1859; Texier, *Asie Mineure*, dans la collection de l'*Univers pittoresque*, Paris, 1862; de Moustier, *Voyage de Constantinople à Ephèse*, dans le *Tour du Monde*, t. IX, Paris, 1864, p. 225-272; Newton, *Travels and Discoveries in the Levant*, Londres, 1865; van Lennep, *Travels in little*

Au premier coup d'œil, la configuration de l'Asie Antérieure étant assez confuse, on ne distingue pas les bornes exactes du pays lydien. Pour les déterminer, nous procéderons par élimination. A chacune des extrémités de l'isthme qui va de la Propontide à la mer de Pamphylie, s'arrondit une sorte de bastion énorme ; l'un, au nord, resserré entre le golfe de Cyzique et celui d'Adramytte, est la Troade ; l'autre, au sud, resserré entre le golfe d'Attaléa et celui de Telmesse, est la Lycie. La Lycie et la Troade sont deux provinces excentriques ; elles ont l'une et l'autre une histoire spéciale. La Troade, après avoir été, à l'origine, le siège d'un brillant empire indigène, s'hellénisa de bonne heure ; la Lycie, au contraire, garda très tard sa langue, ses coutumes, sa civilisation [1].

Ces deux contrées mises à part, nous choisirons, pour nous orienter au milieu des autres, un nœud orographique d'une importance considérable : le mont Dindyme, aujourd'hui Mourad-Dagh. Bien que ce massif ne soit pas le plus élevé des Alpes Phrygiennes, il a pourtant, comme centre de distribution des eaux, une valeur particulière, comparable à celle du Saint-Gothard en Suisse. Quatre grandes rivières s'échappent de ses pentes : au nord, le Ryndaque (Adranas-Tchaï) ; au nord-est, le Tembris (Porsou-Tchaï), affluent du Sangarius [2] ; au sud, le Sénaros (Banas-Tchaï), affluent du Méandre ; au nord-ouest, l'Hermus [3].

known parts of Asia Minor, New-York, 1870; Curtius, *Beiträge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens*, Berlin, 1872; Stark, *Nach dem Griechischen Orient*, Heidelberg, 1874; Davis, *Anatolica*, Londres, 1874; Sayce, *Notes from Journeys in the Troad and Lydia*, dans le *Journ. of hellen. Stud.*, t. I, 1880, p. 83-91 ; Dutemple, *En Turquie d'Asie*, Paris, 1883; Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, Paris, 1884, p. 461-666; von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, dans les *Mitteil.* de Petermann, *ergänzungsheft* 94, Gotha, 1889; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, Paris, 1890, p. 239-308; Vital Cuinet, *La Turquie d'Asie*, Paris, 1891. — Parmi les cartes, il suffira de signaler la plus complète et la plus récente : Kiepert, *Specialkarte vom westlichen Kleinasien*, Berlin, 1890-1891.

[1] Cf. Treuber, *Geschichte der Lykier*, Stuttgart, 1887; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 339-400.

[2] Tembris est la véritable orthographe, comme le prouvent les inscriptions monétaires de Midæum (Barclay V. Head, *Historia Numorum*, Oxford, 1887, p. 567).

[3] Pour l'orthographe des noms propres, nous n'adoptons aucun système exclusif. Aux mots romanisés par le temps et l'usage, comme *Hermus*, *Crésus*, *Iconium*, *Tavium*, nous laissons la désinence latine. Les termes rares, comme *Gambrion*, *Sénaros*, qui ne se trouvent pas dans Strabon, nous paraissent devoir garder leur physionomie grecque. Mieux vaut respecter les habitudes et obéir à l'euphonie que de trop sacrifier à la logique.

Le Dindyme, qui a 2,500 mètres d'altitude [1], est complété par deux montagnes dont on ne connaît que les noms modernes : l'Ak-Dagh, à l'ouest; l'Aghar-Dagh, au sud-est. Ces trois massifs constituent le système central des Alpes Phrygiennes. Deux lignes de crêtes s'en détachent : l'une, partant de l'Ak-Dagh, se dirige vers l'ouest, oblique un peu au nord, atteint la mer Egée entre le golfe Elaïtique et la baie d'Adramytte pour se continuer au delà par l'île de Lesbos; l'autre, partant de l'Aghar-Dagh, incline vers le sud-est, en décrivant une courbe immense, atteint la mer Egée vers le fond du golfe Céramique, et là, se ramifiant, couvre d'une triple arête la péninsule de Cnide, celle d'Halicarnasse et la basse plaine du Méandre.

Chacune de ces deux longues chaînes est coupée vers son milieu par un seuil qui la divise en deux tronçons. Le seuil qui partage la chaîne du nord est occupé aujourd'hui par un bourg, Ghelembeh, qui répond, sans doute, à la Gergithe des Attales [2]. Dans la chaîne du sud, le premier tronçon, dont le Cadmus (Khonas-Dagh) forme l'épanouissement terminal, est séparé du second, qui se développe en demi-cercle du Salbacus (Baba-Dagh) au Latmus (Beck-Parmak) [3], par un défilé qui va de Thémisonium (Karayuk-Bazar) à Laodicée du Lycus (Eski-Hissar) [4].

L'aire que délimitent ces deux chaînes a l'aspect d'un triangle dont le sommet, formé par le Dindyme, s'adosse à la bordure des hauts plateaux, et dont le front, compris entre Lesbos et Cos, se développe le long de la mer Egée. On dirait une sorte de coin enfoncé dans la charpente de l'Asie Mineure comme pour y faire pénétrer ce qui vient de l'Archipel et de la Grèce.

A l'intérieur de ce triangle, que nous appellerons triangle d'Anatolie, s'en trouve un second qui reproduit la forme du premier. Le sommet en est marqué par la ville de Boulladan, où s'opère la jonction des deux côtés du triangle, formés, celui du nord, par la chaîne du Tmole, longue d'environ 145 kilomètres; celui du sud, par celle de Mésogis, longue d'environ 130 kilomè-

[1] C'est la cote que donne von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 45.

[2] Toutes les questions relatives à l'identité des sites modernes et des lieux antiques sont traitées à la fin du volume, en appendice.

[3] Smith, *Notes on a Tour in Asia Minor*, ap. *Journ. of hellen. Stud.*, t. VIII, 1887, p. 225, prouve, contrairement aux opinions reçues, que le Khonas-Dagh répond au Cadmus, et le Baba-Dagh au Salbacus.

[4] Cf. Waddington, *Mélanges de Numismatique*, Paris, 1861, p. 110 sqq., et Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*, Londres, 1890, p. 101.

tres. Le front du triangle, qui s'étend de Smyrne à Ephèse, est, à chacune de ses extrémités, défendu par deux massifs : d'une part, le Sipyle et le Pagus, celui-là au nord-est de Smyrne, celui-ci au sud-ouest ; d'autre part, le Gallésion et le Solmissus, celui-ci au sud d'Ephèse, celui-là au nord. Entre le Sipyle et le Tmole passe le défilé de Nymphi ; entre le Solmissus et le Mésogis s'ouvre également un col dont Magnésie du Méandre surveille l'issue.

Ce triangle de montagnes, auquel on peut donner le nom de triangle lydien, constitue la partie culminante et, pour ainsi dire, la citadelle du pays. Au pied, s'étalent, extérieurement et intérieurement, de vastes et riches plaines : au nord, la plaine Hyrcanienne, la plaine de l'Hermus et la plaine de Sardes ; au sud, la plaine du Méandre ; au centre, la plaine du Caystre et la plaine Cilbiane, toutes forcément dépendantes des hautes chaînes qui les dominent. De ces plaines, celles du nord et celles du sud, distribuées sur le pourtour du Tmole et du Mésogis, touchent par un bord au triangle lydien et par l'autre se rattachent au grand triangle d'Anatolie qui enferme et contient l'autre. Elles creusent ainsi entre les deux une sorte de fossé que circonscrivent, au nord, le massif d'Eolide et les contreforts du Temnos ; à l'est, les cônes volcaniques de la Katakékaumène et les premiers soulèvements des Alpes de Phrygie ; au sud, les murailles escarpées du plateau carien. On voit que la Lydie, à ne considérer que le relief du sol, comprend deux régions distinctes : une enceinte de montagnes et une zone de plaines, celle-là occupant le cœur de la contrée, celle-ci en embrassant le tour.

En résumé, deux triangles s'emboîtant l'un dans l'autre, le plus grand pénétrant jusqu'à la lisière des hauts plateaux et facilitant ainsi la conquête matérielle et morale, commerciale et intellectuelle des peuples moins civilisés de l'intérieur par les races plus cultivées du littoral ; le plus petit, avec son formidable rempart de montagnes compactes [1], rendant commode et sûre la garde politique et militaire du premier, telle est la remarquable orographie que présente l'occident de la péninsule. On conçoit que des tribus intelligentes et actives, établies sur ce domaine privilégié, disposant à la fois des espaces de la plaine et des retranchements de la montagne, aient réussi peu à peu, sous l'habile impulsion de chefs tels que Gygès et Crésus, à incorporer dans leur empire un certain nombre de provinces, Carie, Phrygie et Mysie, Eolide,

[1] Le Tmole, rempart de la Lydie, ἕρυμα Λυδίας, Euripide, *Bacchantes*, v. 55.

Ionie et Doride, qui en étaient politiquement limitrophes et géographiquement tributaires.

Il nous reste à caractériser le littoral.

L'Eolide, l'Ionie et la Doride ne ressemblent pas au pays lydien. Tandis que celui-ci s'étale par masses larges, par vastes étendues régulières et compactes, celles-là se déroulent en forme de frange étroite, sinueuse et déchiquetée. Leurs côtes, très rocheuses, s'échancrent en une foule de baies au fond desquelles se succèdent des villes. Entourées de montagnes qui les serrent de près, qui les abritent, mais en les isolant, sans arrière-pays qui les nourrisse, qui leur inspire le goût de la vie rurale et le besoin de l'activité agricole, les colonies grecques, par nature et par situation, renoncent à toute politique continentale pour consacrer leurs efforts au développement de leur puissance maritime.

Sur mer, grâce à leur commerce, à leur industrie, au nombre et à la force de leurs vaisseaux, à leurs relations et à leurs entreprises, elles contribuent, chacune selon ses ressources, au rayonnement de l'hellénisme. Sur terre, elles n'ont ni le désir, ni les moyens de viser à un but semblable. De ce côté, leur domination expire à leur banlieue.

Aussi, du jour où, derrière elles, un grand empire territorial se fonde, comme elles vivent dans l'isolement communal et que chacune, dans le havre où elle est cantonnée, forme un monde à part, on les voit impuissantes, en dépit de leurs richesses, à entraver la formation et les progrès de l'Etat qui menace, sinon leur existence, du moins leur liberté.

Ces remarques nous aident à comprendre l'attitude des Grecs d'Asie vis-à-vis des Mermnades. Quand les Lydiens, séparés de la côte par un rideau de cités helléniques, veulent étendre leur autorité jusqu'à la mer, il n'en résulte pas, comme on pourrait le croire, une lutte à mort entre les deux races. Une entente est possible, les intérêts, au lieu de se contrarier, s'accordant. Pour les Lydiens, nation continentale, il ne s'agit pas de ruiner les Grecs, mais, au contraire, de se servir d'eux et d'écouler, avec leur aide, les marchandises que les caravanes apportent des hauts plateaux; pour les Grecs, nation maritime, il ne s'agit pas d'être sur le pied de guerre avec le royaume de Sardes, mais, au contraire, de recevoir de lui, à la faveur de la paix, les denrées, les objets d'alimentation, les matières industrielles que ne produit pas, en quantité suffisante, leur territoire exigu. D'où la soumission des colonies grecques aux rois lydiens et les ménagements de ceux-ci envers celles-là.

II

L'HYDROGRAPHIE.

Quatre rivières dont le cours est uniformément orienté de l'est à l'ouest, se partagent, du sud au nord, le grand triangle anatolique. Associées deux à deux, une petite avec une grande, le Caïque avec l'Hermus, le Caystre avec le Méandre, alternant en importance comme en situation, les unes bornées à un rôle purement local, les autres mêlées à la vie entière de la péninsule, elles forment deux groupes très distincts, qui se rattachent, par leur flore et leur climat, l'un aux contrées du nord, l'autre à celles du midi.

Groupe du nord. Bassins du Caïque et de l'Hermus [1].

Le Caïque prend sa source à 10 kilomètres au nord de Ghelembeh, par 515 mètres d'altitude, dans le ravin de Tach-Bounar. A Ghelembeh, il se grossit de plusieurs ruisseaux que lui envoient les collines avoisinantes, continue à descendre vers le sud pendant 8 kilomètres, dans un val étroit et profond, puis, arrivé à l'angle méridional du pic de Stratonicée (Sélédik-Tépé), tourne brusquement à l'ouest et débouche dans une riche et belle plaine qu'entoure un large cercle de montagnes. Là, il reçoit, à gauche, deux affluents, l'un qui lui vient d'Elezler (Acrasos), l'autre qui s'échappe de l'extrémité sud du chaînon abrupt auquel s'adosse Bakir (Nacrasa). C'est à cette dernière localité que le Caïque doit son nom moderne, Bakir-Tchaï, rivière de Bakir.

Après avoir coulé vers l'ouest pendant huit kilomètres et reçu à droite le ruisseau de Yamourli, qui passe devant Stratonicée, le

[1] On trouvera une bonne carte de ces deux bassins dans l'ouvrage de von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, Gotha, 1889.

Caïque, parvenu en face de Kirk-Agatch, remonte dans la direction du nord pendant sept kilomètres, jusqu'au pont et au moulin de Boghaz, en bas de la terrasse qui porte Sandaina (Tchaudir). Sur ce point, les deux lignes de crêtes qui bordent au nord et à l'ouest la plaine de Stratonicée, se rapprochent et ne sont plus distantes que de deux à trois kilomètres. Le Caïque s'engage dans cet étranglement et pénètre ensuite dans une longue vallée, extrêmement fertile, orientée de l'est à l'ouest, et qui, sur une longueur de trente kilomètres, va toujours en s'élargissant. C'est la plaine de Pergame.

Il y reçoit, à gauche, outre plusieurs ruisseaux descendus de la montagne à laquelle s'adosse Germé (Somah) : le Kara-Déré-Sou, qui arrose Gambrion (Kinik), et le Sinir-Déré-Sou, qui se termine au pied du village d'Eghri-Gheul ; à droite : l'Aktchaular-Tchaï (Mysius?), qui draine les eaux du val d'Apollonie (Yénidjé); puis l'Ili-Tchaï, dont le cours moyen baigne Eski-Berghama (Parthénion ?) ; enfin, le Cétéus (Kestel-Sou) et le Sélinus (Boklou-Tchaï), entre lesquels se dresse, jusqu'à une hauteur de trois cent trente mètres, l'acropole de Pergame [1].

Douze kilomètres plus loin, à partir de Teuthranie (Kalerga), le Caïque incline vers le sud-sud-ouest, traverse une grasse plaine, qu'il a fécondée de ses alluvions, et se jette dans la mer entre le port de Pitane (Tchandarlyk) et la baie d'Elæa (Tchakrân-Liman), après un développement total d'environ cent kilomètres [2].

Cette jolie rivière [3] ne s'enfonce pas assez profondément vers le cœur de l'Anatolie et creuse, au milieu des montagnes qu'elle traverse, un sillon trop court et trop étroit, pour que son bassin, d'ailleurs riche et bien clos, ait jamais pu se prêter à l'établissement d'une puissance de premier ordre. On comprend qu'un Etat secondaire, comme le petit royaume des Attales, d'ambition restreinte et d'allure prudente, y ait grandi, y ait prospéré, grâce à un heureux concours d'événements. Mais Pergame se trouvait trop à l'écart des routes qui vont de la côte à la Haute Asie pour que l'empire, dont elle était la capitale, fut en mesure d'aspirer à la possession complète de la péninsule. Il en est tout autrement

[1] Une carte de Pergame a été donnée par Curtius, *Beiträge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens*, Berlin, 1872, pl. III.

[2] Pour la carte du Caïque inférieur, v. Bohn et Schuchhardt, *Altertümer von Aegae*, Berlin, 1889.

[3] Le Caïque, appelé Εὐρρείτης par Hésiode, *Théogonie*, v. 343.

de Sardes. Son fleuve, en lui ouvrant l'accès de l'intérieur et de la mer, l'appelait, comme on va le voir, à jouer un rôle exceptionnel.

L'Hermus prend sa source au sud-sud-est des ruines du village de Tchoukour-Euren, par 1,500 mètres d'altitude, sur les rampes septentrionales du Mourad-Dagh ou Dindyme. Après avoir coulé de l'est à l'ouest sur une longueur de 30 kilomètres, il reçoit, du nord, un affluent assez considérable, la rivière de Cadi (Ghédiz), qui lui donne son nom moderne (Ghédiz-Tchaï), et qui semble avoir été regardée par les anciens comme la branche principale du fleuve [1]. A partir de sa réunion avec la rivière de Cadi jusqu'à son confluent avec l'Hyllus (Démirdji-Tchaï), l'Hermus décrit vers le sud-ouest une grande courbe dont l'arc mesure une centaine de kilomètres et dont l'ensemble constitue le cours supérieur du fleuve.

Depuis son confluent avec l'Hyllus jusqu'à la dépression qui va de Ghiaour-Keuï à Ménémen et qui sépare les contreforts septentrionaux du Sipyle des rampes méridionales du massif éolien, l'Hermus trace, sur une longueur d'environ 120 kilomètres, un second arc beaucoup plus ouvert que le premier, mais orienté de même. C'est le cours moyen.

Au sortir du seuil de Ménémen, l'Hermus, jusqu'en 1886, décrivait une boucle de 10 kilomètres, tournait ensuite vers le sud-sud-ouest et comblait de ses alluvions l'entrée septentrionale du golfe do Smyrne. C'était le cours inférieur, long d'une trentaine de kilomètres. Aujourd'hui, le fleuve, endigué, s'engage dans un canal interceptant en son milieu la boucle de Ménémen, se dirige droit vers l'ouest et finit, après 15 kilomètres de parcours, dans la baie qui échancre au sud la péninsule de Phocée. Des sources à la mer, le développement de l'Hermus est d'environ 280 kilomètres.

Dans la partie supérieure de son cours, le Ghédiz-Tchaï reçoit une multitude d'affluents, dont les plus notables se répartissent en deux groupes :

1° Sur la rive gauche, un système de rivières courtes et rapides qui viennent des chaînes séparant le bassin de l'Hermus de celui du Méandre. Ce sont, à l'est, la rivière de Takmak (Tomara?), qui finit entre Bagis (Sirghé) et Tabala (Davala); au centre, le

[1] L'Hermus figure sur les monnaies de Cadi (Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 560).

Sigout-Tchaï, dont la vallée, probablement identique à la plaine de Castolle, recueille les eaux du district de Koula (Coloé); à l'ouest, la rivière de Satala (Sandal) et celle de Méonia (Menneh):

2° Sur la rive droite, un système de rivières parallèles, plus longues de cours, plus grosses de débit, et dont les principales sont, à l'est, le Sélindi-Tchaï, qui baigne Silandos (Sélindi); au centre, l'Ilghé-Tchaï, qui longe Tamasis (Hadjilar); à l'ouest, le Démirdji-Tchaï (Hyllus), dont la partie inférieure était gardée par la place forte de Saittæ (Sidas-Kaleh).

Après son confluent avec ce dernier cours d'eau, l'Hermus circule pendant une quinzaine de kilomètres encore dans les gorges des montagnes; puis, en aval d'Adala (Thymbrare?), il débouche dans une large et fertile vallée qui se compose de plusieurs grandes plaines. La première de ces plaines est celle de Sardes. Comprise entre les rampes abruptes du Tmole, les cônes volcaniques de la Katakékaumène et les mamelons tumulaires du lac Gygée, elle a un diamètre moyen de 20 à 25 kilomètres. Parmi les rivières qui la sillonnent, la plus importante est le Kousou-Tchaï, l'ancien Cogamus, et la plus fameuse est le Sarabat-Sou, l'ancien Pactole.

Né, par 870 mètres d'altitude, sur les contreforts occidentaux du Karindjaly-Dagh, le Cogamus court d'abord vers le sud-ouest, parallèlement au Méandre; puis, au nord de Boz-Alan, il fait un coude, prend la direction du nord-nord-ouest, qu'il ne quittera plus, s'engage dans une suite de gorges boisées et tortueuses, en sort en amont d'Ineh-Gheul (Callatabi), passe au pied d'Ala-Schéïr (Philadelphie), recueille toutes les eaux du Tmole oriental et se jette dans l'Hermus à 5 kilomètres au nord de Salikhly, après un cours total d'environ 90 kilomètres. Quant au Pactole, c'est un nom illustre et un torrent sans importance.

Il est difficile d'assigner, vers l'ouest, une frontière précise à la plaine de Sardes. On peut toutefois lui donner pour limite, de ce côté, la rivière d'Ahmedly, parce que la vallée, qui jusque-là courait en s'étranglant, s'évase de nouveau pour former bientôt une seconde plaine, celle de l'Hermus, puis une troisième, non moins importante que les deux autres, la plaine Hyrcanienne [1].

[1] Strabon, XIII, 4, 13. Cf. Fontrier, Τὸ Ὑρκάνιον Πεδίον, dans le Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελικῆς Σχολῆς, 5e période, Smyrne, 1885-1886. Une carte, due à Weber, est jointe à cet ouvrage. Nous l'avons reproduite dans le *B. C. H.*, t. XI, 1887, pl. XIV; cf. *ibid.*, p. 107.

Bornée à l'est par le Bélen-Dagh, au nord et à l'ouest par le massif éolien, au sud par le Sipyle, la plaine Hyrcanienne a une largeur de 30 kilomètres entre Tchoban-Isa et Sari-Tcham, et une longueur de 40 kilomètres entre l'extrémité orientale du val d'Hyrcanis (Papasly) et la bordure occidentale du cirque de Ghiaour-Keuï. L'Hermus y reçoit deux gros affluents : à droite, le Phrygius (Koum-Tchaï); à gauche, le Cryon (Nif-Tchaï). Le Koum-Tchaï prend sa source au nord de Gordus (Ghieurdis), sur les contreforts méridionaux du Démirdji-Dagh; il décrit, sur une longueur de 80 kilomètres, un arc de cercle concentrique à celui de l'Hermus, laisse Mermereh (Hiéracomé?) vers le sud, passe au pied des ruines de Sas-Ova (Hiérocésarée), se grossit du Gurduk-Tchaï, l'ancien Lycus, venu du nord-nord-est, le long d'Attaléa (Gurduk-Kaleh) et de Thyatire (Ak-Hissar), recueille encore, du même côté, la rivière d'Apollonis (Palamout), puis, obliquant vers le sud-ouest, se jette dans le Ghédiz-Tchaï après un cours d'une centaine de kilomètres. Le Nif-Tchaï contourne en demi-cercle les contreforts orientaux du Sipyle, draine à gauche les eaux de cette montagne, à droite celles du Tmole, entre Nymphi et Cassaba, suit quelque temps l'Hermus et se réunit à lui, au nord de Magnésie, après un cours de 50 kilomètres.

Telle est la moyenne vallée de l'Hermus. Elle diffère essentiellement de la vallée supérieure. Dans celle-ci, le fleuve, obligé de s'ouvrir une voie à travers des gorges sinueuses et profondes, roule impétueusement au pied des rochers qui encaissent son lit. Ses eaux, claires et froides, entraînées par une pente rapide, emplissent de leur murmure les bois de chênes qui couvrent ses bords [1]. Au sortir de ces vallées alpestres, il change de physionomie. Sa pente, qui jusque-là était en moyenne de 32 mètres par lieue, et, à certains endroits, de 80 mètres [2], ne varie plus qu'insensiblement; les berges s'affaissent; le lit s'élargit; la masse du fleuve serpente, trouble et jaune, avec des remous paresseux, à travers de grandes plaines nues. L'Hermus, cessant d'être un torrent de montagne, devient une rivière de steppe, aux eaux lentes, tièdes, limoneuses, que les chaleurs de l'été rendent impotables et malsaines [3].

[1] Au sortir de Philadelphie, Tavernier (*Les six Voyages*, t. I, éd. de Paris, 1679, p. 97) marche onze heures « dans une grande montagne pleine de ces arbres qui portent la noix de gale et la valanede, qui est la coquille du gland dont les conroyeurs se servent pour accommoder leurs cuirs. »

[2] Tchihatcheff, *Asie Mineure*, t. I (*Géographie physique comparée*), p. 233.

[3] Tchihatcheff, *ibid*, t. I, p. 234. L'aspect du fleuve est bien rendu par

C'est aussi une nappe de steppe que le lac Gygée (Mermereh-Gheul) qui occupe, au nord de Sardes, le creux d'une cuvette oblongue, circonscrite par les collines qui séparent le Phrygius de l'Hermus. Très poissonneux, mais saumâtre et sans profondeur, l'étang ne peut être parcouru que par des nacelles à fond plat; sa rive, argileuse et basse, disparaît sous des fourrés de roseaux. Ces roseaux, en séchant et en s'agglomérant avec d'autres détritus, forment des îles flottantes auxquelles semble faire allusion un passage de Pline [1].

Entre le cours inférieur de l'Hermus et le cours moyen, il n'y a pas de différences aussi tranchées qu'entre le cours moyen et le cours supérieur. Le fleuve, en aval de Ménémen, offre sensiblement le même aspect et garde à peu de chose près les mêmes allures qu'en amont de Ghiaour-Keuï. A l'ouest comme à l'est du col qui joint la pleine Hyrcanienne au Delta, ce n'est pas sur les rives immédiates de l'Hermus que s'élèvent en général les villes, mais à quelque distance, sur les dernières pentes des montagnes qui forment la clôture du bassin. Tel est le cas de Sardes et de Magnésie dans la moyenne vallée. De même, dans le Delta, Sillyos (Tchikli) s'adosse au Sipyle; Temnos (Nemourt-Kalessi), Néonteichos (Yanik-Keuï) et Larissa (Burundjuk) se dressent sur les contreforts méridionaux du mont Sardène (Dumanly-Dagh).

Par lui-même ou par ses affluents, l'Hermus creuse, dans la moitié septentrionale du triangle d'Anatolie, cinq puissantes artères qui toutes aboutissent à son cours moyen. Ce sont : d'abord, sa vallée supérieure qui traverse de part en part la largeur des Alpes Phrygiennes, depuis les volcans de la Méonie jusqu'au Dindyme, et qui lui ouvre ainsi l'accès des hauts plateaux; ensuite, la vallée du Cogamus qui le fait communiquer avec le

Virgile, *Géorgiques*, II, v. 137 : « Auro turbidus Hermus. » Les riverains, par crainte des fièvres, ne boivent plus aujourd'hui, comme à l'époque homérique (Homère, *Epigrammes*, 1), « l'eau ambroisienne du fleuve roux, de l'Hermus aux flots tournoyants » :

ἀμβρόσιον πίνοντες ὕδωρ ξανθοῦ ποτάμοιο,
Ἕρμου δινήεντος.

[1] Pline, *Hist. naturelle*, II, 96, 2 : « In Lydia, quæ vocantur Calaminæ, non ventis solum, sed etiam contis, quo libeat, impulsæ, multorum civium Mithridatico bello salus. » Cf. Texier, *Asie Mineure*, p. 259, et Sayce, *Notes from Journeys in the Troad and Lydia*, ap. *Journ. of hellen. Stud.*, t. I, 1880, p. 87. D'après Th. Reinach, *Mithridate*, p. 131, les Calaminæ de Pline désigneraient l'île de Calymna, au nord de Cos.

Méandre et, par suite, avec les régions du sud, Carie, Lycie, mer de Rhodes; puis, les vallées de Phrygius et du Lycus qui le relient au Caïque et, conséquemment, aux pays du nord, à la Mysie, à la Troade, à la Propontide; en quatrième lieu, la vallée du Cryon qui le joint à Smyrne et à la côte d'Ionie; enfin, sa vallée inférieure qui l'unit à Phocée, à Cymé, au littoral éolien. Si maintenant l'on observe que le point vers lequel convergent toutes ces voies est précisément Sardes, la valeur de cette ville, comme foyer général du bassin, apparaît d'elle-même.

Ainsi, la conclusion que nous avions déjà formulée en étudiant l'orographie de la province, à savoir que le triangle d'Anatolie se trouvait naturellement sous la dépendance du triangle lydien, est confirmée et précisée par l'examen hydrographique, puisque celui-ci nous montre la grande cité riveraine du moyen Hermus, Sardes, établie de manière à centraliser les échanges de presque toute l'Asie Antérieure.

Groupe du sud. Bassins du Caystre et du Méandre.

En quittant Sardes pour gagner Ephèse par la route la plus directe, à travers les défilés du Tmole, on est frappé du contraste que présentent les deux versants de la montagne : au nord, une physionomie âpre et tourmentée, moins de forêts, des rampes souvent nues, la flore énergique, mais inégale et maigre, d'un climat rude; au sud, un aspect riant, gras et pacifique, de nouvelles essences forestières, une végétation exubérante et drue, une sève riche gonflant toutes les plantes, une fraîcheur extrême jaillissant de la terre, courant en ruisseaux à la surface, s'exhalant dans l'air en buée imperceptible, noyant les fleurs et les feuillages, les taillis et les futaies dans la continuelle vapeur d'un bain nourricier. C'est à la protection du Tmole, à la haute barrière tendue et dressée contre les vents du nord, que l'heureux pays abrité par cet écran doit sa douceur, son calme et sa fécondité.

Le Caystre (Kutchuk-Mendereh-Tchaï), qui porte à la mer les eaux de cette molle et paisible vallée, naît, à une altitude d'environ 800 mètres, dans l'énorme bastion formé par la jonction du Tmole et du Mésogis. Au sortir de ravins abrupts, mais courts, il arrive, soudain ralenti, dans une plaine étroite, orientée dans le sens du méridien et longue de 20 kilomètres. Il s'y engage à la hauteur de Coloé (Kélès), se grossit de plusieurs ruisseaux qui lui viennent des rampes méridionales du Tmole; puis, à quelques

kilomètres de Palæapolis (Baliamboli), tournant à angle droit, il franchit le défilé de Hali-Keuï et débouche dans une seconde plaine, perpendiculaire à la précédente, celle d'Odémich. Odémich est la ville moderne qui s'est substituée à l'antique Hypæpa (Tapæ).

A la plaine d'Odémich, la plaine Cilbiane de Strabon, succède la plaine Caystriane, ainsi nommée du fleuve qui l'arrose [1]. Probablement identique au pré d'Asie de l'*Iliade* [2], cette plaine compte trois localités importantes : Tireh, au sud-est; Baïndyr, au nord; Torbaly, au nord-ouest. Après l'avoir parcourue en demi-cercle et s'être grossi des eaux du marais de Pégase (Djélad-Gheul), où se jettent le Phyrite (Fitrek-Tchaï) et l'Astrée, rivière de Métropolis (Yéni-Keuï), le Caystre s'échappe par les gorges qui s'ouvrent entre le tumulus de Bélévi et les tours de Ketchi-Kaleh. Pénétrant alors dans la plaine d'Ephèse, il circule lourdement au milieu des marécages et finit par atteindre la côte, après un cours de 125 kilomètres.

Il n'y a pas, il semble qu'il n'y a jamais eu de villes immédiatement sur ses bords. Sans doute, le hameau d'Ayasoulouk, autour duquel s'éparpillent à perte de vue les ruines d'Ephèse, est situé près du fleuve; mais autrefois la ville antique, au lieu d'émerger du sein des boues, occupait le bord d'un golfe. Ephèse ne se rattache donc qu'accidentellement à la vallée du Caystre. Quant aux villes modernes, Tireh, Odémich, Baïndyr, elles sont toutes bâties à une certaine distance du fleuve, sur les dernières terrasses du Mésogis et du Tmole. C'est que le fond de la vallée, recouvert par les alluvions, est détrempé, mouvant et vaseux. Les rives basses, semées de roseaux, de joncs, de plantes aquatiques, servent de refuge à toutes sortes d'échassiers et de palmipèdes. En beaucoup d'endroits, le paysage a gardé ce caractère primitif, cette grâce agreste et sauvage, ce charme de terre vierge que nous fait sentir magnifiquement Homère quand il nous montre « les tribus innombrables de bêtes à plumes, oies, grues, cygnes au long cou, voltigeant çà et là dans le pré d'Asie, le long des eaux du Caystre, secouant leurs ailes et s'agitant avec des cris confus dont la prairie bourdonne [3]. »

[1] Strabon, XIII, 4, 13 : « Τῷ δὴ Καϋστριανῷ πεδίῳ μεταξὺ πίπτοντι τῆς τε Μεσωγίδος καὶ τοῦ Τμώλου, συνεχές ἐστι πρὸς ἕω τὸ Κιλβιανὸν πεδίον. »

[2] Homère, *Iliade*, II, v. 461; Strabon, XIV, 1, 45.

[3] Homère, *Iliade*, II, v. 459-463 :

> ... ὥστ' ὀρνίθων πετεηνῶν ἔθνεα πολλὰ,
> χηνῶν ἢ γεράνων ἢ κύκνων δουλιχοδείρων,

Bien que située au cœur du pays lydien, la vallée du Caystre, close de tous côtés par une haute enceinte de montagnes, n'a jamais été mêlée au mouvement général de la péninsule. A l'exception d'Ephèse (mais Ephèse n'en fait pas normalement partie), ses villes ont vécu à l'écart, d'une vie silencieuse, provinciale et presque domestique. Toutefois, si elle n'était pas organisée pour devenir le siège d'une puissance agressive et conquérante, elle convenait par contre admirablement à un peuple en voie de formation. Aussi est-ce là, comme on le reconnaît à certains indices, que s'est recueillie et constituée la nation lydienne.

En effet, les géographes sont d'accord pour identifier, d'après la ressemblance des noms, le témoignage des auteurs et les données épigraphiques, la ville actuelle de Tireh à l'ancienne Tyra ou Teira [1]. Or, Teira ou Tyra est un mot lydien qui signifie château, acropole, place forte [2]. Tireh, l'une des trois villes de la plaine Caystriane, occupe donc, à n'en pas douter, l'emplacement d'un vieux centre lydien. D'autre part, on le sait par le *Grand Etymo-*

Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι, Καϋστρίου ἀμφὶ ῥέεθρα,
ἔνθα καὶ ἔνθα ποτῶνται ἀγαλλόμενα πτερύγεσσιν,
κλαγγηδὸν προκαθιζόντων, σμαραγεῖ δέ τε λειμών.

Cf. Virgile, *Géorgiques*, I, v. 383-384. — Il se peut que ce nom même de Caystre, qui se retrouve en Phrygie, dans une contrée d'aspect semblable (Xénophon, *Anabase*, I, 2, 11; Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 199), soit un vieux mot indigène exprimant la physionomie d'une nappe d'eau à cours marécageux. Cf. Robiou, *Itinéraire des Dix-Mille*, ap. *Biblioth. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 14, p. 12.

[1] Earinos, Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη, 2e période, 1re année, Smyrne, 1876, p. 119; Fontrier, *ibid.*, 2e et 3e années, 1878, p. 29; Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 114. Le nom de la ville est écrit de plusieurs manières : Τύρος dans Etienne de Byzance; Τύρρα dans l'*Etymologicum Magnum;* Τεῖρα dans les inscriptions; Θύρεα ou Θύραια dans les textes byzantins; Θεῖρα dans les publications des Grecs modernes. A l'époque byzantine, Tyra fut appelée quelque temps Arcadiopolis (Ramsay, *loc. cit.*); puis ce vocable tomba en désuétude, et l'on revint à l'ancien terme. Ces perturbations ne furent pas sans contribuer aux divergences de l'orthographe.

[2] S. Reinach, *Rev. Etud. grecques*, t. III, 1890, p. 64 (cf. le mot leucosyrien τείρια, ap. Hécatée, *F. H. G.*, t. I, p. 13, fr. 194). Le mot lydien τύρρα a le même sens que le mot pélasgique τύρσις, qui désigne également une enceinte fermée par des remparts (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26-29; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. I, p. 17-18; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 119). Il est probable que les termes τύρρα et τύρσις sont identiques et proviennent d'un radical commun, Tyr ou Tyrs, qui se retrouve dans Tirynthe, la ville aux puissantes murailles, et dans Tyrrhènes ou Tyrsènes, le peuple bâtisseur de citadelles.

logique, c'est à Tyra que Gygès inaugure sa tyrannie [1]. Comme son triomphe coïncide avec l'avènement de la race lydienne, on a tout lieu de croire que le district de Tyra, soutien premier de sa révolte, était habité par une tribu de sang lydien.

Au lendemain de la victoire, Tyra, localité sans avenir, fut naturellement délaissée pour Sardes, dont la position offrait de tout autres avantages. Ce changement eut les plus heureuses conséquences : en passant des rives du Caystre sur celles de l'Hermus, les Lydiens, qui jusque-là n'avaient joué qu'un rôle obscur et subalterne, conforme à l'étroitesse de leur horizon, furent amenés, par la force des choses, à concevoir une politique plus large, en rapport avec la situation privilégiée où les élevait le génie de leur roi. Leur hégémonie commence donc le jour où ils se saisissent d'une grande artère fluviale qui les met en mesure de porter leurs marchandises ou leurs armes sur tous les points de l'Orient.

Par son importance (longueur du cours, 380 kilomètres; superficie du bassin, 23,000 kilomètres carrés; débit moyen par seconde, 200 mètres cubes), par son orientation (est en ouest), le Méandre est, comme l'Hermus, une des grandes voies naturelles de l'Asie Cistaurique [2].

Il naît sur le territoire de Dinéir, la ville moderne qui s'est substituée à l'Apamée des temps macédoniens, comme celle-ci avait elle-même remplacé la vieille Célènes des légendes phrygiennes. La principale de ses sources est l'Orgas (Scheïch-Arab-Sultan-Tchaï), qu'alimente souterrainement un lac, le lac Aulocrène de Pline, situé, par 1,050 mètres d'altitude, dans le fond de la vallée de Dombai. Au sortir des collines calcaires qui forment la bordure occidentale du lac, l'Orgas coule d'abord vers le sud-ouest; puis, faisant un coude brusque, il remonte au nord. Grossi alors par toutes les eaux des collines environnantes, par le Marsyas (Houdaverdy) qui s'élance du pied méridional de l'Acropole, par l'Obrimas ou Therma (Ilidja-Sou) qui s'échappe des rampes septentrionales, il forme, en se réunissant aux autres sources, une rivière considérable qui est le Méandre (Mendereh-Tchaï) [3].

[1] *Etymologicum Gudianum*, éd. Sturz, p. 537, 26.

[2] Sur le bassin du Méandre, voir Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, 1877, p. 1-32.

[3] La topographie de Dinéir a été spécialement étudiée par G. Hirschfeld

Dans la partie supérieure de son cours, le Méandre décrit deux arcs de cercle : l'un, en plaine, à travers de riches surfaces d'alluvions où il circule, souvent invisible, entre des champs de roseaux ; l'autre, en montagne, à travers des gorges vertes, humides et boisées, dont les rampes abruptes encaissent profondément son lit. La première courbe, qui s'étend depuis les sources jusqu'au sud de Lunda (Eski-Séïd), comprend trois plaines : la plaine d'Apamée (Dinéir-Ovassi), à l'est ; la Peltène, comprise entre Seiblia (Homah), Euménia (Ischekli) et Peltæ (Mouglitch), au nord ; la plaine d'Hyrgalée (Baklan-Ova), à l'ouest. Dans la plaine du nord, le fleuve reçoit, à droite, le Clydre, qui vient d'Euménia (Ischekli), et le Glaucus (Koufou-Tchaï), qui arrose la Pentapole phrygienne, c'est-à-dire le groupe de villes formé par Eucarpia (Ala-Mesdjid), Hiéropolis (Kotch-Hissar), Otrous (Tchor-Hissar), Stectorion (Emir-Hissar), et Brouzos (Kara-Sandykli).

La seconde courbe va de la plaine d'Hyrgalée à Tripolis (Yénidjé-Keuï). Dans cette section, le Méandre, laissant à gauche Dionysopolis (Orta-Keuï), et à droite Motella (Medeleh-Keuï), reçoit, coup sur coup, en aval de ce dernier bourg, deux affluents considérables : d'une part, le Sénaros (Banas-Tchaï), grossi par les ruisseaux d'Acmonia (Ahat-Keuï) et de Sébaste (Sivasly) ; d'autre part, l'Hippurios (Kieuplu-Sou), qui arrose les territoires de Griménothyræ (Ghiaour-Euren), de Téménothyræ (Ouchak), et de Blaundos (Suleïmanli).

A Tripolis commence le cours moyen du Méandre. C'est en effet là que le fleuve quitte la montagne pour s'engager dans une vallée longue de 130 kilomètres, la plus belle, la plus riche et la plus riante des vallées du pays lydien. Deux plaines se partagent cette vallée : à l'est, de Tripolis au Salbacus, la plaine de Carura, aujourd'hui plaine de Sara-Keuï ; à l'ouest, d'Antioche à Magnésie, la plaine d'Aïdin qu'on appelait, du temps de Strabon, plaine du Méandre.

dans un mémoire intitulé *Kelainai-Apameia Kibotos* et publié dans les *Abandl. Akad. Wissensch.*, Berlin, 1875 (*Philos.-histor. Kl.*, p. 1-26). Une excellente carte est jointe à ce travail. D'après le voyageur allemand, l'Ilidja serait le Marsyas, et l'Houdaverdy le Méandre. Ces conclusions, combattues par Hogarth, *Notes upon a Visit to Celaenae-Apamea*, dans le *Journ. of hellen. Stud.*, t. IX, 1888, p. 343-349, ont été de nouveau maintenues par leur auteur dans la *Berlin. philolog. Wochenschrift*, t. XI, n° 44, 31 octobre 1891, col. 1382. Tout en nous ralliant à l'opinion de l'explorateur anglais, nous reconnaissons volontiers qu'elle n'est pas absolument indiscutable.

De ces deux plaines, la plus petite, mais non la moins importante, est celle de Carura. Située à la frontière de trois provinces, la Lydie, la Phrygie et la Carie, elle leur sert mutuellement de carrefour. Le Méandre y reçoit, à gauche, en amont de Sara-Keuï, le Tchorouk-Sou, l'ancien Lycus, qui prend sa source à cinq kilomètres du lac Anava d'Hérodote, le Lac-Amer-Salé (Adchi-Touz-Gheul) des Turcs. Après avoir traversé les ruines de Colosses, que dominent la ville et la montagne de Khonas, le Tchorouk-Sou se double du Tchoukour-Tchaï, appelé jadis Cadmus, comme le massif même dont il longe la base occidentale. Entre le confluent des deux rivières et les rampes du Salbacus (Baba-Dagh) se trouvent les ruines de Laodicée (Eski-Hissar). A une lieue de là, vers le nord, se voient d'autres ruines, les plus considérables et les plus curieuses de la région, celles de Hiérapolis (Pambouk-Kalessi).

Adossées au massif qui sépare le Méandre du Lycus, sillonnées de sources thermales et pétrifiantes qui les ont, en beaucoup de points, recouvertes d'une sorte de suaire blanc, elles se développent et s'étagent sur de longues terrasses où se pressent des arcades, des galeries, des colonnes, des sarcophages, les gradins du théâtre, tout un chaos de murs effondrés parmi des haies de lauriers-roses. Au pied des nappes de concrétions calcaires dont on voit, à trente kilomètres, resplendir les coulées éblouissantes, pareilles à des cascades de lait [1], s'éparpillent les huttes d'un hameau de Yourouks. Plus bas, croupissent des marais, ceux du Lycus. Au delà, commence la plaine de Sara-Keuï, avec ses champs de sésame. Tout au fond s'ouvre, comme un portail lointain, la trouée du Méandre, tandis que, vers le sud, le Cadmus et le Salbacus dressent, dans l'air sec, limpide et bleu, incessamment purifié par les coups de vents du nord, leurs pyramides neigeuses [2].

Bien que semée de ruines, la vallée du Lycus est riche et prospère. La vie s'y est déplacée ; elle n'y est pas morte : Sara-Keuï s'est substituée à Tripolis, à Hiérapolis et à Carura ; Colosses a fait place à Khonas, et Laodicée à Dénizli [3].

[1] Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, p. 510.

[2] Nous décrivons Hiérapolis à la date du 26 avril 1886, époque de notre visite aux monuments de cette ville.

[3] Une carte du bassin du Lycus est annexée à l'ouvrage de Sterrett, *The Wolfe Expedition to Asia Minor*, Boston, 1888. Cf. Smith, *Notes on a Tour in Asia Minor*, dans le *Journ. of hellen. Stud.*, t. VIII, 1887, p. 224-226 et G. Weber, *Der unterirdische Lauf des Lykos bei Kolossai*, ap. *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XVI, 1891, p. 194-199.

La plaine de Carura se termine un peu en amont d'Ortakdja. A l'ouest de ce bourg, vers Briula (Billara), la vallée se resserre; le Salbacus envoie ses chaînons jusqu'à la rive gauche du fleuve, tandis que le Mésogis s'infléchit de son côté vers la rive droite. Puis, cet étranglement franchi, les montagnes s'écartent de nouveau, et, à partir du pont qui traverse le Méandre au sud de Koursoumlou, on s'enfonce dans une contrée de plus en plus large, ensoleillée et plantureuse.

Entre le seuil d'Antioche et le sommet du Delta, le Méandre absorbe une infinité d'affluents dont les plus nombreux descendent du nord, mais dont les plus importants débouchent du sud, à travers les murailles escarpées et grisâtres du plateau carien. Ces derniers sont : le Dandola-Sou (Morsynos), qui vient des ruines d'Aphrodisias (Gheira) et rase celles d'Antioche (Tcherkess-Keuï); l'Ak-Tchaï (Harpasos), dont le principal affluent arrose la Tabène, c'est-à-dire la plaine de Tabæ (Davas), d'Apollonie-Salbacé (Médet) et d'Héraclée-Salbacé (Makouf), tandis que lui-même longe la ville de Bosdoghan, sort des montagnes au pied des ruines d'Harpasa (Arpas-Kalessi) et se jette dans le Méandre en face de Nasly, après un cours d'environ 120 kilomètres; le Tchinar-Tchaï (Marsyas), moins long que l'Harpasos, mais d'un volume beaucoup plus fort, parce que toutes les eaux de la partie centrale du massif carien convergent dans son lit.

Parmi les ruisseaux qui s'échappent du Mésogis et qui animent les sites de Mastaura (Mastavro), de Nysa (Eski-Hissar), d'Acaraca (Salabakli) et de Tralles (Aïdin), il suffira de citer le torrent de cette dernière ville, l'Eudon. A droite, le Méandre reçoit encore le Léthée (Dervend-Tchaï), qui descend du Pactyès et baigne les ruines de Magnésie (Tekkeh).

C'est à l'embouchure du Léthée, entre les rampes orientales du Thorax (Gumuch-Dagh) et les contreforts septentrionaux du Latmus (Bech-Parmak), que s'ouvre la troisième région du fleuve, le Delta. Le Méandre s'y divise en deux branches, dont l'une, à droite, passe au pied de Priène (Samsoun-Kaleh) et recueille les eaux du Mycale (Samsoun-Dagh), tandis que l'autre, à gauche, longe les sites de Myonte (Aouchar-Kalessi) et de Pyrrha (Sakiz-Bournou) [1] pour se réunir au premier chenal entre Milet (Palatia) et l'ancien îlot de Ladé, qui s'appelle aujourd'hui le mamelon de Patinotiki.

[1] Nous suivons Kiepert. Rayet (*Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 28-29) pense que Pyrrha se trouvait à Sertchin-Keuï.

Bien qu'à l'heure actuelle le delta du Méandre ne soit plus que solitude, il n'est pas impossible de reconstituer le spectacle grandiose qu'il offrait au voyageur, au négociant, au marin, lorsque sa plaine était encore un golfe, et que ses eaux hospitalières étaient sillonnées par les flottes de l'ancien monde. Quand on arrive, en effet, par mer, de Samos, la côte est tellement basse qu'on s'en approche à moins d'un mille sans l'apercevoir. La ligne violacée des vagues se recule au loin vers un horizon illimité, si bien qu'on a l'illusion de s'enfoncer dans une rade immense, et qu'on retrouve, à peu de chose près, l'image de l'antique décor :

« A gauche, la chaîne du Mycale, inondée de cette lumière à la la fois laiteuse et transparente que connaissent seuls ceux qui ont vu la Grèce, semble plonger dans l'eau ses escarpements d'un gris clair et chatoyant, sur lesquels l'ombre des ravins dessine des stries sombres. A droite, les falaises crayeuses du territoire milésien vont, en s'abaissant de plus en plus, mourir à la pointe rase du Posidion, invisible dans l'éloignement ; par derrière ces falaises, le mont Grion laisse voir ses pentes d'un vert sombre. Au milieu de la scène, le fier triangle du Latmos, semblable au fronton d'un temple, se découpe sur le bleu pâle du ciel. Ses contreforts septentrionaux laissent, entre eux et le Mycale, une ouverture largement béante par où le regard s'enfonce jusqu'aux cimes de la Mésogide, perdues dans les vapeurs de l'horizon [1]. »

Comme l'Hermus, le Méandre joue un double rôle : il met en rapport la côte avec les hauts plateaux, et il relie, par des vallées transversales, la moitié nord du triangle anatolique à la moitié sud. De ces vallées transversales, les unes, celles du cours supérieur, font communiquer le haut bassin de l'Hermus avec le haut bassin du Méandre ; les autres, notamment celles du Marsyas et du Lycus, ont plus d'importance encore.

La vallée du Lycus prolonge, au sud du Méandre, entre le massif carien et les Alpes de Phrygie, la tranchée faite, au nord du fleuve, entre ces mêmes Alpes et le Tmole, par le Cogamus. Ainsi, le Cogamus et le Lycus, quoique appartenant à des bassins distincts, se correspondent. Du point où leurs vallées coupent le sillon du Méandre, dans la plaine de Carura, quatre voies rayonnent : à l'ouest, la route du littoral ; à l'est, celle des hauts plateaux ; au sud, par le Cadmus, affluent du Lycus, et par le Cazanès, affluent de l'Indus, la route du pays lycien, avec bifurcation,

[1] Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 23.

d'un côté, vers la mer de Rhodes, de l'autre, vers le golfe de Pamphylie; au nord, la route de la Propontide, avec étape nécessaire à Sardes.

Quant à la vallée du Marsyas, ouverte dans le sens et en face du seuil de Magnésie, elle continue, à travers le plateau carien, la coupure qui sépare l'extrémité occidentale du Mésogis des prolongements orientaux du Mycale. C'est l'unique voie par où l'on puisse s'enfoncer au cœur de la Carie, jusqu'au pays de Zeus Stratios et d'Hécate Stratia, jusqu'à la ville sainte de Chrysaoris, qui devint, à l'époque macédonienne, Stratonicée, jusqu'au temple de Lagina [1]. Smyrne et Ephèse, Magnésie, Alabanda et Stratonicée occupent, sur la voie transversale de l'ouest, des positions équivalentes à celles de Sardes et de Philadelphie, de Carura, de Laodicée et de Thémisonium sur la voie transversale du centre.

[1] Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 10.

III

LES ROUTES ET LES FORTERESSES.

Aux voies naturelles qu'on vient de décrire sont intimement liées des voies historiques. Chacun des deux grands fleuves de l'Asie Antérieure livre passage à une route qui remonte son bassin, franchit les hauts plateaux et pénètre, à travers l'Anti-Taurus, dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. La première de ces routes, celle de l'Hermus ou du nord, nous est connue par Hérodote, qui la décrit sommairement et l'appelle route Royale parce qu'elle servait, dans l'empire des Akhéménides, aux relations officielles entre Suse et Sardes. C'est la plus longue et la plus ancienne. Quant à la seconde, celle du sud ou du Méandre, Strabon, d'après Artémidore, en expose très exactement le parcours [1].

Kiepert et Ramsay ont amplement démontré que la grande voie du nord ne datait pas de la période akhéménide. Elle remonte à une époque beaucoup plus ancienne, au temps où l'Asie Mineure subissait la loi de tribus sémitiques répandues depuis le Tigre jusqu'à l'Halys et depuis les gorges de l'Amanus jusqu'aux vallées du Pont. En effet, si les Perses avaient eux-mêmes créé la route, au lieu d'adopter le trajet du nord, que le besoin d'éviter le steppe lycaonien et la nappe salée du lac Tatta oblige à un détour immense, ils auraient préféré celui du sud, infiniment plus court et plus naturel. Pour qu'ils aient choisi un itinéraire coupant l'Halys, il faut qu'ils l'aient trouvé en usage et qu'ils

[1] Hérodote, V, 52 sqq.; Strabon, XIV, 2, 29. — Cf. de La Barre, *Remarques sur la route de Sardes à Suses décrite par Hérodote*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1729, t. VIII, p. 341-362; Kiepert, *Ueber die persische Königsstrasse durch Vorderasien nach Herodotos*, ap. *Monatsber. Berlin. Akad.*, 1857, p. 123-140; Ramsay, *The Royal Road*, dans son *Historical Geogr. of Asia Minor*, Londres, 1890, p. 27-35.

se soient conformés à des habitudes prises. On sait, en effet, que plusieurs de leurs chaussées n'étaient que la reproduction de voies assyriennes préexistantes [1].

La route Royale ne fut donc pas établie pour joindre Sardes à Suse, mais pour joindre Sardes à un centre politique plus ancien, celui de Ptéria. On s'accorde à reconnaître dans Ptéria, aujourd'hui Boghaz-Keuï, l'une des plus importantes métropoles de l'Anatolie primitive [2]. Ses ruines, de style hétéen, ses bas-reliefs, taillés dans le roc, en témoignent [3]. Elle devint, à un moment donné, la capitale d'un grand peuple, de race sémitique, celui des Leucosyriens ou Syriens Blancs, dont l'hégémonie rayonna sur la presque totalité de la péninsule [4]. Ce fut en vue d'assurer leur domination sur l'Asie Antérieure que les maîtres des hauts plateaux ouvrirent, de l'Halys au littoral méditerranéen, la voie qui s'appela dans la suite route Royale, mais qui mériterait

[1] Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 27.

[2] L'identité de Ptéria et de Boghaz-Keuï, déjà prouvée par Texier (*Asie Mineure*, p. 607 sqq.), a été de nouveau démontrée par Ramsay (*Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 33).

[3] Pour Sayce (*The Monuments of the Hittites*, ouvrage résumé dans *Les Hétéens*, éd. Ménant, p. 84 sqq.), toutes les sculptures rupestres qui se succèdent depuis la Syrie du Nord jusqu'à l'Ionie, et dont les personnages sont caractérisés par la tunique courte, le bonnet pointu et les bottes recourbées à la poulaine, sont l'œuvre des Hétéens. Contrairement à cette théorie, G. Hirschfeld, dans ses *Paphlagonische Felsengräber*, Berlin, 1885, et dans un autre livre intitulé *Die Felsenreliefs in Kleinasien und das Volk der Hittiter*, Berlin, 1887, n'admet pas de relation entre les monuments du bassin de l'Halys et ceux de la vallée de l'Oronte. Mais il est à son tour réfuté par Ramsay (*Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 38) qui, sans méconnaître les différences de style offertes par les deux séries de monuments, est encore plus frappé de leurs ressemblances et de leur connexité. Cette opinion est aussi la nôtre. Nous répartirons volontiers, avec Ramsay, les monuments dits hétéens en deux groupes : le groupe ptérien, remontant à l'époque où Ptéria était la capitale d'un empire dont la Syrie du Nord formait l'une des annexes; puis, le groupe syrien, constitué postérieurement à l'autre, quand Ptéria cessa d'être une capitale d'empire, et quand les anciennes provinces soumises à son hégémonie reprirent chacune leur indépendance (Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 703). Au premier groupe se rattachent la plupart des monuments qui bordent la route Royale; au second, la plupart de ceux qui avoisinent la route d'Artémidore.

[4] Hécatée, *F. H. G.*, t. I, p. 13, fr. 194; Hérodote, I, 72; Strabon, XVI, 1, 2; Plutarque, *Lucullus*, 23, 5: Denys le Périégète, v. 970-972. Sur Ptéria, en tant que capitale, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 656; sur les Syriens Blancs et leur caractère sémitique, cf. *ibid.*, t. IV, p. 783 sqq. Tous les textes relatifs aux Leucosyriens ont été réunis par Nöldeke, Ἀσσύριος, Σύριος, Σύρος, ap. *Hermes*, t. V, 1871, p. 443-468.

d'emprunter à ses créateurs le nom de route Ptérienne ou Leucosyrienne.

Comme cette route fut, depuis les temps les plus reculés jusqu'au renversement des Mermnades, la grande artère des échanges entre le monde grec et le monde transtaurique, comme à ce titre elle exerça une influence considérable sur les destinées de l'Etat lydien, il importe d'en préciser très exactement le trajet. Quatre séries de sources, les témoignages classiques, les traditions religieuses, les monuments figurés, les types monétaires, nous permettent de tenter cette reconstitution.

Hérodote fait seulement connaître la direction générale de la route : elle traverse, dit-il, la Lydie, la Phrygie, l'Halys, la Cappadoce [1]. Ces données sont bien vagues. Mais à elle seule la mention de l'Halys prouve que la voie leucosyrienne passait au nord et non au sud du steppe lycaonien. C'est là une première indication. Un texte de Plutarque, dont Gustave Hirschfeld a dernièrement signalé l'importance [2], nous en fournit une seconde. En 464 [3], Thémistocle, quittant Suse, où il était resté un an près d'Artaxerxès, se dirigea vers la côte de la mer Egée. Comme il arrivait dans la haute Phrygie, le satrape de la province, Epixyès, sachant que le voyageur couchorait à *Léontocéphale* [4], aposta des Pisidiens pour l'y assassiner. Mais Thémistocle, prévenu en songe par la mère des dieux d'avoir à se garer de la *Tête-de-Lion* [5], se hâta d'abandonner la grande route [6], de prendre un chemin de traverse [7] et de fuir en hâte jusqu'à la nuit. Il ressort clairement de ce récit que Léontocéphale était une des stations de la route du nord. Or, cette place, l'une des plus fortes de la Phrygie, suivant la définition d'Appien [8], est, à n'en pas douter, la moderne Afioum-

[1] Hérodote, V, 52. Quand Aristagoras de Milet fait voir, sur une carte, à Cléomène de Sparte, les nations qui s'échelonnent entre la mer et Suse, il les énumère dans l'ordre où elles se succèdent le long de la route Royale : Ioniens, Lydiens, Phrygiens, Syriens de la Cappadoce (*ibid.*, V, 49).

[2] G. Hirschfeld, *Berlin. philolog. Wochenschrift*, t. XI, n° 44, 31 octobre 1891, col. 1386-1387.

[3] Sur la chronologie des dernières années de Thémistocle, voir Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 159-161.

[4] Plutarque, *Thémistocle*, 30, 1 : « Ὅταν ἐν τῇ καλουμένῃ πόλει Λεοντοκεφάλῳ γενόμενος καταυλισθῇ. »

[5] Plutarque, *ibid.*, 30, 2 : « Ὑστέρει κεφαλῆς Λεόντων. »

[6] Plutarque, *ibid.*, 30, 3 : « Τὴν μὲν λεωφόρον ἀφῆκεν. »

[7] Plutarque, *ibid.*, 30, 3 : « Ἑτέρᾳ δὲ περιελθών. »

[8] Appien, *Mithridate*, 19 : « Λεόντων κεφαλή, ὃ τῆς Φρυγίας ἐστὶν ὀχυρώτατον χωρίον. »

Kara-Hissar, dont le formidable roc, élevé d'environ 300 mètres au-dessus de la plaine environnante, est encore recouvert de tours, de remparts et de bastions [1]. Voici donc une étape qu'on peut regarder comme déterminée.

Entre cette étape et l'Halys, la présence de certains rites curieux, particuliers aux civilisations orientales, nous aide à fixer un nouveau point de repère. Il est très frappant qu'à Pessinonte le porc était regardé comme impur, alors que dans la partie occidentale de l'Asie Mineure, il jouait un rôle considérable dans le culte aussi bien que dans l'alimentation [2]. On a tout lieu de voir, avec Ramsay, dans cette horreur sémitique du porc, une trace de la domination exercée par les Syriens de la Ptérie [3]. Il en est de même de la castration volontaire que pratiquaient, à Pessinonte, les prêtres de Cybèle [4] : c'est un usage purement sémitique et qui fut introduit dans la vallée du Sangarius par les Syriens Blancs [5]. Ptéria, comme les deux Comana, Comana de Cappadoce et Comana Pontique, formait, selon toute apparence, un Etat à constitution sacerdotale, une cité sainte, que gouvernait un grand-prêtre, et dont les habitants étaient voués au culte de l'un de ces couples divins, où deux personnages, de sexe différent, symbolisent les deux modes de la puissance génératrice [6]. Cette organisation se retrouve à Pessinonte, fameuse par son culte de Cybèle et d'Atys, par ses Galles eunuques, servants de la déesse, par l'autorité de son pontife-roi [7]. Il est évident qu'un foyer religieux de cette importance n'a pu se développer à l'écart; on n'en conçoit la prodigieuse fortune que si on le suppose établi sur une grande voie de passage, comme était la route Ptérienne. La même argu-

[1] G. Hirschfeld, *Berlin. philolog. Wochenschrift*, t. XI, n° 44, 31 octobre 1891, col. 1387. Cf. Texier, *Asie Mineure*, p. 429.

[2] Pausanias VII, 17, 10. Cf. Strabon, XII, 8, 9.

[3] Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 32. Autres habitudes sémitiques des Syriens de Cappadoce : la circoncision (Hérodote, II, 104, 3) et la prostitution sacrée (Strabon, XII, 3, 36).

[4] Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 86.

[5] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 217, qui ajoute : « On en peut dire autant du phallus que Phrygiens et Lydiens dressaient sur leurs tombes. » La représentation du phallus tient une grande place dans les monuments de l'art syro-cappadocien (*ibid.*, t. IV, p. 385, 646, 653).

[6] Perrot, *ibid.*, t. IV, p. 650. Sur la constitution sacerdotale des villes de la Ptérie, cf. *ibid.*, t. IV, p. 685; sur la constitution sacerdotale des deux Comana, voir Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 170 sqq. Voir encore Babelon, *Sur la numismatique des villes d'Asie Mineure qui ont porté le nom de Comana*, ap. *Rev. numismatique*, t. IV, 1886, p. 439-451.

[7] Strabon, XII, 5, 3.

mentation s'applique à Satala, petite ville située entre Léontocéphale et l'Hermus, au cœur de la Katakékaumène. Consacrée, elle aussi, à un couple divin, celui d'Artémis-Anaïtis et de Mên-Sabazios, elle était la capitale religieuse de la Méonie, situation privilégiée qui tenait probablement à ce que Satala, comme Pessinonte, marquait une des principales stations de la route Royale [1].

Ce qui, mieux encore que les cultes, nous révèle la marche suivie par les Syriens Blancs, depuis les hauts plateaux jusqu'aux ports de l'Ionie, ce sont les monuments rupestres ou tumulaires qu'ils ont laissés et qui s'échelonnent, à de fréquents intervalles, entre l'Halys et la Méditerranée. On peut répartir ces monuments en trois groupes : le groupe oriental ou ptérien ; le groupe central ou phrygien; le groupe occidental ou du Sipyle. Le premier est caractérisé par un sanctuaire, celui de *Iasli-Kaïa*, où des « Panathénées barbares » se déroulent sur un « labyrinthe de rochers » [2]; par un palais à sphinx gigantesques, celui d'*Euiuk*, bourgade dans laquelle nous inclinerions à voir la Teiria d'Hécatée [3]; enfin, par une nécropole, celle d'*Aladja*. Dans le second, toute une cité anonyme, pratiquée à plein roc, sur les flancs d'une falaise et au sommet d'un plateau, occupe le centre d'un vaste ensemble de ruines qu'on peut appeler le district de Midas, d'un nom qui se lit sur la façade du plus considérable de ses monuments [4]. Le troisième se compose d'une figure de Cybèle sculptée sur les

[1] Cf. Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 30 et 131. Sur le culte de Mên en Méonie, voir Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 668, et Le Bas-Reinach, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, p. 43, pl. 55. Il est question, dans ce dernier passage, du bas-relief rupestre de Hammamli.

[2] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 652; Th. Reinach, *Mithridate*, p. 19.

[3] Hécatée, *F. H. G.*, t. I, p. 13, fr. 194 : « Τείρια, πόλις Λευκοσύρων. » Si l'on rapproche le mot leucosyrien τείρια du mot lydien τείρα, qui veut dire *ville forte*, *acropole*, *château* (voir plus haut, p. 16), et si l'on réfléchit à l'étroite parenté qui unissait les Syriens de l'Halys aux Lydiens de l'Hermus, on regardera volontiers les deux termes comme identiques. En ce cas, Teiria étant la *ville* par excellence des Leucosyriens, ne peut être cherchée que parmi les grandes places de la région, et, puisqu'il est sûr que Ptéria se trouve à Boghaz-Keuï, on ne voit guère que les ruines d'Euiuk qui puissent convenir à Teiria. Teiria et Ptéria formeraient, dans notre hypothèse, un de ces couples de villes à terminaisons assonantes, comme on en peut signaler d'autres sur le parcours même de la route Royale. Telles sont, par exemple, les deux localités voisines de Téménothyræ et Griménothyræ.

[4] Sur le tombeau de Midas, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 82 sqq.; sur la cité anonyme, cf. *ibid.*, t. V, p. 146 sqq.

rampes du Sipyle, à l'est de Magnésie, et de deux images rupestres, figurant des guerriers et accompagnées d'hiéroglyphes, qui se trouvent dans la passe de Kara-Bel, près de Nymphi [1]. Chacun de ces groupes communique avec les autres par des chaînons intermédiaires : entre les monuments de la Ptérie et ceux de Yapouldak, de Bakchich, de Bey-Keuï [2], se dresse, à égale distance de l'Halys et du Sangarius, sur le chemin d'Ancyre à Pessinonte par Gordium, l'imposante forteresse de Ghiaour-Kalessi [3]. Plus loin, entre le canton de Midas et la petite capitale religieuse de la Katakékaumène, un premier tumulus, situé dans la vallée du Hammam-Sou ; un second, qui se trouve au sud-ouest d'Islam-Keuï ; un troisième, voisin d'Ouchak, sont comme autant de jalons qui marquent le tracé de la route Royale [4].

On peut, croyons-nous, demander une dernière série d'informations à la numismatique. S'il est vrai, comme le pensent bon nombre d'érudits, que les fabuleuses Amazones désignent tout simplement les prêtresses armées de la grande déesse, hétéenne ou leucosyrienne, dont le culte s'est propagé depuis les deux Comana jusqu'à Ephèse, en traversant Ptéria et Pessinonte ; s'il est vrai que les villes mentionnées comme ayant eu pour fondatrices ou pour éponymes ces hiérodules guerrières, doivent, sinon leur établissement, du moins leur importance, aux tribus sémitiques de la Cappadoce [5], on conçoit qu'une liste des localités où s'étaient maintenues des légendes amazoniennes soit de nature à fournir de nombreux et inappréciables indices sur l'œuvre des Syriens Blancs [6]. Or, lorsqu'on examine le catalogue de ces villes, tel que l'a dressé Klügmann, à l'aide des textes et des médailles [7], on est

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 742 sqq.

[2] Au sud de ce dernier village, dans un défilé, Ramsay fouilla un tumulus où il découvrit une inscription à hiéroglyphes cappadociens (Perrot, *ibid.*, t. V, p. 82).

[3] Perrot, *ibid.*, t. IV, p. 714.

[4] Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 30.

[5] Sur ce point, voir Otfried Müller, *Die Dorier*, 2e éd., 1844, t. I, p. 393 sqq.; Bergmann, *Les Amazones dans l'Histoire et dans la Fable*, Colmar, 1858; Mordtmann, *Die Amazonen*, Hanovre, 1862; Sayce, *Les Hétéens*, éd. Ménant, p. 81 sqq.; Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e éd., 1886, p. 145; Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, 1887, p. 46.

[6] On notera que les Amazones des monnaies tiennent généralement la bipenne, la hache à deux tranchants, qui était l'arme symbolique et sacrée des Héraclides, dynastie de caractère sémitique dont nous signalerons, plus d'une fois, les affinités avec les Syriens de la Cappadoce.

[7] Klügmann, *Ueber die Amazonen in den Sagen der kleinasiatischen*

frappé du rapport que présente leur situation géographique avec la direction jusqu'ici reconnue par nous à la route Royale.

Les cités amazoniennes forment en effet trois groupes : les unes, comme Milet, Ephèse, Smyrne, Phocée, Cymé [1], sont les ports où aboutissaient et d'où s'exportaient les marchandises venues par les caravanes du continent. Autour de Cymé, qui fut longtemps la principale tête de ligne de la route Royale, les stations amazoniennes, Temnos, Ægæ, Myrina, Gryneion, Elæa, Pitane, Pergame, Mytilène [2], se pressent avec une multiplicité significative. Dans la seconde série, les villes amazoniennes se répartissent sur les voies transversales qui prolongent et complètent le réseau ptérien. C'est ainsi que sur la route de la Pamphylie à la Propontide, nous trouvons plusieurs places amazoniennes d'une extrême importance stratégique et commerciale, à savoir, dans la partie sud, le long de la frontière phrygienne, Cibyra, puis, Héraclée-Salbacé, celle-ci un peu à l'écart, vers l'ouest, non loin du grand

Städte, ap. *Philologus*, t. XXX, 1870, p. 524-556. Sauf d'assez rares exceptions, par exemple à Mostène, où le type amazonien figure sur des monnaies autonomes (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 89, nos 482 et 484), les pièces amazoniennes sont postérieures à l'établissement de l'Empire romain par Auguste. Mais il va de soi que si le type amazonien prévalut alors, ce fut par suite de la persistance des traditions locales. Klügmann (*op. cit.*, p. 527) suppose qu'au temps des successeurs d'Alexandre, alors que d'innombrables villes furent bâties ou changèrent de nom, les historiens grossirent à plaisir la liste des cités amazoniennes. Peut-être, en effet, quelques établissements, attribués par Appien aux Amazones, rentrent-ils dans cette catégorie (Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 44, n. 4). Mais, somme toute, nous ne pensons pas qu'il y ait, de ce chef, beaucoup d'éliminations à faire. Aussi compléterons nous le catalogue de Klügmann.

[1] Types d'Amazones sur des monnaies d'alliance de Smyrne avec Milet (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. III, p. 231, n° 1294); d'Ephèse avec Smyrne (*ibid.*, t. III, p. 94, n° 259, et *Suppl.*, t. VI, p. 133, n° 365, et p. 134, n° 366); de Pergame avec Cymé (Id., *Suppl.*, t. V, p. 433, n° 955, et *Descr.*, t. II, p. 597, n° 554); Amazones à Phocée (Id. *Suppl.*, t. VI, p. 293, n° 1355, et p. 294, n° 1357).

[2] Monnaies amazoniennes de Temnos (Mionnet, *Suppl.*, t. VI, p. 41, n° 258) et de Pergame (Id., *ibid.*, t. V, p. 433, n° 955, et *Descr.*, t. II, p. 597, n° 554); la bipenne à Ægæ (Id., *Descr.*, t. III, p. 3, n° 9) et à Pitane (Id., *ibid.*, t. II, p. 627, n° 722). Pour Myrina, Gryneion et Mytilène, voir Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 43. La monnaie amazonienne que Mionnet (*Descr.*, t. IV, p. 11, n° 57) et Eckhel (*Doctr. Num.*, t. III, p. 93) rapportaient à une prétendue ville d'Asia, n'est autre qu'une monnaie d'alliance de Smyrne avec Thyatire (Muret, *Monnaies de Lydie*, ap. *Rev. numismatique*, t. I, 1883, p. 383).

seuil de Tchoukour-Keuï, enfin, Hiérapolis et Tripolis; [1] dans la section nord, en Lydie, l'antique cité qui reçut des Macédoniens l'appellation de Thyatire, après avoir longtemps porté le nom assyrien de Sémiramis [2]. A Thyatire, il faut joindre sa voisine Alloeira ou Agroeira, qui devint Attaléa sous les rois de Pergame [3]. Sur d'autres routes transversales, allant de l'Hermus au Méandre, nous citerons, entre Téménothyræ et Tripolis, la ville amazonienne de Blaundos; entre Acmonia et Peltæ, celle d'Euménia; entre Kidyessos et Apamée, celle de Brouzos [4]. Plus à l'est, sur la route de Brousse à Koniah, par Afioum-Kara-Hissar, Cotiæum, aujourd'hui Koutahia, fut également un grand marché leucosyrien [5]; de même Sinope et Amisos, qui gardent l'issue de la voie joignant Tarse à la mer Noire par la Ptérie [6]. Quant à la troisième et dernière catégorie des villes amazoniennes, elle correspond au tracé même de la route Royale : Nous relevons, dans cette liste, Ancyre de Galatie, Trajanopolis, qui est le nom romain de Griménothyræ [7], Bagis, Tabala, Méonia, Sardes, Mostène, Magnésie du Sipyle [8].

[1] Amazones ou symboles amazoniens à Cibyra (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 260, n° 387, et Waddington, *Rev. numismatique*, t. XVI, 1851, p. 165); à Héraclée-Salbacé (Waddington, *ibid.*, p. 242): à Hiérapolis (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 298, n° 592, et Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 401, n° 106 a, et p. 403, n° 112); à Tripolis (Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 393, n° 521, et *Suppl.*, t. VI, p. 556, n°s, 573, 574, 577, et p. 557, n° 578). Au même groupe, on peut rattacher Antioche du Méandre, dont les monnaies portent la *pelta* (Id., *Descr.*, t. III, p. 315, n° 65).

[2] Etienne de Byzance, s. v. Θυάτειρα. — Médailles amazoniennes de Thyatire (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 162, n° 930, et p. 175, n° 1008; Eckhel, *Doctrina Numorum*, t. III, 2° éd., p. 122).

[3] Etienne de Byzance, s. v. Ἀττάλεια. — Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 13, n° 67.

[4] Amazones sur les monnaies de Blaundos (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 22, n° 113); d'Euménia (*ibid.*, t. IV, p. 294, n° 571); de Brouzos (Ramsay, *B. C. H.*, t. VI, 1882, p. 512). Euménia est de fondation pergaménienne, mais elle occupe la place d'une cité ou bourgade plus antique.

[5] Type d'amazone à Cotiæum (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 274, n° 459).

[6] Sinope, colonie amazonienne, Andron de Téos, *F. H. G.*, t. II, p. 348, fr. 2 (cf. H. de La Ville de Mirmont, ap. Apollonios de Rhodes, *Les Argonautiques*, 1892, p. 291). Numismatique amazonienne d'Amisos (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. II, p. 392, n° 28).

[7] Sur ce point, voir S. Reinach, *Rev. Etudes grecques*, t. III, 1890, p. 58 sqq.

[8] Monnayage amazonien d'Ancyre (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, p. 378, n° 21, et p. 387, n° 84). Imhoof-Blumer (*Monnaies grecques*, p. 393, n° 60) publie une autre monnaie amazonienne d'une seconde

Il est facile maintenant, en rapprochant les données qui précèdent, de reconstituer dans son ensemble le parcours de la route Ptérienne. La tête de ligne était Sardes. De là, trois embranchements partaient vers la côte. Le premier descendait l'Hermus, côtoyait le Sipyle, passait à Mostène (Tchoban-Isa), puis, au pied du roc où est gravée la figure de Cybèle, connue sous le nom de Niobé [1], longeait Magnésie et aboutissait à Cymé, qu'un chemin annexe reliait à Phocée. Le second s'engageait entre le Sipyle et le Tmole, remontait la vallée de Nymphi et finissait à Smyrne [2]. Près de Nymphi, il laissait, à gauche, dans le défilé de Kara-Bel, le long d'une route allant à Métropolis, deux sculptures rupestres avec hiéroglyphes, dont l'une est le pseudo-Sésostris d'Hérodote [3]. Le dernier tronçon franchissait le Tmole, descendait le Caystre, gagnait le pied du Mésogis, probablement à Tyra, côtoyait, dans cette hypothèse, l'escarpement qui porte le tumulus de Bélévi et se terminait à Ephèse [4].

A l'est, vers l'intérieur, la route Royale passait à Méonia (Menneh), à Satala (Sandal), à Coloé (Koula), à Tabala (Davala), à Bagis (Sirghé), à Téménothyræ (Ouchak), à Griménothyræ (Ghiaour-Euren). Elle coupait ensuite le district d'Acmonia (Ahat-Keuï) où sa principale étape était Kéramon-Agora (Islam-Keuï). Puis, elle gagnait Kidyessos (Gieukdjé-Euiuk) et Léontocéphale (Afioum-Kara-Hissar), d'où elle envoyait sur Cotiæum

Ancyre, Ancyre de Phrygie, qui semble, comme sa voisine Synaos (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 363, n° 953 et p. 364, n° 959), avoir adopté le type de l'Amazone par imitation avec l'Ancyre du pays galate. Amazones sur les monnaies de Trajanopolis (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 374, n° 1016, et Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 414, n° 167); de Bagis (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 18, n° 92); de Tabala (Id., *ibid.*, p. 145, n° 824); de Méonia (Id., *Suppl.*, t. VII, p. 366, n° 227); de Sardes (Id., *Descr.*, t. IV, p. 124, n° 706); de Mostène (Id., *ibid.*, p. 89-92, n°s 482, 484-486, 488-490, 493, 495-498; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 387, n° 20); de Magnésie du Sipyle (Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 77, 79, 82, n°s 418, 431 et 450).

[1] Elle est décrite dans Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 752-759.

[2] Plusieurs bornes milliaires, datant de l'époque romaine, jalonnent encore cette section de la route (Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n°s 8 et 9).

[3] Hérodote, II, 106; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 742-752.

[4] Hérodote, V, 54, donne formellement la route de Sardes à Ephèse comme une annexe de la route Royale (Cf. *ibid.*, V, 100, 2). De son temps, pour aller d'Ephèse à Suse, on ne passait pas, comme on le fit au temps d'Artémidore, par Tralles, Carura et Célènes, mais par Sardes et la route du Nord. Au temps de Tavernier, les caravanes à destination d'Alep prenaient de même au nord, et ne rejoignaient la route du Sud que dans la plaine de Boloveden (Polybotus).

(Koutahia) un embranchement qui traversait la plaine d'Altyn-Tach à Bech-Karich-Euiuk [1]. Ici, Ramsay donne comme un des tracés possibles de la route l'itinéraire Islam-Keuï, Bech-Karich-Euiuk, Bey-Keuï, Bakchich, Yapouldak et la cité anonyme du district de Midas [2]. Ce trajet nous semble inadmissible. Tous les voyageurs qui ont parcouru la nécropole de Midas savent par expérience combien cette région est montagneuse, découpée, sauvage [3]. Une grande voie commerciale, administrative et militaire comme celle de Sardes à Suse ne pouvait s'engager dans ces gorges sombres, dans ces vallées étroites aux détours sans fin. A notre avis, la route Ptérienne longeait la partie méridionale de cette âpre contrée de manière à en desservir les centres politiques ou religieux; mais elle n'y pénétrait pas. De Léontocéphale elle se dirigeait probablement vers Orcistos (Alekian) en traversant le carrefour où les Macédoniens établiront, plus tard, leur colonie de Docimion (Itcha-Kara-Hissar). A partir d'Orcistos, elle montait obliquement vers Pessinonte (Bala-Hissar), Gordium (Yeurmé) et Ancyre (Angurieh), d'où elle courait d'ouest en est par Tavium (Nefez-Keuï) jusqu'à Ptéria.

Si, pour déterminer le parcours de la route Royale, il faut user de conjectures et d'inductions, nous possédons, sur le tracé de la voie du sud, un texte qui nous dispense d'hypothèses. C'est le passage où Strabon, d'après Artémidore, énumère les principales stations de la route des Indes. De la côte au mont Argée, les étapes sont les suivantes :

1re section (Lydie et Carie) : Ephèse (Ayasoulouk), Magnésie du Méandre (Tekkeh), Tralles (Aïdin), Nysa (Eski-Hissar), Antioche (Tcherkess-Keuï), Carura (district de Sara-Keuï).

2e section (Phrygie) : Laodicée du Lycus (Eski-Hissar), Apamée (Dinéir), Métropolis (Tatarlu), Khélidonia (Karadilli), Holmi (Tchaï-Keuï).

3e section (Parorée) : Philomélium (Ak-Scheïr), Tyriæum (Ilghun).

4e section (Lycaonie) : Laodicée-Katakékaumène (Ladik), Coropassus (district de Sultan-Khan).

5e section (Cappadoce) : Garsaoura (Ak-Seraï), Soandus (Nem-Scheïr), Sadacora (Indjé-Sou), Mazaca (Kaisarieh) [4].

[1] Un grand tumulus avoisine le village et lui donne son nom.
[2] Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 30-31.
[3] Nous l'avons explorée, mon ami Fougères et moi, en octobre 1886.
[4] Strabon, XIV, 2, 29.

La route des Indes, telle que la décrit Artémidore, est une création de l'époque macédonienne. Elle a ceci de particulier qu'au lieu de s'infléchir comme la route Royale de manière à éviter les espaces incultes, elle coupe en droite ligne le steppe lycaonien. C'est, de toute évidence, une route née d'un besoin de communications rapides. Avant que la route des Indes fût ouverte, il existait bien, dans cette partie de la péninsule, une ligne de passage. Mais cette ligne, dont on détermine le parcours à l'aide des monuments de style hétéen qui la bordent, était une de ces voies que créent le caprice des échanges et le hasard des habitudes. Lorsqu'on cherche à réunir les stations qui la composent, Kiz-Hissar (Tyane), Ibriz et Boulgar-Maden (au sud de Cybistra), Fassiler (au sud-est du lac Coralis), Eflatoun-Bounar (sur la côte orientale du même lac), Koniah (Iconium), Kosli-Tolu (entre Laodicée-Katakékaumène et Tyriæum) [1], le chemin qu'on trace de la sorte n'offre aucun des caractères propres à une grande artère continentale. On ne peut y voir qu'une série de voies locales mises bout à bout. La création de la route des Indes consista précisément dans la substitution d'un itinéraire systématique et direct aux tracés longs et irréguliers qui couraient en zig-zag le long de la bordure septentrionale du Taurus.

On ne sait à quelle date précise en rapporter la fondation. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans son ensemble et en tant que voie officielle destinée à remplacer la route Ptérienne, elle n'est pas antérieure aux Séleucides. Mais il va de soi que, partiellement et pratiquement, elle fut de très bonne heure en usage. Un vers d'Hipponax, où il est question du mauvais grec parlé par les boulangers phrygiens à Milet [2], permet de croire qu'au temps des Mermnades la section inférieure, celle qui mène normalement de la Phrygie à l'embouchure du Méandre, était déjà ouverte. La seconde section, celle qui va des sources du Méandre à son confluent avec le Lycus, nous apparaît en pleine activité dès le commencement du cinquième siècle. C'est par là que passe Xerxès dans sa marche sur Athènes [3]. Quant aux sections suivantes, elles n'existaient sans doute pas en 481, car, pour aller de Critalle, en Cappadoce, à Célènes, en Phrygie, le grand roi traversa l'Halys, ce qui implique, s'il n'y a pas d'erreur dans le récit d'Hérodote,

[1] Sur les monuments dits hétéens de la Lycaonie méridionale, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 723-742.

[2] Hipponax, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. II, 1866, p. 765, fr. 46.

[3] Hérodote, VII, 26-30.

que l'armée perse suivit la route Royale, la seule des deux qui coupe le fleuve. En 404, on constate un nouveau progrès dans le tracé du sud. Alcibiade, se rendant à la cour d'Artaxerxès, s'arrête dans une bourgade phrygienne du nom de Mélissa. Il y est surpris et assassiné. Si le village de Baljik-Hissar, situé entre Synnada (Tchifout-Cassaba) et Métropolis (Tatarlu), marque, comme le pensé très justement Ramsay, l'emplacement de Mélissa [1], il en résulte que l'Athénien, pressé d'atteindre Suse, évitait la route du nord, trop longue, trop étroitement surveillée par les satrapes ses ennemis, et cherchait à sortir de la péninsule par une voie moins fréquentée, plus courte, où il se flattait, sans doute, de voyager inaperçu. Cette voie est évidemment celle du sud. Ainsi, de ce fait qu'Alcibiade meurt près de Métropolis, l'une des stations qu'Artémidore place sur la grande ligne des Indes, on peut conclure qu'il y avait, dès la fin du cinquième siècle, entre la mer Egée et l'Euphrate, une route non politique, distincte de la route Royale et très probablement conforme, dans son tracé général, à la route du sud décrite par Strabon.

Un grand nombre de routes secondaires aboutissaient aux deux principales et les faisaient communiquer entre elles [2]. Quatre de ces routes ont une valeur particulière. C'est d'abord la grande voie transversale de l'est, celle qui va de Sinope à Tarse par la Ptérie et Ptéria, Tyane et les portes de Cilicie.

C'est, d'autre part, ce que nous appellerons la grande route latérale au plateau lycaonien, c'est-à-dire la route de Cotiæum à Iconium. Elle traverse la plaine de Caystroupédion et rejoint près de Polybotus (Boloveden), à Holmi (Tchaï-Keuï), la route d'Artémidore.

Puis, vient la grande route transversale du centre, celle de la Propontide au golfe de Pamphylie par les vallées du Cogamus et du Lycus, route si importante que le gouvernement lydien y avait mis un bornage. Une stèle, fixée par Crésus à Cydrara, dans le district actuel de Sara-Keuï, y déterminait la frontière de trois

[1] Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 36. D'une part, l'adjectif *baljik* dérivé de *bal*, qui signifie *miel*, n'est que la transcription turque de μέλισσα; d'autre part, Athénée (XIII, 34, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 77) assigne à Mélissa une situation qui concorde parfaitement avec celle de Baljik-Hissar : « Εἴδομεν δὲ καὶ ἡμεῖς τὸ ἐν Μελίσσῃ τοῦ Ἀλκιβιάδου μνῆμα, ἐκ Συνάδων εἰς Μητρόπολιν ἀφικνούμενοι. » L'identité de Baljik-Hissar et de Mélissa est acceptée par G. Hirschfeld, *Berlin. philolog. Wochenschrift*, t. XI, n° 43, 24 oct. 1891, col. 1355.

[2] Sur ces routes, nombre de stations appartiennent à la nomenclature macédonienne. Mais elles occupent des emplacements anciens.

provinces : Lydie, Carie et Phrygie [1]. Il se peut que cette borne ait également servi à évaluer les distances parcourues depuis la capitale. Les principales étapes de la route étaient, au sud de Sardes :

Philadelphie (Ala-Schéïr), Callatabi (Ineh-Gheul), Tripolis (Yénidjé-Keuï), Cydrara (Sara-Keuï) ou Hiérapolis (Pambouk-Kalessi) [2], Laodicée du Lycus (Eski-Hissar), Thémisonium (Karayuk-Bazar), Cibyra (Khorsoum) et Attaléa de Pamphylie (Adalia) ;

Au nord de Sardes :

Thyatire (Ak-Hissar), Attaléa de Lydie (Gurduk-Kaleh), Gergithe (Ghelembeh) [3], Hadrianothéræ (Balikesser), Pœmanène (Manias) [4] et Cyzique (Balkiz).

De Thyatire, un embranchement, dirigé sur Pergame, atteignait à Nacrasa (Bakir) une route venue de Magnésie (Manisa) par Apollonis (Palamout), tandis qu'un autre, détaché d'Attaléa, se réunissait au premier à Germé (Somah), après avoir traversé Acrasos (Elezler), Stratonicée du Caïque (Sélédik) et Sandaina (Tchaudir).

La dernière grande route transversale est celle de l'ouest, celle qui va de Phocée (Fotcha) à Physcus (Mermeridjeh), c'est-à-dire du golfe de Smyrne à la mer de Rhodes, par Sillyos (Tchikli), Smyrne (Izmir), Métropolis (Yéni-Keuï), Ephèse (Ayasoulouk), Magnésie (Tekkeh), Tralles (Aïdin), Alabanda (Arab-Hissar), Lagina (Lakina) et Stratonicée de Carie (Eski-Hissar).

Si l'on examine cette nomenclature et si l'on compare le vocabulaire géographique moderne à l'ancien, on verra que très souvent le premier conserve l'autre. Ainsi, dans l'onomastique de la route du nord :

[1] Hérodote, VII, 30, 2.

[2] On devait passer indifféremment par Hiérapolis, le long des Alpes de Phrygie, ou par Cydrara, le long du Salbacus.

[3] Une dédicace, trouvée à Ghelembeh et rédigée par des soldats de passage, en marche vers la Chersonnèse de Thrace (Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3568), prouve que cette petite ville, dont le col fait communiquer le bassin du Caïque avec celui du Macestus, était un lieu d'étape. Les soldats qui s'y arrêtèrent venaient de Pacaleia, c'est-à-dire de l'immense plaine située à l'est d'Amorium (Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 231). Ils avaient dû suivre la route Royale jusqu'à Sardes, où ils avaient bifurqué sur Gergithe. Les caravanes allant de Brousse à Smyrne passent également par Ghelembeh (Thévenot, *Relation d'un Voyage fait au Levant*, Paris, 1665, p. 172).

[4] Sur ce point, voir Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, add., n° 1761.

Fotcha et Manisa = Phocée et Magnésie, Izmir et Nif = Smyrne et Nymphi, Tireh = Tyra, Sart = Sardes, Menneh = Méonia, Sandal = Satala, Koula = Coloé [1], Davala = Tabala, Ghiaour-Euren = Griménothyræ, Gieukdjé-Euiuk = Kidyessos, Angurieh = Ancyre;

Pour l'itinéraire du sud :

Karadilli = Khélidonia et Ladik = Laodicée ;

Sur les voies transversales :

Sinob = Sinope, Tersous = Tarse, Koutahia = Cotiæum, Boloveden = Polybotus, Iconium = Koniah, Adalia = Attaléa, Tchikli = Sillyos, Lakina = Lagina.

La persistance des noms anciens prouve que, malgré les guerres, les invasions et les bouleversements de toute sorte, la plupart des stations antiques ont maintenu, sans interruption, leur importance à travers les siècles [2].

On le conçoit aisément. Ce qui avait provoqué la création de ces villes, c'étaient les besoins du commerce, les nécessités du transit entre la côte et les hauts plateaux, les exigences particulières au transport des marchandises par caravanes. Les caravanes suivent des itinéraires fixes où l'emplacement des haltes

[1] D'après Tchakyroglou (*Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XVI, 1891, p. 136-137), le nom ancien de Koula serait, non pas Coloé, mais Pyrgos. Nous discuterons la question en appendice. Il nous suffira de faire observer ici que le mot turc Koula, signifiant tour, citadelle, forteresse, et n'étant, par suite, que la transcription du mot grec πύργος, il importe peu à l'objet de notre démonstration que la moderne Koula se soit appelée jadis Pyrgos ou Coloé. Dans l'un et l'autre cas, il y a eu persistance du nom antique, et la vérité de nos remarques demeure entière.

[2] Les noms propres grecs sont entrés dans le vocabulaire turc, après la conquête ottomane, de la même façon et suivant les mêmes lois que les mots perses, au temps des Akhéménides, s'introduisirent dans la langue grecque. Le passage d'une langue à l'autre se fait tantôt par déformation, tantôt par interprétation, tantôt par traduction. Dans le premier cas, le mot prend les flexions ou les consonances de la langue où il pénètre, sans présenter aucun sens dans cette dernière. Ainsi, Khshayarsha devient Ξέρξης, et Κοτιάειον devient Koutahia. Dans le second, on substitue au mot étranger un mot national qui offre une signification et prête à l'assonance. Par exemple, Schapour devient Ζώπυρος (qui-anime-le-feu), et Γριμενοθύραι devient Ghiaour-Euren (Ruines-des-Infidèles). Dans le dernier cas, on traduit le mot étranger par un équivalent national sans s'inquiéter de l'assonance. Ainsi Μαυροκάστρον devient Kara-Hissar (Le-Château-Noir). La transmission des noms perses en grec a été étudiée par Letronne, *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 3e série, t. II, p. 105-112. Sur le passage des noms grecs en turc, voir les remarques de G. Hirschfeld, *Berlin. philolog. Wochenschrift*, t. XI, n° 43, 24 oct. 1891, col. 1354-1356.

est déterminé par une foule de raisons physiques et topographiques : relief du sol, présence de gués ou de sources, abondance et variété des productions de la terre [1]. Ces conditions naturelles demeurant invariables, une caravane du temps de Mourad IV fait à peu près les mêmes étapes et passe sensiblement aux mêmes endroits qu'une caravane du temps de Crésus.

Par exemple, dans la description que nous donne Tavernier « de la route de Smyrne à Ispahan par la Natolie, » il est facile de retrouver, malgré la fantaisie de l'orthographe, plus d'une localité moderne qui correspond à un site du réseau ancien. C'est ainsi que le voyageur passe le quatrième jour à Sardes, alors ruinée par Timour ; le sixième, il longe Allachars (Ala-Schéïr ou Philadelphie); le treizième, il campe dans la plaine de Douagasse (Duz-Agatch), c'est-à-dire non loin de Kidyessos, la grande étape de la route Ptérienne après celle de Kéramon-Agora; le quatorzième, il longe les murailles d'Afloum-Kara-Hissar (Léontocéphale) ; le quinzième, après avoir traversé une rivière (l'Akkar-Sou) remplie d'écrevisses et de carpes, il s'arrête dans une grande plaine marécageuse (celle de Caystroupédion) ; le seizième, il passe devant Boulavandi (Boloveden ou Polybotus) [2]. On doit noter que, la veille, sa caravane s'était partagée en deux groupes, dont l'un continua vers l'est, sur Tocat, pendant que l'autre obliquait au midi, sur Alep. La plaine de Polybotus ou de Caystroupédion était donc, au dix-septième siècle, un important carrefour de routes. Il en était de même dans l'antiquité, puisque c'est à Holmi (Tchaï-Keuï), en face de Polybotus, qu'Artémidore termine la seconde section de la grande artère du sud.

Des analogies que présente l'itinéraire suivi par Tavernier avec le parcours de la route Royale, il résulte que, pendant vingt ou trente siècles, depuis l'hégémonie leuco-syrienne jusqu'à la domination turque, la route du nord ne cessa pas d'être une des principales voies d'échange entre la mer Egée et la Haute Asie [3]. A

[1] Tavernier, *Les six Voyages*, Paris, 1679, t. I, p. 15 : « Les journées des Caravanes ne sont pas toûjours égales, et elles arrivent au giste plû-tost ou plus-tard, selon qu'on trouve des eaux et des Carvanseras, ou des endroits propres à camper, où l'on sçait qu'on doit apporter des vivres et du fourrage des montagnes. » Cf. *ibid.*, p. 121 et 123.

[2] Tavernier, *ibid.*, p. 95-99.

[3] Il y a, toutefois, cette différence entre la route Royale et la route de Tavernier, que celle-ci, au lieu de tendre, comme l'autre, à desservir des centres importants, se préoccupe, avant tout, de s'avancer en ligne droite. Nous avons noté plus haut que la route des Indes s'était substituée à une

l'appui de cette remarqne, on peut en fournir une autre : c'est le long de la route Royale que les noms anciens se sont de beaucoup le mieux conservés. Tandis que, pour la route du sud, depuis la Garsauritide jusqu'au littoral, nous n'avons cité que deux noms anciens qui se soient maintenus, pour la route du nord, nous en avons trouvé dix rien qu'en Lydie. N'est-il pas frappant que Sardes, même après sa destruction totale par Timour, n'ait pas perdu son nom et qu'elle ait continué de servir d'escale aux convois remontant de la côte vers l'intérieur [1] ?

Une autre observation, dont la portée historique n'est pas moindre, c'est que la plupart des villes mentionnées ne sont pas seulement des centres de commerce, des lieux de transit et d'échange, mais encore des points stratégiques se prêtant à des fondations militaires. Par là s'explique le nombre prodigieux de ruines, d'acropoles, d'enceintes fortifiées qui bordent les routes de la péninsule. De toutes parts, sur les hauteurs, au seuil des cols, le long des rivières, se dressent de vieilles murailles qui remontent pour la plupart à la période byzantine, romaine ou macédonienne. Mais il n'est pas rare de retrouver dans ces châteaux, de date relativement récente, les traces de constructions primitives, antérieures à l'âge classique et rappelant par leur architecture les monuments de Tirynthe et de Mycènes [2]. Ces sou-

ligne plus ancienne, qu'elle perfectionne et raccourcit. La route de Tavernier, pas plus que celle d'Artémidore, ne se montre gênée par la nécessité de couper le steppe. Elle rectifie donc la route Royale de la même façon que la route des Indes abrège l'ancienne ligne latérale au Taurus.

Spon écrit, en 1675 : « Elle est présentement réduite à un pauvre village qui n'a que de chétives cabanes, mais où il y a pourtant un grand Kan bâti à la manière des autres Kans de Turquie, et où les voyageurs sont commodément logez. C'est le grand passage des caravanes qui vont de Smyrne à Alep et en Perse » (*Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, éd. de La Haye, 1724, t. I, p. 206). Cf. Paul Lucas, *Voyage dans la Grèce*, Paris, 1712, t. I, p. 305 : « Nous passâmes des ruines que les gens du païs nomment l'ancienne Sarde. Ces ruines sont elles-mêmes encore assez vastes et assez belles pour faire croire que ce lieu estoit autrefois quelque ville pleine de magnificence. Il y a auprès un petit village qu'on nomme encore Sarde. »

[2] Tel est le cas, par exemple, dans le district de Myrina (Kalabassary), où Sayce (*Explorations in Aeolis*, ap. *Journ. of hellen. Stud.*, t. III, 1882, p. 218 sqq.), signale deux acropoles, dont les murs cyclopéens et les assises non cimentées, d'appareil polygonal, portent la marque d'une antiquité préhellénique et même préhistorique (Cf. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 27). Tel est encore le cas à Nimroud-Kalessi, l'ancienne Aegae (Bohn et Schuchhardt, *Altertümer von Aegae*, 1889, p. 8-13). Tel est enfin le cas pour la plupart des forteresses du Sipyle « dont la construction

bassements archaïques témoignent que les maîtres du pays ont cherché, de temps immémorial, à surveiller les passes des montagnes, les étranglements des vallées, les gués des fleuves, les marchés des plaines.

Parmi les places dont l'importance commerciale se doublait d'une importance militaire et dont les monuments encore debout attestent l'antique grandeur, il faut citer, sur la route du sud : Célènes, Colosses, Laodicée du Lycus, Nysa, Tralles, Magnésie du Méandre, Ephèse ; sur la route transversale du centre, Attaléa de Pamphylie, Cibyra, Hiérapolis, Philadelphie, Hiérocésarée, Pœmanène, Cyzique ; sur la route du nord, au point central de tout le réseau voyer de l'Anatolie, Sardes.

Comme la plupart des cités anciennes, Sardes comptait deux quartiers : un quartier marchand et un quartier militaire, une ville basse et une acropole[1].

L'acropole de Sardes occupe l'extrémité nord d'une petite chaîne qui se détache du Tmole, s'avance en plaine dans la direction de l'Hermus, puis, arrivée à 5 kilomètres du fleuve, se termine par une falaise abrupte de conglomérats bruns. Au sommet de cette rampe presque verticale, se dressaient des remparts et des tours dont il reste encore quelques substructions. Par derrière, limitant la plaine et bornant l'horizon, le Tmole décrit une courbe immense[2], teinte en couleurs vives, ici, luisante et verte, quand des forêts couvrent ses pentes; là, rouge, quand ses roches sont à nu; ailleurs, rayée de stries noires par les vallées qui s'enfoncent entre ses pics ; au sommet, durant l'hiver, blanchie sur toute sa longueur par une frange de neiges. A l'est, se creuse un ravin qui contourne, en l'isolant, la base de la citadelle ; à l'ouest, s'ouvre un autre vallon moins escarpé, où court un ruisseau rapide : c'est le Pactole. Sur sa rive droite, deux colonnes ioniques demeurées en place, des tambours et des chapiteaux gisant à terre paraissent être les débris d'un temple de Cybèle.

remonte sans doute à l'époque pélasgique ou phrygienne » (Schweisthal, *Revue archéologique*, t. XV, 1890, p. 412).

[1] Sur la topographie de Sardes, voir spécialement Curtius, *Beiträge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens*, Berlin, 1872, p. 84-88 ; Schmidt, *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. VI, 1881, p. 150-153 ; Gregorovius, *Kleine Schriften zur Geschichte und Cultur*, Leipzig, t. I, 1887, p. 1-48. Un plan de Sardes, dû à Curtius, et une carte des environs, due à von Olfers, sont reproduits dans Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 249 et 267.

[2] Euripide, *Bacchantes*, v. 463 :

τὸ Σάρδεων ἄστυ περιβάλλει κύκλῳ.

Dans la basse ville, sur les pentes inférieures du promontoire dont la section court parallèlement à l'Hermus, une excavation hémisphérique, comblée de pierres et de gradins, marque l'emplacement du théâtre. Le stade, qui lui est attenant, aligne vers l'ouest ses pans de murs effondrés. Plus bas, sur les terrasses qui précèdent la façade de l'acropole, s'élèvent, par groupes isolés, des restes confus d'édifices, des piliers, des voûtes, des assises de brique et de marbre dont l'archéologue ne peut, à l'heure actuelle, préciser la destination [1].

Au delà, l'œil s'égare dans une vaste plaine qui impressionne par son ampleur et par sa nudité. A l'est, elle se développe jusqu'aux monts de la Katakékaumène qui apparaissent, à cette distance, comme aplanis et fondus, avec des lignes douces et de vagues tons roux. A l'ouest, s'échappe l'Hermus, dont les sinuosités ne se voient que par intervalles; au nord, sur les bords d'une nappe verdâtre, qui est l'ancien lac Gygée, se succèdent des mamelons coniques disposés par files régulières. Ces buttes sont les Bin-Tépé, les Mille-Collines, la nécropole des rois de Lydie. C'est là que Sardes ensevelissait ses morts illustres, là que se dresse encore le tombeau d'Alyatte, décrit par Hérodote et déclaré par lui supérieur à tout ce qu'on admirait de son temps, exception faite des monuments de l'Egypte et de Babylone [2].

Il y a peu de cités en Asie Mineure qui réunissent, au même degré que Sardes, la valeur commerciale et la force militaire. Le Sipyle protège Magnésie, mais il l'étouffe et l'écrase. Trop engagée dans sa montagne, la ville est plutôt une place de refuge qu'un poste de guet. Sardes ne s'enfonce pas dans le Tmole; elle se détache de lui. En courant vers l'Hermus, le chaînon dont elle occupe la dernière falaise lui assure une surveillance facile sur l'immense plaine rase qui l'entoure [3]. Sardes n'est donc pas seulement un admirable foyer d'échange, l'entrepôt et, pour ainsi dire, le grand port terrestre de la péninsule, mais encore une citadelle de premier ordre.

La multitude des forteresses dont fut toujours couvert le pays n'allait pas sans inconvénients. Aux mains d'un gouvernement unique et bien obéi, elles faisaient la police des routes et veillaient

[1] Nous donnons l'état des lieux à la date du 7 mai 1886, époque de notre visite à Sardes.

[2] Hérodote, I, 93.

[3] Hérodote, I, 80, 1 : « Τὸ πεδίον τὸ πρὸ τοῦ ἄστεος τοῦ Σαρδιηνοῦ ἐὸν μέγα τε καὶ ψιλόν. »

au bon ordre des transactions. Mais dès que le pouvoir central se relâchait de son énergie, elles servaient de repaire à des chefs de bandes qui tyrannisaient le district, en pressuraient les habitants, en saisissaient les chemins et levaient au passage des taxes sur les voyageurs, les marchandises et les caravanes. La Lydie, nous le verrons, connut tour à tour ce double état social.

IV

LES PRODUCTIONS.

Quant aux objets d'échange qui circulaient sur les routes, Aristagoras de Milet les énumère en quelques mots dans son entrevue avec Cléomène de Sparte. Voulant décider le roi à faire campagne en Asie, l'Ionien lui met sous les yeux une géographie de la terre, gravée sur une planche de cuivre, et lui dépeint l'opulence des nations soumises à l'autorité des Perses : « Les peuples de ce continent, » lui dit-il, « sont plus riches que tous les autres réunis en or, en argent, en cuivre, en étoffes de diverses couleurs, en bêtes de charge et en esclaves [1]. » Les Lydiens, en particulier, détiennent un pays fertile et qui abonde en argent [2].

Cicéron vante aussi la fertilité des champs lydiens [3]. Propres aux cultures les plus diverses, alimentaires ou industrielles, ils produisaient toutes les variétés de céréales et de légumes, de plantes textiles, odoriférantes ou tinctoriales, depuis l'oignon, estimé des Grecs [4], jusqu'au lin et au safran [5].

Sur les coteaux croissaient des vignobles dont les crus étaient célèbres. Strabon mentionne les crus d'Ephèse et de Métropolis, ceux du Mésogis, du Tmole et de la Katakékaumène, ceux de Smyrne et de Cnide [6]. Tout le pays regorgeait d'arbres [7] et parti-

[1] Hérodote, V, 49, 4.
[2] Hérodote, V, 49, 5.
[3] Cicéron, *Pro lege Manilia*, 6.
[4] Pline, *Hist. naturelle*, XIX, 32, 1.
[5] Pollux, *Onomasticon*, V, 26; Solin, 40. 10, éd. Mommsen, p. 186 : « Mons Lydiae Tmolus croco florentissimus. » Il y a toujours eu beaucoup de safran en Asie Mineure : « La Natolie est abondamment pourvue de cette plante précieuse; elle y croît sans culture, et l'on en trouve une grande quantité autour de Magnésie » (Hasselquist, *Voyages dans le Levant*, éd. de Paris, 1769, 1re partie, p. 57).
[6] Strabon, XIV, 1, 15.
[7] Théophraste, *Hist. des Plantes*, IV, 5, 4.

culièrement d'arbres à fruits. Des châtaigniers couvraient les rampes des montagnes, d'où le nom de glands de Sardes, Σαρδιανοὶ βάλανοι, donné par les Grecs aux châtaignes [1]. Dans les vallées bien closes du Caystre et du Méandre prospéraient l'olivier et le figuier [2]. Les figues lydiennes étaient fort recherchées, notamment la figue triphylle ou à trois feuilles [3], et la figue purpurine que les Italiens acclimatèrent chez eux [4].

Dans les belles plaines qui se développent au pied du Sipyle et du Tmole, les sujets de Crésus s'adonnaient à l'élevage du cheval [5]. Un peuple livré au commerce, au transport des marchandises à longue distance par caravanes, devait naturellement tenir au nombre et à la richesse de ses haras. Aussi la région de l'Hermus abondait-elle en chevaux et en bêtes de somme [6]. Le cheval lydien, tel qu'il nous apparaît sur un bas-relief découvert à Bin-Tépé, dans la nécropole des rois de Sardes, est de forte race. Il a la tête grosse, l'encolure épaisse, le poitrail robuste, le corps massif, les jambes basses et trapues. Ses formes sont lourdes, mais vigoureuses. C'est un solide animal de charge, de fatigue et de charroi [7].

Au nombre des industries multiples qui florissaient en Lydie, les industries extractives occupaient le premier rang. Elles constituèrent pendant des siècles le principal revenu des Héraclides et des Mermnades. D'Alcime à Crésus [8], le lavage des sables aurifères, l'exploitation des sédiments et le travail des mines ne ces-

[1] Pline, *Hist. naturelle*, XV, 25, 2; Athénée, II, 43, éd. Schweighaeuser, t. I, p. 208.

[2] Xénophon, *Cyropédie*, VI, 2, 22 : « Ἔνθα πολὺς μὲν οἶνος, πολλὰ δὲ σῦκα, πολὺ δὲ ἔλαιον. » — Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 35-36.

[3] Strabon, XIII, 4, 15.

[4] Pline, *Hist. naturelle*, XV, 19, 2. Une immense forêt de figuiers et d'oliviers, longue de 100 kilomètres, large de 2 à 3, la plus belle de la péninsule, couvre encore de nos jours les pentes méridionales de Mésogis. Les figues d'Aïdin (Tralles), qui ont remplacé les figues d'Antioche, si fameuses au temps de Strabon, s'exportent dans le monde entier.

[5] Hérodote, I, 78, 1.

[6] Hérodote, V, 49, 4; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 7.

[7] Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 903, pl. 535. Le chameau ne fut introduit en Asie Mineure que par les Perses (Hérodote, I, 80, 1).

[8] C'est sous le règne d'Alcime que la richesse publique en Lydie paraît s'être constituée : « Ἐπ' αὐτοῦ γενέσθαι εἰρήνην βαθεῖαν καὶ πλοῦτον πολύν » (Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 38, fr. 10). Cf. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 5, et Suidas, s. v. Χάνθος. — Sur Alcime, voir Schubert, *Könige von Lydien*, p. 3.

sèrent d'alimenter le trésor des rois. Ce que fournissaient les paillettes du Pactole [1], les gisements du Tmole [2] et les galeries de l'Atarnée [3], c'était une sorte d'alliage naturel que les Grecs désignaient tantôt sous le nom d'or blanc, λευκοχρυσὸς, tantôt sous celui d'ἤλεκτρον. Après l'électrum, on peut citer, parmi les produits du sous-sol lydien : les pierres précieuses, comme la gemme de Sardes [4]; d'autres pierres de valeur, comme la pierre de touche [5]; des substances minérales servant de fixatifs ou d'astringents, comme l'aphronitre [6]; des matières colorantes, employées dans la peinture, comme le sil [7].

Ces industries extractives avaient pour annexes des industries métallurgiques. Les Lydiens excellaient à couler le bronze [8], à tremper le fer [9] et à ouvrer l'or [10]. Ils n'étaient pas moins habiles dans les arts céramiques [11]. Au temps de Pline, leurs briques, larges d'un pied, longues d'un pied et demi, s'exportaient jusqu'en Italie [12].

Un article qui donnait lieu à une exportation beaucoup plus considérable, c'étaient les tissus. Si l'on en croit Pline, les artisans de Sardes auraient inventé la teinture des laines [13]. Il faut entendre par là qu'ils avaient découvert des procédés nouveaux ou perfectionné les anciens, car, avant eux, bien d'autres peuples, les Phéniciens notamment, avaient eu des teinturiers habiles. Au siècle d'Aristophane, la capitale de l'Asie Mineure s'était fait une

[1] Les paillettes d'or que charriait le Pactole lui valurent l'épithète de Χρυσορρόας (Pline, *Hist. naturelle*, V, 30; Hygin, *Fables*, 191). Tous les ruisseaux et torrents du Tmole roulaient de même des sables aurifères, d'où le nom de Χρυσόροος donné à la montagne (Euripide, *Bacchantes*, v. 154).

[2] Ils étaient légendaires. Euripide (*Bacchantes*, v. 13) mentionne les sillons riches en or des Lydiens, Λυδῶν τοὺς πολυχρύσους γύας. Cf. Strabon, XIII, 1, 23.

[3] Pseudo-Aristote, *Nouvelles curieuses*, 52, éd. Didot, t. IV, p. 83; Strabon, XIV, 5, 28.

[4] Pline, *Hist. naturelle*, XXXVII, 31, 1.

[5] Pline, *ibid.*, XXXIII, 43, 1.

[6] Pline, *ibid.*, XXXI, 46, 7.

[7] Pline, *ibid.*, XXXIII, 56, 1.

[8] Pline, *ibid.*, VII, 57, 6, d'après Aristote.

[9] Daïmachos de Platée, *F. H. G.*, t. II, p. 442, fr. 9.

[10] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 295.

[11] Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 46; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 292 et 905.

[12] Pline, *Hist. Naturelle*, XXXV, 49, 1.

[13] Pline, *ibid.*, VII, 57. 1. Hygin, *Fables*, 274 : « Lydi Sardibus lanam infecerunt. »

spécialité d'un certain rouge qu'on nommait le rouge de Sardes[1]. En province, il existait également des teintureries. Celles de Thyatire étaient fameuses. Leurs patrons et leurs ouvriers formaient, à l'époque romaine, de riches corporations qui manifestèrent à mainte reprise leur activité en élevant d'innombrables statues dont les inscriptions votives nous sont parvenues[2].

Les ateliers de teinture alimentaient deux autres métiers : celui du vêtement et celui du tapis. Depuis un temps immémorial, les populations du bassin de l'Hermus étaient célèbres par leur science textile. C'est ainsi que plusieurs traditions faisaient d'Arachné, l'audacieuse rivale d'Athèna dans les travaux manuels, une Lydienne[3]. Cette légende répondait à une réalité : Sardes fabriquait des étoffes de luxe, caftans ou chlamydes, effets civils ou militaires, que se disputaient les élégants de toutes les grandes villes riches du bassin oriental de la Méditerranée. « On voit bien, » crie dédaigneusement à son adversaire un personnage des *Guêpes*, « que tu n'es jamais allé à Sardes, sans quoi tu saurais ce que c'est qu'une pelisse[4]. »

Quant aux tapis de Sardes, tapis ras, ψιλοδάπιδες[5], on les préférait à ceux de Babylone[6]. Au temps de la domination perse, le Grand Roi réservait ces tapis pour les pièces les plus luxueuses et les plus intimes de son harem, pour celles où lui et ses femmes avaient seuls la permission de pénétrer[7].

D'une adresse consommée dans les arts décoratifs, les artisans de la région du Tmole ne montraient pas moins de goût et de savoir-

[1] Βάμμα Σαρδιανικὸν, Aristophane, *Acharniens*, v. 112, et le Scoliaste : « Εἰς τὴν Σαρδὼ τῆς Λυδίας πυρρὰ βάμματα γίνεται. » Cf. Aristophane, *Paix*, v. 1174 et le Scoliaste : « Διαφέρουσι γὰρ αἱ Λυδικαὶ βαφαί. » Dans Homère (*Iliade*, IV, v. 141) on voit déjà figurer la pourpre méonienne.

[2] Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 100-101.

[3] Ovide, *Métamorphoses*, VI, v. 5-13.

[4] Aristophane, *Guêpes*, v. 1139. Cf., à Thyatire, les corporations de λινουργοί, Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3504.

[5] Athénée, VI, 67, éd. Schweighaeuser, t. II, p. 479.

[6] Menke, *Lydiaca*, p. 36, d'après Athénée, V, 26, éd. Schweighaeuser, t. II, p. 260.

[7] Héraclide de Cymé, *F. H. G.*, t. II, p. 96, fr. 1 ; Athénée, XII, 8, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 410. La Lydie, si fameuse à l'époque de Crésus par la richesse, le luxe, la beauté de ses étoffes d'habillement et d'ameublement, a gardé en partie son monopole. A Sardes même, il n'y a plus de teintureries ni de métiers. Mais les villes du haut bassin de l'Hermus, Koula, Ghieurdis, auxquelles il faut joindre Ouchak, dans le haut bassin du Méandre, fabriquent les trois quarts de ces magnifiques tapis de laine teinte qui se vendent dans le monde entier sous le nom de tapis de Smyrne.

faire dans les industries relatives à la parure. Tychios d'Hydé figure dans l'*Iliade* comme « l'ouvrier le plus habile qui ait jamais travaillé le cuir[1], » et les femmes de Méonie sont vantées, dans le même poème, pour le talent qu'elles mettent à teindre en pourpre les joyaux d'ivoire[2]. Au sixième et au cinquième siècle, comme on le voit par les fragments d'Hipponax, de Simonide, d'Eschyle, de Sophocle, d'Ion et d'Aristophane que nous a transmis Athénée[3], Sardes fournissait toutes les villes orientales de baumes odoriférants, d'huiles aromatiques et d'onguents de toilette, si bien que, suivant un scoliaste, les termes de Lydien et de parfumeur, Λυδοφοίτης, μυροπώλης, étaient synonymes[4]. Comme nos fabricants modernes, les manufacturiers lydiens s'entendaient à décorer leurs produits d'épithètes alléchantes. Une de leurs compositions, le « parfum de Sardes, » jouissait d'une grande renommée auprès des poètes, qui l'appelaient « l'ornement de la peau[5]. » A l'époque de Virgile, les essences extraites des safrans du Tmole se vendaient jusqu'à Rome[6].

Il résulte de cet exposé que la Lydie ne s'enrichissait pas seulement par le transit, mais qu'une bonne part de son opulence dérivait de l'intensité de sa production agricole et industrielle.

[1] Homère, *Iliade*, VII, v. 221 : « Σκυτοτόμων ὃχ' ἄριστος. » D'après certains commentateurs, Hydé serait la patrie de Tychios (Strabon, XIII, 4, 6). Cf. Pollux, *Onomasticon*, VII, 93, et Sappho, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. III, p. 885, fr. 19 :

πόδας δὲ
ποίκιλος μάσθλης ἐκάλυπτε, Λύδι-
ον κάλον ἔργον.

[2] Homère, *Iliade*, IV, v. 141-142.

[3] Athénée, XV, 41, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 518-520.

[4] Scoliaste d'Eschyle, au v. 41 des *Perses*. Cf. Pollux, *Onomasticon*, VI, 104, et Alexis, cité par Athénée, XV, 44, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 525 :

Ἀεὶ φιλόμυρον πᾶν τὸ Σαρδέων γένος.

[5] Ion de Chios, *Omphale*, ap. *Poetae tragici graeci*, éd. Didot, p. 28, fr. 26 : « Σαρδιανὸν, κόσμον χροός. » Cf. Athénée, XV, 41, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 519.

[6] Virgile, *Géorgiques*, I, v. 56.

V

LE CLIMAT.

Trois sortes de climats se partagent le triangle d'Anatolie :

D'abord, le climat phrygien, climat excessif, caractérisé par des hivers longs et froids, des étés chauds et courts, des pluies relativement peu abondantes, et une siccité générale de l'atmosphère [1]. Les chiffres suivants peuvent le définir : moyenne hivernale, — 3°; moyenne estivale, + 19°; moyenne annuelle, + 9° [2].

Puis, le climat lydien, climat de transition qui reste continental par les inégalités de sa température (moyenne hivernale, + 1°; moyenne estivale, + 22°; moyenne annuelle, + 11°) [3], mais qui, cependant, est déjà maritime, comme le prouve la présence, à l'état sporadique, de certains arbres, tels que l'olivier et le figuier [4].

Enfin, le climat ionien, le plus agréable et le plus uniforme de toute la région cistaurique : moyenne hivernale, + 8°; moyenne estivale, + 24°; moyenne annuelle, + 16°. Favorable aux essences

[1] Le bouleau et l'épicéa, qui ont besoin, pour vivre, d'une certaine humidité, ne se rencontrent qu'exceptionnellement dans les montagnes de l'Asie Mineure. L'extrême rareté de ces arbres prouve qu'il règne, dans les hautes régions de la péninsule, une grande sécheresse atmosphérique (Tchihatcheff, *Asie Mineure*, t. II (*Climatologie*), p. 350, 352 et 363).

[2] Tchihatcheff, *Asie Mineure*, t. II, p. 412. Le climat phrygien rappelle à peu près le climat vosgien.

[3] Nous ne saurions, pour le climat lydien, adopter les chiffres que donne Tchihatcheff (*Asie Mineure*, t. II, p. 414 sqq). Le savant explorateur ne distingue pas, dans son étude climatérique, entre les fleuves du nord et ceux du sud. Il est pourtant certain que le moyen Méandre, bien que se trouvant en Lydie, ne participe pas, comme le moyen Hermus, au climat lydien. Le climat du moyen Hermus, entre Sardes et Magnésie du Sipyle, rappelle à peu près celui du moyen Rhône, entre Lyon et Valence.

[4] L'olivier et le figuier supportent des variations de température assez considérables (Tchihatcheff, *Asie Mineure*, t. II, p. 333 et 337).

forestières des contrées septentrionales, ce climat l'est aussi à l'oranger et au citronnier, au figuier et au mûrier, à l'olivier et au grenadier [1]. Quant au palmier nain, au dattier et au cactus, il ne leur convient qu'exceptionnellement. C'est donc, en somme, un climat de fusion où la flore du midi et celle du nord se mêlent en une harmonie discrète, sous un ciel plein de clémence [2].

Ces trois zones climatériques se distribuent comme il suit :

Dans les bassins du Méandre et de l'Hermus, le climat phrygien comprend toutes les vallées alpestres du cours supérieur des fleuves et de leurs affluents. La frontière occidentale de ce climat est donc formée par la barrière montagneuse qui limite, à l'est, les grandes plaines de la Lydie.

Les vallées moyennes de l'Hermus, du Cogamus et du Phrygius, c'est-à-dire la plaine de Sardes, la plaine Hyrcanienne et leurs annexes, appartiennent au climat lydien, qui s'étend, de plus, à toute la région non maritime du massif d'Eolide. Dans le bassin du Méandre, une partie seulement de la vallée moyenne se rattache au climat lydien : c'est la plaine de Carura. Elle est, en effet, soumise à l'influence des vents du nord, qui se glissent entre le Tmole et la Katakékaumène par le couloir du Cogamus. L'action réfrigérante des souffles septentrionaux se fait sentir, le long du Méandre, jusqu'à Kouyoundjak, bourg de huit cents maisons, d'aspect triste, bâti au pied du Mésogis, dans le haut d'un grand talus pelé.

Outre la bande du littoral et les deltas des fleuves, le climat ionien embrasse une large portion de l'intérieur. Tandis que, dans la vallée de l'Hermus, il s'arrête au seuil de Ghiaour-Keuï, dans les vallées du Caïque et du Caystre, il remonte jusqu'à une distance très rapprochée des sources. Cela tient à ce que ces rivières, bien abritées contre les vents froids du nord, ne sont largement accessibles qu'aux souffles doux, tièdes et réguliers de la mer. La flore des rives du Caïque est, à peu de chose près, celle du littoral de Smyrne : les saules et les trembles se rencontrent dans la plaine de Pergame, avec les oliviers et les tamaris. Dans

[1] Voir, à ce sujet, Hasselquist, *Voyages dans le Levant*, Paris, 1769, 1re partie, p. 38 sqq.

[2] Hérodote, I, 142, 1 : « Les Ioniens ont bâti leurs villes dans la contrée la plus agréable que je connaisse, soit pour la beauté du ciel, soit pour la température. En effet, les pays qui environnent l'Ionie, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, ne peuvent entrer en comparaison avec elle : les uns étant exposés aux pluies et aux froids, les autres aux chaleurs et à la sécheresse. »

la vallée du Méandre, le climat ionien s'avance jusqu'au seuil d'Antioche.

Comme on le voit, la répartition des climats en Lydie est loin de correspondre à la structure orographique. Au lieu de présenter un climat uniforme, le pays lydien est soumis à trois climats différents. Ici encore, nous retrouvons ce caractère mixte que nous avons signalé comme étant l'un des traits essentiels de l'Etat mermnade. Peut-être cette variété de climats ne fut-elle pas sans influer sur l'histoire de la région. Enervés par leur ciel doux et alanguissant qui prédisposait à la jouissance, à la passivité, à l'égoïsme, les Grecs d'Asie, si actifs d'ailleurs d'intelligence, si entendus pour leurs intérêts commerciaux, n'ont jamais fait preuve d'une grande énergie, d'une grande ténacité politiques. Ils ont subi, tour à tour et volontiers, les dominations les plus diverses, résignés, fatalistes, passant avec indifférence d'un joug à l'autre. Au contraire, les habitants du moyen Hermus, trempés par un climat plus rude, ont manifesté, les circonstances aidant, de la vigueur, de l'initiative, de réelles aptitudes militaires, une ambition large, résolue et lucide. Sans doute, leur hégémonie n'a pas duré; mais la faute en est moins à eux qu'à la fortune : Hérodote, en racontant leur chute, atteste leur courage [1].

[1] Hérodote, I, 79, 4 : « Ἦν δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἔθνος οὐδὲν ἐν τῇ Ἀσίῃ οὔτε ἀνδρηϊότερον οὔτε ἀλκιμώτερον τοῦ Λυδίου. »

VI

L'ETHNOGRAPHIE.

Si, aux beaux jours de l'administration romaine, l'ethnographie de l'Asie Cistaurique mettait Strabon dans l'embarras [1], à plus forte raison sera-t-elle une étude difficile pour la période obscure et troublée dont nous avons entrepris l'histoire. Dans une recherche de cet ordre, les sources classiques ne doivent être utilisées qu'avec précaution. Les Grecs, sur ce point, manquent de critique. Pour désigner un peuple, ils ont généralement recours au nom de la contrée où ils le savent établi, que ce nom soit le sien ou non. Ils confondent sans cesse le pays et la race.

Par exemple, de ce que, à un moment donné, les Lydiens imposent leur nom à la région de l'Hermus, ils appliquent ce terme de Lydiens aux tribus qui dominaient antérieurement dans la contrée, alors que les Lydiens n'étaient pas nés encore à la vie politique. Ils gratifient ainsi ce peuple d'une antiquité à laquelle il ne saurait prétendre. Inversement, de ce que, à une date plus lointaine, les Phrygiens avaient fondé un empire sur les rampes du Sipyle, ils qualifient de Phrygiens une foule de populations qui ne sont pas phrygiennes, mais qui se substituèrent aux Phrygiens dans l'hégémonie de la province. Le fait a été remarqué par Strabon [2].

A défaut de textes sûrs, les documents archéologiques pourraient nous guider. On a cru découvrir en ces derniers temps, à

[1] Strabon, XII, 4, 4.

[2] Strabon, XIV, 3, 3 : « Οἱ ποιηταὶ δέ, μάλιστα οἱ τραγικοί, συγχέοντες τὰ ἔθνη, καθάπερ τοὺς Τρῶας καὶ τοὺς Μυσοὺς καὶ τοὺς Λυδοὺς Φρύγας προσαγορεύουσιν, οὕτω καὶ τοὺς Λυκίους Κᾶρας. » En vertu de cette perpétuelle confusion entre la géographie et l'ethnographie, Pélops est tour à tour appelé *lydien* (Pindare, *Olympiques*, I, v. 24; Pausanias, V, 1, 6) et *phrygien* (Hérodote, VII, 8, 7; Strabon, XII, 8, 2).

Thyatire et à Sardes, des inscriptions lydiennes [1]. Mais il n'est pas du tout prouvé que ces monuments se rapportent, en effet, au peuple lydien, et à supposer même qu'ils doivent lui être attribués, on n'en tirera d'inductions fécondes que le jour où leur contenu, jusqu'ici indéchiffrable, aura été l'objet d'une sérieuse exégèse.

En somme, pour résoudre le problème, il semble que la meilleure méthode consiste à se demander quelles sont, de toutes les races amenées par les invasions, celles avec qui les Lydiens offrent le plus d'analogie. Du plus ou moins de ressemblance on pourra conclure au plus ou moins de parenté.

Or, il n'est pas douteux que l'Asie Mineure reçut, à diverses reprises, deux contingents ethniques fort différents : l'un, sorti de la Thrace, lui vint par le nord ; l'autre, de provenance syrienne, lui arriva par l'est et par la mer.

Les Thraces qui, suivant Hérodote, constituaient, après les Indiens, la plus vaste nation du monde [2], et qui étaient répandus en Europe depuis le Caucase jusqu'à l'Hémus, ne cessèrent, durant plusieurs siècles, de se déverser sur l'Anatolie. Parmi ceux qui osèrent les premiers franchir l'Hellespont et le Bosphore, il semble qu'il faille compter les Dardaniens et les Mysiens [3]. Après eux, les Phrygiens, les Bithyniens, les Paphlagoniens et les Arméniens s'échelonnèrent, par groupes successifs, de l'ouest à l'est [4].

[1] G. Hirschfeld, *Bull. Instit. di Corrisp. archeol.*, 1873, p. 225 : « A Sardes, en exécutant les travaux du chemin de fer, on a trouvé de grands blocs de pierre sur lesquels se voyaient des caractères inconnus, qui ressemblent, dit-on, à de l'écriture cunéiforme. » On ignore ce que ces pierres sont devenues. Un texte de trois lignes, ramassé, paraît-il, dans les ruines de Sardes, et conservé dans l'Ashmolean Museum d'Oxford (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 902-903), est considéré comme étant lydien. A Thyatire, Fontrier a découvert un monument qu'on juge aussi de provenance lydienne (S. Reinach, *Revue archéologique*, t. VII, 1886, p. 165 ; Schlumberger, *ibid.*, t. VIII, 1886, p. 242). Il existerait, dans le Tmole, une inscription rupestre qui pourrait émaner des Lydiens (Sayce, *Journ. of hellen. Stud.*, t. I, 1880, p. 88). Sur une des colonnes de l'ancien temple de l'Artémis d'Ephèse est gravé un texte (Newton, *Transact. Societ. of bibl. Arch.*, t. IV, 1876, p. 334-335), dont une des lettres serait lydienne (Six, *Rev. numismatique*, t. IV, 1886, p. 141). Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 242, n. 1. — Il est impossible, à l'heure actuelle, de rien conclure de ces informations ou de rien tirer de ces monuments.

[2] Hérodote, V, 3, 1 : « Θρῆϊκων δὲ ἔθνος μέγιστόν ἐστι μετά γε Ἰνδοὺς πάντων ἀνθρώπων. »

[3] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 152.

[4] Fr. Lenormant, *ibid.*, t. II, 1re partie, p. 378 et 381. Sur les invasions thraces, voir Strabon, XII, 4, 4, et Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 1 sqq.

Que les Thraces, maîtres de toute la partie septentrionale de la péninsule, se soient également avancés jusqu'au moyen Hermus, aucun texte ne le dit en propres termes, mais cela résulte de considérations diverses :

Strabon observe que les Méoniens et les Lydiens étaient fréquemment confondus avec les Mysiens et les Phrygiens [1]. Pour Hérodote, les Lydiens et les Mysiens sont frères [2]. Mysiens et Phrygiens étant de souche thrace, il y a lieu de rattacher les Lydiens et les Méoniens à cette même origine [3].

On relève, en effet, dans le vocabulaire géographique du territoire lydien, quelques localités dont les noms semblent attester une occupation thrace. Le cas n'est pas douteux pour Tralles : « Cette place, » écrit Strabon, « fut, à ce que l'on raconte, fondée par les Argiens de concert avec les Tralles, peuplade thrace, dont elle a gardé le nom [4]. » Briula, petite bourgade située au pied du Mésogis, en face d'Antioche, sur la rive droite du Méandre, tire probablement son nom de *bria*, mot thrace qui signifie *ville* [5]. Thyessos, autre localité lydienne, connue, ainsi que les précédentes, par les auteurs et par les monnaies [6], fait songer à la Thyssos du mont Athos [7], tandis que Callatabi, dans la vallée du Cogamus [8], et Tyra, dans celle de Caystre, rappellent Callatis et Tyras, ports de la côte thrace sur le Pont-Euxin [9].

Une influence thrace est également discernable dans les tradi-

[1] Strabon, XII, 8, 3.

[2] Hérodote, I, 171, 7 : « Τὸν γὰρ Λυδὸν καὶ τὸν Μυσὸν λέγουσι εἶναι Καρὸς ἀδελφεούς. »

[3] Relations des princes du moyen Hermus avec les Thraces, ap. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 413, fr. 71; avec les Mysiens, *ibid.*, p. 384, l. 21 sqq.; avec les Phrygiens, *ibid.*, p. 382, l. 16. Parenté lydo-mysienne, Xanthos de Lydie, *F. H. G.*, t. I, p. 37, fr. 8, et Ménécrate d'Elée, *ibid.*, t. II, p. 342, fr. 2. — Cf. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, t. I, p. 117 sqq.; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 370, et Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 1 et 243.

[4] Strabon, XIV, 1, 42 : « Κτίσμα δέ φασιν εἶναι τὰς Τράλλεις Ἀργείων καί τινων Θρᾳκῶν Τραλλίων, ἀφ' ὧν τοὔνομα. »

[5] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 379, fr. 45 : « Βρίαν γὰρ τὴν πόλιν φασὶ Θρᾷκες, » et Strabon, VII, 6, 1 : « Τῆς δὲ πόλεως βρίας καλουμένης Θρᾳκιστί. » En Phrygie, on trouve également une ville de Bria (Ramsay, *Historical Geogr. of Asia Minor*, p. 137).

[6] Etienne de Byzance, s. v. Θυεσσός. Barclay, V. Head, *Hist. Numorum*, p. 554.

[7] Hérodote, VII, 22, 2; Thucydide, IV, 109, 3 et V, 35, 1; Pline, *Hist. naturelle*, IV, 17, 4.

[8] Hérodote, VII, 31; Radet, *B. C. H.*, t. XV, 1891, p. 373-380.

[9] Forbiger, *Alt. Geographie*, 2e éd., t. I, 1877, p. 752 et 774.

tions lydiennes. La maison des Tylonides, qui se pose, au huitième siècle, en rivale des Mermnades, et qui leur dispute la domination de l'Etat méonien, remontait à un héros éponyme, Tylon, dont le nom peut être rapproché de Tylis, ville thrace voisine de l'Hémus [1]. Quant à Thyessos, c'est non seulement le nom d'une localité lydienne, mais encore celui d'un chef lydien qui joue un rôle important dans l'histoire des derniers Héraclides [2].

Si les Lydiens sont d'origine thrace, leur langue, leurs mœurs, leurs institutions doivent offrir, avec celles des peuples aryens qui sont le plus étroitement apparentés aux Thraces, un certain nombre d'affinités. Il en est effectivement ainsi. A vrai dire, le dialecte lydien nous est inconnu. Dès l'époque même de Strabon, il avait disparu de la Lydie, et il ne se maintenait que dans le petit canton pisidien de Cibyra [3]. Mais, si l'on en croit Xanthos et Ménécrate d'Eléo, il ressemblait au mysien et au phrygien, qui étaient des idiomes thraces [4]. Le témoignage des auteurs est confirmé par la philologie : tous les termes lydiens que nous ont conservés les lexicographes [5] se ramènent à des racines sanscrites [6]. Hérodote prête également aux Lydiens une physionomie aryenne, presque hellénique : « Les lois des Lydiens ressemblent beaucoup à celles des Grecs, » écrit-il [7]. « Les rites d'expiation, » déclare-t-il encore, « sont à peu près les mêmes chez les Lydiens que chez les Grecs [8]. » A propos de la paix signée entre le roi des Lydiens, Alyatte, et le roi des Mèdes, Cyaxare, « ces nations, » dit-il, « observent, dans leurs traités, les mêmes cérémonies que les Grecs [9]. »

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 4-5; Etienne de Byzance, s. v. Τύλις.

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 381, l. 40.

[3] Strabon, XIII, 4, 17 : « Τέτταρσι δὲ γλώτταις ἐχρῶντο οἱ Κιβυρᾶται, τῇ Πισιδικῇ, τῇ Σολύμων, τῇ Ἑλληνίδι, τῇ Λυδῶν · τῆς Λυδῶν δὲ οὐδ ἴχνος ἐστὶν ἐν Λυδίᾳ. » Cf. abbé Belley, *Dissertation sur l'Ère de Cibyre*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1749, t. XXIV, p. 121-150.

[4] Xanthos de Lydie, *F. H. G.*, t. I, p. 37, fr. 8; Ménécrate d'Eléo, *ibid.*, t. II, p. 342, fr. 2. Cf. Strabon, XII, 8, 3.

[5] On en trouvera la liste dans Menke, *Lydiaca*, Berlin, 1843, p. 55-56, et dans P. Boetticher, *Arica*, Halle, 1851, p. 40-49.

[6] Paul de Lagarde, *Gesammelte Abandlungen*, p. 270-276; G. Curtius, *Die Sprache der Lyder*, ap. *Zeitschr. für Wissench. der Sprach.*, t. II, p. 220 sqq ; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 242.

[7] Hérodote, I, 94, 1 : « Λυδοὶ δὲ νόμοισι μὲν παραπλησίοισι χρέωνται καὶ Ἕλληνες. »

[8] Hérodote, I, 35, 2 : « Ἔστι δὲ παραπλησίη ἡ κάθαρσις τοῖσι Λυδοῖσι καὶ τοῖσι Ἕλλησι. »

[9] Hérodote, I, 74, 6 : « Ὅρκια δὲ ποιέεται ταῦτα τὰ ἔθνεα τά πέρ τε Ἕλληνες. »

A n'examiner que cette première série de témoignages, on inclinerait à ranger les Lydiens dans le groupe des populations aryennes. Mais les Thraces ne sont pas les seuls immigrants qui aient pénétré dans le bassin de l'Hermus. Des tribus syriennes y sont également venues, et il importe de rechercher s'il n'existe aucun lien entre elles et la nation de Gygès.

Que ce soit par terre, en descendant des hauts plateaux vers la côte, ou par mer, en remontant du littoral vers l'intérieur, il est certain que des peuples sémitiques, Phéniciens de Tyr, Assyriens de Ninive ou Syriens de Ptéria, ont porté en Asie Mineure leurs armes, leurs produits et leur civilisation [1]. Des faits nombreux le prouvent.

Les sculptures rupestres de Yarik-Kaïa et de Kara-Bel offrent, avec celles de Boghaz-Keuï une analogie telle qu'il est impossible de n'y pas reconnaître les manifestations, très distinctes mais très réelles, d'un même art. Cela étant, les Syriens de Cappadoce, qui ont couvert toute la péninsule de semblables monuments, doivent s'être avancés, par les routes que jalonnent les débris de leur plastique, jusqu'à la côte ionienne et s'être rendus maîtres du pays lydien [2].

Selon toute apparence, ces Syriens Blancs (Λευκόσυροι), appelés de la sorte par opposition aux Syriens Noirs ou Araméens qui habitaient l'Amanus [3], n'ont pas été les seuls de leur race à envahir l'Asie Antérieure. Ils ont probablement accompagné, suivi ou précédé d'autres tribus sémitiques. Dans cette hypothèse, il faut s'attendre à trouver dans les mythes, les institutions, les cultes des Lydiens plus d'un élément originaire de la Cappadoce, de la Phénicie ou de l'Assyrie.

En effet, les traditions locales, sur les bords de l'Hermus,

[1] Renan (*Hist. du peuple d'Israël*, t. III, 1891, p. 143, n. 1) estime que « toute la région du haut Méandre a reçu une empreinte profondément sémitique, » et annonce qu'il a réuni les éléments d'un mémoire sur ce sujet.

[2] Ce sont les Perses qui donnèrent aux *Syriens* établis autour du fleuve Halys le nom de *Cappadociens* (Hérodote, VII, 72, 2, et Polybe, fr. 10, éd. Didot, t. II, p. 155). Bien que ce mot de *Cappadoce* n'ait pas été en usage avant le sixième siècle, nous l'emploierons, dans un sens géographique, tant pour la commodité du récit que pour nous conformer aux habitudes courantes. Il en est de ce terme comme de celui d'*Asie Mineure* qui se trouve, pour la première fois, dans Paul Orose, et que les modernes appliquent néanmoins à la péninsule, d'un bout à l'autre de son histoire.

[3] Strabon, XII, 3, 9; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 359; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 245; Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 16 et 240.

rattachaient l'une des trois grandes dynasties de la contrée, celle des Héraclides, à l'Héraclès-Sandon que vénéraient Ninive et Babylone, Ascalon et Tyr [1]. Ce nom de Sandon se retrouve dans Sandaina, petite localité riveraine du Caïque [2], et dans Sandanis, l'un des conseillers de Crésus [3]. Le héros Sipylos, à qui le Sipyle dut son appellation, était fils d'Agénor, l'ancêtre mythique des Phéniciens [4]. Sur les collines de la Katakékaumène, autour de Sardes, certains auteurs faisaient vivre les Arimes, frères supposés des Araméens du Liban [5]. Une influence araméenne est en effet visible dans le Panthéon lydien : l'Atys qu'on adore à Sardes paraît dérivé de l'Atès, qu'on rencontre parmi les divinités locales de la Syrie du Nord [6]. Comme l'Adonis-Tammouz de Byblos, cet Atys meurt sous les coups d'un sanglier que suscite un rival jaloux [7]. A Nysa du Méandre, le dieu Mên figure sur les monnaies avec l'épithète de Καμαρείτης, forme hellénisée du substantif phénicien *qamar*, qui signifie « lune » [8]. Les prostitutions sacrées en usage à Babylone et à Chypre [9], ainsi que dans toutes les villes cananéennes [10], sont mentionnées par Hérodote comme une des habitudes caractéristiques du peuple lydien [11]. D'autres pratiques, telles que la castration des femmes [12]

[1] Menke, *Lydiaca*, Berlin, 1843, p. 23; Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec, principalement à l'aide des monuments figurés*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 206 sqq.; Maury, *Hist. des Religions de la Grèce antique*, Paris, 1857-1859, t. III, p. 152 et 245.

[2] Radet et Lechat, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 403.

[3] Hérodote, I, 71, 2.

[4] Pseudo-Plutarque, *Les Fleuves*, IX, 4, éd. Didot, t. V, p. 87.

[5] Démétrius de Scepsis, ap. Strabon, XIII, 4, 6; Xanthos de Lydie, *F. H. G.*, t. I, p. 37, fr. 4.

[6] Ed. Meyer, *Ueber einige semitische Goetter*, ap. *Zeitschrift der deutsch. morgenlaendisch. Gesellschaft*, t. XXXI, p. 731-732; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 245.

[7] Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 195; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 246; Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 342.

[8] Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 552; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 125, n. 1; Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 668.

[9] Hérodote, I, 199; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 216 et 225.

[10] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 287 sqq.

[11] Hérodote, I, 94, 1; Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 305, fr. 6; Strabon, XI, 14, 16; Elien, *Hist. variées*, IV, 1.

[12] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 39-40, fr. 19; Hésychius, *ibid.*, t. IV, p. 171, fr. 47; Suidas, s. v. Χάνθος. — Sur les origines orientales de la castration, voir Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 157, n. 1.

et la coutume d'offrir aux dieux la dixième partie des troupeaux [1] sont également empruntées aux civilisations de la Syrie.

D'après ces divers indices, on serait en droit de supposer aux Lydiens une origine sémitique, et, en effet, le rédacteur du chapitre X de la *Genèse* fait de Lud, héros éponyme des Lydiens, un fils de Sem [2].

En présence des résultats contradictoires auxquels on aboutit, selon qu'on interroge telle ou telle classe de témoignages, il est à la fois prudent et logique de n'adopter aucune solution exclusive et de considérer les Lydiens non pas comme une race absolument aryenne ou purement sémitique, mais comme une race de sang mêlé, comme une de ces populations mixtes, de ces *Migades* dont Ephore attestait l'existence dans la péninsule. L'historien, que Strabon réfute ici avec une insistance diffuse, superficielle et gauche, distinguait en Asie Mineure trois groupes ethniques : les peuples grecs, les peuples barbares et les peuples mixtes. Il énumérait trois peuples grecs et treize peuples barbares. Quant aux peuples mixtes, il ne les admettait pas dans son compte, sans doute pour ce motif, en somme assez plausible, qu'étant formés du mélange des autres, ils n'avaient pas droit à une mention particulière. Or, parmi les peuples qui ne figurent pas dans la liste, il faut noter les Méoniens et les Lydiens. Strabon s'indigne de cette lacune, sans voir qu'elle est intentionnelle et sans comprendre que ces peuples rentrent précisément dans la catégorie de ceux dont l'historien se propose l'omission systématique [3].

Il existait donc en Asie Mineure, suivant Ephore, des populations mixtes au nombre desquelles se trouvaient les Méoniens et les Lydiens. Strabon ne croit pas à la possibilité de ces Migades : « A supposer, » dit-il, « qu'il y ait eu mélange, la nation mêlée, par suite de la prédominance d'un des éléments sur l'autre, est

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 371, fr. 24 : « Μόξος ὁ Λυδὸς τοῖς Λυδοῖς παρεκελεύσατο τὴν δεκάτην ἀποδοῦναι, καθὰ ηὔξατο, τοῖς θεοῖς. Οἱ δὲ ἐπείθοντο, καὶ ἀπαριθμοῦντες τὰ κτήματα ἐξῄρουν τὴν δεκάτην ἁπάντων, καὶ κατέθυον. » Schubert, *Könige von Lydien*, p. 4.

[2] *Genèse*, X, 32. Cf. Josèphe, *Antiq. Judaïques*, I, 6, 4 : « Οὗς δὲ Λυδοὺς νῦν καλοῦσι, Λουδοὺς δὲ τότε, Λούδας ἔκτισε. » Sur cette question, voir Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 324 sqq.; J. Halévy, *Recherches bibliques*, p. 165; Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 240; Delattre, *Le Peuple et l'Empire des Mèdes*, p. 159; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 244.

[3] Strabon, XIV, 5, 23 sqq.

forcément devenue ou grecque ou barbare. Car, pour une troisième espèce de Migades, nous n'en connaissons pas [1]. »

Cette argumentation manque de rigueur. On ne voit pas en quoi trois races différentes, les colons grecs, les envahisseurs thraces et les immigrants syriens, mis en contact dans un même pays, n'auraient pu, en échangeant leurs mœurs, leur sang et leurs dieux, constituer, ainsi que le montre Ephore, des groupes mixtes où, sans disparaître, le fonds primitif aurait néanmoins changé de physionomie. Les Thraces en se mêlant aux Hellènes, les Hellènes en se mêlant aux Syriens, les Syriens en se mêlant aux Thraces, ont pu créer trois classes de Migades.

Nous rattacherons les Méoniens et les Lydiens à la troisième classe, celle des Syro-Thraces. Situé au point où se croisent les grandes artères de la péninsule, leur pays était fatalement destiné à devenir un foyer de fusion entre les Thraces venus de la Propontide par la voie transversale du centre et les Syriens montés de la côte ou descendus des hauts plateaux. La nature mobile et inconsistante des groupes thraces les prédisposait aux infiltrations étrangères : « Ces tribus, » dit Strabon, « toutes immigrées, toutes barbares, toutes et toujours en armes, ne formaient point d'établissements solides, mais continuaient en général à mener une vie errante, chassant devant elles les populations, et souvent chassées à leur tour [2]. » Un pareil état social était fait pour favoriser les confusions et les amalgames.

La conclusion qui se dégage de cette étude c'est que des tribus thraces, amenées, par la logique des invasions, dans une contrée qui sert de passage naturel aux peuples circulant entre la côte et les hauts plateaux, y ont reçu, à diverses reprises et sous diverses formes, des éléments sémitiques [3]. En se combinant avec le fond thrace, ces groupes adventices ont produit une nation mêlée qui fut d'abord connue sous le nom de méonienne, pour être ensuite qualifiée de peuple lydien.

Ce dernier point exige une démonstration.

En 687, quand la lignée des Mermnades évince la maison des Héraclides, nous voyons les Lydiens maîtres de Sardes. Mais

[1] Strabon, XIV, 5, 25 : « Καὶ γὰρ εἰ κατεμίχθησαν, ἀλλ' ἡ ἐπικράτεια πεποίηκεν ἢ Ἕλληνας ἢ βαρβάρους · τρίτον δὲ γένος οὐδὲν ἴσμεν τὸ μικτόν. »

[2] Strabon, XII, 4, 4 : « Αἴτιον δὲ τὸ τοὺς ἐπήλυδας βαρβάρους καὶ στρατιώτας ὄντας μὴ βεβαίως κατέχειν τὴν κρατηθεῖσαν, ἀλλὰ πλανήτας εἶναι τὸ πλέον, ἐκβάλλοντας καὶ ἐκβαλλομένους. »

[3] Cf. Ph. Le Bas, *Asie Mineure*, Paris, 1863, p. 26, et Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 87-88.

cette ville ne leur avait pas toujours appartenu. Dans les poèmes homériques, ce sont les Méoniens et non les Lydiens qui habitent les bords du lac Gygée [1]. Un roi Mæon, qui tient Smyrne sous sa dépendance, est mentionné par Aristote comme le père adoptif d'Homère [2]. La région du Tmole est appelée, dans l'*Iliade*, l'aimable Méonie [3]; elle a pour capitale Hydé, qui occupait l'emplacement même de Sardes, mais qui était loin d'être aussi importante [4].

Il a donc existé un Etat méonien antérieur à la domination lydienne [5]. Les anciens se sont demandé si ces Méoniens et ces Lydiens étaient deux peuples différents, ou bien deux fractions d'un même peuple [6]. Hérodote et Strabon ne voient en eux qu'un même peuple, sous des noms différents [7]. Leur opinion est très acceptable. Il arrive souvent qu'au sein d'un Etat encore mal assis, telle tribu, longtemps obscure et ignorée, renverse les détenteurs du pouvoir, s'empare de l'hégémonie et substitue son propre nom à celui que la nation portait jusque-là. En pareille occurrence, ce n'est pas un peuple nouveau qui entre en scène, c'est un simple groupe qui se dégage de l'ensemble et qui l'asservit. Strabon note ce phénomène d'incubation ethnique suivie d'éclosion [8]. On peut aisément prouver que les Lydiens sont apparus dans des circonstances semblables, et que la fondation de leur empire coïncide avec la disparition de la dynastie héraclide et de l'Etat méonien.

D'abord, le nom de Lydie ne peut guère avoir été appliqué au

[1] Homère, *Iliade*, II, v. 864-866; *ibid.*, X, v. 431. — Les Lydiens ne figurent pas au nombre des peuples de la mer qui, du règne de Séti Ier à celui de Ramsès III, ne cessent d'envahir le delta du Nil (E. de Rougé, *Extraits d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Egypte par les peuples de la Méditerranée*, dans la *Rev. archéologique*, t. XVI, 1867, p. 35 sqq., et Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 216, 219, 256 et 267).

[2] Aristote, *F. H. G.*, t. II, p. 186, fr. 274; Diodore, III, 58, 1.

[3] Μηονίη ἐρατεινή, Homère, *Iliade*, III, v. 401; *ibid.*, XVIII, v. 291. Cf. Pline, *Hist. naturelle*, V, 30, 1 : « Lydia, Mæonia ante appellata. »

[4] Homère, *Iliade*, VII, v. 221; Strabon, XIII. 4, 6; Pline, *Hist. naturelle*, V, 30, 1. Les anciens prétendaient que Sardes n'avait été fondée qu'après la guerre de Troie (Strabon, XIII, 4, 5). Cela signifie simplement qu'à l'époque homérique la ville portait un autre nom.

[5] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 133; Chabas, *Etudes sur l'Antiquité historique*, Paris, 1873, p. 287.

[6] Strabon, XIV, 5, 24, au sujet d'Ephore : « Οὐδὲ Λυδοὺς οὐδὲ Μῆονας εἴρηκεν, εἴτε δύο εἴθ' οἱ αὐτοί εἰσι, καὶ εἴτε καθ' ἑαυτοὺς εἴτ' ἐν ἑτέρῳ γένει περιεχομένους. »

[7] Hérodote, I, 7, 3, et VII, 74, 1; Strabon, XIII, 4, 5, et XIII, 1, 8. Cf. Menke, *Lydiaca*, p. 2 sqq.

[8] Strabon, XIV, 5, 23. C'est ce qu'il appelle le τὸ ἑτέροις γένεσι περιέχεσθαι.

bassin de l'Hermus qu'à la suite d'une mainmise des Lydiens sur la contrée. Toutes les fois qu'une perturbation se produit dans la nomenclature géographique, elle est la conséquence d'une invasion étrangère et s'explique par l'intrusion de possesseurs nouveaux. Or, il se trouve précisément qu'en 687 Gygès s'empare d'une couronne et d'un Etat. Il est difficile de ne pas voir entre ces deux faits, triomphe de Gygès, extension à sa conquête du nom de Lydie, une étroite corrélation.

Puis, le peuple lydien est mentionné dans l'Ancien Testament, au chapitre X de la *Genèse* [1]. Or, suivant les calculs de Gelzer, le tableau ethnographique de la Bible n'a pu être composé avant l'époque où Sennachérib régnait en Assyrie, c'est-à-dire avant la période qui s'étend de 705 à 681 [2]. Si vraiment la rédaction primitive de la *Genèse* n'est pas antérieure au septième siècle, on comprend que les Lydiens y soient catalogués parmi les grandes nations du monde, puisque, dans notre hypothèse, c'est à ce moment précis qu'ils se font connaître et qu'ils remplissent tout Orient du bruit de leur gloire.

De plus, Assurbanipal, qui régna de 668 à 625, déclare, dans une inscription, que la Lydie était inconnue à ses prédécesseurs et il définit le royaume de Gygès « un pays dont les rois ses pères n'avaient jamais entendu parler [3]. » Or, il est certain que l'Etat enlevé au dernier Héraclide par le premier Mermnade était, depuis longtemps, en rapport avec l'Assyrie. C'est ainsi que nous voyons Mélès, l'aïeul de Candaule, entreprendre un voyage à Babylone, l'une des capitales de l'empire sargonide [4]. Donc, ce qui était inconnu aux souverains de Ninive, ce n'était pas le royaume de Gygès, mais simplement le nouveau terme géographique par lequel on le désignait. Cela revient à dire que le royaume ne s'est appelé Lydie qu'après l'avènement de Gygès.

Après la guerre de Troie, observe Strabon, la fondation des colonies grecques, d'une part, et, de l'autre, les invasions des Trères, des Cimmériens, des Lydiens, puis la conquête perse et macédonienne, enfin, les irruptions des Galates eurent pour résultat

[1] *Genèse*, X, 32.

[2] Gelzer, *Zeitschr. für Ægypt. Spr. und Alterthumsk.*, 1875, p. 19.

[3] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 346; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, Paris, 1874, p. 258.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 30-31. Babylone était la seconde capitale de l'empire d'Assyrie. Assarhaddon y résida et y bâtit des monuments (Delattre, *Le Peuple et l'Empire des Mèdes*, p. 151).

de tout confondre et de tout brouiller en Asie Mineure [1]. Dans ce passage où le géographe énumère suivant leur ordre historique les divers régimes auxquels fut soumise la péninsule, il est à noter que les Lydiens figurent après les Cimmériens. Or, comme nous le verrons par la suite, les Cimmériens passent d'Europe en Asie dans les dernières années du huitième siècle. C'est donc au début du septième qu'il faut placer la fondation de la puissance lydienne.

Quand les Lydiens s'emparent de Sardes, en 687, ils n'arrivent pas subitement d'au delà des mers. Ils sont déjà cantonnés dans l'Asie Antérieure. Une petite ville de la moyenne vallée du Caystre, Tyra, était depuis longtemps le siège de leur puissance. On s'explique de la sorte qu'avant même de régner sur l'ensemble du pays, ils aient été mêlés à ses destinées et qu'il soit plus d'une fois question d'eux alors que les rives de l'Hermus obéissaient au peuple méonien.

On ne voit pas qu'aucune hégémonie se soit interposée entre celle des Méoniens et celle des Lydiens. La domination méonienne finit donc probablement où l'autre commence, c'est-à-dire en 687. En d'autres termes, l'Etat méonien est identique à l'Etat héraclide, et sous la dynastie héraclide les Méoniens ont dû être la population dirigeante. On pourrait trouver une confirmation de cette hypothèse dans ce fait que le dernier Sandonide porte un nom, Candaule, qui est noté par Hipponax comme appartenant au dialecte méonien [2].

En résumé, la région de l'Hermus cessa de s'appeler Méonie quand les Méoniens cessèrent d'y régner. Mais leur nom ne disparut pas entièrement du pays. Il se conserva dans un district situé à l'est du Tmole et chez une tribu de la Cabalide [3].

Nous sommes arrivés au terme de cette étude géographique. Il importe, en finissant, de grouper les traits épars que chacune des parties a mis en lumière. Du rapprochement de ces traits se dégagera la physionomie générale du pays lydien.

Par la hauteur, la structure et la situation de ses montagnes

[1] Strabon, XII, 8, 7 : « Μετὰ δὲ τὰ Τρωικὰ αἵ τε τῶν Ἑλλήνων ἀποικίαι καὶ αἱ Τρηρῶν καὶ αἱ Κιμμερίων ἐφοδοι καὶ Λυδῶν καὶ μετὰ ταῦτα Περσῶν καὶ Μακεδόνων, τὸ τελευταῖον Γαλατῶν, ἐτάραξαν πάντα καὶ συνέχεαν. »

[2] Hipponax dans Bergk, *Poetae lyrici graeci*, Leipzig, 1866, t. I, p. 751, fr. 1 :

Ἑρμῇ κυνάγχα. Μηονιστὶ Κανδαῦλα.

[3] Strabon, XII, 8, 13; Hérodote, VII, 77, 1.

qui le transforment en une sorte de camp retranché établi au cœur même de l'Asie Antérieure, par l'orientation de ses vallées fluviales qui lui permettent d'accéder rapidement à toutes les contrées voisines, par le nombre et la force des citadelles qui bordent ses routes et qui assurent le bon ordre du transit allant des hauts plateaux vers les colonies grecques ou du golfe de Pamphylie vers la Propontide, par la nature de son climat qui tient le milieu entre la rudesse phrygienne et l'enchantement ionien [1], par le caractère de sa population issue du mélange de deux grandes races, le pays lydien était un intermédiaire admirable entre la mer et le continent, entre le monde hellénique et les sociétés orientales, entre les civilisations aryennes de la côte et les Etats sémitiques de la Cappadoce, de l'Assyrie et de la Chaldée.

Il nous reste à voir si le rôle que sa nature physique l'appelait à jouer répond à celui que nous révèle son histoire. La seconde partie de ce livre aura cette recherche pour objet.

[1] Sardes, en compétition avec Smyrne pour obtenir du Sénat romain la faveur d'élever un temple à Tibère, fait valoir, entre autres arguments, l'excellence de son climat, *temperiem cœli* (Tacite, *Annales*, IV, 55).

DEUXIÈME PARTIE

L'ETAT LYDIEN

I

LES ORIGINES.

MIGRATIONS THRACES. COLONISATION GRECQUE.
HÉGÉMONIE LEUCOSYRIENNE.

Il n'est pas facile de reconstituer l'histoire primitive du peuple lydien. Tandis qu'à partir de 687 les données abondent et que les documents se multiplient, nous en sommes réduits, pour la période qui précède l'avénement des Mermnades, à des textes rares, confus, presque tous légendaires et dont l'interprétation ne va pas sans beaucoup d'incertitude et sans quelque témérité. Bien que d'un naturel chercheur et curieux, les Grecs, en fondant leurs colonies sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, ne s'intéressèrent pas immédiatement à la vie du continent barbare. Comme tout, intérêts, souvenirs, aspirations, habitudes, les rattachait à l'Hellade, ils ne prêtèrent d'abord qu'une oreille distraite aux échos d'un pays mal connu, d'où leur arrivait une continuelle et monotone rumeur de luttes, d'invasions, de bouleversements. Mais dès que de cette anarchie la puissante main de Gygès sut dégager un Etat fort, les grandes cités maritimes se mirent à en suivre les progrès, à en rechercher les origines, à en observer le caractère. De là, une affluence relative de témoignages sur le premier Mermnade et sur ses prédécesseurs héraclides jusque vers le milieu du huitième siècle.

Aux sources grecques, il faut joindre les sources orientales. Les prismes de Kouyoundjik, complétés par différentes tablettes assyriennes, nous fournissent sur Gygès, sur son fils Ardys, sur leurs négociations et leurs guerres, des renseignements de la plus haute valeur, que nous utiliserons en leur lieu [1]. Pour les âges plus reculés, où les textes cunéiformes sont muets sur l'Asie Mineure, nous avons l'épigraphie égyptienne.

C'est ainsi que les hiéroglyphes de la vallée du Nil mentionnent à diverses reprises les expéditions dirigées par les peuples de la péninsule contre les princes de la dix-neuvième et de la vingtième dynastie. Sous le règne de Séti Ier, comme nous l'apprend une inscription de Karnak, les Shardana, dont le nom paraît s'être conservé dans celui de Sardes, et les Toursha (Tyrsènes) débarquent sur la côte d'Afrique. Mais ils sont battus et incorporés dans la garde royale [2]. Plus tard, le poème de Pentaour nous montre Ramsès II aux prises avec un groupe de nations qui figurent toutes dans l'*Iliade*. Ce sont : *Dardani*, les Dardaniens; *Leka*, les Lyciens; *Masu*, les Mysiens; *Akerit*, probablement les Cariens; *Padasa*, les habitants de Pédasos, ville lélège située au sud de la Troade; enfin, une tribu dont le nom peut se lire *Iluna*, *Aiuna* ou *Mauna*. Selon qu'on adopte avec Maspero la première, avec Fr. Lenormant la seconde ou avec Chabas la troisième transcription, on se trouve en présence des Iliéens, des Ioniens (Yâvân, les Grecs) ou des Méoniens [3]. A l'époque de Ramsès III, les flottes de l'Archipel jettent sur les plages libyques de nouvelles bandes de Shardanes et de Tyrsènes [4]. Il ressort de ces témoignages qu'au temps de la dix-neuvième dynastie, l'Asie Mineure était habitée par des nations

[1] Ces documents sont reproduits dans H. Rawlinson, *The cuneiform Inscriptions of Western Asia*, Londres, 1861, sqq., t. III, pl. 19 et 30. Ils ont été traduits notamment par Smith, *History of Assurbanipal translated from the cuneiform Inscriptions*, Londres, 1871, p. 64-75, et par Ménant, *Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien*, Paris, 1874, p. 258 et 278.

[2] Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 219. Cf. de Rougé, *Extraits d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Egypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIVe siècle avant notre ère*, dans la *Rev. archéologique*, t. XVI, 1867, p. 35-45 et 81-103.

[3] Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 221, n. 1; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 151; Chabas, *Etudes sur l'Antiquité historique*, p. 190.

[4] Maspero, *Hist. ancienne*, p. 256 et 267; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 32 et 135.

turbulentes qui s'en allaient fréquemment chercher fortune à l'étranger. Parmi ces nations, le peuple des Méoniens, avec ses belliqueuses tribus des Shardanes et des Tyrsènes, occupait sans doute un rang considérable.

Tels sont les faits que relatent les documents orientaux. Sous une forme légendaire, les sources grecques en confirment l'authenticité. D'après les traditions asiatiques, « Manès, fils de Zeus et de la Terre, eut Cotys de Callirhoé, fille de l'Océan. Cotys engendra Asios, héros éponyme de l'Asie, et Atys, qui inaugura en Lydie la dynastie des Atyades. Callithéa, fille de Tyllos et femme d'Atys, mit au monde deux fils, nommés, selon les uns, Tyrsênos ou Tyrrhênos et Lydos, selon les autres, Torrhêbos et Lydos. L'examen de cette généalogie prouve qu'il y eut d'abord, sur la côte ouest de l'Asie Mineure, un peuple appelé Mæones, divisé en plusieurs tribus : les Lydiens, les Tyrsênes ou Tyrrhênes (Toursha), les Torrhèbes, les Shardana [1]. »

Quant aux migrations de ces peuples, Hérodote en atteste la réalité. Il raconte qu'aux jours d'Atys, fils de Manès [2], une famine cruelle affligea la terre de Lydie. Ce que voyant, Atys résolut de partager la nation en deux classes et de faire tirer chacune d'elles au sort : les uns demeureraient avec lui dans la contrée, les autres partiraient sous la conduite de son fils Tyrrhêne. Le tirage accompli, ceux que le sort condamnait à l'exil s'embarquèrent à Smyrne, longèrent différentes côtes et parvinrent en Ombrie. Là, ils bâtirent des villes et, substituant à leur nom de Lydiens celui du chef qui leur avait servi de guide, ils se firent appeler Tyrrhéniens [3].

A la dynastie des Atyades succéda celle des Héraclides ou Sandonides. Elle tirait son nom d'Héraclès, l'Héraclès-Sandon que la Phénicie enfanta et que propagea l'Assyrie. Hérodote est très bref sur ces Héraclides : « Candaule, que les Grecs appellent Myrsile, était roi de Sardes. Il descendait d'Héraclès par Alcée fils de ce héros. L'arrière-petit-fils d'Alcée, Agron, fils de Ninus et petit-fils de Bélus, fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes, de même que Candaule, fils de Myrsos, fut le dernier. Quant à la dynastie qui détenait le pouvoir avant Agron, elle re-

[1] Maspero, *Hist. ancienne*, p. 253, d'après Hérodote, I, 94 et Denys d'Halicarnasse, *Antiq. romaines*, I, 27 sqq.

[2] Atys, suivant les autres sources, est le petit-fils de Manès.

[3] Hérodote, I, 94. Cf. Timée, *F. H. G.*, t. I, p. 197, fr. 19; Pline, *Hist. naturelle*, III, 8, 1; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 2e partie, p. 151 sqq.

montait à un fils d'Atys, Lydus, auquel les Lydiens, appelés d'abord Méoniens, doivent leur nom. Les Héraclides, à qui les Atyades avaient confié l'administration de l'Etat et qui étaient le fruit de l'union d'Héraclès avec une esclave de Jardanus, obtinrent la royauté en vertu d'un oracle. Ils régnèrent cinq cent cinq ans de père en fils, pendant vingt-deux générations, jusqu'à Candaule, fils de Myrsos [1]. »

Les noms syriens, assyriens et chaldéens renfermés dans cette liste ne permettent pas d'assigner aux Héraclides une origine indigène. Héraclès, l'Héraclès-Sandon, est d'extraction phénicienne. Issu de Tyr et d'Ascalon, il rayonna sur toute l'Asie, et par Babylone, Ninive, Tarse, la Cappadoce, il arriva jusqu'à Sardes [2]. Bel est l'un des principaux dieux de Babylone; Ninus est le fondateur mythique de Ninive. Jardanus, le père d'Omphale, porte un nom à tournure hébraïque et qui rappelle celui dont les Juifs se servaient pour désigner leur principal cours d'eau, le Jourdain, le fleuve par excellence [3]. Κανδαύλης est un terme lydien qui, selon Tzetzès, signifie σκυλοκλέπτης, c'est-à-dire *qui emporte les dépouilles*, qualification propre à Héraclès : le nom de Candaule n'est par suite qu'une des épithètes de l'Héraclès assyrien [4]. Il serait difficile après cela de ne pas considérer les Héraclides comme une lignée sémitique. A la suite de l'invasion syro-cappadocienne, plus d'une tribu de l'Asie Antérieure dut obéir à des chefs venus de Ptéria, de Ninive ou de Babylone. Tel fut notamment le cas du grand peuple qui s'appela tour à tour méonien et lydien. Le caractère sémitique de sa dynastie contribua forcément à répandre sur lui une teinte d'exotisme et à le ranger, bien qu'il fut de souche thrace, dans la catégorie de ces populations mixtes, de ces Migades, que mentionne Ephore [5].

[1] Hérodote, I, 7, 2 sqq.

[2] Jean de Lydie, *Magistratures romaines*, III, 64. — Menke, *Lydiaca*, p. 23; Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 206 sqq.; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 152 et 245; Schubert, *Geschichte der Könige von Lydien*, Breslau, 1884, p. 5 sqq.

[3] Apollodore, *Bibliothèque*, VI, 3, 1, ap. *F. H. G.*, t. I, p. 143 : « Ὀμφάλη Ἰαρδάνου. » — Sevin, *Rech. sur les Roys de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1719-1724, t. V, p. 245; Clermont-Ganneau, *Journ. asiatique*, t. X, 1877, p. 212; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 245.

[4] Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 283, n. 2.

[5] Cf. Ph. Le Bas, *Asie Mineure*, dans la collection de l'*Univers pittoresque*, Paris, 1863, p. 26, et Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, Paris, 1883, p. 87-88.

En somme, jusqu'à l'avènement des Mermnades, on peut diviser l'histoire du pays lydien en deux périodes : une période d'instabilité, de guerres et d'anarchie, celle où des tribus thraces, venues de l'Europe à travers les détroits, s'établissent dans les bassins de l'Hermus, du Caystre et du Méandre, s'y multiplient, y étouffent, débordent, essaiment, courent le monde; une période de progrès et d'organisation, celle où les Syriens de la Cappadoce, imposant leur hégémonie à la masse confuse et barbare des populations de l'Asie Antérieure, ouvrent des routes, bâtissent des citadelles, fondent des centres politiques et religieux. Entre ces deux périodes, dont l'une est caractérisée par la dynastie des Atyades tandis que la maison des Héraclides représente l'autre, se constituent et se développent les colonies grecques. Traversés par les infiltrations ioniennes venues de la côte et par les courants syriens descendus des hauts plateaux, les Thraces de la région du Tmole perdent tout caractère propre, toute fixité ethnique, toute pureté nationale. Mais cette bâtardise même les rend plus accessibles aux influences extérieures et les prédestine à ce rôle d'intermédiaires qui est le signe distinctif de leur histoire.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher si, durant les trois dominations, atyade, héraclide, mermnade, qui se succédèrent en Lydie, le foyer de la puissance publique resta le même ou s'il varia sous chacune d'elles. La supériorité commerciale et stratégique du site de Sardes autorise à penser qu'elle fut toujours le siège d'une résidence royale. Mais il ne semble pas que la place se soit toujours appelée de même. Ce n'est qu'assez tard que la grande cité du Tmole prit le nom qui lui est définitivement resté. Quand Strabon la dit postérieure à la guerre de Troie[1], cela signifie, non pas que le lieu était désert à l'époque homérique, mais qu'il était alors désigné d'une autre manière. Selon toute apparence, la ville reçut trois qualifications successives, Asia, Hydé, Sardes, qui correspondent aux trois grandes périodes de son histoire.

D'après Etienne de Byzance, il y eut, au pied du Tmole, une ville d'*Asia* et l'Asie tirerait son nom soit de cette ville, soit d'*Asias*, héros indigène[2]. Le même géographe assure qu'on appelait *Esio-*

[1] Strabon, XIII, 4, 5 : « Νεωτέρα μὲν τῶν Τρωικῶν. »

[2] Etienne de Byzance, s. v. Ἀσία · « πόλις Λυδίας παρὰ τῷ Τμώλῳ, ἐν ᾗ τρίχορδος εὑρέθη κιθάρα · διὸ καὶ Ἀσία ἡ Ἤπειρος · οἱ μὲν ἀπὸ πόλεως Λυδίας, οἱ δὲ ἀπὸ Ἀσίου τοῦ Λυδοῦ. »

nie ou *Asie* le territoire de Sardes[1]. De son côté, Hérodote atteste que les traditions locales, sur le moyen Hermus, faisaient dériver d'Asias le nom d'Asie et que de son temps une des tribus de Sardes était qualifiée d'*Asiade*[2]. Comme, en parlant de l'invasion cimmérienne au cours de laquelle Sardes fut prise, Callinos la disait dirigée contre les Esionéens, Démétrius de Scepcis conjecture qu'*Esionéens* est une forme ionienne pour *Asionéens*, car, suivant lui, la Méonie se serait appelée primitivement Asie[3]. Enfin, l'auteur de l'*Iliade* applique le terme d'*Asie* à une plaine située dans la vallée du Caystre, sur la route d'Ephèse à Sardes[4]. Strabon rapporte qu'on y montrait, le long du fleuve, un édicule dédié au héros *Asios*[5].

Si l'on rapproche ces différents témoignages, si l'on réfléchit d'autre part que le héros Asias est d'après la légende le petit-fils de Manès et, partant, soit le frère, soit le neveu d'Atys, éponyme des Atyades, ce qui nous reporte à la première des dynasties lydiennes, on aura quelque raison de supposer : 1° qu'Asia fut le plus ancien nom de Sardes; 2° que ce nom, par une sorte de rayonnement graduel, s'étendit d'abord au district dont cette ville était le chef-lieu, puis à la province entière, puis à l'ensemble du continent; 3° qu'il subsista dans son lieu d'origine jusqu'au jour où de nouveaux peuples, les Méoniens sans doute, devenus les maîtres du pays, lui en substituèrent un autre; 4° qu'il ne disparut pas complètement alors, mais que, suivant une loi constante, il se conserva obscurément, amoindri, ne désignant plus que des sections infimes de l'organisme dont il embrassait autrefois le tout.

A l'époque méonienne, l'Asia des Atyades devint Hydé. Plusieurs vers, insérés par les grammairiens dans le texte de l'*Iliade*, mentionnent en effet un riche dème d'Hydé, qui se

[1] Etienne de Byzance, s. v. Ἡσιονία · « ἡ Σαρδέων χώρα, ἡ καὶ Ἀσία. »

[2] Hérodote, IV, 45, 3 : « Τούτου μὲν μεταλαμβάνονται τοῦ οὐνόματος Λυδοί, φάμενοι ἐπ' Ἀσίεω τοῦ Κότυος τοῦ Μάνεω κεκλῆσθαι τὴν Ἀσίην · ἀπ' ὅτευ καὶ τὴν ἐν Σάρδισι φυλὴν κεκλῆσθαι Ἀσιάδα. » Sur l'importance du nom des tribus pour la connaissance de l'histoire primitive des villes, voir Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 136 c.

[3] Démétrius de Scepsis, ap. Strabon, XIII, 4, 8 : « Τάχα γὰρ ἡ Μηονία, φησίν, Ἀσία ἐλέγετο. » Cf. le Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, II, v. 777, où la Lydie est appelée Ἀσὶς ἤπειρος.

[4] Homère, *Iliade*, II, v. 461 :

Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι, Καϋστρίου ἀμφὶ ῥέεθρα.

[5] Strabon, XIV, 2, 45 : « Δεικνύντες Καϋστρίου καὶ Ἀσίου τινὸς ἡρῷον καὶ τὸν Κάϋστρον πλησίον ἀπορρέοντα. »

trouvait près du Tmole, en un lieu couvert de chênes [1]. Ces vers étaient probablement empruntés aux chants d'aèdes contemporains des Héraclides et leur antiquité notoire leur valait d'être introduits dans les éditions des poèmes homériques. Si nombre de commentateurs les rejetaient, cela tient à ce que, de leur temps, il n'existait plus d'Hydé en Lydie [2]. Il y avait eu pourtant une localité de ce nom : « Les uns, » dit Strabon, « reconnaissent dans Hydé Sardes même, les autres, son acropole seulement [3]. » Pline se montre plus net encore : pour lui, Hydé est identique à Sardes, et ce sont les Méoniens qui l'appelèrent de la sorte [4].

On ignore quand le nom d'Hydé fit place à celui de Sardes, mot lydien qui signifie année [5]. Mais cette mutation ne peut guère avoir eu lieu que vers 687 : elle n'est compréhensible que si elle coïncide avec la chute de la puissance méonienne et avec l'avènement du peuple lydien. Les Méoniens, tant que dura leur hégémonie, n'avaient aucune raison de changer le nom de leur ville. On conçoit, au contraire, que Gygès, attentif à rompre toute attache avec le passé, ait voulu décorer d'un nom nouveau, agréable aux siens, la capitale qu'il avait conquise. Peut-être ce terme de *Sardis*, année, qui désigna dès lors la résidence des Mermnades, fut-il choisi par le premier d'entre eux, en vue de perpétuer le souvenir d'une date mémorable, de celle où le prince de Tyra, vainqueur de Candaule et légitimé par Delphes, s'assit en maître sur le trône de l'Orient [6].

En dehors des traditions que nous venons d'interpréter,

[1] Strabon, XIII, 4, 6 :

Τμώλῳ ὑπὸ νιφόεντι, Ὕδης ἐν πίονι δήμῳ.
Χώρῳ ἐνὶ δρυόεντι, Ὕδης ἐν πίονι δήμῳ.

[2] Strabon, XIII, 4, 6 : « Οὐδεμία δ' εὑρίσκεται Ὕδη ἐν τοῖς Λυδοῖς. »

[3] Strabon, XIII, 4, 6 : « Οἱ δὲ τὰς Σάρδεις Ὕδην ὀνομάζουσιν, οἱ δὲ τὴν ἀκρόπολιν αὐτῆς. »

[4] Pline, *Hist. naturelle*, V, 30, 1 : « A Mæoniis civitas ipsa Hydo vocitata est. »

[5] Jean de Lydie, *Les Mois*, III, 14 : « Τῇ Λυδῶν ἀρχαίᾳ φωνῇ τὸν ἐνιαυτὸν καλεῖσθαι σάρδιν. »

[6] D'après Jean de Lydie, *Les Mois*, III, 14, Sardes aurait été nommée de la sorte en l'honneur du Soleil dont la révolution constitue l'année : « Πρὸς τιμὴν Ἡλίου, τοῦ τοσαύταις ἡμέραις τὸν ἐνιαυτὸν συνάγοντος, Σάρδιν ὀνομασθῆναι τὴν πόλιν. » Une troisième étymologie est admissible. Le clan des Shardanes, si actif au temps de Séti Ier et de Ramsès II, n'avait peut-être pas encore disparu au septième siècle. S'il a participé au changement de dynastie, on a quelque droit de supposer un lien entre son rôle durant la guerre et le choix du nom de Sardes (cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 245, n. 1).

l'histoire primitive de la Lydie n'offre que des récits purement légendaires dont il serait vain de rechercher le fond rationnel : Camblès, dans un accès de voracité furieuse provoqué par des philtres, dévore sa femme [1]. — Mélès a, d'une concubine, un lion. Les devins de Telmesse lui prédisent que Sardes sera imprenable si l'on porte l'animal le long des murs. Alors Mélès le fait promener autour de l'acropole sur tous les points où l'on peut la surprendre et la forcer. Quant à la partie de la citadelle qui regarde le Tmole, il la néglige, l'estimant inaccessible [2]. — Sous le règne d'Alcime, la Lydie connaît l'âge d'or : elle goûte une paix profonde et amasse d'immenses richesses [3]. Peut-être y a-t-il quelque vérité dans ce dernier conte. Rien n'empêche de croire que cet Alcime représente en effet le temps où, soit par l'exploitation des mines, soit par l'ouverture de la grande route allant de Sardes à Ptéria, soit pour tout autre motif industriel ou commercial, la Lydie jeta les bases de sa prodigieuse fortune économique.

Mais ce ne sont là que des hypothèses. Il faut arriver au huitième siècle pour découvrir un terrain plus solide. Les derniers Héraclides se dégagent du brouillard mythique où se reculaient confusément leurs prédécesseurs. Nous savons les dates de leurs règnes et nous possédons quelques détails sur leurs vies. Les écrivains ecclésiastiques de l'époque chrétienne, Julius Africanus, Eusèbe, Saint Jérôme, le Syncelle, les ont classés dans leurs tables chronologiques. Tout en conservant à l'égard de ces annalistes quelque peu du scepticisme et de la méfiance dont Volney enveloppait leur science et leurs travaux [4], il sera bon d'accueillir leurs données, pourvu qu'elles concordent avec des sources moins systématiques et plus sûres. En cas de divergence, nous examinerons s'il n'y a pas lieu de leur préférer d'autres témoignages.

Les mentions des chronographes chrétiens sont fort sèches. Pour les compléter, nous avons un document de premier ordre :

[1] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 38-39, fr. 12; Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 372, fr. 28.

[2] Hérodote, I, 84, 3 sqq. D'après Schubert, *Könige von Lydien*, p. 4, cette fable signifierait que Mélès plaça la ville sous la protection d'Héraclès, de l'Héraclès-Sandon, auquel le lion était consacré.

[3] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 38, fr. 10 : « Ἐπ αὐτοῦ γενέσθαι εἰρήνην βαθεῖαν καὶ πλοῦτον πολύν. » Cf. Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 5, et Suidas, s. v. Χάνθος.

[4] Volney, *Rech. nouvelles sur l'Hist. ancienne*, Paris, 1814, 1re partie, préface, p. v sqq.

c'est un passage de l'*Histoire universelle*, Ἱστορία καθολική, composée au temps d'Auguste et à la prière d'Hérode par le péripatéticien Nicolas de Damas, secrétaire du roi juif. Ce passage est emprunté au sixième livre et se trouve dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la collection Didot, au tome III, sous le numéro 49. L'auteur, dans cette partie de son recueil, procède du lydien Xanthos [1], qui, au temps d'Artaxerxès Ier (465-425), avait écrit sur son pays une histoire où il utilisait les listes officielles des souverains nationaux [2]. Denys d'Halicarnasse faisait le plus grand cas des *Lydiaques* [3]. Par malheur nous ne savons pas avec une certitude entière si Nicolas de Damas a eu dans les mains l'ouvrage même de Xanthos ou bien une adaptation postérieure, composée par le Mytilénien Denys Skytobrachion [4]. On peut observer toutefois qu'au temps où ce dernier florissait, c'est-à-dire vers la fin du deuxième siècle avant notre ère [5], les *Lydiaques* avaient une notoriété considérable : Ephore, Euripide, Eratosthène, Mnaséas s'étaient servis du livre ou l'avaient cité. Aussi croira-t-on difficilement que Denys le Mytilénien ait pu le récrire à sa fantaisie. Tout au plus en donna-t-il une édition.

[1] Sur ce point, voir Pomtow, *De Xantho et Herodoto rerum Lydiarum scriptoribus*, Halle, 1886, p. 19. Cf. Steinmetz, *Herodot und Nikolaus Damascenus*, Lüneburg, 1861.

[2] Eratosthène, ap. Strabon, I, 3, 4; Strabon, XIII, 4, 9; Denys d'Halicarnasse, *Jugement sur Thucydide*, 5; Suidas, s. v. Χάνθος. — A ce sujet, voir Letronne, *Xanthus de Lydie*, dans ses *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 3e série, t. I, p. 203-206, et Hachtmann, *De ratione inter Xanthi* Λυδιακά *et Herodoti Lydiæ historiam*, Halle, 1869.

[3] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 28 : « Χάνθος εἰ καί τις ἄλλος ἱστορίας παλαιᾶς ἔμπειρος ὤν, τῆς δὲ πατρίου καὶ βεβαιωτὴς ἂν οὐδενὸς ὑποδεέστερος. » Pomtow, *De Xantho et Herodoto*, p. 59-60 : « Xanthus, quamvis Herodoto in suavitate dicendi cederet sine dubio, tamen, quod ex fragmentis, quae apud Nicolaum exstant, colligi possit, rerum narratarum cum copia tum fide adeo eum superavit, ut inter summorum scriptorum numerum sit reponendus. »

[4] Athénée, XII, 11, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 415 : « Χάνθος ὁ Λυδὸς, ἢ ὁ εἰς αὐτὸν τὰς ἀναφερομένας ἱστορίας συγγεγραφὼς, Διονύσιος ὁ Σκυτοβραχίων, ὡς Ἀρτέμων φησὶ ὁ Κασσανδρεὺς, ἐν τῷ περὶ συναγωγῆς βιβλίων · ἀγνοῶν ὅτι Ἔφορος ὁ συγγραφεὺς μνημονεύει αὐτοῦ ὡς παλαιοτέρου ὄντος καὶ Ἡροδότῳ τὰς ἀφορμὰς δεδωκότος. » — Welcker, *Ueber die unächten Lydiaka von Xanthos*, dans les *Kleine Schriften zur griechischen Litteraturgeschichte*, Bonn, 1844, t. I, p. 431-450, nie que les fragments des *Lydiaques* conservés par les auteurs soient bien de Xanthos; Pomtow, *De Xantho et Herodoto*, p. 1-10, les lui restitue, et, selon nous, on toute justice.

[5] Hachtmann, *De Dionysio Scytobrachione*, Bonn, 1865, et Schwartz, *De Dionysio Scytobrachione*, Bonn, 1880.

Quoi qu'il en soit, les extraits de Nicolas de Damas ont une valeur exceptionnelle [1]. Sous les ornements du conte et bien que les faits y revêtent des formes concrètes, fabuleuses, symboliques, il s'y rencontre des informations sérieuses, à peine altérées par le mythe, des traits d'une réalité saisissante, qui ne sont dûs ni à l'imagination populaire, ni à la verve romanesque des historiens, mais qui portent la marque d'une origine lointaine et d'une incontestable authenticité. Xanthos et ses abréviateurs sont loin d'avoir compris les traditions dont ils se font l'écho. Mais la fidélité même avec laquelle ils les consignent nous aide à en retrouver la vraie signification.

Comme le fragment 49 est pour la période qui précède et prépare l'élévation de Gygès, un document capital, le seul qui permette de reconstituer la situation politique de l'Asie Antérieure vers la fin du huitième siècle, il convient d'en traduire ici la première partie, celle qui expose les antécédents de la révolution lydienne. La seconde, qui raconte la chute de Candaule, trouvera sa place dans le chapitre consacré au changement de dynastie.

Fragment 49 (1re partie).

Adyatte, roi des Lydiens, eut deux fils jumeaux, Cadys et Ardys [2]. Il leur laissa le pouvoir et ils régnèrent ensemble, s'aimant l'un l'autre et se faisant adorer de la multitude.

Mais la femme de Cadys, Damonno, entretenait des relations adultères avec un certain Spermos, cousin de son mari. Les deux coupables résolurent de tuer le roi. A cet effet, Damonno lui administra du poison. Cadys tomba malade, sans toutefois succomber. Un médecin le guérit et il recouvra même une meilleure santé qu'auparavant.

Furieuse, Damonno résolut de supprimer le médecin. Jugeant que si elle lui donnait du poison, il en éviterait les effets par sa

[1] Gutschmid, *Jahrbücher für class. Philologie*, 1867, p. 750.

[2] L'auteur emploie sans cesse les termes *Lydiens*, *Sardes*, qui, d'après ce que nous avons précédemment établi, sont des anachronismes. Si nos idées sont justes, c'est *Méoniens*, *Hydé*, qu'il faudrait écrire. Mais comme à l'époque où vivait Xanthos les noms de *Méoniens* et d'*Hydé* avaient disparu, depuis au moins trois siècles, du vocabulaire politique, on conçoit que l'historien leur ait préféré ceux de *Lydiens* et de *Sardes*, en usage de son temps. Pour la commodité du récit, nous dirons, à l'exemple des Grecs, *Sardes* et *Lydiens*, mais en formulant cette réserve que les mots en question n'ont pas dû s'appliquer, avant 687, à la grande cité du Tmole et aux maîtres du moyen Hermus.

science, elle fit creuser une fosse dans son palais, la rendit extérieurement invisible, disposa un lit par dessus et en installa d'autres à la suite. Puis, invitant son ennemi à un festin, elle le fit coucher à l'endroit où se dissimulait le piège. Il tomba au fond. Elle le recouvrit de terre et le fit disparaître.

Il arriva qu'à son tour Cadys mourut. Alors Damonno, gagnant par ses largesses un grand nombre de Lydiens, expulsa, de concert avec Spermos, le roi Ardys son beau-frère. Puis, elle épousa son amant et le proclama roi.

Ardys, qui s'était enfui précipitamment avec sa femme et sa fille, se trouva dans une telle misère qu'à Cymé, pour vivre, il fut réduit à se faire charron, puis hôtelier. Toutes les fois que des Lydiens venaient à son auberge, il les recevait avec une urbanité extrême et il ne les quittait pas qu'ils ne fussent ses amis.

Cette conduite inquiéta Spermos. Aussi envoya-t-il à Cymé un brigand, nommé Kersès, avec mission de tuer le banni. Comme prix du meurtre, Kersès devait épouser la fille de l'usurpateur et recevoir un présent de mille statères.

En arrivant à Cymé, le bandit se présenta dans l'auberge d'Ardys. L'hôtelier royal lui fit les mêmes politesses qu'aux autres. Kersès fut charmé par ses manières et par celles de sa fille qui vaquait aux soins domestiques et dont il s'éprit. Il la demanda en mariage, promettant au père qu'en retour il lui rendrait un service exceptionnel. Tout d'abord, Ardys, qui méprisait la basse condition du solliciteur et qui était fort entiché de sa noblesse, refusa la main de sa fille. Mais séduit à la longue par les assurances du prétendant, il finit par accéder à son désir. L'accord fait, Kersès révéla le but de son voyage : Spermos, en échange de la tête d'Ardys, lui avait offert sa fille ; mais c'était la fille d'Ardys que voulait Kersès et pour l'avoir il apporterait à l'exilé la tête de son ennemi.

Ardys approuva. Kersès lui fit couper la chevelure qu'il avait jusque-là portée longue ; puis, s'étant muni d'une tête de bois sculptée à l'image du proscrit et l'ayant coiffée de la perruque, il partit pour la Lydie.

Spermos, apprenant le retour de son émissaire, courut l'interroger :

— Tout est fini, assura Kersès, qui avait eu la précaution de cacher l'effigie dans une petite chambre.

— Alors, dit l'autre, montre-moi la tête que tu as rapportée.

— Non, répliqua le bandit : pas devant toute cette foule. Viens la voir en secret à la maison.

— Soit, dit Spermos.

La figure de bois gisait à terre. Kersès la fit voir à son complice qui se pencha pour la reconnaître. Aussitôt, le brigand frappa Spermos de son épée, l'abattit, lui trancha la tête, ouvrit la porte et s'en alla rejoindre Ardys.

Au bout de quelque temps, les Lydiens qui attendaient la sortie de Spermos, ne le voyant pas reparaître, entrèrent dans la maison et aperçurent le cadavre décapité. Ce spectacle, au lieu de les émouvoir, leur fit plaisir, car l'usurpateur était un méchant homme et sous son règne une sécheresse avait désolé la terre. C'est ainsi que Spermos périt, après avoir occupé deux ans le pouvoir. Il n'est pas inscrit dans les listes royales.

Cependant Kersès, en fuyant, rencontra une taverne. Il y entra et comme il était joyeux d'avoir réussi dans son entreprise, il but outre mesure. Dans son ivresse, il fit ses confidences au cabaretier et lui montra la tête de Spermos. Le tavernier, jugeant à ce récit qu'Ardys recouvrerait le trône, acheva de gorger de vin le bandit, le tua, puis, emportant sa tête et celle de Spermos, il alla trouver le prince déchu.

Dès qu'il fut en sa présence :

— Je t'apporte, s'écria-t-il, les plus grands des biens.

— Quoi donc? interrogea l'autre. Que Spermos est mort et que Kersès n'est pas mon gendre? Car il ne peut y avoir de plus grands biens pour moi.

Thyessos, c'était le nom du cabaretier, répondit :

— Voilà précisément ce que je t'apporte.

Et il exhiba les deux têtes.

— Que veux-tu pour ce bienfait? lui dit Ardys.

— Oh! moi, répliqua Thyessos, je ne te demande ni ta fille, ni de l'or. Seulement, je désire que redevenu roi tu exemptes ma taverne de toute redevance.

— Je t'en fais la promesse, répondit Ardys.

Avec le temps, Thyessos s'enrichit par les revenus de son cabaret. Il ouvrit ensuite un marché près de sa maison et il y consacra un temple à Hermès. L'endroit prit dès lors le nom d'Hermaion-Thyessou.

Pour Ardys, il fut rappelé au trône par les Lydiens qui lui envoyèrent une ambassade composée en partie d'Héraclides. Après sa restauration, il ramena en Lydie les jours heureux d'Alcime. Il était juste et ses sujets avaient un culte pour lui. Ce fut lui qui dénombra l'armée. Elle se composait principalement de cavalerie. On assure qu'il trouva un chiffre de trente mille cavaliers.

Durant sa vieillesse, Ardys eut comme favori un prince de la lignée des Mermnades, Dascyle, fils de Gygès. Ce Dascyle concentra tout le gouvernement dans ses mains. Aussi le fils du roi, Adyatte, craignant qu'à la mort de son père le Mermnade ne se saisît de l'autorité suprême, l'assassina en secret.

Tremblant pour elle-même, la veuve du mort, alors enceinte, se réfugia dans la Phrygie d'où elle était originaire. A la nouvelle du meurtre, Ardys, frémissant de colère, convoqua les Lydiens en assemblée. Comme son grand âge le rendait impotent, il se fit porter à la réunion dans une litière. En présence du peuple, il dénonça le crime, lança des imprécations contre les coupables et conféra le droit de les tuer à quiconque les découvrirait.

Ardys mourut, après avoir occupé soixante-dix ans le trône.

Sous le règne de Mélès, une famine ayant ravagé la Lydie, les habitants consultèrent l'oracle. La divinité répondit que les rois devaient expier le meurtre de Dascyle. En apprenant des devins qu'il lui fallait racheter le crime par un exil de trois ans, Mélès se retira volontairement à Babylone. De plus, il fit parvenir en Phrygie, au fils de Dascyle (celui qui avait été proscrit dès le sein de sa mère et qui s'appelait Dascyle comme son père), un message où il lui conseillait de revenir à Sardes, l'assurant que les rois lui payeraient la rançon du meurtre. Le jeune homme refusa pour ce motif qu'il n'avait jamais vu son père, qu'au moment du crime il n'était pas encore sorti du flanc maternel et que par suite il ne lui appartenait pas d'intervenir dans le règlement de cette affaire.

Pendant son exil, Mélès confia le gouvernement à Sadyatte, fils de Cadys. Ce prince, qui remontait à un ancêtre fort lointain appelé Tylon, exerça la régence au nom de son maître, puis, les trois ans révolus, quand Mélès rentra de Babylone, il lui restitua fidèlement le pouvoir.

Sous le règne de Myrsos, Dascyle, le fils du Dascyle qui avait été massacré par Sadyatte, craignant que des embûches ne lui fussent tendues par les Héraclides, abandonna la Phrygie et se retira chez les Syriens qui habitent dans la province du Pont, autour de Sinope. Là, il prit une épouse indigène et ce fut de cette femme syrienne que lui naquit Gygès.

Voici maintenant de quelle manière fut renversé le dernier roi des Lydiens, Sadyatte.....

Cette narration, dont la fin sera ultérieurement traduite, prête

à diverses remarques. Tout d'abord, il y a lieu de se demander si elle nous offre une liste complète des derniers Sandonides par ordre de succession. Au cas où il en serait ainsi, le catalogue du fragment 49 devrait être préféré à tous les autres, car de cette observation, faite au cours du récit, que Spermos n'est pas inscrit dans les fastes royaux [1], il résulte que l'auteur a puisé ses informations à des registres officiels.

Jusqu'à preuve du contraire, on imaginera difficilement que Nicolas de Damas ait tronqué le canon fourni par Xanthos. Il est vraisemblable qu'il énumère les Héraclides de père en fils. Dans cette hypothèse, Mélès est l'héritier d'Ardys, Myrsos celui de Mélès, et Sadyatte celui de Myrsos. Mais la série que l'on obtient de la sorte ne concorde pas avec celle des compilateurs ecclésiastiques [2]. Il suffit de mettre en regard les deux versions pour en faire apparaître les divergences :

Nicolas de Damas :		Eusèbe de Césarée :
Adyatte.		Alyatte.
Cadys.	Ardys.	Ardys.
	Mélès.	Alyatte.
	Myrsos.	Mélès.
	Sadyatte.	Candaule.

S'il est un prince sur le compte duquel on ne puisse admettre

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 381, l. 28-29 : « Ἐν δὲ τοῖς βασιλείοις οὐκ ἀναγράφεται. » L'usage de ces βασιλικαὶ ἀναγραφαί, de ces βασιλικαὶ διφθέραι se retrouve chez les Assyriens et chez les Perses (Diodore de Sicile, II, 22, 5, et II, 32, 4).

[2] Les travaux des chronographes de l'époque chrétienne sont réunis dans la grande publication de Schœne, *Eusebi chronicorum libri duo*, 2 vol. 4°, Berlin, 1866-1875. Voici les données qu'on trouve dans cet ouvrage sur les derniers Héraclides :

Eusèbe, (*Chronique*, t. I, col. 67-69; *Versio Armenia*, t. II, p. 76-82) :	*Series regum*, (t. I, app. I, col. 14 et 30) :	Χρονογραφεῖον σύντομον, (t. I, app. IV, col. 92):	Saint Jérôme, (t. II, p. 77-83) :
Ardius Aliatae.	Ardis Aliatae.	Ἄρδους.	Ardysus Alyattis.
Aliates.	Aliates.	Ἀλυάτις.	Alyattes.
Meles.	Meles.	Μίλις.	Meles.
Kandaules.	Kandoles.	Κανδαύλις.	Candaules.

que les annalistes chrétiens se soient trompés, c'est bien le dernier Sandonide. Hérodote et Plutarque sont d'accord avec Eusèbe et saint Jérôme pour l'appeler *Candaule*[1]. D'où vient que Nicolas de Damas le transforme en *Sadyatte?* Supposer que l'historien national de la Lydie, Xanthos, ait commis sur ce point une erreur ou une confusion, est inacceptable. Une seule hypothèse est logique : le personnage a eu deux noms. Il semble, en effet, que les princes de Méonie et de Lydie, Sandonides et Mermnades, aient eu l'habitude de porter plusieurs noms : d'abord un nom privé ou familial qui différait pour chacun d'eux, puis un nom officiel ou sacré qui leur était commun à tous. Alyatte, Adyatte ou Sadyatte : tel était le nom religieux. Des deux éléments qui le composent, préfixe et suffixe, le second, emprunté au culte national, reproduit le nom même d'Atis, divinité fort en honneur chez les Phrygiens et les Lydiens[2]. Le terme entier signifie quelque chose comme « fils d'Atis, » ou « protégé d'Atis, » ou « favori d'Atis. » Ces titres sacrés étaient d'un usage trop fréquent dans les monarchies orientales, pour qu'on s'étonne de les voir employés dans une famille que tant de liens rattachaient aux civilisations de la Mésopotamie et de la Cappadoce.

On s'explique maintenant les variantes des listes dynastiques. Les souverains y sont désignés tantôt par leur nom familial, tantôt par leur nom sacré. Ainsi, dans la dynastie mermnade, le fils de Gygès, qui est *Ardys* (Ardys II) pour Assurbanipal, Hérodote, Eusèbe, est *Alyatte* pour Nicolas de Damas[3]. Dans la dynastie héraclide, sans parler de *Candaule*, qui est identique à *Sadyatte*, le successeur d'Ardys (Ardys Ier) est appelé par Eusèbe *Alyatte*, de son nom sacré, et par Nicolas de Damas *Mélès*, de son nom familial. Que le Mélès de Xanthos soit identique à l'Alyatte d'Eusèbe ou, en d'autres termes, que Mélès ait joint à son nom familial le nom sacré d'Alyatte, d'Adyatte ou de Sadyatte, c'est ce qu'il est possible de démontrer.

Sous le règne d'Ardys Ier, Dascyle l'ancien est assassiné par le propre fils du roi, l'héritier présomptif de la couronne, *Adyatte*[4].

[1] Hérodote, I, 7, 2 sqq.; Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371.

[2] Ed. Meyer, *Gesch. des Alterthums*, t. I. § 257; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 245; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 90 sqq.

[3] Assurbanipal, dans les *W. A. I.*, t. III, pl. 19; Hérodote, I, 15 sqq.; Eusèbe, édit. Schœne, t. II, p. 86; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63.

[4] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 13-15.

Un peu plus tard, nous voyons le successeur de cet Ardys, *Mélès*, expier le meurtre par un exil volontaire [1]. On aura de la peine à croire que Mélès se soit lavé du crime d'un autre. S'il s'est banni, c'est qu'il était coupable. En conséquence, le prince royal *Adyatte*, qui commet un assassinat, et le roi *Mélès* qui s'en purifie, ne sont qu'un seul et même homme. Ailleurs, Nicolas de Damas appelle *Sadyatte* le meurtrier de Dascyle [2]. De ce fait que *Mélès*, au cours d'un même récit, est appelé tour à tour *Sadyatte* et *Adyatte*, on a le droit de conclure que les noms sacrés, en Lydie, s'employaient les uns pour les autres. En effet, le père d'Ardys Ier est *Adyatte* pour Nicolas de Damas et *Alyatte* pour Eusèbe ; le troisième Mermnade, qui est *Sadyatte* pour Hérodote et pour Nicolas de Damas, est *Alyatte* pour Xénophile [3]. Cette observation nous permet de considérer l'*Alyatte*, qu'Eusèbe mentionne à la suite d'Ardys Ier, comme identique au *Mélès-Adyatte* ou *Mélès-Sadyatte* de Nicolas de Damas.

Mélès, dans le fragment 49, a pour successeur Myrsos, le père de Sadyatte (Candaule). A la place de Myrsos, les annalistes chrétiens inscrivent Mélès. Mais il est impossible d'accepter leur opinion : Hérodote donne pour père à Candaule Myrsos et non Mélès [4]. D'accord avec les Grecs, Pline appelle également Candaule *Myrsile*, c'est-à-dire fils de Myrsos [5]. Pour expliquer l'absence singulière du nom de Myrsos sur les tables des chronographes, Gelzer, dans son travail relatif au siècle de Gygès [6], suppose que Mélès et Myrsos sont frères, qu'ils ont régné simultanément, et que les annalistes, suivant leur habitude en pareil cas, ont cité l'un des deux souverains en omettant l'autre [7]. Nous ne pouvons souscrire à cette hypothèse : les données du fragment 49 empêchent d'admettre que Mélès soit le frère de Myrsos. Quand, sous le dernier Sandonide, Ardys de Tyra veut faire revenir de l'exil son neveu Dascyle le jeune, il fait valoir à Candaule cet argument

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 29-31.

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 383, l. 9.

[3] Hérodote, I, 16; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63 et 64; Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530.

[4] Hérodote, I, 7, 3 : « Κανδαύλης δὲ ὁ Μύρσου. »

[5] Hérodote, I, 7, 2 : « Κανδαύλης, τὸν οἱ Ἕλληνες Μυρσίλον οὐνομάζουσι, » et Pline, *Hist. naturelle*, XXXV, 34, 2 : « Qui et Myrsilus vocitatus est. »

[6] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, dans le *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 230-268, et t. XXXV, 1880, p. 514-528.

[7] Gelzer, *ibid.*, ap. *Rhein Museum*, t. XXX, 1875, p. 524-525. Les chronographes, qui mentionnent Ardys Ier, n'inscrivent pas dans leurs listes son frère Cadys.

que les aïeux du roi, προπάτορες, ont déjà rappelé une fois le banni [1]. Et, en effet, Mélès avait tenté une réconciliation avec le jeune Dascyle. Il suit de là que Mélès était l'aïeul, le προπάτωρ de Candaule et, partant, le père, non le frère, de Myrsos.

Nos conclusions seront les suivantes :

1° Le fragment 49 nous donne, par ordre de succession, la liste intégrale des derniers Héraclides;

2° Cette liste doit être acceptée, sans correction, de préférence à celle des chronographes.

Mais, de ce qu'Eusèbe s'est trompé dans l'emploi des noms, il ne résulte pas qu'il se soit également trompé dans le choix des dates. Sa chronologie paraît, au contraire, sérieuse et véridique. Elle concorde, Gelzer l'a montré, avec ce que relatent d'autre part les sources grecques et orientales. Si donc on rectifie la liste d'Eusèbe de manière à la faire coïncider avec celle de Xanthos, ou bien, si l'on applique au canon de Xanthos les chiffres d'Eusèbe, le catalogue obtenu par cette combinaison offrira toutes les garanties désirables.

Or, des quatre Sandonides qu'énumère Eusèbe, le premier, Ardys, règne 36 ans; le second, 14; le troisième, 12; le quatrième, 17 [2]. Ce quatrième et dernier, Candaule, meurt 141 ans avant la chute de Crésus, soit en 546 + 141 = 687. Son avènement se place donc en 687 + 17 = 704; celui de son prédécesseur en 704 + 12 = 716; celui du second roi de la série en 716 + 14 = 730, et celui du premier, Ardys, en 730 + 36 = 766 [3].

Voici, résumés dans un tableau généalogique, les résultats auxquels nous sommes parvenus :

Adyatte. — Un frère d'Adyatte?

Cadys épouse Damonno qui épouse Spermos (cousin, ἀνεψιός, de Cadys) [4].
ARDYS Ier, 766-730.

MÉLÈS (Adyatte, Alyatte, Sadyatte), 730-716.

MYRSOS, 716-704.

CANDAULE (Sadyatte), 704-687, épouse Tydo qui épouse Gygès.

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 23-24.

[2] Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. I, col. 67-69. Cf. la *Series regum*, même recueil, t. I, app. I, col. 14.

[3] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 524.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 380, l. 6.

En dehors des souverains mêmes, figurent, dans le fragment 49, certains personnages qui, sans occuper le trône, paraissent néanmoins tenir de près à la famille régnante. Il importe de préciser la nature de ces liens. S'il était prouvé que la dynastie sandonide avait des ramifications, que des branches collatérales se rattachaient à la souche mère, que les Mermnades, par exemple, descendaient eux aussi d'Héraclès, l'origine illustre de leur race éclairerait d'un jour singulier l'établissement de leur pouvoir.

A en croire les Grecs, rien ne serait plus humble que les débuts de cette maison. Pour Hérodote, Gygès n'est qu'un parvenu, un soldat de fortune, un aventurier, que poussent le hasard et le crime. Simple garde de Candaule, il devient roi par une intrigue de harem [1]. Platon fait de lui un pâtre [2]. Xanthos, quoique mieux informé, nous le montre un instant porte-lance du dernier Sandonide [3]. Gelzer a fait justice de ces légendes [4]. Ce ne sont là, en effet, que des on dit populaires. Le peuple attribue volontiers une basse extraction aux fondateurs de ses dynasties. Sargon l'ancien passait, aux yeux des Chaldéens, pour un enfant trouvé, recueilli par un porteur d'eau [5]. Une tradition, conservée par Nicolas de Damas, donnait comme père à Cyrus un brigand marde [6]. Des contes semblables coururent sur Gygès. En réalité, les Mermnades n'étaient qu'un rameau du grand arbre héraclide. C'est ce que prouvent des considérations nombreuses :

[1] Hérodote, I, 7 sqq. Cf. Plutarque, *Symposiaca*, I, 5, 8, éd. Didot, *Moral.*, t. II, p. 754, et Justin, I, 7, 12.

[2] Platon, *République*, II, 3, éd. Didot, t. II, p. 23-24. Cf. Cicéron, *De Officiis*, III, 9, et Suidas, s. v. Γύγου δακτύλιος.

[3] Xanthos, ap. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 37-38 : « Μετὰ τῶν δορυφόρων εἶναι. »

[4] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, dans le *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 515 sqq. Déjà, au dix-huitième siècle, un érudit de haute valeur avait émis des doutes sur la légende qui, sur la foi d'Archiloque, faisait de Gygès un parvenu : « On a peine à concevoir qu'un homme privé, sans crédit, sans employs, qu'un simple Garde du Roy, qui avoit esté seulement le confident des plaisirs qu'il goûtoit avec la Reine son épouse, ait trouvé le secret de s'emparer sans coup férir d'un throne dont il y avoit des héritiers légitimes soûtenus d'un parti puissant. Hérodote cite pour garant de ces faits un Poëte médisant, qui, charmé de pouvoir dire du mal d'une femme, avoit adopté une des fables que les Grecs débitoient au sujet de Gygès : car on sçait qu'ils en faisoient beaucoup de contes » (Fréret, *Recherches sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie*, dans les *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 282). L'abbé Sevin, *ibid.*, 1724, t. V, p. 262, pense de même.

[5] Maspero, *Hist. ancienne*, 4e édit., p. 157-158.

[6] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 398, fr. 66, l. 11.

D'abord, il résulte du fragment 49 que la famille de Gygès était une très noble, très vieille et très puissante famille. Au cours de son histoire, on lui voit des possessions non seulement en Lydie, mais en Phrygie, sur les côtes de la Propontide et jusque dans le Pont. Un moment, sous Ardys, elle approche du trône. Sous Mélès, après l'assassinat de son chef, elle est encore tellement redoutable que le gouvernement négocie la paix avec elle. Ainsi, même en admettant qu'elle ne soit pas de souche héraclide, elle est assez forte pour traiter d'égale à égale avec la postérité d'Héraclès.

En second lieu, quand, après le meurtre de Spermos, il s'agit de rétablir Ardys sur le trône, les Lydiens envoient à Cymé, où le roi déchu vit en exil, des messagers parmi lesquels se trouvent des Héraclides [1]. Il existait donc à Sardes des Héraclides partisans du banni. Or, dans les années qui suivent le retour d'Ardys, Dascyle l'ancien devient le confident du monarque, son favori, son vice-roi. Il entre si avant dans ses bonnes grâces que le prince héritier, craignant un coup d'Etat, l'assassine. On sait la douleur d'Ardys. Peut-être son attachement inébranlable au Mermnade avait-il sa source dans le souvenir des services rendus, ce qui nous conduirait à croire que Dascyle figurait parmi ces Héraclides dont le dévouement avait facilité la restauration du roi.

Un texte positif vient à l'appui de cette conjecture. Apollodore, énumérant la descendance d'Héraclès, cite parmi ses fils un certain Agelaos, qui fut l'ancêtre de Crésus [2]. Voici donc la lignée des Mermnades formellement rattachée à celle des Sandonides. Cette tradition est trop conforme à la vraisemblance pour qu'on ne la considère pas comme l'expression de la vérité.

Il importe de dresser ici le tableau généalogique [3] des Merm-

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 2-4 : « Λυδοὶ δὲ Ἄρδυν ἐπὶ βασιλείαν καλοῦσιν ἀγγέλους τε ἄλλους πέμψαντες καὶ τῶν Ἡρακλειδῶν τινάς. »

[2] Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 10, dans les *F. H. G.*, t. I, p. 148 : « Ἐξ Ὀμφάλης δὲ, Ἀγέλαος · ὅθεν καὶ τὸ Κροίσου γένος. »

[3] Les textes qui permettent d'établir ce tableau sont : Hérodote, I, 8 sqq.; I, 92; VII, 27 sqq.; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, fr. 49, 63, 64 et 65; Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530; Elien, *Hist. variées*, III, 26. — Gelzer, dans son arbre généalogique des Mermnades (*Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 525), fait de Milétos le fils de Mélas l'Ancien. Mais la phrase dont se sert Nicolas de Damas, ὁ δὲ Μίλητος ἦν Μέλανος τοῦ Γύγου γαμβροῦ ἀπόγονος, nous force à voir dans Mélas l'aïeul et non le père de Milétos. Si Milétos avait été le fils de Mélas, l'auteur aurait écrit υἱός et non ἀπόγονος.

nades, la comparaison de ce tableau avec celui des Héraclides devant confirmer les remarques précédentes :

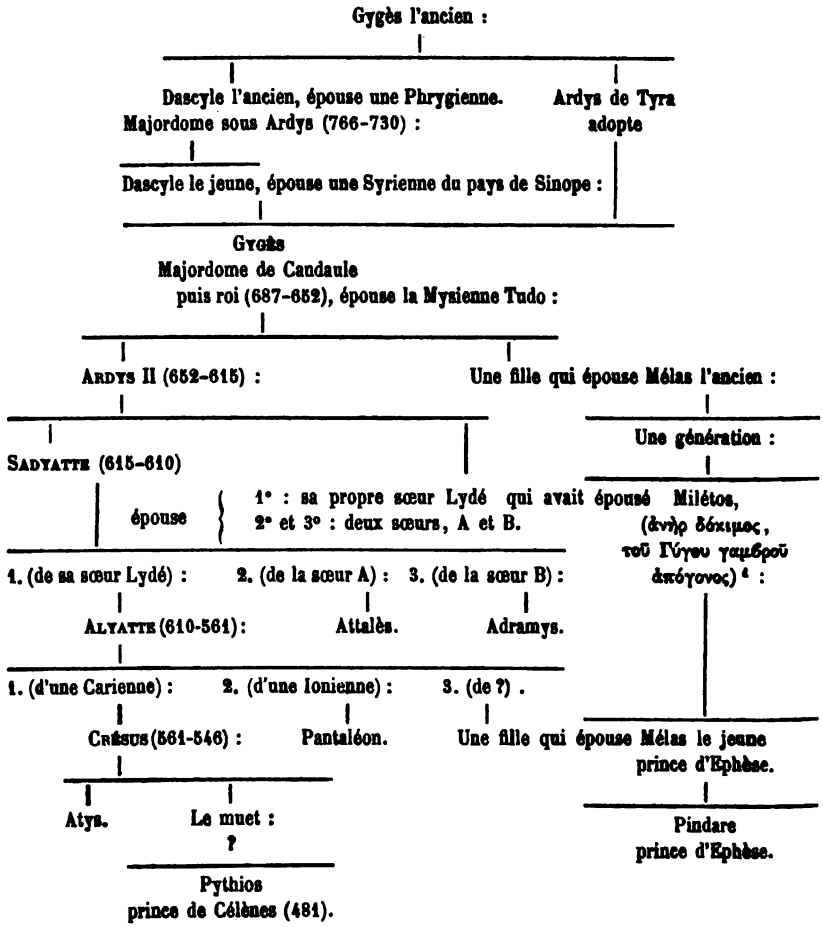

L'examen de ce lignage suggère des réflexions diverses. On y observera d'abord, comme chez les Sandonides, l'usage du nom sacré, Alyatte, Sadyatte; on y trouvera ensuite un nom familial, Ardys, qui figurait déjà dans le canon des Héraclides. Cette double analogie nous autorise à regarder le second arbre généalogique comme une continuation du premier. En troisième lieu, on notera l'éclectisme matrimonial des Mermnades. Dascyle l'ancien

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63.

épouse une Phrygienne, Dascyle le jeune une Syrienne de la Cappadoce, Gygès une Mysienne. Ce même Gygès marie sa fille à un certain Mélas, dont le nom révèle un Grec. Le troisième Mermnade, Sadyatte, a, d'une Lydienne, qui n'est autre que sa propre sœur Lydé, un fils, Alyatte, auquel on voit, entre autres femmes, une Carienne, la mère de Crésus, et une Ionienne, la mère de Pantaléon. Du mélange de toutes ces races sort une dynastie hybride, qui, par sa nature composite, est l'image même du peuple dont elle résume le mode de formation. Ce caractère mixte est un nouveau trait de ressemblance entre la tige cadette et la branche aînée, attendu que, chez les Héraclides, la coexistence des éléments syriens et thraces n'est pas moins frappante que chez les Mermnades. Ainsi, des deux fils jumeaux d'Adyatte, l'un, Cadys, porte un nom de héros phrygien, tandis que le nom de l'autre, Ardys, dérive d'un radical sémitique [1].

A la maison des Mermnades s'oppose, dans le fragment 49, celle des Tylonides. Elle y compte deux représentants : Sadyatte, qui vit sous Mélès (730-716) et Lixos, qui vit sous Candaule (704-687). Le second est sans doute le fils du premier. Sadyatte exerce la régence pendant l'exil de Mélès à Babylone; Lixos dispute à Gygès la faveur de Candaule. Mais bien que rivalisant en force, en influence et en illustration avec leurs adversaires, les Tylonides ne semblent pas devoir être, comme eux, rattachés à la dynastie régnante.

En effet, l'éponyme de la race, Tylon, que Nicolas de Damas fait vivre à une époque très reculée [2], est, selon toute apparence, identique au Thylon, que mentionne Pline, d'après Xanthos, et au sujet duquel il rapporte une fable extraordinaire : cet homme, qu'un dragon avait tué, recouvra le souffle par la vertu d'une plante nommée *balis* [3]. Les traits merveilleux dont est revêtue la

[1] Καδύς (cf. Κότυς) est un nom de héros phrygien (Ramsay, *B. C. H.*, t. VI, 1882, p. 507). Sous sa forme hellénisée Κάδος, ce terme se retrouve dans Κάδοι, petite ville située près des sources de l'Hermus (Strabon, XII, 8, 12; Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 560). Dans Ardys, Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien*, ap. *Mem. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 35 et 39, retrouve le radical sémitique Or = lumière, Our = feu, qui, en composition et dans quelques dérivés, se prononçait Ar ou Er.

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 3-5 : « Μήλης δὲ φεύγων τὴν ἀρχὴν ἐπίστευσε Σαδυάττῃ τῷ Κάδυος, γένος ὄντι τὸ ἀνέκαθεν ἀπὸ Τύλωνος. »

[3] Pline, *Hist. naturelle*, XXV, 5, 4 : « Xanthus, historiarum auctor, in prima earum tradit occisum draconis catulum revocatum ad vitam a pa-

physionomie du personnage, nous permettent de penser qu'il appartenait au cycle des grands héros mythiques du pays.

A ce titre, il y a peut-être lieu de le confondre avec Tyllos ou Tylos, que Denys d'Halicarnasse, dans ses listes de généalogie sacrée, cite comme étant l'un des fils de la Terre [1] et qui figure, associé à sa mère, sur une monnaie de Sardes [2]. Tylos, qu'Otfried Müller compare au Triptolème grec [3], est, à n'en pas douter, un demi-dieu local. Mais de quelle provenance? Aryenne ou sémitique? Si l'on rapproche Tylos de Tylis, nom d'une localité thrace voisine de l'Hémus [4], on inclinera de préférence vers la première hypothèse. En somme, il est vraisemblable que les Tylonides, au lieu de descendre, comme les Héraclides et les Mermnades, de chefs syriens ou assyriens, remontaient à quelque prince thrace, venu lors des grandes invasions qui submergèrent toute la moitié nord de la péninsule, depuis la Troade jusqu'à l'Arménie.

Dans les pages qui précèdent, nous avons étudié les origines de l'Etat lydien; nous avons interrogé ses légendes, rapporté les migrations de ses tribus, énuméré ses maîtres et ses voisins, men-

rente herba quam balin nominat : eademque Thylonem, quem draco occiderat, restitutum saluti. »

[1] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 27 : « Τύλλου τοῦ γηγενοῦς. »

[2] Mionnet, *Description des médailles antiques*, t. IV, Paris, 1809, p. 138, n° 789, consacre à cette monnaie la notice suivante :

« Droit. — CAPΔIC · ACIAC · AYΔIAC · ЄΛΛΑΔOC · A · MHTPOΠOAIC. Tête voilée et tourrelée de femme, à droite. »

« Revers. — ЄΠ · CT · AYP · HPAKAЄIΔIANOY · CAPΔIANΩN · B · NEΩKORΩN. Triptolème dans un char attelé de deux serpens, allant de gauche à droite; au bas, un fleuve couché près duquel on lit : ΓH; dans le champ, TYAOC. »

Ce que Mionnet regarde comme un fleuve n'est autre chose que la Terre : « Ipsam esse Terram arbitror, cum nomen ΓH adscriptum sit, lævaque spicas teneat et masculini sexus nulla appareant indicia » (Otfr. Müller, *Ann. Inst. di Corrisp. archeol.*, t. II, 1830, p. 158).

[3] Otfr. Müller, *Ann. Instit. di Corrisp. archeol.*, t. II, 1830, p. 158 : « Tylum, in fabulis Lydorum, eodem munere esse functum quo Triptolemus ornatur in Atticis; Terra quod ei additur, id eo aptius factum est quod eam ipse Tylus matrem habet. »

[4] Etienne de Byzance, s. v. Τύλις. Le père du Tylonide Sadyatte, qui est régent sous Mélès, s'appelle *Cadys*, autre nom de héros phrygien (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 4).

tionné ses grandes familles, examiné la provenance et la composition de ses dynasties. Il s'agit maintenant de rechercher comment fonctionnait, à la date où nous sommes parvenus, l'organisme dont nous avons exposé la formation. Au contact des colonies grecques et des envahisseurs leucosyriens, il s'était constitué, sur les rives de l'Hermus, une civilisation originale qu'il convient de préciser à son point de départ si l'on en veut suivre ultérieurement les progrès.

II

SITUATION POLITIQUE DE L'ASIE OCCIDENTALE AU HUITIÈME SIÈCLE.

RAPPORTS DE L'ÉTAT MÉONIEN AVEC LES COLONIES GRECQUES.

Grâce au fragment 49, il nous est possible d'entrevoir l'organisation politique et sociale de la région du Tmole à la fin du huitième siècle. L'Etat méonien est une monarchie : l'autorité suprême y est dévolue à un roi qui réside dans la capitale traditionnelle du pays, que cette capitale ait déjà pris le nom lydien de Sardes, ou bien, comme nous le croyons de préférence, qu'elle n'ait pas encore perdu son appellation homérique d'Hydé. Le pouvoir du souverain a une triple nature : il est à la fois religieux, judiciaire et militaire.

Le roi sandonide remonte à un ancêtre divin, Héraclès, l'Héraclès assyrien, Sandon. Issu d'un dieu, il est naturellement le chef religieux de l'Etat. Il a des fonctions sacerdotales; il porte, nous l'avons vu, un nom hiératique; il profère les malédictions sacrées : après le meurtre de son favori Dascyle, Ardys lance des imprécations contre les assassins [1]. Cette royauté religieuse n'est pas élective, mais héréditaire; elle est réservée à la postérité du dieu. Le fils succède au père, en général par ordre de primogéniture. Parfois, le monarque exerce un privilège de désignation : Adyatte laisse son empire indivis entre ses deux fils [2]; la veuve du premier proclame son amant roi [3].

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 21-22 : « Ἐκηρᾶτό τε μυρία τοῖς φονεῦσι. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 380, fr. 49, l. 2-3.

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 380, fr. 49, l. 20 : « Βασιλέα ἀπέδειξεν. »

De ce pouvoir religieux du roi dérive son pouvoir judiciaire. Quand Dascyle est massacré, Ardys convoque l'assemblée du peuple, dénonce le crime, intente l'accusation, prononce la peine de mort contre les coupables et déclare qu'il sera permis de les tuer à quiconque les découvrira [1]. Cette procédure indique nettement que le droit de punir appartient au roi, mais que le roi peut s'en dessaisir et le reporter sur d'autres.

Juge et prêtre, le roi méonien est également général. Il commande les troupes et dénombre l'armée [2]. Comme symbole de son autorité militaire, il porte une hache, à laquelle on attribue la plus auguste origine. Suivant une légende qu'a recueillie Plutarque, cette arme, enlevée par Hercule à l'amazone Hippolyte, donnée ensuite par le héros à Omphale, était passée de là aux mains de leurs descendants qui se la transmettaient en héritage dans l'ordre où ils se succédaient [3]. La hache sacrée d'Héraclès, hache à deux tranchants, était, pour les rois issus du héros, non seulement une marque extérieure de puissance, mais encore une attestation visible de légitimité.

Il ressort de ces témoignages que le souverain héraclide était entouré d'un grand prestige. Ses ressources paraissent considérables : Candaule, satisfait de Gygès, lui donne beaucoup de terre [4], d'où l'on peut inférer que la couronne disposait de vastes domaines. Ardys promet à Thyessos une immunité de taxes [5], ce qui nous autorise à penser que les sujets payaient des redevances au roi. Outre les tributs, le monarque reçoit des dons honorifiques. Un passage de l'*Iliade* l'atteste formellement : quand l'ouvrière de Méonie a teint en pourpre un de ces objets qu'on suspend à la bride des chevaux, « elle l'expose dans sa demeure, et beaucoup de cavaliers désireraient le prendre ; *mais le joyau est pour le roi* [6]. »

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 18 sqq.

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 6-7 : « Συνηρίθμησε δὲ καὶ τὸν Λύδιον στρατὸν ὁ Ἄρδυς. »

[3] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371 : « Ἡρακλῆς Ἱπολύτην ἀποκτείνας, καὶ μετὰ τῶν ἄλλων ὅπλων αὐτῆς λαβὼν τὸν πέλεκυν, Ὀμφάλῃ δῶρον δέδωκεν. Οἱ δὲ μετ' Ὀμφάλην Λυδῶν βασιλεῖς ἐφόρουν αὐτον, ὥς τι τῶν ἄλλων ἱερῶν ἐκ διαδοχῆς παραλαμβάνοντες. »

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 8-9 : « Γῆν αὐτῷ πολλὴν ἐνεχείρισεν. »

[5] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 381, l. 45-46 : « Τὸ καπηλεῖον τοὐμὸν ἀτελὲς ἔχειν δός. Καὶ ὃς ἔδωκεν αὐτῷ. »

[6] Homère, *Iliade*, IV, v. 143-144 :

κεῖται δ' ἐν θαλάμῳ, πολέες τέ μιν ἠρήσαντο
ἱππῆες φορέειν · βασιλῆϊ δὲ κεῖται ἄγαλμα.

Il s'agit évidemment ici de la part privilégiée que prélève tout pasteur de peuples.

Le souverain héraclide ne gouverne pas seul. Il est assisté par des nobles, ses commensaux ou ses parents, qui, sous le titre d'*Amis du roi*, φίλοι τοῦ βασιλέως, forment une sorte de Grand Conseil. Quand Nicolas de Damas nous dit qu'à Cymé, en exil, Ardys traite les Lydiens avec tant de prévenance qu'ils deviennent tous ses amis [1], il faut entendre par là qu'une partie de la cour avait suivi le prince déchu dans sa retraite, et qu'en Eolide comme en Méonie l'Héraclide avait son entourage de Fidèles. D'autres Fidèles restent à Hydé, près de Spermos. Ce sont eux qui, à la mort de l'usurpateur, rétablissent le souverain légitime : en effet, les messagers qui rappellent Ardys au trône sont pour la plupart des Héraclides [2], et il est difficile de ne pas voir dans ces princes du sang qui travaillent à la restauration de la branche aînée, une délégation du Grand Conseil. Le Grand Conseil joue un rôle, en 687, dans la révolution dynastique. Après le meurtre de Candaule, dès que l'aube point, Gygès convoque, au nom du roi, les Amis ; puis, quand il les a tous sous la main, soit en tuant ceux qui lui sont hostiles, soit en gagnant les autres par des largesses, il force le Grand Conseil à sanctionner le fait accompli [3].

Parmi ces nobles, dont beaucoup sont apparentés à la famille régnante, le monarque choisit une sorte de premier ministre, de grand-vizir, de majordome, qui semble avoir officiellement porté le titre de *compagnon* du roi, ἑταῖρος [4]. Ce vice-roi, δεύτερος μετὰ τὸν βασιλέα, est, après le roi, le plus haut personnage du royaume [5]. Si le roi est absent, c'est lui qui le remplace : pendant le voyage de Mélès à Babylone, Sadyatte le Tylonide exerce la régence [6]. Quand le dernier Sandonide, Candaule, veut épouser la fille d'Arnossos, roi des Mysiens, c'est Gygès, alors majordome, qu'il

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 380, fr. 49, l. 25 : « Φίλους πάντας ἀποπέμπεσθαι. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 3-4 : « Ἀγγέλους τε ἄλλους πέμψαντες καὶ τῶν Ἡρακλειδῶν τινάς. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 385, l. 12-15 : « Ἔωθεν δὲ καθ' ἡσυχίαν μετεπέμπετο ἕκαστον τῶν φίλων καὶ τῶν ἐχθρῶν, ὡς τοῦ βασιλέως αὐτοὺς κελοῦντος, καὶ τοὺς μὲν ἀνήρει οὓς ᾤετο ἐναντίους ἔσεσθαι, τοῖς δὲ δῶρα διδοὺς ἐπικούρους ἐποιεῖτο. » Cf., un peu plus haut, l. 2 : « Περιδραμὼν τοὺς φίλους, » et l. 7 : « Τοὺς πιστοτάτους τῶν φίλων. » Plus bas, l. 36 : « Τίς τῶν φίλων. »

[4] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371.

[5] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 526.

[6] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 5 : « Ἐπετρόπευσε. »

envoie, dans son propre char, quérir sa fiancée [1]. Il semble résulter de là que la diplomatie rentrait dans les attributions de l'hétaire. C'était une sorte d'écuyer ou de héraut. Le sceau royal lui était également confié. Tel est, du moins, le fond historique et la signification réelle que cache la fable de Platon relative à l'anneau de Gygès [2]. A ses emplois multiples, le vice-roi joint encore des fonctions militaires. Il commande la garde du palais : on ne peut guère, en effet, interpréter autrement les contes qui font de Gygès un porte-lance du roi, un doryphore [3]. Au temps de Candaule, le majordome en arrive, par une dernière concession de la faiblesse royale, à porter la hache d'Héraclès, la hache à deux tranchants, l'arme sacrée que les princes issus du héros se léguaient de père en fils comme l'emblème de l'origine et de l'essence divines de leur autorité [4]. Une pareille concentration de pouvoirs rend formidable celui qui en est revêtu. Aussi, voyons-nous les titulaires de cette charge éclipser les souverains mêmes qui la leur confient : sous Ardys, Dascyle l'ancien absorbe tout le gouvernement [5]; sous Candaule, Gygès est le maître suprême de l'Etat [6].

Ce n'est pas seulement dans la capitale qu'il existe une classe privilégiée, très puissante et très fière de sa noblesse [7]. Nous la retrouvons en province. Kersès, dont la légende fait un bandit tour à tour partisan de l'usurpateur Spermos et du roi légitime Ardys, Thyessos, le soi-disant cabaretier qui obtient du même Ardys, en échange de services rendus, une exemption d'impôts et qui fonde le marché d'Hermaion-Thyessou, ne sont, l'un et l'autre, que des seigneurs fonciers, habiles à tirer parti de leurs possessions territoriales, de leurs ressources économiques et de leurs forces militaires pour se créer ou pour se garantir, au dé-

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 24.

[2] Platon, *République*, II, 3, éd. Didot, t. II, p. 23-24. Cf. Cicéron, *De Officiis*, III, 9, et Suidas, s. v. Γύγου δακτύλιος.

[3] Hérodote, I, 8, 1 : « Ἦν γὰρ τῶν αἰχμοφόρων Γύγης ὁ Δασκύλεω, » et Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 37-38 : « Μετὰ τῶν δορυφόρων εἶναι. »

[4] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371 : « Ἑνὶ τῶν ἑταίρων φορεῖν ἔδωκεν. »

[5] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 11-12 : « Οὗτος ἅπασαν ὡς εἰπεῖν τὴν Λυδῶν ἀρχὴν διὰ χειρὸς εἶχε. »

[6] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 14-15 : « Πάντως ἡγεμόνα. » Cf. Hérodote, I, 8, 1 : « Ἀρεσκόμενος μάλιστα. »

[7] Le roi Ardys, en exil à Cymé, réduit à une extrême misère, est cependant très fier de sa noblesse, ἐπ' εὐγενείᾳ μέγα φρονῶν (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 381, l. 2-3).

triment du pouvoir central, de petites souverainetés autonomes.

Au nombre de ces dynastes subalternes, il faut ranger l'oncle de Gygès, Ardys de Tyra. C'est, en effet, à Tyra, comme le *Grand Etymologique* nous l'apprend, que Gygès inaugure sa tyrannie [1]. Le district de Tyra était donc le siège d'une principauté. Or, comme en arrivant du Pont, Gygès, dont le père avait passé toute sa vie dans l'exil, ne possédait évidemment rien en Lydie, et comme, d'autre part, Nicolas de Damas nous le montre, précisément alors, adopté par son oncle, on peut conclure du rapprochement de ces faits que la seigneurie de Tyra, où le Mermnade jettera plus tard les bases de sa puissance, faisait originairement partie du patrimoine d'Ardys [2]. Selon toute apparence, les châteaux-forts, dont notre étude géographique a signalé précédemment l'importance et la multiplicité, servaient, comme Tyra, comme Hermaion-Thyessou, de résidence à des chefs locaux, à des Fidèles, nominalement tributaires du monarque héraclide, mais, en fait, plus ou moins indépendants.

Dans cette aristocratie, Gelzer voit une féodalité [3]. Son opinion ne saurait être admise sans réserve. Le principe essentiel du régime féodal, à savoir la subordination des terres, des charges et des personnes, n'apparaît pas dans la société héraclide. Ce que nous montre le fragment 49, c'est, non pas une superposition hiérarchique de seigneuries et de potentats, mais une coexistence de principautés isolées, sans rapport de classification les unes avec les autres, uniquement et directement soumises à l'autorité légale d'un chef suprême, qui règne sur toutes par le droit de son extraction divine.

Sans doute, quand le roi Candaule met entre les mains de Gygès une grande puissance domaniale [4], on est porté à croire, avec Gelzer, qu'il s'agit ici du canton de Tyra, et que si le Mermnade entre en possession du patrimoine de son oncle, c'est en vertu d'une investiture octroyée par le souverain du pays. Mais tout en reconnaissant qu'il y a bien là, en effet, une sorte de vasselage, tout en admettant que, parfois, la domination foncière, en Méonie, affecte plutôt la forme d'une jouissance héréditaire que

[1] *Etymologicum Gudianum*, éd. Sturz, p. 537, 26 : « Τυραννίσαντος ἐν αὐτῇ πρῶτον. »

[2] Cf. Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 523.

[3] Gelzer, *ibid.*, t. XXXV, 1880, p. 519 sqq.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 8-9 : « Γῆν αὐτῷ πολλὴν ἐνεχείρισεν. »

d'une propriété intégrale et absolue, tout en retrouvant, par exemple dans l'histoire du jeune Dascyle, des indices de forfaiture entraînant confiscation [1], ou, au contraire, par exemple dans le cas de Thyessos, des traces d'immunité, d'abandon de droits régaliens aux seigneurs, il nous semble, néanmoins, que la noblesse héraclide, manquant d'organisation hiérarchique, n'offre pas le caractère fondamental d'une véritable féodalité.

A notre avis, la monarchie de Candaule comptait deux éléments constitutifs : en premier lieu, une série d'Etats fondés lors des migrations thraces, absorbés ensuite par la dynastie sandonide, mais restés, suivant l'usage asiatique, sous la direction de leurs chefs nationaux; en second lieu, une série de principautés datant de l'époque où les Syriens de Cappadoce avaient imposé leurs lois à la péninsule, sculpté leurs monuments au bord des routes et installé leurs capitaines dans les châteaux. Il va de soi que tous les officiers établis alors dans les citadelles étaient ou des proches ou des Amis du roi, et qu'après avoir participé à la conquête, ils avaient reçu de lui, pour se les transmettre de père en fils, moyennant hommage, service et tribut, les domaines, les commandements, les honneurs que leur méritaient leurs exploits.

Parmi les dynastes de la première catégorie, nous citerons les Tylonides, dont l'origine thrace n'est guère douteuse. Comme type de seigneurie obéissant à des princes étrangers, nous mentionnerons celle de Tyra, où régnait une famille sémitique, celle des Mermnades, branche cadette de la souche héraclide. Somme toute, en décrivant l'Etat méonien, on peut, à la rigueur, employer les termes de *fiefs* et de *vassaux*, puisqu'il y a, par moments, investiture de terres et collation de bénéfices; mais il ne faut pas oublier que ces mots sont alors pris dans un sens restreint, et, qu'au huitième siècle, la région du Tmole a beaucoup plus le caractère d'une confédération que d'une féodalité [2].

[1] Quand Mélès offre à Dascyle le jeune une compensation pour le meurtre de son père, il est vraisemblable qu'il s'agit là, entre autres choses, d'une restitution partielle ou totale des biens saisis à la mort du Mermnade. Dascyle refuse toute entente. A l'avènement de Myrsos, il abandonne même ses domaines de Phrygie qu'il avait jusque là conservés. Cette fuite ne se conçoit que si un arrêt de félonie et de déchéance a frappé sa maison. Mis au ban du royaume, il se tient prudemment hors de la portée de ses adversaires.

[2] Nous reprocherons aussi à Gelzer de prolonger, jusque sous les Mermnades, l'existence de sa féodalité sandonide. L'avènement de Gygès représente, en effet, une réaction dans le sens absolutiste, une marche vers la centralisation. Détruire les souverainetés locales, constituer une monarchie

Comme les hautes classes, mais dans des proportions moindres, les classes inférieures participent à la vie publique. Le fragment 49 nous révèle l'existence d'une assemblée du peuple, ἐκκλησία, qui paraît être un des rouages essentiels du gouvernement. Dans les circonstances graves, elle est convoquée par le roi, qui la préside en personne. Ardys, vieux et cassé, se fait transporter près d'elle en litière [1]. Gygès, après son usurpation, la réunit et soumet son coup d'Etat à une sorte de plébiscite [2]. Lorsqu'on la consulte, elle manifeste par des clameurs son approbation ou son blâme [3]. En matière criminelle, elle joue le rôle d'un jury [4].

Il serait intéressant d'en rechercher la composition. Mais Nicolas de Damas est muet sur ce point. La seule chose qu'indique son récit, c'est que l'ecclésia était nombreuse. Quand Gygès, déjà reconnu par le Grand Conseil, veut faire également accepter ses actes par l'assemblée, il commence par grouper autour de lui une foule d'hommes sûrs ; puis, ses partisans et lui se rendent en masse, πασσυδεί, sur l'agora [5]. Ces précautions ne se comprennent que si l'ecclésia est numériquement considérable, et, en effet, nous la voyons appelée une multitude, πλῆθος [6]. Lorsqu'elle apprend l'attentat de Gygès, cette multitude s'irrite d'abord ; puis, soudain, elle se tait, par crainte des bandes armées qui l'entourent. Sujets fidèles et chefs rebelles, classe inférieure et noblesse s'opposent ici clairement. Peut-être l'assemblée se confond-elle avec l'armée. Chez un peuple où l'on trouve, dans un dénombrement, rien que pour la cavalerie, un chiffre de trente mille hommes [7], il ne serait pas impossible que l'ecclésia ait été purement et simplement la réunion des gens de guerre.

Lorsqu'on cherche à dégager les grandes lignes du gouvernement héraclide, on reconnaît qu'il a subi deux influences distinctes : l'une grecque, l'autre orientale. L'influence grecque est visible dans le rôle que jouent les classes inférieures : le peuple méo-

unitaire, tel fut le programme de la dynastie nouvelle. Il y a donc quelque imprudence à chercher le régime féodal jusque sous Crésus, un siècle et demi après la révolution despotique de Gygès.

Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 382, l. 19 : « Δεμνιοπετὴς γὰρ ἦν ὑπὸ γήρως. »

[1] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 385, l. 18 sqq.

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 385, l. 19 : « Ἐταράχθησαν, δυσκωφοῦντες τὸ ἔργον. »

[4] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 20 sqq.

[5] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 385, l. 16-17.

[6] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 385, l. 21.

[7] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 6-9.

nien se réunit en assemblée sur la place publique; il écoute le prince et les grands; il applaudit ou s'irrite [1]. Tantôt, c'est le roi qui brigue son suffrage contre les nobles; tantôt ce sont les nobles qui invoquent son aide contre le roi. Quand Lixos, mécontent de Candaule, court en vociférant à travers les rues, ses clameurs ont bien l'air d'un appel à l'insurrection [2]. Il n'y a rien d'oriental dans cette vie d'agora; c'est une image des mœurs grecques. Tous ces traits, embarras de la royauté, turbulence de l'aristocratie, attitude encore effacée, mais déjà grandissante de la multitude, se retrouvent dans les poèmes homériques [3]. Là, comme dans le fragment 49, trois régimes sont aux prises : d'abord, la vieille monarchie religieuse, dont le prestige diminue chaque jour; puis, l'oligarchie, la domination à plusieurs têtes, la πολυκοιρανίη, qui occupe le devant de la scène; enfin, la démocratie, le δῆμος, qui ne remue encore qu'à l'arrière-plan, mais qui monte par une poussée lente, obscure et irrésistible.

Ces analogies que le monde héraclide présente avec la société homérique ne sont pas fortuites. Après la fondation des colonies grecques et par suite du mélange des anciens habitants avec les nouveaux, il s'était forcément produit en Asie Mineure un échange d'usages et d'institutions. Immigrants et indigènes s'étaient fait des emprunts réciproques. Aussi conçoit-on que, dans les places de l'intérieur, la vie ait été sur plus d'un point la même que dans les villes du littoral. C'est pourquoi nous regarderons les traces d'hellénisme qui apparaissent dans la constitution méonienne, non pas comme une fantaisie apocryphe des écrivains postérieurs, mais comme une preuve que, dès un âge reculé, la race et la civilisation grecques marchaient à la conquête de la péninsule.

Tout en commençant à s'helléniser, l'Etat héraclide conservait dans son ensemble une physionomie nettement orientale. Ce n'est ni dans les cités de l'Eolide, de l'Ionie et de la Doride, ni dans celles de l'Attique ou du Péloponnèse, qu'il faut chercher des organismes rappelant la charge de grand-vizir ou le conseil des Amis du roi. L'institution des Fidèles paraît être originaire de la

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 17-20 : « Ἐξέρχεται εἰς τὴν ἀγορὰν καὶ συγκαλεῖ Λυδοὺς εἰς ἐκκλησίαν. Οἱ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐταράχθησαν, δυσανασχετοῦντες τὸ ἔργον, καὶ ἐπὶ Γύγην ὡρμῶντο. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 18-20.

[3] Voir, à ce sujet, Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 173-174, et Robiou, *Questions homériques*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 27, Paris, 1876, p. 94 sqq.

Ptérie. Nous avons maintes fois noté les rapports intimes qui unirent, de temps immémorial, les riverains de l'Halys à ceux de l'Hermus. Or, ce que nous savons de la Cappadoce aux différentes époques de son histoire n'est pas sans offrir des ressemblances singulières avec le régime politique et social de l'Etat méonien. C'est ainsi qu'une inscription assyrienne mentionne vingt-quatre rois chez les Tabal [1]. La région comprise entre l'Euphrate et le mont Argée forma donc, comme le pays du Tmole, une sorte de confédération où chacune des principautés intégrantes obéissait, elle et son dynaste, à l'autorité d'un chef suprême, celui de Ninive.

Beaucoup plus tard, dans la même contrée, Polybe nous montre des nobles, ἡγεμόνες, convoqués par leur prince, Ariarathe, à un banquet [2]. Complétant cette donnée trop succinte, Diodore compte sur le plateau de Mazaca trois classes de population : d'abord, les Amis du roi ; puis, les préposés au commandement; enfin, les sujets [3]. A son tour Strabon nous dépeint la Cappadoce comme un Etat hérissé de châteaux forts dont les uns sont au roi, tandis que les autres appartiennent à ses Fidèles [4].

Multiplicité de citadelles royales ou seigneuriales, importance de la noblesse militaire et foncière, présence à la cour d'un groupe d'Amis qui fait cortège au roi et qui l'assiste dans le gouvernement, tous ces traits ont été signalés déjà en Méonie. De telles coïncidences ne sont pas dues au hasard. Elles s'expliquent par des faits connus : à une époque très reculée, des tribus sémitiques, parties des rives de l'Halys, portèrent jusqu'au Tmole et jusqu'au Sipyle leurs armes, leur plastique, leurs cultes. Depuis lors, Sardes et Ptéria communiquèrent au moyen d'une grande route dont le parcours est encore jalonné par les monuments du peuple qui la créa. Etant donné maintenant qu'aux deux extrémités de cette voie nous retrouvons une même organisation politique, il nous sera permis d'établir un lien étroit entre ces deux faits. Aussi regarderons-nous le conseil des Amis, chez les Ariarathes et chez les Sandonides, comme dérivé d'une même institution originelle : nous y verrons de part et d'autre un legs des Syriens Blancs de la Cappadoce [5].

[1] Ed. Meyer, *Gesch. des Alterthums*, t. I, § 337.

[2] Polybe, XXXI, 15, 1.

[3] Diodore, XXXI, 21 : « Τῶν τε φίλων καὶ τῶν ἐφ' ἡγεμονίας τεταγμένων καὶ τῶν ἄλλων τῶν ὑποτεταγμένων. »

[4] Strabon, XII, 2, 9 : « Ἀσφάλειαν ἐκ τῶν ἐρυμάτων εἶχον τῶν ἐν τοῖς φρουρίοις, ἃ πολλὰ ὑπάρχει, τὰ μὲν βασιλικά, τὰ δὲ τῶν φίλων. »

[5] Quelle qu'en soit l'origine, l'institution des Fidèles se répandit dans tout

Quant à la coutume qu'avait le roi méonien de choisir parmi ses dynastes, ses Fidèles, ses princes du sang, un majordome auquel il conflait le soin des affaires et qui exerçait la souveraineté effective, c'est là encore un usage propre à l'Orient. Sans descendre jusqu'aux grands vizirs des sultanies musulmanes, nous savons qu'il existait chez les Nabatéens, au temps d'Auguste, un vice-roi, ἐπίτροπος, sur l'activité duquel le monarque en titre se déchargeait de tout [1].

En résumé, si la constitution méonienne offre par endroits une tournure grecque, les éléments orientaux y sont néanmoins de beaucoup les plus forts et les plus nombreux. Dans l'ensemble, par suite de cette variété d'emprunts faits aux civilisations du littoral et à celles des hauts plateaux, elle présente une physionomie indécise, en sorte que là comme ailleurs nous retrouvons ce caractère mixte qui nous a toujours paru le trait dominant de la nationalité lydienne et du pays lydien.

Notre restitution du monde héraclide serait incomplète si au tableau de son activité politique nous n'ajoutions une esquisse de son organisation commerciale. De nombreux indices nous permettent d'affirmer qu'il se faisait au huitième siècle, entre la Mésopotamie et la mer Egée, par l'intermédiaire des riverains de l'Hermus, un grand mouvement d'échanges. A quelle époque remontait ce transit? Par qui fut-il créé? De quelle manière fonctionnait-il? C'est ce que nous allons examiner.

A l'époque homérique, le négoce, encore très limité, se fait

l'Orient. En Perse, le Grand Roi est assisté par ses Amis et ses proches, φίλοι καὶ συγγενεῖς (Diodore, XVI, 50, 7). On retrouve, autour d'Alexandre, les συγγενεῖς (Arrien, *Anabase*, VII, 11, 1) et les φίλοι (Diodore, XVIII, 2, 2). Ces derniers forment un conseil, συνέδριον (Diodore, XVII, 54, 3) où les premiers ont évidemment accès. Les inscriptions de Délos nous révèlent l'existence de πρῶτοι φίλοι chez les Séleucides (Th. Homolle, *B. C. H.*, t. IV, 1880, p. 218) et chez les Parthes (S. Reinach, *ibid.*, t. VII, 1883, p. 349; cf. Posidonius, ap. Strabon, XI, 9, 3, où il est question d'un double conseil : l'un des συγγενεῖς, l'autre des σοφοὶ καὶ μάγοι). Sur les φίλοι et les συγγενεῖς en Egypte, à la cour des Ptolémées, voir Franz, *C. I. G.*, t. III, p. 289 sqq., et nos 4677-4698; Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 2781; Letronne, *Rech. sur l'Egypte*, p. 315; Lebègue, *Rech. sur Délos*, inscr. XI, p. 157). Dans son royaume de Pont, Mithridate s'entoure également de πρῶτοι φίλοι, parmi lesquels il choisit en général ses ministres et ses principaux agents (S. Reinach, *B. C. H.*, t. VII, 1883, p. 354-363, et Th. Reinach, *Mithridate*, p. 253). Pour les *Amici Augusti*, voir l'article de Humbert dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, s. v.

[1] Strabon, XVI, 4, 24.

exclusivement par mer. Ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée* il n'est question de grand trafic continental. Cette remarque nous fournit un point de repère : la création du commerce à longue distance, par terre et par caravanes, ne saurait être antérieure à la période où la poésie épique est dans sa pleine floraison. Or, on est d'accord en général pour considérer le neuvième siècle comme l'âge d'or des aèdes. Certains érudits font même descendre jusque vers le milieu du huitième siècle le moment où s'achève l'élaboration du second et du plus récent des poèmes homériques [1]. De toute manière, on ne peut sans imprudence reporter beaucoup au delà de l'an 800 la date où un courant suivi, régulier d'affaires s'établit entre la côte et les hauts plateaux.

D'autre part, il ressort du fragment 49 que, dès le règne d'Ardys (766-730), la Méonie possédait un régime commercial dont le solide agencement prouve l'ancienneté relative. On voit qu'en plaçant vers le début du huitième siècle les origines du système, nous avançons une hypothèse qui est certainement très voisine de la réalité.

Plusieurs causes déterminèrent l'établissement du transit continental. Depuis que les Phéniciens, chassés de l'Archipel avaient perdu le marché de la Grèce, une perturbation s'était produite dans la vie économique de la mer Egée. Les marchandises et les denrées de la Haute Asie, exportées jusque-là par les négociants de Tyr ou de Sidon, n'arrivaient plus que difficilement aux ports de l'Hellade, les Phéniciens y étant mal vus, et les Grecs, d'ailleurs moins hardis, moins habitués aux longs voyages, se trouvant payés de retour dans les comptoirs des Cananéens. Pour rétablir les communications entre le monde hellénique et les peuples de la Mésopotamie, il fallait un intermédiaire nouveau. Or, par leur situation dans la péninsule, par leurs origines et leurs attaches, par le dualisme d'une parenté à la fois aryenne et sémitique, les Méoniens devaient et pouvaient, à l'exclusion de tous les autres, servir de lien entre Babylone, Ninive, Ptéria et les colonies grecques.

Toutefois, un rôle semblable ne se conçoit pas sans l'existence d'une route continue, sûre, praticable, servant de véhicule aux voyageurs et aux marchandises. Mais nous avons précisément démontré que Sardes et Ptéria furent unies de très bonne heure par une route de cette sorte, la route Royale, dont nous avons décrit le tracé entre l'Hermus et l'Halys. A Ptéria, la chaussée conti-

[1] M. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. I, p. 423-425.

nuait vers l'est dans la direction de l'Euphrate, tandis qu'un embranchement, perpendiculaire à l'axe principal, coupait toute la largeur de l'isthme cappadocien depuis Sinope jusqu'à Tarse. Sur un point de ce dernier parcours, à Tyane, près des gorges qui forment l'issue des Portes de Cilicie, on montrait encore, du temps de Strabon, une levée de terre, soutenue par des murs, qu'on nommait la jetée de Sémiramis [1]. Cette tradition nous permet d'assigner à la ligne transversale de Sinope-Ptéria-Tarse une origine assyrienne [2]. A plus forte raison, la ligne centrale de Ninive-Ptéria-Sardes doit-elle remonter à cette même époque [3].

Ce fut probablement dans un but militaire, afin d'assurer leur hégémonie sur le bas Hermus, que les Syriens Blancs tracèrent une route entre l'Halys et la mer Egée [4]. De là à transformer cette voie stratégique en voie commerciale, il n'y avait qu'un pas. Le mérite de cette innovation revient au grand peuple qu'on appela tour à tour méonien et lydien. C'est ce qu'implique un curieux texte d'Hérodote.

Décrivant, après la chute de Sardes, les mœurs et les institutions des vaincus, l'historien s'exprime ainsi : « Les Lydiens sont les

[1] Strabon, XII, 2, 7 : « Τὰ δὲ Τύανα ἐπίκειται χώματι Σεμιράμιδος τετειχισμένῳ καλῶς. » Sur les ruines de Tyane (Kiz-Hissar), voir Texier, *Asie Mineure*, 1862, p. 570 sqq. Nous les avons visitées le 26 mai 1885. Elles se composent principalement d'un aqueduc, dont il subsiste une cinquantaine d'arches, et d'un temple dont une colonne est encore debout. La plupart des monuments antiques, bâtis en calcaire grossier, disparaissent sous les débris des constructions modernes, faites d'un pisé sans consistance, friable et croulant.

[2] Un texte hétéen, trouvé par Ramsay à Tyane, dans le voisinage du bas-relief hétéen d'Ibriz, fait penser à Sayce (*Les Hétéens*, éd. Ménant, Paris, 1891, p. 98 sqq.) que la route allant de Ptéria aux portes de Cilicie date, au moins, du temps de la bataille de Kadesh, sous Ramsès II.

[3] Perrot (*Hist. de l'Art*, t. V, p. 301) décrit un moule en serpentine qui provient de Lydie, qui est peut-être de plusieurs siècles antérieur à Gygès, et dont la facture, de type chaldéen, révèle des relations étroites entre Babylone et Sardes (cf. S. Reinach, *Esquisses archéologiques*, Paris, 1888, p. 49). Babylone et Ninive se trouvaient évidemment sur l'itinéraire primitif de la route Royale. Si elles n'y figurent plus au siècle d'Hérodote, cela tient, pour Ninive, à ce que la ville était alors depuis longtemps détruite; pour Babylone, à ce que l'établissement de l'hégémonie perse avait eu pour résultat de transporter à Suse le foyer politique de l'Orient, et, par suite, de reculer vers l'est, en pleine montagne, la ligne qui jusque-là courait le long du Tigre. Au reste, le nouveau parcours dut adopter, en Susiane, une de ces vieilles voies dont la légende élamite fait honneur au fabuleux Memnon : « Κατασκευάσαι δὲ καὶ διὰ τῆς χώρας λεωφόρον ὁδὸν τὴν μέχρι τῶν νῦν χρόνων ὀνομαζομένην Μεμνόνειον » (Diodore, II, 22, 3).

[4] Cf. Sayce, *Les Hétéens*, éd. Ménant, p. 77.

premiers qui aient fait le métier de κάπηλοι [1]. » Le mot κάπηλος est ambigu. Tantôt, il signifie *marchand au détail*, *revendeur*, tantôt, *cabaretier* [2]. Quel sens doit-on préférer? Dira-t-on que les Lydiens ont été les premiers à ouvrir une boutique ou les premiers à ouvrir un cabaret? Les deux traductions nous semblent également plausibles.

Il se peut que le commerce au détail soit en effet une création des Lydiens. Dans les sociétés primitives, il n'existe pas d'intermédiaires entre le producteur et l'acheteur. Les chalands, pour se procurer les objets qui leur sont nécessaires, n'ont d'autre moyen que d'offrir eux-mêmes des objets équivalents. C'est le régime du troc. On comprend qu'un peuple industrieux, frappé des lenteurs et des imperfections du système, ait été conduit à lui en substituer un autre, celui du courtage.

Mais le courtage s'opéra nécessairement, à l'origine, d'une façon rudimentaire [3]. Il ne se spécialisa qu'à la longue. Les premières boutiques ne furent pas seulement des lieux où se recevaient, s'entreposaient, s'échangeaient les marchandises. Elles durent être en outre des lieux de gîte pour les voyageurs. Aussi concevons-nous le καπηλεῖον primitif comme un établissement hybride tenant à la fois du magasin, de l'hôtellerie et du cabaret. Il n'est pas facile de trouver un terme qui rende la physionomie complexe de ce καπηλεῖον. A défaut d'expression plus équivoque, nous emploierons celle d'auberge et nous interpréterons ainsi le passage d'Hérodote : « Les Lydiens sont les premiers qui aient fait le métier d'aubergistes [4]. »

Notre opinion se justifie sans peine. Le trafic continental à longue distance est impossible sans étapes où les hommes se délassent, où les bêtes se ravitaillent, où les marchandises s'abritent. Une route de caravanes ne va pas sans caravansérails. C'est ainsi

[1] Hérodote, I, 94, 1.

[2] Baehr, éd. d'Hérodote, t. I, 1856, p. 209, note : « Namque κάπηλοι apud Graecos dicuntur non caupones tantum, sed omnis generis propolae, qui in foro et tabernis res ab aliis plerumque prius emtas vendunt et quaestum hinc faciunt. »

[3] Aristote, *Politique*, I, 3, 15, éd. Didot, t. I, p. 491 : « Τὸ καπηλικὸν, τὸ μὲν πρῶτον ἁπλῶς ἴσως γινόμενον, εἶτα δι' ἐμπειρίας ἤδη τεχνικώτερον. »

[4] Hérodote, I, 94, 1 : « Πρῶτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν κάπηλοι ἐγένοντο. » Un historien qui a spécialement étudié la vie économique de l'ancien monde oriental, Heeren (*De la Politique et du Commerce des peuples de l'Antiquité*, t. I, 1830, p. 164), comprend de la même manière que nous le passage d'Hérodote. Voici comment il paraphrase le πρῶτοι κάπηλοι ἐγένοντο : « Les premiers, ils avaient élevé des édifices publics pour y recevoir des étrangers. »

qu'à l'époque perse, la route Royale est bordée d'hôtelleries magnifiques [1]. Au contraire, dans les poèmes homériques où il n'est fait mention d'aucune ligne de commerce, l'auberge, la maison de repos, la κατάλυσις n'existe pas [2]. On n'y connaît, en cas de déplacement, qu'un régime, celui de l'hospitalité : Bellérophon, dans l'*Iliade*, est hébergé par l'aïeul de Diomède, et Télémaque, dans l'*Odyssée*, est traité par Ménélas [3].

Quand une contrée ou une société en sont encore réduites aux relations individuelles, l'hospitalité suffit à tous les besoins. Mais du jour où les rapports se multiplient, où le trafic, d'abord local, s'étend, grandit, pousse au loin ses ramifications, les voyageurs ne peuvent plus se contenter, eux, leurs marchandises et leurs bêtes, d'abris de hasard et d'accueils de rencontre. Il leur faut, pour leurs transports, des gîtes sûrs, éprouvés, connus, où ils aient la certitude, à l'avance et moyennant salaire, de reposer librement leurs personnes et de remiser commodément leurs biens. Ainsi, le développement du commerce a pour conséquence inévitable l'apparition de l'hôtellerie qui subvient aux insuffisances de l'hospitalité. Dès qu'une route est sillonnée par des caravanes, à chaque halte, l'hôtelier remplace l'hôte.

C'est ce passage du régime d'hospitalité au régime d'hôtellerie qu'Hérodote nous semble indiquer, sans peut-être le bien comprendre, en disant que les Lydiens (ou les Méoniens) furent les premiers κάπηλοι. Tout concourt à prouver que les riverains de l'Hermus sont en effet les créateurs du trafic continental entre l'Ionie et l'Euphrate. Leur vocation naturelle, non moins que leur situation géographique, les prédestinait à jouer ce rôle [4]. Maîtres

[1] Hérodote, V, 52, 1 : « Καταλύσιες κάλλισται. »

[2] Ni κατάλυσις, ni κάπηλος, ni πανδοκεῖον, ni καταγώγιον ne figurent dans le vocabulaire homérique. Cf. Ebeling, *Lexicon homericum*, Leipzig, 1880-1885, s. v., et Buchholz, *Die homerischen Realien*, t. II, 1re partie, p. 171-175.

[3] Diomède à Glaucos : « Certes, tu es pour moi un ancien hôte paternel, car le divin Œnée, mon aïeul, reçut jadis en ses palais l'irréprochable Bellérophon et le retint durant vingt jours. Les deux héros se firent de nobles présents : Œnée offrit un baudrier brillant de pourpre, et Bellérophon une coupe d'or qu'à mon départ j'ai laissée dans ma demeure » (Homère, *Iliade*, VI, v. 215 sqq.). Pour Télémaque, voir Homère, *Odyssée*, IV, 20 sqq., et XV, 101 sqq. — Œdipe, chassé de Thèbes, se réfugie à Colone, où, suivant les promesses d'Apollon, il trouvera un lieu d'hospitalité, ξενόστασιν (Sophocle, *Œdipe à Colone*, v. 90).

[4] En faisant conseiller par Crésus à Cyrus de pousser les Lydiens vers des professions pacifiques, et notamment vers celle de cabaretier, Hérodote (I, 155, 5) constate purement et simplement une des habitudes favorites des

de la route ouverte par les Syriens de Cappadoce, ils imaginèrent d'employer aux échanges commerciaux la voie qui n'avait jusque-là servi qu'à des mouvements de troupes. Plus tard, les Grecs, accoutumés à revêtir les faits d'une forme simple et saisissante, résumèrent cette révolution économique en attribuant aux Lydiens la fondation des premières auberges.

Dès le milieu du huitième siècle, les communications entre l'Hermus et la Mésopotamie semblent normalement organisées. Nous voyons, dans le fragment 49, le monde héraclide entretenir des relations avec la côte, l'intérieur et le pays chaldéen : Ardys, chassé du trône, se retire à Cymé; Dascyle le jeune, se croyant menacé en Phrygie, gagne la province de Sinope ; Mélès, par expiation, se retire à Babylone. Babylone était, sans aucun doute, le terme continental de la route Leucosyrienne, comme Cymé en était une des extrémités maritimes. Quant à Sinope, c'était là qu'aboutissait la grande ligne transversale de l'isthme cappadocien, venue de Tarse à travers Ptéria. Ainsi, les princes méoniens, en se déplaçant d'un bout à l'autre de la péninsule, nous tracent comme une esquisse partielle du réseau voyer de leur temps.

Les indications que renferme le fragment 49 sont précieuses, mais rares. Force nous est de les compléter en utilisant le chapitre qu'Hérodote consacre à la route Royale. Sans doute, ce que l'historien décrit, c'est l'état des communications entre Sardes et Suse à l'époque akhéménide. Mais la voie dont se servaient les Perses n'était pas leur œuvre [1]. Ils l'avaient trouvée en usage. Leur rôle s'était borné à y introduire des changements et des améliorations, par exemple à y installer des relais de poste et à en modifier le parcours terminal [2]. Sauf l'institution des courriers et la substitution de l'itinéraire Arbèles-Suse au tracé Ninive-

riverains de l'Hermus. Un proverbe ancien disait : *le Lydien est cabaretier*, Λυδὸς καπηλεύει (Zénobios, V, 1, dans les *Paroemiographi graeci*, éd. Leutsch et Schneidewin, Göttingen, 1839, t. I, p. 115). Ce peuple excella toujours à organiser les services de ravitaillement. Il fournissait aux troupes en campagne des cantiniers et des munitionnaires. En 401, quand l'armée de Cyrus le jeune, dans sa marche sur Babylone, manque de vivres et de fourrage, elle ne peut s'en procurer qu'au marché lydien (Xénophon, *Anabase*, I, 5, 6).

[1] Hérodote (VIII, 98) attribue aux Perses l'institution des courriers. Mais il se garde bien de leur attribuer la fondation de la route (V, 52 sqq.).

[2] Kiepert, *Ueber die persische Königsstrasse durch Vorderasien nach Herodotos*, dans les *Monatsber. Berlin. Akad.*, 1857, p. 123-140, montre qu'à partir de la frontière arménienne, la route Royale se dirigeait en droite ligne par Arbèles vers Suse. La route Leucosyrienne prenait plus à l'ouest, traversait Ninive et finissait à Babylone.

Babylone, la grande ligne officielle par où Cyrus et Darius expédiaient leurs ordres aux satrapes d'Occident, conservait, au moins dans ses traits essentiels, l'organisation qu'elle avait reçue des anciens maîtres de l'Asie.

Avant tout, la route Royale est une route de caravanes, c'est-à-dire une voie où les étapes sont calculées de telle sorte que les bêtes de somme, chargées d'un poids normal de marchandises, puissent les parcourir sans interruption, les unes à la suite des autres, pendant un certain nombre de semaines et même de mois. Un texte d'Hérodote semble, au premier abord, contredire cette définition et présenter la route Royale comme un chemin de poste : « Les courriers perses, » écrit l'historien, « sont ce qu'il y a de plus rapide au monde. Autant il y a de journées d'un bout de la ligne à l'autre, autant il y a de stations où se tiennent un homme et un cheval tout prêts, que ni la neige, ni la pluie, ni la chaleur, ni la nuit n'empêchent de fournir leur carrière avec toute la célérité possible. Le premier estafette remet ses ordres au second, le second au troisième : les ordres passent ainsi de main en main, comme en Grèce le flambeau aux lampadophories d'Héphaistos. Cette course à cheval se nomme *angaréion* en langue perse [1]. » La seule chose que prouve ce passage, c'est que les

[1] Hérodote, VIII, 98. P. Boetticher (*Arica*, p. 10) rapproche ἄγγαροι = οἱ ἐκ διαδοχῆς γραμματοφόροι (Hésychius et Suidas) d'ἀγγέλλειν et d'ἀναγηρύεσθαι. Dans son édition d'Hérodote (3e fasc., 1882, p. 49), Stein regarde ἄγγαρα comme l'équivalent de σταθμοί. On peut invoquer de bonnes raisons à l'appui de cette conjecture. Nous avons noté plus haut (p. 36, n. 2), à propos du passage des noms géographiques d'une langue dans une autre, que ce passage s'effectuait en beaucoup de cas par interprétation, c'est-à-dire que le terme étranger, en pénétrant dans l'idiome voisin, y revêtait la forme d'un mot national prêtant à l'assonance. Or, la ville qui ne nous est connue que par son nom grec d'Ἄγκυρα pourrait bien nous offrir un exemple de cette loi. Ancyre n'est pas d'origine hellénique. Sa fondation remonte, pour le moins, au temps où la route Ptérienne fut convertie en artère commerciale. Par suite, il est évident qu'Ancyre ne s'est pas appelée d'abord Ἄγκυρα, terme grec dont le choix, à pareille époque, constituerait un formidable anachronisme, mais qu'elle a reçu un nom indigène, approprié à son rôle et à sa position. De ce qu'elle était l'une des principales étapes de la grande voie des caravanes, on peut inférer que ce nom primitif était Ἄγγαρα, « Le Stathme, » mot que les Grecs ont naturellement assimilé, par homonymie, à leur vocable Ἄγκυρα, « L'Ancre. » Si notre hypothèse est juste, ἄγγαρα serait, non pas un mot perse, mais un mot lydien, méonien ou leucosyrien entré dans la langue perse au moment où la route Ptérienne tomba au pouvoir des Akhéménides. On peut observer qu'Angara, devenue Ankyra en passant du lydien en grec, redevint Angurieh = Angourou = Angora en passant du grec en turc, reprenant ainsi, dans le cours des siècles, par une

Akhéménides avaient organisé un service de dépêches sur la route Royale. Mais cette route n'en était pas moins essentiellement une route de caravanes.

Voici les faits qui le démontrent :

D'Ephèse à Suse par Sardes, Hérodote compte 114 stathmes, haltes ou journées [1]. Ces 114 étapes représentent un total de 14040 stades, soit, à 177 mètres 40 par stade [2], 2490 kilomètres 696. La distance moyenne séparant deux haltes est donc de 2490,696 : 114 = 21 kilomètres 848. Mais il résulte du récit d'Hérodote que le voyage d'Ephèse à Suse durait, en général, 93 jours (3 jours d'Ephèse à Sardes, 90 de Sardes à Suse). On parcourait donc en moyenne par jour 2490,696 : 93 = 26 kilomètres 781. Il est évident que ce ne sont pas là des allures de poste. Les caravanes seules fournissent un aussi faible trajet quotidien.

Une comparaison avec les données modernes sera plus concluante encore. Nous avons, sur les voies commerciales de l'Orient au dix-septième siècle, un document inappréciable, qui appelle à plus d'un titre, ne serait-ce que par le sujet traité, un rapprochement avec le texte d'Hérodote. C'est la description que fait Tavernier « de la route de Smyrne à Ispahan par la Natolie [3]. » Ispahan était pour la maison des Abbas ce qu'était Suse pour la dynastie des Akhéménides : une capitale et un nœud de routes. Quant à Smyrne, elle joue dans le récit de Tavernier le rôle qui est dévolu à Ephèse par Hérodote : c'est le port où se forment les convois à destination de la Haute Asie [4].

évolution nouvelle, un nom dont la physionomie est identique à celle du mot le plus ancien.

[1] Hérodote, V, 52-54 : 3 journées ou 540 stades d'Ephèse à Sardes ; 111 journées ou 13,500 stades de Sardes à Suse. — « Le nom de *stathme* pourrait se rendre par celui d'*itinéraire*, si les Romains ne l'avaient pas traduit par celui de *mansiones*, qui signifie proprement *gîtes*, comme Nicolas Bergier l'explique très bien. Ces stathmes sont les caravansérais des Orientaux » (G. de Sainte-Croix, *Remarques sur les Stathmes parthiques d'Isidore de Charax*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1792, t. L, p. 85).

[2] Nous croyons avec Dörpfeld (*Beiträge zur antiken Metrologie*, ap. *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. VII, 1882, p. 303) que, pour la route de Sardes à Suse, Hérodote se sert du stade de 177 mètres 1/2, et non, comme le pense Hultsch (*Griech. und römisch. Metrologie*, 2e éd., 1882, p. 57 sqq.), d'un stade moyen de 157 mètres. A supposer que Dörpfeld ait tort, et que Hultsch ait raison, peu importe : notre argumentation sera plus décisive encore avec un stade de 157 mètres qu'avec le stade de 177 mètres 1/2.

[3] Tavernier, *Les six Voyages*, livre I, ch. VII, éd. de 1679, Paris, t. I, p. 82-104.

[4] Smyrne, qui est à peu près aussi loin d'Ispahan que Marseille l'est

L'itinéraire de Smyrne à Ispahan coïncide à peu près, dans sa première moitié, avec celui de la route Royale. Comme cette dernière, la route de Tavernier prend au nord et non au sud du steppe lycaonien; d'autre part, elle coupe l'Halys, ce qui est également le cas de la route Royale [1]; enfin, Kiepert, dans l'article que nous avons plus d'une fois cité, montre, par le calcul des distances, que la route Royale se détournait vers le nord jusqu'à la vieille cité de Comana Pontique. Comana (Gheumének) n'est plus aujourd'hui qu'un village; mais son importance est passée à Tocat qui s'est bâtie à 6 kilomètres de ses ruines [2]. Or, Tocat est une des stations les plus importantes du chemin de Smyrne à Ispahan. Située à peu près au tiers du parcours total, elle centralise, comme le faisait Comana, tout le transit de l'isthme cappadocien : « Cette ville est un des plus grands passages de l'Orient; il y arrive incessamment des caravanes de Perse, de Diarbequir, de Bagdat, de Constantinople, de Smyrne, de Synope et d'autres lieux. C'est d'ordinaire où ces caravanes se séparent, quand elles viennent de Perse. Celles qui vont à Constantinople prennent à main droite au couchant d'hyver, et celles qui vont à Smyrne tirent à la gauche au couchant d'esté [3]. »

d'Alexandrie, a, pendant des siècles, approvisionné la Perse par caravanes : « Cette échelle est le grand marché où vient se fournir presque toute l'Asie; elle est l'entrepôt de l'Anadoli, de la Caramanie, de Tokat, d'Arzroum et même de la Perse. Autrefois, les caravanes de ce royaume y venaient deux fois l'année » (Volney, *Etat du commerce du Levant en 1784*, ap. *Voyage en Egypte et en Syrie*, éd. de 1823, t. III, p. 220). Cf. Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 82; du Loir, *Voyages*, Paris, 1654, p. 16; Thévenot, *Relation d'un Voyage fait au Levant*, Paris, 1665, p. 176.

[1] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 101 : « Nous passâmes, sur un pont de pierre fort long et bien basti, une grosse rivière qu'ils appellent *Jechil-Irma*, c'est-à-dire *rivière verte*. » Le voyageur commet ici une confusion : la rivière qu'il traverse à sa vingt-huitième étape est certainement le *Kizil-Irmak*, le *Fleuve-Rouge*, l'ancien Halys, et non le *Yéchil-Irmak*, le *Fleuve-Vert*, l'ancien Iris, qu'il atteindra seulement dix jours plus tard, à Tocat. La preuve en est que le pont sur lequel il la passe, et qu'il appelle *Kessré-Kupri* (Kiessik-Kieupru) subsiste encore et fait communiquer les cazas de Kir-Schéïr et de Kotch-Hissar, délimités l'un et l'autre par le Kizil-Irmak. La preuve en est encore que le soir de cette même vingt-huitième étape, Tavernier couche à *Mouchiour* (Moudjour), village situé, comme il le dit, à sept heures du fleuve dont il rapporte inexactement le nom. Trompé par l'assonance des mots *Kizil* et *Yéchil*, l'auteur, qui cite de mémoire, s'est embrouillé dans ses souvenirs.

[2] Texier, *Asie Mineure*, p. 600-601.

[3] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 11-12. Cf., pour Comana, Strabon, XII, 3, 36.

Jusqu'à l'Iris, la route de Tavernier n'est, dans son tracé général, qu'une réplique de celle d'Hérodote. Si, à partir de l'Iris, la ligne du premier continue à l'est par la vallée de l'Araxe, tandis que celle du second oblique vers le sud dans la direction du Tigre, il faut noter que Tavernier fait aboutir à Tocat une ligne Diarbékir-Bagdad, c'est-à-dire Amida-Babylone, dont l'ensemble, depuis la Cappadoce jusqu'à la Chaldée, par Ninive, reproduit l'itinéraire de la voie Leucosyrienne, et dont la première section, depuis Comana jusqu'à la sortie du massif arménien, par Mélitène, est identique au parcours de la route Royale. Ces ressemblances prouvent à quel point le réseau voyer de l'Asie Antérieure s'est maintenu à travers les âges, et confirment une fois de plus nos remarques sur la persistance des habitudes en matière de transit et de communication.

Nous sommes donc pleinement fondés à rapprocher Tavernier d'Hérodote [1]. Or, les chiffres de l'un, confrontés avec ceux de l'autre, mènent à des résultats instructifs. Entre Smyrne et Tocat, il y a, selon Tavernier, 35 étapes de caravanes [2]; de Tocat à Erzeroum, le voyageur énumère 19 stations [3]; il en compte 12 d'Erzeroum à Erivan, 10 d'Erivan à Tauris, 24 de Tauris à Ispahan [4]; total, de Smyrne à Ispahan, 100 journées de marche. De son côté, Hérodote mentionne, d'Ephèse à Suse, 114 stathmes qu'on pouvait parcourir en 93 jours. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour voir que la distance de Smyrne à Ispahan par Tocat n'est que de fort peu supérieure à celle qui sépare Ephèse de Suse par Comana. Le voyageur qui met 100 jours pour aller de Smyrne à Ispahan a donc très sensiblement la même vitesse que celui qui en met 93 pour se rendre d'Ephèse à Suse. D'où il suit qu'une même étendue kilométrique se franchissant dans les mêmes délais chez Hérodote et chez Tavernier, la route Royale de l'un n'est, comme la route commerciale de l'autre, qu'une simple ligne de caravanes.

Vraie de l'ensemble, cette observation peut se vérifier dans le détail. Hérodote compte 23 stathmes d'Ephèse à l'Halys [5]. Taver-

[1] On peut s'étonner que Ramsay n'ait pas songé à ce rapprochement. Le texte de Tavernier l'eût singulièrement éclairé dans sa tentative de reconstitution de la route Royale. Il est regrettable que le nom du célèbre voyageur ne soit même pas cité dans l'*Historical Geography of Asia Minor*.

[2] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 95.

[3] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 13-19.

[4] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 27, 41, 63.

[5] Hérodote, V, 52-54 : 3 d'Ephèse à Sardes, 20 de Sardes au fleuve.

nier, en 1664, met 28 jours pour se rendre de Bounar-Bachi, point de ralliement des caravanes de Smyrne, au même fleuve [1]. Mais il nous avertit que, dans ce voyage, au lieu d'aller en 35 jours, comme c'était la coutume, de Smyrne à Tocat, il y alla en 38, de Bounar-Bachi [2]. Le chiffre 28 ne marque donc pas le nombre habituel d'étapes s'échelonnant entre Smyrne et le Kizil-Irmak; il est trop fort de quelques unités. Ailleurs, Tavernier place Angora (Ancyre) à 15 ou 16 journées de Smyrne [3]; en réalité, l'éloignement des deux villes est un peu plus considérable. Si l'on admet provisoirement la donnée du voyageur, et si l'on y ajoute l'intervalle qui sépare Ancyre de l'Halys, soit 2 étapes, on obtient de Smyrne au fleuve 16 + 2 = 18 jours de marche. Mais le nombre 18 étant trop bas, tandis que le nombre 28 est trop élevé, il suffit de prendre la moyenne pour avoir le chiffre normal des stations comprises entre la mer et le Kizil-Irmak. Ce calcul donne 18 + 28 = 46 : 2 = 23 étapes, c'est-à-dire précisément la quantité de stathmes qu'Hérodote trouve d'Ephèse au fleuve. Il ressort de là qu'un envoi de marchandises, parti d'un havre ionien à destination des hauts plateaux, s'effectuait juste dans le même temps à l'époque d'Hérodote et au siècle de Tavernier.

Aux chiffres que nous venons de commenter, Hérodote ajoute quelques détails descriptifs. Sur la plupart des rivières que coupait la route Royale, il y avait des ponts de bateaux. L'Euphrate notamment en possédait un. Quant à l'Halys, si l'auteur, dans cette partie de sa narration, ne dit pas de quelle manière on en franchissait le cours, cela tient à ce qu'il s'est expliqué ailleurs à ce sujet : on traversait le fleuve sur un vrai pont que les Grecs croyaient postérieur à la chute des Mermnades, mais qui, dans l'opinion de l'historien, était déjà en usage au temps de Crésus [4].

Entre l'Halys et la plaine de Caystroupédion, au pied du rebord oriental des Alpes Phrygiennes, s'étend un grand steppe salé, sans bois et sans eau. En Egypte, dans une contrée d'aspect analogue, les Ptolémées, pour rendre aux caravanes le trajet plus facile, avaient disposé le long des routes « un certain nombre d'aiguades, tantôt sous forme de puits creusés à une très grande profondeur, tantôt sous forme de citernes destinées à recueillir

[1] Voir plus haut, p. 103, n. 1.

[2] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 95.

[3] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 88.

[4] Hérodote, I, 75, 2 sqq. Une inscription assyrienne mentionne des ponts construits par Tiglatphalasar (Delattre, *Esquisse de Géogr. assyrienne*, ap. *Rev. des Questions scientifiques*, t. XIV, 1883, Bruxelles, p. 122).

les eaux du ciel [1]. » Les Turcs, dans les vastes étendues sèches du plateau lycaonien, en usaient de même au temps de Tavernier : « Sur la pluspart des grands chemins qui sont fort éloignez des rivières, ils ont fait des cisternes, où, quand la pluye vient à manquer en de certaines années, on apporte des villages voisins de l'eau pour les passans, qui sans cela souffriroient beaucoup [2]. » Si des pratiques semblables avaient existé sur la voie de Sardes à Suse, Hérodote, avec son goût habituel pour le pittoresque, n'aurait pas manqué de nous le dire. Aussi peut-on considérer le silence qu'il garde sur ce point comme démontrant une fois de plus que la route Royale, au lieu de franchir le steppe en ligne droite, le contournait au nord, de manière à desservir la zone des villes contiguës aux espaces incultes. C'est bien, du reste, ce que laisse entendre l'historien quand il déclare que la route Royale ne traversait d'un bout à l'autre que des pays habités [3].

Ce fait, nous l'avions établi déjà. Mais il importait de le constater à nouveau. Du moment que la route Royale suivait un axe continu de cités, la plupart des stathmes, sinon tous, coïncidaient forcément avec des centres militaires et commerciaux. Par suite, l'étape ne se composait pas uniquement d'un relai de poste et d'une hôtellerie. Elle devait comprendre, en outre, les organes essentiels de toute agglomération urbaine, un marché, par exemple, et une citadelle.

Pour les forts, il est certain qu'ils abondaient le long du chemin : un corps de garde surveillait le passage de l'Halys [4]; sur les frontières de la Cappadoce, deux postes commandaient les défilés qui mènent en Cilicie [5]; à côté de leur auberge, les quinze stathmes du pays arménien avaient chacun leur garnison [6]. Quant aux marchés, Hérodote n'en parle pas. Mais nous avons montré, dans la partie géographique de notre étude, qu'en Asie Mineure les lieux d'échange correspondaient généralement aux points stratégiques.

Quelques mots sur le régime des transports achèveront de pré-

[1] Strabon, XVII, 1, 45 : « Ὑδρεῖα κατεσκευάκασιν, ὀρύξαντες πολὺ βάθος, καὶ ἐκ τῶν οὐρανίων, καίπερ ὄντων σπανίων, ὅμως δεξαμενὰς πεποίηνται. »

[2] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 99.

[3] Hérodote, V, 52, 1 : « Δι' οἰκεομένης τε ἡ ὁδὸς ἅπασα καὶ ἀσφαλέος. »

[4] Hérodote, V, 52, 2 : « Φυλακτήριον μέγα ἐπ' αὐτῷ. »

[5] Hérodote, V, 52, 3 : « Ἐπὶ δὲ τοῖσι τούτων οὔροισι διξάς τε πύλας διεξελᾷς καὶ διξὰ φυλακτήρια παραμείψεαι. »

[6] Hérodote, V, 52, 4 : « Ἐν δὲ τῇ Ἀρμενίῃ στραθμοὶ μέν εἰσι καταγωγέων πεντεκαίδεκα, καὶ φυλακτήριον ἐν αὐτοῖσι. »

ciser la physionomie de la route Royale. La multitude de bêtes de somme qu'élevaient les habitants de la péninsule, et notamment les Lydiens des plaines [1], fait penser que les marchandises circulaient surtout à dos de cheval, d'âne ou de mulet. Toutefois, la chaussée était carrossable : Xerxès, traversant l'Asie pour envahir l'Attique, va tantôt en char, tantôt en harmamaxe [2]. Pareille à l'*araba* qu'on rencontre de nos jours sur tous les chemins de l'Anatolie, l'harmamaxe était recouverte d'une sorte de dais ou de pavillon dont les tentures formaient enceinte. Cette voiture servait principalement aux femmes [3]. Ce fut grâce aux voiles protecteurs d'une harmamaxe que Thémistocle, banni et fugitif, put se rendre en secret d'Egée à Suse [4].

Sauf les relais, dont Hérodote attribue la création aux Akhéménides, tous les établissements caractéristiques du stathme, hôtellerie, château, marché, existaient dès le milieu du huitième siècle. Dans le fragment 49, Ardys, renversé du trône par Spermos, se réfugie à Cymé, où il se fait charron, puis aubergiste [5]. Cette légende, singulière au premier abord, devient immédiatement intelligible si l'auberge où s'établit le prince exilé est le stathme tel que nous l'avons défini, à la fois lieu de gîte, de transit et de garnison. Ce n'est évidemment pas dans une boutique, derrière un comptoir, que se retire le souverain déchu, mais dans quelque sûre acropole, flanquée d'un caravansérail productif, et munie de bonnes murailles, à l'abri desquelles il accueille ses partisans et confère avec ses Fidèles [6]. La preuve que notre hypothèse est vraie, c'est que la légende fait tour à tour du roi un

[1] Voir plus haut, p. 43.

[2] Hérodote, VII, 41, 1.

[3] Plutarque, *Thémistocle*, 26, 4 : « Ὑπὸ σκηνὰς κύκλῳ περιπεφραγμένας ἐπὶ τῶν ἁρμαμαξῶν ὀχεῖσθαι. »

[4] Plutarque, *ibid.*, 26, 5.

[5] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 380, fr. 49, l. 20-23 : « Ὁ δὲ Ἄρδυς ἐξαπιναίως φυγὼν ὁμοῦ γυναικί τε καὶ θυγατρὶ, οὕτω σφόδρα ἐπενήτευσεν, ὥστε ἐν Κύμῃ ἁμαξοπηγῶν διέζη, ὕστερον δὲ πανδοκεύων. » Héraclide de Pont (*ibid.*, t. II, p. 216, fr. 11) raconte une anecdote identique : « Les Lydiens, qu'opprimait un despote, envoyèrent à un habitant de Cymé une ambassade pour lui demander d'être leur roi. Or, ce personnage se trouvait être l'esclave d'un charron. Les Lydiens, en dédommageant son maître, obtinrent sa liberté. Mais un des citoyens de la ville, qui lui avait commandé une voiture, mit obstacle à son départ. En dépit des sollicitations les plus pressantes, il refusa de céder et déclara, en manière de raillerie, qu'il tenait beaucoup à posséder un char exécuté par un roi lydien. »

[6] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 380, l. 23-25 : « Φασὶ δ' αὐτὸν τοὺς ἐγκαταγομένους Λυδῶν φιλανθρωπευόμενον, φίλους πάντας ἀποπέμπεσθαι. »

charron et un aubergiste. Ce sont là deux interprétations fabuleuses d'une même réalité. Dans l'un et l'autre cas, le mythe a trait au mécanisme des transports et au régime des caravanes.

On s'explique également pourquoi Ardys se retire, sinon à Cymé, comme le dit Nicolas de Damas, du moins sur le territoire et dans le voisinage de Cymé. Cette ville était en relations étroites avec Sardes. Comme Ephèse et Smyrne, elle occupait l'une des extrémités maritimes de la voie continentale qui unissait la Haute Asie à la mer Egée [1]. Le va-et-vient des caravanes l'enrichissait. On conçoit que le proscrit, maître de quelque grand stathme aux portes de la cité, ait pu, grâce aux tributs qu'il levait et aux bandes qu'il soldait, se ménager une prompte restauration.

La fable lui donne pour auxiliaires, dans cette entreprise, un bandit, Kersès, et un cabaretier, Thyessos. Au premier, il promet sa fille en mariage; au second, il accorde une immunité d'impôts. Ces détails sont typiques. Ils prouvent que le prétendu bandit et le soi-disant cabaretier ne sont autres que des seigneurs puissants, tributaires du roi et possesseurs de riches caravansérais.

Déjà, la géographie nous avait montré qu'en Asie Mineure la station militaire était le plus souvent identique à l'étape commerciale. C'est maintenant l'histoire qui nous signale à son tour ce phénomène de coïncidence. On voit par l'exemple de Thyessos que les nobles méoniens n'étaient pas seulement des chefs de bandes et des commandants de places, mais encore des maîtres d'hôtelleries. On assiste même, dans le fragment 49, aux progrès simultanés du stathme commercial et du fief politique : Thyessos ne possède d'abord qu'un cabaret, c'est-à-dire un caravansérail, pour lequel il paye une redevance au roi. Puis, il obtient pour son auberge une exemption de taxes. Bientôt, enrichi par le transit, il ouvre un marché, une foire, consacre un temple à Hermès et donne au centre qu'il a transformé, vivifié, agrandi, le nom d'Hermaion-Thyessou [2]. On saisit là, sur le fait, aussi bien la

[1] C'est vers Cymé que cingle Thémistocle, lorsqu'il traverse l'Archipel dans le dessein de se rendre à Suse (Plutarque, *Thémistocle*, 26, 1).

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 381, l. 47 sqq. : « Θυεσσὸς ἀνὰ χρόνον ἐκ τοῦ καπηλεύειν ἐπλούτησεν · καὶ ἀπὸ τούτου ἀγορὰν πλησίον αὐτοῦ καὶ Ἑρμαῖον εἵσατο, Θυεσσοῦ λεγόμενον. » Le caravansérail de Thyessos se trouvait, comme l'indique la marche du récit, entre Sardes et Cymé. Si l'on en juge par ce passage d'Etienne de Byzance : « Θυεσσός, πόλις Λυδίας, ἀπὸ Θυεσσοῦ καπήλου, » Hermaion-Thyessou ne serait autre que Thyessos, petite ville lydienne dont on

façon dont se constitua plus d'un stathme de la route Royale, que la manière dont s'y prenaient les dynastes provinciaux pour se créer des ressources, se dérober aux charges traditionnelles, se faire payer chacun de leurs services par une abrogation de servitudes fiscales.

Cette transformation de l'aristocratie militaire et foncière en oligarchie marchande fut une des conséquences les plus graves qu'entraîna la création du transit continental. Peu à peu, grâce à leur situation d'intermédiaires entre la côte et les hauts plateaux, grâce aux châteaux forts, aux hôtelleries, aux marchés qu'ils occupaient le long du chemin suivi par les caravanes, grâce à la part qu'ils prenaient au transport des marchandises ou grâce aux droits qu'ils percevaient sur elles au passage, les nobles méoniens et lydiens élevèrent leurs seigneuries à une prospérité économique dont la splendeur n'allait pas tarder à devenir proverbiale. A mesure qu'ils grandissaient en opulence et en force, la dynastie au pouvoir était de moins en moins apte à les retenir dans l'obéissance. C'est ainsi que lentement s'approchait le jour inévitable où l'un de ces princes, plus hardi que les autres, trancherait, par un coup d'Etat heureux, le lien qui unissait depuis des siècles la confédération méonienne à la postérité directe et légitime d'Héraclès.

Un second résultat, non moins considérable, de l'établissement d'un trafic régulier entre le bassin de l'Euphrate et l'Ionie, fut de rapprocher étroitement ceux qui étaient les agents principaux de ce négoce et ceux qui se chargeaient d'ouvrir aux produits de l'intérieur un débouché maritime. Ainsi, les relations des riverains de l'Hermus avec les colonies grecques ne datent pas des Mermnades. Elles remontent plus haut. Dès le huitième siècle, une intimité cordiale règne entre les négociants hellènes du littoral et les grands caravaneurs du continent. Loin de s'opposer dédaigneusement aux Barbares, suivant la mode dorienne, les

possède des monnaies (Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 554). L'éditeur des *F. H. G.*, t. III, p. 382, n. 28, pense qu'il y a également lieu de confondre Hermaion-Thyessou avec Hermocapélia, autre ville lydienne connue par le témoignage de Pline, de Hiéroclès et des médailles. Nous ne pouvons souscrire à cette opinion. Si les termes κάπηλος et καπηλεῖον sont fréquemment accolés à des noms de localités lydiennes, cela tient à ce que beaucoup de ces places n'avaient été, à l'origine, que des stathmes, des caravanséraïs, le long des voies de transit. Le fait a été entrevu par Eckhel (*Doctrina Numorum*, 2e éd., t. III, 1828, p. 101). D'après l'étymologie du mot, Hermocapélia était située en un point du cours de l'Hermus, c'est-à-dire, très probablement, sur le tracé de la route Royale.

Ioniens, comme l'observe très bien Curtius, les traitaient avec ménagement et prévenance. Certains instituts, d'un caractère à la fois commercial et religieux, moitié centres de sacerdoce et moitié foyers d'échange, tel que l'Artémision d'Ephèse, contribuèrent, par leurs panégyries où se coudoyaient toutes les races, à la bonne entente réciproque : « Ils furent les écoles du cosmopolitisme ionien [1]. »

Sans passer en revue les divers Etats grecs d'Asie, sans examiner par le menu leur vie politique et sociale, étude qui nous entraînerait hors de nos cadres et qu'on a souvent traitée du reste [2], il convient pourtant de rechercher, dans ce que nous savons de leur histoire, les faits qui ont pu exercer une influence sur la révolution dynastique dont nous avons signalé l'approche.

Les grandes cités maritimes avaient subi trois crises constitutionnelles. A l'origine, tant que ces colonies, encore mal assises, entourées d'ennemis de toutes parts, sentirent le besoin d'une autorité unique, les maisons princières qui avaient dirigé la conquête présidèrent à l'organisation. Mais à mesure que l'Etat s'affermit, que sa richesse se développa et que ses ressources grandirent, que les anciennes luttes soutenues contre les tribus de l'intérieur firent place à des rapports d'affaires, que l'esprit d'indépendance et d'égalité, produit, au sein d'un groupe exigu, par les familiarités du contact quotidien, s'accrut et s'aviva, il devint impossible aux rois de maintenir leur absolutisme. Les familles aristocratiques exigèrent un partage de la souveraineté. Puis, elles la voulurent toute, si bien que partout la monarchie de race divine s'éclipsa, disparut, tantôt complètement abolie, tantôt simplement réduite à un rôle décoratif et vain.

Bientôt, l'oligarchie se vit disputer à son tour la puissance qu'elle s'était acquise. Les classes inférieures, enrichies par le commerce, prétendirent au gouvernement. Guidées soit par quelqu'un des leurs, soit par les rois qui subsistaient encore et qui s'allièrent à elles contre l'ennemi commun, soit par des nobles en rupture de caste, prompts à mettre leurs convoitises ou leurs rancunes au service des aspirations démocratiques, elles montèrent à l'assaut du pouvoir. Vers la fin du huitième siècle, elles n'avaient pas encore la haute main dans la cité, mais leur triomphe était imminent.

[1] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 291.

[2] Voir le chapitre intitulé : *Civilisation ionienne en Asie*, dans Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 282-296.

Ainsi, d'un bout à l'autre de l'Asie Antérieure, depuis les Alpes Phrygiennes jusqu'aux plages de la mer Egée, courait un souffle de révolte. Comme de juste, les mécontents du littoral et ceux du continent se demandaient, se prêtaient un mutuel concours. Tous également en quête de pouvoir personnel, unis, d'ailleurs, par des relations de commerce et des liens d'intérêt, les dynastes méoniens et les chefs de la démocratie grecque pouvaient compter les uns sur les autres. Une révolution se préparait donc. Pour qu'elle éclatât, il suffisait qu'un homme d'intelligence et d'audace, groupant autour de lui tout ce que l'Orient comptait de natures violentes, aigries ou aventureuses, donnât le signal du mouvement et en prît la tête. L'homme se trouva et la révolution s'accomplit.

III

LA RÉVOLUTION LYDIENNE DE 687.

SON RETENTISSEMENT DANS LE MONDE HELLÉNIQUE.

Sur la chute des Héraclides et l'avènement des Mermnades, il existe quatre versions divergentes : celle d'Hérodote; celle de Xanthos, conservée par Nicolas de Damas ; celle de Platon ; celle de Plutarque [1]. Nous allons tour à tour les traduire.

RÉCIT D'HÉRODOTE [2] :

Candaule aimait tellement sa femme qu'il s'imaginait posséder en elle la plus belle de toutes les créatures. Obsédé par sa passion, il ne cessait de vanter les charmes de la reine à l'un de ses gardes, Gygès, fils de Dascyle, qu'il chérissait beaucoup et dont il prenait toujours l'avis sur les affaires d'importance.

[1] A ce sujet, voir Busolt, *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia*, t. I, Gotha, 1885, p. 331, n. 1.

[2] Hérodote et Xanthos sont contemporains. Si l'on admettait avec Ephore (ap. Athénée, XII, 11) que le premier utilisa l'ouvrage du second, il faudrait considérer Xanthos comme un peu antérieur à Hérodote. (Sur ce point, voir Letronne, *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 3e série, t. I, p. 204, qui fait naître Xanthos en 503, et le fait vivre jusqu'à la guerre du Péloponnèse). Mais les ressemblances qu'on signale entre les *Muses* et les *Lydiaques* (Pomtow, *De Xantho et Herodoto*, p. 25-60) ne portent que sur des points de détail, et s'expliquent par des emprunts faits à des traditions communes. (Cf. la critique que Sitzler, dans le *Jahresbericht* de Bursian pour l'année 1889, fasc. 58, p. 261, et Kaerst, *ibid.*, p. 323-325, font des idées de Pomtow). En tout cas, la thèse n'est pas suffisamment établie pour qu'on doive citer sans hésitation le récit de Xanthos en premier lieu. Nous conserverons donc la priorité à celui d'Hérodote.

Un jour, ce prince, voué à l'infortune, parla en ces termes à son favori :

— Gygès, il me semble que tu ne m'en crois pas sur la beauté de ma femme. Les hommes s'en rapportent plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles : fais donc ton possible pour la voir nue.

— Maître, se récria vivement l'autre, ta proposition n'est pas raisonnable. Comment peux-tu m'ordonner de voir nue ma souveraine? Pour une femme, ôter ses vêtements, c'est dévêtir sa pudeur. De toutes les maximes qu'inventa la sagesse des hommes, il n'en est pas de meilleure à retenir que celle-ci : *Ne regardez que ce qui est vôtre.* Je suis persuadé que tu as la plus belle des femmes. Mais, je t'en prie, ne me commande pas de choses illicites.

Ainsi, craignant qu'il ne lui arrivât malheur, Gygès se dérobait aux offres de Candaule.

Le roi poursuivit :

— Rassure-toi, Gygès. Mes paroles ne cachent aucun piège. Tu n'as rien à redouter de ma part. Quant à la reine, elle ne te fera pas de mal non plus, car je m'arrangerai de manière à ce qu'elle ignore que tu l'as regardée. Je te placerai dans la chambre où nous couchons, derrière la porte, qui restera ouverte : la reine ne tardera pas à me suivre. A l'entrée de la pièce se trouve un siège où elle posera ses vêtements. Tandis qu'elle s'en dépouillera, tu la considéreras à loisir. Puis, quand elle quittera le siège pour gagner le lit, comme elle te tournera le dos, saisis le moment, franchis la porte et sauve-toi sans être vu.

Sentant qu'il ne pouvait esquiver l'aventure, Gygès se tint prêt à obéir. Candaule, à l'heure du repos, le mena dans sa chambre. La reine parut. Gygès la regarda se déshabiller. Puis, dès qu'elle s'avança, le dos tourné, vers sa couche, il se glissa hors de l'appartement. Mais la reine l'aperçut qui fuyait. Elle devina ce qu'avait fait son mari. Néanmoins, au lieu de crier sous l'outrage, elle feignit l'ignorance, tout en avisant aux moyens de se venger; car chez les Lydiens, comme chez la plupart des autres Barbares, c'est une honte, même pour un homme, de se laisser voir nu.

La reine passa donc la nuit dans le silence et la dissimulation. Mais, au premier jour, elle réunit ses officiers les plus fidèles, s'assura d'eux et manda Gygès. Il se rendit, comme il en avait l'habitude, à ses ordres, sans la croire le moins du monde instruite. A peine fut-il là qu'elle lui dit :

— Gygès, tu as le choix entre deux choses : ou de tuer Can-

daule et d'obtenir par là ma main avec le trône de Lydie, ou de périr sur le champ et de payer ainsi la peine de ta criminelle déférence envers ton maître. Il faut que l'un de vous deux meure : ou lui, pour m'avoir montrée nue ; ou toi, pour avoir consenti à une inconvenance.

A ce discours, Gygès demeura interdit. Il supplia la reine de ne pas le contraindre à faire un tel choix. Mais elle fut inflexible. Voyant alors qu'il devait absolument ou massacrer le roi, ou périr lui-même, il préféra son propre salut.

— Puisque tu me forces à égorger mon maître, dit-il à la reine, indique-moi comment nous viendrons à bout de sa personne.

Elle répliqua :

— C'est de l'endroit même où il m'a fait voir nue que tu t'élanceras sur lui. Pour le mettre à mort, tu attendras qu'il dorme.

Le pacte conclu, elle le retint captif ; nul moyen de fuir. Une seule alternative s'offrait au Mermnade : prendre la vie de Candaule ou sacrifier la sienne. A la nuit donc, sous la conduite de la reine qui l'arme d'un poignard, il pénètre dans la chambre à coucher royale et se cache derrière la porte. Candaule s'endort. L'autre s'approche en silence et le tue. Ce crime lui valut la main de la reine et la possession de la couronne. Archiloque de Paros, qui vivait en ce temps-là, parle de Gygès dans une pièce en vers iambiques trimètres.

Après s'être de la sorte emparé du trône, le Mermnade y fut affermi par l'oracle de Delphes. Les Lydiens, indignés de l'assassinat de Candaule, avaient pris les armes. Mais il fut convenu entre eux et les partisans de Gygès qu'on soumettrait le différend à la Pythie. Si elle approuvait l'usurpation, le diadème resterait au Mermnade ; si non, il retournerait aux Héraclides. Le dieu se prononça en faveur de Gygès, qui put ainsi garder le pouvoir. Mais l'oracle ajouta que les Héraclides seraient vengés sur le cinquième descendant de ce prince. Ni les Lydiens, ni leurs rois ne prirent garde à cette réponse, jusqu'à la catastrophe qui la justifia.

Telle fut la façon dont le royaume de Lydie passa des Héraclides aux Mermnades [1].

[1] Hérodote, I, 8-14. Cf. Plutarque, *Symposiaca*, I, 5, 1, éd. Didot, *Moral.*, t. II, p. 754, et Justin, I, 7, 14 sqq.

Récit de Nicolas de Damas (fragment 49, 2e partie) :

Voici de quelle manière fut renversé le dernier roi des Lydiens, Sadyatte.

A Sardes, vivait un certain Ardys, fils de Gygès. C'était l'oncle du jeune Dascyle qui s'était réfugié dans le Pont. Affligé d'être sans enfants, ce prince alla trouver Sadyatte et le supplia de l'autoriser à faire revenir son neveu de l'exil :

— Ma maison est déserte, exposa-t-il au roi. Je n'ai pas de fils. Tous mes proches sont morts. Au reste, il me semble juste de renouer avec les Dascyliens, d'autant que ces princes ont déjà été rappelés en Lydie par les souverains tes ancêtres.

Sadyatte consentit à la demande d'Ardys. Celui-ci, transmettant aussitôt la nouvelle à son neveu, le sollicita de rentrer en Lydie. Mais Dascyle, qui se plaisait dans sa patrie d'élection, refusa net de la quitter. Toutefois, en son lieu et place, il fit partir son fils Gygès qui avait alors environ dix-huit ans.

Dès l'arrivée du jeune homme, Ardys le traita comme son fils et l'adopta. Or, Gygès était d'une stature et d'une beauté supérieures. Il l'emportait en tout sur ceux de son âge, soit par la bravoure guerrière, soit dans le maniement des chevaux, soit dans la science des armes.

Le bruit de son mérite se répandit. On dépeignit au roi son caractère et son extérieur. Fut-ce par admiration véritable? Fut-ce, au contraire, par un calcul d'envie, afin de lui nuire? On ne sait. Toujours est-il que Sadyatte manda Gygès, l'examina, fut charmé par sa physionomie, par sa grandeur, tant et si bien qu'il le prit au nombre de ses doryphores.

Mais la valeur entreprenante du jeune homme ne tarda pas à lui porter ombrage. Néanmoins, il n'osa pas le faire périr ouvertement, sa conduite ne prêtant à aucun blâme. Pour arriver à ses fins, il imagina de lui confier des missions difficiles, extraordinaires. Il l'envoyait, par exemple, chasser des sangliers et d'autres bêtes féroces. Gygès fit des prodiges de courage et vint à bout de toutes les épreuves. Alors, changeant de conduite, le roi se prit d'affection pour lui. Tout entier à l'admiration que lui inspirait tant d'énergie, il oublia ses préventions antérieures et lui mit en main beaucoup de terre.

Dans cette haute situation, Gygès se montra digne d'éloges. Mais comme Sadyatte l'aimait, l'estimait, le recherchait de pré-

férence à tous, beaucoup d'envieux travaillaient à le desservir auprès du maître. Le plus acharné de ses adversaires était Lixos, de la maison des Tylonides. Ce prince ne ménageait pas les reproches au roi :

— Les Mermnades, disait-il à Sadyatte, sont les ennemis héréditaires de ta famille. Comment peux-tu choyer ainsi ce Gygès et lui abandonner l'hégémonie dans l'Etat ?

Sadyatte resta sourd à ces plaintes qu'il jugeait dictées par la jalousie. Las d'énumérer ses griefs sans résultat, Lixos, feignant un accès de folie, se mit à courir dans les rues de Sardes en vociférant que le fils de Dascyle, Gygès, tuerait le roi.

Cependant, Sadyatte était sur le point d'épouser Tudo [1], fille d'Arnossos, roi des Mysiens, celui qui fonda la ville d'Ardynion, dans la plaine de Thébé. Quand le moment du mariage fut proche, le souverain, commandant qu'on attelât son char, y fit monter Gygès et le députa près de son beau-père, avec ordre de lui ramener sa fiancée.

Tandis que Gygès s'apprêtait à partir, un prodige, survenu à la cour de Mysie, terrifia la maison royale. Deux aigles, d'une grandeur surnaturelle, s'abattirent sur l'appartement de Tudo, ce qui fit conjecturer aux devins que la jeune fille serait, dans sa nuit de noces, la femme de deux rois.

Sur ces entrefaites arriva l'ambassadeur lydien. Arnossos lui remit sa fille. Gygès l'emmena. Pendant le trajet, se sentant pris d'amour pour elle, et ne pouvant réussir à se maîtriser, il lui révéla sa passion et tenta de la séduire. Mais elle, indignée de sa conduite, exaspérée de ses instances, éclata en imprécations et en menaces. Elle ne s'en tint pas là. Dès qu'elle se fut abouchée avec son époux, elle lui conta la violence que Gygès lui avait faite. Le roi, furieux, jura que dès le lendemain il exterminerait le traître.

Cet arrêt de mort fut entendu par une servante qui se trouvait dans la pièce et qui brûlait d'un grand amour pour Gygès. Elle

[1] Sur ce nom, voir Müller, *F. H. G.*, t. III, p. 384, n. 54, et Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 515, n. 6. Au lieu de Τουδώ, certains manuscrits portent Τρυδώ, forme qui paraît due à la corruption de l'o en ρ. Tudo est encore appelée Abro, Clytia, Nysia (Photius, *Bibliothèque*, éd. Migne, dans la *Patrol. grecque*, t. CIII, col. 623). Abro et Clytia semblent être des épithètes laudatives (ἁβρός = doux ; κλυτός = fameux). Quant à Νυσία, ce n'est probablement que l'ethnique Μυσία mal compris et dénaturé (Brandes, *Gyges*, ap. Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie*, 1re section, 98e partie, p. 293).

courut l'avertir sur-le-champ. A la faveur de la nuit, le Mermnade rassemble ceux des Amis dont il est sûr, leur apprend ce qui se passe, leur déclare sa résolution de tuer le roi, et leur demande leur concours :

— Rappelez-vous, leur dit-il, les anathèmes proférés par Ardys contre les meurtriers de Dascyle. A l'heure présente, j'aime mieux égorger Sadyatte que de me faire massacrer par lui.

Sur ces paroles, il marche, l'épée en main, à la tête des Fidèles qui se lient à sa fortune. La servante lui ouvre la porte de la chambre à coucher royale. Il entre et tue Sadyatte endormi. Ce prince avait régné trois ans.

A l'aube, toujours avec le même sang-froid, Gygès convoque les Amis, hostiles ou favorables, en leur faisant croire que c'est le roi qui les mande. Les uns, qu'il juge devoir lui être contraires, il les tue; les autres, il les décide par des largesses à le seconder. Il rallie de la sorte beaucoup de partisans. Alors, s'emparant du pouvoir, il se rend, avec toutes ses forces, à l'agora, où il réunit l'assemblée des Lydiens. Tout d'abord, ceux-ci réprouvent le crime, éclatent en menaces, se déchaînent. Mais Gygès, les maîtrisant, leur demande la parole, afin de leur exposer ce qu'ils ignorent. Tous se taisent, les uns par envie de savoir clairement ce qui s'est passé, les autres par crainte des hommes d'armes qui les entourent. L'ordre et le silence renaissent dans l'ecclésia.

Finalement, les Lydiens envoient consulter l'oracle de Delphes : doivent-ils mettre Gygès sur le trône? Le dieu le leur ordonne. Mais il ajoute qu'à la cinquième génération, les Héraclides obtiendront vengeance des Mermnades.

Cette réponse tranche le débat. Gygès, fils de Dascyle, devenu roi de Lydie, épouse la veuve de Sadyatte, sans garder rancune à la Mysienne de ce qu'elle avait dit et fait contre lui.

Quant à Lixos, il lui signifia de ne jamais paraître à ses yeux, jurant de le faire enterrer à la place même où il l'apercevrait. Ecarté ainsi de la cour, le Tylonide n'eut plus qu'une préoccupation : fréquenter d'autres rues que celles par où passait le roi. Mais Gygès avait grand désir de le perdre, sans toutefois violer sa parole. Un des Amis lui en fournit le moyen : il conseilla au prince de suivre les voies que Lixos avait coutume de prendre, ajoutant que, pour son compte, il les connaissait. Gygès le pria de lui servir de guide, et tous deux se dirigèrent en char vers les quartiers voulus. Soudain, le hasard fit qu'ils rencontrèrent Lixos à un tournant. La rue étant fort étroite, le Tylonide, qui ne savait comment se dérober aux yeux du roi, courut au char et se cacha

dessous. Mais, sur l'ordre de Gygès, des serviteurs le saisirent, le tirèrent à eux et le placèrent devant le char :

— Lixos, dit le roi, c'est ici que, selon nos conventions, tu dois être enterré.

— Ce supplice, répliqua l'autre sans trouble, tu le mérites beaucoup plus que moi, car en me poursuivant, moi qui fuyais, tu t'es engagé dans des rues indignes de la majesté royale.

A force d'instances, les Amis persuadèrent à Gygès de faire grâce à Lixos.

— J'avais pourtant juré, objecta le roi, qu'il serait mis en terre à la place même où il m'apparaîtrait.

— Qu'à cela ne tienne, répondirent-ils. Tu l'y feras mettre après sa mort. De la sorte tu observeras ton serment.

Gygès se laissa convaincre et congédia Lixos.

Plus tard, à un souper où il le convia, non seulement il le fit asseoir par terre, mais encore il ne lui donna que des os, des nourritures immondes, et, comme boisson, du vinaigre. Tandis que le Tylonide mangeait :

— Comment trouves-tu ce repas? demanda le roi.

— Tel qu'on peut l'attendre d'un ennemi, répliqua l'autre.

Gygès se prit à rire, et cette repartie l'ayant radouci, il lui fit servir des plats de sa table. Avec le temps, il changea plus encore d'attitude, et oublia si bien le passé qu'il finit par admettre le Tylonide au nombre des Fidèles [1].

Récit de Platon :

Gygès était un simple pâtre, aux gages d'un prince lydien. A la suite d'une pluie violente, le sol, ébranlé par un tremblement de terre, se crevassa sous les yeux du berger. Un gouffre apparut. Gygès y descendit. Au fond, entre autres choses merveilleuses que décrivent les fables, il vit avec étonnement un cheval d'airain dont les flancs étaient munis de portes. Il ouvrit ces portes. Derrière elles, il aperçut le cadavre d'un géant qui portait un bague d'or au doigt. Il enleva ce bijou et s'en alla. Or, les pâtres s'étant réunis pour adresser, suivant leur coutume, un rapport mensuel au roi sur les troupeaux, Gygès vint à l'assemblée avec son joyau et s'assit au milieu des autres. Un hasard fit qu'en maniant l'anneau il en tourna le chaton vers la paume de

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, fr. 49, p. 383-386.

sa main. Aussitôt il devint invisible et tous ceux qui étaient là parlèrent de lui comme d'un homme absent. Etonné, il ressaisit brusquement la bague et il en fit revenir le chaton sur le haut de sa main : de nouveau, le revoici visible. Cette propriété connue, il en fit l'épreuve. A chaque expérience, il obtint le même résultat : tournait-il en dedans le chaton de l'anneau? Personne ne le remarquait plus. Le ramenait-il en dehors? On s'apercevait immédiatement de sa présence. Muni de ce talisman, il s'arrangea de manière à se faire comprendre dans la délégation qu'on envoyait au prince, arriva jusqu'à lui, séduisit sa femme, puis, d'accord avec elle, tua son époux et s'empara du trône [1].

Récit de Plutarque :

Parmi les armes dont Héraclès, vainqueur d'Hippolyte, dépouilla l'Amazone égorgée, se trouvait une hache dont le héros fit présent à Omphale. Des mains d'Omphale elle passa aux rois lydiens issus d'elle. Ces princes se la transmirent de père en fils. Tous la portaient comme un des attributs sacrés de leur pouvoir. Le premier, Candaule, rompant avec la tradition, confia l'arme à l'un de ses Fidèles. Mais Gygès, s'étant alors révolté contre son maître et lui ayant fait la guerre, un allié du Mermnade, Arsélis de Mylasa, vint en Lydie avec un corps d'armée, tua Candaule et massacra l'hétaire. La hache de ce dernier passa au dynaste qui l'emporta en Carie, avec sa part de butin. Arsélis commanda ensuite une statue de Zeus, lui fit mettre en main l'arme et décerna au dieu l'épithète de *labradéen*, parce que *labrys*, en langue lydienne, signifie hache [2].

De ces quatre données, la plus fabuleuse est celle de Platon. Elle n'a rien d'hellénique : les traits en sont empruntés de toute évidence aux légendes orientales. L'Orient seul nous offre des souterrains et des talismans, des génies de taille gigantesque, des accumulations de trésors bizarres, des statues creuses renfermant des objets précieux. Il suffit d'ouvrir le recueil des *Mille et une nuits* pour y retrouver un décor et des fictions semblables. Sous

[1] Platon, *République*, II, 3, éd. Didot, t. II, p. 23-24. Cf. Cicéron, *De Officiis*, III, 9, et Suidas, s. v. Γύγου δακτύλιος.

[2] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371-372.

ce rapport, le conte platonicien mérite qu'on le retienne. Il nous montre sur le vif ce que devenait l'histoire quand elle avait cheminé pendant quelques générations à travers des cerveaux asiatiques et des imaginations populaires. Quant à rechercher le fond réel que voilent ces travestissements, il n'y faut tendre qu'avec réserve. Ce qui donna lieu au mythe, ce fut sans doute l'abus que fit Gygès, créé majordome, du sceau royal dont il était dépositaire et gardien. Pousser plus loin l'interprétation de la fable serait courir à des hypothèses fragiles et à des inductions hasardeuses [1].

Comme Platon, Hérodote s'est fait l'écho d'un récit populaire. Son Gygès n'est également qu'un parvenu : si l'historien ne va pas jusqu'à le costumer en pâtre, du moins le déguise-t-il en

[1] Dans son édition exégétique d'Hérodote (t. I, fasc. 1, 1883, p. 17), Stein, après Schneider et Duncker, regarde le Gygès de Paton et celui de Xanthos comme deux personnages distincts. Il y aurait eu un Gygès historique et un Gygès fabuleux. Cette opinion repose sur ce que certains manuscrits de la *République* ont la leçon τῷ Γύγου τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ. Si l'on adoptait cette lecture, le passage du philosophe se rapporterait, non pas à Gygès, mais à l'un de ses ancêtres. Or, le Gygès platonicien qui séduit une reine de Lydie, tue le roi et s'empare du trône, est manifestement identique au Gygès de Xanthos et d'Hérodote. C'est pourquoi la plupart des éditeurs substituent au texte vulgaire la variante τῷ Γύγῃ τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ que fournissent deux manuscrits. Mais cette variante présente, à son tour, de sérieuses difficultés. Elle est ambiguë, et peut s'entendre de trois manières : ou bien Λυδοῦ désigne Gygès lui-même, et, par suite, l'anecdote a trait à l'un de ses ascendants; ou bien dans Λυδοῦ nous devons reconnaître Lydus, fils d'Atys, ce qui nous transporte fort loin des Mermnades; ou bien Λυδοῦ n'est qu'un de ces ethniques comme les Grecs en emploient souvent pour désigner le chef d'un peuple, et, dans ce cas, il s'agit de Crésus. De ces trois interprétations, la dernière est la plus satisfaisante. Il faut donc ou l'adopter, ou plutôt, comme le propose Stalbaum dans son édition de Platon (t. III, Gotha, 1829, p. 96), considérer tout simplement les mots τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ comme une glose marginale insérée dans le texte par un copiste. L'abbé Sevin (*Rech. sur les Roys de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1723, t. V, p. 257) ne doute pas que le texte de Platon ne soit altéré. Il en donne plusieurs raisons dont voici la plus valable : Cicéron, traduisant le passage du philosophe, rapporte à Gygès même la fable de l'anneau : *Hinc ille Gyges inducitur a Platone.* « Il ne dit point *hinc ille Gygis pater*, comme naturellement il auroit dû le faire, si la leçon de nos imprimez se fût rencontrée dans les manuscrits dont se servoit cet orateur. » Ce qui fait qu'on se refuse à reconnaître, dans le Gygès de la *République*, le Gygès de l'histoire, c'est le merveilleux dont est entourée son aventure. Mais il n'y a pas moins de contes dans le récit des historiens que dans celui du philosophe : si ce dernier parle d'anneau magique, Xanthos a sa légende des aigles, Hérodote sa fantaisie de harem, et Plutarque sa hache qui vient en droite ligne d'Héraclès.

soldat de fortune. Les attributions militaires dont le Mermnade fut revêtu en tant que vice-roi sont évidemment le germe initial d'où sortit cette légende. Xanthos la consignait aussi, ce qui démontre bien qu'elle renfermait une part de vérité.

Sur un autre point, Hérodote est d'accord avec le fragment 49 : comme Nicolas de Damas, il attribue le changement de dynastie à une intrigue de harem. Mais tandis que Nicolas de Damas nous montre la reine hostile à Gygès et fidèle à son mari, Hérodote la fait instigatrice et complice du coup d'Etat. Il est certain que les femmes ont joué un rôle considérable dans l'histoire des Sandonides. La fable nous montre l'éponyme de la dynastie, Héraclès, asservi à Omphale. C'est d'Omphale que les rois de Lydie tiennent la hache qui symbolise leur pouvoir. La veuve de Cadys, Damonno, proclame roi son amant Spermos. Gygès légitime son usurpation en épousant Tudo. Il suit de là que les Orientaux attachaient à la transmission de l'autorité royale par les femmes une sorte d'importance religieuse et de valeur sacrée.

A l'appui de cette thèse, Gelzer cite des faits nombreux : en Egypte, la reine Mirisankh entre tour à tour dans les harems de Soris (Snofrou), de Chéops (Khoufou) et de Chéphren (Khafri). Chacun de ces princes, en s'unissant à elle, donne un caractère légal à son pouvoir. En Médie, Cyrus épouse Amytis, veuve de Spitamas et fille d'Astyage : ce mariage le sacre roi des Mèdes. C'était un dogme, chez les Perses, que la possession de la reine conférait le trône : Gaumata et Darius légitiment leur autorité par leur mariage avec Atossa, fille de Cyrus et sœur de Cambyse. Xerxès, fils d'Atossa, règne de préférence aux enfants que Darius avait eus d'une première femme. On sait la place extraordinaire que tinrent Amestris et Parysatis dans les conseils de Suse. En Carie, dans la maison d'Hécatomnos, les femmes succèdent aux hommes : Mausole transmet son héritage à son épouse et sœur Artémise ; Ada remplace Idriée, son frère et mari. Détrônée par un autre frère, Pixodare, elle voit, à la mort de ce dernier, la couronne échoir à un Perse qui avait épousé sa nièce. Les Macédoniens s'étant alors emparés du pays, elle fait légalement passer la Carie aux mains d'Alexandre en l'adoptant pour fils [1].

[1] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 516-517. Autant l'étude de Gelzer est suggestive, autant il y a peu à tirer du travail de l'abbé Sevin, *Recherches sur les Roys de Lydie*, publié dans les *Mém. Acad. Inscr.*, Paris, 1719-1724, t. V, p. 231-272. Si l'on met à part quelques observations judicieuses, malheureusement trop rares, c'est un

Ces exemples, auxquels Gelzer en ajoute d'autres empruntés à l'histoire des Hébreux, des Saces et des Attalides, prouvent que les Lydiens n'étaient pas le seul peuple chez lequel la royauté s'enchaînait par les femmes. Il en résulte, d'après nous, que la part attribuée par Hérodote et par Xanthos à Tudo, dans le changement de dynastie, repose sur un fond réel.

Gelzer soutient une opinion différente. Pour lui, Tudo n'est qu'une réplique d'Omphale. Le rôle qu'on lui prête dans la révolution traduit, sous une forme historique, cette idée religieuse que la royauté est d'émanation divine et que c'est essentiellement par les femmes que s'en opère la transmission. Une pareille conclusion déconcerte. A notre avis, Tudo n'est rien moins qu'un personnage mythique. Il se peut qu'on ait enjolivé sa vie. Mais on ne saurait mettre en doute l'authenticité de sa participation.

Selon toute apparence, les femmes gardèrent en Lydie, jusqu'au septième siècle, la situation prépondérante qu'elles avaient encore en Lycie du temps d'Hérodote : « Les Lyciens, » écrit ce dernier, « ne prennent pas le nom de leurs pères, mais celui de leurs mères. Si l'on demande à l'un d'eux de faire connaître sa généalogie, au lieu de citer un patronymique, il énumère la série de ses ascendantes. Chez eux, quand une femme de condition libre épouse un esclave, ses enfants sont réputés nobles. Si, au contraire, un citoyen, fût-il du rang le plus élevé, s'unit à une étrangère ou à une concubine, ses enfants sont frappés d'atimie [1]. » Nicolas de Damas confirme le témoignage d'Hérodote : « Les Lyciens, » déclare-t-il, « font plus de cas des femmes que des hommes. Ils se qualifient par le nom de leurs mères et lèguent leurs biens non à leurs fils, mais à leurs filles [2]. » Héraclide de Pont

article d'une science enfantine, plus digne d'un contemporain de Ctésias que d'un contemporain de Fréret. Les méprises de l'abbé sont parfois assez plaisantes. Dans le passage où Hérodote nous montre Mélès ordonnant qu'on promène sur l'acropole le *lion* qu'il a eu d'une concubine, Sevin, à l'exemple de Pierre Saliat (*Les neuf Livres des Histoires de Herodote, prince et premier des Historiographes grecz, intitulez du nom de Muses*, Paris, 1556, f° xv), entend que le roi fait porter autour des murs son fils *Léon!* Tout au moins, le travail est-il écrit avec élégance et agrément, avec cette aisance facile et souple qui faisait, au dix-huitième siècle, le charme de la bonne compagnie.

[1] Hérodote, I, 173, 3 sqq. : « Καλεῦσι ἀπὸ τῶν μητέρων ἑωυτοὺς καὶ οὐκὶ ἀπὸ τῶν πατέρων, εἰρομένου δὲ ἑτέρου τὸν πλησίον τίς εἴη, καταλέξει ἑωυτὸν μητρόθεν καὶ τῆς μητρὸς ἀναριθμέεται τὰς μητέρας. Καὶ ἢν μέν γε γυνὴ ἀστὴ δούλῳ συνοικήσῃ, γενναῖα τὰ τέκνα νενόμισται · ἢν δὲ ἀνὴρ ἀστὸς, καὶ ὁ πρῶτος αὐτῶν, γυναῖκα ξείνην ἢ παλλακὴν ἴσχῃ, ἄτιμα τὰ τέκνα γίνεται. »

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 461, fr. 129 : « Λύκιοι τὰς γυναῖκας

(ou son homonyme Héraclide Lembos) mentionne également la gynécocratie lycienne [1]. Il est possible qu'à l'origine des coutumes semblables aient existé en Lydie et que l'importance attachée par les riverains de l'Hermus à la transmission du pouvoir royal en ligne féminine soit le reste d'un matriarchat primitif.

Un dernier trait de ressemblance à noter entre le texte d'Hérodote et celui de Xanthos, c'est la part que prend l'oracle de Delphes au changement de dynastie : dans l'une et l'autre version, Gygès, après avoir tué le roi, se heurte à une révolte du peuple. Pour l'apaiser, il invoque la médiation de la Pythie : Apollon sanctionne le coup d'Etat. Somme toute, les analogies qu'offrent Hérodote et Xanthos se ramènent à quatre : Gygès est revêtu d'une autorité militaire ; — il tue le roi ; — il épouse la reine ; — il est légitimé par Delphes.

De ce que les deux historiens sont d'accord sur ces points divers, Pomtow en conclut que l'un s'est inspiré de l'autre [2]. Quoique défendue avec chaleur, la thèse ne nous semble pas acceptable. S'il existe des coïncidences entre les *Muses* et les *Lydiaques*, cela tient, non pas à ce qu'Hérodote a copié Xanthos, mais à ce que, dans les parties identiques, il a puisé aux mêmes sources. Pour le reste, il a suivi des traditions particulières, en sorte que les divergences sont beaucoup plus fortes que les analogies. Il est facile de s'en assurer.

μᾶλλον ἢ τοὺς ἄνδρας τιμῶσι καὶ καλοῦνται μητρόθεν, τάς τε κληρονομίας ταῖς θυγατράσι λείπουσιν, οὐ τοῖς υἱοῖς. »

[1] Héraclide de Pont, *F. H. G.*, t. II, p. 217, fr. 15 : « Ἐκ παλαιοῦ γυναικοκρατοῦνται. » Cf. Treuber, *Gesch. der Lykier*, p. 117-125, et Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 350-351. Nicolas de Damas (*F. H. G.*, t. III, p. 460, fr. 122) signale une gynécocratie chez les Sauromates : « Ταῖς δὲ γυναιξὶ πάντα πείθονται ὡς δεσποίναις. » On a des exemples de matriarchat chez les Hindous, les Egyptiens, les Crétois et les Etrusques ; on en découvre même des vestiges chez les Grecs (Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 96, n. 1). Sur cette question, voir Bachofen, *Das Mutterrecht*, Stuttgart, 1861.

[2] Pomtow, *De Xantho et Herodoto*, p. 59 : « Herodotum in conscribendis historiis Xanthi Lydiacis esse usum. » D'une façon générale, Ephore, ap. Athénée, XII, 11, regardait Xanthos comme ayant fourni des matériaux à Hérodote : « Ἡροδότῳ τὰς ἀφορμὰς δεδωκότος. » Ces mots, très vagues, ont reçu des interprétations diverses. Pour Letronne (*Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 3e série, t. I, p. 205), ils pourraient signifier « que Xanthus avait suggéré à Hérodote l'*idée* et le *plan* de son ouvrage : en sorte que celui-ci aurait appliqué à l'histoire générale de son temps la méthode que Xanthus avait suivie pour l'histoire de Lydie. » Il se peut qu'Hérodote se soit quelquefois servi des *Lydiaques* ; mais sur le point spécial qui nous occupe, à savoir le changement de dynastie, on admettra difficilement qu'il les ait utilisées.

Hérodote cite ses auteurs : il nomme Archiloque [1]. L'usage qu'il a fait, soit des iambes du Parien, soit des autres poésies lyriques contemporaines, explique le tour brillant et romanesque de sa narration.

Pour lui, Gygès est un soldat de fortune, un aventurier sans ancêtres. Xanthos, au contraire, rattache le Mermnade à une antique et puissante famille, qui tient une place énorme dans l'Etat, exerce de hautes charges et de grands commandements, occupe des territoires dans tous les coins de la péninsule, s'approche à plusieurs reprises du trône et force la dynastie régnante à compter avec elle.

D'après Hérodote, c'est la reine qui pousse Gygès au crime et qui fait de sa main le prix du meurtre. Selon Xanthos, Tudo, loin de pactiser avec le Mermnade, essaie de le perdre, et c'est seulement après l'assassinat de son mari qu'elle passe dans le harem du vainqueur. Il est évident que cette donnée ne ressemble pas du tout à l'autre et qu'elle présente un caractère infiniment plus historique.

On pourrait encore noter que le nom de Sadyatte, par lequel Xanthos désigne le dernier des Héraclides, est inconnu d'Hérodote qui emploie celui de Candaule [2]. Mais les différences essentielles que nous avons signalées démontrent surabondamment que nous avons affaire à deux relations distinctes. Si Hérodote s'était servi des *Lydiaques*, outre qu'il leur eût emprunté certains détails dont le pittoresque rentrait absolument dans sa manière, jamais il n'eût préféré à des informations plus sûres, plus véridiques et plus rationnelles que les siennes, une fable aussi peu judicieuse, sans nous indiquer au moins d'un mot, comme il le fait maintes fois ailleurs, les raisons qui avaient déterminé son choix.

Toutefois, si, contrairement à Pomtow, nous pensons que le récit d'Hérodote est, non pas une réplique du fragment 49, mais une version parallèle, nous sommes pleinement d'accord avec lui pour attribuer au témoignage de Xanthos une valeur considérable. Aussi garderons-nous le plus possible des *Lydiaques* dans l'exposé que nous allons faire de la révolution lydienne. Nous en dirons autant du texte de Plutarque : le fond en est très justement regardé par Gelzer comme authentique [3]. Les circonstances

[1] Hérodote, I, 12, 2.

[2] Xanthos, qui avait consulté les fastes royaux, devait naturellement se servir du nom officiel et sacré, tandis qu'Hérodote, instruit par la voix populaire, ne pouvait guère connaître que le nom privé, commun, familial.

[3] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880,

nouvelles que relate ce document vont nous être d'un grand secours pour reconstituer la physionomie vraie de la catastrophe.

Il est temps de présenter, dans un tableau d'ensemble, les phases réelles de cet événement. Pour donner au travail toute l'ampleur désirable, nous joindrons aux éléments que nous ont fournis les sources analysées, certains détails complémentaires, recueillis de part et d'autre, et qui achèveront de rendre claire, logique et rationnelle la chute des Héraclides.

En premier lieu, un fait d'une importance capitale et dont les textes classiques ne signalent pas le lien évident avec la crise dynastique de 687 fut le passage en Asie des Cimmériens d'Europe. Ce peuple, de race aryenne, appartenait à la famille thrace [1]. Parti, à une époque très lointaine, des steppes du Turkestan, il avait pénétré en Europe par les immenses plaines qui s'étendent au nord du Caucase. Tandis que ses compagnons d'exode, Phrygiens, Bithyniens, Arméniens, continuaient leur marche d'est en ouest, franchissaient l'Hellespont et le Bosphore, puis s'échelonnaient, par un mouvement de retour d'ouest en est, sur toute la côte septentrionale de l'Asie Mineure, il était resté en arrière et s'était cantonné entre le Tanaïs et le Borysthène. Le foyer de sa puissance se trouvait dans la Chersonnèse Taurique [2].

Après avoir longtemps dominé sur ce pays, les Cimmériens en furent expulsés par les Scythes [3]. Dans leur retraite, ils prirent la route que leur avaient jadis frayée leurs ancêtres : ils se dirigèrent vers le Danube, traversèrent la péninsule de l'Hémus, rallièrent, en passant, d'autres tribus thraces, comme les Trères, et atteignirent le Bosphore, qu'ils franchirent, suivant les calculs de Gelzer, vers la fin du huitième siècle [4].

p. 528. Cf. de bonnes remarques de Fréret, *Rech. sur la Chronologie de l'Hist. de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 283.

[1] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 366. — Cf. Fréret, *Mémoire sur les Cimmériens, et principalement sur la partie de cette nation qui habitait au nord du Danube et à l'occident du Pont-Euxin*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1745, t. XIX, p. 577-632, et Cuno, *Die Kimmerier*, ap. *Forschungen im Gebiete der alten Völkerkunde*, Berlin, t. I, 1871, p. 249-261.

[2] Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie p. 334.

[3] Hérodote, IV, 12, 2 : « Φαίνονται δὲ οἱ Κιμμέριοι φεύγοντες ἐς τὴν Ἀσίην τοὺς Σκύθας. » Strabon, XI, 2, 5 : « Τούτους μὲν οὖν ἐξήλασαν ἐκ τῶν τόπων Σκύθαι. »

[4] Au temps de Sennachérib (705-681), Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 256-264. L'historien allemand classe et date avec beaucoup de vraisemblance les diverses phases de l'invasion cimmérienne. Sa chronologie étant, de toutes celles qui existent, la plus étudiée

Cette invasion jeta la péninsule dans le désordre et l'épouvante. Depuis que des relations commerciales unissaient les bassins du Tigre et de l'Euphrate à celui de la mer Egée, tous les princes et tous les peuples de l'Orient étaient intéressés au maintien de la paix publique. Si les Barbares du nord venaient à couper la grande artère des échanges continentaux, à piller les convois, à détruire les marchés et les stathmes, c'en était fait d'une prospérité naissante. Héraclides et Mermnades se trouvaient également en péril. Sardes étant le foyer général du trafic asiatique, toute perturbation apportée dans la marche de ce négoce devait être une cause de ruine pour l'Etat et d'affaiblissement pour la dynastie. Même danger du côté des Mermnades. Sinope, tête de ligne d'une voie transversale en communication avec la grande route d'est en ouest, n'allait pas tarder à devenir, avec Héraclée Pontique, l'une des capitales des Cimmériens [1]. Or, Dascyle le jeune s'était réfugié dans la province; il s'y était marié: ce mariage lui avait permis de joindre un certain nombre de possessions nouvelles aux caravansérais et aux châteaux que sa maison pouvait y occuper déjà. Il est donc très probable que l'approche des pillards lui causait des inquiétudes particulières. On a même tout lieu de croire qu'antérieurement, sous Myrsos (716-704), quand il avait quitté la Phrygie pour demander asile aux Leucosyriens, les progrès de la conquête cimmérienne, beaucoup plus que la peur des Héraclides, l'avaient réduit à prendre cette décision [2]. Les terres que les Mermnades possédaient vers l'embouchure du Ryndaque et qui constituaient sans doute une des plus plus vieilles seigneuries de la famille [3], avaient dû, par suite de la faible distance qui les séparait du Bosphore, tenter d'abord la cupidité des Barbares. On conçoit que le ravage de ses domaines de la Propontide ait poussé Dascyle à se chercher une retraite plus sûre et déterminé son exode vers la région de l'Halys.

et la plus rationnelle, nous l'adopterons. — Un passage de Callimaque (*Hymnes*, III, v. 254) montre que c'est par le Bosphore que les Cimmériens immigrèrent d'Europe en Asie. L'Hellespont est trop loin de leurs cantonnements ultérieurs pour qu'on admette qu'ils aient aussi passé par là.

[1] Hérodote, IV, 12, 2 : « Τὴν χερσόνησον κτίσαντες ἐν τῇ νῦν Σινώπῃ πόλις Ἑλλὰς οἴκισται. » Arrien, *F. H. G.*, t. III, p. 595, fr. 47 : « Μαριανδυνοὶ, ἔνθα πόλις Ἡράκλεια πεπόλισται, ὅπου Κιμμέριοι πόαν φάγοντες ἀκόνιτον ἐδυστύχησαν. »

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 10-12 : « Ὑπὸ τῶν Ἡρακλειδῶν φοβηθεὶς, ἐκ Φρυγίας φεύγων ᾤχετο εἰς Σύρους τοὺς ἐν τῷ Πόντῳ ὑπὲρ Σινώπης οἰκοῦντας. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 396, fr. 63.

Ainsi, l'invasion cimmérienne n'était pas moins désastreuse pour la branche cadette que pour la branche aînée. Ce fut, selon toute apparence, cette communauté de malheur qui les rapprocha. Sans l'hypothèse que nous émettons, on ne comprend rien aux résolutions de Dascyle; sa conduite est illogique et fantasque : après s'être obstinément refusé, pendant toute sa vie, à faire la paix avec les meurtriers de son père, il change tout à coup d'opinion et envoie son fils Gygès à Sardes. Un grand péril, une guerre malheureuse, la présence de l'ennemi peuvent seuls expliquer un revirement si brusque et si complet.

Du reste, quels qu'en soient les motifs véritables, le fait même de la réconciliation est hors de doute. Nicolas de Damas l'atteste, et aucune objection sérieuse ne peut atteindre le fond de son récit. D'après l'historien, ce serait le Mermnade Ardys, resté en Lydie après l'assassinat de son frère Dascyle, qui aurait joué le rôle de médiateur. La donnée semble authentique : autant qu'on peut l'entrevoir, ce qui avait jusque-là empêché toute négociation d'aboutir, c'étaient les exigences de la branche cadette, les garanties qu'elle réclamait, les compensations ou les restitutions sans lesquelles il lui était impossible de tenir à Sardes le rang que lui assignait sa naissance. Or, Ardys n'avait pas d'enfants; ses proches étaient morts; il ne lui en restait plus d'autres que Dascyle et Gygès. En dédommageant les exilés, il supprimait le principal obstacle qui s'opposait au rétablissement de la concorde. Il s'offrit donc à leur abandonner son héritage. Une entente fut conclue sur ces bases : Dascyle ne vint pas en personne à Sardes; mais il y envoya son fils Gygès, alors âgé de dix-huit ans. Le jeune prince, dès son arrivée en Lydie, fut adopté par son oncle et devint ainsi dynaste associé ou désigné de Tyra [1].

Telle qu'elle est racontée par Xanthos, la vie de Gygès, entre son retour et sa révolte, offre tous les caractères de la vraisemblance. On peut donc adopter ici la version du fragment 49 et résumer cette période ainsi qu'il suit. Le Mermnade ne fait qu'une très courte apparition à la cour. S'y sentant mal vu, suspect, en-

[1] On sait, par l'*Etymologicum Magnum* (éd. Gaisford, p. 771, 54), que Gygès fut prince de Tyra. Or, à son arrivée en Lydie, il ne possédait rien, toutes les propriétés de ses ancêtres ayant été confisquées La seigneurie de Tyra ne peut donc lui être venue que de son oncle, qui l'avait effectivement adopté et qui lui avait laissé son héritage (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 28-29 : « Τοῦτον ἐλθόντα δέχεται ὁ Ἄρδυς καὶ παῖδα ἀνέδειξεν »). Cf. Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 523-524.

touré d'ennemis, il se confine prudemment en province, à Tyra sans doute. Pendant quelques années, il mène une rude et laborieuse existence de seigneur féodal : il est tout aux chevaux et aux armes [1].

Peu à peu, il grandit en bravoure et en beauté. Le bruit de son courage se répand. Candaule, informé de ses exploits par la rumeur publique, le fait venir au palais, tombe sous le charme et lui confie un commandement dans son armée, autant sans doute pour reconnaître ses talents que pour être mieux à même de le surveiller [2]. Il le charge de missions difficiles, de chasses, suivant la légende, mais en réalité, sans doute, d'opérations guerrières et peut-être d'expéditions contre les Cimmériens [3]. Comme Gygès est heureux dans toutes ses entreprises [4], le monarque s'attache au brillant capitaine et lui voue une affection que traversent néanmoins des crises de méfiance [5]. Mais la sympathie l'emporte graduellement sur l'inquiétude [6]. Grâce à la souplesse de son dévouement et à l'éclat de ses mérites, le Mermnade finit par dissiper toutes les préventions du roi [7].

Alors, Candaule lui met en main beaucoup de terre [8], soit en lui accordant l'investiture de la seigneurie de Tyra, legs du vieil Ardys, soit plutôt en le gratifiant de nouveaux domaines. Sur ces entrefaites, il semble que la fonction de majordome soit devenue vacante. C'était la plus haute charge de l'Etat. L'assassinat de Dascyle l'ancien, sous Ardys Ier (766-730), l'avait fait passer des Mermnades aux Tylonides qui ne s'en étaient plus dessaisis : Sadyatte l'avait occupée sous Mélès (730-716) et probablement

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 31-32 : « Ἵππων τε καὶ ὅπλων χρῆσιν ἤσκει. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 383, l. 36-38 : Μετεπέμψατο τὸν Γύγην, καὶ θεασάμενος ἠγάσθη τό τε εἶδος καὶ τὸ μέγεθος, ἐκέλευσέ τε μετὰ τῶν δορυφόρων εἶναι. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 3-5 : « Πόνους προστάττων χαλεπούς τε καὶ μεγάλους, ἐπί τε κάπρους καὶ ἄλλα θηρία στέλλων. »

[4] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 5-6 : « Ἅπαντα δὲ Γύγης ῥώμῃ κατειργάζετο. »

[5] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 1-2 : « Ἐκ μὲν τοῦ φανεροῦ διαφθείρειν αὐτὸν οὐκ ἐβούλετο. »

[6] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 6-8 : « Μεταβαλὼν ὁ Σαδυάττης ἔστεργεν αὐτὸν, θαυμάζων τὸ δραστήριον καὶ τῆς πρόσθεν ὑποψίας λήξας. »

[7] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 10-11 : « Αὐτὸν σφόδρα ἔστεργε καὶ πάντων μάλιστα προὐτίμα. » Cf. Hérodote, I, 8, 1 : « Γύγης ὁ Δασκύλεω ἀρεσκόμενος μάλιστα. »

[8] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 8-9 : « Γῆν αὐτῷ πολλὴν ἐνεχείρισεν. »

sous Myrsos (716-704). Sous Candaule, le dernier titulaire se retira, fut disgracié ou mourut. Un Tylonide, Lixos, vraisemblablement fils de Sadyatte, espéra que le poste resterait dans sa famille et se mit sur les rangs. Mais il échoua : d'accord avec Hérodote, le fragment 49 nous montre Gygès, devenu le favori du prince, exerçant une autorité sans limites [1]. Ainsi, les Mermnades, si longtemps dépossédés, l'emportent sur leurs rivaux ; la vice-royauté est rentrée dans leur maison.

Les Tylonides essaient bien de ruiner le crédit du premier ministre : Lixos l'attaque violemment auprès du roi [2]. Mais Candaule tient bon et défend le nouveau dignitaire avec d'autant plus d'obstination qu'on met plus de fureur à machiner sa perte [3]. Une insurrection, que fomente le prétendant évincé [4], ne réussit pas mieux que les intrigues. Gygès demeure le maître absolu de l'Etat.

Il emploie la situation privilégiée dont il dispose à se créer des ressources, à se ménager des partisans, à s'assurer des alliances. C'est probablement de cette époque que datent ses relations avec la Carie, avec les colonies grecques, avec la Phocide : Delphes, la grande famille éphésienne des Mélas, l'aède Magnès de Smyrne, Arsélis de Mylasa ne se sont pas tout à coup dévoués à sa fortune. Leur concours suppose une entente préalable, des rapports suivis, un long échange de négociations et de services.

Nous regarderions même volontiers cette politique personnelle de l'hétaire, sa diplomatie active, ambitieuse et hardie, comme une des causes immédiates de la révolution. Troublé sans doute par quelque entreprise plus audacieuse, plus significative que les autres, ébranlé dans sa confiance et réveillé de son aveuglement, Candaule s'aperçoit tout à coup du péril où l'a entraîné son apathie. Il voit clairement le but où tend son ministre ; il mesure le chemin qu'il a déjà parcouru vers le trône ; il s'effraie, il cherche un appui. C'est alors que dans sa détresse, il confie, selon Plutarque, à l'un de ses Fidèles, l'arme sacrée d'Héraclès, la hache

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 14-15 : « Μεγάλως ἀσπάζεται καὶ πάντως ἡγεμόνα ἀποδείξει. » Cf. Hérodote, I, 8, 1 : « Τὰ σπουδαιέστερα τῶν πρηγμάτων ὑπερετίθετο. »

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 11-13 : « Πολλοὶ δὴ διὰ φθόνον ἠχθοντό οἱ καὶ ἐμέμφοντο τῷ βασιλεῖ, ὧν καὶ Λίξος τοῦ Τυλωνίου γένους. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 15-16 : « Ὁ δ' οὐ προσεῖχε τὸν νοῦν, ἀλλ' ὑπὸ φθόνου ᾤετο ταῦτα λέγειν. »

[4] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 18 : « Διὰ τοῦ Σάρδεων ἄστεος φοιτῶν ἐβόα. »

à deux tranchants que ses ancêtres se léguaient de père en fils depuis Omphale et qu'ils avaient tous soin de porter eux-mêmes, comme le symbole de leur divine autorité [1].

S'agit-il là de la création d'un office nouveau? Candaule démembre-t-il la vice-royauté, en laissant à Gygès le pouvoir civil et en conférant à un autre le pouvoir militaire? Dépouille-t-il purement et simplement son majordome au profit d'un rival? Nous l'ignorons. De toute manière, c'est une déchéance pour le Mermnade. Gygès ne l'accepte pas. Il quitte la cour, se met à la tête de ses partisans et commence la guerre civile [2].

La lutte s'engageait mal pour Candaule. Il n'y avait égalité ni dans le mérite des chefs ni dans les forces des belligérants :

Gygès est un homme supérieur, un merveilleux ensemble de qualités natives ou acquises. Par nature, il aime l'action. Brave, robuste et beau, de haute stature, il recherche les exercices physiques, les chevaux et les armes, les émotions de la chasse, les dangers de la guerre [3]. C'est un tempérament de soldat. Avec de pareilles facultés d'entraînement et de commandement, il était à craindre qu'il ne fût autre chose qu'un vaillant capitaine, fougueux et brutal. Mais les embarras où s'est écoulée son enfance, les difficultés qu'il lui a fallu vaincre, l'expérience que lui a donnée le pouvoir, toutes causes qui eussent transformé en diplomate le plus rude des généraux, lui ont appris l'art de manier les hommes. Né dans l'exil, il s'est habitué de bonne heure à ne compter que sur lui-même. Revenu dans sa patrie, il a dû lutter contre de vieilles défiances et déraciner d'opiniâtres préventions. La nécessité l'a rendu souple. Aussi le voyons-nous, aux heures de crise, joindre le sang-froid à la décision, et l'habileté à l'audace [4]. Tour à tour, il emploie la force et la ruse, avec une

[1] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371 : « Ἑνὶ τῶν ἑταίρων φορεῖν ἔδωκεν. »

[2] Plutarque, *ibid.*, p. 371 : « Γύγης ἀποστὰς ἐπολέμει πρὸς αὐτόν. »

[3] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 29-31 : « Ἦν δὲ ὁ Γύγης κάλλει τε καὶ μεγέθει διαφέρων, τά τε πολέμια γενναῖος, καὶ τῶν ἡλίκων μακρῷ τὰ πάντα ἄριστος. »

[4] Candaule admire la bravoure du jeune homme, τὸ γενναῖον τοῦ νεανίσκου (Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 384, l. 1), sa vigueur, ῥώμη (*ibid.*, l. 5), son activité, son goût de l'action, τὸ δραστήριον (*ibid.*, l. 6-7). Quand le roi veut le mettre à mort, Gygès conserve toute sa présence d'esprit; il tue Candaule, puis, le meurtre accompli, sans rien perdre de son calme, καθ' ἡσυχίαν (*ibid.*, p. 385, l. 12), il convoque le Grand Conseil et l'Assemblée du peuple. Devant celui-là comme devant celle-ci, il se montre homme d'Etat autant qu'homme de guerre.

remarquable netteté de vues, avec une égale conscience du moment précis où il faut être violent ou caressant [1]. Le Mermnade a bien l'envergure d'un fondateur d'empire.

Candaule est loin d'être un adversaire méprisable : c'est un prince de médiocre volonté, mais de très vive intelligence. A notre avis, on a eu tort de qualifier sommairement de fable le passage où Hérodote nous le dépeint si fier et si enthousiaste du corps de sa femme qu'il la fait voir nue à Gygès. D'abord, il n'y a rien d'anormal à ce qu'un souverain d'Orient se soit enorgueilli de son harem. Tout au contraire. Ensuite, dans cette frénésie d'enchantement qu'inspire à Candaule une forme admirable, il se pourrait qu'à la vanité amoureuse se mêlât quelque sentiment esthétique [2]. Hérodote n'est pas seul à présenter le Sandonide comme un amateur du beau, passionnément épris du charme des lignes et des contours. C'est bien une physionomie d'artiste que Pline lui attribue, quand il nous le montre achetant au poids de l'or un tableau où le peintre Bularque a figuré la prise de Magnésie [3]. Semblable à Nabounahid, le dernier roi de Chaldée, qui fut un véritable archéologue [4], Candaule eut, à n'en pas douter, le goût des arts, et ce fut très probablement ce dilet-

[1] Gygès était, pour les anciens, le type proverbial de l'homme artificieux et intrigant, ἐπὶ τῶν πολυμηχάνων καὶ πανούργων (Suidas, s. v. Γύγου δακτύλιος).

[2] Plutarque, *Symposiaca*, I, 5, 8, éd. Didot, *Moral.*, t. II, p. 754 : « Les amants tiennent à prouver que leurs maîtresses sont belles : ce fut ce sentiment qui poussa le lydien Candaule à introduire Gygès dans son harem, pour lui faire voir sa femme. »

[3] Pline, *Hist. naturelle*, XXXV, 34, 2 : « Quid quod in confesso perinde est, Bularchi pictoris tabulam, in qua erat Magnetum prœlium, a Candaule rege Lydiæ Heraclidarum novissimo, qui et Myrsilus vocitatus est, repensam auro? Tanta jam dignatio picturæ erat. » Cf. *ibid.*, VII, 39, 1. — L'histoire, en soi, n'a rien d'invraisemblable : d'une part, l'Egypte a connu ce que nous appellerions le *tableau de chevalet*, comme le prouve une des tombes de Béni-Hassan, où l'on voit deux artistes occupés à peindre des animaux sur une planche (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. I, p. 786); d'autre part, il ressort d'un passage de Pline (*Hist. naturelle*, VII, 57, 14), que des artistes lydiens, formés à l'école de l'Egypte, ont pu importer chez eux les usages des maîtres du Nil. — L'anecdote admise, de quelle Magnésie s'agit-il ? On ne sait. Magnésie du Sipyle fut prise par Gygès, entre 687 et 652; Magnésie du Méandre fut prise par les Cimmériens vers 651. Ces événements sont tous les deux postérieurs au règne de Candaule, et l'on ne connaît pas d'autres prises de Magnésie que celles-là. Sur ce point, cf. Rossignol, *Bularque*, Paris, 1853; Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, 1877, p. 149-152.

[4] Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 572-573.

tantisme qui donna lieu à la tradition populaire dont Hérodote s'est fait l'écho.

Ainsi, le roi ne manque pas de culture; mais, tel qu'on l'entrevoit à travers Xanthos, il manque d'énergie. C'est une âme faible. Il n'a ni prévoyance dans les desseins, ni suite dans les décisions. Tour à tour, il s'exalte et se rebute; il est mal à propos crédule et soupçonneux; il se livre, se reprend, s'opiniâtre au hasard. Hésitant, ondoyant, changeant, il n'a rien de ce qu'il faut pour conduire un parti. De plus, il est déshabitué du pouvoir, alors que son rival s'est de longue date exercé à la domination. Peut-être aussi Candaule est-il affaibli par l'âge, tandis que Gygès, au moment où la guerre éclate, n'a guère que vingt-neuf ans [1] : le Mermnade a l'expérience et la jeunesse, il est en pleine possession de son génie.

Ses ressources sont considérables. Dans la vallée du Caystre, il possède la seigneurie de Tyra, legs de son grand-oncle Ardys. Ainsi qu'on l'a vu [2], ce district était le siège d'une des plus importantes fractions de la race méonienne, celle des Lydiens. Il est probable que depuis un temps immémorial cette tribu avait des Mermnades pour dynastes. En tout cas, comme c'est à partir de Gygès que la région de l'Hermus prend le nom de Lydie et que la nation lydienne réduit à son obéissance les autres peuples de la contrée, il nous est permis d'en conclure qu'en 687 le prince de Tyra était le chef des Lydiens et qu'il s'est élevé au trône avec leur appui.

Plus tard, à la fin du septième siècle, nous voyons le petit-fils de Gygès, Sadyatte, agir en maître à Dascylion [3]. Cette ville, située près des bouches du Ryndaque [4], porte un nom familier à la maison de Gygès. Aussi doit-on y reconnaître une colonie de ce prince ou de l'un de ses ascendants. Qu'il ait fondé lui-même

[1] Les questions de chronologie seront discutées plus loin; elles feront naturellement suite au récit des faits.

[2] Plus haut, p. 16-17.

[3] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63.

[4] Dans sa carte du pays de Brousse, Kandès (Ἡ Προῦσα, Athènes, 1883) place *Diaskélí* (Dascylion) sur la côte de Bithynie, à moitié route entre Apamée des Myrléens et l'embouchure du Ryndaque. Kiepert, *Specialkarte vom westlichen Kleinasien*, Berlin, 1890 feuille II, donne au même endroit le nom turc d'*Eskil-Limân* (Vieux-Port) et le nom antique de *Daskyleion*. Cf. la dissertation de Perrot, *Explorat. archéolog. de la Galatie et de la Bithynie*, Paris, 1872, p. 93-94, et les données de Tomaschek, *Zur historichen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, ap. *Sitzungsber. Akad. Wissensch.*, Vienne, (*Philos.-historisch. Cl.*), t. CXXIV, 1891, 6e mémoire, p. 13.

cette place en l'honneur de son père Dascyle, comme le suppose ingénieusement Duncker [1], ou que l'établissement remonte à un œkiste antérieur, il est certain de toute manière que les Mermnades occupaient des territoires sur la Propontide et il est vraisemblable que Gygès en fit venir des renforts. La région de Sinope, où son père résidait et s'était marié, dut également lui fournir des subsides.

Outre les forces qu'il tire de ses domaines patrimoniaux, il a celles qu'il s'est ménagées lors de son passage au pouvoir. L'armée, où il a exercé des commandements, est plus ou moins pour lui. Beaucoup de Fidèles, de nobles, de princes du sang, achetés par des services ou gagnés par des promesses, l'assurent de leur appui. Dynastes, maîtres de châteaux, chefs de tribus, préfets de stathmes, tous ceux qui supportent avec peine l'autorité royale et qui aspirent à l'indépendance, tous les turbulents, tous les mécontents lient leur cause à la sienne. Il a su intéresser l'opinion publique à sa fortune. Depuis que les Cimmériens ravagent le pays, bouleversent les communications et anéantissent le commerce, le peuple sent le besoin d'une main forte qui rétablisse l'ordre. Gygès apparaît sans doute comme un sauveur providentiel. Ainsi, les amis de la paix et les fauteurs d'anarchie font également des vœux pour son triomphe.

Il a noué de nombreuses alliances avec le dehors. De Tyra, on se rend en quelques heures à Ephèse, le long du Caystre, ou en Carie, à travers la chaîne du Mésogis. Profitant de ce double voisinage, le Mermnade s'est ménagé le concours militaire d'Arsélis, prince de Mylasa, et l'assistance financière de Mélas, prince d'Ephèse.

Les relations d'Arsélis avec Gygès ne sont pas contestables. Plutarque les mentionne [2], et l'on conçoit aisément que le seigneur de Tyra, établi sur les frontières de la Carie, terre classique des mercenaires [3], y ait soudoyé des chefs et levé des ban-

[1] Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. II, 5e éd., 1878, p. 582. Cf. Schubert, *Könige von Lydien*, p. 37.

[2] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371-372.

[3] Les mercenaires cariens sont mentionnés par un contemporain de Gygès, le poète Archiloque (Bergk, *Poetae lyrici graeci*, t. I, p. 690, fr. 24) :

Καὶ δὴ 'πίκουρος ὥστε Κὰρ κεκλήσομαι.

Cf. Ephore, *F. H. G.*, t. I, p. 239, fr. 23 : « Κᾶρες πρῶτοι δοκοῦσι μισθοφορῆσαι. » Race essentiellement militaire, les Cariens passaient pour avoir inventé les cimiers des casques et pour avoir perfectionné le bouclier : « Καὶ γὰρ ἐπὶ τὰ κράνεα λόφους ἐπιδέεσθαι Κᾶρές εἰσι οἱ καταδέξαντες καὶ ἐπὶ τὰς

des. Cariens et Lydiens étaient frères; on les faisait remonter à un même ancêtre mythique; ils avaient à Mylasa un temple fameux où ils sacrifiaient en commun à Zeus Carios [1]. Rien de plus naturel qu'à l'instigation d'une tribu parente et d'un capitaine renommé, les clans de Carie aient franchi le Méandre et collaboré à la révolution.

Quant à Mélas, auquel on peut donner le nom de Mélas Ier ou de Mélas l'ancien, il appartenait à une grande famille que nous voyons jusqu'au règne de Crésus en possession d'Ephèse [2]. Pendant un siècle et demi, cette maison ne cesse de s'unir à celle des Mermnades : Gygès accorde la main de sa fille à Mélas l'ancien [3]; un petit-fils de ce dernier, Milétos, épouse une fille d'Ardys II, Lydé [4]; Mélas II, fils de Milétos, se marie avec une fille d'Alyatte [5]. Des liens d'affaires, autant que des liens de sang, rapprochaient les rois de Sardes et les princes d'Ephèse. La capitale des Mélas était une grande ville de commerce, de

ἀσπίδας τὰ σημήια ποιέεσθαι, καὶ ὄχανα ἀσπίσι οὗτοί εἰσι οἱ ποιησάμενοι πρῶτοι » (Hérodote, I, 171, 4; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 143; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 315).

[1] Hérodote, I, 171, 7 : « Ἀποδεικνῦσι δὲ ἐν Μυλάσοισι Διὸς Καρίου ἱρὸν ἀρχαῖον, τοῦ Μυσοῖσι μὲν καὶ Λυδοῖσι μέτεστι ὡς κασιγνήτοισι ἐοῦσι τοῖσι Καρσί· τὸν γὰρ Λυδὸν καὶ τὸν Μυσὸν λέγουσι εἶναι Καρὸς ἀδελφεούς. » Cf. Strabon, XIV, 2, 23. Ce Zeus carien a comme attribut, non pas le sceptre ou la foudre, mais la hache à deux tranchants (τοῦ Λαβραδέως Διὸς ἐν Καρίᾳ τὸ ἄγαλμα πέλεκυν ἠρμένον, οὐχὶ δὲ σκῆπτρον ἢ κεραυνὸν πεποίηται, Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371), la hache lydienne, λάβρυς (Λυδοὶ γὰρ λάβρυν τὸν πέλεκυν ὀνομάζουσι, *ibid.*, p. 372), d'où son surnom de Λάβρανδος (Hauvette-Besnault et Dubois, *B. C. H.*, t. V, 1881, p. 99; Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 529). Le mot λάβρυς, qui se retrouve dans l'épigraphie de la région du Sipyle (une inscription de Sari-Tcham mentionne une tribu de Λαβραντίδαι, P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 84, n° 4), n'est pas le seul terme lydien qui figure dans l'onomastique carienne. Citons encore : Κανδάυλης (Hérodote, VII, 98); Δάσκυλος (Pausanias, IV, 35, 11); Ἀρδύβερος = Ardys, Γύγης, Πακτύης, Λίδη (Haussoullier, *B. C. H.*, t. IV, 1880, p. 315-319).

[2] Gelzer (*Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 520) suppose que Mélas Ier fonda une lignée princière à Dascylion. On voit bien, au temps de Sadyatte (615-610), un petit-fils de Mélas l'ancien, Milétos, se réfugier dans cette ville (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63). Mais cela n'implique nullement qu'il en était le dynaste. La seigneurie des Mélas avait pour siège Ephèse; c'est d'Ephèse que Crésus expulsa Pindare, son neveu et le dernier prince régnant de cette maison (Elien, *Hist. variées*, III, 26).

[3] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63; cf. plus haut, p. 82.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63; Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530.

[5] Elien, *Hist. variées*, III, 26.

banque et de crédit. C'est à Ephèse que Crésus, alors héritier présomptif, se procure les ressources nécessaires à une levée de troupes [1]. Peut-être en cette circonstance s'inspirait-il d'un usage antérieur, traditionnel dans sa famille et inauguré par le premier roi de la race. Mélas prêta certainement son aide à Gygès, et s'il devint son gendre, cet honneur fut, à n'en pas douter, le prix de son dévouement.

Un collaborateur plus humble, mais non moins efficace, Magnès de Smyrne, l'aède favori de Gygès [2], se chargea d'exalter la gloire du maître. En popularisant le nom du Mermnade, en vantant son mérite et ses exploits, en attestant sa noblesse et ses attaches royales, il préparait les esprits à l'imminente usurpation [3]. Rien ne manquait donc au rebelle; tout ce qui pouvait amener un succès décisif et rapide, le consacrer, le poétiser, assistance religieuse, force militaire, puissance économique, appui de l'opinion, il l'avait : Delphes lui réservait la voix de son oracle; Arsélis lui équipait ses gens de guerre; Mélas lui ouvrait ses trésors; Magnès lui prodiguait ses chants.

Engagée sous de pareils auspices, la lutte dut être courte. Selon Plutarque, Gygès triompha grâce aux troupes d'Arsélis [4]. Le prince de Mylasa aurait tué non seulement le porte-hache de Candaule, l'Ami dont la nomination avait sans doute provoqué la guerre, mais encore le roi lui-même. Il est probable que les mercenaires cariens ont pris autant de part à l'élévation du Mermnade qu'ils en allaient prendre bientôt à celle de Psamitik [5]. Il est encore possible que leur chef ait personnellement égorgé le majordome. Mais on a peine à croire qu'il ait également tué Candaule. Hérodote, Platon, Nicolas de Damas sont d'accord pour attribuer le crime à Gygès. Il nous semble préférable d'adopter leur version.

On s'explique du reste que l'autre ait pris naissance. La campagne finie, Gygès récompensa les artisans de sa grandeur, soldats, clients, auxiliaires. Pour sa part de butin, Arsélis de Mylasa reçut, entre autres choses, la célèbre hache d'Héraclès. Le capi-

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65.

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 395-396, fr. 62 : « Γύγης δὲ μᾶλλόν τι ἐφλέγετο. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 395, fr. 62 : « Περιῄει τε τὰς πόλεις ἐπιδεικνύμενος τὴν ποίησιν. »

[4] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 371 : « Ἦλθεν Ἀρσηλὶς ἐκ Μυλέων ἐπίκουρος τῷ Γύγῃ μετὰ δυνάμεως. »

[5] Hérodote, II, 152, 3 sqq.; Polyen, *Stratagèmes*, VII, 3; Diodore, I, 66, 12.

taine emporta ce trophée dans sa patrie, fit élever une statue à Zeus Carios, et donna comme attribut au dieu l'arme qui lui rappelait ses jours de gloire [1]. Cette hache, tous surent qu'Arsélis l'avait conquise en massacrant celui qui la portait. Or, comme c'était un symbole sacré dont les Héraclides avaient eu jusque-là grand soin de ne jamais se dessaisir, les habitants de Mylasa en conclurent que le personnage tué par leur seigneur et dépouillé par lui était le roi Candaule. De son côté, le dynaste mit apparemment quelque complaisance à laisser courir une légende qui flattait son orgueil et où le faux était de compte à demi avec la vérité [2].

A en croire Hérodote et Xanthos, Candaule serait mort dans son palais, trahi, suivant l'un, par sa femme, livré, d'après l'autre, par une servante. Dans cette hypothèse, la campagne au-

[1] Plutarque, *Quest. grecques*, 45, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 372 : « Τὸν πέλεκυν εἰς Καρίαν ἐκόμισε μετὰ τῶν ἄλλων λαφύρων. Καὶ Διὸς ἄγαλμα κατασκευάσας, τὸν πέλεκυν ἐνεχείρισε, καὶ Λαβραδέα τὸν θεὸν προσηγόρευσε. » Le Ζεὺς Λάβραυνδος est très souvent mentionné dans les inscriptions de Mylasa, tantôt sous la forme λάμβραυνδος (Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 2691 *e*; Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 379), tantôt sous la forme λάβραυνδος (Hauvette-Besnault et Dubois, *B. C. H.*, t. V, 1881, p. 99-100). Cette dernière, qui est la plus correcte, se retrouve dans l'épigraphie d'Héraclée du Latmus (Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 2896) et dans celle d'Aphrodisias (*ibid.*, n° 2750). Cf. P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 85. Le Ζεὺς Λάβραυνδος, armé de la hache à double tranchant, figure sur les monnaies de Mylasa (Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 528-529).

[2] Pour Duncker (*Gesch. des Alterthums*, t. I, 5e éd., p. 488), Arsélis n'est pas un personnage réel : c'est le surnom carien du Zeus de Mylasa. En effet, dit-il, dans les langues sémitiques, *Chars* signifie *hache*, et *El* signifie *dieu*. Chars-El = Arsélis veut donc dire la hache du dieu, le dieu qui porte la hache. Schubert (*Könige von Lydien*, p. 32-33) a réfuté cette opinion aventureuse. Passé comme Arsélis au creuset de la critique, Gygès a été réduit par Cox à l'état de mythe solaire, jusqu'au jour où les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie ont établi, avec une certitude absolue, qu'il avait parfaitement existé. Il n'est pas impossible que pareille fortune n'advienne un jour au prince de Mylasa. En tout cas, il serait temps que l'exégèse moderne cessât d'être hantée par l'obsession des étymologies aussi bien que par celle des mythes solaires. Le mythe solaire surtout est un *deus ex machina* dont on a vraiment par trop abusé. A la méthode qui ne voit dans les documents relatifs aux périodes reculées que des symboles religieux, nous préférons celle qui consiste à utiliser comme historiques les textes offrant ce caractère, et à s'efforcer de faire dans les autres le départ entre la légende et la réalité. Un pareil triage n'a rien d'impossible : le travail de Gelzer sur Gygès en est la preuve. — Sur la valeur historique des légendes grecques et sur le parti qu'on en peut tirer pour la connaissance positive des vieux âges, voir les observations faites par Fustel de Coulanges, *Nouvelles Rech. sur quelques problèmes d'Histoire*, éd. Jullian, Paris, 1891, p. 123-124.

rait eu trois phases : 1° Gygès, retiré à Tyra, y concentre toutes ses forces et se pose en prétendant [1]; 2° une bataille met aux prises les deux partis; grâce aux bandes d'Arsélis, qui tue de sa main le majordome des Héraclides, les Mermnades sont victorieux; 3° Candaule, assiégé dans Sardes, est vendu à son adversaire qui pénètre la nuit dans son appartement et l'y assassine.

D'après le fragment 49, plusieurs fidèles auraient trempé dans le meurtre. Toute cette partie du récit de Xanthos semble des plus véridiques. La convocation que Gygès, au nom du roi, adresse aux membres du Grand Conseil, la façon dont il se conduit avec eux, achetant les uns et massacrant les autres, la reconnaissance du coup d'Etat par les nobles, la proclamation du nouveau souverain par les Amis, la réunion d'une assemblée populaire qui manifeste quelques velléités de résistance, mais finit par s'incliner devant la force [2], sont autant de détails qui portent l'empreinte de la réalité.

Sur un autre point, les témoignages diffèrent. Au dire d'Hérodote, Gygès aurait été de connivence avec la reine. D'après Xanthos, Tudo n'aurait fait que subir la loi du vainqueur. Cette dernière tradition est probablement la bonne. Les femmes, en Lydie, pouvaient transmettre la royauté. Spermos, vers le milieu du huitième siècle, avait dû le trône à son union avec Damonno [3]. En épousant la veuve du dernier Héraclide, le premier Mermnade reliait le passé au présent; grâce à ce mariage, la branche cadette se rattachait directement à la branche aînée. Il n'y avait pas d'interruption dynastique.

Malgré la disparition de Candaule, la soumission de la reine et la capitulation de la plupart des Fidèles, tous ceux qui professaient des sentiments légitimistes demeurèrent en armes [4].

[1] *Etymologicum Gudianum*, éd. Sturz, p. 537, 26 : « Γύγου, ὃς ἐστιν ἀπὸ Τύρρας πόλεως Λυδιακῆς, τυραννίσαντος ἐν αὐτῇ πρῶτον. »

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 12-24 : « Μετεπέμπετο ἕκαστον τῶν φίλων καὶ τῶν ἐχθρῶν, ὡς τοῦ βασιλέως αὐτοὺς καλοῦντος, καὶ τοὺς μὲν ἀνῄρει οὓς ᾤετο ἐναντίους ἔσεσθαι. τοῖς δὲ δῶρα διδοὺς ἐπικούρους ἐποιεῖτο. Ἐπεὶ δὲ αὐτῷ πολλοὶ συνηλίσθησαν, ἐπιβατεύων τῆς ἀρχῆς πασσυδεὶ ἐξοπλίζεται καὶ ἐξέρχεται εἰς τὴν ἀγορὰν καὶ συγκαλεῖ Λυδοὺς εἰς ἐκκλησίαν. Οἱ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐταράχθησαν, δυσανασχετοῦντες τὸ ἔργον, καὶ ἐπὶ Γύγην ὡρμῶντο · πραΰνοντος δ' αὐτοὺς ἐκείνου καὶ λόγον αἰτουμένου, ὡς ἂν διδάξῃ τὸ πλῆθος περὶ ὧν ἠγνόει, μάλιστα τοῦ θορύβου ἔληξαν, τὰ μὲν ἀκοῦσαί τι σαφὲς ἐπιποθοῦντες, τὰ δὲ καὶ φοβούμενοι τοὺς ὁπλίτας, καὶ ἐσιώπησαν. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 380, fr. 49, l. 20. Cf. plus haut, p. 121.

[4] Hérodote, I, 13, 1 : « Οἱ Λυδοὶ δεινὸν ἐποιεῦντο τὸ Κανδαύλεω πάθος καὶ ἐν ὅπλοισι ἦσαν. »

L'acharnement que Gygès montrera plus tard contre Lixos [1] tenait sans doute à ce que le Tylonide prolongea la guerre civile. Pour en finir avec ses adversaires, le Mermnade proposa une transaction : on s'adresserait à un oracle et l'on ferait trancher le différend par lui [2].

Jusque-là, dans tous les grands événements de la vie publique, dès qu'il s'agissait de pourvoir à la défense nationale, ou de pacifier l'Etat, ou de remédier à une famine, ou d'obtenir la purification d'un meurtre, on faisait appel à un oracle fameux dans tout l'Orient : celui de Telmesse en Carie [3]. Mais en 687, ce ne fut pas lui que l'on consulta. Le jugeant trop engagé vis-à-vis des Sandonides, Gygès se méfia de sa complaisance; il craignit de le trouver récalcitrant, peut-être même franchement hostile. Aussi, rompant avec le vieux sanctuaire indigène, il eut recours à un temple étranger, celui de Delphes. L'Apollon Pythien n'avait pas à payer, comme l'Apollon de Telmesse, une dette de reconnaissance à la dynastie éteinte. Il était sans attaches avec les Héraclides, tandis qu'il entretenait d'excellents rapports avec leurs rivaux. Le prince de Tyra l'avait de longue date acquis à ses projets; il pouvait donc compter sur une réponse favorable. Son attente ne fut pas déçue : la Pythie le fit reconnaître pour roi [4].

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385-386.

[2] Hérodote, I, 13, 1 : « Συνέβησαν ἐς τὠυτὸ οἵ τε τοῦ Γύγεω στασιῶται καὶ οἱ λοιποὶ Λυδοὶ, ἢν μὲν δὴ τὸ χρηστήριον ἀνέλῃ μιν βασιλέα εἶναι Λυδῶν, τὸν δὲ βασιλεύειν, ἢν δὲ μὴ, ἀποδοῦναι ὀπίσω ἐς Ἡρακλείδας τὴν ἀρχην. » Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 24-25 : « Ἔπεμψαν εἰς Δελφοὺς πευσόμενοι εἰ Γύγην στήσαιντο ἑαυτῶν βασιλέα. »

[3] Cet oracle est interrogé : 1° antérieurement à Gygès, par Mélès, au sujet des fortifications de Sardes (Hérodote, I, 84, 3); 2° postérieurement à Gygès, par Crésus, au sujet d'une invasion de serpents (Id., I, 78, 1). L'oracle qui, à l'époque héraclide, est consulté à propos d'une famine et d'une usurpation (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 371, fr. 24), d'une famine et d'un meurtre (Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 382, l. 26), est très probablement celui de Telmesse. Les devins de Telmesse étaient renommés pour leur science : « Εἶναι γὰρ τοὺς Τελμισσέας σοφοὺς τὰ θεῖα ἐξηγεῖσθαι » (Arrien, *Anabase*, II, 3, 3). Alexandre emmène avec lui, dans ses expéditions, un devin de Telmesse, Aristandre, qui est le Calchas du nouveau roi des rois. Telmesse reste, à l'époque romaine, un grand foyer de divination (Cicéron, *De Divinatione*, I, 41), un centre exclusivement religieux, *religiosissimam urbem* (Pline, *Hist. naturelle*, XXXII, 2, 3. Sur Telmesse, voir Bouché-Leclercq, *Hist. de la Divination*, t. I, p. 170 et 292; t. II, p. 59 et 75. Cf. Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 532).

[4] Hérodote, I, 13, 2 : « Ἀνεῖλέ τε τὸ χρηστήριον καὶ ἐβασίλευσε οὕτω Γύγης. » Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 25 : « Θεὸς δ' ἐκέλευσε. »

On ne saurait mettre en doute l'efficacité de l'intervention delphique. Le grand institut religieux de la Phocide était depuis longtemps célèbre en Asie Mineure. Hérodote atteste qu'avant Gygès, un roi de Phrygie, Midas, avait enrichi de ses dons la cité sainte [1]. Il n'y a donc aucune invraisemblance à croire que la réputation de l'oracle ait rayonné jusqu'en Lydie, que les belligérants soient tombés d'accord pour invoquer son arbitrage et que l'approbation du dieu ait contribué à l'affermissement du régime nouveau.

Selon Xanthos, l'union de Gygès avec Tudo aurait suivi la réponse d'Apollon [2]. D'après Hérodote, elle l'aurait précédée [3]. Sur ce point, les *Muses* doivent être crues de préférence aux *Lydiaques*. Le premier soin du vainqueur fut évidemment de prendre toutes les mesures qui pouvaient garantir son usurpation. Un mariage avec la veuve du roi déchu servait trop les desseins du Mermnade pour qu'il ne l'eût pas immédiatement consommé [4].

Telle fut la marche probable, telles sont les phases logiquement admissibles de la révolution lydienne. Maintenant que nous avons classé les faits, il importe de leur assigner des dates. Une discussion chronologique n'aurait pu se mêler au récit des événements sans en interrompre le cours, tandis qu'elle se place tout naturellement après l'exposé qui lui sert d'appui.

La prise de Sardes par Cyrus étant la base de toute la chronologie lydienne [5], il convient de fixer, aussi rigoureusement que

[1] Hérodote, I, 14, 3 : « Ὁ Γύγης πρῶτος βαρβάρων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν ἐς Δελφοὺς ἀνέθηκε ἀναθήματα μετὰ Μίδεα τὸν Γορδίεω Φρυγίης βασιλέα. »

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G*, t. III, p. 385, l. 28.

[3] Hérodote, I, 12 et 13.

[4] Au reste, Xanthos ne dit pas en propres termes que le mariage de Gygès suivit sa légitimation. Cette donnée résulte simplement de la marche du récit. De même Hérodote, sans déclarer formellement que le mariage précéda la consécration, expose du moins les faits dans cet ordre.

[5] Fréret, *Rech. sur la Chronologie de l'Hist. de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 273-274 : « L'époque de la ruine du Royaume des Lydiens doit servir de base à toute leur chronologie. Comme elle touche immédiatement les temps historiques connus avec une pleine certitude, c'est par elle qu'il faut commencer, afin d'aller du plus connu au moins connu. » On pourra s'étonner que nous citions fréquemment les ouvrages ou les articles des érudits français d'autrefois. Leurs travaux sembleront vieillis et démodés. Nous estimons, au contraire, qu'il y a chez eux plus d'une observation judicieuse à prendre; que beaucoup de théories développées par la critique moderne et prouvées grâce aux découvertes de l'archéologie et de l'épigraphie, sont déjà contenues en germe dans leurs dissertations; que

possible, cette date capitale [1]. Or, les chronologistes anciens, ceux de l'époque alexandrine, Apollodore et Sosicrate, comme ceux de l'époque romaine, Africanus, Solin, Eusèbe et Saint Jérôme, sont unanimes à placer la chute de Crésus dans le courant de la 58e olympiade, c'est-à-dire dans la période qui s'étend de 548 à 544 [2]. Malgré le nombre et l'autorité de ces témoignages, un cer-

plus d'une idée émise par eux et jugée nouvelle alors, a fait son chemin, est entrée dans la science et qu'il n'est que juste d'en signaler chaque fois l'auteur au passage.

[1] Depuis Fréret, la question a été maintes fois traitée. Il suffira de renvoyer à Larcher, *Essai de Chronologie d'Hérodote*, ch. VII, dans sa traduction de cet auteur, Paris, t. VI, 1786, p. 306-315; Volney, *Chronologie des rois lydiens*, dans ses *Rech. nouvelles d'Hist. ancienne*, 2e partie, 1814, p. 27-82; Saint-Martin, *Mém. sur l'Eclipse de Thalès et sur l'époque de la prise de Sardes par Cyrus*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1821-1822, t. XII, 2e partie, p. 1-51; Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, 1841, app. XVII, p. 361-366, *Kings of Lydia;* Büdinger, *Krösus Sturz*, ap. *Sitzungsber. der Wiener Akademie*, t. XCII, 1878, p. 197 sqq.; Schubert, *Gesch. der Könige von Lydien*, 1884, p. 108 sqq.; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, 1885, p. 332, n. 1; Tannery, *Pour la Science hellène*, 1887, p. 29-51.

[2] Apollodore, *F. H. G.*, t. I p. 445, fr. 76, cité par Diogène Laërce, I, 38, fait naître Thalès dans la première année de la 35e olympiade et le fait mourir à l'âge de 78 ans : « Φησὶ δ' Ἀπολλόδωρος ἐν τοῖς χρονικοῖς γεγενῆσθαι αὐτὸν κατὰ τὸ πρῶτον ἔτος τῆς τριακοστῆς πέμπτης ὀλυμπιάδος · ἐτελεύτησε δ' ἐτῶν ἑβδομήκοντα ὀκτὼ, ἢ ὡς Σωσικράτης φησὶν, ἐνενήκοντα · τελευτῆσαι γὰρ ἐπὶ τῆς πεντηκοστῆς ὀγδόης ὀλυμπιάδος, γεγονότα κατὰ Κροῖσον, ᾧ καὶ τὸν Ἅλυν ὑποσχέσθαι ἄνευ γεφύρας περᾶσαι τὸ ῥεῦθρον παρατρέψαντα. » Diels, *Chronologische Untersuchungen über Apollodors Chronika*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXI, 1876, p. 16, pense que le texte est altéré et qu'au lieu de ΛΕ = 35, il faut lire ΛΘ = 39, ce qui donne, pour la date de la naissance, l'ol. 39,1 = 624/3, et, par suite, pour la date de la mort, 624/3 — 78 = 546/5, soit l'ol. 58,3. Cette correction est justifiée par un passage de Porphyre que nous a transmis Aboulfaradj : « Floruisse Thaletem post Nebuchadnesarem centum et viginti tribus annis. » Si de 747, date de l'avènement de Nabonassar, on défalque 123, il reste 624, c'est-à-dire précisément le chiffre que propose Diels. La fin de Thalès coïncidant avec la chute de Crésus, il en résulte que celle-ci eut lieu dans l'ol. 58,3 = 546/5 (cf. Saint Jérôme, ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 97, ann. Abr. 1471 = ol. 58,3 : Thales moritur). — Sosicrate, *F. H. G.*, t. IV, p. 502, fr. 14, cité par Diogène Laërce, I, 95, atteste que Périandre mourut quarante ans avant la chute de Crésus et une année avant la 49e olympiade : « Πρότερον Κροίσου τελευτῆσαι αὐτὸν ἔτεσι τετταράκοντα, καὶ ἑνὶ πρὸ τῆς τεσσαρακοστῆς ἑνάτης ὀλυμπιάδος. » Par les mots Πρότερον Κροίσου, il faut entendre la prise de Sardes; c'est l'expression abrégée par laquelle on désignait cette ère célèbre (Saint-Martin, *Mém. sur l'Eclipse de Thalès*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1821-1822, t. XII, 2e partie, p. 38-39, et Tannery, *Pour la Science hellène*, p. 33). S'il est vrai, comme le dit Sosicrate, que Périandre soit mort une année avant la 49e olympiade, c'est-à-dire dans

tain nombre d'historiens modernes ont cru pouvoir s'en affranchir. Les uns font remonter plus haut la prise de Sardes, les autres la font descendre plus bas. Volney et Saint-Martin proposent la date de 557; G. Rawlinson, celle de 554; Duncker, celle de 549; Haigh, celle de 542; Büdinger, celle de 541; Bosanquet, celle de 534 [1]. Fréret, suivi par Larcher, se prononce pour la quatrième année de la 58e olympiade (545). La date de 546 = ol. 58,3, fournie par Apollodore, Sosicrate et Saint Jérôme, défendue par Clinton, Grote, Unger, Diels, Curtius, Gelzer et Maspero [2], doit être préférée à toutes les autres, parce que les données de l'épigraphie assyrienne et la découverte des annales de Nabounahid la rendent particulièrement vraisemblable [3].

Ce point obtenu, il suffit, pour fixer l'avènement des Mermnades, d'ajouter au chiffre qui représente la date de leur chute celui qui fait connaître la durée de leur gouvernement. Mais ici les sources divergent. Hérodote, Africanus et Eusèbe, dans leurs séries dynastiques, n'accordent pas aux mêmes souverains les mê-

l'ol. 48,3 = 586/5, et que la date de sa mort précéda de quarante ans la chute de Crésus, il en résulte que celle-ci eut lieu en 586/5 — 40 = 546/5, soit dans l'ol. 58,3. — Les *Excerpta latina Barbari*, ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. I, app. VI, p. 220, qui s'inspirent de Julius Africanus (Gelzer, *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 240), datent ainsi la destruction du royaume lydien : « Cessavit in olympiada quinquagensima octava. » — Solin, *Polyhistor*, I, 112, éd. Mommsen, p. 30 : « Denique cum olympiade octava et quinquagesima victor Cyrus intrasset Sardis. » — Eusèbe, *Chronique* (*Versio armenia*), éd. Schœne, t. II, p. 96, ad ann. Abr. 1470 = ol. 58,2 = 547/6 : « Crysus a Cyro captus est et Lidorum regnum extinctum est. » — Saint Jérôme, *ibid.*, p. 97, ad ann. Abr. 1471 = ol. 58,3 = 546/5 : « Cyrus Sardis capit. »

[1] Volney, *Rech. nouvelles sur l'Hist. ancienne*, 2e partie, 1814, p. 44; Saint-Martin, *Mém. sur l'Eclipse de Thalès*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1821-1822, t. XII, 2e partie, p. 24; G. Rawlinson, *Herodotus*, t. I, p. 356; Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. IV, 1880, p. 325, n. 2; Haigh, *Ægypt. Zeitschrift*, 1869, p. 5, et 1872, p. 126; Büdinger, *Krösus Sturz*, ap. *Sitzungsb. der Wiener Akad.*, t. XCII, 1878, p. 197 sqq.; Bosanquet ap. Smith, *Hist. of Asurbanipal*, p. 361. Cf. d'autres opinions dans Larcher, *Essai de Chronologie d'Hérodote*, ch. 17, au t. VI de sa traduction, Paris, 1786, p. 306-315.

[2] Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, 1841, p. 6; Grote, *Hist. de la Grèce*, t. VI, 1865, p. 19; Unger, *Kyaxares und Astyages*, Munich, 1882, p. 8 sqq.; Diels, *Chronol. Untersuch. über Apollodors Chronika*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXI, 1876, p. 16 et 20; Curtius, *Hist. grecque*, t. II, 1883, p. 147; Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 242; Maspero, *Hist. ancienne*, 1886, p. 569.

[3] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 242; Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 569, n. 2.

mes étendues de règne. Voici les nombres fournis par chacun d'eux :

	Hérodote [1].	Africanus [2].	Eusèbe [3].
Gygès.	38	36	35
Ardys.	49	38	37
Sadyatte.	12	15	5
Alyatte.	57	49	49
Crésus.	14	15	15
	170	153	141

Ainsi, d'après Hérodote, quand Sardes tombe, les Mermnades sont depuis 170 ans sur le trône. Leur usurpation remonte donc à 546 + 170 = 716. Pline, dans son *Histoire naturelle*, rapporte, sur le renversement des Héraclides, deux versions différentes : l'une qui s'accorde avec le système d'Hérodote, l'autre qui s'en éloigne. Suivant la première, la mort de Candaule aurait coïncidé avec celle de Romulus [4]. Or, la tradition courante fait mourir Romulus en 716 [5]. Si l'on admet le synchronisme, c'est en 716 que se place l'avènement des Mermnades. Comme Pline, Denys d'Halicarnasse relate une double opinion. D'après l'une, qu'il consigne dans son *Jugement sur Thucydide*, Gygès serait devenu roi vers 718 [6].

Julius Africanus, auquel se rallient Malalas, Cédrénus et le Syncelle [7], attribue à la domination des Mermnades une durée de 153 ans, ce qui fixe la fondation de la dynastie en 546/5 + 153 = 699/8. Cette donnée se retrouve dans la *Versio armenia* d'Eusèbe et dans Saint Jérôme qui rapportent l'avènement de Gygès à

[1] Hérodote, I, 14, 5; I, 15; I, 25; I, 86.

[2] Julius Africanus dans les *Excerpta latina Barbari*, 44 *b*, ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. I, app. VI, p. 220.

[3] Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. I, p. 69.

[4] Pline, *Hist. naturelle*, XXXV, 34, 2 : « Duo enim de vicesima olympiade interiit Candaules, aut, ut quidam tradunt, eodem anno quo Romulus. »

[5] Duruy, *Hist. des Romains*, t. I, 1885, p. 8, n. 3.

[6] Denys d'Halicarnasse, *Jugement sur Thucydide*, V, 6 : « Hérodote raconte tous les événements notables qui se sont produits dans une période de deux cent quarante ans : πάσας τὰς ἐν τοῖς τεσσαράκοντα καὶ διακοσίοις ἔτεσι γενομένας πράξεις ἐπιφανεῖς περιλαβών. » Or, l'histoire d'Hérodote commence à l'avènement des Mermnades et se termine à la prise de Sestos par Xanthippe. Ce dernier événement ayant eu lieu en 478, il en résulte que le premier remonte à 478 + 240 = 718.

[7] Malalas, éd. de Bonn, t. I, p. 151 et 153; Cédrénus, éd. de Bonn, p. 136 *c*; le Syncelle, éd. de Bonn, t. I, p. 455.

l'année 1318 d'Abraham (ol. 20,2 = 699/8) [1]. Dans sa *Lettre à Cn. Pompée*, Denys d'Halicarnasse fait également commencer en 698 l'histoire d'Hérodote et, par suite, la révolution lydienne [2].

Les chiffres les plus faibles sont donnés par la *Chronique* d'Eusèbe : elle ne fait régner la maison des Mermnades que 141 ans, ce qui met le triomphe du fondateur en 546 + 141 = 687.

Aux trois dates obtenues par ces calculs s'en ajoute une quatrième, fournie par Euphorion de Chalcis. D'après ce témoignage, qui s'accorde avec la seconde opinion de Pline, Gygès serait arrivé au pouvoir dans la première année de la 18e olympiade, c'est-à-dire en 708 [3].

Nous voici donc en présence de quatre dates : celle d'Hérodote, 716; celle d'Euphorion, 708; celle d'Africanus, 698; celle d'Eusèbe, 687. Il s'agit de choisir entre elles. En comparant l'ère de 687 aux données de l'épigraphie assyrienne, en combinant les sources grecques et les sources orientales, Gelzer, dans une étude serrée, minutieuse et nourrie, est arrivé à cette conclusion que cette date convenait seule à l'usurpation de Gygès [4]. Dans l'état actuel de la science, il nous paraît impossible de trouver une solution plus rationnelle et plus sûre. Nous l'adopterons donc. Mais de ce que la date de 687 s'applique en toute vraisemblance à l'avènement des Mermnades, il n'en résulte pas, suivant nous, que les trois autres n'ont aucune raison d'être.

En effet, si la date de 716, fournie par Hérodote, ne saurait être celle où Gygès fut proclamé roi, rien ne s'oppose à ce qu'elle ait pour base quelque autre événement de sa vie et par exemple sa naissance. Des considérations sérieuses viennent à l'appui de

[1] Eusèbe, *Chronique* (*Versio armenia*), éd. Schœne, t. II, p. 84; Saint-Jérôme, *ibid.*, p. 85.

[2] Denys d'Halicarnasse, *Lettre à Cn. Pompée*, III, 14 : « Hérodote parcourt dans son récit les actions des Grecs et des Barbares pendant deux cent vingt ans : διεξελθών τε πράξεις Ἑλλήνων καὶ βαρβάρων ἔτεσιν ὁμοῦ διακοσίοις καὶ εἴκοσι γενομένας. » D'après ce passage, l'avènement de Gygès a lieu en 478+220=698. Scaliger (Animadv. in Euseb. *Chronic.* ad ann. Abr. 1318), corrige, d'après le texte, cité plus haut, du *Jugement sur Thucydide* (V, 6), εἴκοσι en τεσσαράκοντα, c'est-à-dire 220 en 240. Cette correction doit être rejetée. Les divergences des deux textes prouvent qu'il y avait, dans l'antiquité, sur l'époque où Gygès fonda la monarchie lydienne, deux opinions distinctes. Denys d'Halicarnasse rapporte successivement l'une et l'autre.

[3] Euphorion de Chalcis, *F. H. G.*, t. III, p. 72, fr. 1 : « Ὃς βασιλεύειν ἤρξατο ἀπὸ τῆς ὀκτωκαιδεκάτης ὀλυμπιάδος » (cf. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 117). Pline, *Hist. naturelle*, XXXV, 34, 2 : « Duo enim de vicesima olympiade interiit Candaules. »

[4] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 243.

cette hypothèse. Nicolas de Damas raconte, au début du règne de Myrsos, que Dascyle le jeune, se croyant menacé en Phrygie, passe à Sinope où il épouse une femme indigène dont il a Gygès [1]. Ce récit fait coïncider la naissance de Gygès avec l'avènement de Myrsos. Or, Myrsos succède à Mélès en 716 [2]. C'est donc bien en 716 que Gygès est né. Il est évident qu'à Sardes, dans ces registres officiels où l'on inscrivait les noms des rois et dont Xanthos s'était inspiré, on ne se contentait pas de noter l'avènement des princes. On y joignait sans aucun doute quelques détails caractéristiques, au nombre desquels pouvait et devait se trouver la date de la naissance. Aussi regarderons-nous le chiffre d'Hérodote comme emprunté, plus ou moins directement, à ces fastes royaux [3].

Si, d'après cette méthode, on approprie aux épisodes marquants de la vie de Gygès les autres dates en litige, toutes les divergences disparaissent [4]. La date de 698, qui a pour elle de multiples autorités, mérite une créance sérieuse. C'est évidemment une date capitale dans l'existence du Mermnade; ce doit être l'année qui marque la fin de son exil, l'année de son rappel et de son retour, celle de son adoption par Ardys, celle peut-être aussi où le vieux prince de Tyra meurt et où son petit-neveu, héritant de ses terres, devient le chef de la tribu lydienne et l'un des plus puissants dynastes du pays. Il n'est pas impossible de prouver que la réconciliation des Sandonides avec les Mermnades eut effectivement lieu en 698. On sait par Nicolas de Damas que Gygès rentre dans sa patrie à l'âge de dix-huit ans [5]. S'il est né, comme nous l'avons dit, en 716, son retour à Sardes se place en 716 — 18 = 698. Notre hypothèse est donc vérifiée. Inversement, si le Mermnade a dix-huit ans en 698, il s'ensuit qu'il est né en 698 + 18 = 716. Ainsi, un renseignement dérivé de Xanthos nous

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 8 sqq.

[2] Voir plus haut, p. 79.

[3] Outre qu'elle fixe un point de chronologie, notre combinaison offre l'avantage supérieur de prouver qu'il faut toujours tenir grand compte des renseignements d'Hérodote. On traite volontiers aujourd'hui le vieil historien de conteur romanesque. Cependant, à l'étudier de près, on est toujours sûr de découvrir un fond solide aussi bien dans les chiffres qu'il recueille que dans les traditions populaires dont il se fait l'écho.

[4] Dans ses *Recherches sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 283-284, Fréret part déjà de ce principe que si les auteurs anciens ne sont pas d'accord entre eux, cela tient à ce qu'en donnant leurs dates, ils n'ont pas en vue les mêmes faits.

[5] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 383, l. 28 : « Περὶ ἑπτὰ ἔτη γεγονότα. »

permet d'établir un lien entre la date de 716, qui provient d'Hérodote, et celle de 698, qui a pour garant Africanus.

Reste la date de 708. Nous ignorons à quel événement elle se rapporte. Mais il va de soi qu'elle s'applique, comme les précédentes, à quelque grand acte dont les textes anciens ne nous ont pas conservé le souvenir. On peut supposer que c'est l'année où Dascyle le jeune, chassé de Phrygie par les Cimmériens et retiré à Sinope, voyant grandir et s'approcher l'invasion, craignant peut-être de succomber dans la lutte et voulant assurer l'avenir de sa race, déclare son fils héritier de tous ses droits et lui donne l'investiture de toutes ses terres. Venant d'un homme circonspect et prévoyant à l'excès, qui aimait les garanties et redoutait les aventures, qui par deux fois refusa de quitter l'exil et de rentrer dans sa patrie, une pareille cession n'a rien d'improbable. En admettant qu'elle ait eu lieu, du jour où elle s'est opérée, Gygès, malgré sa jeunesse, est devenu le chef officiel de la maison des Mermnades, et l'on conçoit qu'un fait de cette importance, consigné dans les registres royaux, ait servi de base à des calculs chronologiques.

Si nos idées sont justes, il y aurait eu, sur la date à laquelle on faisait commencer la puissance de Gygès, quatre systèmes distincts :

1° L'ère de la naissance, 716, choisie par Hérodote;

2° L'ère de l'investiture, 708, utilisée par Euphorion;

3° L'ère du retour, 698, suivie par Africanus;

4° L'ère de l'usurpation, 687, adoptée par Eusèbe.

On a tout lieu de penser qu'une seule de ces ères, celle de 687, était officiellement en usage à Sardes. Les autres avaient probablement cours en province, dans les domaines patrimoniaux des Mermnades, à Tyra, par exemple, à Dascylion, en Ptérie. Recueillies par les exégètes lydiens que mentionne Pausanias [1], elles passèrent de leurs ouvrages dans ceux des Grecs qui nous les ont transmises.

Une chronologie des divers incidents qui marquèrent l'élévation des Mermnades était le complément obligé du récit des faits. Mais s'il y avait urgence à dater les phases de la révolution dynastique, il n'importe pas moins d'en préciser le caractère et d'en étudier le rayonnement.

Les Grecs ont défini le gouvernement de Gygès. Ils considèrent

[1] Pausanias, I, 35, 7 : « Οἱ τῶν Λυδῶν ἐξηγηταί. »

le Mermnade comme ayant inauguré un régime nouveau : la tyrannie. Euphorion de Chalcis et le *Grand Etymologique* déclarent qu'il fut le premier tyran [1]. Il s'agit de comprendre le terme.

Pour Aristote, la tyrannie est une monarchie qui n'a en vue que l'intérêt personnel du monarque. C'est une déviation de la royauté, παρέκβασις βασιλείας [2]. Les plus anciennes tyrannies, observe-t-il encore, n'étaient que des royautés violant toutes les lois et prétendant à une autorité despotique [3]. Pour Thucydide, ce qui distingue la royauté de la tyrannie, c'est que l'une est héréditaire et a des prérogatives déterminées [4], tandis que l'autre ne se fonde que sur l'arbitraire. Dans la royauté, les fonctions politiques et les attributions religieuses sont étroitement unies, au lieu que dans la tyrannie elles se distinguent et se séparent [5]. En somme, le tyran est un souverain de fait et non de droit; son pouvoir n'a rien de régulier; il le doit à la force et c'est par la force qu'il le maintient.

Si tel est le caractère de la tyrannie, il n'y a pas lieu de s'étonner que Gygès ait reçu le titre de tyran, puisque c'est par la force qu'il s'est élevé au trône. Mais il est plus extraordinaire qu'on l'ait regardé comme le premier tyran. Cette idée impliquerait qu'avant lui, dans le monde grec, nul n'avait encore usurpé un pouvoir de cette sorte et, par suite, que la tyrannie lydienne aurait donné le branle à toutes les autres. La question mérite d'être examinée.

Il est certain d'abord que le mot τύραννος n'est pas d'origine grecque, mais de provenance lydienne. Les grammairiens le faisaient dériver, soit de Tyra, la ville où Gygès s'était essayé au despotisme, soit du héros Tyrrhénos, l'éponyme d'une des plus vieilles tribus du peuple méonien [6]. De toute façon, Τύρρα, Τύρα

[1] Euphorion de Chalcis, *F. H. G.*, t. III, p. 72, fr. 1 : « Πρῶτον ὠνομάσθαι τύραννον (cf. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 117). *Etymologicum Magnum*, éd. Gaisford, p. 771, 56 : « Τυραννήσαντος πρῶτον. »

[2] Aristote, *Politique*, III, 5, 4, éd. Didot, t. I, p. 528.

[3] Aristote, *ibid.*, V, 8, 3, éd. Didot, t. I, p. 580 : « Ἔκ τε τῶν βασιλέων παρεκβαινόντων τὰ πάτρια καὶ δεσποτικωτέρας ἀρχῆς ὀρεγομένων. »

[4] Thucydide, I, 13 : « Πρότερον δὲ ἦσαν ἐπὶ ῥητοῖς γέρασι πατρικαὶ βασιλεῖαι. »

[5] Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, 12e éd., p. 209 et 323; Espinas, *Rev. philosophique*, t. XVI, 1891, p. 271.

[6] *Etymologicum Gudianum*, éd. Sturz, p. 537, 26 : « Τύραννος, ἀπὸ Γύγου, ὃς ἐστιν ἀπὸ Τύρρας, πόλεως Λυδιακῆς, τυραννίσαντος ἐν αὐτῇ πρῶτον. » Le renseignement provient d'Archiloque : « Οὕτως εὗρον ἐν ὑπομνήματι Ἀρχιλόχου. » Etienne de Byzance, s. v. Τυρρηνία · « Ἀπὸ Τυρρηνοῦ, τύραννος ἐκλήθη. » Suidas,

ou Τείρα étant un mot lydien qui signifie place forte, acropole, château [1], et les Tyrrhènes étant originaires de la région du Tmole [2], les anciens sont d'accord pour attribuer à la Lydie le mot τύραννος. Leur témoignage est confirmé par l'épigraphie : dans les inscriptions de Coloé, aujourd'hui Koula, en pays méonien, c'est-à-dire lydien, l'épithète de τύραννος est accolée au nom de Zeus et à celui de Mên avec le sens de maître, seigneur, κύριος, δεσπότης [3].

D'autre part, il est avéré que l'apparition, dans la langue grecque, du mot τύραννος, coïncide avec l'avènement des Mermnades. Dans les poèmes homériques, l'autorité suprême est qualifiée de royauté, βασιλεία, et non de tyrannie [4]. Le mot τύραννος ne se rencontre ni dans les vers d'Hésiode, ni dans les chants des vieux aèdes [5]. Il se trouve pour la première fois dans les écrits d'un contemporain de Gygès, le poète Archiloque [6]. Hippias d'Elis en fait la remarque [7]. Si, comme l'assure Euphorion, le régime tyrannique fut inauguré par le prince de Tyra, on conçoit que les Grecs, ayant à définir une autorité nouvelle, aient eu recours à un vocable nouveau et qu'ils aient emprunté celui-ci à l'idiome du peuple chez lequel était d'abord apparue celle-là.

Malgré la force que le témoignage d'Euphorion puise dans ces faits, nous hésitons à croire que Gygès fut le premier tyran.

s. v. Τύραννος · « Προσηγορεύθη δὲ τύραννος ἀπὸ Τυρρηνῶν. » *Etymologicum Gudianum*, éd. Sturz, p. 537, 26 : « Τύραννος, ἀπὸ Τυρρηνῶν. »

[1] S. Reinach, *Rev. Etudes grecques*, t. III, 1890, p. 64. Nous avons rapproché plus haut (p. 16, n. 2) le mot lydien τύρρα du mot pélasgique τύρσις, qui désigne également une enceinte entourée de remparts.

[2] Hérodote, I, 94, 7.

[3] Boeckh, *C. I. G.*, t. II, nos 3438 et 3439; Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, no 667.

[4] Suidas, s. v. Τύραννος · « Ὅμηρος γοῦν τὸν πάντων παρονομώτατον Ἔχετον βασιλέα φησὶ καὶ οὐ τύραννον. »

[5] Voir l'argument mis, par un scoliaste, en tête de l'*Œdipe Roi*, Sophocle, éd. Tournier, p. 220 : « Οὔτε γὰρ Ὅμηρος οὔτε Ἡσίοδος οὔτε ἄλλος οὐδεὶς τῶν παλαιῶν τύραννον ἐν τοῖς ποιήμασιν ὀνομάζει. » Tous les textes relatifs à cette question sont réunis dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne, édit. Didot, t. VII, col. 2601, s. v. Τύραννος.

[6] Archiloque, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, t. I, p. 690, fr. 25, v. 3 :

μεγάλης δ' οὐκ ἐρέω τυραννίδος.

[7] Hippias d'Elis, *F. H. G.*, t. II, p. 62, fr. 7 : « Οἱ μεθ' Ὅμηρον ποιηταὶ τοὺς πρὸ τῶν Τρωικῶν βασιλεῖς τυράννους προσαγορεύοντες, ὀψέ ποτε τοῦδε τοῦ ὀνόματος εἰς τοὺς Ἕλληνας διαδοθέντος, κατὰ τοὺς Ἀρχιλόχου χρόνους. » Cf. Suidas, s. v. Τύραννος. — L'ἀκμή d'Archiloque se place entre 688 et 665 (Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 254).

Dans les cités grecques de la côte, où s'agitait une population riche, entreprenante, éclairée, plus d'un chef de démocratie, avant 687, dut mettre à profit les impatiences de la foule, sa haine des institutions oligarchiques, ses rancunes, ses convoitises, pour se créer un pouvoir personnel, en dehors et au-dessus de la loi. Tel fut sans doute le cas à Ephèse. Depuis sa fondation, cette ville était gouvernée par les descendants de l'œkiste Androclos [1]. A partir de la fin des Héraclides jusqu'au milieu du sixième siècle, c'est une autre famille, celle des Mélas, que nous voyons maîtresse de l'Etat. Le dernier prince régnant de la race, Pindare, est appelé tyran par Elien et Polyen [2]. Il est vraisemblable que l'établissement de cette tyrannie datait de loin et remontait à Mélas Ier, le gendre de Gygès. Ce fut, autant qu'on en peut juger, parcequ'il était un puissant dynaste, exerçant un pouvoir absolu et sans contrôle, que Mélas se trouva en mesure de soutenir le Mermnade et qu'il mérita l'honneur de s'allier à sa maison.

Toutefois, si la tyrannie de Gygès ne fut pas incontestablement la première en date, elle fut, sans aucun doute, la plus brillante et la plus glorieuse, celle qui frappa le plus les imaginations, celle qui suscita le plus d'exemples. Le tyran type fut le tyran lydien. Aussi est-ce un mot lydien, τύραννος, que les Grecs choisirent pour désigner un pouvoir qui ne s'était manifesté jusque-là qu'isolément, par d'obscurs essais et sous des formes timides. La victoire du Mermnade enflamma toutes les audaces. D'un bout à l'autre de l'Ionie, les ambitieux engagèrent la lutte contre les aristocrates; les passions se déchaînèrent dans les villes, et comme un mécontentement général couvait depuis de longues années, la guerre aboutit plus ou moins vite au triomphe des classes inférieures et au renversement des vieilles oligarchies.

A Milet, l'aristocratie des Néléides fut abattue et la ville gouvernée par des tyrans, au nombre desquels on cite Thoas et Damasénor [3]. Erythrée cessa d'appartenir à la maison des Basilides [4] : nous la voyons vers cette époque aux mains du tyran Ortygès [5]. A Chios, ce dernier eut pour émules et contemporains

[1] Strabon, XIV, 1, 3.

[2] Elien, *Hist. variées*, III, 26 : « Διαδεξάμενος τὴν Ἐφεσίων τυραννίδα. » Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50 : « Πίνδαρος ὁ τυραννεύων τῆς πόλεως. »

[3] Plutarque, *Quest. grecques*, 32, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 367; Plass, *Die Tyrannis in ihren beiden Perioden bei den alten Griechen*, 2e éd., Leipzig, 1859, t. I, p. 226; Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 292.

[4] Aristote, *Politique*, V, 5, 4, éd. Didot, t. I, p. 571.

[5] Hippias d'Erythrée, *F. H. G.*, t. IV, p. 431 ; Plass, *Tyrannis*, t. I, p. 231.

Amphiclès et Polytecnos [1]. Les autres cités grecques du littoral subirent des changements analogues. Une à une, les vieilles familles royales et sacerdotales de l'âge héroïque, comme les Penthélides de Mytilène et les Codrides de Phocée, disparurent [2]. A Ephèse, les Androclides, en perdant leurs privilèges politiques, conservèrent des attributions religieuses. Jusqu'à l'époque de Strabon, ils gardèrent le titre de rois avec le droit de présider les jeux, de se vêtir de pourpre et de porter un bâton en guise de sceptre. Le culte de la Démêter éleusinienne leur fut également réservé [3].

Les grands Etats maritimes du Péloponnèse, que le commerce et la navigation mettaient en rapport avec l'Ionie, subirent le contre-coup de ces bouleversements. Vers 680, Argos tomba sous la dictature de Phidon [4]; en 665, Andréas, le fondateur de la maison des Orthagorides, se rendit le maître absolu de Scyone [5]; à Corinthe, en 657, les Bacchiades furent renversés par Cypsélos, qui substitua son despotisme à leur multiple hégémonie [6].

Il est impossible de ne voir dans cette agitation universelle qu'une série de crises locales, isolées et fortuites, sans lien entre elles, sans connexité les unes avec les autres. Thucydide signalait déjà leur éclosion simultanée comme l'indice d'un vaste mouvement social [7]. Ce mouvement, on en discerne la provenance; on

[1] Hippias d'Erythrée, *F. H. G.*, t. IV, p. 431; Plass, *Tyrannis*, t. I, p. 232.

[2] C'est Mégaclès qui dirige à Mytilène le massacre des Penthélides : « Ἐν Μυτιλήνῃ τοὺς Πενθαλίδας Μεγακλῆς περιιόντας καὶ τύπτοντας ταῖς κορύναις ἐπιθέμενος μετὰ τῶν φίλων ἀνεῖλεν » (Aristote, *Politique*, V, 8, 13, éd. Didot, t. I, p. 581). — Sur les Codrides de Phocée, voir Pausanias, VII, 3, 10.

[3] Strabon, XIV, 1, 3 : « Καὶ ἔτι νῦν οἱ ἐκ τοῦ γένους ὀνομάζονται βασιλεῖς, ἔχοντές τινας τιμάς, προεδρίαν τε ἐν ἀγῶσι καὶ πορφύραν ἐπίσημον τοῦ βασιλικοῦ γένους, σκίπωνα ἀντὶ σκήπτρου, καὶ τὰ ἱερὰ τῆς Ἐλευσινίας Δήμητρος. »

[4] Phidon est à l'apogée de sa puissance en 668 (Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 299, n. 3). Nous reportons à une douzaine d'années en arrière son avènement.

[5] Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 466, n. 2. — Sur Andréas et les Orthagorides, voir Otf. Müller, *Die Dorier*, 2e éd., t. I, p. 161 sqq.; Plass, *Tyrannis*, t. I, p. 136 sqq.; Duncker, *Gesch. des Alterthums*, 5e éd. t. VI, p. 76 sqq.; Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 307 sqq.; Mariéjol, *De Orthagoridis Sicyoniorum tyrannis*, Paris, 1887.

[6] Plass, *Tyrannis*, t. I, p. 147, sqq.; Mäntler, *Korinth unter den Kypseliden*, Liegnitz, 1860; Schubring, *De Cypselo Corinthiorum tyranno*, Göttingen, 1862; Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 334 sqq.; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 443 sqq.

[7] Thucydide, I, 13 : « Δυνατωτέρας δὲ γιγνομένης τῆς Ἑλλάδος καὶ τῶν χρημάτων τὴν κτῆσιν ἔτι μᾶλλον ἢ πρότερον ποιουμένης, τὰ πολλὰ τυραννίδες ἐν ταῖς πόλεσι καθίσταντο. » Cf. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 300.

en suit les étapes; on en connaît le terme. Argos, Sicyone, Corinthe n'en sont pas les foyers d'origine, mais les points d'aboutissement. Ce n'est pas dans l'Hellade européenne, moins précoce et moins avancée, qu'il prend naissance; il part de la Grèce d'Asie, qui marche alors en tête de la civilisation. Mais, pour en avoir eu l'initiative, les Ioniens ne sont pas ceux qui lui ont donné le plus d'importance et qui en ont décidé le succès. S'il a grandi soudain ; s'il est devenu irrésistible; si, dans une période de trente ans, il s'est propagé des bords du Caystre aux plages du Péloponnèse, cela tient beaucoup à ce que la victoire de Gygès lui avait imprimé un vif éclat et une extrême force de rayonnement. Par suite des relations étroites qui unissaient les négociants de l'intérieur et ceux du littoral, les caravaneurs lydiens et les armateurs grecs, rien de ce qui se passait à Sardes ne pouvait être indifférent aux grandes cités côtières, de même que les nouveautés survenues dans ces villes éveillaient, sur les rampes du Tmole, un inévitable écho. Il y avait action et réaction réciproques. Des Grecs, comme Mélas, avaient trempé dans la chute des Héraclides, et ainsi l'élévation des Mermnades offrait ce double caractère d'être un événement de politique indigène en même temps qu'un épisode d'histoire hellénique. De son côté, Gygès accorda évidemment des subsides à ses partisans, à ses alliés, à ses collaborateurs. Plus d'un ambitieux dut parvenir au despotisme, grâce à l'or de Sardes. On s'explique de la sorte que la révolution lydienne de 687 ait, sinon provoqué, du moins précipité l'orientation du monde grec vers la tyrannie, et par suite que Gygès ait reçu de la tradition hellénique le titre de premier tyran.

IV

GYGÈS.

(687-652.)

SON ADMINISTRATION. SA POLITIQUE EXTÉRIEURE.
SON PHILHELLÉNISME.

Si, pour la période qui aboutit à la chute des Héraclides, les récits abondent, il n'en est plus de même pour celle qui la suit. Cette rareté subite des sources tendrait à confirmer le témoignage d'Hérodote qui, à part des relations avec Delphes et des expéditions contre Milet, Smyrne et Colophon, ne voit rien de notable à signaler dans les trente-huit ans de règne qu'il attribue à Gygès[1]. Le fondateur de la dynastie, après s'être montré jusqu'en 687, un chef actif, entreprenant et résolu, s'est-il vraiment transformé, au lendemain de sa victoire, en une sorte de roi fainéant? Une si complète et si brusque métamorphose serait bien étrange. Il est beaucoup plus simple de croire qu'Hérodote, satisfait d'avoir recueilli sur le Mermnade une fable pittoresque, ne s'est pas donné la peine d'en apprendre plus long à son sujet. La catastrophe qui termine le règne et qui nous est racontée par les prismes de Kouyoundjik lui est inconnue. Cette ignorance où il est d'un événement aussi considérable nous autorise à révoquer en doute l'invraisemblable torpeur qu'il prête au despote. Suivant nous, Gygès, loin de s'endormir au pouvoir, consuma toute sa vie en réformes, en entreprises et en luttes. Malgré la maigreur et la pénurie des textes, il n'est pas impossible de l'établir.

Elevé au trône par la force, l'usurpateur ne pouvait s'y main-

[1] Hérodote, I, 14, 5 : « Οὐδὲν γὰρ μέγα ἔργον ἀπ' αὐτοῦ ἄλλο ἐγένετο βασιλεύσαντος δυοῖν δέοντα τεσσεράκοντα ἔτεα. »

tenir que par la force. Son premier soin fut donc de substituer à l'hégémonie plus ou moins caduque et branlante des Héraclides une souveraineté absolue. Bien qu'Apollon leur eût conféré l'investiture religieuse et Tudo l'investiture politique, les Mermnades ne se sentirent jamais sûrs de leur légitimité. La tradition grecque, où la chute de Crésus est présentée comme une expiation du meurtre de Candaule, garde le reflet de ces préoccupations. Royauté de fortune, sans autre base réelle que le fait accompli, la monarchie nouvelle ne pouvait durer qu'à la condition d'être crainte. Aussi Gygès et ses héritiers exigèrent-ils une obéissance aveugle. Très attentifs à ne pas laisser croître près d'eux quelque puissante et ambitieuse maison qui les mît dans la situation précaire où ils avaient réduit eux-mêmes les Héraclides, ils pratiquèrent vis-à-vis des nobles, des princes du sang, des chefs de grandes familles, une politique soupçonneuse dont la violence sans scrupules, mais non sans adresse, les empêcha toujours d'être sérieusement inquiétés.

A cet égard, l'histoire de Lixos est instructive. Nicolas de Damas nous le montre persécuté par le Mermnade, traqué, menacé de mort, réduit à implorer sa grâce, l'obtenant à grand'peine, s'abaissant, lui, un Tylonide, un ancien compétiteur au trône, un de ceux qui insultaient publiquement Candaule, jusqu'à vivre dans la domesticité royale, en butte aux avanies, humble, souple, docile, conservant toutefois, au milieu des outrages, une certaine dignité, grâce au mordant et à la crânerie de ses ripostes [1]. Le petit-fils de Gygès, Sadyatte, livra, comme son aïeul, de rudes combats aux Fidèles. Maltraité par lui, son beau-frère Milétos fut obligé de fuir à Dascylion et de là dans l'île de Proconnèse [2]. Plus énergique ou plus brutal encore que son père, Alyatte s'attaquait, comme nous l'apprend Xénophile, aux personnages de distinction : il déchirait leurs habits et leur crachait au visage [3]. Quant à Crésus, il condamna au supplice des cardes l'homme le plus riche de son royaume, Sadyatte, dont les intrigues avaient failli lui ôter le pouvoir [4], et il détruisit le château d'un certain

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385-386.

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 396, fr. 63 : « Ὁ δὲ Μίλητος ἦν Μέλανος τοῦ Γύγου γαμβροῦ ἀπόγονος. Φεύγων ᾤχετο εἰς Δασκύλιον. Σαδυάττης δὲ κἀκεῖθεν αὐτὸν ἐξέωσεν. Ὁ δὲ ἀπεχώρησεν εἰς Προκόννησον. »

[3] Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530 : « Ἀλυάτης διαδεξάμενος τὴν τοῦ πατρὸς βασιλείαν ἐγένετο δεινῶς ὑβριστής, ὡς καὶ τὰ ἱμάτια ἀξιολόγων ἀνδρῶν περισχίσαι καὶ προσπτύειν πολλοῖς. »

[4] Hérodote, I, 92, 5; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65;

Glaucias qui, à l'exemple des anciens dynastes de l'époque héraclide, avait prétendu jouer au souverain dans son district[1]. Ces exécutions régulières, auxquelles nous assistons de règne en règne, ne sont pas des mesures dues au hasard. Elles témoignent d'un parti-pris évident ; elles se rattachent à une ligne de conduite traditionnelle, inaugurée par le premier Mermnade et systématiquement appliquée par ses descendants.

Nous signalerons encore, dans le même ordre d'idées, un trait curieux que rapporte le fragment 49. Il s'agit du passage où Gygès, après son avènement, cherche à se rendre invisible et interdit à Lixos l'approche de sa Majesté royale[2]. C'est là un des procédés les plus habituels aux gouvernements despotiques. Tandis que dans le régime féodal il est permis au client, au subalterne, d'entrer librement chez le seigneur pour lui demander aide ou justice, le premier soin du monarque absolu est d'élever une barrière entre ses inférieurs et lui. Gygès ne manqua pas de se conformer à cette loi. Un de ses contemporains, dont la fortune n'est pas sans analogie avec la sienne, Déjocès, à peine monté sur le trône, stipula, lui aussi, qu'on n'accéderait plus à tout instant près de sa personne, qu'on ne traiterait plus directement aucune affaire avec lui, qu'on ne se permettrait plus de rire ou de cracher en sa présence[3]. Le prince serait dès lors invisible; on ne le consulterait que par intermédiaire et il ferait connaître ses décisions, non par des sentences verbales, mais par des notifications écrites[4].

Toutefois, s'il réfréna les nobles, les uns, en les humiliant, les

Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 520.

[1] Strabon, XIII, 1, 42.

[2] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 30-31 : « Λίξον δὲ προεῖπεν εἰς ὄψιν μὴ ἀφικνεῖσθαι. »

[3] Hérodote, I, 99, 2 : « Δηϊόκης πρῶτός ἐστι ὁ καταστησάμενος, μήτε ἐσιέναι παρὰ βασιλέα μηδένα, δι' ἀγγέλων δὲ πάντα χρέεσθαι, ὁρᾶσθαί τε βασιλέα ὑπὸ μηδενὸς, πρός τε τούτοισι ἔτι γελᾶν τε καὶ πτύειν ἀντίον καὶ ἅπασι τοῦτό γε εἶναι αἰσχρόν. » Grote (*Hist. de la Grèce*, t. IV, p. 303 sqq.), G. Rawlinson (*The five great Monarchies*, t. II, 2e éd., p. 382) et Maspero (*Hist. ancienne*, 4e éd., p. 495-496) regardent Déjocès comme un roitelet obscur dont les actes, embellis et grandis par Hérodote, ne répondent à aucune réalité historique. Nous pensons, au contraire, avec Spiegel (*Eranische Alterthumskunde*, t. II, p. 250-252), Fr. Lenormant (*Lettres assyriologiques*, 1re série, t. I, p. 55-62) et Delattre (*Le Peuple et l'Empire des Mèdes*, p. 143-144), que le Déjocès des Grecs, identique au Dayakkou des inscriptions cunéiformes, offre tous les caractères de l'authenticité.

[4] Hérodote, I, 100, 1 : « Καὶ τάς τε δίκας γράφοντες ἔσω παρ' ἐκεῖνον ἐσπέμπεσκον, καὶ ἐκεῖνος διακρίνων τὰς ἐσφερομένας ἐκπέμπεσκε. »

autres, en les tenant à distance, Gygès se garda bien de les pousser à bout. Quand Lixos, son principal adversaire, lui parut suffisamment résigné, non seulement il lui pardonna, mais encore il rangea l'ancien prétendant, le chef de l'antique lignée des Tylonides, au nombre de ses Fidèles [1]. Sûre de sa force, la monarchie nouvelle pouvait se permettre la clémence.

On découvre à ces indices le chemin que la tyrannie avait parcouru depuis le renversement des Héraclides. Candaule, souverain théorique de tout l'empire méonien, était sans puissance vraie parce qu'il n'étayait pas son autorité générale sur de solides ressources particulières. Il gouvernait avec le concours de ses collatéraux et grâce aux subsides que lui payaient les seigneurs de province [2]. Gygès, au contraire, entouré d'hommes à lui, soldés par lui, de lui connus et à lui dévoués, était en mesure de faire à tous la loi. Outre sa milice étrangère, composée de Cariens, peut-être aussi de bandes ioniennes fournies par Mélas ou levées dans les colonies grecques, il avait à sa discrétion l'une des tribus les plus actives, les plus intelligentes et les plus braves de la contrée, celle des Lydiens, à laquelle sa maison commandait depuis des siècles. S'il est vrai, comme nous avons essayé de l'établir [3], que les princes de Tyra étaient les dynastes héréditaires de la tribu lydienne, qu'ils montèrent au trône par son aide et que l'application du nom de Lydie à la région de l'Hermus fut la conséquence de leur triomphe commun, on s'explique le phénomène d'une royauté despotique naissant tout à coup au sein d'un Etat qui tombait en décrépitude. Etroitement unis par le sang, par les souvenirs, par les intérêts, Lydiens et Mermnades se sentirent assez forts pour tout révolutionner. Les Méoniens, qui avaient jusque-là détenu l'hégémonie, la perdirent. Refoulés dans la Katakékaumène, qui du moins continua de s'appeler Méonie alors que le reste du pays cessait de porter cette vieille qualification [4], ils virent leur capitale, tombée aux mains de leurs rivaux, perdre son ancien nom d'Hydé pour recevoir de ses nouveaux maîtres celui de Sardes. Ces changements, apportés dans le vocabulaire géographique, rendaient sensible à tous les yeux la révolution qui venait de s'accomplir : ils témoignaient qu'une puissance redoutable, la plus glorieuse qui eût paru depuis l'époque

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 386, fr. 49, l. 19 : « Φίλον ἐποιήσατο. »
[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 381, l. 45.
[3] Voir plus haut, p. 16-17.
[4] Strabon, XII, 8, 13; Pline, *Hist. naturelle*, V, 30, 1.

des Phrygiens du Sipyle et le règne du fabuleux Tantale, assumait dorénavant la tâche de conduire et de régénérer l'Orient.

Ce fut surtout dans l'art de produire et d'utiliser la richesse que les Mermnades se montrèrent novateurs. Au temps des Héraclides, nous avions déjà noté, chez les riverains de l'Hermus, créateurs du trafic continental à longue distance, une remarquable aptitude au commerce. De Gygès à Crésus, la région du Tmole continue à exceller dans la science des échanges. L'habileté économique fut certainement un des mérites essentiels du grand peuple qui s'appela tour à tour méonien et lydien. Au huitième siècle, il avait organisé le caravansérail; au septième, il inventa la monnaie.

Telle est du moins l'opinion d'Hérodote : « Les Lydiens, » écrit-il, « sont, à notre connaissance, les premiers des hommes qui aient frappé du numéraire d'or et d'argent[1]. » Xénophane de Colophon attribue également aux Lydiens la création de la monnaie[2], et Pollux, dans son *Lexique*, note que les pièces d'or de Gygès, Γυγάδας χρυσός, étaient aussi fameuses que les statères de Crésus[3].

De pareilles assertions n'ont pas lieu de nous surprendre. L'invention de la monnaie est une conséquence naturelle et nécessaire de l'établissement du grand négoce continental. Dans le trafic maritime, on se passe très facilement de monnaie[4]. Quand un navire quitte un port avec une cargaison, l'essentiel pour lui n'est pas de recevoir en numéraire, dans chacune des escales où il s'arrête, l'équivalent de ce qu'il a débarqué. Si en échange des marchandises qu'il décharge il n'en recharge pas

[1] Hérodote, I, 94, 1 : « Πρῶτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν νόμισμα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου κοψάμενοι ἐχρήσαντο. »

[2] Xénophane, ap. Pollux, *Onomasticon*, IX, 83.

[3] Pollux, *Onomasticon*, III, 87 : « Εὐδόκιμος δὲ καὶ ὁ Γυγάδας χρυσὸς καὶ οἱ Κροίσειοι στατῆρες. »

[4] A l'époque homérique, le commerce, exclusivement maritime, se fait par les procédés les plus rudimentaires. On ne connaît, dans les transactions, qu'un régime, celui du troc. Ainsi, dans l'*Odyssée*, I, v. 181-186, Athéna, sous la figure de Mentès, dit à Télémaque : « Je règne sur les Taphiens, hardis navigateurs; je suis venu maintenant avec mon navire et mes compagnons, en sillonnant la sombre mer, pour commercer avec des peuples étrangers. Je vais à Témèse chercher de l'airain, et j'y porte du fer resplendissant; mon vaisseau stationne hors de la ville, sur les grèves du port Reithrée, au pied du mont Néios, ombragé de forêts. » Cf. Aristote, *Politique*, I, 3, 12, éd. Didot, t. I, p. 490.

d'autres, s'il revient à vide, sans fret de retour, il perd la moitié du profit de son voyage. Il faut de toute nécessité qu'à la place des ballots dont il se défait, il en emmagasine d'autres. Vivres, denrées, objets de consommation, il a intérêt à tout solder en articles industriels et inversement, lorsqu'il se débarrasse de ses produits manufacturés, il doit tendre à leur substituer des marchandises de toute sorte, objets ouvrés ou matières premières, qu'il écoulera ultérieurement avec bénéfice, dès qu'il rentrera, sa tournée finie, dans son port d'attache. En conséquence, ce qui importe au négoce maritime, ce n'est pas le payement en espèces, mais le payement en nature.

C'est pour cela que les Phéniciens, si intelligents, si pratiques, si novateurs, ont trafiqué pendant des siècles avec tous les peuples méditerranéens, avec les côtes de la mer Noire, avec les plages et les îles de l'Atlantique, sans jamais avoir songé, en dépit de leur admirable génie mercantile, à estampiller des lingots de métal pour en faire un instrument de vente et d'achat. Ils n'ont connu, dans leurs transactions, que le régime du troc, par l'excellente raison que les espèces métalliques ne leur étaient pas le moins du monde nécessaires et que la véritable monnaie maritime c'est la marchandise [1].

[1] Eumée, en conversant avec Ulysse, lui fait, du négoce phénicien dans l'Archipel, un tableau vivant et précis. Il montre les habiles navigateurs abordant à Syra avec une cargaison d'articles manufacturés, de joyaux, d'objets de luxe et de parure (*Odyssée*, XV, v. 415-416) :

Ἔνθα δὲ Φοίνικες ναυσίκλυτοι ἦλυθον ἄνδρες,
τρῶκται, μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα νηῒ μελαίνῃ.

Un des marchands débarque, se rend au palais de Ctésios, le roi de l'île, pénètre dans l'appartement des femmes et leur fait voir un collier d'or et d'électrum. Les femmes se passent le bijou de main en main; elles le dévorent du regard et en offrent le prix (v. 459-463) :

Ἦλυθ' ἀνὴρ πολύϊδρις ἐμοῦ πρὸς δώματα πατρὸς,
χρύσεον δρμον ἔχων, μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο·
τὸν μὲν ἄρ' ἐν μεγάρῳ δμωαὶ καὶ πότνια μήτηρ
χερσίν τ' ἀμφαφόωντο καὶ ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶντο
ὤνον ὑπισχόμεναι.

Tandis que les yeux flambent de convoitise, le marchand fait signe à une esclave qu'il a séduite et avec laquelle il est d'intelligence. L'esclave s'échappe du palais, entraînant avec elle le fils du roi, Eumée, qu'on embarque par ruse et qui sera vendu sur un autre marché. Les Phéniciens sont restés un an à Syra, et ils emportent, comme fret de retour, une foule de matières premières et d'objets de consommation (v. 455-456) :

οἱ δ' ἐνιαυτὸν ἅπαντα παρ' ἡμῖν αὖθι μένοντες
ἐν νηῒ γλαφυρῇ βίοτον πολὺν ἐμπολόωντο.

Tout autres sont les conditions du trafic continental. Dans le commerce par caravanes, le véhicule de la cargaison est la bête de somme. Or, si le navire est capable de porter d'énormes charges, la bête de somme ne peut subir qu'un poids restreint et limité. Ici, tout excès de bagages entraînant un surcroît d'animaux de transport, l'armateur de caravanes se préoccupera de n'avoir à fréter que des marchandises strictement commerciales.

Mais, d'autre part, la caravane doit se ravitailler en route, se fournir de vivres pour les hommes et de céréales pour les animaux. Si elle ne solde pas en numéraire les denrées qu'elle se procure, il lui faut nécessairement se munir d'une pacotille qui lui en tienne lieu. C'est bien ainsi que de nos jours procèdent les explorateurs du continent noir. Négociants ou voyageurs, tous ceux qui s'aventurent dans la région des Grands Lacs ou qui s'enfoncent dans le Soudan, emportent avec eux de la poudre, des cotonnades, des verroteries destinées aux échanges le long du chemin. Les espèces métalliques ne leur seraient d'aucun secours dans leurs transactions avec les peuples sauvages de l'intérieur. C'est seulement à l'approche des côtes que la monnaie recommence à devenir l'étalon de la valeur des choses.

Il est facile de se représenter comment le négoce lydien est passé du régime du troc à celui de la vente et de l'achat. Un courant d'affaires, irrégulier d'abord et intermittent, met en rapport Ninive et Sardes. Bientôt, le développement du trafic amène la transformation en voie commerciale de la grande voie militaire qui unissait depuis longtemps la Mésopotamie à la mer Egée. Sur cette route qui se borde, à chaque relâche, de caravansérais, s'organisent des convois périodiques. Pendant de très longues années, les caravanes, en se ravitaillant à l'étape, payent en marchandises les denrées qu'elles consomment. Mais il arrive un jour où les marchands se lassent de traîner avec eux des bêtes supplémentaires uniquement chargées de la pacotille nécessaire aux achats du parcours. A une valeur encombrante et lourde, comme est la marchandise, ils imaginent de substituer une valeur portative, le métal.

Ce mode de payement, emprunté aux civilisations du Tigre et de l'Euphrate, constituait un premier et sérieux progrès. Depuis des siècles, l'Egypte et l'Assyrie employaient, comme étalons du prix des choses, un certain nombre de métaux qui circulaient, les uns, tels que le cuivre, le fer et le plomb, sous forme de barres carrées, de lingots aplatis, de briques volumineuses; les autres, tels que l'or et l'argent, sous forme d'anneaux ou de plaques fo-

rées. Quelle que fût leur forme, tous les métaux d'échange, barres ou briques, anneaux ou plaques, étaient divisés en masses fixes « dont les tailles graduées répondaient aux différents degrés de l'échelle pondérale, même aux plus faibles [1]. » De cette manière, si minime que fût l'achat, on avait toujours sous la main quelque lingot qui en représentait la valeur exacte.

Seulement, comme ces lingots « n'avaient pas d'empreinte et de garantie de l'autorité publique, ils n'avaient pas non plus de cours légal. Il fallait à chaque fois vérifier à la balance l'exactitude de leur poids et essayer leur titre à la pierre de touche [2]. » Ces vérifications et ces pesées constituant une gêne sérieuse, on songea, comme le remarque Aristote [3], à s'affranchir de ces mesurages continuels et l'on imagina d'imprimer au métal un signe qui en garantît le titre et le poids. Mais l'Etat seul était capable de frapper une marque dont la présence sur un lingot inspirât universellement confiance et, par suite, dispensât de tout contrôle subséquent. Ce fut donc l'Etat qui timbra le métal d'une empreinte officielle attestant sa valeur. De cette façon, le numéraire imparfait des temps primitifs devint une véritable monnaie et cette monnaie, poinçonnée par l'Etat, eut un cours légal, général, obligatoire, avantages que n'avait pas offerts le métal brut, et, pour ainsi dire, anonyme, dont s'étaient jusque-là servi les particuliers.

Que ce perfectionnement de génie ait été l'œuvre des Lydiens, comme l'assure Hérodote, il n'y a rien là qui ne cadre admirablement avec ce que nous savons de leurs aptitudes économiques. A notre avis, ce qui les mit sur la voie d'une aussi belle découverte, ce fut une autre innovation commerciale, dont l'existence chez les Babyloniens et les Assyriens nous est révélée par les monuments, celle du contrat de change [4]. Supposons qu'un chef de caravane, parti de Ninive, arrive à Ptéria et que l'armateur dont il transporte les marchandises lui ait confié des créances sur di-

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 258.

[2] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 109.

[3] Aristote, *Politique*, I, 3, 14, éd. Didot, t. I, p. 490 : « Διὸ πρὸς τὰς ἀλλαγὰς τοιοῦτόν τι συνέθεντο πρὸς σφᾶς αὐτοὺς διδόναι καὶ λαμβάνειν, ὃ τῶν χρησίμων αὐτὸ ὂν εἶχε τὴν χρείαν εὐμεταχείριστον πρὸς τὸ ζῆν, οἷον σίδηρος καὶ ἄργυρος, κἂν εἴ τι τοιοῦτον ἕτερον, τὸ μὲν πρῶτον ἁπλῶς ὁρισθὲν μεγέθει καὶ σταθμῷ, τὸ δὲ τελευταῖον καὶ χαρακτῆρα ἐπιβαλλόντων, ἵνα ἀπολύσῃ τῆς μετρήσεως αὐτούς· ὁ γὰρ χαρακτὴρ ἐτέθη τοῦ ποσοῦ σημεῖον. »

[4] Ces documents, reproduits en fac-similé dans les *W. A. I.*, t. III, pl. 46 et 47, ont été spécialement étudiés par Oppert, dans un travail qu'utilise Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 114 sqq.

vers négociants de cette ville. Il est évident que le chef de caravane, s'il prend des fournitures à ces marchands, pourra les acquitter, non pas en nature, mais avec les créances mêmes dont il est dépositaire. Ainsi, du jour où sur deux points d'une ligne de caravanes, il se rencontre un débiteur et un créancier, le créancier est amené, par la force des choses, à tirer un mandat sur son débiteur. Voici donc un nouveau mode de payement, le contrat de change qui s'introduit dans la vie économique [1].

Ce qui caractérise le contrat de change, c'est qu'il n'a aucune valeur intrinsèque et que sa valeur est purement fiduciaire. Or, ce côté fiduciaire est précisément le grand signe distinctif de la monnaie. Tout homme qui reçoit en payement une certaine masse de métal estampillé, qui l'accepte sans en vérifier le titre et le poids, qui se contente d'en examiner l'empreinte et qui l'encaisse sur le simple vu du poinçon, fait par là même un acte de foi. En conséquence, le principe moral qui constitue, pour ainsi dire, l'âme de la monnaie se rencontrant déjà dans le contrat de change, il est permis de considérer le contrat de change assyrien comme le prototype de la monnaie lydienne.

Toutefois, si le contrat de change et la monnaie dérivent d'une même conception initiale, leurs avantages sont loin d'être identiques. Le contrat de change, n'ayant aucune valeur intrinsèque, ne peut être reçu que par le débiteur, ses correspondants ou ses représentants, c'est-à-dire par un très petit nombre de personnes, tandis que la monnaie, ayant une valeur propre, émanant, non d'un particulier, mais de l'Etat, est d'un cours universel. L'usage du numéraire marque donc un progrès énorme dans le régime de la circulation fiduciaire.

S'il est vrai, comme nous le pensons, que l'usage du contrat de change et la création de la monnaie soient des faits similaires, produits par une même cause, à savoir l'établissement d'une grande voie commerciale allant de la mer Egée à la Mésopotamie, peut-être les anciens n'ont-ils pas été sans découvrir le lien qui unit ces divers ordres de phénomènes. Et, en effet, Hérodote marque très bien le rapport qui existe entre l'organisation du

[1] Beaucoup de ces obligations de commerce, émises par des créanciers assyriens ou babyloniens, nous sont parvenues. Ce sont de petites briques quadrilatères dont la forme et les dimensions rappellent nos savons de toilette. On inscrivait le texte de la créance sur la terre molle; puis le gâteau d'argile passait au four, de manière à ce que la cuisson rendît indélébiles les termes du mandat (Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 113-114).

trafic par terre et l'invention de la monnaie, car c'est dans la phrase même où il attribue aux Lydiens l'ouverture des premiers caravansérais qu'il leur attribue aussi la priorité de la frappe monétaire [1]. De même, il est à noter que Pollux, rapportant les fables qui couraient sur les débuts du monnayage, nomme, parmi les soi-disant créateurs du numéraire, Démodice, fille du roi de Cymé Agamemnon, et femme du roi de Phrygie Midas [2]. Or, Cymé est l'un des grands ports d'aboutissement de la route Royale comme la Phrygie est un des premiers pays qu'elle dessert, et, comme la Cité de Midas, est un des principaux districts qu'elle traverse. La légende que nous a transmise le lexicographe n'est donc qu'une de ces interprétations concrètes, qu'une de ces personnifications poétiques, si familières à l'imagination grecque, de ce fait, moins brillant mais plus certain, que l'invention du numéraire fut occasionnée et nécessitée par les besoins du transit sur une ligne de caravanes. Toutes ces raisons rendent extrêmement vraisemblable l'opinion qui assigne à la monnaie une origine lydienne.

L'examen des monuments eux-mêmes conduit à des conclusions identiques [3]. Un grand nombre de pièces lydiennes nous sont parvenues. Trois choses caractérisent celles qui remontent aux débuts du monnayage : la matière dont elles se composent, la forme qu'elles affectent, les types qu'elles représentent.

Ce n'est ni en or, ni en argent que sont frappées les monnaies primitives de la Lydie : elles sont faites d'un métal extrêmement

[1] Hérodote, I, 94, 1. Aristote (*Politique*, I, 3, 15, éd. Didot, t. I, p. 490) voit aussi un lien entre la création de la monnaie et ce qu'il appelle τὸ καπηλικόν, la vente au détail, opération qui, selon nous, eut originairement pour siège le caravansérail : « Πορισθέντος σὺν ἤδη νομίσματος ἐκ τῆς ἀναγκαίας ἀλλαγῆς θάτερον εἶδος τῆς χρηματιστικῆς δύνωνται πορίζειν, δι' ἄλλης αἰτίας τοῦτο πειρῶνται, ἐγένετο, τὸ καπηλικόν. »

[2] Pollux, *Onomasticon*, IX, 83.

[3] Sur ce point, voir G. Rawlinson, *On the Invention of Coining*, à la fin du t. Ier de son *Herodotus*; Barclay V. Head, *The Coinage of Lydia and Persia*, dans le recueil intitulé : *The International Numismata Orientalia*, Londres, t. I, 1878, 3e partie; Id., *Hist. Numorum*, p. XXXIII sqq.; Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, Paris, 1876; Id., *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, Paris, 1878, p. 125-136; Michel Soutzo, *Systèmes monétaires primitifs de l'Asie Mineure et de la Grèce*, Bucharest, 1884; Id., *Etalons pondéraux primitifs et lingots monétaires*, Bucharest, 1885. — Cf. Boeckh, *Metrologische Untersuchungen*, Berlin, 1838; Brandis, *Münz-Mass-und Gewichtwesen in Vorderasien*, Berlin, 1866; Hultsch, *Griechische und Römische Metrologie*, 2e éd., Berlin, 1882; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, 1890, p. 259-264.

pâle, l'électrum, que les Grecs désignaient souvent, à cause de sa couleur, par la périphrase d'or blanc, λευκὸς χρυσός[1]. Ce métal, formé d'un alliage naturel d'argent et d'or, classé, pour ce fait, dans les poèmes homériques, à un rang de noblesse intermédiaire entre l'or et l'argent[2], abondait autour de Sardes. On le recueillait soit en lavant les sables du Pactole, soit en exploitant les filons du Tmole et du Sipyle. C'était par excellence un métal lydien[3]. Si la monnaie est réellement de création lydienne, on conçoit que les premières pièces aient été émises en électrum, puisque cet alliage constituait la principale réserve métallique des inventeurs.

La technique du numéraire lydien primitif est très spéciale. Elle se ressent encore du temps où l'on avait recours, dans les échanges, à des masses de métal brut. Les pièces qu'on attribue au règne de Gygès ont en effet la forme de lingots ovoïdes un peu aplatis sur les bords et portant au revers l'empreinte, en creux, de trois poinçons régulièrement disposés[4]. La seule chose qui distingue ces pastilles globulaires des anciens lingots, c'est l'estampille. Mais tandis que les monnaies d'Alyatte, par exemple, sont timbrées, au droit et au revers, d'empreintes animales, florales ou géométriques, celles de son bisaïeul n'ont encore de type qu'au revers; au droit, leur surface est simplement striée. On se trouve évidemment ici en présence d'une des premières ébauches de l'art monétaire.

Quant aux types figurés sur ces pièces, ils sont, à n'en pas douter, de provenance lydienne. On trouve parmi eux le renard, attribut de Bassareus, l'une des grandes divinités du panthéon lydien[5], et le lion, consacré à Cybèle, la grande déesse de l'Asie Mineure[6]. Une légende, conservée par Hérodote, faisait dépendre d'un lion, que le roi Mélès avait eu miraculeusement d'une

[1] Hérodote, I, 50, 2.

[2] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 193.

[3] Sophocle, *Antigone*, v. 1037-1038 :

ἐμπολᾶτε τὸν πρὸς Σάρδεων
ἤλεκτρον.

[4] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 133. Dans ses *Monnaies royales de la Lydie*, Paris, 1876, p. 1-10, le même auteur a distingué, défini et classé les diverses émissions faites par les Mermnades.

[5] Le nom même de Bassareus vient de *bassara*, mot thrace ou lydien qui signifie « renard » (H. Estienne, *Thesaurus*, éd. Didot, s. v. Βασσάρα; P. Boetticher, *Arica*, p. 42; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 138).

[6] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 262.

concubine, le salut de Sardes [1]. Au nombre des présents faits par Crésus à Delphes se trouvait un lion d'or [2]. Il est évident que le lion était un des symboles les plus familiers à la religion et aux rites des riverains de l'Hermus, aussi bien qu'un des ornements héraldiques les plus fréquemment employés par les Mermnades. Aussi, la présence sur des lingots d'électrum, métal lydien, du lion et du renard, emblèmes lydiens, équivaut-elle au sceau même des rois de Lydie.

Ceci posé, il nous reste à établir le moment précis où le numéraire est apparu dans la vie historique du royaume de Sardes. Tout d'abord, il va de soi que l'invention de la monnaie ne peut être postérieure à Gygès, puisque Pollux signale des pièces au nom de ce prince [3]. Mais peut-elle lui être antérieure? On l'a cru [4]. Nous ne le pensons pas. En premier lieu, comme l'observe très justement Curtius, « pour déterminer l'âge de la monnaie, il ne faut pas oublier un fait capital, c'est qu'on n'en a pas trouvé trace dans les ruines de Ninive [5]. » Or, Ninive fut détruite à la fin du septième siècle [6]. Si la monnaie date du règne de Gygès (687-652), on conçoit que les Ninivites, fidèles à leurs vieux moyens d'échange, n'aient pas eu le temps de s'accoutumer au nouveau. La chose est beaucoup moins compréhensible si l'on attribue au numéraire une origine plus ancienne. En second lieu, la monnaie étant une valeur conventionnelle autant qu'un valeur réelle, celui-là seul était capable d'imprimer au métal une marque inspirant confiance, qui disposait d'une autorité sérieuse, étendue et incontestée. L'apparition de la monnaie a dû forcément coïncider avec l'apparition d'un pouvoir fort. Sous Candaule, aucun des chefs féodaux qui se partageaient le bassin de l'Hermus n'avait assez de puissance ou de renommée pour qu'un lingot de minerai, estampillé par lui, eut cours depuis l'Hermus jusqu'au Tigre ou même jusqu'à l'Halys. Quant au suzerain lui-même, réduit à une condition précaire et misérable, il offrait encore des

[1] Hérodote, I, 84, 3.
[2] Hérodote, I, 50, 3.
[3] Pollux, *Onomasticon*, III, 87.
[4] Michel Soutzo, *Systèmes monétaires primitifs de l'Asie Mineure et de la Grèce*, Bucharest, 1884. « Sa conclusion est que l'invention de la monnaie est bien lydienne, mais d'époque beaucoup plus reculée que celle qu'on admettait généralement jusqu'ici » (Babelon, *Rev. Numismatique*, t. II, 1884, p. 502).
[5] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 293, n. 3.
[6] Vers 608 (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd. p. 516).

garanties moindres. Avec Gygès tout change. Un despotisme énergique et intelligent s'organise; toutes les principautés subalternes s'écroulent; une volonté unique s'impose à l'ensemble du pays. Dès lors, le gouvernement qui siège à Sardes est suffisamment craint, obéi et respecté pour que les pastilles d'électrum, dont il indique au poinçon le poids et le titre, soient reçues partout légalement et sans contrôle. C'est pourquoi il y a lieu de considérer la création de la monnaie et la fondation de la tyrannie comme deux faits connexes. Le numéraire de Gygès, Γυγάδας χρυσὸς, que mentionne Pollux, n'a dû être précédé par aucun autre. Suivant nous, le premier tyran fut aussi le premier monnayeur[1].

Telle n'était pas l'opinion unanime des anciens. Il courait, sur cette question des origines du numéraire, plusieurs traditions dont Pollux s'est fait l'écho : « Ce serait, » déclare-t-il, « un beau sujet d'étude que de rechercher si la monnaie a été inventée par Phidon d'Argos, ou par Démodice, fille du roi de Cymé Agamemnon et femme du roi de Phrygie Midas, ou par les Athéniens Erichtonios et Lycos, ou par les Lydiens, comme le raconte Xénophane, ou par les Naxiens, ainsi que le pense Aglosthènes[2]. »

On voit, par ce passage, combien la question était controversée. Une foule de villes se vantaient d'avoir inauguré le monnayage. Ces prétentions n'étaient généralement que des fables imaginées par le patriotisme et propagées par l'orgueil. Un seul Etat et un seul homme peuvent sérieusement disputer aux Lydiens et à Gygès l'honneur d'avoir frappé les premières espèces métalliques : c'est une île dépendant d'Argos, et c'est Phidon.

« Phidon, » assure Ephore, « outre les mesures appelées de son nom *phidoniennes*, inventa un système de poids et différentes sortes de monnaies, notamment des monnaies d'argent qui étaient

[1] Si Gygès a vraiment créé la monnaie, on se demandera pourquoi Hérodote, au lieu d'attribuer vaguement aux Lydiens l'invention, n'en mentionne pas expressément l'auteur. Cela tient à ce que l'idée d'estampiller un lingot de minerai ne parut pas surprenante au début : de toutes parts on timbra du métal sans se soucier de savoir de qui venait la conception première. Ce n'est qu'à la longue que l'on comprit l'importance et la beauté de la découverte. Mais alors on était trop loin des événements pour en avoir gardé un souvenir précis.

[2] Pollux, *Onomasticon*, IX, 83 : « Τάχα δ' ἄν τις φιλότιμον εἶναι νομίζοι καὶ τὸν ἐπὶ τῷ νομίσματι λόγον ἐπιζητεῖν, εἴτε Φείδων πρῶτος ὁ Ἀργεῖος ἔγραψε νόμισμα, εἴτε Δημοδίκη ἡ Κυμαία συνοικήσασα Μίδᾳ τῷ Φρυγὶ, παῖς δ' ἦν Ἀγαμέμνονος Κυμαίων βασιλέως, εἴτε Ἀθηναίοις Ἐριχθόνιος καὶ Λύκος, εἴτε Λυδοὶ, καθά φησι Ξενοφάνης, εἴτε Νάξιοι, κατὰ τὴν Ἀγλωσθένους δόξαν. »

caractérisées par une empreinte[1]. » Suivant la *Chronique de Paros*, « c'est à Egine que l'argien Phidon, l'auteur et le propagateur d'un nouveau système métrique, fabriqua ses monnaies d'argent[2]. » Strabon, citant Ephore, place également dans cette île la frappe des premières pièces d'argent par le Téménide[3]. Elien, sans nommer Phidon, atteste néanmoins que les Eginètes ont émis les premiers l'espèce de monnaie qui reçut d'eux la qualification d'éginétique[4]. Un certain nombre d'écrivains de l'époque byzantine, Eustathe par exemple, adoptent la même opinion[5]. Dans le *Grand Etymologique*, Phidon est aussi mentionné comme le créateur de la monnaie[6]; il la frappe à Egine, et en souvenir de son innovation, il consacre dans l'Héraion d'Argos une double offrande, à savoir un lot de monnaies nouvelles, puis « une certaine quantité de lingots d'argent de forme allongée et sans empreinte, appelés ὀβελίσκοι, tels qu'ils servaient avant lui aux échanges parmi les Grecs[7]. » Ainsi, d'après cet ensemble de témoignages, les premières monnaies furent celles que Phidon d'Argos frappa « au type de la tortue, dans l'île d'Egine, dont il était le maître[8]. »

Malgré leur nombre, ces textes ne sauraient nous faire illusion. D'abord, ils sont en contradiction avec les données d'Hérodote et de Xénophane. Or, Xénophane, né vers la fin du septième siècle, à Colophon, en Ionie, est un esprit sérieux, un philosophe et de plus un témoin oculaire[9]. Au temps où les textes anciens le font vivre, sa patrie était soumise à l'hégémonie de Sardes. Il était

[1] Ephore, *F. H. G.*, t. I, p. 237, fr. 15 : « Καὶ μέτρα ἐξεῦρε τὰ Φειδώνεια καλούμενα, καὶ σταθμοὺς, καὶ νόμισμα κεχαραγμένον, τό τε ἄλλο, καὶ τὸ ἀργυροῦν. » Cf. Strabon, VIII, 3, 33.

[2] *Chronique de Paros*, dans les *F. H. G.*, t. I, p. 546, l. 45-46 : « Ἀφ' οὗ Φ[εί]δων ὁ Ἀργεῖος ἐδήμευσ[ε τὰ μ]έ[τρα καὶ ἀ]νεσκεύασε, καὶ νόμισμα ἀργυροῦν ἐν Αἰγίνῃ ἐποίησεν, ἑνδέκατος ὢν ἀφ' Ἡρακλέους, ἔτη [ΗΗΔΔΔΙ. »

[3] Strabon, VIII, 6, 16 : « Ἔφορος δ' ἐν Αἰγίνῃ ἄργυρον πρῶτον κοπῆναί φησιν ὑπὸ Φείδωνος. »

[4] Elien, *Hist. variées*, XII, 10 : « Καὶ πρῶτοι νόμισμα ἔκοψαν τὸ καὶ ἐξ αὐτῶν κληθὲν νόμισμα Αἰγιναῖον. »

[5] Eustathe, *Commentaire de l'Iliade*, II, v. 562, éd. Weigel, Leipzig, 1827, t. I, p. 233 : « Ἐκόπη δὲ καὶ ἀργύριον πρῶτον ὑπὸ Φειδίου ἐνταῦθα. »

[6] *Etymologicum Magnum*, éd. Gaisford, p. 613, 12, s. v. Ὀβελίσκος : « Πάντων δὲ πρῶτος Φείδων Ἀργεῖος νόμισμα ἔκοψεν ἐν Αἰγίνῃ · καὶ δοὺς τὸ νόμισμα καὶ ἀναλαβὼν τοὺς ὀβελίσκους ἀνέθηκε τῇ ἐν Ἄργει Ἥρᾳ. »

[7] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I. p. 126.

[8] Fr. Lenormant, *ibid.*, t. I, p. 125.

[9] Sur l'époque où vécut Xénophane, voir Tannery, *Pour l'Histoire de la Science hellène*, p. 41 sqq.

donc à portée de bien connaître les institutions du royaume lydien. Hérodote n'offre pas de moindres garanties. Quoique postérieur d'un demi-siècle à la chute des Mermnades, il est généralement bien informé de tout ce qui les concerne. Les affaires d'Europe ne lui sont pas moins familières que celles d'Asie. Comme Xénophane, il a voyagé en Grèce; il n'ignore pas l'existence de Phidon; il sait que le tyran d'Argos a doté le Péloponnèse d'un système métrique[1]. S'il ne lui attribue pas l'invention de la monnaie, c'est évidemment ou que cette tradition n'avait pas cours encore à son époque ou qu'elle lui paraissait inadmissible. Hérodote et Xénophane doivent être crus de préférence à Ephore. Né en Eolide, à Cymé, sur la côte asiatique, Ephore, l'un des nombreux historiens rhéteurs de l'école d'Isocrate, est lui aussi au courant des choses orientales. Il ne manque ni d'intelligence, ni de critique, ni de scrupule. Mais il a vécu dans la seconde moitié du quatrième siècle, au temps où régnait Philippe de Macédoine, et l'on a observé que cet écrivain, assez digne de foi pour les faits modernes, est loin de mériter la même créance pour les âges reculés[2]. La *Chronique de Paros* s'éloigne davantage encore de la période qui nous occupe. Elle descend dans les dates qu'elle donne et les événements qu'elle consigne jusqu'à l'année 264 avant notre ère[3]. Quant aux textes postérieurs, ce sont des ouvrages de seconde ou de troisième main qui peuvent bien ajouter du poids à l'opinion d'Ephore, mais dont on ne tiendra pas un compte exagéré. Somme toute, entre deux séries d'informations, l'une directe et sûre, l'autre plus éloignée des faits et de valeur moindre, l'hésitation n'est pas possible : on choisira la première.

Une seconde raison s'oppose à ce que le monnayage d'Egine ait précédé le monnayage lydien. Phidon n'est certainement pas antérieur à Gygès : l'apogée de sa puissance coïncide, en effet, avec la vingt-huitième olympiade et se place aux alentours de 668[4].

[1] Hérodote, VI, 127, 4 : « Φείδωνος δὲ τοῦ τὰ μέτρα ποιήσαντος Πελοποννησίοισι. » Cf. Pline, *Hist. naturelle*, VII, 57, 7; Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 74, et Saint Jérôme, *ibid.*, p. 75.

[2] Müller, *De Ephoro*, ap. *F. H. G.*, t. I, p. LXII.

[3] S. Reinach, *Traité d'Epigraphie grecque*, p. 442.

[4] Pausanias, VI, 22, 2. Le texte porte *huitième*, et non *vingt-huitième*. La correction de ἡ = 8 en κή = 28, solidement établie par Weissenborn (*Hellenika*, Iena, 1844, p. 47), est acceptée par Curtius (*Hist. grecque*, t. I, p. 299, n. 3), et repoussée par Busolt (*Griech. Geschichte*, t. I, p. 140, n. 3). A toutes les raisons qui militent en sa faveur, nous ajouterons des consi-

A cette date, Gygès est depuis dix-neuf ans sur le trône et il est âgé de quarante-huit ans. On a tout lieu de croire que l'invention de la monnaie remonte aux débuts de son règne; plus tard, absorbé par sa lutte contre les Cimmériens, il n'eut pas le loisir de se consacrer à des innovations pacifiques. Le premier numéraire dut être frappé aux environs de 680, en un temps où Phidon ne s'était peut-être pas encore saisi de la tyrannie. Aussi croirions-nous volontiers que l'œuvre propre du Téménide fut, non pas de créer, mais de perfectionner la monnaie.

Cette hypothèse, que nous suggère la chronologie, est pleinement confirmée par la numismatique. Les pièces de Phidon témoignent d'un progrès remarquable sur les statères de Gygès. En effet, l'électrum avec lequel sont frappés ceux-ci, est d'une com-

dérations nouvelles. Il est de toute impossibilité que Phidon d'Argos soit contemporain de la huitième olympiade. En effet, la période qui va de 748 à 744 est exactement celle où commence à Corinthe l'oligarchie des Bacchiades (Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 146 et 442), celle où le régime aristocratique est partout en vigueur (l'éphorat est institué à Sparte en 757/6, Busolt, *ibid.*, t. I, p. 146). L'apparition, à cette date précise, d'un gouvernement despotique serait une inexplicable anomalie. La révolution tyrannique d'Argos ne peut être normalement placée qu'au septième siècle, dans un âge où les sociétés s'orientent toutes vers la tyrannie. L'œuvre de Phidon, si claire en 668, pendant la vingt-huitième olympiade, est complètemet incompréhensible avant Gygès. Dans son étude sur *Les Origines de la Technologie*, M. Espinas arrive, par des voies différentes, aux mêmes conclusions que nous : « Phidon, » écrit-il. « ne peut être que de la première moitié du septième siècle; avant ce moment, il n'y a pas d'inventeurs ou de vulgarisateurs nommés » (*Revue philosophique*, t. XXX, 1890, p. 306). Il se peut qu'il ait existé un Phidon au huitième siècle; mais ce n'est pas celui qui proclama la tyrannie et qui répandit l'usage de la monnaie. — A ce sujet, voir Larcher, *Mém. sur Phidon, roi d'Argos, où l'on concilie la Chronique de Paros avec la Chronologie d'Eusèbe*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1780, t. XLVI, p. 27-50; Otfried Müller, *Æginetica*, Berlin, 1817, p. 55 sqq.; Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, 1834, app. I, p. 247-250, *Phidon:* Boeckh, *Metrologische Untersuchungen ueber Gewichte, Münzfusse und Maesse des Alterthums in ihren Zusammenhange dargestellt*, Berlin, 1838, p. 76 sqq.; Weissenborn, *Hellenika*, Iéna, 1844, p. 1-66; Fischer, *Hist. argivae Fragmenta*, Breslau, 1850; Mähly, *Der Tyrann Pheidon von Argos*, dans le *Rhein. Museum*, t. IX, 1854, p. 614-616; Fricke, *De Phidone Argivo*, ap. Curtius, *Hist. grecque*, t I, p. 298, n. 2, qui cite d'autres travaux, p. 299, n. 3; Plass, *Tyrannis*, t. I, p. 168 sqq.; Schneiderwirth, *Argos*, Heiligenstadt, 1865-1866; Unger, *Die Zeitverhältnisse Pheidons*, dans le *Philologus*, t. XXVIII, 1869, p. 399-424, et t. XXIX, 1870, p. 245-273; Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, Paris, 1878, t. I, p. 125 sqq.; Hultsch, *Griech. und römisch. Metrologie*, 2e éd., Berlin, 1882, p. 197 sqq.; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, 1885, p. 140 sqq.

position très irrégulière : la proportion d'argent y est toujours supérieure à 20 °/₀; parfois, elle atteint 40 °/₀; en moyenne, elle est de 25 °/₀, c'est-à-dire que l'or blanc est à l'or fin comme 3 est à 4 et qu'un poids donné d'électrum vaut seulement les trois quarts d'un même poids d'or [1]. Naturellement, le titre des pièces monnayées avec un minerai semblable varie suivant la qualité des pépites jetées dans le creuset. Au contraire, les pièces de Phidon, émises en argent, présentent une grande fixité. Le monnayage d'argent constitue donc une amélioration du monnayage d'électrum et, par suite, les émissions du Mermnade, faites en électrum, doivent être considérées comme antérieures à celles du Téménide, faites en argent.

De la comparaison des métaux monétaires, si l'on passe à celle des procédés de fabrication, on aboutit à des conclusions identiques. La grande différence, la différence capitale qui distingue les statères lydiens de ceux d'Egine, c'est qu'ils ne sont poinçonnés que d'un côté, au revers, et que leur estampille est en creux, au lieu d'être en relief. Or, il est certain que l'invention du coin-matrice donnant un type en saillie constitue, dans la technique du monnayage, un progrès immense, et que toute pièce, où ce progrès se trouve réalisé, appartient à un âge postérieur. C'est pourquoi les statères d'Egine qui, à l'empreinte en creux du revers, opposent, sur l'autre champ, un type en relief inconnu aux ateliers monétaires du temps de Gygès, ont tous les caractères essentiels et définitifs de la monnaie, tandis que les statères lydiens sont des pièces de transition, de véritables lingots tenant le milieu entre les anciennes pastilles de métal, taillées d'après des poids exacts, mais sans estampille officielle, et le numéraire subséquent, marqué, sur les deux faces, par l'autorité publique, d'un système de signes qui en garantit le titre et en détermine la valeur [2].

Ainsi, la numismatique est d'accord avec la chronologie pour attribuer aux Lydiens la priorité de la frappe monétaire. C'est Hérodote qui, sur ce point, comme sur bien d'autres, a dit vrai. Toutefois, le vieil historien semble avoir commis une légère inexactitude en avançant que les riverains de l'Hermus ont été les premiers à émettre du numéraire d'argent. On ne voit pas jusqu'ici que Gygès et ses trois successeurs aient monnayé un autre métal que l'électrum. Avant Crésus on ne connaît pas de pièces

[1] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 194 sqq.
[2] Fr. Lenormant, *ibid.*, t. I, p. 134.

d'argent qu'on puisse avec quelque vraisemblance rapporter aux Mermnades. C'est Phidon qui, le premier, imagina de substituer à l'électrum, minerai grossier et de titre variable, une matière pure, l'argent, dont la valeur, à poids égal, fût toujours fixe. Là, comme partout, les Grecs n'ont pas inventé, mais perfectionné. En adoptant l'argent comme substance monétaire, le tyran d'Argos dota son pays d'une monnaie nationale, car l'argent fut dès lors pour les Grecs l'étalon de la valeur des choses[1]. Dans ces limites, Phidon fut un novateur remarquable et l'on comprend sans peine que la tradition hellénique ait transformé en créateur un homme dont le génie avait révolutionné en Grèce le mécanisme de l'échange.

Si, dans cette question de la monnaie, il y eut emprunt de la Grèce d'Europe au monde asiatique, on se demandera comment s'est fait cet emprunt. Rien n'est plus explicable. La révolution de 687, opérée avec le concours des Grecs, eut, nous l'avons montré, un retentissement considérable au delà comme en deçà de l'Archipel. Du jour où Delphes eut affermi Gygès sur le trône, les Etats doriens du Péloponnèse, unis à l'oracle par des liens religieux comme à la côte d'Ionie par des relations commerciales, se mirent à suivre avec attention les progrès de la grande puissance qui s'était fondée sur les rives de l'Hermus. L'utilité pratique du numéraire était trop évidente pour n'avoir pas immédiatement éveillé l'intérêt et suscité l'imitation, surtout de la part d'un prince aussi habile que l'était le souverain d'Argos et d'Egine, maître de ports actifs dont les flottes marchandes relâchaient à Phocée et à Cymé, à Clazomène, à Ephèse et à Milet, à Cos, à Samos et à Chios, à Abydos et à Lampsaque, c'est-à-dire en des villes qui ont frappé toutes des espèces d'électrum conçues d'après le système pondéral lydien[2].

Du reste, il est fort possible que les Grecs d'Asie soient pour quelque chose dans la grande invention de Gygès. Mélas d'Ephèse, qu'on se figure tout naturellement comme l'ami et le conseiller de son beau-père, a peut-être collaboré à l'émission des premières espèces métalliques. Sa capitale était une ville de commerce et de banque; le régime de l'échange avait dû s'y perfectionner; elle battit monnaie de très bonne heure. On conçoit en somme qu'une inspiration soit partie de là et que le Mermnade, dans l'accom-

[1] Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 135.

[2] Sur le monnayage d'électrum des colonies grecques, voir Brandis, ap. Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, p. 16-17.

plissement de ses réformes économiques, ait demandé quelques indications à son gendre. C'est ainsi que nous inclinerions à interpréter les traditions qui attribuent aux Grecs un rôle dans les débuts du monnayage. Le numéraire est de création lydienne; mais une certaine part d'exécution, sinon même de suggestion, doit revenir au génie hellénique.

Quoi qu'il en soit, les conséquences politiques de l'invention furent énormes. De Sardes, l'usage de la monnaie se répandit aussitôt dans les cités grecques du littoral et des îles. Le trafic s'en trouva singulièrement facilité; les relations entre la côte et l'intérieur se multiplièrent; des liens nouveaux s'établirent. Cet essor du négoce, qui profitait également aux armateurs d'Ionie et aux caravaneurs de l'Hermus, resserra leur entente mutuelle. Dans ce rapprochement de plus en plus étroit, dans cette intimité croissante, on se connut mieux de part et d'autre. On s'apprécia mieux. Ce fut assurément au contact des Grecs, en subissant le prestige de leur intelligence et en se pénétrant des avantages de leur concours, que Gygès conçut le plan de cette politique philhellène qui allait dès lors inspirer tous les actes de sa maison.

Ce programme dynastique de Mermnades, inauguré par le fondateur et fidèlement suivi par ses héritiers, comportait deux articles : alliance avec les Grecs d'Europe, protectorat sur les Grecs d'Asie.

En Europe, Delphes était le foyer commun de la race grecque, « le cœur de l'être hellénique [1]. » Représenté dans la plupart des Etats de l'Hellade, à Sparte, par les Pythiens, à Athènes, par les exégètes du droit sacré, à Egine, à Mantinée, à Trézène, par les collèges de théores, l'oracle intervenait sans cesse dans la vie des cités amphictyoniques, soit pour apaiser les discordes civiles, soit pour mettre fin aux guerres extérieures, soit pour raffermir ou ratifier les constitutions [2]. Depuis un temps immémorial, la Pythie apparaissait à tous les Grecs comme une souveraine médiatrice. Son influence, aussi fortement assise dans les colonies que dans les métropoles, rayonnait jusque chez les Barbares et l'on s'explique par là qu'après la mort de Candaule les partis adverses, en Lydie, se soient entendus pour invoquer son arbitrage. Encouragé par l'appui qu'il avait obtenu d'elle, Gygès résolut de la faire servir à ses desseins. Il estima que le plus sûr moyen

[1] Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 109.
[2] Curtius, *ibid.*, t. II, p. 110, sqq.

d'agir sur le monde Grec, c'était d'avoir à sa dévotion l'institut religieux qui formait le véritable centre de la vie nationale. De là sa déférence pour l'Apollon pythien.

Tandis que ses prédécesseurs, les Héraclides, avaient pieusement réservé leurs faveurs au sanctuaire indigène de Telmesse, il afficha hardiment, à l'exemple du roi de Phrygie Midas, son culte pour un dieu étranger [1]. Les anciens nous ont laissé le souvenir des fastueuses offrandes qu'il lui fit. Outre une infinité d'objets en argent, il lui envoya quantité de vases d'or, entre autres six cratères qui pesaient trente talents [2]. Les Phocidiens appelèrent ses ex-voto les *Gygéades*, du nom de celui qui les avait consacrés [3]. Si l'on en croit Phanias d'Erèse, la Pythie, avant Gygès, était pauvre ; il la rendit opulente [4]. Ce qu'il faut entendre par là c'est apparemment que le Mermnade fut le premier à essayer sur l'oracle cette puissance de l'or qui devait à la longue transformer le sacerdoce delphique en un auxiliaire zélé des rois de Sardes, à la joie très vive de ceux-ci, au plus grand avantage matériel de celui-là, mais aussi au détriment de son prestige moral, de son antique considération et du crédit traditionnel dont il jouissait dans le monde hellénique.

On ignore si les négociations de Gygès en Europe se bornèrent à des relations avec Delphes. En Asie, ses entreprises nous sont mieux connues. Ici, beaucoup plus encore que là, il lui importait de marcher d'accord avec les Grecs. La bande de côtes où s'échelonnaient les cités éoliennes, ioniennes et doriennes, formait comme la façade du pays lydien. Pour atteindre la mer, les marchandises venues des profondeurs de l'Asie par la route Royale devaient nécessairement franchir la zone des colonies helléniques. Les caravanes de Sardes ne pouvaient rien exporter sans le concours des armateurs de Cymé, de Smyrne ou d'Ephèse. Il y avait donc, pour les Mermnades, un intérêt de premier ordre à s'atta-

[1] Hérodote, I, 14, 3 : « Οὗτος δὲ ὁ Γύγης πρῶτος βαρβάρων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν ἐς Δελφοὺς ἀνέθηκε ἀναθήματα μετὰ Μίδεα τὸν Γορδίεω Φρυγίης βασιλέα. »

[2] Hérodote, I, 14, 1 : « Γύγης δὲ τυραννεύσας ἀπέπεμψε ἀναθήματα ἐς Δελφοὺς οὐκ ὀλίγα, ἀλλ' ὅσα μὲν ἀργύρου ἀναθήματα ἐστί οἱ πλεῖστα ἐν Δελφοῖσι, πάρεξ δὲ τοῦ ἀργύρου χρυσὸν ἄπλετον ἀνέθηκε, ἄλλον τε καὶ τοῦ μάλιστα μνήμην ἄξιον ἔχειν ἐστί, κρητῆρές οἱ ἀριθμὸν ἓξ χρύσεοι ἀνακέαται. »

[3] Hérodote, I, 14, 4 : « Ὁ δὲ χρυσὸς οὗτος καὶ ὁ ἄργυρος, τὸν ὁ Γύγης ἀνέθηκε, ὑπὸ Δελφῶν καλέεται Γύγαδας, ἐπὶ τοῦ ἀναθέντος ἐπωνυμίην. »

[4] Phanias d'Erèse, *F. H. G.*, t. II, p. 297, fr. 12 : « Πρὸ τῆς τούτου βασιλείας ἀνάργυρος, ἔτι δὲ ἄχρυσος, ἦν ὁ Πύθιος. » Cf. Athénée, VI, 20, éd. Schweighaeuser, t. II, p. 390.

cher étroitement les Etats grecs du littoral, soit en les incorporant à leur empire, soit en les gagnant par des traités.

Une pareille situation était infiniment délicate. La politique d'annexion pouvait porter tort à la politique d'alliance, et il n'était pas facile de les pratiquer simultanément. Ce fut pourtant à cette tâche ambiguë que s'appliquèrent les rois de Lydie, et avec un succès incontestable. A force de souplesse énergique et retorse, grâce à l'esprit d'égoïsme, de jalousie, de rivalité qui empêchait les villes, divisées par la concurrence commerciale, d'aboutir à une entente politique, ils parvinrent à combattre les unes sans mécontenter les autres, sans même s'aliéner vraiment celles qui étaient en butte à leurs coups. Quand ils entraient en guerre, leurs expéditions, bornées à de simples razzias, ne créaient pas de haines irrémédiables. Ils cherchaient moins à faire mal qu'à faire peur, plus à gêner qu'à détruire, et, lorsque la campagne était heureuse, ils préféraient les ménagements d'un protectorat aux rigueurs d'une oppression.

Il n'est pas douteux que Gygès ait pratiqué cette politique de tempérament et qu'il y ait excellé. Nous le voyons en lutte avec Magnésie du Sipyle, avec Smyrne, avec Colophon, et en amitié avec Ephèse ; Milet, tour à tour, s'attire ses armes et ses bienfaits. Du reste, la diplomatie lui profita plus que la violence. S'il réussit, non sans peine, à prendre Magnésie du Sipyle [1], il échoua devant Smyrne [2]. Après s'être emparé de la basse ville, il ne put forcer l'acropole et battit en retraite, échec qui fournit à Mimnerme le sujet de plusieurs élégies [3]. Il ne fut pas plus heureux contre Milet [4]. On ne cite, en Ionie, qu'une ville dont il se soit emparé, Colophon [5]. Encore n'est-il pas sûr qu'il en ait emporté la citadelle [6].

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 62 : « Πολλάκις μὲν εἰς τὴν Μαγνήτων γῆν ἐνέβαλε, τέλος δὲ καὶ χειροῦται τὴν πόλιν. » De quelle Magnésie est-il question? Le texte ne précise pas. Mais il va de soi que c'est la Magnésie voisine de Sardes, Magnésie du Sipyle (Cf. Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. II, 5e éd., p. 582, n. 2, et Schubert, *Könige von Lydien*, p. 37).

[2] Hérodote, I, 14, 5; Pausanias, IV, 21, 5. — Dosithée (*F. H. G.*, t. IV, p. 401, fr. 6) mentionne aussi une guerre entre Sardes et Smyrne; mais il ne semble pas qu'on doive la rapporter au règne de Gygès.

[3] Pausanias, IX, 29, 4 : « Μίμνερμος δὲ ἐλεγεῖα ἐς τὴν μάχην ποιήσας τὴν Σμυρναίων πρὸς Γύγην τε καὶ Λυδούς. »

[4] Hérodote, I, 14, 5.

[5] Hérodote, I, 14, 5 : « Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εἶλε. » Aristote (*Politique*, IV, 3, 8, éd. Didot, t. I, p. 546) mentionne également une guerre entre les Lydiens et Colophon : « Τὸν πόλεμον πρὸς τοὺς Λυδούς. »

[6] Grote (*Hist. de la Grèce*, t. IV, p. 298) estime que le τὸ ἄστυ d'Hérodote

Sa politique d'alliances est plus originale. Il maria sa fille avec Mélas, dont la famille devait rester, jusqu'au règne de Crésus, en possession d'Ephèse [1]. Ce fut très probablement à cette époque, et en conséquence de son intimité avec le royaume lydien, que le grand port situé aux bouches du Caystre devint la principale tête de ligne de la route Royale [2]. Sous les Héraclides, ce rôle appartenait à Cymé [3]. L'union d'Ephèse et de Sardes, fondée sur des intérêts commerciaux et cimentée par des mariages, dura plus d'un siècle.

Gygès n'eut pas des rapports moins curieux avec les Milésiens. Il se trouvait en contact avec eux sur la Propontide où ils avaient fondé, en 756, leur colonie de Cyzique [4]. Dans cette région, les Mermnades occupaient de vastes territoires, notamment, à l'est du Ryndaque, un domaine que Gelzer regarde, à juste titre, comme une de leurs possessions héréditaires [5]. Au temps de Sadyatte, vers 615, la capitale de ce district était Dascylion [6]. Il est probable, comme le suppose Duncker, que la ville fut bâtie par Gygès en l'honneur de son père Dascyle [7]. Située, comme aujourd'hui Brousse, qui l'a remplacée dans ce rôle, au point d'aboutissement des caravanes qui vont du golfe de Smyrne au Bosphore [8], elle dut être créée pour servir de tête de ligne à la voie transversale qui part de Sardes, et qui, jusque-là, se terminait évidemment à Cyzique. Grâce à l'ouverture du nouveau port, les marchandises lydiennes purent s'exporter en

désigne la ville à l'exclusion du château. Schubert (*Könige von Lydien*, p. 36) essaie de prouver que par ἄστυ il faut entendre l'une et l'autre. Son opinion est discutable (cf. la note de Stein, dans son édition d'Hérodote, t. I, fasc. I, p. 20).

[1] Elien, *Hist. variées*, III, 26.

[2] Hérodote, V, 54 et 100.

[3] Voir plus haut, p. 108. Cf. Ramsay ap. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 574.

[4] Saint Jérôme, ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 81, ann. Abr. 1261 = ol. 6, 1 = 756. Cf. Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 514.

[5] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 523.

[6] Nicolas de Damas. *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63.

[7] Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. II, 5e éd., p. 582. Cf. Schubert, *Könige von Lydien*, p. 37.

[8] Les caravanes qui circulent entre la Propontide et la mer Egée, quittent à Ouloubad la vallée du Ryndaque pour entrer dans celle du Macestus; elles atteignent le Caïque à Ghelembeh, l'Hermus à Magnésie, et la mer à Smyrne (Voir l'itinéraire que suit, en 1655, Thévenot, *Relation d'un Voyage fait au Levant*, p. 172-173).

franchise, sans avoir à payer, dorénavant, tribut aux Milésiens.

Toutefois, lorsqu'il eut garanti à ses produits un débouché direct, Gygès, soucieux de ne pas se brouiller avec les maîtres commerciaux de la Propontide, leur accorda des compensations. A l'ouest de Cyzique s'étend une contrée montagneuse qui abonde en mines d'or [1]. A ce titre, elle intéressait particulièrement les rois de Sardes, habiles à exploiter les sables du Pactole et les filons du Tmole. Ils y occupaient des points stratégiques, par exemple, dans la vallée du Granique, le château de Sidène [2], et, dans la vallée de l'Æsèpe, près de Zéléa, les hauteurs de Pirossos, où ils entretenaient un parc de chasses [3]. Il paraît même que, dès le premier tiers du septième siècle, la région entière faisait partie intégrante de l'Etat lydien. Strabon nous montre, en effet, Gygès en possession de toute la Troade; il ajoute que le Mermnade laissa son nom à un promontoire du pays, et il assure que la ville d'Abydos, sur l'Hellespont, fut élevée par les Milésiens, sous ses auspices, dans un canton de sa dépendance [4]. On a quelque raison de penser que d'autres colonies milésiennes, comme Lampsaque et Parium, voisines d'Abydos et fondées vers le même temps qu'elle [5], furent également bâties avec l'assentiment de Gygès.

Il est curieux de voir un autre prince contemporain, Psamitik, suivre à l'égard des Grecs une politique semblable. Avant lui, l'Egypte était absolument close aux étrangers [6]. Le Saïte, pour

[1] Mines d'or à Crémasté (Xénophon, *Helléniques*, IV, 8, 37); mines d'or d'Astyra (Strabon, XIII, 1, 23; Id., XIV, 5, 28).

[2] Strabon, XIII, 1, 42, et XIII, 1, 11.

[3] Strabon, XIII, 1, 17 : « Τὰ ἐν Πειρωσσῷ δρη, ἃ ἔχουσιν οἱ Κυζικηνοὶ τῇ Ζηλείᾳ προσεχῆ, ἐν οἷς βασιλικὴ θήρα κατεσκεύασατο τοῖς Λυδοῖς. »

[4] Strabon, XIII, 1, 22 : « Ἄβυδος δὲ Μιλησίων ἐστὶ κτίσμα, ἐπιτρέψαντος Γύγου, τοῦ Λυδῶν βασιλέως · ἦν γὰρ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ χωρία καὶ ἡ Τρωὰς ἅπασα, ὀνομάζεται δὲ καὶ ἀκρωτήριόν τι πρὸς Δαρδάνῳ Γύγας. »

[5] Saint Jérôme, ap. Eusèbe (*Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 85), rapporte l'établissement de Parium à l'année 1308 d'Abraham (ol. 17, 4 = 709/8). Dans ce cas, la fondation serait antérieure au règne de Gygès, et appartiendrait à celui de Candaule. Mais comme, chez l'annaliste, Parium, d'ailleurs orthographiée *Pathron* dans la *Versio armenia* d'Eusèbe (*ibid.*, p. 84), figure entre Crotone et Sybaris, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas là d'une ville de la Grande-Grèce. Quant à Lampsaque, elle fut bâtie, d'après Saint Jérôme (*ibid.*, p. 87), en 1364 d'Abraham (ol. 31, 4 = 653), et d'après la *Versio armenia* d'Eusèbe (*ibid.*, p. 86), en 1365 = ol. 32, 1 = 652, c'est-à-dire l'avant-dernière ou la dernière année du règne de Gygès.

[6] Letronne, *Mém. sur la Civilis. égyptienne*, dans ses *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 1re série, t. I, p. 161.

récompenser les mercenaires ioniens et cariens qui l'avaient porté au trône, leur concéda des terres et des habitations dans le Delta, entre Bubaste et la mer, vers l'embouchure pélusiaque du Nil [1]. A leur tour, des Milésiens, amenés sur trente vaisseaux, s'établirent à l'entrée de la branche bolbitique, où ils fondèrent un comptoir qui reçut d'eux le nom de Milesionteichos [2]. Nous ignorons si le philhellène Gygès en usa comme le philhellène Psamitik avec les mercenaires étrangers qui lui avaient procuré la victoire [3]; mais si rien ne nous assure qu'il se fit dans ses Etats, à l'instar du Saïte, le promoteur de la colonisation grecque, tout au moins est-il certain qu'il l'a favorisée et qu'il y a collaboré.

Selon toute apparence, les entreprises coloniales du Mermnade en Mysie se rapportent au dernier tiers de son règne, à la période comprise entre les deux guerres qu'il fit aux Cimmériens. Pour Lampsaque, il est sûr qu'elle fut bâtie vers 653 [4]. Les autres établissements grecs ou lydiens du voisinage sont de peu antérieurs. Comme les Barbares avaient submergé toute la région, comme ils se maintenaient sur beaucoup de points, il importait, autant pour garder le pays que pour assurer les communications, d'élever des forteresses nouvelles. La création du port de Dascylion dut répondre à cette double urgence militaire et commerciale. On pourrait la placer, dans cette hypothèse, en 659, c'est-à-dire immédiatement après la défaite des Cimmériens.

Quant à la ville d'Ardynion, elle date sans doute aussi de la

[1] Hérodote, II, 154, 1 : « Τοῖσι δὲ Ἴωσι καὶ τοῖσι Καρσὶ τοῖσι συγκατεργασαμένοισι αὐτῷ ὁ Ψαμμίτιχος δίδωσι χώρους ἐνοικῆσαι ἀντίους ἀλλήλων, τοῦ Νείλου τὸ μέσον ἔχοντος · τοῖσι οὐνόματα ἐτέθη Στρατόπεδα. » Cf. Diodore, I, 67, 9, et Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 533. Plus tard, les fils de ces vétérans occupèrent, dans la province de Memphis, deux bourgs : Hellénicon et Caricon, dont les habitants s'appelaient les Hellénomemphites et les Caromemphites (Aristagoras de Milet, *F. H. G.*, t. II, p. 98, fr. 5; Polyen, *Stratagèmes*, VII, 3; Etienne de Byzance, s. v. Καρικόν. Cf. A. de Gutschmid, *De Rerum ægyptiacarum Scriptoribus græcis ante Alexandrum Magnum*, ap. *Philologus*, t. X, 1855, p. 690-691).

[2] Strabon, XVII, 1, 18 : « Τὸ Μιλησίων τεῖχος · πλεύσαντες γὰρ ἐπὶ Ψαμμιτίχου τριάκοντα ναυσὶ Μιλήσιοι, κατέσχον εἰς τὸ στόμα τὸ Βολβίτινον, εἶτ' ἐκβάντες ἐτείχισαν τὸ λεχθὲν κτίσμα. »

[3] Diodore (I, 67, 9) dit du Saïte : « Φιλέλλην ὢν διαφερόντως, τοὺς υἱοὺς τὴν Ἑλληνικὴν ἐδίδαξε παιδείαν. »

[4] Ann. Abr. 1365 = ol. 32, 1 = 652, d'après la *Versio armenia*, d'Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 86. Mais comme l'année 652 est celle de la seconde invasion cimmérienne, il vaut mieux reporter la fondation de Lampsaque à une époque moins troublée et la placer, avec Saint Jérôme (*ibid.*, p. 87), en 653 (ann. Abr. 1364 = ol. 31, 4).

même époque. Nicolas de Damas en attribue la fondation au beau-père de Gygès, Arnossos, roi des Mysiens[1]. Cette place se trouvait en Troade, au pied de l'Ida, dans la plaine de Thébé[2], plaine extrêmement fertile qui va d'Antandros jusqu'au delà d'Adramytte[3]. De temps immémorial, Lydiens et Mysiens firent les plus grands efforts pour y dominer[4]. A plus forte raison leur convint-il de s'établir solidement dans le district quand les Cimmériens, embusqués pour un siècle à Antandros[5], le tinrent à leur merci. Nécessité de réprimer les pillards, de leur couper l'accès de la route transversale du centre, aussi bien que celui des mines de la Troade et de l'Atarnée, tels sont les motifs qui nous paraissent avoir déterminé l'établissement d'Ardynion[6].

Dans toute la politique extérieure de Gygès, il n'y a pas d'épisode plus grave que celui de sa lutte contre les Cimmériens. Les deux invasions cimmériennes marquent un moment tragique, non seulement dans la destinée du Mermnade et dans celle de son royaume, mais encore dans la vie des cités grecques et dans l'histoire entière de l'Orient.

Ce fut, avons-nous calculé[7], aux abords de l'année 708 que les Barbares franchirent le Bosphore et débordèrent en Asie. Pendant longtemps, ils n'osèrent pas s'aventurer dans l'intérieur de la péninsule. Ils se tinrent près du littoral, s'y affermirent et employèrent une vingtaine d'années à fonder, entre le Sangarius et l'Halys, un Etat confus, mais puissant, dont Héraclée et Sinope paraissent avoir été les capitales[8]. Cet empire qui, suivant la remarque de Fréret[9], constituait moins un peuple qu'une armée, une armée de maraudeurs perpétuellement en quête de rapines, devint la terreur de l'Asie. Périodiquement, il s'en échappait des

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 384, l. 22-23 : « Πόλιν Ἀρδύνιον ἔκτισεν ἐν Θήβης πεδίῳ. » Schubert, *Könige von Lydien*, p. 60.

[2] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 39, fr. 17; Etienne de Byzance, s. v. Ἀρδύνιον.

[3] Hérodote, VII, 42, 2.

[4] Strabon, XIII, 1, 61.

[5] Aristote, *F. H. G.*, t. II, p. 162, fr. 190 : « Ἐνοικούντων ἑκατὸν ἔτη. »

[6] La ressemblance des mots Ἀρδύνιον et Ἄρδυς donnerait à croire que le château d'Ardynion fut élevé par Arnossos en l'honneur de son petit-fils Ardys, de même qu'un peu plus tard, dans ce même district, Adramytte tirera son nom d'un autre prince lydien, Adramys (Aristote, *F. H. G.*, t. II, p. 163, fr. 191).

[7] Voir plus haut, p. 125 et 145.

[8] Hérodote, IV, 12, 2; Arrien, *F. H. G.*, t. III, p. 595, fr. 47.

[9] Fréret, *Mém. sur les Cimmériens*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1745, t. XIX, p. 609.

hordes qui dévastaient les contrées limitrophes[1]. Quand ces bandes eurent tout ravagé autour d'elles, l'opulence de Ninive les tenta. Elles se mirent en marche vers les défilés de la Cilicie. Mais les Sargonides leur barrèrent le chemin. Vers 678, Assarhaddon écrasa en Cappadoce une de ces multitudes sauvages que commandait le roi Téoushpa[2].

Contenus de ce côté, les Barbares se dédommagèrent d'un autre. A l'ouest de leurs campements, trois magnifiques proies s'offraient à leur bravoure : la Phrygie d'abord, Etat agricole, riche en bestiaux et en céréales ; puis, un Etat financier, regorgeant de métaux et de numéraire, la Lydie ; enfin, les colonies grecques, Etats maritimes, abondant en marchandises et en trésors mobiliers[3]. Ils entreprirent cette triple conquête.

Un grand succès leur ouvrit la route. Battu par eux, Midas, le fils de Gordios, s'empoisonna, suivant la légende, en buvant du sang de taureau[4]. Il semble qu'il faille placer en 676 la chute du royaume phrygien et le suicide de son dernier roi[5]. De la vallée du Sangarius les Cimmériens passèrent dans le bassin du Ryndaque ; puis, ils attaquèrent la Troade où ils occupèrent Antandros, en face de Lesbos, vers 670[6].

[1] Strabon, I, 3, 21 : « Πολλάκις δὲ καὶ οἱ Κιμμέριοι καὶ οἱ Τρῆρες ἐποιήσαντο τὰς τοιαύτας ἐφόδους. » Arrien, *F. H. G.*, t. III, p. 593, fr. 37 : « Οἱ Κιμμέριοι τὴν Ἀσίαν κατέτρεχον. »

[2] Le récit de cette campagne, contenu dans un prisme ninivite, est reproduit par H. Rawlinson, *W. A. I.*, t. I, pl. 45, col. 2, et t. III, pl. 15, col. 3. On le trouvera traduit dans Budge, *History of Esarhaddon*, p. 42 et 44, Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 242, et Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 340-341.

[3] Quand Aristagoras de Milet veut décider Cléomène de Sparte à envahir l'Asie Mineure, il lui définit, comme nous venons de le faire, les contrées dont il lui propose la conquête : aux Ioniens, dit-il, sont contigus les Lydiens, οἰκέοντές τε χώρην ἀγαθὴν καὶ πολυαργυρώτατοι ἐόντες. Après les Lydiens viennent les Phrygiens, πολυπροβατώτατοί τε ἐόντες ἁπάντων τῶν ἐγὼ οἶδα καὶ πολυκαρπότατοι (Hérodote, V, 49, 5).

[4] Strabon, I, 3, 21 : « Μίδαν αἷμα ταύρου πιόντα φασὶν ἀπελθεῖν εἰς τὸ χρεών. » Sur les Cimmériens en Phrygie, cf. Etienne de Byzance, s. v. Σύασσος : « Ἐν ταύτῃ τῇ κώμῃ φασὶ Κιμμερίους εὑρεῖν ἐν σιροῖς τεθησαυρισμένας μυριάδας πυρῶν, ἀφ' ὧν αὐτοὺς ἐπὶ πολὺν χρόνον διατραφῆναι. »

[5] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 262-263.

[6] Aristote, *F. H. G.*, t. II, p. 162, fr. 190 : « Ταύτην ὠνομάσθαι καὶ Κιμμερίδα Κιμμερίων ἐνοικούντων ἑκατὸν ἔτη. » Pline, *Hist. naturelle*, V, 32, 2 : « Antandros, Edonis prius vocata, deinde Cimmeris. » Cf. Etienne de Byzance, s. v. Ἀντανδρος. — Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 263.

Les progrès de l'invasion mettaient Gygès dans un extrême péril. En occupant la Phrygie, les Cimmériens avaient nécessairement coupé en deux la grande route de commerce qui joignait l'Asie méditerranéenne à l'Asie euphratique et constituait une des principales sources de richesses du gouvernement lydien. En s'emparant de la Troade, ils ruinaient de même la voie transversale du centre. C'était là, pour une puissance essentiellement financière et marchande, un double désastre économique. Si à la rigueur les caravanes de Sardes pouvaient cesser de correspondre avec la Propontide, elles ne pouvaient à aucun prix renoncer au chemin de Ninive. L'interruption d'un transit séculaire eût anéanti l'opulence de la nation.

On conçoit que dans une pareille détresse le Mermnade ait cherché des alliances et qu'il ait eu recours à la plus grande monarchie militaire de l'époque, à la seule qui avait pu défaire les Cimmériens, à la seule qui avait su défendre la route de Tarse, à la seule qui fût en mesure de rétablir les communications entre l'Hermus et le Tigre, à l'Assyrie. Gygès envoya donc, vers 663, une ambassade au roi Assurbanipal, le fils du vainqueur de Téoushpa. Les députés lydiens étaient porteurs de propositions séduisantes : leur maître s'engageait à dépendre de Ninive et à lui payer tribut. En retour, le suzerain protégerait le vassal et le défendrait contre ses ennemis.

C'était là pour le Sargonide une démarche inattendue. Il déclare, dans les prismes de Kouyoundjik, que l'Etat lydien était inconnu à sa famille. Au reste, les offres du roi de Sardes trouvèrent à Ninive un accueil favorable, comme nous le raconte Assurbanipal lui-même dans une tablette et plusieurs cylindres que possède aujourd'hui le Musée britannique [1] :

« Gugu, roi de Luddi, une contrée où l'on franchit la mer [2], un pays dont les rois mes pères n'avaient jamais entendu parler, reçut la révélation de ma puissance dans un songe où le dieu qui m'a créé, Assur, lui parla en ces termes : « *Accepte le joug d'Assurbanipal, roi d'Assyrie, aimé d'Assur, le roi des dieux et le maî-*

[1] Ces différents textes se complétant l'un par l'autre, nous les avons combinés de manière à obtenir une version d'ensemble.

[2] Cette curieuse définition provient, comme on l'a justement observé (Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 231, n. 4), de ce que la Lydie marquait le terme continental de la grande voie qui traversait l'Asie d'est en ouest. Ainsi, pour les Assyriens, ce qui caractérisait le royaume de Sardes, c'était sa situation par rapport à la route Royale. Le fait est intéressant à noter.

» *tre de l'univers. Honore sa royauté; courbe-toi sous sa domination.* » *En lui témoignant obéissance et en lui payant tribut, tu obtien-* » *dras son appui.* » Le jour même qui suivit ce songe, il m'adressa une ambassade pour implorer ma protection. Il me fit connaître par son messager le songe qu'il avait eu. A dater du moment où il se soumit à mon empire, les Gimirri, peuples pervers qui avaient ravagé son territoire et qui n'avaient craint ni mes pères ni moi, furent battus par lui, avec l'aide d'Assur et de Marduk, les dieux mes seigneurs. Parmi les chefs qu'il captura dans la bataille, il en choisit qu'il enchaîna, qu'il enferma dans des cages et qu'il me fit parvenir à Ninive, avec d'autres offrandes. Il baisa mes pieds en proclamant la puissance de Marduk et d'Assur [1]. »

Ainsi, d'après ce témoignage, une victoire décisive, que les textes grecs, combinés avec les inscriptions assyriennes, nous autorisent à placer en 660 [2], mit fin à la première guerre de Gygès contre les Cimmériens. Bien qu'achetée à des conditions humiliantes, par un engagement formel de vasselage, cette victoire marque l'apogée du règne. Elle valut à son auteur un prestige sans bornes. Eoliens et Ioniens avaient frémi à l'approche de l'invasion. Pareils aux Scythes, aux gens des steppes, à toutes les peuplades errantes qui se nourrissent avec du lait de jument, les Cimmériens avaient l'horreur de la vie civilisée [3]. C'étaient des nomades féroces et d'incorrigibles pillards. N'ayant que des chariots pour demeures, ils aspiraient uniquement à vaguer et à détruire. Leurs femmes, aussi farouches qu'eux, les accompagnaient dans les batailles et les aidaient au carnage. Aussi l'imagination populaire associait-elle des Amazones à toutes les entre-

[1] Cylindre A, postérieur à 647 (ap. *W. A. I.*, t. III, pl. 19, col. 3, l. 5-42), complété par un autre (*ibid.*, t. V, pl. 2, col. 2, l. 95-125); cylindre B, antérieur à 647 (*ibid.*, t. III, pl. 30, col. 2, l. 89-97, et col. 3, l. 1-4); tablette K, 2675, plus ancienne que le cylindre B (ap. Smith, *Hist. of Assurbanipal*, p. 73-75). On trouvera ces documents traduits dans Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 258-259; Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 231-233; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 342-347; J. Halévy, *Rech. bibliques*, ap. *Rev. des Etudes juives*, t. XVII, 1888, p. 24.

[2] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 263.

[3] Homère, *Iliade*, XIII, v. 5 et 6, parle des peuples qui traient les juments et qui se nourrissent de leur lait : « Ἱππημολγῶν γλακτοφάγων. » Hésiode, fr. 132, éd. Didot, p. 62, mentionne aussi les Scythes hippémolges, Σκύθας ἱππημολγούς. »

prises de ces Barbares [1]. Or, comme les Amazones figuraient dans les poèmes homériques, où Priam et Bellérophon les combattent [2], comme leur légende, embellie par les poètes, était célèbre dans le monde grec [3], le vainqueur des Cimmériens ne manqua pas de se poser en vainqueur de ces fabuleuses guerrières. Son aède favori, Magnès de Smyrne, chanta la bravoure des cavaliers lydiens contre les Amazones [4]. Par là, Gygès se trouvait égalé aux plus fameux héros de l'*Iliade*; il apparaissait, non sans raison, comme le sauveur de l'Orient hellénique.

Un prince si glorieux, regardé comme un des plus grands rois de la terre [5], ne pouvait demeurer longtemps fidèle à Ninive. L'urgence et l'immensité du péril l'avaient seules fait recourir à l'Assyrie. Ce péril disparu, il aspirait à secouer une hégémonie, sinon très onéreuse, du moins très importune. Fortifié par la victoire, maître d'une cavalerie qui venait de donner sa mesure et dont la réputation devait croître encore dans la suite [6], entouré de nombreux mercenaires [7], il croyait n'avoir plus à ménager le suzerain que lui avait infligé une heure de détresse. Aussi, quand vers 653, Psamitik, révolté contre Assurbanipal, fit appel à son collègue de Lydie, Gygès, comme son ancien protecteur s'en plaint amèrement dans les prismes de Kouyoundjik, n'hésita pas à le secourir. Des renforts, venus d'Asie Mineure, firent campagne dans la vallée du Nil et contribuèrent à la victoire de Momemphis, qui remplaça l'oligarchie des roitelets tributaires de Ninive par une monarchie indépendante (652) [8].

[1] Paul Orose, I, 21 : « Amazonum gentis et Cimmeriorum in Asiam repentinus incursus plurimam diu late vastationem stragemque edidit. » Georges le Syncelle, *Chronographie*, éd. de Bonn, p. 334 :

Ἀμάζονες τῇ Ἀσίᾳ ἐπῆλθον ἅμα Κιμμερίοις.

[2] Homère, *Iliade*, III, v. 189, et VI, v. 186.

[3] Cf. Fréret, *Observ. sur l'Hist. des Amazones*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1748, t. XXI, p. 106-119; Bergmann, *Les Amazones dans l'Histoire et dans la Fable*, Colmar, 1858; Mordtmann, *Die Amazonen*, Hanovre 1862; Le Bas, *Asie Mineure*, Paris, 1863, p. 12-18; Klügmann, *Ueber die Amazonen in den Sagen der kleinasiatischen Städte*, ap. *Philologus*, t. XXX, 1870, p. 524-556.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 62 : « Ἐν τοῖς ἔπεσιν ᾖσεν ὁ Μάγνης Λυδῶν ἀριστείαν ἐν ἱππομαχίᾳ πρὸς Ἀμαζόνας. » Cf. Suidas, s. v. Μάγνης.

[5] Pline, *Hist. naturelle*, VII, 47 : « Gyge rege tunc amplissimo terrarum. »

[6] Hérodote I, 79-80.

[7] Il semble qu'il soit question de ces mercenaires dans un prisme d'Assurbanipal qu'on trouvera plus loin traduit.

[8] Diodore, I, 66, 12 : « Ὁ μὲν γὰρ Ψαμμήτιχος ἔκ τε τῆς Καρίας καὶ τῆς Ἰωνίας μισθοφόρους μεταπεμψάμενος, ἐνίκησε παρατάξει περὶ πόλιν τὴν ὀνομαζομένην Μώμεμφιν, τῶν δ' ἀντιταξαμένων βασιλέων οἱ μὲν κατὰ τὴν μάχην ἀνῃρέθησαν, οἱ δ' εἰς

Assurbanipal se trouvait alors dans un cruel embarras. De même que la Lydie et l'Egypte, tous les Etats vassaux de l'empire, l'Elam, la Chaldée, prétendaient à une existence nationale. Une ligue se forma contre l'Assyrie. L'âme du soulèvement était le propre frère d'Assurbanipal, Sammuge, vice-roi de Babylone. Le rebelle envoya des ambassadeurs en Egypte pour se concerter avec Psamitik [1]. Selon toute apparence, il députa également en Lydie et fit entrer Gygès dans la coalition.

Mais il s'en fallait que ce dernier fût aussi à couvert qu'il le pensait. Les Cimmériens, excités sans doute par le roi d'Assyrie, entreprirent de venger leur défaite et recommencèrent la guerre. Cette fois, ils trouvèrent des alliés dans le pays. Callimaque, Strabon, Plutarque, Hésychius s'accordent à leur donner pour chef, dans cette expédition, un certain Lygdamis dont le nom embarrasse beaucoup Fréret [2]. Partant de cette observation très juste que le mot n'est pas cimmérien, il en conclut à tort que les Grecs l'ont défiguré. Une remarque faite par lui aurait pu le mettre sur la voie de la solution véritable : il note qu'un prince carien, le père de l'Artémise qui figurait à Salamine et qui s'y distingua, s'appelait Lygdamis [3]. Lygdamis est un nom carien, mentionné par les inscriptions comme par les textes [4]. Aussi, dans cette association d'un terme carien à une incursion cimmérienne, M. Maury voit-il avec raison la preuve que des Cariens s'étaient unis aux Cimmériens pour attaquer la Lydie [5].

Il est évident que la politique ambitieuse et agressive de Gygès avait effrayé les divers Etats de l'Asie Mineure. Sous Candaule, la péninsule formait une sorte de confédération où chacun, agissant à sa guise, se faisait équilibre. Les Héraclides n'exigeaient qu'un semblant d'obéissance et leur hégémonie était douce. Depuis

Αιβύην ἐκδιωχθέντες οὐκέτι περὶ τῆς ἀρχῆς ἴσχυσαν ἀμφισβητῆσαι. » Cf. dans Pline (*Hist. naturelle*, VII, 57, 14) un curieux passage qui révèle des relations étroites entre Sardes et Saïs. Voir aussi Hérodote, II, 152 sqq. et Polyen, *Stratagèmes*, VII, 3.

[1] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 236 et Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 529.

[2] Callimaque, *Hymnes*, III, v. 252; Strabon, I, 3, 21; Plutarque, *Marius*, 11; Hésychius, s. v. Λύγδαμις. Fréret, *Mém. sur les Cimmériens*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1745, t. XIX, p. 602.

[3] Hérodote, VII, 99, 2.

[4] Newton, *A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ*, t. II, part. II, app. III, Londres, 1863, p. 671, l. 3 et 11; Haussoullier, *B. C. H.*, t. IV, 1880, p. 316 et 319.

[5] Maury, *Journal des Savants*, 1869, p. 220.

la révolution de 687, tout était changé. Les progrès de la puissance des Mermnades avaient été si rapides que les dynastes provinciaux, jadis les égaux des princes de Tyra, n'avaient pu manquer d'en concevoir des craintes. Ce furent, à n'en pas douter, ces sentiments d'inquiétude, de jalousie, de haine, peut-être aussi l'amour du pillage, mais, plus que tout, l'instinct de la conservation, qui déterminèrent Lygdamis à pactiser avec les Barbares.

Entre les deux invasions, les ennemis de la monarchie lydienne eurent le temps de se concerter. D'autres chefs se joignirent à Lygdamis : on sait par Strabon que des Lyciens furent mêlés à ces luttes[1]. L'accession d'états-majors asiatiques donnait à la cohue innombrable, intrépide et indisciplinée des nomades la seule chose qui lui manquât : une habile direction militaire. Il était dit que Gygès, porté au trône par l'assistance d'un carien, en serait précipité par l'inimitié d'un autre.

Pour commencer la campagne, Lygdamis, avec un coup d'œil qui n'a pas lieu de surprendre chez un homme dont les compatriotes avaient essentiellement le goût et la pratique des armes, saisit le moment où son adversaire, affaibli par les secours qu'il avait expédiés en Egypte, n'avait à lui opposer que des forces inférieures. Gygès fut impuissant à contenir le flot qui débordait de toutes parts. Battu, il périt au cours de l'invasion (652).

Voici comment Assurbanipal raconte sa révolte et sa mort :

« Son ambassadeur avait réclamé ma protection ; mais lui se complut à le démentir. Au lieu d'obéir à la volonté d'Assur, le dieu qui m'a créé, il retira sa parole ; il se fia dans ses propres forces ; il endurcit son cœur. Il envoya des troupes au roi d'Egypte, Pisamelki, lequel avait secoué le joug de ma seigneurie. A cette nouvelle, j'invoquai en ces termes Assur et Istar : « *Que son cadavre soit étendu devant l'ennemi et que ses auxiliaires soient emmenés captifs*[2]. » Assur exauça ma prière : son cadavre fut étendu devant l'ennemi et ses auxiliaires furent emmenés captifs. Les Gimirri qu'il avait renversés par la gloire de mon nom revinrent et dévastèrent son royaume[3]. »

[1] Strabon, XIII, 4, 8.

[2] Par là, il faut sans doute entendre les mercenaires de Gygès.

[3] Cylindre A, dans les *W. A. I.*, t. III, pl. 19, col. 3, l. 23 sqq.; Smith, *Hist. of Assurbanipal*, p. 66; Ménant, *Ann. des Rois d'Assyrie*, p. 259; Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 233-234: Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 343-344. La lecture *Pisamelki sar Musur*, « Psamitik, roi d'Egypte » (*W. A. I.*, t. V, pl. 2, col. 2, l. 114), contestée par Oppert (*Journ. asiatique*, t. XIX, 1872, p. 112),

Telle fut la fin tragique de ce grand homme.

Gygès est une figure singulièrement curieuse et complexe. On démêle en lui, lorsqu'on cherche à définir sa nature, des traits forts différents. Ses mœurs sont d'un oriental. Les femmes tiennent dans sa vie, ou tout au moins dans sa légende, une place énorme. Hérodote nous le montre élevé au trône par une intrigue de harem[1]. Cléarque de Soli, dans ses *Erotiques*, assure qu'une de ses maîtresses le gouverna entièrement, lui et son royaume, si bien que la concubine étant morte, son amant, en vue d'immortaliser sa tendresse pour elle, réquisitionna tous les Lydiens de la région du Tmole et leur fit bâtir un monument colossal que l'on appelait encore, quelques siècles après, le *Tombeau de la Courtisane*[2]. Hésychius et Suidas prétendent de leur côté, sur la foi de Xanthos, que le Mermnade fut le premier à découvrir le moyen de rendre les femmes eunuques[3]. Ces détails font dire à l'abbé Sevin que l'amour et l'ambition dévoraient Gygès tour à tour et qu'esclave des femmes il fut toujours occupé du soin de leur plaire[4]. Il serait plus juste de voir dans ces assertions la preuve qu'il subsistait en Lydie, comme en Carie, en Lycie et sur bien d'autres points de l'Orient, un état gynécocratique, dont les habitudes, mal comprises des Grecs, les portaient à transformer chacun des rois de Sardes en un prince dissolu, invariablement imaginé d'après le type d'Héraclès filant aux pieds d'Omphale.

D'autres marques d'orientalisme se rencontrent çà et là dans les

est aujourd'hui définitive (Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 43 et 528).

[1] Hérodote, I, 8 sqq.

[2] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 314, fr. 34 : « Γύγης, ὁ Λυδῶν βασιλεύς, οὐ μόνον περὶ ζῶσαν τὴν ἐρωμένην περιβόητος γέγονεν, ἐγχειρίσας αὐτόν τε καὶ τὴν ἀρχὴν ἐκείνῃ πᾶσαν, ἀλλὰ καὶ, τελευτησάσης, συναγαγὼν τοὺς ἐκ τῆς χώρας Λυδοὺς πάντας, ἔχωσε μὲν Λυδίας τὸ νῦν ἔτι καλούμενον τῆς ἑταίρας μνῆμα. » Cf. Athénée, XIII, 31, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 69-70. Le philologue strasbourgeois propose de corriger μὲν Λυδίας en Μεναλίας (*Animadversiones*, t. VII, p. 101). Si l'on adoptait sa conjecture, Ménalia étant un nom grec, nous aurions là un nouvel indice du philhellénisme de Gygès.

[3] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 39-40, fr. 19; Hesychius, *ibid.*, t. IV, p. 171, fr. 47; Suidas, s. v. Χάνθος · « Πρῶτος Γύγης ὁ Λυδῶν βασιλεὺς γυναῖκας εὐνούχισεν, ὅπως αὐταῖς χρῷτο ἀεὶ νεαζούσαις. » D'après Athénée (XII, 11), qui assure également citer Xanthos, ce serait un autre prince lydien, Adramys, qui aurait imaginé la castration des femmes.

[4] Sevin, *Recherches sur les Roys de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1724, t. V, p. 264.

traditions relatives à Gygès. Tel est par exemple l'amour violent dont il brûle pour son mignon grec, l'aède Magnès de Smyrne [1]. Tel est encore son goût des cérémonies pompeuses et des constructions gigantesques. Au retour d'une expédition heureuse contre Magnésie du Sipyle, il célèbre son triomphe par des fêtes splendides, apparemment par un de ces concours poétiques et musicaux où la magadis et la pectis lydiennes rivalisaient avec la flûte et la cithare grecques [2]. Quand sa maîtresse meurt, le tombeau qu'il lui érige est d'une hauteur prodigieuse et s'aperçoit de tous les coins du pays [3]. On a quelque raison de croire que plusieurs des édifices dont s'enorgueillissait la ville de Sardes, remontaient à Gygès et que ce prince ne mit pas moins d'empressement à embellir sa capitale qu'en apportèrent à orner leurs résidences les rois ses contemporains [4].

Il n'est pas surprenant de trouver des traits orientaux chez un monarque asiatique : il l'est plus de lui voir une physionomie grecque. Ce fils d'une Leucosyrienne et d'un Lydien se montra philhellène. Avant lui, les riverains de l'Hermus, en relations d'affaires avec les Ioniens et les Eoliens de la côte, fréquentaient leurs ports et vivaient dans leur intimité. Gygès fit plus : il les associa résolument à son œuvre. Mélas d'Ephèse devint son gendre et Magnès de Smyrne son favori. De son entente avec les Milésiens résultèrent des fondations comme celle d'Abydos, peut-être aussi comme celles de Lampsaque et de Parium.

Ce philhellénisme de Gygès paraît avoir exercé, sur l'expansion

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 395, fr. 62 : « Τούτου δὲ πολλοὶ μὲν καὶ ἄλλοι ἤρων, Γύγης δὲ μᾶλλόν τι ἐφλέγετο, καὶ αὐτὸν εἶχε παιδικά. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 396, fr. 62 : « Ἐπανελθὼν δὲ εἰς Σάρδεις, πανηγύρεις ἐποιήσατο μεγαλοπρεπεῖς. »

[3] Cléarque de Soli, *ibid.*, t. II, p. 314, fr. 34 : « Εἰς ὕψος ἄρας, ὥστε, περιοδεύοντος αὐτοῦ τὴν ἐντὸς Τμώλου χώραν, οὗ ἂν ἐπιστραφεὶς τύχοι, καθορᾶν τὸ μνῆμα, καὶ πᾶσι τοῖς τὴν Λυδίαν οἰκοῦσιν ἄποπτον εἶναι. »

[4] En Egypte, Psamitik restaura les routes, les canaux, les monuments. A Memphis, il construisit la partie méridionale des propylées du temple de Phtah (Hérodote, II, 153); à Thèbes, il rebâtit le temple de Karnak. Son règne fut marqué par une véritable renaissance de la sculpture et de l'architecture (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 531-532). En Médie, Déjocès transforma Ecbatane; il y attira de nouveaux habitants; il y éleva des palais, des remparts, une citadelle, un trésor, une infinité d'édifices (Hérodote, I, 98-99). Antérieurement, Sennachérib s'écriait dans une inscription : « J'ai reconstruit les rues anciennes; j'ai élargi les rues étroites, et j'ai fait de la ville entière une cité resplendissante comme le soleil » (Maspero, *Hist. ancienne*, p. 449).

de la race grecque à cette époque, une action décisive, particulièrement sensible en Egypte. Jusque-là, tous les étrangers que leur mauvais sort jetait dans la vallée du Nil, étaient massacrés ou réduits en servitude [1]. Rompant avec cette politique farouche, Psamitik accueillit en bienfaiteurs les immigrants qui vinrent lui demander asile [2]. Comme Gygès, il fit appel à des mercenaires asiatiques, Ioniens ou Cariens, et ce fut leur vaillance qui le porta au pouvoir [3]; victorieux, il attira, comme Gygès, des Grecs dans son royaume [4]; comme Gygès, il rechercha l'alliance des Grecs d'Europe [5]. Or, si l'on observe que, même du temps d'Hérodote, aucun homme, dans le Delta, ni aucune femme, n'eût voulu baiser un Grec sur la bouche, ou se servir de son couteau, de sa broche, de sa marmite, ou goûter à une chair dépecée par lui [6], si l'on songe que deux siècles plus tôt, alors que ces antipathies étaient autrement fortes, un souverain de fortune, mal assis sur un trône chancelant, osa braver les préventions nationales jusqu'à charger des Grecs d'apprendre leur langue à de jeunes Egyptiens et jusqu'à faire donner une éducation hellénique à ses propres enfants [7], on se persuadera volontiers que ce prince audacieux, mais habile, ne s'est pas décidé à des actes aussi graves sans y avoir été induit par quelque expérience antérieure, par une expérience sûre, concluante et suggestive, telle qu'était précisément la révolution lydienne de 687. Il est donc très probable qu'en se déclarant philhellène, le Saïte a suivi l'exemple de son puissant allié de Sardes, et qu'ainsi Gygès peut être regardé comme le promoteur d'une politique dont bien d'autres devaient s'inspirer après lui.

[1] Diodore (I, 67, 10) atteste que tel était l'usage en Egypte avant Psamitik : « Οἱ μὲν γὰρ πρὸ τούτου δυναστεύσαντες ἄβατον τοῖς ξένοις ἐποίουν τὴν Αἴγυπτον, τοὺς μὲν φονεύοντες, τοὺς δὲ καταδουλούμενοι τῶν καταπλεόντων. » Cf. *ibid.*, I, 67, 11, la légende de Busiris, et Letronne, *Mém. sur la Civilis. égyptienne*, dans ses *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 1re série, t. I, p. 161 sqq.

[2] Diodore, I, 67, 9 : « Εὐεργέτει δὲ καὶ τῶν ξένων τοὺς ἐθελοντὶ εἰς τὴν Αἴγυπτον ἀποδημοῦντας. »

[3] Hérodote, II, 152, 3 sqq.: Diodore, I, 66, 8 sqq.

[4] Hérodote, II, 154, 1; Diodore, I. 67, 9.

[5] Diodore, I, 67, 8 : « Πρός τε Ἀθηναίους καί τινας τῶν ἄλλων Ἑλλήνων συμμαχίαν ἐποίησατο. »

[6] Hérodote, II, 41, 2 : « Οὔτ' ἀνὴρ Αἰγύπτιος οὔτε γυνὴ ἄνδρα Ἕλληνα φιλήσειε ἂν τῷ στόματι, οὐδὲ μαχαίρῃ ἀνδρὸς Ἕλληνος χρήσεται οὐδ' ὀβελοῖσι οὐδὲ λέβητι, οὐδὲ κρέως καθαροῦ βοὸς διατετμημένου Ἑλληνικῇ μαχαίρῃ γεύσεται. »

[7] Hérodote, II, 154, 2 : « Παῖδας παρέβαλε αὐτοῖσι Αἰγυπτίους τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν ἐνδιδάσκεσθαι. » Diodore, I, 67, 9 : « Τοὺς υἱοὺς τὴν Ἑλληνικὴν ἐδίδαξε παιδείαν. »

Par ce mélange d'hellénisme et d'orientalisme, par cette largeur d'un esprit qui s'ouvre à toutes les influences, par ce je ne sais quoi de composite qui est au fond de son caractère, le Mermnade est bien la personnification de la race lydienne, de ce peuple inventif, alerte et mêlé, dont la marque spéciale fut toujours de reproduire et de refléter en lui, avec une vigueur rare, les manières d'être, les idées, les mœurs des populations qui lui étaient voisines, dont il subissait le contact et entre lesquelles il servait d'intermédiaire. On conçoit qu'à voyager sans cesse de pays en pays, à s'aboucher toujours avec de nouveaux hommes, les caravaneurs de Sardes aient eu la curiosité perpétuellement en éveil et qu'ils n'aient pas été moins soucieux d'apprendre ce qui se passait au dehors que de savoir ce qu'on pensait d'eux chez les autres ; on conçoit aussi que des négociants riches, chez qui la soif du lucre primait tout autre souci, aient tiré vanité de leur opulence et se soient montrés enclins à juger du bonheur des gens d'après la quantité de leur fortune : les Grecs attribuent cette humeur à Gygès. Au plus fort de sa puissance, le roi fait demander à Delphes quel est le plus heureux des mortels et l'oracle, pour rabaisser son orgueil, lui répond que c'est un vieillard arcadien, Aglaos de Psophis, qui vit du produit de son champ, n'est jamais sorti de son domaine et, n'ayant pas de désirs, est exempt de maux [1].

Les Lydiens n'avaient pas que de la présomption : Hérodote vante leur courage militaire [2]. Ici encore Gygès offre et résume, avec un relief saisissant, les qualités de la race. L'adversaire de Candaule, l'ennemi des Cimmériens, fut un des plus grands chefs de guerre de son temps, un capitaine résolu et un organisateur habile, tel que seul Alyatte peut lui être comparé. Mais ce qui, plus que tout, fait du Mermnade le type accompli du Lydien, ce sont ses aptitudes économiques. Là est, pour nous, l'originalité du personnage. Dans un pays où tout le monde vivait du négoce, et où de la facilité des transactions dépendait la prospérité générale, il créa le plus admirable instrument qui ait jamais servi aux échanges, la monnaie, et cette invention, s'il est vrai qu'elle lui appartienne, non seulement lui vaut de nous apparaître comme une des manifestations les plus brillantes du génie lydien, mais encore le classe parmi les bienfaiteurs de l'huma-

[1] Pline, *Hist. naturelle*, VII, 47.

[2] Hérodote, I, 79, 4 : « Ἦν δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἔθνος οὐδὲν ἐν τῇ Ἀσίῃ οὔτε ἀνδρηϊότερον οὔτε ἀλκιμώτερον τοῦ Λυδίου. »

nité, au rang de ceux qui la dotèrent de l'imprimerie et de l'alphabet [1].

[1] La vie de Gygès (716-652) peut se résumer comme il suit. Ire période : 716-698, exil dans le pays de Sinope; 708, désignation paternelle; 698, retour à Sardes; 698-687, investiture de la seigneurie de Tyra, vice-royauté; 687, révolte, triomphe et légitimation. — IIe période : 687-663, destruction des principautés locales, établissement d'une monarchie despotique, tentatives sur l'Ionie, rapports avec Delphes; 663-660, premier conflit avec les Cimmériens; 659-653, fondations en Mysie et en Troade, alliance avec l'Egypte et la Chaldée; 652, deuxième invasion des Cimmériens, mort de Gygès.

V

LES SUCCESSEURS DE GYGÈS (652-546).

PROGRÈS DE L'HELLÉNISME EN LYDIE.

CRÉSUS.

Gygès mort, nul n'était plus de taille à contenir les Cimmériens. Ils submergèrent le pays. Depuis les côtes ioniennes jusqu'aux Portes de Cilicie, tout ce qui n'était pas sérieusement défendu fut impitoyablement dévasté. A Sardes, Lygdamis s'empara de la ville basse, sans toutefois parvenir à forcer l'acropole [1]. Devant Ephèse, il n'obtint également qu'un demi-succès : Hésychius atteste qu'il incendia le sanctuaire d'Artémis [2]; mais Callimaque assure que la déesse se vengea :

« Le sauvage Lygdamis, avec ses bandes de nomades pillards,

[1] Hérodote, I, 15 : « Σάρδις πλὴν τῆς ἀκροπόλιος εἷλον. » Strabon, I, 3, 21 : « Λύγδαμις δὲ τοὺς αὐτοῦ ἄγων μέχρι Λυδίας καὶ Ἰωνίας ἤλασε καὶ Σάρδεις εἷλεν. » Cf. Callinos, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. II, p. 391, fr. 3 :

Νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀβριμοεργῶν.

Strabon (XIII, 4, 8, et XIV, 1, 40) imagine, d'après Callisthène, une double prise de Sardes : l'une, celle de Lygdamis, faite par les Cimmériens; l'autre, qui tomberait vers 632, opérée par les Lyciens et les Trères. Gelzer (*Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 259-260) démontre l'impossibilité de cette hypothèse. Il n'y eut, au septième siècle, qu'une prise de Sardes, celle de 652. Mais il est fort possible que 425 ans plus tôt, au cours d'une autre grande invasion cimmérienne que mentionnent Eusèbe (*Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 60) et Saint Jérôme (*ibid.*, p. 61), Sardes ait été une première fois enlevée par les barbares. De là proviendrait la confusion de Callisthène. Sur cette obscure question des invasions cimmériennes, voir Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 148-152.

[2] Hésychius, s. v. Λύγδαμις · « Οὗτος ἔκαυσεν τὸν ναὸν τῆς Ἀρτέμιδος. » Cf. Guhl, *Ephesiaca*, Berlin, 1842, p. 35.

fondit sur le temple. Il poussait devant lui une armée qui égalait en nombre les sables de la mer. C'était de ces Cimmériens qui traient le lait des cavales et qui vivent épars sur les rives du Bosphore d'Io. Ah! le malheureux roi! quelle était sa folie! il ne devait plus revenir en arrière et revoir la Scythie, ni lui, ni aucun de ceux dont les chariots avaient roulé dans la prairie du Caystre. Car tes traits, ô déesse! défendent toujours Ephèse [1]. »

Hésychius et Callimaque ne se contredisent pas. Leurs versions, bien que différentes, peuvent se concilier. Selon toute apparence, Lygdamis emporta la ville basse, brûla l'Artémision qui s'y trouvait [2], et bloqua l'acropole. Mais les miasmes putrides qui s'exhalaient des marais du Caystre semèrent la maladie dans son armée. La fièvre et la peste, ce sont là les flèches dont Callimaque dit poétiquement que la déesse frappa ses contempteurs [3].

Saisis d'une frayeur superstitieuse, Trères et Cimmériens levèrent le camp en désordre [4], franchirent les cols du Mésogis et se jetèrent sur Magnésie du Méandre qu'ils ruinèrent de fond en comble [5]. Cette ville, dont les Ephésiens repeuplèrent ensuite le territoire [6], paraît être la seule que les Barbares aient réussi à

[1] Callimaque, *Hymnes*, III, v. 251-258 :

Τῷ ρα καὶ ἠλαίνων ἀλαπαξέμεν ἠπεΐλησε
Αὐγδαμις ὑβριστής, ἐπὶ δὲ στρατὸν ἱππημολγῶν
ἤλασε Κιμμερίων ψαμάθῳ ἴσον, οἵ ρα παρ' αὐτὸν
κεκριμένοι ναίουσι βοὸς πόρον Ἰναχιώνης.
Ἂ δειλὸς βασιλέων ὅσον ἤλιτεν · οὐ γὰρ ἔμελλεν
οὔτ' αὐτὸς Σκυθίηνδε παλιμπετὲς οὔτε τις ἄλλος,
ὅσσων ἐν λειμῶνι Καϋστρίῳ ἔσταν ἅμαξαι,
νοστήσειν · Ἐφέσου γὰρ ἀεὶ τεὰ τόξα πρόκειται.

[2] Sur la situation de ce temple, voir Hérodote, I, 26, 2; Beulé, *Ephèse et le Temple de Diane* (d'après Falkener), ap. *Journ. des Savants*, 1863, p. 385 sqq.; Wood, *Discoveries at Ephesus*, Londres, 1877, p. 161 sqq.; Curtius, *Beiträge zur Gesch. und Topogr. Kleinasiens*, Berlin, 1872, p. 1-34; Weber, *Etude sur la Chorographie d'Ephèse*, dans le Μουσεῖον καὶ Βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς, Smyrne, 4e période, 1880-1884, p. 1-44.

[3] Cf. Hérodote, I, 105, 3; Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 258.

[4] Hésychius, s. v. Σκυθῶν ἐρημία · « Παροιμία, ἀπὸ τῶν φυγόντων ἐξ Ἐφέσου Σκυθῶν διαδοθεῖσα · φοβηθέντες γὰρ καὶ ταραχθέντες κατὰ γνώμην. » Dans ce passage, les Scythes sont confondus avec les Cimmériens. Cf. Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 258.

[5] Strabon, XIV, 1, 40 : « Συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἁρδὴν ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους. » Ephèse dut être assiégée la même année que Sardes (652). Il faut, sans doute, reporter à l'année suivante la destruction de Magnésie (651).

[6] Strabon, XIV, 1, 40 : « Τὸ δ' ἑξῆς Ἐφεσίους κατασχεῖν τὸν τόπον. » Athénée,

détruire[1]. Ailleurs, ils échouèrent contre les places fortes et se bornèrent à des ravages en rase campagne[2].

Ce fut au milieu de cet immense désastre que le fils de Gygès, Ardys, prit le pouvoir (652-615). Sous le coup de la défaite, il s'adressa, comme autrefois son père, à l'Assyrie. Il envoya une ambassade à Ninive, annonça la catastrophe qui le frappait et sollicita des secours. Il s'engageait à remettre la Lydie sous la suzeraineté d'Assurbanipal. Nous connaissons la teneur de son message au Sargonide :

« Tu es le roi que la divinité protège. Pour s'être éloigné de toi, mon père a fait choir le malheur sur lui. Quant à moi, je suis ton serviteur craintif et je place tout le pays de mon peuple sous ton obéissance[3]. »

Bien qu'il eût conservé de Gygès et de sa conduite un souvenir cuisant, le monarque assyrien voyait trop d'avantages à la reprise des relations entre Sardes et Ninive, il attachait à la bonne entente des deux Etats une trop sérieuse importance pour ne pas consentir aux offres que lui adressait le fils de son ancien vassal. Il avait tout intérêt, du reste, à ne pas laisser l'invasion gagner ses frontières. Jadis, en pareille circonstance, son père Assarhaddon s'était porté au-devant des nomades, les avait joints dans leur marche vers le Taurus, probablement sur la route de Sinope à Tarse, et les avait exterminés. Assurbanipal dut renouveler cette tactique. Du moins est-ce en Cilicie que Strabon fait mourir Lygdamis[4]. Tout porte à croire que les Cimmériens furent battus en cherchant à franchir les gorges qui mènent de la Cappadoce à la région du Sarus et de l'Euphrate.

Cette défaite mit fin à leur puissance. Le défaut de magasins et

XII, 29, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 451 : « Ἑάλωσαν γὰρ ὑπὸ Ἐφεσίων. » Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 259-260. Sur l'histoire de Magnésie à cette époque, voir Guhl, *Ephesiaca*, p. 34, Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, t. I, p. 147 sqq., S. Reinach, *Rev. des Etudes grecques*, t. III, 1890, p. 355.

[1] Archiloque et Callinos mentionnaient dans leurs chants la ruine de Magnésie (Athénée, XII, 29, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 451).

[2] Hérodote, I, 6, 3 : « Οὐ καταστροφὴ ἐγένετο τῶν πολίων ἀλλ' ἐξ ἐπιδρομῆς ἁρπαγή. »

[3] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 235; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 259; Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 344; J. Halévy, *Rech. bibliques*, ap. *Rev. des Etudes juives*, t. XVII, 1888, p. 25.

[4] Strabon, I, 3, 21 : « Ἐν Κιλικίᾳ δὲ διεφθάρη. » On peut placer vers 650 la mort de Lygdamis.

le manque de discipline les obligeant pour vivre à se diviser en petits corps, ils furent aisément et partiellement détruits[1]. Ceux de l'est succombèrent d'abord. Leur dernier chef, Kobos, fut écrasé, vers 633, par Madyès, le roi des Scythes, le vainqueur de Cyaxare et des Mèdes[2]. Incorporés dès lors à des bandes étrangères, confondus avec elles, entraînés par elles au pillage de la Syrie et de la Phénicie, de la Palestine et de l'Egypte[3], ils ne reparurent plus en Asie Mineure.

Quant aux Cimmériens occidentaux, impuissants, depuis la mort de Lygdamis, à former une masse homogène, ils perdirent toute cohésion, se fractionnèrent de plus en plus, se morcelèrent en une multitude de bandes furtives auxquelles Lydiens et Grecs firent une guerre acharnée. En 630, Sinope leur fut reprise par les Milésiens[4]. Vers 570, ils furent débusqués d'Antandros, un de leurs derniers repaires[5]. Alyatte, l'arrière-petit-fils de Gygès, régnait alors. Ce fut lui qui acheva l'extermination des Barbares[6]. Si l'on en croit Polyen, ce fut à l'aide de chiens, dressés à les combattre, qu'il les anéantit[7].

Au lendemain de l'invasion, l'Asie Cistaurique se trouvait dans une situation déplorable. Les pillards, sur leur passage, avaient détruit les villes ouvertes, incendié les monuments, dévasté les campagnes, coupé les routes, suspendu la vie politique, anéanti l'activité commerciale. De toutes parts, les seigneurs provinciaux, réduits ou contenus par Gygès, ressaisissaient leur indépendance. Sardes elle-même avait dû s'abaisser jusqu'à reconnaître, jusqu'à implorer la protection de Ninive. Toute l'énergie

[1] Fréret (*Mém. sur les Cimmériens*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1745, t. XIX, p. 609 sqq.) expose très bien la manière dont s'évanouit la domination cimmérienne.

[2] Strabon, I, 3, 21. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 88, ad. ann. Abr. 1384 = ol. 36,4 = 633/2 : « Scythae usque ad Palaestinam dominati sunt. » Fr. Lenormant, *Orig. de l'Histoire*, t. II, 1re partie, p. 347 sqq.

[3] Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 510-513.

[4] Saint Jérôme, ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 89, ad. ann. Abr. 1387 = Ol. 37,3 = 630/29; Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, p. 206; Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 257. — Cf. abbé de Fontenu, *Sur l'Histoire de la ville de Sinope*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1732, t. X, p. 476.

[5] Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 263.

[6] Hérodote, I, 16 : « Κιμμερίους τε ἐκ τῆς Ἀσίης ἐξήλασε. »

[7] Polyen, *Stratagèmes*, VII, 2 : « Ἀλυάττης Κιμμερίων ἐπιστρατευσάντων ἀλλόκοτα καὶ θηριώδη σώματα ἐχόντων μετὰ τῆς ἄλλης δυνάμεως καὶ τοὺς ἀλκιμωτάτους κύνας ἐπὶ τὴν μάχην ἐξήγαγεν, οἳ προσπλακέντες τοῖς βαρβάροις ὡς θηρίοις πολλοὺς μὲν αὐτῶν διέφθειραν, τοὺς δὲ λοιποὺς φεύγειν αἰσχρῶς ἐδιώσαντο. »

d'Ardys et de ses successeurs fut consacrée à la reconstruction de l'œuvre si malheureusement interrompue. Faire disparaître les ruines accumulées, se soustraire à l'hégémonie assyrienne, ramener les dynastes à une stricte obéissance, envoyer, dans les régions mal soumises, des colonies chargées d'y exercer la garde, reprendre les traditions économiques du fondateur, travailler, par des expéditions incessantes, à ranger les cités grecques de la côte sous le protectorat lydien, entretenir d'utiles et amicales relations avec l'Hellade européenne, tel fut le programme qu'appliquèrent, de 652 à 546, les rois de Sardes. Durant cet intervalle, l'histoire de la dynastie comprend trois périodes : une période de reconstitution et de renaissance, qui va depuis le règne d'Ardys (652-615) jusqu'à la fin du règne de Sadyatte (615-610); une période d'essor méthodique, d'épanouissement régulier, tenace et prudent, qui embrasse tout le règne d'Alyatte (610-561); une période d'apogée, d'éclat plus vif que solide, d'ambition téméraire, fiévreuse et hâtive, que clot une immense catastrophe : le règne de Crésus (561-546).

L'assujettissement de Sardes à Ninive était un phénomène logique et normal. Communauté de sang, liens d'intérêts, rapports commerciaux, militaires et religieux, qui dataient, non pas même de l'établissement de la route Royale, mais d'une époque plus ancienne encore, tout contribuait à unir les populations sémitiques des bords du Tigre aux Syro-Thraces du bassin de l'Hermus. Sous les Héraclides, la politique méonienne, dominée par le souvenir des origines transtauriques, s'était constamment et fidèlement orientée vers la Mésopotamie : nous avons vu Mélès faire un séjour de trois ans à Babylone. Ainsi tournés vers le continent, ni Candaule, ni ses prédécesseurs n'avaient mis obstacle au développement des colonies grecques.

Gygès inaugura un programme nouveau : s'il reconnut la suzeraineté assyrienne ce fut par intermittences et à son corps défendant. Très soucieux de conserver avec Ninive des relations commerciales, plusieurs fois séculaires, il ne l'était pas moins de garder vis-à-vis d'elle son indépendance politique. Son but était de fonder, entre le monde continental assyrien et le monde maritime grec, en s'annexant celui-ci, en s'alliant avec celui-là, une grande puissance autonome, marchant de pair avec Ninive et possédant comme enclaves Smyrne, Ephèse et Milet. Le fondateur avait trop nettement lancé son pays dans cette voie pour qu'on n'y revînt pas après lui. Aussi, dès que les circonstances le permirent, son fils se dégagea-t-il de toute sujétion vers l'est, en même temps

qu'il s'avançait, par la diplomatie ou par les armes, jusqu'aux plages de l'Occident.

Nous ignorons à quelle époque précise Assurbanipal cessa de compter Ardys au nombre de ses tributaires. Mais certains indices nous permettent de penser que dès 631 la Lydie était remontée au rang de grande puissance. En 628, le héros des guerres de Messénie, Aristomène, chassé par les Spartiates de ses derniers refuges, quitta le Péloponnèse et s'embarqua pour Rhodes[1]. De là, il songeait à gagner Sardes, puis Ecbatane, dans l'espérance qu'Ardys et Phraorte lui viendraient en aide[2]. Mais la mort le surprit avant qu'il eût pu donner cours à ses projets de vengeance[3]. Ces détails, que relate Pausanias, prouvent deux choses : d'abord, qu'à la date de 628, vingt-quatre ans après la prise de Sardes, l'Etat lydien tenait dans l'opinion des Grecs une place égale à celle de l'empire mède, ce qui suppose qu'Ardys, peut-être avec l'appui de Phraorte, avait rejeté depuis quelque temps l'autorité d'Assurbanipal ; ensuite, que le fils de Gygès était alors suffisamment connu par son philhellénisme pour qu'un proscrit du Péloponnèse vînt lui demander secours et protection[4].

En même temps que sa grandeur politique, la monarchie lydienne avait recouvré sa prospérité commerciale. La reprise du trafic sur la route de Ptéria, le rétablissement de convois périodiques entre Sardes et Ninive, l'extension continue des échanges et l'afflux croissant des marchandises nécessitaient l'ouverture de marchés nouveaux. Depuis un temps immémorial, Cymé, le port favori des Héraclides, exportait les produits venus des entrepôts du Tmole. Plus récemment, Ephèse, grâce à l'union de son prince avec une fille de Gygès, avait détourné vers elle une bonne part de ce transit. Ainsi, malgré la rupture de Smyrne avec Sardes, les débouchés, en Ionie comme en Eolide, ne manquaient pas au

[1] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 260.

[2] Pausanias, IV, 24, 2 : « Ἀριστομένης δὲ ἐς μὲν τὴν Ῥόδον ἀρίκετο σὺν τῇ θυγατρί, ἐκεῖθεν δὲ ἔς τε Σάρδεις ἐνενόει παρὰ Ἄρδυν τὸν Γύγου καὶ ἐς Ἐκβάτανα τὰ Μηδικὰ ἀναβῆναι παρὰ τὸν βασιλέα Φραόρτην. »

[3] Pausanias, IV, 24, 3 : « Ἀλλὰ γὰρ πρότερον τούτων συνέπεσεν ἀποθανεῖν αὐτῷ νοσήσαντι. »

[4] C'est en 625 que Nabopolassar soulève Babylone contre Ninive et rend à la Chaldée son indépendance (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 515). La Lydie, bien plus éloignée du cœur de l'empire, a dû nécessairement s'affranchir plus tôt. Pour faire défection, elle profita, sans doute, du trouble causé par l'apparition des Scythes dans le bassin du Tigre. En ce cas, la rupture d'Ardys avec Assurbanipal pourrait se placer en 631, entre la victoire de Madyès sur les Cimmériens et la seconde fondation de Sinope.

négoce lydien. Il n'en était pas de même dans la vallée du Méandre. De ce côté, les Mermnades ne possédaient aucun havre d'embarquement. Ce fut donc par là qu'ils recommencèrent la conquête systématique du littoral.

Priène tomba la première entre les mains d'Ardys [1]. Si l'on en croit Diogène Laërce, qui nous montre la ville assiégée de nouveau par Alyatte, cette possession n'aurait pas été bien solide. Mais la narration du philosophe est des plus suspectes [2]. En admettant qu'elle renferme quelque fond de vérité, il faut, pour l'accorder avec le récit d'Hérodote, supposer qu'Alyatte conduisit le siège, du vivant de son grand-père, en qualité de prince du sang, ce qui, en somme, n'a rien d'impossible. Hérodote assure que la place fut prise; Diogène rapporte qu'au moment de se soumettre elle fut sauvée par un stratagème de Bias et obtint la paix [3]. Autant qu'on en peut juger, le gouvernement de Sardes, appliquant ici une méthode que nous lui verrons maintes fois suivre, octroya aux Priéniens une capitulation qui, en échange de quelques servitudes militaires et fiscales, respectait l'autonomie intérieure de la cité.

Adossée aux rampes inférieures du Mycale, Priène surveillait la rive droite du Méandre et gardait l'entrée septentrionale du golfe Latmique. Pour en posséder aussi l'autre bord, Ardys vint mettre le siège devant Milet. Ce fut une longue guerre : commencée à la fin du règne, en 616, elle dura douze ans et ne fut achevée que sous Alyatte, en 604 [4]. Ce qui éternisait la lutte,

[1] Hérodote, I, 15 : « Οὗτος δὲ Πριηνέας τε εἷλε. »

[2] Diogène Laërce, I, 83 : « Tandis qu'Alyatte assiégeait Priène, Bias engraissa deux mulets et les poussa dans le camp ennemi. A leur vue, le roi, stupéfait que dans une ville bloquée, tous, jusqu'aux bêtes, fussent en si bon état, se résolut à traiter. Dans ce but, il envoya un de ses officiers aux Priéniens. Bias, qui avait eu soin d'amonceler du sable et de le recouvrir de froment, montra ces tas au messager. Croyant la ville dans l'abondance, Alyatte signa la paix. » Cette anecdote ne mérite aucune créance, d'abord, parce qu'elle n'est qu'une variante de celle qu'Hérodote (I, 21-22) rapporte au sujet des Milésiens; ensuite parce qu'elle fait double emploi avec une autre toute semblable que Polyen relate dans ses *Stratagèmes*, VII, 36, en l'attribuant à Mygdonios. Nous sommes évidemment ici en présence de contes que vulgarisaient les manuels de tactique.

[3] Diogène Laërce, I, 83 : « Ὁ Ἀλυάττης εἰρήνην ἐσπείσατο πρὸς τοὺς Πριηνέας. »

[4] La paix n'est conclue que la douzième année de la guerre (Hérodote, I, 19, 1). Sur les onze années qui précèdent, cinq appartiennent au règne d'Alyatte, six au règne de Sadyatte (Id., I, 18, 2). Mais Sadyatte n'occupe le trône que cinq ans (615-610). Il faut donc reporter une année de guerre

c'était la tactique suivie par l'agresseur. Tous les ans, dès que les fruits du sol commençaient à mûrir, l'armée lydienne entrait en campagne, au son des chalumeaux, des cithares et des flûtes. Arrivée sur le territoire milésien, elle coupait les arbres et détruisait les blés. Quant aux édifices, métairies, sanctuaires ou maisons, il lui était défendu de les abattre, d'y mettre le feu ou d'en arracher les portes[1]. Un incendie s'étant communiqué par mégarde au temple d'Athéna, sur le finage d'Assésos, Alyatte en fit rebâtir deux à la déesse[2].

On aperçoit très nettement ici le but que se proposait la politique lydienne. Il ne s'agissait nullement d'anéantir Milet. Cette ville, située à l'issue d'une grande voie fluviale, était l'un des plus riches entrepôts du monde. Ses comptoirs s'échelonnaient sur toutes les côtes, depuis les bouches du Nil jusqu'à celles du Danube et de l'Halys. Elle occupait Milesionteichos en Egypte, Abydos, Lampsaque et Parium au nord de la Troade, Cyzique au centre de la Propontide, Sinope et Istros sur les deux rives du Pont-Euxin. Son opulence et sa puissance étaient formidables. En négociants avisés, les Lydiens ne cherchèrent pas à détruire une métropole dont les colonies, répandues sur trois continents, pouvaient ouvrir un débouché immense à leurs produits. Mais par une habile guerre de razzias, guerre sans violences excessives, très coûteuse pourtant, très ruineuse, et, conséquemment, très efficace, ils se flattaient d'amener leurs adversaires à une entente, beaucoup plus sûrement qu'avec un siège en règle.

Leurs espérances ne furent pas déçues. En 604, après deux échecs, subis, l'un à Liménéion, l'autre dans la plaine du Méandre[3], les Milésiens se décidèrent à négocier. Leur tyran, Thrasybule, conclut avec Alyatte une convention aux termes de laquelle les deux princes se déclaraient hôtes et alliés[4]. Il est probable que le roi de Lydie ne signa pas la paix sans avoir obtenu au

au précédent règne, et placer la première campagne sous la dernière année d'Ardys (616). C'est, en effet, Ardys qui engage la guerre (Id., I, 15). Mais il se peut que Sadyatte, en sa qualité de prince royal, l'ait conduite. On s'expliquerait ainsi qu'Hérodote lui en ait attribué pendant six ans la direction.

[1] Hérodote, I, 17, 2.

[2] Hérodote, I, 22, 4.

[3] Hérodote, I, 18, 1 : « Τρώματα μεγάλα διφάσια Μιλησίων ἐγένετο, ἔν τε Λιμενηΐῳ χώρης τῆς σφετέρης μαχεσαμένων καὶ ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ. »

[4] Hérodote, I, 22, 4 : « Μετὰ δὲ ἥ τε διαλλαγή σφι ἐγένετο ἐπ' ᾧ τε ξείνους ἀλλήλοισι εἶναι καὶ ξυμμάχους. »

préalable un traitement de faveur pour ses marchandises et ses caravanes.

D'après Hérodote, qui prête ici aux faits un tour extrêmement pittoresque, le rétablissement de la concorde serait dû à Périandre. Voici comment. Au cours de la douzième campagne, les troupes lydiennes, dans l'une de leurs razzias périodiques, ayant mis le feu aux moissons, il arriva que la flamme, poussée par un vent très fort, gagna le sanctuaire d'Assésos et le brûla. Tout d'abord, Alyatte ne s'inquiéta pas de l'incident. Mais rentré à Sardes, il tomba malade. Cette maladie traînant en longueur, il demanda une consultation à Delphes : la Pythie déclara qu'elle ne rendrait aucune réponse tant que le roi n'aurait pas relevé le temple d'Athèna. Pour se conformer à la volonté d'Apollon, Alyatte envoya aux Milésiens un héraut chargé de conclure une trêve avec eux. Quand l'ambassadeur fut proche, Thrasybule, à qui le tyran de Corinthe, son ami intime, s'était hâté d'apprendre la conduite de l'oracle, s'avisa d'une ruse. Il fit porter sur la place publique tout le blé qui se trouvait dans les greniers de la ville et donna l'ordre à ses concitoyens de boire, de se réjouir, de festiner, aussitôt qu'ils en recevraient le signal. La comédie fut jouée et le héraut lydien s'y laissa prendre. Témoin de la joie et de l'abondance qui régnaient à Milet, il revint à Sardes où il raconta ce qu'il avait vu. Alyatte se figurait la ville en proie à la disette. Surpris qu'il n'en fût rien, il jugea inutile de continuer la guerre et accorda la paix aux Milésiens[1].

Cette fable, dont il existe plus d'une réplique[2], n'est évidemment qu'une de ces anecdotes gracieuses et mensongères où se complaisait la verve peu scrupuleuse des Grecs. Deux faits nous paraissent avoir motivé le récit : la médiation de Delphes et l'intervention de Corinthe. Il est avéré qu'Alyatte eut toujours l'oracle en grande vénération : à la suite du traité de Milet, il lui fit présent d'un magnifique cratère dont Glaucos de Chio était l'auteur et qui passait pour une des merveilles du temple[3]. Une pareille offrande suppose que le roi avait à se louer des bons offices qu'Apollon lui avait rendus. L'intimité d'Alyatte et de Périandre n'est pas moins certaine. Elle se fondait, comme nous

[1] Hérodote, I, 19-22.

[2] Diogène Laërce (I, 83) et Polyen (*Stratagèmes*, VII, 36) la rapportent chacun de leur côté en l'appliquant à des époques et à des localités différentes.

[3] Hérodote, I, 25; Pausanias, X, 16, 1; Strabon, IX, 3, 7.

le révèle un passage d'Hérodote, sur une communauté de vues politiques et d'intérêts commerciaux [1]. Il n'est pas étonnant d'après cela que le sacerdoce delphique et le gouvernement corinthien aient fait appel au philhellénisme du Mermnade, aient décidé le prince à se relâcher de ses exigences et l'aient amené à offrir une paix sortable au tyran Thrasybule.

Les concessions qu'obtint Milet ne s'étendirent pas au reste du pays. Vers 566, Alyatte dirigea contre la région du Latmus un redoutable armement : Ce fut très probablement cette campagne qui eut pour conséquence l'annexion de la Carie au royaume de Sardes [2]. En tout cas, la façon dont se prépara la lutte est des plus caractéristiques et les détails que Nicolas de Damas nous a transmis sur ce point méritent d'être intégralement relatés :

« Voulant porter la guerre en Carie, Alyatte donna l'ordre à ses lieutenants de lui amener, à jour fixe, leurs contingents à Sardes. Au nombre des généraux figurait le fils aîné du roi, Crésus, alors gouverneur d'Adramytte et de la plaine de Thébé. Négligent et prodigue, mal vu de son père à cause de ses dissipations, très désireux de rentrer en grâce auprès de lui et de confondre ses calomniateurs, mais n'ayant pas de quoi lever et soudoyer des mercenaires, le jeune prince, pour se tirer d'embarras, résolut de contracter un emprunt. A cet effet, il alla trouver Sadyatte, le plus riche négociant de la Lydie. Celui-ci, occupé à ses ablutions, laissa d'abord Crésus se morfondre à sa porte. Ensuite, il consentit à le recevoir, mais ce fut pour lui refuser de l'argent : « *S'il me fallait prêter à tous les fils d'Alyatte,* » s'écria-t-il, « *je n'y pourrais suffire.* » Rebuté, Crésus se rendit à

[1] Hérodote, III, 48, 2 : Périandre, en lutte avec l'aristocratie de Corcyre, envoie au roi de Lydie trois cents jeunes nobles de cette île, pour qu'il en fasse des eunuques.

[2] Hérodote, I, 28; Schubert, *Könige von Lydien*, p. 51. — Crésus a trente-cinq ans en 561 (Hérodote, I, 26, 1). Il est donc né en 596. Si on lui donne trente ans à l'époque de cette guerre, on obtient, pour l'annexion de la Carie, la date de 566, qui doit être sensiblement exacte. En effet, Nicolas de Damas fait commencer l'expédition de Carie en un temps où Crésus, desservi et calomnié auprès de son père, cherche à regagner sa faveur. Or, nous savons d'autre part (Hérodote, I, 92, 3) qu'un parti puissant voulait enlever le trône à Crésus pour le donner à son frère Pantaléon. Ces compétitions dynastiques ne peuvent guère avoir eu lieu que dans les dernières années du règne d'Alyatte, quand le roi était vieux et que sa fin était proche. En admettant qu'elles ont précédé de cinq ans sa mort (on ne saurait prudemment remonter au delà), les intrigues de Pantaléon et la guerre de Carie tombent, comme on l'a supposé d'autre part, en 566.

Ephèse. Là, un Ionien de ses amis, Pamphaës [de Priène], apprenant le motif de sa visite, obtint de son père Théocharidès, dont la fortune était considérable, une somme de mille statères d'or, qu'il s'empressa de céder au prince nécessiteux. Grâce à ces subsides, Crésus équipa des troupes, fut le premier de tous au rendez-vous et reconquit la faveur de son père qui se l'associa dans cette expédition [1]. »

On voit par ce curieux passage que les guerres des rois de Lydie se faisaient principalement à l'aide de mercenaires ; que les troupes avaient à leur tête des princes du sang; que les gouverneurs de provinces étaient tenus de lever et d'entretenir des soldats avec les ressources des contrées soumises à leur pouvoir; enfin qu'Ephèse, grande ville de banque, était aussi, comme elle continuera de l'être jusqu'au temps d'Agésilas [2], une grande ville d'enrôlement.

S'il convenait aux Mermnades d'être obéis sur les rives du Méandre, il leur importait encore bien davantage de ne rencontrer aucune gêne dans la basse vallée de l'Hermus. Or, Smyrne, placée à l'issue de la voie la plus directe qui mène de Sardes à la mer, leur témoignait une hostilité opiniâtre. Alyatte l'attaqua. Moins heureuse qu'au temps de Gygès, la ville fut prise et complètement détruite [3]. Clazomène faillit avoir le même sort. Mais elle fit une résistance désespérée et repoussa durement l'ennemi [4]. Avec Smyrne, qui resta plus de trois siècles à l'état de bourgade, la route Royale perdait une de ses têtes de ligne. Son trafic échut à Ephèse et à Cymé, qui demeurèrent jusqu'à la conquête d'Alexandre les deux grandes stations initiales.

Entre l'Hermus et le Méandre, dans le golfe du Caystre, Alyatte avait une autre injure à venger. Colophon, jadis enlevée par

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65. D'après Elien (*Hist. variées*, IV, 27), l'Ionien Pamphaës, que Nicolas de Damas nous montre habitant Ephèse, était originaire de Priène.

[2] Plutarque, *Agésilas*, 9, 4 : « Ἀναχωρήσας εἰς Ἔφεσον ἱππικὸν συνῆγε, τοῖς εὐπόροις προειπὼν, εἰ μὴ βούλονται στρατεύεσθαι, παρασχεῖν ἕκαστον ἵππον ἀνθ' ἑαυτοῦ καὶ ἄνδρα. »

[3] Hérodote, I, 16 : « Σμύρνην τε τὴν ἀπὸ Κολοφῶνος κτισθεῖσαν εἷλε. » Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 64 : « Ἐπολέμησε δὲ Σμυρναίοις, καὶ εἷλεν αὐτῶν τὸ ἄστυ. » Strabon, XIV, 1, 37 : « Αὐδῶν δὲ κατασπασάντων τὴν Σμύρναν, περὶ τετρακόσια ἔτη διετέλεσεν οἰκουμένη κωμηδόν. » Ce chiffre de 400 n'a pas de valeur rigoureuse. Il est de beaucoup trop élevé. Aussi ne saurait-il servir de base à un calcul chronologique.

[4] Hérodote, I, 16 : « Ἐς Κλαζομενάς τε ἐσέβαλε. Ἀπὸ μέν νυν τούτων οὐκ ὡς ἤθελε ἀπήλλαξεν, ἀλλὰ προσπταίσας μεγάλως. »

Gygès, était redevenue libre, sans doute à la faveur de l'invasion cimmérienne[1]. Voici comment le Mermnade, au témoignage de Polyen, la reconquit. Il conclut avec elle une convention où il était stipulé que la cavalerie colophonienne, orgueil et force de la ville, se tiendrait, moyennant salaire, à la disposition du roi. Après nombre de campagnes dont chacune valut aux Grecs des primes de plus en plus fortes, le Mermnade avertit ses auxiliaires qu'il doublait leur solde ; en outre, il leur annonça que des provisions, réunies pour eux, les attendaient à Sardes, sur l'agora. Alléchés et sans méfiance, les Colophoniens remirent leurs chevaux à leurs palefreniers, quittèrent leur camp, situé en rase campagne, et pénétrèrent dans la ville. Mais à peine eurent-ils franchi les remparts qu'on verrouilla les portes, tandis que des soldats lydiens, apostés par Alyatte, fondaient sur eux et les égorgeaient[2].

Ce nouvel épisode de ce qu'on pourrait appeler la *Guerre de l'annexion des côtes* nous offre deux points à considérer : d'abord, le traité d'alliance que le Mermnade signe avec les Colophoniens; puis, le guet-apens qu'il dresse à leurs cavaliers, perfidie qui a pour résultat d'anéantir leur puissance militaire et, par suite, de les mettre à la discrétion du roi.

Polyen, sur le premier point, est d'accord avec Phylarque, lequel mentionne également un pacte d'alliance et d'amitié entre Colophon et la Lydie[3]. Quant au second fait, il nous est impossible d'en vérifier directement l'exactitude. Mais Xénophane nous en apporte la confirmation indirecte. Dans un de ses poèmes, il s'indigne contre le temps où sa patrie, soumise à une tyrannie odieuse, apprenait des Lydiens le luxe et la futilité[4]. Que la tyrannie dont il parle soit celle d'un gouverneur venu de Sardes ou celle d'un ambitieux local à la dévotion d'Alyatte, il est certain de toute façon que la ville avait perdu son indépendance, ce

[1] Schubert, *Könige von Lydien*, p. 50.

[2] Polyen, *Stratagèmes*, VII, 2, 2.

[3] Phylarque, *F. H. G.*, t. I, p. 353, fr. 62 : « Εἰς τρυφὴν ἐξώκειλαν πρὸς Λυδοὺς φιλίαν καὶ συμμαχίαν ποιησάμενοι. » Cf. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454.

[4] Xénophane, ap. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454 :

Ἀφροσύνας δὲ μαθόντες ἀνωφελέας παρὰ Λυδῶν,
ὄφρα τυραννίης ἦσαν ἐπὶ στυγερῆς,
ἦεσαν εἰς ἀγορὴν παναλουργέα φάρε' ἔχοντες,
οὐ μείους ἤπερ χίλιοι εἰς ἐπίπαν.

qu'un vers de Théognis nous apprend, en effet, d'autre part [1].

L'exemple de Colophon nous renseigne sur la manière dont les Mermnades arrivaient à s'incorporer les cités grecques : d'abord, la place obtient un pacte d'alliance et d'amitié ; puis, elle est obligée de subir le protectorat lydien et se voit tenue, vis-à-vis de Sardes, en vertu d'une capitulation dont nous ignorons les termes et en échange de privilèges commerciaux qui l'enrichissent, à diverses obligations dont la principale est l'assistance militaire.

Quant à Ephèse, ville bien supérieure à Colophon en étendue comme en puissance, Alyatte n'avait aucune raison d'user de violence à son égard. Depuis le règne de Gygès, elle était complètement inféodée à la politique lydienne. Ses princes, apparentés à la maison des Mermnades, gouvernaient au mieux des intérêts communs. Pour resserrer encore les liens qui unissaient les deux familles et rapprochaient les deux Etats, Alyatte fit épouser à Mélas II l'une de ses filles [2]. Ainsi, l'habile et prévoyant monarque variait ses moyens d'action et savait recourir à des alliances dynastiques là où il trouvait dangereux d'employer la force et la conquête.

Au nord, en Eolide, en Troade et en Bithynie, il compléta le réseau colonial de ses prédécesseurs. Ses entreprises dans la région du Caïque, sur le littoral qui fait face à Lesbos, paraissent même avoir inquiété les habitants de cette île, car on nous signale des rapports très tendus entre le Mermnade et Pittacos [3], sans doute au temps où ce dernier était æsymnète de Mytilène, c'est-à-dire entre 590 et 580 [4]. Ce fut probablement à cette époque, vers 584, que des colons de Sardes bâtirent, au pied de l'Ida, la ville d'Adramytte [5]. Si l'on en croit divers témoignages, cette

[1] Théognis, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. II, p. 552, v. 1103 :

Ὕβρις καὶ Μάγνητας ἀπώλεσε καὶ Κολοφῶνα
καὶ Σμύρνην...

[2] Elien, *Hist. variées*, III, 26. La concorde entre Ephèse et Sardes avait été un moment troublée sous le règne de Sadyatte (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63). Mais cette brouille, due aux violences de ce dernier, fut courte et ne survécut pas à celui qui en était l'auteur.

[3] Plutarque, *Banquet des sept Sages*, 10, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 182 : Alyatte ayant écrit une lettre insolente aux Lesbiens, προστάττοντά τι καὶ γράφοντα Λεσβίοις ὑπερήφανον, Pittacos, ne le jugeant pas dans son bon sens, lui conseilla d'être plus sobre et de ne manger, à l'avenir, que du pain et des oignons, κελεύσας κρόμμυα καὶ θερμὸν ἄρτον ἐσθίειν.

[4] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 446.

[5] Située dans la partie orientale du district de Thébé, à l'opposite d'An-

place, qui devint par la suite le chef-lieu du district de Thébé, fut construite par un prince de la maison des Mermnades, Adramys, qui lui donna son nom [1].

tandros qui en garde l'extrémité occidentale, Adramytte fut sans doute bâtie, comme Ardynion, en vue de contenir les Cimmériens de la province. Sa fondation ne peut donc être postérieure à 570. Il est vraisemblable, comme on l'a observé plus haut, qu'elle a coïncidé avec l'époque où Pittacos était æsymnète de Mytilène. Dans cette hypothèse, elle aurait eu lieu entre 590 et 580. Mais sur ces dix années, les cinq premières sont prises par la guerre lydo-mède qui commence en 591 et se termine le 28 mai 585. Pendant cette période, le gouvernement de Sardes, occupé sur les bords de l'Halys, n'a guère pu envoyer de colons en Troade. Ce n'est qu'à l'issue du conflit, après la conclusion de la paix, qu'Alyatte, débarrassé de Cyaxare, a dû songer aux Cimmériens. Aussi placerons-nous aux environs de l'année 584 l'établissement d'Adramytte.

[1] Quel est au juste cet Adramys? Quel rang occupe-t-il dans l'arbre généalogique de la dynastie? C'est ce qu'il n'est pas facile de préciser. Strabon, qui regarde Adramytte comme une création lydienne, ne dit pas quel fut son fondateur : « Μυσία μὲν οὖν ἐστιν ἡ περὶ τὸ Ἀδραμύττιον, ἣν δέ ποτε ὑπὸ Λυδοῖς, καὶ νῦν Πύλαι Λύδιαι καλοῦνται ἐν Ἀδραμυττίῳ, Λυδῶν, ὥς φασι, τὴν πόλιν ἐκτικότων » (XIII, 1. 65). Etienne de Byzance est plus explicite. S'appuyant sur Aristote, il voit dans Adramys un fils d'Alyatte et un frère de Crésus : « Ἀδραμύττειον · κέκληται ἀπὸ Ἀδραμύτου κτίστου, παιδὸς μὲν Ἀλυάττου, Κροίσου δὲ ἀδελφοῦ, ὡς Ἀριστοτέλης ἐν πολιτείαις καὶ ἄλλοι · τινὲς δὲ ἀπὸ Ἕρμωνος τοῦ Λυδῶν βασιλέως · τὸν γαρ Ἕρμωνα Λυδοὶ Ἀδραμυν καλοῦσι Φρυγιστί. » Cette assertion soulève des objections graves : 1° Si le passage d'Aristote nous était parvenu directement, il faudrait en tenir le plus grand compte. Mais il nous a été conservé par un compilateur dont la négligence est notoire. Il y a des chances pour qu'il ait été mal compris, mal transcrit, mutilé ou falsifié. On ne devra donc l'admettre que dans la mesure où il sera d'accord avec les sources d'origine lydienne. — 2° Quand, vers la fin du règne d'Alyatte, Crésus est gouverneur d'Adramytte et du district de Thébé (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65, l. 5-6 : « Ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττίου τε καὶ Θήβης πεδίου »), la ville et la province semblent organisées depuis longtemps. Si donc l'établissement d'Adramytte est dû à un frère de Crésus, ce frère ne peut être qu'un frère aîné. Mais c'est là, d'autre part, une hypothèse insoutenable, attendu que Nicolas de Damas appelle formellement Crésus le plus âgé des fils d'Alyatte : « Ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων » (*ibid.*, l. 4-5). En conséquence, il faut regarder Adramys comme ayant appartenu, non pas à la génération de Crésus, mais à une des générations antérieures. — 3° Or, à l'époque même où nous supposons qu'Adramys a dû vivre, il se trouve précisément que Nicolas de Damas mentionne, parmi les princes du sang royal, un personnage de ce nom. Sadyatte, écrit-il, eut plusieurs femmes : d'abord une femme légitime [Lydé] dont il eut Alyatte, puis deux concubines qui lui donnèrent deux bâtards, Attalès et Adramys (*ibid.*, p. 396, fr. 63. Cf. Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530). Cet Adramys et le fondateur dont il a été question plus haut paraissent bien n'être qu'un seul et même personnage. Aussi attribuerons-nous l'établissement d'Adramytte à un frère et non à un fils d'Alyatte, à un oncle et non

Quant au château d'Alyatta en Bithynie, il dut être élevé plus tôt, vers 594, dans la contrée montagneuse qui s'étend à l'est de Dascylion. Il fut établi sans doute pour surveiller la route qui va du Rhyndaque au Sangarius, le long des rampes septentrionales de l'Olympe [1].

De la vallée du Sangarius, Alyatte passa dans celle de l'Halys. Là, vers le foyer nord de l'ellipse décrite par le fleuve, se trouvait l'importante place de Ptéria, située au point de croisement de deux grandes voies stratégiques et commerciales, celle de Sardes à Suse et celle de Sinope à Tarse [2]. Des rapports de tout genre unissaient les maîtres du Tmole à la capitale de la Cappadoce. Plus d'une noble maison lydienne remontait à des ancêtres leucosyriens. Depuis des siècles, il y avait, entre la métropole des hauts plateaux et ses colonies du bassin de l'Hermus, un échange continu de services, un perpétuel va-et-vient d'hommes, de marchandises et de caravanes. Aussi les Mermnades ne pouvaient-ils, sans dommage, laisser choir en des mains étrangères une nation parente, une nation amie, qui avait la surveillance des routes conduisant au Tigre et dont la vie économique était intimement liée à celle du peuple lydien.

Or, il arriva précisément, au début du sixième siècle, qu'une

à un frère de Crésus. — 4° L'erreur d'Etienne de Byzance est aisément explicable. On sait combien les rois de Lydie sont faciles à confondre entre eux. Quand le souverain n'est désigné que par son titre sacré, *Alyatte*, *Adyatte*, *Sadyatte*, il n'est pas toujours très commode d'établir son identité. Ainsi, l'aïeul de Crésus, appelé Sadyatte par Nicolas de Damas (*ibid.*, t. III, p. 396, fr. 63), porte, dans Xénophile, le nom d'Alyatte (*ibid.*, t. IV, p. 530 : « Ἀλυάτεω, τοῦ Κροίσου προπάτορος »). Il se peut qu'Aristote n'ait connu, lui aussi, ce prince que sous ce dernier nom, et qu'en écrivant à propos d'Adramytte : « cette ville tire son nom d'Adramys, fils d'Alyatte, » il ait entendu par Alyatte le Sadyatte de Nicolas de Damas. Plus tard, Etienne de Byzance, ne connaissant d'autre Alyatte que le père de Crésus, et ne trouvant pas que le texte d'Aristote fût suffisamment clair, l'aura complété en insérant, après « Adramys, fils d'Alyatte, » les mots « et frère de Crésus. » — Voir, p. 82, le tableau généalogique.

[1] Etienne de Byzance, s. v. Ἀλύαττα · « Χωρίον Βιθυνίας, ἀπὸ Ἀλυάττου κρατήσαντος τὸν τόπον. » Les tentatives d'Alyatte sur la région comprise entre le Pont-Euxin et la Propontide sont vraisemblablement antérieures à ses campagnes en Phrygie et en Paphlagonie, campagnes qui le mènent jusqu'à l'Halys et le mettent en conflit avec Cyaxare. Or, la guerre lydo-mède commence en 591. Il a bien fallu deux ou trois ans au Mermnade pour aller du Sangarius à l'Halys. Cela reporte vers 594 la fondation d'Alyatta.

[2] La relation la plus complète et la plus récente que nous ayons sur la topographie et les monuments de Ptéria (Boghaz-Keuï), est celle de Humann et Puchstein, *Reisen in Kleinasien*, Berlin, 1890, p. 55-80.

de ces dominations soudaines, comme il en naissait, à de fréquents intervalles, dans la Haute-Asie, s'avança des rampes de l'Elvend aux bords de l'Halys. Il s'agit de la puissance mède. Après la destruction de Ninive, dans le partage des provinces conquises, le roi de Babylone, Nabopolassar, avait obtenu la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine. Son allié, le roi d'Ecbatane, Cyaxare, s'était réservé l'Assyrie propre. Puis, se voyant maître de la vallée supérieure du Tigre, il était entré dans celle de l'Araxe et avait peu à peu soumis l'immense quadrilatère de montagnes qui est délimité, au sud, par le désert; au nord, par le Caucase; à l'est, par la Caspienne; à l'ouest, par l'Anti-Taurus. Ces campagnes l'avaient conduit jusqu'à la Cappadoce. Il y pénétra. Son armée atteignit les frontières de la confédération ptérienne.

Mais là un adversaire inattendu lui barra la route. L'opiniâtre et prévoyant Alyatte n'était pas homme à laisser les Mèdes se saisir du carrefour de l'Halys, pas plus que Cyaxare n'était de nature à s'arrêter au milieu d'une entreprise. Un conflit était inévitable. Suivant Hérodote, ce fut à propos d'un corps d'auxiliaires scythes qu'il éclata. Bon nombre de ces nomades, s'étant mis au service de Cyaxare, dressaient les jeunes Mèdes à la chasse et leur enseignaient à tirer de l'arc. Mais un jour qu'à la suite d'une expédition ils revenaient sans gibier, le roi, prompt à la colère, les rudoya d'une manière si brutale et si injuste, qu'ils en conçurent un très vif ressentiment. Pour assouvir cette rancune, ils coupèrent en morceaux un de leurs pupilles, l'accomodèrent à la façon d'une chair de vénerie et le firent porter sur la table du prince. Leur vengeance exécutée, ils s'enfuirent d'Ecbatane et se retirèrent à Sardes. Cyaxare réclama les transfuges; Alyatte refusa l'extradition; de part et d'autre on commença la guerre (591) [1].

Il se peut qu'Alyatte, avec cet esprit retors dont il fit preuve à l'égard de Colophon, soit effectivement parvenu à débaucher les mercenaires scythes de son rival. Mais ce fut là, sans doute, un épisode de la lutte plutôt que la cause des hostilités. Quoi qu'il en soit, Lydiens et Mèdes se combattirent avec un égal acharnement. Pendant cinq années, les insuccès et les avantages se balancèrent. La sixième, une bataille suprême s'engageait, quand, au milieu de la mêlée, une éclipse de soleil, fameuse pour avoir

[1] Hérodote, I, 73-74.

été prédite par Thalès [1], sépara tout à coup les belligérants (28 mai 585) [2].

Sous l'impression d'un phénomène qui les remplissait d'effroi, les chefs des deux armées se montrèrent enclins à la paix. Les rois de Cilicie et de Chaldée mirent à profit ces dispositions conciliantes. A Tarse comme à Babylone on souffrait de la guerre qui, ayant la Ptérie pour théâtre, coupait aussi bien les communications de l'Euphrate avec la mer Egée que celles du Cydnus avec le Pont-Euxin. Le désir de travailler au rétablissement du trafic continental, joint à la crainte de voir la défaite de l'un des adversaires conférer à l'autre une dangereuse prépondérance, bref, l'aiguillon de l'intérêt, l'amour de la concorde et le souci de l'équilibre déterminèrent Syennésis et Naboukoudouroussour à offrir leur médiation [3]. Par leur entremise un traité fut conclu, traité solennel que les contractants scellèrent en se faisant des incisions aux bras et en se léchant réciproquement le sang qui coulait des blessures [4].

Dans ce pacte, on stipulait deux choses, l'une que l'Halys mar-

[1] Hérodote, I, 74, 3 : « Τὴν δὲ μεταλλαγὴν ταύτην τῆς ἡμέρης Θαλῆς ὁ Μιλήσιος τοῖσι Ἴωσι προηγόρευσε ἔσεσθαι, ὅρον προθέμενος ἐνιαυτὸν τοῦτον ἐν τῷ δὴ καὶ ἐγένετο ἡ μεταβολή. »

[2] La date de cette éclipse a été fixée de bien des manières (voir Saint-Martin, *Mém. sur l'Eclipse de Thalès*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1821-1822, t. XII, 2e partie p. 1-51, et Hofmann, *Die Sonnenfinsternis des Thales*, Trieste, 1870). Mais, comme l'a démontré un astronome anglais, l'éclipse de Thalès ne peut être que l'éclipse totale survenue le 28 mai 585 (Airy, *On the Eclipses of Agathocles, Thales and Xerxes*, dans les *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 1853, p. 193). D'autres astronomes, comme Zech (*Astronom. Untersuchungen über die wichtigern Finsternisse*, p. 57 sqq.), Hansen (*Abandlung. Sächs. Gesell. Wissensch.* (*Math.-phys. Kl.*), t. VII, 1865, p. 379), et Hind (*Astronomical Register*, sept. 1872), se prononcent dans le même sens qu'Airy. L'opinion d'Airy est encore celle de Bosanquet (*Fall of Nineveh*, p. 14), de Gelzer (*Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 264 sqq.), d'Unger (*Kyaxares und Astyages*, p. 33-37), de Curtius (*Hist. grecque*, t. II, p. 136-137), de Busolt (*Griech. Geschichte*, t. I, p. 584) et de Maspero (*Hist. ancienne*, 4e éd., p. 525-526). Au reste, Pline (*Hist. naturelle*, II, 9) et saint Jérôme (ap. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 95) assignent comme date à l'éclipse de Thalès : l'un la 4e année de la 48e olympiade, l'autre la 1432e année d'Abraham, c'est-à-dire, de part et d'autre, l'année 585/4.

[3] Hérodote, I, 74, 4 : « Οἱ δὲ συμβιβάσαντες αὐτοὺς ἦσαν οἵδε, Συέννεσίς τε ὁ Κίλιξ καὶ Λαβύνητος ὁ Βαβυλώνιος. » Ce n'était pas Nabounahid (= Λαβύνητος) qui régnait à ce moment là, mais Naboukoudouroussour (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 525, n. 1).

[4] Hérodote, I, 74, 6.

querait la frontière entre l'Etat lydien et l'empire mède [1], l'autre, qu'en signe de paix et d'alliance, le fils de Cyaxare, Astyage, épouserait la fille d'Alyatte, Aryénis [2]. La première de ces clauses était défavorable au Mermnade, en ce sens qu'elle abandonnait la Ptérie, berceau d'une bonne part du peuple lydien, à l'hégémonie mède; mais la seconde, en liant par un mariage les deux maisons princières, atténuait cet inconvénient : les caravanes lydiennes étaient sûres de trouver un libre accueil sur tout le parcours de la route Royale, au delà comme en deçà de l'Halys [3].

Telle fut la politique extérieure d'Alyatte.

De sa politique intérieure nous savons peu de chose, sinon qu'à l'exemple de tous les princes de sa famille, il frappa sans pitié les nobles dont l'ambition lui portait ombrage. Il avait appris le despotisme à l'école de son père, le violent Sadyatte, dont on vantait la bravoure, mais dont on redoutait la frénésie [4]. Les démêlés de ce brutal soldat avec son beau-frère Milétos, prince d'Ephèse, étaient célèbres. Ils avaient eu cet effet de rompre momentanément l'accord traditionnel qui unissait la dynastie des Mermnades à celle des Mélas. Obligé de fuir, Milétos s'était réfugié à Dascylion. Mais son vindicatif adversaire l'en expulsa et le contraignit à se retirer dans l'île de Proconnèse [5]. La mort prématurée de Sadyatte mit fin à ce déplorable conflit. Son fils, après quelques années d'humeur sauvage et orageuse, durant lesquelles il s'emportait jusqu'à maltraiter les personnages de dis-

[1] Hérodote, I, 72, 1 : « Ὁ γὰρ οὗρος ἦν τῆς τε Μηδικῆς ἀρχῆς καὶ τῆς Λυδικῆς ὁ Ἅλυς ποταμός. » Cf. Id., I, 6, 1, et Strabon, XV, 3, 23.

[2] Hérodote, I, 74, 5.

[3] D'après Cicéron (*De Divinatione*, I, 49), Solin (*Polyhistor*, XV, 16, éd. Mommsen, p. 95-96), Eusèbe (*Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 94) et saint Jérôme (*ibid.*, p. 95), ces événements auraient eu lieu sous le règne d'Astyage. Curtius (*Hist. grecque*, t. II, p. 136-137) et Gelzer (*Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 266 sqq.) adoptent cette version de préférence à celle d'Hérodote. A notre avis, ce n'était pas Astyage qui régnait en 585, mais Cyaxare. Seulement, comme ce dernier était alors très vieux (il occupait le trône depuis trente-neuf ans), ce fut sans doute son fils Astyage qui conduisit la guerre et qui signa la paix. Dans cette hypothèse, l'éclipse de Thalès serait arrivée, non sous le règne, mais sous le commandement d'Astyage. Si l'on interprète de la sorte Cicéron, Solin, Eusèbe et saint Jérôme, il n'y a pas contradiction entre leur témoignage et celui d'Hérodote.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 63 : « Ἦν μὲν τὰ πολέμια γενναῖος, ἄλλως δὲ ἀκόλαστος. »

[5] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 396, fr. 63 : « Φεύγων ᾤχετο εἰς Δασκύλιον. Σαδυάττης δὲ κἀκεῖθεν αὐτὸν ἐξέωσεν. Ὁ δὲ ἀπεχώρησεν εἰς Προκόννησον. »

tinction, jusqu'à déchirer leurs habits et jusqu'à leur cracher au visage [1], revint à une politique moins farouche. Assagi par le temps, — ou sûr d'être obéi sans conteste, — il se montra le plus sage et le plus juste des hommes [2].

C'est, du moins, ce qu'affirme Nicolas de Damas, et les faits justifient son assertion. Tous les actes d'Alyatte témoignent d'une énergie froide, patiente et lucide. Dans la guerre médique, comme dans celle de l'annexion des côtes, on ne le voit pas diriger ses armes sur tous les points à la fois. Il procède méthodiquement, par campagnes savantes, coordonnant ses efforts, visant aux buts essentiels, ne se rebutant jamais, élargissant par une poussée tenace et habile le cercle entier de ses frontières, évitant les solutions excessives, préférant aux batailles sonores les coups de main profitables, aux conquêtes retentissantes et vaines les résultats positifs, les alliances sérieuses, les traités où l'on ne marchande pas aux rivaux les satisfactions d'orgueil pour mieux leur arracher des concessions économiques. Du sang-froid, du flair, de l'astuce, une haute et ferme intelligence, telles sont les qualités maîtresses d'un prince qui représente avec force, entre l'énergie parfois téméraire de Gygès et l'aimable infatuation de Crésus, le sentiment de la mesure, de la prévoyance et de la raison.

Un monarque aussi pratique ne pouvait manquer d'être populaire. Alyatte le fut. Les trois classes qui bénéficiaient le plus du branle donné au commerce, celles qu'enrichissaient entre toutes les progrès du luxe, l'abondance des capitaux et l'afflux des étrangers, à savoir les marchands, les artisans et les courtisanes, pour témoigner de leur reconnaissance envers un prince qui avait si puissamment contribué au bien-être de la multitude, lui érigèrent, à frais communs, un tombeau colossal, un énorme mamelon conique, dont le faîte, garni de cinq bornes à inscriptions, dominait au loin la plaine de l'Hermus et la nappe du lac Gygée [3]. Ce tumulus, autant qu'on en juge d'après le récit d'Héro-

[1] Xénophile, *ibid.*, t. IV, p. 530 : « Ἀλυάττης διαδεξάμενος τὴν τοῦ πατρὸς βασιλείαν ἐγένετο δεινῶς ὑβριστής, ὡς καὶ τὰ ἱμάτια ἀξιολόγων ἀνδρῶν περισχίσαι καὶ προσπτύειν πολλοῖς. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 396-397, fr. 64 : « Ἕως μὲν νέος ἦν, ὑβριστὴς ἦν καὶ ἀκόλαστος. ἐκβὰς δὲ εἰς ἄνδρα, σωφρονέστατος καὶ δικαιότατος. »

[3] Hérodote, I, 93, 2 sqq.; Strabon, XIII, 4, 7; Chandler, *Travels in Asia Minor*, p. 263; Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 145-146; Choisy, *Note sur les tombeaux lydiens de Sardes*, ap. *Rev. archéologique*, t. XXXII, 1876, p. 73-81; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 265-274.

dote, ne fut pas élevé, comme d'autres [1], sur réquisition et par ordre : il fut l'œuvre spontanée des petites gens de Sardes qui, par un sentiment d'esthétique naïve, cherchèrent, en lui donnant des proportions gigantesques, à symboliser l'étendue de leur affection.

Au solide et long règne d'Alyatte succéda le règne éphémère et brillant de Crésus. Les débuts en furent difficiles, le milieu éclatant, la fin tragique. Nous l'examinerons tour à tour sous les divers aspects qu'il présenta.

§ 1er.

LUTTES CONTRE LES PARTIS. CONQUÊTES EXTÉRIEURES.

Quoique fils aîné d'Alyatte [2], et bien que le pouvoir, chez les Mermnades se transmît par ordre de primogéniture, Crésus n'arriva pas sans peine au trône. Des intrigues de harem, une compétition dynastique des plus âpres, les entreprises d'une faction sans scrupules inquiétèrent sa vie et compromirent son avènement. Par suite de la politique philhellène qu'avaient pratiquée, un siècle durant, les successeurs de Gygès, il y avait à Sardes une colonie grecque très nombreuse, extrêmement active, dont les ramifications s'étendaient à toutes les classes et qui, se voyant des intelligences au palais comme dans le peuple, jugea le moment venu d'asseoir définitivement sa prépondérance en portant à la couronne un prince à sa dévotion. Deux partis se formèrent à la cour, un parti national et un parti révolutionnaire, tous deux appuyés sur des enfants d'Alyatte, celui-là sur Crésus, né d'une Carienne, celui-ci sur le fils d'une Ionienne, Pantaléon [3].

Le parti grec comptait un dangereux effectif. A sa tête se trouvait un grand personnage qu'Hérodote ne nomme pas, qu'il désigne par l'expression vague d'ennemi, d'opposant, ἀνὴρ ἐχθρός, mais qui est certainement identique, comme le prouve le rapprochement de son témoignage avec celui de Nicolas de Damas,

[1] Le tombeau de la maîtresse de Gygès fut construit par corvée (Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 314, fr. 34).

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, t. III, p. 397, fr. 65, l. 4-5 : « Ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων. »

[3] Hérodote, I, 92, 4 : « Ὁ δὲ Πανταλέων ἦν Ἀλυάττεω μὲν παῖς, Κροίσου δὲ ἀδελφεὸς οὐκ ὁμομήτριος · Κροῖσος μὲν γὰρ ἐκ Καείρης ἦν γυναικὸς Ἀλυάττῃ, Πανταλέων δὲ ἐξ Ἰάδος. »

au riche marchand Sadyatte, dont Crésus avait en vain sollicité le concours lors de l'expédition de Carie [1]. Quelques dynastes provinciaux trempèrent aussi dans la cabale. Mal résignés au despotisme des Mermnades, toujours prompts à saisir les occasions de révolte, ils ne manquèrent pas d'attiser des troubles et de provoquer des embarras qui allaient au mieux de leurs intérêts. Telle fut apparemment la tactique de Glaucias, le tyran de Sidène : l'impitoyable guerre que lui fit ultérieurement Crésus a bien l'air d'une campagne de représailles [2]. Pindare d'Ephèse dut également participer au complot. C'est, du moins, la seule manière logique d'expliquer l'acharnement du Mermnade envers son neveu, la dépossession des Mélas, l'exil auquel fut condamné le chef d'une famille que tant de liens, de services et de souvenirs rattachaient aux rois de Sardes [3].

Si les efforts du parti grec n'aboutirent pas, ce ne fut ni par absence de méthode, ni par défaut d'énergie, ni par manque d'habileté. D'abord, les chefs de la faction cherchèrent à perdre Crésus dans l'esprit de son père, à le dépeindre comme un prodigue, un oisif, dont l'imprévoyance et les dissipations causeraient la ruine de l'empire lydien : à la façon dont il gouvernait Adramytte et la province de Thébé, on présageait les maux que son incurie infligerait à l'Etat [4]. Un moment circonvenu, Alyatte donna brusque-

[1] Après avoir énuméré les dons que Crésus fit à différents temples d'Europe et d'Asie, notamment à ceux de Delphes et d'Ephèse, Hérodote (I, 92, 3) ajoute : « Les présents qu'il envoya aux sanctuaires d'Apollon et d'Amphiaraos furent pris sur sa propre fortune : c'étaient les prémisses de son patrimoine. Quant aux autres, ils provenaient des biens d'un adversaire qui, sous le précédent règne, avait conspiré contre lui et poussé au trône son frère Pantaléon. » Dans Nicolas de Damas (*F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65), Crésus, ayant besoin d'argent pour l'expédition de Carie, s'adresse au marchand Sadyatte qui lui refuse brutalement son concours. Le prince jure alors, s'il obtient jamais la couronne, de consacrer à l'Artémis d'Ephèse toutes les richesses du négociant. Roi, il tient son vœu. En comparant le texte d'Hérodote au fragment de Nicolas de Damas, on se convainc sans peine que le Sadyatte dont les trésors sont confisqués, les palais saisis, les terrains vendus au profit de l'Artémis d'Ephèse, ne fait qu'un avec l'ἀνὴρ ἐχθρὸς dont les dépouilles sont assez considérables pour enrichir cette même divinité, outre plusieurs autres, d'offrandes telles que des colonnes de temple et des génisses d'or. Sur l'identité de Sadyatte et de l'ἀνὴρ ἐχθρὸς, voir Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, 1880, p. 520, et Schubert, *Könige von Lydien*, p. 61.

[2] Strabon, XIII, 1, 42.

[3] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50; Elien, *Hist. variées*, III, 26.

[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65 : « Ὑπὸ ἀκολασίας οὐχ οἷός τε ἦν, καί πως διεβέβλητο πρὸς τὸν πατέρα. »

ment l'ordre à son fils de lui amener ses contingents de guerre. On se rappelle comment Crésus, pris au dépourvu, fut tiré d'affaire par le dévouement d'un ami et comment il reconquit la faveur du roi [1].

Quand il fut certain qu'Alyatte était formellement résolu à transmettre la couronne à son fils aîné [2], le parti grec recourut aux moyens extrêmes. Persuadée qu'une reine, une favorite, corromprait aisément des subalternes, la mère de Pantaléon remit à la boulangère de Crésus un poison destiné au pain de ce prince [3]. Mais loin de se prêter au crime, la fidèle servante révéla tout à son maître [4]. Celui-ci, mis en éveil, s'entoura de précautions. Suivant Plutarque, il aurait fait servir aux enfants de sa marâtre l'aliment même qu'elle lui avait préparé [5].

La mort d'Alyatte dénoua la crise. A peine roi, Crésus se hâta d'exterminer ceux qui avaient machiné sa perte. Sadyatte périt au milieu des tortures : on le déchira sur des cardes à foulon [6]. Glaucias, traqué par des troupes lydiennes, se réfugia dans son château de Sidène, sur le Granique [7]. Le roi l'y assiégea, prit la place, la détruisit et prononça des malédictions solennelles contre quiconque en relèverait les murs [8]. Puis, ce fut le tour d'Ephèse. Des ambassadeurs invitèrent son dynaste à la soumission et comme Pindare, homme énergique, au témoignage d'Elien, patriote intraitable et violent [9], se refusait à toute déchéance, une armée, conduite par Crésus, parut aux bouches du Caystre.

Pindare n'avait soutenu la faction ionienne que pour ménager à sa patrie une plus complète indépendance et pour la soustraire à la sujétion déguisée où la réduisait l'exigeante amitié des Merm-

[1] Voir plus haut, p. 196-197.

[2] Hérodote, I, 92, 5 : « Δόντος τοῦ πατρὸς ἐκράτησε τῆς ἀρχῆς ὁ Κροῖσος. »

[3] Plutarque (*Oracles pythiques*, 16, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 490) dit simplement « la seconde femme du roi; » mais cette femme est évidemment l'Ionienne mère de Pantaléon.

[4] En souvenir de ce service, Crésus, parvenu au trône, consacra, dans le temple de Delphes, une statue d'or à l'effigie de sa boulangère (Hérodote, I, 51, 5, et Plutarque, *Oracles pythiques*, 16).

[5] Plutarque, *ibid.*, 16.

[6] Hérodote, I, 92, 5.

[7] Strabon, XIII, 1, 11.

[8] Strabon, XIII, 1, 42. Les données de Strabon sur l'affaire de Sidène paraissent empruntées au IVe livre des *Lydiaques* (cf. Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 43, fr. 24).

[9] Elien, *Hist. variées*, III, 26 : « Πικρὸς ἦν καὶ ἀπαραίτητος, τά γε μὴν ἄλλα ἐδόκει φιλόπατρις εἶναι καὶ σώφρων, καὶ τοῦ μὴ δουλεῦσαι τὴν πατρίδα τοῖς βαρβάροις πολλὴν πρόνοιαν ἔθετο. »

nades. Le succès de Pantaléon eut rassuré les villes grecques. Avec une reine-mère de race hellénique, on était sûr de ne pas voir se rallumer la guerre de l'annexion des côtes. Il en allait tout autrement de Crésus qui, n'ayant pas les mêmes attaches, ne manquerait pas de reprendre les projets de ses ancêtres sur les cités maritimes. Les calculs du prince d'Ephèse ayant tourné à sa confusion, il ne lui restait plus qu'à combattre. C'est ce qu'il fit avec la plus opiniâtre bravoure. Evacuant les quartiers bas, où la défense contre des forces nombreuses était impossible, il s'enferma dans l'acropole, où il se flattait de tenir assez rudement pour user la persévérance de l'ennemi.

Mais la chute d'une tour ayant fait brèche dans la muraille, il reconnut l'inutilité d'une plus longue résistance et conseilla lui-même aux siens de négocier une capitulation. Pour l'obtenir meilleure, son flair subtil de Grec, d'Ionien observateur et pratique, habile à tirer parti des circonstances les plus fâcheuses, lui suggéra un stratagème. Il avait pénétré à fond le caractère de son oncle, sa bonhomie dévote de barbare suspertitieux, sa crédulité pour les oracles, son culte pour les sanctuaires en renom. En conséquence, il persuada aux Ephésiens de consacrer leur ville à leur grande divinité tutélaire, Artémis; de réunir, au moyen d'une corde qui ferait le tour des remparts, la citadelle au temple situé beaucoup plus bas, en rase campagne [1]; d'envoyer alors une ambassade à Crésus et de lui demander la paix au nom de la déesse [2]. Les conseils du tyran furent suivis et tout marcha comme il l'avait prévu. Amusé par la ruse des habitants [3], non moins que secrètement intimidé par la crainte de commettre un sacrilège, s'il continuait à menacer une propriéte divine [4], le roi se laissa fléchir. Des raisons pratiques concouraient du reste à l'effet des supplications. Depuis la destruction de Smyrne et la décroissance de Cymé, Ephèse, devenue la principale tête de ligne de la route Ptérienne, occupait une place à part dans les préoccupations des Mermnades. Ils la considéraient comme une sorte de port Royal et tout en désirant la tenir dans une étroite obédience, ils ne lui marchandaient ni les faveurs, ni les privilèges.

[1] Hérodote, I, 26, 2 : « Ἔστι δὲ μεταξὺ τῆς τε παλαιῆς πόλιος, ἣ τότε ἐπολιορκέετο, καὶ τοῦ νηοῦ ἑπτὰ στάδιοι. » Cf. plus haut, p. 188, n. 2.

[2] Hérodote, I, 26; Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50; Elien, *Hist. variées*, III, 26.

[3] Elien, *Hist. variées*, III, 26 : « Γελάσαντά φασι τὸν Κροῖσον. »

[4] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50 : « Τιμῶν τὴν θεὸν ἐφείσατο τῆς πόλεως ὥσπερ ἀναθήματος. »

Trouvant donc un biais avantageux pour terminer la guerre, Crésus le saisit avec empressement, consentit à retirer ses troupes et, moyennant certaines charges militaires et fiscales qui pesèrent uniformément sur toute l'Ionie [1], garantit par un acte solennel l'autonomie de la cité [2].

Toutefois, s'il pardonnait à la ville, il ne désarmait pas envers le prince. Il fit de son expulsion l'une des clauses formelles du rétablissement de la concorde. Pindare obéit sans mot dire [3]. En transigeant, en faisant étalage de repentir et promesse de fidélité, il aurait pu conserver l'administration d'Ephèse. Mais il aima mieux s'exiler que de n'être plus dans la capitale où il avait régné en maître, qu'un gouverneur sans prestige et sans force, révocable au moindre soupçon. Il confia donc à l'un de ses familiers, Pasiclès, la tutelle de son fils et la curatelle de ses biens, mit ce qu'il avait de plus cher sous la protection de la cité, puis, rassemblant ses amis les plus fidèles, il partit avec eux pour le Péloponnèse [4]. Ainsi tomba, fièrement, cette active et intelligente maison des Mélas dont l'histoire, pendant un siècle et demi, s'était intimement confondue avec celle du royaume lydien.

L'affaire d'Ephèse est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle marque la reprise de la guerre de l'annexion des côtes [5]. Ensuite, elle nous fait assister à une évolution curieuse dans la politique traditionnelle des Mermnades. Jusque-là, conformément à des habitudes fréquentes en Orient, les rois de Sardes, pour agir sur les Etats alliés ou voisins, avaient eu volontiers recours à des mariages et s'étaient généralement contentés de l'influence que ces unions leur procuraient. Crésus, par sa conduite envers son neveu Pindare, se montrait nettement décidé à rendre son hégémonie plus directe et plus effective.

Ephèse soumise, le vainqueur tourna ses armes contre les autres cités, encore libres, du littoral. Nulle part il ne rencontra de résistances sérieuses. Milet, qui avait, douze années durant, repoussé les efforts des trois successeurs de Gygès, était affaiblie

[1] Hérodote, I, 6, 2, et I, 27, 1.

[2] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50 : « Πρὸς τοὺς Ἐφεσίους ἐπὶ ἐλευθερίᾳ συνθήκας ἐποιήσατο. » Elien, *Hist. variées*, III, 26 : « Τοῖς μὲν Ἐφεσίοις συγχωρῆσαι τὴν μετ' ἐλευθερίας ἀσφάλειαν. »

[3] Elien, *ibid.*, III, 26 : « Ὁ δὲ οὐκ ἀντεῖπε. »

[4] Elien, *ibid.*, III, 26 : « Ἀπῆρεν εἰς Πελοπόννησον, τυραννικοῦ βίου φυγὴν αὐθαίρετον ἀλλαξάμενος, ὑπὲρ τοῦ μὴ ποιῆσαι τὴν πατρίδα ὑποχείριον Λυδοῖς. »

[5] Hérodote, I, 26, 1 : « Πρώτοισι ἐπεθήκατο Ἐφεσίοισι. »

par des luttes intestines [1]. Elle fut obligée de subir le protectorat du Mermnade. Mais en retour des concessions économiques et des servitudes militaires qu'il lui imposa, Crésus s'engagea par un pacte à respecter ses franchises municipales [2].

Sur l'Hellespont, Lampsaque dut également obéir aux ordres venus de Sardes [3]. Depuis la Propontide jusqu'à la mer de Rho-

[1] En l'année 500, Milet, par sa puissance et sa richesse, était la gloire de l'Ionie, μάλιστα δὴ τότε ἀκμάσασα, καὶ δὴ καὶ τῆς Ἰωνίης ἦν πρόσχημα. Mais auparavant, elle avait été, pendant deux générations d'hommes, en proie à la discorde, κατύπερθε δὲ τούτων ἐπὶ δύο γενεὰς ἀνδρῶν νοσήσασα ἐς τὰ μάλιστα στάσι (Hérodote, V, 28, 2). Si l'on estime à trente ans la durée d'une génération (c'est à peu de chose près l'évaluation habituelle d'Hérodote, Schubert, *Könige von Lydien*, p. 12), on reportera vers 560 le commencement des troubles de Milet (cf. Grote, *Hist. de la Grèce*, t. IV, p. 336). Crésus monte sur le trône en 561. Si l'on admet qu'il a mis une année pour écraser le parti de Pantaléon, une année pour réduire Ephèse, on pourra placer en 558 la soumission de Milet.

[2] En 546, Crésus réclame l'assistance de Milet contre la Perse; Thalès la lui fait refuser : « Κροίσου γοῦν πέμψαντος πρὸς Μιλησίους ἐπὶ συμμαχίᾳ, ἐκώλυσεν » (Diogène Laërce, I, 25). Si le roi demande des troupes aux Milésiens, c'est qu'il y est autorisé par des conventions antérieures. En effet, Hérodote atteste à deux reprises (I, 6, 2, et I, 27, 1) que tous les Grecs d'Asie furent assujétis par Crésus : les Milésiens ne peuvent avoir fait exception. Ailleurs (I, 141, 4), l'historien mentionne formellement un pacte, ὅρκιον, conclu entre Cyrus et les Milésiens, pacte qui n'était que le renouvellement d'un autre octroyé par Crésus : πρὸς μούνους γὰρ τούτους ὅρκιον Κῦρος ἐποιήσατο ἐπ' οἷσί περ ὁ Αὐδός. — Il existe un autre passage d'Hérodote que certains commentateurs ont rapporté à cette même guerre de l'annexion des côtes. C'est celui où les Phocéens, menacés dans leur indépendance, reçoivent de leur ami Arganthonios, roi de Tartesse en Espagne, une somme d'argent pour construire des remparts : « Ὁ δὲ πυθόμενος τὸν Μῆδον παρ' αὐτῶν ὡς αὔξοιτο, ἐδίδου σφι χρήματα τεῖχος περιβαλέσθαι τὴν πόλιν » (I, 163, 3). Le mot Μῆδον n'est pas clair. Si par Μῆδον on entend Cyrus, la qualification de Mède s'applique mal à un roi d'origine perse; si le terme désigne Harpage, qui était en effet de race mède, on ne voit pas comment les Phocéens ont trouvé le temps, entre l'apparition de Cyrus devant Sardes et celle d'Harpage en Ionie, d'aller d'Asie Mineure en Espagne, d'informer Arganthonios de leur détresse, d'obtenir de lui des sommes considérables, de revenir d'Espagne en Asie Mineure, enfin d'élever des fortifications (cf. Grote, *Hist. de la Grèce*, t. VI, p. 26, n. 1). Frappé de ces difficultés, Larcher corrige Μῆδον en Αὐδὸν, et introduit le nom de Crésus dans sa traduction. Bien que cette conjecture fasse disparaître ou une singularité de style, ou une impossibilité de chronologie, l'expression Μῆδον, appliquée à la puissance perse, est assez fréquente dans Hérodote (V, 77, 4; VI, 111, 3; VII, 134, 3 et 136, 2) et ailleurs (voir l'édition Stein, t. I, 1883, p. 184) pour qu'il y ait lieu de la maintenir.

[3] Lampsaque, ayant capturé Miltiade l'ancien, le relâche sur une injonction comminatoire de Crésus (Hérodote, VI, 37, 2).

des, toutes les colonies grecques de l'Eolide, de l'Ionie et de la Doride furent incorporées à l'Etat lydien [1].

Menée avec une extrême vigueur, cette dernière période de la guerre de l'annexion des côtes aboutit à des résultats durables. Comme étourdies par la rapidité de la conquête, les cités maritimes se résignèrent à la domination de l'étranger. Au reste, l'habile modération du vainqueur leur facilita l'obéissance. On connaît mal l'organisation donnée par Crésus aux colonies grecques. Mais, comme Hérodote déclare à plusieurs reprises que les Akhéménides s'étaient inspirés, dans leur administration, des usages suivis par les Mermnades [2], nous pourrons légitimement compléter le tableau de la condition des villes helléniques vers le milieu du sixième siècle par quelques emprunts faits à l'époque des successeurs de Cyrus.

Avant tout, le grand principe du gouvernement lydien, comme du gouvernement perse, fut d'intervenir le moins possible dans la vie locale des Etats annexés. Les villes se régissaient d'après leurs constitutions particulières, reconnues et garanties par des chartes royales. Nous voyons Crésus octroyer de ces capitulations, ὅρκια, συνθῆκαι, à Ephèse et à Milet [3]. Un régime aussi large, aussi tolérant, ne pouvait manquer de plaire à de grandes cités marchandes. Satisfaites de garder leur initiative communale, elles s'en remettaient volontiers pour le reste à la puissance protectrice qui assumait la mission de maintenir l'ordre et la sécurité.

On ignore comment les Mermnades arrivaient à unir les deux pôles du système, l'autonomie et le protectorat [4]. Il est probable que dans chaque ville, un personnage influent, un citoyen riche, tyran ou magistrat, soutenu par l'or de Crésus, servait d'intermédiaire entre les habitants et le souverain, répartissait les tributs, protégeait les transactions, veillait à la paix publique [5].

[1] Hérodote, I, 6, 2 : « Κατεστρέψατο μὲν Ἰωνάς τε καὶ Αἰολέας καὶ Δωριέας τοὺς ἐν τῇ Ἀσίῃ. » Cf. I, 27, 1.

[2] Hérodote, I, 141, 4, et VI, 42, 3.

[3] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 50 : « Πρὸς τοὺς Ἐφεσίους ἐπὶ ἐλευθερίᾳ συνθήκας ἐποιήσατο. » Pour Milet, voir Hérodote, I, 141, 4.

[4] Elien, *Hist. variées*, III, 26 : « Τὴν μετ' ἐλευθερίας ἀσφάλειαν. »

[5] Tels, sous la domination des Perses, Lycarète à Lemnos (Hérodote, V, 27, 1); les descendants du lacédémonien Démarate à Pergame, Teuthranie et Halisarne (Xénophon, *Helléniques*, III, 1, 6); ceux de Gongyle d'Erétrie à Gambrion, Palæogambrion, Grynéion et Myrina (*ibid.*); Thémistocle à Magnésie du Méandre, à Myonte et à Lampsaque (Thucydide, I, 138, 5, et Waddington, *Mélanges de Numismatique*, p. 1-6). Une femme, Mania, veuve du Dardanien Zénis, ayant obtenu de Pharnabaze la survivance des

En cas de guerre, il devait sans doute fournir un contingent et le commander [1]. Parfois, cet agent royal, légat ou résident, était apparenté à la famille souveraine. Tels les Mélas qui, pendant un siècle, gouvernèrent Ephèse. Maint autre Etat dut être de même administré, suivant la coutume orientale, par des collatéraux, des alliés ou des Amis du roi [2].

Pour surveiller ces Fidèles, comme aussi pour les mettre à l'abri des tentatives de leurs propres sujets, diverses précautions furent prises : les points stratégiques, acropoles ou châteaux, reçurent des garnisons lydiennes [3]. Quant aux fortifications inutiles, pouvant servir de refuge à des rebelles, on les rasa [4]. Crésus fit plus. Afin de prévenir les surprises et d'éviter les trahisons, il obligea, dans quelques cités, la population civile à évacuer les citadelles et à se grouper sur les terrasses inférieures, où la surveillance était plus facile. Ainsi, les Ephésiens qui, jusqu'en 559, avaient habité soit les collines de l'Athénæon et de l'Hypélæon, soit les pentes du Coressus, furent contraints par lui à descendre en rase campagne et à se cantonner autour du temple d'Artémis [5]. En Troade, les Iliéens subirent un déplacement analogue [6]. Ce transfert, dans les quartiers bas, de la population des quartiers hauts, μεταβάσεις εἰς τὰ κάτω μέρη, offre toutes les apparences d'une mesure générale, adoptée en vue de garantir l'obéissance et la tranquillité [7].

gouvernements de son mari, paye très exactement le tribut au satrape, l'accompagne dans ses expéditions et prend place dans ses conseils (Xénophon, *Helléniques*, III, 1, 10 sqq.).

[1] C'est ainsi qu'à la fin du siècle, une foule de tyrans grecs, ceux de Milet, de Samos, de Chios, de Phocée, de Cymé, d'Abydos, de Lampsaque, de Parium, de Proconnèse, de Cyzique et de Byzance, auxquels il faut joindre celui de la Chersonnèse de Thrace, Miltiade, sont obligés de concourir à l'expédition de Darius contre les Scythes (Hérodote, IV, 138).

[2] A l'époque perse, Hystaspe, père de Darius, est satrape d'Hyrcanie; Artapherne, frère de Darius, satrape de Sardes, et Akhéménès, fils de Darius, satrape d'Egypte (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 615).

[3] Plus tard, ils recevront des garnisons perses (Thucydide, III, 34, 2; VIII, 16, 3; VIII, 108, 4; VIII, 109, 1. Diodore, XIII, 42, 4).

[4] Strabon, XIII, 1, 42. Cf., à l'époque perse, Thucydide, VIII, 16, 3.

[5] Strabon, XIV, 1, 21 : « Ὁ Ἀνδροκλος τοὺς πλείστους ᾤκισεν ἐκ τῶν συνελθόντων αὐτῷ περὶ τὸ Ἀθήναιον καὶ τὴν Ὑπέλαιον, προσπεριλαβὼν καὶ τῆς περὶ τὸν Κορησσὸν παρωρείας · μέχρι μὲν δὴ τῶν κατὰ Κροῖσον οὕτως ᾤκειτο, ὕστερον δ' ἀπὸ τῆς παρωρείου καταβάντες, περὶ τὸ νῦν ἱερὸν ᾤκησαν μέχρι Ἀλεξάνδρου. »

[6] Strabon, XIII, 1, 25 : « Καὶ ἄλλοι δὲ ἱστοροῦσι πλείους μεταβεβληκέναι τόπους τὴν πόλιν, ὕστατα δ' ἐνταῦθα συμμεῖναι κατὰ Κροῖσον μάλιστα. »

[7] Strabon, XIII, 1, 25 : « Τὰς δὴ τοιαύτας μεταβάσεις, εἰς τὰ κάτω μέρη τὰς τότε συμβαινούσας, ὑπολαμβάνω καὶ βίων καὶ πολιτειῶν ὑπογράφειν διαφοράς. »

Ces règlements de police étaient gênants sans être vexatoires. Mais Crésus, préoccupé d'établir une grande monarchie fiscale et militaire, imposa d'autres charges aux Grecs d'Asie : le tribut, d'abord, φόρος, payé sans doute, comme il le sera plus tard au temps des Perses [1], en métal, or ou argent ; puis, les contributions en hommes, les contingents de guerre, la συμμαχία [2] ; enfin, quoique les auteurs n'en soufflent mot, des immunités commerciales.

Sur ce dernier point, les Mermnades se montrèrent toujours assez exigeants. La guerre de l'annexion des côtes n'avait pas eu d'autre but que de ménager aux caravaneurs lydiens un libre et sûr débouché pour leurs marchandises. C'était beaucoup parce qu'Ephèse, la principale tête de ligne de la route Ptérienne, affectait une indépendance préjudiciable aux intérêts de Sardes, que Crésus, au mépris d'une intimité plus que séculaire, l'avait investie et réduite. Nous ignorons de quelle valeur étaient les privilèges arrachés aux grands centres d'exportation. Mais on peut conjecturer qu'ils ne furent pas excessifs, car la conduite du gouvernement lydien envers les colonies grecques est empreinte d'un vif esprit de justice. C'est ainsi qu'afin de proportionner le montant des tributs à l'étendue des fortunes, Crésus paraît avoir fait procéder à un arpentage des terres qui aurait servi de modèle, une cinquantaine d'années plus tard, au cadastre dressé par Artaphernè, lors de la réorganisation de l'Ionie [3].

Il y eut bien d'autres tempéraments apportés au régime. L'un des plus habiles et des plus efficaces fut la générosité envers les temples. Par la vénération qui s'attachait à leurs cultes, par la grandeur et l'ancienneté de leurs cérémonies, par la fréquence et l'éclat de leurs pèlerinages, les divers instituts religieux de la côte exerçaient une énorme influence. Aussi voyons-nous Crésus les

[1] Hérodote, III, 90, 1.

[2] Hérodote, I, 6, 2, et I, 27, 1 pour la φόρου ἀπαγωγή. Polyen, *Stratagèmes*, VII, 2, 9, et Diogène Laërce, I, 25 pour la συμμαχία.

[3] Hérodote (VI, 42, 3), après avoir raconté que le satrape de Lydie, soucieux d'asseoir la répartition des impôts sur des bases équitables, avait fait mesurer les terres en parasanges, ajoute que les taxes levées sur les Ioniens, d'après ces règles, ne différaient pas sensiblement des tributs antérieurs : « Ἐτάχθησαν δὲ σχεδὸν κατὰ τὰ αὐτὰ τὰ καὶ πρότερον εἶχον. » Cette dernière phrase nous paraît désigner le φόρος de Crésus. D'une façon générale, la monarchie perse, essentiellement conservatrice, garda ce qui existait avant elle. Son organisation fiscale, en particulier, est visiblement calquée, pour la partie occidentale de l'Asie Cistaurique, sur celle des Mermnades. C'est peut-être là ce qui valut à Darius le surnom lydien de κάπηλος (Hérodote, III, 89, 3).

combler d'offrandes. Au sanctuaire des Branchides, sur le territoire de Milet, il envoie des ex-voto considérables [1]. Dans l'Artémision d'Ephèse [2], il consacre des génisses d'or [3]; les colonnes de l'édifice étaient de même, pour la plupart, un don de sa munificence [4].

Cette politique de largesses, ce mélange de bienveillance et de fermeté, la conscience des bienfaits de toute sorte que leur apportait une administration excellente, soucieuse des progrès du commerce, de l'essor des arts et du bien-être matériel des populations, eurent pour résultat d'unir étroitement les Grecs d'Asie à leurs maîtres. En peu d'années, la fusion morale des deux races s'opéra. Aussi, quand à la fin du règne, Cyrus, se préparant à marcher contre Sardes, invita les Ioniens à la défection, tous, à part les Milésiens, s'y refusèrent [5]. Un Ephésien, Eurybate, l'ayant personnellement fait, les Grecs flétrirent sa conduite, et son nom devint parmi eux le synonyme de traître [6].

L'annexion des colonies grecques transformait un empire, jusque-là continental, en puissance maritime. Crésus eut, un moment, le dessein d'équiper une flotte et de soumettre les îles de l'Archipel. Mais tandis qu'on préparait tout pour la construction des vaisseaux, Bias de Priène vint à Sardes [7]. Le roi lui demanda s'il y avait du nouveau dans le monde hellénique :

— « Oui, » répondit le philosophe, « les gens des Iles ont acheté dix mille chevaux, afin de te combattre sur terre et de venir guerroyer jusqu'ici. »

[1] Hérodote, I, 92, 2 : « Τὰ δ' ἐν Βραγχίδῃσι τοῖσι Μιλησίων ἀναθήματα ζροίσῳ, ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι, ἴσα τε σταθμὸν ὁμοῖα τοῖσι καὶ ἐν Δελφοῖσι. » Id., V, 36, 3.

[2] Il s'agit du cinquième Artémision, reconstruit, après la retraite de Lygdamis, à l'aide des contributions volontaires des peuples de l'Asie Mineure (Beulé, *Ephèse et le temple de Diane*, ap. *Journ. des Savants*, 1863, p. 386).

[3] Hérodote, I, 92, 1 : « Ἐν δὲ Ἐφέσῳ αἵ τε βόες αἱ χρύσεαι. »

[4] Hérodote, I, 92, 1 : « Καὶ τῶν κιόνων αἱ πολλαί. » Un de ces fûts, conservé au Musée Britannique, porte encore la mention : offrande du roi Crésus, βα[σιλεὺς] Κ[ροῖσος] ἀνέ[θηκ]εν (Hicks. *Manual of greek Inscriptions*, n° 4; Murray, *Journ. of hellen. Stud.*, t. X, 1889, p. 1 sqq.; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 903).

[5] Hérodote, I, 76, 4 : « Ἴωνες μέν νυν οὐκ' ἐπείθοντο. » Id., I, 141, 3 : « Οἱ Ἴωνες πρότερον αὐτοῦ Κύρου δεηθέντος δι' ἀγγέλων ἀπίστασθαί σφεας ἀπὸ Κροίσου οὐκ ἐπείθοντο. » Id., I, 169, 2 : « Μιλήσιοι δὲ, ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται (I, 141, 4), αὐτῷ Κύρῳ ὅρκιον ποιησάμενοι, ἡσυχίην ἦγον. » Cf. Justin, I, 7, 9.

[6] Diodore, IX, 32 : « Διὸ καὶ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἐπισήμου γενομένης τῆς περὶ τὸν Εὐρύβατον πονηρίας, μέχρι τοῦ νῦν, ὅταν τις ὀνειδίσαι τινὶ βούληται μοχθηρίαν, Εὐρύβατον ἀποκαλεῖ. »

[7] D'autres rapportaient l'anecdote à Pittacos de Mytilène.

L'autre, s'imaginant que cette boutade avait un fond de vérité, répliqua :

— « Je serais heureux de voir mes Lydiens attaqués par une cavalerie d'insulaires ! »

— « Prince, » s'écria Bias, « les gens des Iles sont dans la même joie que toi : ils brûlent d'être attaqués sur mer par une flotte de Lydiens. »

Le roi comprit la leçon, abandonna un projet aventureux et fit allance avec les Ioniens des Iles [1].

Que cette anecdote soit embellie ou forgée, peu importe. Elle n'en renferme pas moins des traits réels. On conçoit que le Mermnade, après l'heureuse issue de la guerre de l'annexion des côtes, ait songé à réduire, non pas toutes les îles de l'Archipel, mais celles qui, voisines du continent, en sont la dépendance. Une expédition contre Lesbos, Chios ou Samos n'eût rien présenté d'extravagant. Si Crésus abandonna l'entreprise, à supposer qu'il s'y soit jamais décidé, ce fut pour des motifs très simples. Vouée depuis des siècles au grand trafic par terre, la Lydie avait un intérêt de premier ordre à posséder sur toutes les mers orientales des ports à sa convenance où ses caravanes fussent à même d'opérer en pleine franchise leurs déchargements. Ces têtes de ligne assurées, elle pouvait et devait s'en tenir là. Il n'était pas dans le génie d'un peuple essentiellement continental d'aspirer à un rôle maritime. La possession du littoral asiatique, complétée par une alliance avec les insulaires, suffisait aux vrais besoins des successeurs de Gygès. En fait, Crésus n'eut pas d'autre ambition. Hérodote atteste qu'il eut, vis-à-vis des Grecs, une double attitude : aux uns, il imposa tribut ; avec les autres, il se lia d'amitié [2]. Les tributaires, ce furent les Grecs d'Asie ; les amis, ce furent les Grecs des Iles et d'Europe.

Dévot par nature autant que par calcul, il fit porter le principal effort de sa diplomatie sur les grands centres de sacerdoce. Bien vu des dieux, il était sûr de l'être des hommes. Ses ambassades à Delphes sont fameuses [3]. Apollon reçut de lui, en une seule fois, des présents extraordinaires, ex-voto d'or et d'argent, statues, plaques, coupes, vases de toutes sortes, bijoux, colliers,

[1] Hérodote, I, 27 ; Diodore, IX, 25; Polyen, *Stratagèmes*, I, 26.

[2] Hérodote, I, 6, 2 : « Οὗτος ὁ Κροῖσος βαρβάρων πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν τοὺς μὲν κατεστρέψατο Ἑλλήνων ἐς φόρου ἀπαγωγήν, τοὺς δὲ φίλους προσεποιήσατο. »

[3] Phanias d'Erèse, *F. H. G.*, t. II, p. 297, fr. 12; Pausanias, X, 13, 5, et Athénée, VI, 30, éd. Schweighaeuser, t. II, p. 390.

ceintures [1]. A ces offrandes qui pouvaient représenter une somme de trente millions [2], le roi en joignit d'autres dont la valeur marchande le cédait de beaucoup à la valeur artistique. Tel fut, par exemple, le cratère d'argent, d'une contenance de six cents amphores, qui se trouvait, au temps d'Hérodote, dans le pronaos du temple et dont les prêtres se servaient pour mélanger l'eau avec le vin à la fête des Théophanies. On l'attribuait à Théodore de Samos [3]. Une autre divinité delphique, Athèna Pronaia, fut gratifiée d'un immense bouclier d'or [4]. Quant aux habitants de la ville sainte, Crésus, s'étant informé de leur nombre, leur fit distribuer à chacun, par ses agents, deux statères d'or [5]. En échange, le roi obtint, pour lui et ses sujets, le droit de cité perpétuel, l'exemption de toutes les charges, la prérogative de consulter l'oracle avant tous les autres, enfin, le privilège de siéger au premier rang et aux places d'honneur dans les jeux sacrés (548) [6]. C'est en partie ce que le conseil des Amphictyons accordera en 347, deux siècles plus tard, à Philippe de Macédoine [7].

Le décret delphique était un réel triomphe pour la politique lydienne. Admis par l'oracle national dans le concert des Etats helléniques, Crésus pouvait, dès lors, faire légalement appel au concours politique, militaire et commercial des Grecs. Sans doute, on le qualifiait encore de barbare. Mais un jour viendrait où tous, Ioniens, Eoliens et Doriens, seraient fiers de revendiquer comme un des leurs un prince si puissant et si généreux. On découvrirait entre les Lydiens et les Grecs une parenté originelle, des ancêtres communs. Les Mermnades continueraient à prendre leur mot d'ordre à Delphes. Mais en fait, la Pythie, gagnée par leur or, les aiderait à exploiter, au mieux de leurs intérêts, les forces de l'hellénisme.

Un détail qui atteste à quel point Crésus tenait à l'appui de

[1] Hérodote, I, 50-51 ; Théopompe, *F. H. G.*, t. I, p. 309, fr. 184.

[2] Tchihatcheff, *Le Bosphore et Constantinople*, p. 237-238 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 257. Cf. Hultsch, *Griech. und römisch. Metrologie*, 2e éd., Berlin, 1882, p. 577 sqq.

[3] Hérodote, I, 51, 3.

[4] Hérodote, I, 92, 1. Ce bouclier fut, plus tard, volé par Philomélos (Pausanias, X, 8, 7).

[5] Hérodote, I, 54, 1.

[6] Hérodote, I, 54, 2 : « Δελφοὶ δὲ ἀντὶ τούτων ἔδοσαν Κροίσῳ καὶ Λυδοῖσι προμαντηίην καὶ ἀτέλειαν καὶ προεδρίην, καὶ ἐξεῖναι τῷ βουλομένῳ αὐτῶν γενέσθαι Δελφὸν ἐς τὸν αἰεὶ χρόνον. » Sur la date de 548, voir Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 598.

[7] Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 302.

l'oracle, c'est la munificence avec laquelle il récompensa les services qu'Alcméon lui rendit auprès du clergé pythique [1]. Pour s'être fait l'auxiliaire empressé du monarque, l'Athénien, mandé à Sardes, vit s'ouvrir à lui le trésor royal. Il reçut l'ordre d'y puiser à sa guise; il le fit et il en devint le plus riche des Hellènes [2]. Son hôte estimait ne pouvoir trop payer un décret qu'il considérait comme le couronnement de la politique grecque de sa maison.

Si Delphes fut le principal foyer religieux que travailla la diplomatie lydienne, Crésus n'eut garde de négliger les sanctuaires de moindre importance. C'est ainsi qu'il noua des relations avec Dodone en Epire, Abæ et Lébadie en Phocide, Oropos en Béotie [3]. Au temple d'Amphiaraos, situé dans cette dernière ville [4], il offrit un bouclier d'or et une pique d'or [5]. A Thèbes, il consacra un trépied d'or dans le sanctuaire d'Apollon Isménien [6].

On restreindrait étrangement la portée de ces démarches, si l'on n'y voyait que les manifestations d'une vanité superstitieuse : on assiste ici, de toute évidence, à une campagne d'ordre politique. Sachant tout ce que le sacerdoce peut sur l'opinion, Crésus s'adresse à lui pour qu'il se fasse le garant de son philhellénisme. Plus il sera connu, avéré, que les Mermnades sont des souverains philhellènes, moins leur domination sur les Grecs d'Asie rencon-

[1] Hérodote, VI, 125, 1 : « Ἀλκμέων ὁ Μεγακλέος τοῖσι ἐκ Σαρδίων Λυδοῖσι παρὰ Κροίσου ἀπικνεομένοισι ἐπὶ τὸ χρηστήριον τὸ ἐν Δελφοῖσι συμπρήκτωρ τε ἐγίνετο καὶ συνελάμβανε προθύμως. » D'après une conjecture de Schœmann (Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 436, n. 3), les services rendus par Alcméon aux Lydiens remonteraient au temps de la guerre sacrée, c'est-à-dire à 590 (Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 490 et 545). En ce cas, ce serait Alyatte et non Crésus qu'aurait obligé l'Athénien. Mais, de ce qu'Alcméon se trouvait à Delphes au temps d'Alyatte, il ne s'en suit pas qu'il y ait servi ce prince. Il n'en résulte pas surtout qu'il n'y soit plus retourné ultérieurement et qu'il n'y ait pas alors appuyé, comme l'affirme Hérodote, la politique de Crésus. — Sur les relations des Alcméonides avec Delphes, voir Aristote, *Constitution d'Athènes*, 19.

[2] Hérodote, VI, 125, 4 : « Οὕτω μὲν ἐπλούτησε ἡ οἰκίη αὕτη μεγάλως, καὶ ὁ Ἀλκμέων οὗτος οὕτω τεθριππο τροφήσας Ὀλυμπιάδα ἀναιρέεται. »

[3] Hérodote, I, 46, 2 : « Διαπέμψας ἄλλους ἄλλῃ, τοὺς μὲν ἐς Δελφοὺς ἰέναι, τοὺς δὲ ἐς Ἄβας τῶν Φωκέων, τοὺς δὲ ἐς Δωδώνην · οἱ δέ τινες ἐπέμποντο παρά τε Ἀμφιάρεων καὶ παρὰ Τροφώνιον. » L'antre de Trophonios se trouvait à Lébadie (Pausanias, IV, 16, 7).

[4] Dürrbach, *De Oropo et Amphiarai sacro*, Paris, 1890, p. 94-99.

[5] Hérodote, I, 52 (cf. I, 49, et I, 92, 3); Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 408, l. 26.

[6] Hérodote, I, 92, 1.

trera de résistances et mieux leurs visées diplomatiques sur la Grèce d'Europe cadreront avec les sentiments des peuples dont ils briguent l'amitié.

D'autres faits, les relations du roi avec des puissances nullement sacerdotales comme Athènes, Corinthe et Sparte, achèvent de révéler ses préoccupations utilitaires. Par la manière dont Alcméon avait défendu ses intérêts à Delphes, il avait pu juger de la souplesse du génie athénien, de son activité ingénieuse, de sa fertilité inventive. Moins loin de ses états, dans la Chersonnèse de Thrace, il avait vu à l'œuvre Miltiade l'ancien [1]. D'une race merveilleusement douée pour le négoce, il ne pouvait manquer d'apprécier à leur valeur l'intelligence, le sens pratique, l'esprit d'initiative que déployaient à cette époque les grandes familles athéniennes, Pisistratides, Alcméonides, Philaïdes. Aussi Miltiade, le chef de cette dernière maison [2], ayant été pris dans une embuscade par les habitants de Lampsaque, Crésus saisit l'occasion de l'obliger. Les vainqueurs étaient ses tributaires : il leur intima l'ordre de relâcher leur captif, les menaçant, s'ils n'obtempéraient, « de les raser comme des pins [3]. » Le dynaste fut aussitôt mis en liberté [4].

Miltiade et Alcméon étaient les ennemis de Pisistrate [5]. En se liant avec les Eupatrides hostiles à la tyrannie, Crésus ménageait à des hommes illustres, toujours sous le coup d'une sentence d'exil, un refuge où ils étaient sûrs à l'avance de trouver le plus flatteur emploi de leurs talents. C'est ainsi qu'on verra plus tard une foule de bannis grecs, rompus aux affaires, Démarate, Gongylo d'Erétrie, Thémistocle, Alcibiade, se retirer auprès des Akhéménides, entrer dans leurs conseils et participer à leur administration. Il n'est pas douteux que, dès le milieu du sixième siècle, Crésus ait pratiqué le système et qu'il ait recueilli, em-

[1] Hérodote, VI, 37, 2 : « Ἦν δὲ ὁ Μιλτιάδης Κροίσῳ τῷ Λυδῷ ἐν γνώμῃ γεγονώς. »

[2] Hérodote, VI, 35, 1. Cf. Séguier de Saint-Brisson, *Mém. sur Miltiade et les auteurs de sa race*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, t. XV, 1re partie, 1842, p. 137-214.

[3] Hérodote, VI, 37, 2 : « Πέμπων προηγόρευε τοῖσι Λαμψακηνοῖσι μετιέναι Μιλτιάδεα · εἰ δὲ μή, σφέας πίτυος τρόπον ἠπείλε ἐκτρίψειν. » — Séguier de Saint-Brisson, *loc. cit.*, p. 147.

[4] Hérodote, VI, 37, 3 : « Δείσαντες ὦν οἱ Λαμψακηνοὶ Κροῖσον, λύσαντες μετῆκαν Μιλτιάδεα. »

[5] Miltiade, ἀχθόμενος τῇ Πεισιστράτου ἀρχῇ (Hérodote, VI, 35, 3). Les Alcméonides, μισοτύραννοι (Id., VI, 123, 1).

ployé, choyé nombre d'ambitieux que les cités en révolution expulsaient de leur sein.

Avec Corinthe, les relations de Sardes furent surtout commerciales. Sous Alyatte, Périandre avait, en une seule fois, expédié à ses amis les Lydiens, grands trafiquants d'eunuques, un chargement de trois cents jeunes enfants de Corcyre, tous de famille noble et destinés à la castration [1]. Ce négoce offrait au Cypsélide le double avantage d'enfler ses revenus et de le débarrasser des fils d'aristocrates [2]. Une telle intimité s'établit entre Crésus et son alliée de l'isthme qu'après 546 les offrandes du Mermnade à Delphes furent conservées dans le trésor des Corinthiens [3].

Quant à Sparte, le premier Etat du Péloponnèse, celui dont la Pythie avait particulièrement enjoint à Crésus de rechercher l'alliance [4], ce fut son concours militaire que le roi se proposa d'acheter. Ici, encore, nous le voyons inaugurer une politique, celle de l'or, que les Akhéménides devaient reprendre dans la suite avec un singulier bonheur. La cupidité fut toujours le point faible des compatriotes de Pausanias et de Lysandre. Avec un flair qui témoigne de ses facultés d'observation, Crésus estima que c'était par ce côté qu'il convenait de les prendre. De là sa conduite envers eux, lorsqu'au temps des rois Ariston et Anaxandride, ils envoyèrent à Sardes une mission chargée d'acquérir l'or nécessaire à l'exécution d'une statue d'Apollon. Informé de la venue des agents lacédémoniens, le roi les accueillit avec sa grâce habituelle et leur donna gratuitement le métal qu'ils se proposaient de payer [5]. Du coup, Sparte fut gagnée et une entente

[1] Hérodote, III, 48, 2 : « Κερκυραίων γὰρ παῖδας τριηκοσίους ἀνδρῶν τῶν πρώτων Περίανδρος ὁ Κυψέλου ἐς Σάρδις ἀπέπεμψε παρ' Ἀλυάττεα ἐπ' ἐκτομῇ. »

[2] Un pareil commerce était mal vu des Grecs : les Samiens interceptèrent le convoi au passage et renvoyèrent les enfants dans leurs foyers (Hérodote, III, 48, 4).

[3] « Ἐν τῷ Κορινθίων θησαυρῷ » (Hérodote I, 50, 3, et I, 51, 3). Cf. Pausanias, X, 13, 5 : « Ὁ χρυσὸς ὁ ἐκ Λυδῶν ἀνέκειτο ἐνταῦθα. » Ce fut, sans doute, après 546 que les Corinthiens eurent la garde des ex-voto de Crésus ; car, jusqu'à la chute de leur dynastie, les Mermnades paraissent avoir eu à Delphes leur trésor particulier : « Ἔπεμπον δῶρα καὶ θησαυροὺς κατεσκεύαζον, καθάπερ Κροῖσος καὶ ὁ πατὴρ Ἀλυάττης » (Strabon, IX, 3, 7).

[4] Hérodote, I, 53, 3, et I, 56, 2.

[5] Hérodote, I, 69, 3 : « Κροῖσος δέ σφι ὠνεομένοισι ἔδωκε δωτίνην. » C'était à l'Apollon Pythien qu'était destinée l'offrande. « Mais on se ravisa en faveur d'Apollon Amyclèen, plus célèbre encore » (Beulé, *Etudes sur le Péloponnèse*, Paris, 1855, p. 100). Cf. le récit de Pausanias, III, 10, 8, et celui de Théopompe, *F. H. G.*, t. I, p. 314, fr. 219.

cordiale, bientôt suivie d'un pacte d'alliance [1], régna dès lors entre les riverains de l'Hermus et ceux de l'Eurotas.

La politique orientale de Crésus ne fut pas moins heureuse que sa politique grecque. Tout en négociant avec les Hellènes d'Europe, il achevait en Asie les conquêtes de son père. Il subjuguait, en deçà de l'Halys, tous les peuples, Phrygiens et Mysiens, Mariandyniens, Chalydes et Paphlagoniens, Thyniens et Bithyniens, qui conservaient encore quelque indépendance. Les Lyciens et les Ciliciens furent les seuls qui restèrent libres. Ces deux nations exceptées, l'Anatolie entière, depuis l'Anti-Taurus jusqu'à la mer Egée et depuis le Pont-Euxin jusqu'au golfe de Pamphylie, fut obligée d'obéir au Mermnade [2].

On voudrait savoir de quelle nature fut cette obéissance. Les contrées soumises perdirent-elles toute autonomie? Il est vraisemblable que non. Elles gardèrent, sans doute, leurs lois particulières, leurs administrations locales, parfois même leurs chefs nationaux. Quand le jeune Adraste, un Phrygien de sang royal, fils de Gordios et petit-fils de Midas, vient en exil à Sardes, Crésus l'accueille avec bonté parce qu'il appartient à une famille d'Amis [3]. La Phrygie avait donc conservé ses dynastes. Dans beaucoup de provinces, il en fut probablement de même. Le roi dut traiter les indigènes de l'intérieur comme les Grecs du littoral: il exigea d'eux le tribut et l'assistance militaire; il mit garnison dans leurs forts, il leur fit consentir à des immunités pour son commerce. En retour, il ne se mêla pas de leurs affaires intérieures, abandonnant celles-ci à leurs princes, liés à lui par un serment, transformés de la sorte en Fidèles, en délégués royaux.

Au reste, la sécurité des conquêtes était garantie par un habile système de colonisation. Nombre de colonies lydiennes, toutes occupant des sites commerciaux ou stratégiques de premier ordre, nous sont connues. Sans rappeler celles qu'avaient fondées Alyatte et Gygès, il en est d'autres qui paraissent dater de Crésus, celle de Brousse, par exemple [4]. Adossée à l'Olympe

[1] Hérodote, I, 69, 2.

[2] Hérodote, I, 28 : « Πλὴν γὰρ Κιλίκων καὶ Λυκίων τοὺς ἄλλους πάντας ὑπ' ἑωυτῷ εἶχε καταστρεψάμενος ὁ Κροῖσος · εἰσὶ δὲ οἵδε, Φρύγες, Μυσοὶ, Μαριανδυνοὶ, Χάλυβες, Παφλαγόνες, Θρῆικες οἱ Θυνοί τε καὶ Βιθυνοὶ, Κᾶρες, Ἴωνες, Δωριέες, Αἰολέες, Πάμφυλοι. »

[3] Hérodote, I, 35, 5 : « Ἀνδρῶν τε φίλων τυγχάνεις ἐκγονος ἐών. »

[4] Strabon, XII, 4, 3 : « Προῦσα δὲ ἐπὶ τῷ Ὀλύμπῳ ἵδρυται τῷ Μυσίῳ, κτίσμα Προυσίου τοῦ πρὸς Κροῖσον πολεμήσαντος. » Ce passage est très altéré. Nous

de Mysie, cette ville est le point de convergence de trois grandes routes, la route transversale du centre, la route latérale à la Propontide et la route latérale au plateau lycaonien. Toutes les caravanes qui circulent entre Sardes et le Bosphore, entre Sinope et Lampsaque, entre Iconium et Cyzique, s'y forment, s'y arrêtent ou y aboutissent [1]. On conçoit qu'une position géographique si avantageuse ait attiré l'attention d'un prince dont le peuple faisait du négoce son principal souci [2].

Dans un autre carrefour, qui offre avec celui de Brousse les plus frappantes analogies, à Cibyra, des Lydiens, mêlés à des Méoniens, s'établirent et de là rayonnèrent sur toute la Cabalide [3]. Aux mains de ces actifs négociants, la riche plaine de Cibyra, si favorablement enclose par un amphithéâtre de montagnes, devint l'un des plus vastes entrepôts du royaume. Convois et marchandises en partaient dans trois directions, à l'est, vers le golfe de Pamphylie ; au sud-ouest, vers la mer de Rhodes ; au nord, vers Sardes.

Il ne serait pas impossible de retrouver la trace d'autres fondations lydiennes. Par exemple, les villes dont le nom finit en θύραι ou θέραι, formes hellénisées du mot lydien τείρα ou τύρα [4], marquent, à n'en pas douter, l'emplacement d'antiques postes lydiens. De même encore, une bourgade de Lycaonie, Hydé, qui porte le nom primitif de Sardes, doit être de création lydienne [5]. Mais comme ces établissements peuvent aussi bien remonter aux Ptériens qu'aux Méoniens ou aux Lydiens ; comme ils peuvent aussi bien dater des Héraclides que des Mermnades, mieux vaut

lisons, avec Groskurd : « Κτίσμα Προυσίου ἢ ὡς ἔνιοί φασι Κροίσου τοῦ πρὸς Κῦρον πολεμήσαντος. »

[1] Brousse, tête de caravanes, dans Thévenot, *Relation d'un Voyage fait au Levant*, p. 171 sqq.

[2] Le témoignage de Strabon est confirmé par celui d'Hérodote (VII, 74, 2), qui regarde les Mysiens de l'Olympe comme des colons lydiens : « Οὗτοι δέ εἰσι Λυδῶν ἄποικοι. »

[3] Strabon, XIII, 4, 17 : « Λέγονται δὲ ἀπόγονοι Λυδῶν οἱ Κιβυρᾶται τῶν κατασχόντων τὴν Καβαλίδα. » Que des Méoniens se soient fixés dans la province, c'est ce qui résulte d'Hérodote, VII, 77, 1 : « Καβηλέες δὲ οἱ Μηΐονες. » Ces différentes colonies ne peuvent dater que de Crésus, puisqu'il est le premier Mermnade qui ait subjugué l'ensemble du pays (Id., I, 28).

[4] Sur ce point, voir S. Reinach, *Rev. Etud. grecques*, t. III, 1890, p. 64, et plus haut, p. 16.

[5] Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 598 : « ΥΔΗC ΙЄΡΑC ΚΟΙΝΟΝ ΛΥΚΑΟΝΙΑC. » Hydé est placée à Kara-Bounar, entre Koniah et Karaman, par Ramsay, ap. S. Reinach, *Rev. archéologique*, t. XIX, 1892, p. 118.

ne pas s'y attarder. Les colonies de Brousse et de Cibyra suffisent à prouver le soin que mit Crésus à développer sa puissance économique.

Ce souci des intérêts commerciaux est le lien qui unit la politique orientale du roi à sa politique grecque. A mesure que son empire s'élargissait dans la péninsule, que des peuples nouveaux, entrés dans son obédience, confiaient leurs produits à ses caravanes, il lui devenait chaque jour plus nécessaire d'agrandir, en des proportions correspondantes, son marché d'exportation. En outre, pour maintenir dans le devoir tant de races diverses, il lui fallait des soldats, des mercenaires, et les plus sûrs étaient ceux qui venaient de plus loin. De là, ses négociations avec les Etats dirigeants de l'Hellade. De là, cette participation, sans cesse plus étroite, des Grecs d'Europe au gouvernement de l'Asie Mineure. Inaugurée sous Gygès, cette mainmise de l'hellénisme sur le monde oriental accomplit, avec Crésus, un pas décisif. Dès lors, elle ne s'arrêtera plus. Les Mermnades tombés, elle reprend au lendemain de leur chute. Les Akhéménides aussi, par force, en favoriseront le triomphe, et la conquête d'Alexandre n'en sera que la suprême consécration.

§ 2.

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR.

Les grandes monarchies orientales ont intéressé les Grecs à divers titres : l'Egypte les étonnait par son caractère sacerdotal, par la splendeur de son architecture, par l'antiquité de sa civilisation ; l'Assyrie symbolisait pour eux le génie militaire et la soif des conquêtes ; la Chaldée leur apparaissait comme le foyer de la science. Quant à la Lydie, ce fut sa richesse qui les frappa.

Soit parce que leur contact avec les divers Etats qui se succédèrent au pied du Tmole fut plus long et plus intime qu'avec les autres, soit parce que l'or eut toujours le don d'exercer sur eux une irrésistible fascination, l'opulence des riverains de l'Hermus leur fournit le thème de fables sans nombre.

Tantôt, c'était Midas qui, doué du pouvoir de changer tout en or, se baignait dans le Pactole et communiquait ainsi à ses eaux la propriété de rouler des paillettes du précieux métal. Tantôt, c'était Gygès qui se glissait dans un souterrain où, parmi de mystérieux trésors, un colosse étendu portait au doigt une bague

magique. Pourvu de cet anneau enchanté, le Mermnade s'emparait de la souveraine puissance. Trop nettement éclairé par l'histoire pour avoir jamais pu devenir un sujet de mythe, Crésus n'en eut pas moins, comme les autres, son auréole. Ses ressources étant ou semblant inépuisables [1], plus d'une imagination populaire dut croire que ses ancêtres lui avaient légué leur talisman. Et l'idée, somme toute, était juste. Gygès et ses successeurs ont possédé un merveilleux talisman : la science économique.

Ces aptitudes commerciales et financières que nous avions déjà notées chez le premier Mermnade, nous les retrouvons dans le dernier. Malgré l'insuffisance et la rareté des textes, il est facile de voir que Crésus fut un grand administrateur, qu'il résuma en lui, d'une façon éminente, les qualités pratiques de sa race et que là est le secret de sa prodigieuse richesse. Quand nous aurons fait le compte des revenus et, pour ainsi dire, établi le budget du gouvernement lydien vers le milieu du sixième siècle, son opulence, en restant proverbiale, cessera de paraître légendaire.

Une première source de fortune dérivait des productions naturelles dont notre étude géographique a signalé l'abondance et la variété. Nous ignorons si les détenteurs du sol étaient soumis à des contributions foncières. Peut-être Crésus avait-il fait dresser pour eux, comme pour ses tributaires d'Ionie [2], un cadastre suivant lequel ils étaient taxés. Peut-être, sans payer d'impôts réguliers, offraient-ils au souverain, comme cela se pratiquait en Perse [3], des dons plus ou moins gratuits.

En tout cas, le monarque avait personnellement de vastes domaines. Ce patrimoine royal, οἰκήϊα, πατρώϊα χρήματα, que mentionnent Hérodote et Justin [4], devait être considérable, si l'on en juge par les offrandes que Crésus prélève sur ses revenus et qui, rien que pour Delphes, représentent une valeur d'à peu près trente millions [5].

Aux produits du sol, il faut joindre ceux du sous-sol. Une large part de la richesse des Mermnades provenait des métaux précieux dont regorgeaient les montagnes de l'Atarnée, les flancs du

[1] Midas et Crésus, dit Pline (*Hist. naturelle*, XXXIII, 15, 1), disposèrent de masses infinies d'or : « Infinitum possederant. »

[2] Voir plus haut, p. 214.

[3] Hérodote, III, 97, 1.

[4] Hérodote, I, 92, 3 : « Τὰ μέν νυν ἔς τε Δελφοὺς καὶ ἐς τοῦ Ἀμφιάρεω ἀνέθηκε οἰκήϊά τε ἐόντα καὶ τῶν πατρωΐων χρημάτων ἀπαρχήν. » Justin, I, 7, 7 : « Crœso, patrimonii partes. »

[5] Voir plus haut, p. 217.

Sipyle et du Tmole, les hauts bassins de l'Hermus et du Méandre [1]. Il semble que le travail des mines, au sixième siècle, se soit fait en régie, pour le compte et sous la surveillance de l'Etat. Au temps de Xerxès, un prince lydien, Pythios [2], dynaste de Célènes, qu'Urlichs regarde avec quelque vraisemblance comme un descendant de Crésus [3], contraignait tous les habitants des régions minières à délaisser l'agriculture et le commerce pour se livrer à l'extraction, au transport et au traitement des minerais d'or [4]. Peut-être ce Pythios, dont Hérodote nous énumère la colossale fortune [5], suivait-il, en partie, les errements des Mermnades, ses ancêtres présumés. Tout porte à croire que les rois de Lydie revendiquaient la propriété exclusive et l'exploitation directe des filons renfermés dans leurs Etats. Ce monopole faisait de Sardes, au sixième siècle, le grand marché de l'or, du cuivre et de l'argent [6].

L'industrie n'était pas sans alimenter aussi le fisc royal. A l'époque homérique, nous avons vu l'ouvrière méonienne réserver pour le prince, sur les produits de son travail, une part privilégiée [7]. Cette sorte de dîme, que prélevait le souverain, s'était maintenue sans doute à travers les âges. Il est certain que les rois de Sardes réquisitionnaient parfois leurs sujets : c'est à la corvée que Gygès a recours pour élever un monument à l'une de ses maîtresses [8]. Quant au tombeau d'Alyatte, il semble avoir

[1] Strabon, XIV, 5, 28 : « Ὁ δὲ Γύγου καὶ Ἀλυάττου καὶ Κροίσου ἀπὸ τῶν ἐν Λυδίᾳ [καὶ] τῆς μεταξὺ Ἀταρνέως τε καὶ Περγάμου [ὅπου] πολίχνη ἐρήμη, ἐκμεμεταλλευμένα ἔχουσα τὰ χωρία. » Cf. Pseudo-Aristote, *Nouvelles curieuses*, 52, éd. Didot, t. IV, p. 83, et, d'une façon générale, Hérodote, V, 49, 5.

[2] Il est appelé Pythios par Hérodote (VII, 27, 1 sqq.); Pythius par Pline (*Hist. naturelle*, XXXIII, 47, 3); Πύθης par Plutarque (*Vertus des femmes*, 27, éd. Didot, *Moral.*, t. I, p. 324-325), et par Polyen (*Stratagèmes*, VIII, 42).

[3] Urlichs, *Die älteste samische Künstlerschule*, dans le *Rhein. Museum*, t. X, 1856, p. 26.

[4] Plutarque, *Vertus des femmes*, 27, éd. Didot. *Moral.*, t. I, p. 324 : « Τοὺς πολίτας καταβιβάζων ἅπαντας ὁμαλῶς ὀρύττειν ἢ φορεῖν ἢ καθαίρειν ἠνάγκαζε τὸ χρυσίον. » Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 42. — Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXV, p. 521-522.

[5] Hérodote, VII, 27-29. Cf. Pline, XXXIII, 47, 3. « A ne tenir compte que de la valeur actuelle des métaux précieux » le capital de Pythios « représenterait plus de quatre-vingts millions de francs » (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 255).

[6] Hérodote, V, 49, 4; Théopompe, *F. H. G.*, t. I, p. 314, fr. 219; Pausanias, III, 10, 8.

[7] Voir plus haut, p. 87-88.

[8] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 314, fr. 34 : « Συναγαγὼν τοὺς ἐκ τῆς χώρας Λυδοὺς πάντας. »

été l'œuvre spontanée de trois classes, négociants, artisans, courtisanes, qui le bâtirent en commun [1]. On en peut inférer qu'à défaut de taxes obligatoires les corporations urbaines acceptaient des charges bénévoles, ce qui nous a déjà paru être le cas des populations rurales. Volontaires ou non, ces contributions, si l'on en juge par les dimensions gigantesques du tombeau d'Alyatte, montaient à des chiffres énormes, et comme les associations ouvrières, dans une société foncièrement industrielle et marchande, furent toujours très nombreuses [2], il est facile de se représenter les ressources que tant de groupes opulents apportaient à l'Etat.

Plus encore que l'industrie, le commerce enrichissait le trésor. Par suite des conquêtes de Crésus, les échanges, déjà si considérables avant le règne de ce prince, s'étaient accrus et multipliés dans des proportions incalculables. A l'intérieur, l'incorporation d'une infinité de peuples; sur les côtes, le protectorat des cités maritimes; en Europe, l'ouverture ou l'élargissement du marché grec; en Chaldée et en Egypte, les bons rapports que le gouvernement de Sardes entretenait avec ceux de Babylone et de Saïs, avaient imprimé une allure grandiose à ce rôle d'intermédiaire que la capitale de l'Asie Mineure était naturellement appelée à jouer entre l'Orient et l'Occident. D'un bout à l'autre de la route Ptérienne allaient et venaient des convois sans fin ; de longues caravanes circulaient entre l'Euphrate et l'Hermus, transportant les marchandises des deux mondes : le trafic lydien était à son apogée.

On conçoit tout ce que ce prodigieux transit pouvait accumuler d'or entre les mains de Crésus. De tout temps, les stations de caravanes ont enrichi les princes qui en étaient les maîtres. C'est en grande partie la possession de trois des plus importants mar-

[1] Hérodote, I, 93.

[2] On trouve, sous l'Empire romain, des corporations d'ouvriers en corail. κοραλλιοπλάσται, à Magnésie du Sipyle (Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3408); à Thyatire, on trouve des corporations de céramistes, κεραμεῖς (*ibid.*, n° 3485); de boulangers, ἀρτοκόποι (*ibid.*, n° 3495); de corroyeurs, βυρσεῖς (*ibid.*, n° 3499); de tisserands, λινουργοὶ (*ibid.*, n° 3504); de teinturiers, βαφεῖς (*ibid.*, n°s 3496, 3497, 3498, et Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 100); d'ouvriers en laine, λανάριοι (Contoléon, *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XII, 1887, p. 254); de cordonniers, σκυτοτόμοι (Clerc, *B. C. H.*, t. X, 1886, p. 422), et de forgerons, χαλχεῖς χαλκοτύποι (Clerc, *ibid.*, t. X, 1886, p. 407). Peut-être ces groupes ou syndicats d'artisans remontaient-ils aux communautés dont Hérodote nous fait entrevoir l'existence sous les Mermnades.

chés de la route Royale, Pessinonte, Ancyre et Tavium[1], qui valut aux chefs galates leur proverbiale opulence[2]. De même, au siècle de Tavernier, le long de la route de Smyrne à Tocat qui n'est, comme on l'a vu, qu'une réplique de celle de Sardes à Ptéria, l'impôt, le *carrage* (kharadj), prélevé en certains lieux, par les agents du fisc, sur les hommes, les marchandises et les bêtes, constituait un des principaux revenus du Grand Seigneur[3]. Il n'en allait pas d'autre sorte à l'époque de Crésus, et c'est ce que nous allons essayer d'établir.

Déjà, on se le rappelle, sous la domination des Héraclides, quelques-uns des stathmes de la route Ptérienne, en Méonie, étaient astreints à une redevance envers le roi[4]. Un pouvoir fort, une monarchie fiscale, comme était celle de Gygès, n'a certainement pas renoncé aux bénéfices d'une pareille institution. Douanes et péages durent subsister. Et, de fait, nous en avons la preuve dans un curieux passage de Xanthos. Ce texte, que nous a conservé Strabon[5], relate qu'on intentait un procès au Méandre toutes les fois qu'il lui arrivait d'écorner les terrains bordant son lit et de bouleverser la configuration de ses rives; en cas de condamnation, l'amende imposée au fleuve était prise sur les taxes que les marchands lui soldaient au passage[6].

Cette procédure, dont l'authenticité ne semble pas douteuse, est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle montre que dans le droit lydien, les propriétaires lésés par un grand organisme public comme était une artère fluviale, pouvaient prétendre à une indemnité pécuniaire, ce qui témoigne d'une législation équitable et d'une civilisation avancée. Ensuite, elle prouve que les voies commerciales de l'empire lydien étaient regardées comme de véritables personnes civiles, faisant partie intégrante de l'Etat, percevant comme lui des tributs et soumises comme lui, de la

[1] Tavium, marché de son district, ἐμπόριον τῶν ταύτῃ (Strabon, XII, 5, 2). Sur l'importance commerciale d'Ancyre, voir Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie*, Paris, 1872, p. 227; sur celle de Pessinonte, *ibid.*, p. 184 et Strabon, XII, 5, 3 : « Πεσσινοῦς δ' ἐστὶν ἐμπόριον τῶν ταύτῃ μέγιστον. » — Cf. Beulé, *Journ. des Savants*, 1873, p. 24 et 27.

[2] Sur la richesse des princes galates, voir Beulé, *ibid.*, p. 26.

[3] Tavernier, *Les six Voyages*, éd. de Paris, 1679, t. I, p. 12, 17, 95 et 98; Paul Lucas, *Voyage dans la Grèce*, éd. de Paris, 1712, t. I, p. 302.

[4] Voir plus haut, p. 108.

[5] Strabon, XII, 8, 19.

[6] Xanthos, *F. H. G.*, t. I, p. 37, fr. 4 : « Δίκας εἶναι τῷ Μαιάνδρῳ μεταφέροντι τὰς χώρας ὅταν περικρουσθῶσιν οἱ ἀγκῶνες · ἁλόντος δὲ τὰς ζημίας ἐκ τῶν πορθμικῶν διαλύεσθαι τελῶν. »

part des particuliers, à des recours et à des revendications. Enfin, elle atteste, pour la période qui nous occupe, la réalité des taxes de passage, πορθμικὰ τέλη, dont nous avions déjà constaté l'existence sous les prédécesseurs de Candaule.

Le texte de Xanthos en éclaire un autre, non moins important, mais plus concis, d'Hérodote. Celui-ci rapporte qu'à Cydrara, sur la rive gauche du Méandre, au point de croisement des routes venant de Lydie, de Carie et de Phrygie, une stèle avec inscription, érigée par Crésus, marquait la limite du pays proprement lydien [1]. Il semble bien que nous saisissions ici la trace d'une vaste organisation administrative, inspirée par des raisons fiscales. La ville de Cydrara devait être un lieu de péage, une de ces grandes étapes où les caravanes relâchaient et payaient une redevance aux agents du roi. Cette opinion devient tout à fait probable, s'il est vrai, comme le pensait le colonel Leake ét comme nous avons eu l'occasion nous-mêmes de le soutenir [2], que la Cydrara d'Hérodote soit identique à la Carura de Strabon [3]. Carura, de même que Cydrara, était un carrefour de routes et une escale de voyageurs, puisque, d'une part, Artémidore y arrête le premier tronçon de la grande ligne allant d'Ephèse aux Indes [4], et que, d'autre part, Strabon fait de ses hôtelleries une mention particulière [5]. Selon toute apparence, la Cydrara de Crésus n'était pas moins riche en caravansérails que la Carura de l'époque romaine, et il y a tout lieu de considérer cette ville, située à la bifurcation de plusieurs routes, comme le siège d'une de ces douanes intérieures qui alimentaient le fisc lydien.

S'il est admis que Cydrara, placée à la jonction de plusieurs voies, était un lieu de péage, on pourra, en tirant de cette hypothèse toutes les conséquences qu'elle renferme, supposer que les rois de Lydie, économistes habiles, n'avaient pas établi des bu-

[1] Hérodote, VII, 30, 2 : « Ἔνθα στήλη καταπεπηγυῖα, σταθεῖσα δὲ ὑπὸ Κροίσου, καταμηνύει διὰ γραμμάτων τοὺς οὔρους. »

[2] Leake, *Asia Minor*, Londres, 1824, p. 251; Radet, *B. C. H.*, t. XV, 1891, p. 377-378. C'est à propos d'un texte épigraphique, découvert par nous à la fontaine de Baharlar, que nous avons repris la question. Ramsay, dans la *Revue archéologique*, t. XIX, 1892, p. 126, a combattu nos conclusions. Il n'y en a pas moins lieu de les maintenir. Voir les notes justificatives à la fin du volume.

[3] En tout cas, si les deux villes n'ont pas occupé le même emplacement, elles étaient du moins situées dans le même district, et elles ont joué tour à tour, sur cette frontière, le même rôle économique.

[4] Strabon, XIV, 2, 29.

[5] Strabon, XII, 8, 17 : « Κώμη δ' ἐστὶν αὕτη πανδοχεῖα ἔχουσα. »

reaux d'octroi à tous les stathmes, ce qui eût gêné, appauvri, interrompu le commerce, mais qu'ils en avaient mis seulement aux stations principales, aux grands carrefours où se croisaient des chemins. Notre idée trouve sa confirmation dans ce fait qu'au temps de Tavernier, sur la ligne de caravanes allant de Smyrne à Tocat, les étapes soumises au kharadj étaient toutes des centres de bifurcation. Ainsi, Durgout-Cassaba, où le voyageur mentionne une première douane [1], est un nœud d'attache pour trois routes : celle de Sardes, qui rase le Tmole ; celle de Smyrne, qui passe entre le Tmole et le Sipyle ; celle de Cymé, qui longe le bas Hermus. Afioum-Kara-Hissar, second lieu de péage [2], marque le point où la grande voie latérale au plateau de Lycaonie coupe la route Ptérienne. Quant à Tocat, troisième ville de douane [3], elle était et elle est encore l'un des entrepôts les plus considérables de l'Orient, l'endroit où convergent et d'où rayonnent les caravanes de Diarbékir et de Bagdad, d'Ispahan, de Sinope, de Constantinople et de Smyrne [4].

Toutes proportions gardées, Cydrara était quelque chose d'analogue. Les convois y affluaient, venant : soit de l'est, par Célènes ; soit du sud, par Cibyra ; soit, à l'ouest, de Milet, de Priène et d'Ephèse ; soit, au nord, de Sardes. On est donc fondé à croire que sa douane était des plus lucratives. Il est fâcheux que ce soit la seule dont les textes anciens nous fassent entrevoir l'existence. Mais il y en eut certainement d'autres, et la persistance des habitudes en matière commerciale, phénomène que nous avons signalé maintes fois, nous autorise à en rechercher la trace

[1] Tavernier, *Les six Voyages*, éd. de Paris, 1679, t. I, p. 95 : « Tous les Chrestiens qui sont hors des estats du Grand Seigneur et qui passent par ce lieu-là, y payent une fois l'an *carrage*, c'est-à-dire le tribut de quatre ou cinq écus ; mais les Francs en sont exempts, et à Durgout et par toute la Turquie. »

[2] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 98 : « Tous les Chrestiens Armeniens sujets du Roy de Perse, et qui passent à Aphiom-Carassar y doivent payer *carrage*, et ils ne s'en peuvent exemter quand mesme ils l'auroient payé à Erzerom et ailleurs. »

[3] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 12 : « A la sortie de Tocat, de costé et d'autre de la ville, il y a un Receveur qui, lors que les Caravanes passent, compte tous les chameaux et les chevaux qui portent des marchandises, se faisant payer un quart de Richdale pour chaque chameau, et la moitié moins pour chaque cheval. Pour ce qui est des chameaux et des chevaux qui portent les hommes et les provisions de bouche, il ne payent rien. Ce grand et continuel passage de Caravanes fait que l'argent roule en ce lieu là, et que Tocat est une des meilleures villes de la Turquie. »

[4] Tavernier, *ibid.*, t. I, p. 11-12.

dans les districts mêmes où Tavernier en constate le maintien.

C'est ainsi que nous supposerons un péage à Mostène. D'une part, en effet, cette ville, par le nombre et l'importance de ses monnaies à types amazoniens, occupe en numismatique une place exceptionnelle [1], ce qui, d'après nos remarques antérieures [2], la classe parmi les grandes étapes de la route Ptérienne; d'autre part, il est à noter que son territoire, où aboutissaient les chemins de Sardes, de Smyrne et de Cymé, est plus ou moins identique à celui de Durgout, station que Tavernier nous présente comme le siège d'un établissement fiscal.

Le même raisonnement s'applique à Léontocéphale (Afioum-Kara-Hissar). Si, au temps de Tavernier, on payait dans cette ville un kharadj au Grand Seigneur, cela tient à ce qu'elle était, moins que Tocat et plus que Durgout, un des principaux carrefours de l'Anatolie. Or, comme il en allait absolument de même au siècle des Mermnades, comme elle était alors, pour ainsi dire, le confluent des courants commerciaux venus d'Iconium et de Tarse, de Ptéria et de Babylone, de Cotiæum et de Cyzique, de Sardes et d'Ephèse, Crésus, s'il entretenait une douane au stathme de Cydrara, n'a pu manquer d'en avoir une autre dans un district qui est comme le vestibule des hauts plateaux.

A notre avis, il faut compter au moins trois péages sur le parcours lydien de la route Royale : celui du pont de l'Halys, à l'est d'Ancyre, près de la frontière mède; celui de Léontocéphale et celui du canton de Mostène. Peut-être, si l'on songe aux préoccupations fiscales des successeurs de Gygès, aura-t-on quelque droit d'en supposer un quatrième à Sardes. Cette ville était le foyer général du négoce entre l'Orient et l'Occident; la grande voie transversale du centre y coupait la route Ptérienne; il s'y faisait un prodigieux mouvement d'échanges : une redevance, si minime qu'elle fût, prélevée sur les marchandises entrantes, constituait une trop magnifique source de profits pour que les Mermnades en aient privé leur trésor.

Une dernière classe de revenus grossissait les caisses royales :

[1] Parmi les villes de la route Royale dont les monnaies portent des types amazoniens, Mostène tient de beaucoup le premier rang. Ainsi, pour nous en tenir aux stathmes lydiens, tandis que Bagis, Tabala, Méonia, Sardes et Temnos ne figurent dans Mionnet qu'avec une seule monnaie amazonienne, Magnésie du Sipyle, voisine de Mostène, en offre déjà trois. Quant à cette dernière, elle en compte douze, dont deux autonomes (Mionnet, *Descr. des Médailles antiques*, t. IV, 1809, p. 89-92).

[2] Voir plus haut, p. 28 sqq.

le tribut [1]. Il se divisait en deux catégories : le tribut indigène, exigé des peuples de l'intérieur par droit de conquête, et le tribut grec, soldé par les colonies helléniques en vertu des capitulations. Selon toute apparence, une partie au moins du tribut indigène se composait de prestations en nature ; quant au tribut grec, il était vraisemblablement acquitté en espèces. A l'époque de Darius, les trois satrapies formées du démembrement de l'empire lydien, celle d'Ionie, celle de Sardes et celle de l'Hellespont, versaient au Grand Roi une somme annuelle de 1,260 talents babyloniens d'argent [2], ce qui représente, en gros, un poids de 40,000 kilogrammes, une valeur intrinsèque de 9 millions de francs et une valeur relative de 72 millions [3]. Le total des tributs recueillis par Crésus dans la péninsule ne devait pas être sensiblement inférieur à ce chiffre.

Grâce aux progrès de la circulation métallique, la rentrée de ces contributions diverses, tributs étrangers, redevances industrielles, taxes commerciales, dîmes foncières, s'effectuait avec une admirable souplesse. Du reste, Crésus, attentif à tout ce qui pouvait faciliter les transactions et les échanges, entreprit certaines réformes monétaires dont le but était d'apporter un remède pratique au chaos qui régnait alors dans le monnayage de l'Orient [4].

Jusque-là, en effet, aucun des nombreux Etats qui émettaient du numéraire ne s'était concerté avec ses voisins ni pour l'adoption d'un métal, ni pour le choix des systèmes pondéraux, ni pour la recherche d'un rapport stable entre l'électrum, l'or et l'argent. Trois unités monétaires se trouvaient en présence : le statère de 16 gr. 36 (poids théorique) ou de 16 gr. 34 (poids vrai) [5] ; — le statère de 10 gr. 90 (poids théorique) ou de 10 gr. 89 (poids vrai) ; — le statère de 14 gr. 53 (poids théorique) ou de 14 gr. 52 (poids

[1] Hérodote, I, 6, 2, et I, 27, 1.

[2] Hérodote, III, 90.

[3] C'est à peu près la neuvième partie des sommes que Darius percevait chaque année en or et en argent. Exception faite des prestations en nature, le revenu de l'Akhéménide s'élevait, en poids, à 82,799,866 francs, ce qui, en tenant compte des changements survenus dans la valeur relative des métaux, représenterait aujourd'hui un total d'environ 663 millions (Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 617).

[4] Sur le « chaos monétaire » du bassin de la mer Egée au VIe siècle, voir Bouché-Leclercq, dans son *Atlas* pour servir à l'*Hist. grecque* de Curtius, p. 100.

[5] En fait, les monnaies avaient un poids légèrement inférieur au poids normal, parce que les Etats monnayeurs prélevaient sur chaque pièce une certaine quantité métallique comme droit de seigneuriage.

vrai)[1]. L'unité de 16 gr. 34 est celle du système *phocaïque*, ainsi nommé parce que les Phocéens s'en servirent pour la taille de leurs monnaies d'or; l'unité de 10 gr. 89, originairement réservée à la coupe des monnaies d'argent, est celle du système que les Grecs appelaient *babylonien;* l'unité de 14 gr. 52 appartient à un système qu'on peut qualifier de *lydien*, attendu que Gygès et ses successeurs en firent la base de leur frappe d'électrum[2].

Ce qui amena toutes ces divergences dans le choix des échelles pondérales, ce fut le besoin d'établir des correspondances faciles entre les émissions d'électrum, d'or et d'argent qui tour à tour apparurent. Du huitième au sixième siècle, dans les transactions, on estimait que la valeur de l'or est à celle de l'argent comme 13 1/3 est à 1[3]. Lorsqu'on frappa du numéraire d'argent, on se préoccupa, non de conserver le système pondéral usité pour l'or, mais de créer une échelle métrique telle qu'un talent, une mine ou un sicle du nouveau métal monétaire représentât, exactement et sans fractions, une certaine quantité de l'autre.

La question fut résolue de plusieurs manières. Dans les contrées où, de temps immémorial, il existait un rapport vigésimal entre les deux étalons métalliques, on imagina un système où l'unité pondérale d'or était à celle d'argent comme 20 est à 1. Soit le statère d'or de 16 gr. 36; multiplions le poids de l'or par 13 1/3 afin d'obtenir la valeur correspondante en argent; divisons le produit par 20. Le quotient obtenu est 10,90. Ce chiffre représente un poids d'argent qui vaut exactement vingt fois moins que le statère d'or de 16 gr. 36. Il en résulte que si on donne au sicle

[1] Nous adoptons ici les chiffres donnés par Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, Paris, 1876, p. 19-20. D'autres ouvrages fournissent des chiffres différents. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, pour l'Antiquité grecque, de science plus obscure et moins fixée que la métrologie : c'est « un champ d'explorations qui est encore un champ de bataille » (Bouché-Leclercq, *Atlas* pour servir à l'*Hist. grecque* de Curtius, p. 91).

[2] Sur ces questions, voir Boeckh, *Metrologische Untersuchungen*, Berlin, 1838; Mommsen, *Hist. de la Monnaie romaine*, (trad. Blacas), Paris, 1865-1875; Brandis, *Das Münz-Mass-und Gevichtswesen in Vorderasien*, Berlin, 1866; Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, Paris, 1878-1879; Hultsch, *Griech. und römisch. Metrologie*, 2e éd., Berlin, 1882.

[3] Hérodote, III, 95, 1, dit 13 en chiffres ronds : « Τὸ δὲ χρυσίον τρισκαιδεκαστάσιον λογιζόμενον. » En réalité, le rapport était de 13 1/3 (cf. Soetbeer, *Das Wertverhältnis zwischen Gold und Silber im Alterthum*, dans les *Mitteil.* de Petermann, *Ergänzungsheft* 57, Gotha, 1880, p. 114 sqq.; Hultsch, *Griech. und römisch. Metrologie*, 2e éd., 1882, p. 181; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, 1885, p. 353).

d'argent un poids de 10 gr. 90, il faut vingt de ces sicles pour faire un statère d'or. De là, le système *babylonien*, usité pour la taille de l'argent.

Sur d'autres points, notamment en Lydie, le rapport entre les deux métaux était fixé d'après des règles différentes. Là, c'était le chiffre 15 et non le chiffre 20 qui servait de base à l'échelle pondérale. Avant l'invention de la monnaie et alors que les étalons d'échange circulaient sous forme de barres, de plaques et de lingots, on taillait l'argent de manière à donner 15 talents, 15 mines ou 15 sicles de ce métal pour 1 talent, 1 mine ou 1 sicle d'or. Dans cette combinaison, le statère était de 14 gr. 53. Primitivement affecté à la coupe des quantités d'argent, ce système fut appliqué par les Mermnades à la frappe de leurs monnaies d'électrum et devint ainsi proprement le système *lydien*.

Voici quelles étaient dans ce système les subdivisions de l'unité monétaire [1] :

1	= statère	= 14 gr. 52
$^3/_4$	=	= 10 gr. 89
$^1/_2$	= hémistatère	= 7 gr. 26
$^1/_3$	= trité	= 4 gr. 84
$^1/_6$	= hecté	= 2 gr. 42
$^1/_{12}$	= hemihecté	= 1 gr. 21

Il y a, dans ce tableau, une pièce dont la coupe est singulière. C'est celle de 10 gr. 89. En effet, tandis que les autres divisions du statère procèdent toutes du système duodécimal, cette pièce sort de la série et coïncide, en poids, avec le sicle du système babylonien, défalcation faite du centigramme prélevé comme droit de seigneuriage. Ce que les Mermnades ont cherché en frappant des $^3/_4$ de statère, c'est un raccord, non pas avec le système babylonien qui ne servait qu'à la taille de l'argent, mais

[1] Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, p. 16. — D'après ce même érudit (*ibid.*, p. 17), le système pondéral des Chaldéens « reposait sur l'existence de deux talents, l'un fort et l'autre faible, dont les étalons étaient réciproquement dans le rapport de 2 à 1, le fort pesant 58 kil. 896, le faible 29 kil. 448. L'un et l'autre se divisaient également en 60 mines, chacune de 60 sicles ou statères. » Suivant Oppert, « la mine forte et la mine faible n'étaient que des subdivisions différentes d'un talent unique pesant environ 30 kilogrammes » (Bouché-Leclercq, *Atlas* pour servir à l'*Hist. grecque* de Curtius, p. 97). Par suite de l'incertitude qui règne dans ces problèmes, nous avons cru devoir restreindre notre exposition, éviter les termes de *talent fort* ou de *talent faible*, et partir de l'existence des divers étalons métriques sans nous inquiéter de la manière dont ils étaient engendrés.

avec le système phocaïque, employé pour la coupe de l'or et de l'électrum. La pièce lydienne de 10 gr. 89 en électrum était au statère phocaïque de 16 gr. 34 en électrum comme 2 est à 3, autrement dit 3 de ces pièces correspondaient exactement à 2 des autres. Grâce à cette taille ingénieuse, la monnaie lydienne circulait dans tous les marchés où avait cours le sicle phocaïque.

Ainsi, de bonne heure, les Mermnades conçurent le projet d'assurer à leur numéraire un cours universel. Ce dessein, le dernier d'entre eux le réalisa. De 652 à 561, le monnayage lydien ne semble pas avoir beaucoup varié. Les rois de Sardes continuèrent à frapper des pièces d'électrum suivant l'échelle pondérale adoptée par le fondateur de la dynastie. Crésus, le premier, remania, sur un plan savant, le système monétaire national. Ses réformes portèrent sur deux points : d'une part, il substitua, comme étalon d'échange, l'or fin à l'or blanc; d'autre part, « il introduisit les espèces d'argent que les villes grecques avaient commencé à émettre depuis près d'un siècle, mais que les rois de Lydie n'avaient pas encore fabriquées [1]. »

Le monnayage d'or imaginé par Crésus comprend deux groupes. Dans le premier, nous trouvons, comme unité métrique, un statère de 10 gr. 89. C'est le poids du sicle babylonien, transporté du monnayage d'argent dans le monnayage d'or, de la même manière qu'il l'avait été dans le monnayage d'électrum sous les premiers rois. L'électrum étant à l'or comme 3 est à 4, un sicle créséen de 10 gr. 89 en or « avait exactement la même valeur qu'un des plus anciens statères en électrum de 14 gr. 52, et toutes les divisions de ces deux pièces se correspondaient avec la même rigueur [2]. »

Dans l'autre groupe, l'unité métrique était un statère de 8 gr. 17. Ce statère, étant juste la moitié du sicle phocaïque de 16 gr. 34, avait naturellement cours sur les mêmes marchés que lui. D'autre part, on a vu que le sicle phocaïque d'or valait 20 sicles babyloniens d'argent. Le statère créséen de 8 gr. 17, étant la moitié du sicle phocaïque, valait par suite 10 sicles d'argent à 10 gr. 89 ou 20 drachmes d'argent à 5 gr. 445. Il était donc en relation étroite avec la taille phocaïque de l'or et la taille babylonienne de l'argent; il ne l'était pas moins avec la coupe babylonienne de l'or, puisqu'il pesait juste les $^3/_4$ du sicle créséen de 10 gr. 89. Cette pièce de 8 gr. 17, qui se raccordait si pratique-

[1] Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, p. 24.
[2] Fr. Lenormant, *ibid.*, p. 25.

ment avec les étalons métriques des autres systèmes pondéraux fut la création propre de Crésus; c'est à elle et non à la pièce de 10 gr. 89 qu'il faut appliquer le nom de *statère créséen*, χρόισιος στατὴρ, que Pollux mentionne comme une création fameuse du dernier Mermnade[1].

Quant au monnayage d'argent, Crésus en constitua l'échelle pondérale sur les bases du système babylonien. Toutefois, pour établir entre le numéraire d'argent et les deux séries du numéraire d'or un rapport simple et régulier, il introduisit dans la coupe divisionnaire babylonienne un tétrobole de 3 gr. 63 dont la valeur était quarante fois moindre que celle du sicle créséen de 10 gr. 89, et trente fois moindre que celle du statère créséen de 8 gr. 17.

Grâce à ces combinaisons diverses, Crésus ouvrit à ses monnaies les marchés de toutes les villes qui avaient adopté le système lydien pour l'électrum, le système phocaïque pour l'or et le système babylonien pour l'argent. « Quant aux villes dont la circulation métallique avait pour étalon fondamental le statère phocaïque d'électrum, les anciens statères lydiens d'électrum y avaient cours, grâce à la pièce de 10 gr. 89, qui établissait un rapport exact et facile entre le statère de 14 gr. 52 et celui de 16 gr. 34[2]. » La même concordance existait entre le sicle phocaïque de 16 gr. 34 en électrum et le statère créséen de 8 gr. 17 en or : il suffisait de fournir 3 statères créséens pour représenter exactement la valeur de 2 statères phocaïques.

Coordinations et correspondances, tout avait été prévu, calculé, voulu par Crésus. Le dernier Mermnade, en édifiant son organisation monétaire, se proposa évidemment d'en faire, au grand profit de ses finances, le lien commun des différents systèmes que pratiquaient les villes soumises à son protectorat. Ici encore, nous retrouvons cet instinct pratique, ce sens des affaires, cette modération avisée, qui furent toujours les traits essentiels du caractère lydien. Au lieu d'user de sa force pour imposer à ses clients ou sujets un numéraire uniforme, Crésus ne visa qu'à leur faire accepter une monnaie de raccord, en quoi il se conformait pleinement à ce rôle d'intermédiaire que la nature et l'histoire assignaient à son pays.

Les données qui précèdent, si insuffisantes qu'elles soient et

[1] Pollux, *Onomasticon*, III, 87 (cf. Hérodote, I, 54, 1). — Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, p. 26.
[2] Fr. Lenormant, *ibid.*, p.27.

malgré l'impossibilité où nous sommes de résumer par un chiffre d'ensemble cet essai de reconstitution du budget lydien, ne nous en laissent pas moins entrevoir la merveilleuse prospérité de l'Asie Antérieure au milieu du sixième siècle. Il y eut, vers 550, un moment peut-être unique dans l'histoire de la péninsule. L'habile administration fiscale de Gygès et de ses successeurs, l'effort industriel et commercial d'une longue suite de générations, l'intensité des échanges et la surexcitation du transit avaient eu pour résultat d'accumuler au pied du Tmole des richesses inouïes. Sardes, comme l'atteste Hérodote, était à l'apogée de son opulence [1].

Il était impossible qu'une telle splendeur n'attirât pas sur les bords de l'Hermus une multitude d'étrangers. Outre ceux qui venaient pour leurs affaires, — caravaneurs et marchands, propriétaires de haras, âniers et muletiers, convoyeurs de Ptéria ou de Comana Pontique, courtiers de Babylone, armateurs ou banquiers de Milet, d'Ephèse et de Cymé, — les simples curieux, les voyageurs de distinction, les hommes d'Etat, les diplomates, les artistes affluaient. Sardes vit alors un tel concours de personnages illustres, que la tradition postérieure mit en rapport avec son dernier souverain tous les gens célèbres de l'époque, sans le moindre souci de la chronologie ni de la vraisemblance [2].

C'est ainsi qu'Ephore, Cléarque de Soli et Diogène Laërce prêtent à Crésus des relations avec les Sept Sages et notamment avec les quatre principaux d'entre eux, Thalès, Pittacos, Bias et Solon. « Il y eut dans l'antiquité toute une légende des Sept Sages. On avait fini par se les représenter non seulement comme des contemporains, mais comme une sorte de confrérie libre, d'Académie amicale, dont les membres se voyaient et se réunissaient de temps à autre. Delphes, en particulier, les recevait volontiers [3]. » Sardes les hébergeait aussi. A un certain moment, Crésus, qui nous apparaît comme le secrétaire perpétuel du cénacle, les appelle tous, sauf Thalès, à sa cour [4]. Invité à l'un de ces congrès, Pittacos répond qu'il s'y rendra, « heureux de s'entrete-

[1] Hérodote, I, 29, 1 : « Σάρδις ἀκμαζούσας πλούτῳ. »

[2] Hérodote (I, 29, 1) note l'attraction exercée par l'opulence de Sardes sur les hommes les plus éminents : « Ἀπικνέονται ἐς Σάρδις ἀκμαζούσας πλούτῳ ἄλλοι τε οἱ πάντες ἐκ τῆς Ἑλλάδος σοφισταὶ, οἳ τοῦτον τὸν χρόνον ἐτύγχανον ἐόντες, καὶ δὴ καὶ Σόλων. »

[3] A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 465.

[4] Ephore, *F. H. G.*, t. I, p. 262, fr. 101.

nir avec un homme hospitalier[1]. » En président généreux, Crésus fonde des prix. Un jour, il décerne une coupe d'or au plus sage des Grecs, et la coupe est donnée suivant les uns à Thalès[2], suivant les autres à Pittacos[3].

Quelque réalité se cache bien au fond de ces contes. Avances, libéralités et flatteries, cadrent trop avec le philhellénisme corrupteur et fastueux des Mermnades pour qu'on les suppose inventées de toutes pièces. Quand Hérodote, Plutarque, Nicolas de Damas, Elien, nous montrent Crésus dialoguant avec le philosophe Bias[4], se faisant suivre en campagne par le savant Thalès[5], choyant et pensionnant le fabuliste Esope[6], commandant un joyau à l'orfèvre Théodore[7], enrichissant Alcméon[8], secourant et sauvant Miltiade[9], négociant un emprunt avec les banquiers Pamphaës et Théocharidès[10], rien ne nous autorise à mettre en doute l'authenticité de la tradition, puisque ces hommes ont tous été les contemporains du roi[11]. Par contre, les voyages de Pittacos

[1] Diogène Laërce, I, 81 : « Ὡς ἀνδρὶ ξείνῳ γενοίμην τοι συνόμιλος. »

[2] Eudoxe de Cnide et Evanthe de Milet, ap. Diogène Laërce, I, 29.

[3] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 317, fr. 44 c.

[4] Hérodote, I, 27, 2.

[5] Hérodote, I, 75, 2. Cf. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 409, fr. 68, l. 13.

[6] Plutarque, *Solon*, 28, 1.

[7] Il s'agit de la fameuse vigne d'or qui fut donnée à Darius par le richissime lydien Pythios, tyran de Célènes (Hérodote, VII, 27, 3, et Pline, *Hist. naturelle*, XXXIII, 47, 3). Cette pièce d'orfèvrerie, œuvre de Théodore de Samos (Himerius, *Eclogae*, XXXI, 8), était considérée comme une des merveilles du palais de Suse (Charès de Mytilène, ap. *Scriptores rerum Alexandri*, éd. Didot, p. 117, fr. 10, et Amyntas, *ibid.*, p. 136, fr. 4). Un bijou de cette valeur n'a pu être exécuté que pour un roi, et comme nous le voyons un moment aux mains d'un petit-fils présumé de Crésus, nous sommes fondés à croire que ce dernier en fut originairement le possesseur. Au reste, Théodore de Samos travaillait pour la cour de Sardes (Hérodote, I, 51, 3).

[8] Hérodote, VI, 125, 4.

[9] Hérodote, VII, 37, 2.

[10] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65; Elien, *Hist. variées*, IV, 27.

[11] Bias est en relations avec Alyatte (Diogène Laërce, I, 83) et avec Crésus (Hérodote, I, 27), ce qui place sa période d'activité entre 610, date de l'avènement du premier, et 546, date de la chute du second. L'ἀκμὴ d'Esope se place vers 572 (Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, p. 237. Cf. A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 466-467). Thalès vécut de 624 à 546 (Diels, *Ueber Apollodors Chronika*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXXI, 1876, p. 16), et Théodore entre 570 et 526 (Beulé, *L'Art grec avant Périclès*, p. 339-340). Weissenborn, *Hellenika*, p. 27, place vers 556 le voyage d'Alcméon à Sar-

et de Solon à Sardes, dans la forme où l'on nous les présente, soulèvent de graves difficultés chronologiques [1].

Pittacos meurt, à ce qu'il semble, en 570 [2]. Crésus n'étant monté sur le trône qu'en 561, ce fut sous le règne d'Alyatte et non sous celui de son fils que le Mytilénien vint en Lydie, si toutefois il y vint. De même, bien que Solon ait vécu jusqu'en 559 [3], il est impossible de faire descendre aussi bas son apparition dans la capitale des Mermnades [4]. Au témoignage d'Hérodote et de Plutarque, l'Athénien, quand il aborda en Asie, quittait Chypre où il s'était arrêté après avoir parcouru l'Egypte [5]. Or, en Egypte, il s'était lié avec Ahmas dont l'avénement ne saurait se placer avant 570 [6]. A Chypre, il s'était lié avec Philokypros, dont le règne ne semble pas s'être prolongé au delà de cette même année [7]. Ce serait donc en 570 qu'il faudrait logiquement fixer le voyage de Solon à Sardes.

A cette date de 570, la présence de Solon et de Pittacos en Lydie est fort admissible. C'était le moment où les classes pauvres de l'Attique, mécontentes de la constitution solonienne et travaillées par les intrigues de Pisistrate, aspiraient à un régime

des. Quant à Miltiade l'ancien, il atteignit son âge mûr dans le second tiers du sixième siècle (Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. VI, 5e éd., p. 534).

[1] Plutarque, *Solon*, 27, 1 : « Quelques auteurs regardent l'entrevue de Solon avec Crésus comme un évènement dont l'anachronisme est notoire. Mais j'estime qu'un fait attesté par un si grand nombre de témoignages, entièrement conforme, du reste, à ce qu'on sait du caractère de Solon, de sa sagesse et de sa grandeur d'âme, ne saurait être rejeté pour ce motif qu'il ne s'accorde pas avec les canons chronologiques. Ces canons ne méritent pas tant de déférence : leurs contradictions sont innombrables, et les savants, malgré tous leurs efforts, ne les ont pas résolues. »

[2] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 446.

[3] Jusqu'à la seconde année de la première tyrannie de Pisistrate (Phanias d'Erèse, *F. H. G.*, t. II, p. 294, fr. 5). La première usurpation de Pisistrate datant de 560 (Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 447, n. 1, et Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 551, n. 3), la mort de Solon se place en 559.

[4] Sur ce problème, l'un des plus controversés de l'histoire ancienne, voir Fréret, *Recherches sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 276 sqq.; Stettiner, *Ad Solonis aetatem quaestiones*, p. 46 sqq.; Schubert, *De Croeso et Solone fabula*, Königsberg, 1868; Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 430; Duncker, *Gesch. des Alterthums*, t. VI, 5e édit., p. 456; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 543, et la note de Baehr, au livre Ier, ch. XXX de son édition d'Hérodote.

[5] Hérodote, I, 30, 1, et VI, 113, 2; Plutarque, *Solon*, 26.

[6] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 431. Maspero, *Hist. ancienne*, 4e édition, p. 556, place l'avènement d'Ahmas en 569.

[7] Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 542, n. 5.

nouveau. On conçoit que le législateur, soucieux de maintenir son œuvre, ait demandé à une cour philhellène un appui contre un péril imminent [1]. Quant à Pittacos, des raisons analogues l'appelaient à Sardes. Mytilène, à laquelle Pisistrate devait plus tard enlever Sigée [2], était probablement, dès cette époque, en butte aux entreprises des ambitieux et des conspirateurs. De là cette mission diplomatique dont les modérés chargèrent leur chef auprès du gouvernement lydien. Somme toute, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait eu, vers 570, à Sardes, une sorte de congrès motivé par les agissements des partis révolutionnaires à Lesbos et en Attique [3].

Mais en 570 c'était Alyatte et non Crésus qui régnait. Sans doute. Il se peut toutefois qu'Alyatte, dont l'infatigable énergie se dépensait en expéditions continuelles, ait été alors absent de sa capitale, retenu au loin par l'une ou l'autre de ces innombrables chevauchées qui le menèrent tour à tour des côtes ioniennes aux monts de Bithynie, et des murs de Smyrne aux rives de l'Halys. Dans cette hypothèse, ce serait Crésus, son fils aîné, alors âgé de vingt-six ans, qui aurait dirigé les affaires et reçu les plénipotentiaires étrangers. On s'expliquerait ainsi l'inexactitude d'Hérodote attribuant à Crésus roi des audiences accordées par Crésus régent [4].

Du reste, il n'y a pas lieu, suivant nous, de se préoccuper outre mesure de savoir si Pittacos et Solon vinrent en Lydie à telle date plutôt qu'à telle autre. Le fait important et qui semble indéniable, c'est qu'ils y vinrent [5]. Quant aux détails de leur séjour, si la réalité historique en paraît douteuse, on en contestera difficilement la valeur psychologique. A y regarder de près, les récits des

[1] Sur l'impopularité de Solon à cette époque, voir l'ouvrage récemment découvert d'Aristote (*Constitution d'Athènes*, éd. Kenyon, § 11).

[2] Hérodote, V, 94, 1.

[3] Il est à noter que, vingt ans plus tard, Crésus, cherchant des alliés en Grèce contre la Perse, ne s'adresse pas aux Athéniens, malgré le désir qu'il en a, parce qu'ils sont sous le joug de Pisistrate (Hérodote, I, 59, 1). C'est que tous les adversaires de Pisistrate, — Miltiade, Alcméon, Solon, — avaient été les amis ou les protégés de Crésus. Le roi était donc sûr à l'avance de voir ses demandes fort mal accueillies par le tyran.

[4] Larcher, qui place également en 570 le voyage de Solon à Sardes, suppose qu'à cette date Crésus était depuis quatre ans associé au trône.

[5] On doit noter cependant qu'Aristote, dans sa *Constitution d'Athènes*, ne dit rien d'un voyage de Solon en Lydie, alors qu'il mentionne le séjour du législateur en Egypte (édition Kenyon, § 11). Mais ce n'est là qu'une omission.

auteurs anciens sur les entrevues de Grecs célèbres, Alcméon et Solon par exemple, avec Crésus, ne sont que la mise en scène de certains traits du caractère hellénique; ici, la curiosité, l'indépendance et l'orgueil; là, une insatiable cupidité. Ce que nous peint la tradition, ce sont moins des individus que des types; ce qu'elle nous figure, sous une forme pittoresque et vivante, c'est la manière dont se comportaient les diverses catégories d'hommes que leurs affaires, leur fantaisie ou leur plaisir amenaient sur les rives du moyen Hermus.

Comme l'a noté Fréret, le Solon d'Hérodote et de Plutarque, le Solon incorruptible et sententieux qui méprise l'or, le dialecticien fluide et simpliste qui se livre à de plaisants calculs d'arithmétique pour établir que 70 ans font 25,550 jours, et pour en tirer cette conclusion originale que pas un de ces 25,550 jours ne se ressemble [1], ce moraliste qui fait la leçon à son royal hôte et qui n'est que l'envers d'un cynique, ce prétendu sage, ne répond en rien au Solon de l'histoire [2]. Sous son rigorisme d'emprunt, il personnifie certains de ces Grecs insupportablement honnêtes, fort infatués de leur mérite, toujours dédaigneux, volontiers pédagogues, qui affermaient aux princes étrangers leur bravoure de mercenaires, leur science d'ingénieurs ou de médecins, leur génie d'artistes, mais qui, leur tâche faite, se réservaient le droit de mépriser « le Barbare, » de le dénigrer, d'opposer à son opulence matérielle son indigence morale, de l'immoler triomphalement aux petites gloires de la patrie lointaine [3].

Il y eut certainement de ces Hellènes frondeurs à la cour de

[1] Sur ce passage du discours de Solon à Crésus, voir la note de Baehr, dans son édition d'Hérodote, livre I, ch. XXXII, t. I, 1856, p. 71-72.

[2] Fréret, *Rech. sur la Chronologie de l'Hist. de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 279 : « Solon n'estoit rien moins qu'un Philosophe austère; sa vie molle et délicate, son excessive dépense et la grande licence de ses Poëmes, où il parle des voluptez d'une manière peu digne d'un Philosophe, avoient besoin d'apologie, comme Plutarque en convient. On lisoit dans les Poësies que Solon avoit composées dans sa vieillesse, que *Vénus, Bacchus et les Muses estoient les seules sources des plaisirs des hommes.* Un Philosophe qui parloit ainsi, et dont les mœurs avoient répondu à ces maximes, n'estoit guères capable de répondre aux honnestetez de Crœsus avec cette ridicule fierté que Plutarque trouve cependant si digne de la magnanimité et de la sagesse de Solon. » — On sait par Aristote (*Constitution d'Athènes*, édit. Kenyon, § 6) que les ennemis du législateur lui reprochaient des spéculations financières.

[3] Crésus, dans Hérodote, I, 30-32, est mis par Solon au-dessous de l'Athénien Tellus et des Argiens Cléobis et Biton.

Sardes; mais ce ne fut pas la majorité. Une espèce plus répandue était celle du Grec avide, pratique et pressé, ami des Grands, courtisan des princes, altéré d'action, de lucre et d'intrigue, prompt à courir derrière la fortune et à la violenter, homme de beaucoup de ressources et de peu de scrupules, n'ayant qu'un but : le succès; qu'une loi : l'égoïsme; qu'un culte : l'or.

Dans Hérodote, le type en est représenté par Alcméon :

« Cet Alcméon, pour s'être fait à Delphes l'agent de la politique lydienne, fut mandé à Sardes où Crésus, dès son arrivée, lui fit présent de tout l'or qu'il pourrait emporter en une fois. L'Athénien s'arrangea de manière à tirer le meilleur avantage possible de la permission. Vêtu d'un habit des plus larges et chaussé de vastes bottes, il se fit conduire par les officiers du palais au trésor royal. Là, se jetant sur un monceau de paillettes d'or, il en remplit d'abord ses chaussures et les plis de sa tunique; puis, il en poudra ses cheveux et il en gonfla sa bouche. Quand il sortit dans cet accoutrement, les joues bouffies, le corps bossu, pouvant à peine traîner ses bottes, ressemblant à tout, sauf à un homme, Crésus se mit à rire, et non seulement il lui abandonna cette charge d'or, mais encore il y joignit plusieurs autres dons considérables. Depuis ce jour, la maison des Alcméonides marcha de pair avec les plus opulentes : son chef nourrit des chevaux et il fut vainqueur à la course des chars dans les jeux olympiques [1]. »

Il est évident que cette anecdote n'est que l'interprétation populaire et la traduction imagée d'un fait réel : l'appât qu'offrait aux Grecs l'or des Mermnades. Partout, dans la politique de Gygès, d'Alyatte, de Crésus, nous retrouvons l'or, l'action de l'or, le prestige de l'or. Ce fut l'or qui valut aux rois de Lydie l'appui religieux de Delphes; ce fut l'or qui leur assura le concours militaire de Sparte. D'année en année, les ambitieux de l'Hellade accouraient plus nombreux au pied du Tmole, plus avides, se ruant à la curée de l'or. L'or constituait ainsi un prodigieux moyen d'hellénisation. Parmi les banquiers, les négociants, les généraux, les artistes qui venaient chercher auprès d'un gouvernement philhellène le prix de leurs services ou l'emploi de leurs talents, beaucoup se fixaient à Sardes. Il s'y formait de la sorte une colonie hellénique, très intelligente, très active, qui, dès le commencement du septième siècle, donnait le jour à des hommes

[1] Hérodote, VI, 125.

comme le poète Alcman [1]. En 546, quand s'écroule la monarchie lydienne, cette communauté grecque nous apparaît dans une attitude significative, groupée autour de Cyrus, toute prête à poursuivre, sous la protection de ses nouveaux maîtres, l'œuvre de pénétration continentale qu'elle avait commencée avec les anciens [2].

§ 3.

LE CONFLIT AVEC LA PERSE.

Telle qu'elle nous est jusqu'ici connue, l'œuvre de Crésus dénote chez son auteur des qualités éminentes : le sens du progrès, l'amour des grandes choses, l'intelligence et la modération politiques. Ce qu'avaient cherché ses prédécesseurs, la création d'une puissante monarchie fiscale étroitement unie au monde grec et régnant par la force de l'or, il le réalisa. Grâce à lui, Sardes, élevée au faîte de l'opulence, devint le rendez-vous général des Hellènes et comme leur capitale de prédilection. Ces résultats, il les obtint sans violence. Tous ses actes révèlent une nature généreuse, un caractère enclin à la bienveillance et au pardon [3].

Une astuce naïve se mêlait parfois à cette noblesse et à cette droiture, mais sans vraiment les altérer [4], de même que le faste dont il aimait à faire parade se conciliait très bien avec un fond de cordiale et solide bonhomie. On le traitait malgré tout de Barbare; mais c'était un Barbare affiné, séduisant, complexe, très lydien par son génie des affaires, très grec par ses goûts esthétiques, un Barbare philhellène, dans le genre de ce que furent certains rois de Macédoine [5]. Il n'avait qu'un défaut grave : l'infatuation, l'optimisme irraisonné, une foi excessive dans les combinaisons de la diplomatie, dans la vertu des alliances, dans la toute-puissance de l'or. Ce trop de confiance, en le déterminant à braver Cyrus, le perdit.

[1] Alcman, né à Sardes, était de race hellénique (A. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. II, p. 279-280).

[2] Hérodote, I, 153, 1.

[3] Sa conduite à l'égard du jeune Adraste est empreinte d'une réelle grandeur (Hérodote, I, 35-45).

[4] Qu'on se rappelle les manœuvres auxquelles il se livre pour se faire conseiller par les oracles ce qu'il désire et le stratagème qu'il emploie pour s'assurer de leur véracité (Hérodote, I, 46 sqq.).

[5] Par exemple, Alexandre Ier le Philhellène, au temps des guerres médiques.

Non que l'idée de combattre la Perse ne fût juste. Crésus obéit à un sentiment de haute prévoyance lorsqu'en 549 il commença des préparatifs de guerre. A cette date, Astyage était détrôné, l'empire mède détruit, l'équilibre de l'Orient rompu. Cyrus, par le fait même de sa victoire, étendait sa domination jusqu'à l'Halys et se trouvait en contact avec le royaume lydien. Outre ce qu'avait de gênant un pareil voisinage, Crésus ne pouvait oublier qu'Astyage était son beau-frère, et que tout, intérêt comme affection, lui faisait un devoir de le venger [1].

Des raisons économiques achevèrent de le convaincre. Les Perses, montagnards pauvres, n'entendaient rien au négoce; ils n'avaient ni marchés, ni bazars, ni habitudes commerciales, ni institutions d'échange [2]; ils n'estimaient que le métier des armes et professaient pour tout ce qui est trafic, bien-être et culture, un souverain mépris. Ces préjugés d'un peuple de soldats inspiraient aux Etats marchands des bassins de l'Hermus et de l'Euphrate des inquiétudes particulières [3]. Du jour où les bandes farouches de l'Iran se substituèrent en Cappadoce aux garnisons mèdes, on put croire à l'anéantissement d'un transit plusieurs fois séculaire. Babylone était coupée de Sardes et Tarse de Sinope. Si l'on n'avisait promptement, c'en était fait, sans doute, de la prodigieuse circulation de marchandises qui animait la route Ptérienne et qui en enrichissait les détenteurs.

Ainsi, des ressentiments personnels, des craintes politiques, des nécessités commerciales poussaient Crésus à provoquer la Perse : « il ne songeait plus qu'aux moyens de réprimer cette puissance avant qu'elle devînt irrésistible [4]. » Dans ce but, il noua tout un faisceau d'alliances. En Chaldée, Nabounahid, en Egypte, Ahmas II, menacés comme lui par l'ambition de Cyrus, l'assu-

[1] Hérodote, I, 73, 1 : « Τίσασθαι ἐθέλων ὑπὲρ Ἀστυάγεω Κῦρον » (Cf. I, 46, 1 et I, 75, 1).

[2] Hérodote, I, 153, 3 : « Οἱ Πέρσαι ἀγορῇσι οὐδὲν ἐώθασι χρέεσθαι, οὐδέ σφί ἐστι τὸ παράπαν ἀγορή. »

[3] Discours du Lydien Sandanis à Crésus : « Roi, les hommes que tu veux combattre ne portent que des braies de cuir. Le cuir est leur seul vêtement. Ils mangent, non ce qu'ils voudraient avoir, mais ce qu'ils ont, parce que leur pays est stérile. Faute de vin, ils ne boivent que de l'eau. Les figues leur sont inconnues, comme, du reste, tout ce qui est bon. Victorieux, que pourras-tu enlever à des gens qui n'ont rien? Battu, songe aux biens que tu vas perdre. S'ils goûtent jamais aux douceurs de notre pays, ils ne voudront plus s'en aller. Pour moi, je rends grâces aux dieux de ce qu'ils n'inspirent pas aux Perses le désir d'attaquer les Lydiens » (Hérodote, I, 71).

[4] Hérodote, I, 46, 1.

rèrent de leur concours[1]. Ailleurs, il fit appel aux oracles. Immédiatement après la chute de l'empire mède (549)[2], des messagers, partis de Sardes, se rendirent aux Branchides en Milésie, à Dodone en Epire, dans les divers sanctuaires de la Béotie et de la Phocide, au temple de Zeus Ammon en Libye, avec ordre de s'adresser tous simultanément aux dieux, le centième jour de leur voyage, et de leur demander à quoi s'occupait Crésus à ce moment-là[3]. D'après les réponses qu'il reçut, le roi jugea qu'Amphiaraos et l'Apollon pythien méritaient une créance particulière, et il leur envoya de nouveaux ambassadeurs (548)[4].

Il priait Delphes de le renseigner sur deux points : devait-il combattre la Perse, — et, en cas d'affirmative, devait-il joindre à ses forces des troupes alliées? Cette dernière question trahissait les secrètes pensées du Mermnade : au fond, la guerre était parfaitement résolue dans son esprit, et s'il feignait de prendre conseil de l'oracle, c'était afin d'user de son influence pour conclure des traités avec les peuples grecs. Naturellement, la Pythie, habile à flatter les désirs du prince, l'assura qu'en attaquant Cyrus il détruirait un grand empire, et lui recommanda de s'entendre avec les principaux Etats de l'Hellade[5].

Enchanté de ces réponses, le Mermnade, qui avait déjà comblé les prêtres de ses présents, fit distribuer aux habitants deux statères d'or par tête, libéralité qui lui valut le fameux droit de cité delphique dont il a été plus haut question. Au cours de cette même ambassade, Apollon, consulté une troisième fois, avait déclaré que la maison de Gygès régnerait jusqu'au jour où un mulet occuperait le trône des Mèdes. Trompé, raconte Hérodote, par ces réponses ambiguës, le roi s'imagina que les dieux lui promettaient la victoire, et il accéléra ses préparatifs[6].

De longue date, en prévision d'un conflit avec l'une ou l'autre des monarchies orientales, il s'était ménagé l'appui de la plus

[1] Hérodote, I, 77, 1 : « Ἐποιήσατο γὰρ καὶ πρὸς Ἄμασιν βασιλεύοντα Αἰγύπτου συμμαχίην. » Quant aux Babyloniens, καὶ γὰρ πρὸς τούτους αὐτῷ ἐπεποίητο συμμαχίη, ἐτυράννευε δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῶν Βαβυλωνίων Λαβύνητος = Nabounahid (Maspero, *Histoire ancienne*, p. 567).

[2] Sur la chronologie des ambassades, voir Fréret, *Rech. sur la Chronol. de l'Hist. de Lydie*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1725, t. V, p. 274-275; Schubert, *Könige von Lydien*, p. 92; Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 598.

[3] Hérodote, I, 46-47.

[4] Hérodote, I, 48-52.

[5] Hérodote, I, 53, et la *Chronique de Paros*, ap. *F. H. G.*, t. I, p. 548, l. 56-57.

[6] Hérodote, I, 54-56.

grande puissance militaire du temps, Sparte. La guerre étant imminente, il la fit sonder à nouveau par Delphes, et la trouvant dans les dispositions les plus favorables, il lui dépêcha une ambassade avec des présents. En Laconie, les députés firent connaître les intentions de leur maître : « Lacédémoniens, » dirent-ils, « Crésus, qui règne sur les Lydiens et sur d'autres peuples, vous parle ainsi : le dieu de Delphes m'ordonne de me faire un ami de l'Hellène; or, je sais que vous êtes à la tête de l'Hellade. C'est pourquoi je recherche, conformément à l'oracle, sans ruse ni arrière-pensée, votre faveur et votre alliance. » Les Spartiates, qui connaissaient d'autre part les volontés de la Pythie, signèrent avec empressement le pacte d'alliance et d'amitié (547) [1].

Après cette brillante campagne diplomatique, Crésus se crut sûr du succès. Lacédémone équipait des vaisseaux et mettait sur pied des troupes [2]. Ahmas expédiait son contingent [3]. Chypre, vassale de l'Egypte, embarquait un corps d'armée [4]. Nabounahid n'attendait qu'un signal pour entrer en campagne. Ses tributaires, les Phéniciens, se tenaient prêts à obéir [5]. Des agents lydiens parcouraient la Thrace et y levaient des mercenaires [6]. Si les forces de la ligue avaient pu opérer leur jonction, Cyrus se fût trouvé dans un sérieux péril.

Mais il était sur ses gardes. Un Ephésien, Eurybate, chargé par Crésus d'aller secrètement recruter des soldats en Péloponnèse, tenté sans doute par l'or dont il était porteur, avait trahi son maître et s'était enfui près de Cyrus [7]. Averti par lui de la formidable coalition qui s'organisait, l'Akhéménide se hâta d'agir avant que ses ennemis fussent prêts. La Chaldée était son adversaire le plus proche : il se jeta sur Babylone.

Cette irruption plongea Crésus dans le plus cruel embarras. A part sa propre cavalerie, mobilisée dans la plaine de Sardes, autour de Thymbrare [8], à part les mercenaires habituellement à son service, à part enfin les contingents des peuples indigènes et les auxiliaires des colonies grecques, aucun des renforts sur lesquels

[1] Hérodote, I, 69 ; Pausanias, IV, 6, 3.
[2] Hérodote, I, 70, 2, et I, 83; Xénophon, *Cyropédie*, VI, 2, 11.
[3] Xénophon, *ibid.*, VI, 2, 10 : « Αἰγυπτίους δὲ προσπλεῖν. »
[4] Xénophon, *ibid.*, VI, 2, 10 : « Προσπλεῖν δὲ καὶ Κυπρίων στράτευμα. »
[5] Xénophon, *ibid.*, VI, 2, 10 : « Παρεῖναι δ' ἤδη καὶ Φοίνικας. »
[6] Xénophon, *ibid.*, VI, 2, 10 : « Καὶ μεμισθωμένους εἶναι πολλοὺς μὲν Θρᾳκῶν μαχαιροφόρους. »
[7] Diodore, IX, 32.
[8] Xénophon, *Cyropédie*, VI, 2, 11.

il comptait ne lui était parvenu. Aussi la prudence lui commandait-elle de précipiter la réunion de toutes ces troupes avant de rien entreprendre; mais la générosité lui faisait une loi de courir au secours d'un allié en détresse. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta [1].

Au printemps de 546, il quitta Sardes avec ce qu'il avait de colonnes disponibles, rallia en passant, sur le trajet de la route Leucosyrienne, les garnisons des stathmes, franchit l'Halys et envahit la Ptérie. L'antique capitale du district, Ptéria, fut prise [2]. Tout s'annonçait bien. Dans cette région montagneuse et forte où se croisaient toutes les grandes voies de la péninsule [3], le vainqueur pouvait achever sa mobilisation, faire arriver, par Tarse et Tyane, les contingents de la Phénicie, de Chypre et de l'Egypte; par Ancyre, les secours de la Grèce d'Europe; par Comana, les auxiliaires que les Arméniens, vassaux contraints et chancelants des Perses [4], ne manqueraient pas de lui fournir à la première annonce d'un succès.

Malheureusement, il avait compté sans la foudroyante énergie de son rival. Tandis qu'un émissaire perse essayait, au reste sans succès, de soulever contre Sardes les cités grecques du littoral [5], Cyrus, ne laissant tout au plus derrière lui que des troupes d'observation, se mit en marche avec le gros de son armée. Il se porta, raconte Diodore, vers les défilés de la Cappadoce [6]. Cette donnée nous permet de reconstituer son itinéraire. Quittant l'Euphrate au coude de Mélitène, il s'avança par les cols qui, depuis les Sargonides jusqu'aux Ottomans, ont tour à tour servi de passage à la route Ptérienne, entre Ninive et Comana Pon-

[1] Justin, I, 7, 3 : « Quum adversus Babylonios bellum gereret, Babyloniis rex Lydorum Crœsus, cujus opes et divitiæ insignes ea tempestate erant, in auxilium venit. »

[2] Hérodote, I, 76, 2, dit simplement : « Il prit la ville des Ptériens, εἷλε μὲν τῶν Πτερίων τὴν πόλιν. » Mais comme la ville des Ptériens se trouvait, d'après son récit, κατὰ Σινώπην, c'est-à-dire sur la même ligne que Sinope, sur le méridien de Sinope à Tarse (cf. Strabon, XIV, 5, 24, et Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 598, n. 3), il est impossible de n'y pas reconnaître la place qui, à cause de ses relations étroites et constantes avec Sinope, est désignée, dans le catalogue d'Etienne de Byzance, par l'expression caractéristique de Πτερία, πόλις Σινώπης. La *ville des Ptériens* ne fait certainement qu'un avec *Ptéria* (Boghaz-Keuï).

[3] Hérodote, I, 76, 1 : « Ἡ δὲ Πτερίη ἐστὶ τῆς χώρης ταύτης τὸ ἰσχυρότατον. »

[4] Xénophon, *Cyropédie*, II, 4, 12.

[5] Hérodote, I, 76, 3, et I, 141, 3.

[6] Diodore, IX, 31, 4 : « Παραγενηθεὶς μετὰ πάσης δυνάμεως εἰς τὰ τῆς Καππαδοκίας στενά. »

tique; à la route Royale, entre Arbèles et l'Halys; à la route Romaine, entre Mélitène et Sébastéia; à la route Turque, entre Diarbékir et Tocat, par Malatia, Kangal et Sivas.

Il paraît qu'une fois maître des seuils de l'Anti-Taurus et libre de précipiter ses forces où bon lui semblait, Cyrus offrit aux Lydiens un accommodement : Crésus, implorant sa grâce, se reconnaîtrait vassal de la Perse. A ces conditions, il garderait son royaume avec le titre et la dignité de satrape[1]. Le Mermnade répondit qu'il n'avait jamais obéi à personne, ce qui n'était pas le cas des Perses, anciens esclaves des Mèdes et futurs esclaves des Lydiens[2].

C'étaient là de fières paroles, mais qu'il était incapable de soutenir. Numériquement inférieure[3], son armée avait en outre le désavantage d'offrir une composition très hétérogène. A part un noyau de cavalerie nationale, elle comptait surtout des corps étrangers[4], des auxiliaires grecs ou barbares, servant, les uns par contrainte, en vertu des capitulations ou des traités, les autres à prix d'or. La fidélité de ces bandes, que retenait mal l'appât de la solde ou la foi du serment, était à la merci d'un premier échec. Cyrus, au contraire, commandait à une armée sûre, aguerrie, entraînée par la victoire, pleine de confiance en un chef qu'elle avait vu à l'œuvre et qui se trouvait être un des plus surprenants manieurs d'hommes dont se soit jamais enorgueilli l'Orient. Pour lutter avec ce conquérant de génie, il eût fallu, soit la fougue entraînante d'un Gygès, soit l'opiniâtre sang-froid d'un Alyatte, et Crésus, diplomate habile, administrateur éminent, n'avait aucune des qualités du bon général.

On le vit bien dans cette campagne. A la suite d'une première bataille, bataille sanglante et furieuse, qu'Hérodote assure avoir été indécise, mais que Polyen et Justin représentent beaucoup plus exactement comme ayant tourné à l'avantage des Perses[5],

[1] Diodore, IX, 31, 4. Ce récit doit avoir un fond de vérité, car Nicolas de Damas (*F. H. G.*, t. III, p. 409, fr. 68, l. 32-33) attribue à Cyrus une pensée toute semblable, mais en la rapportant à la période qui suit la prise de Sardes.

[2] Diodore, IX, 31, 5.

[3] Hérodote, I, 77, 1 : « Ἦν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου. »

[4] Hérodote, I, 77, 2 : « Ὃς ἦν αὐτοῦ ξεινικός. »

[5] Hérodote, I, 76, 4 : « Οὐδέτεροι νικήσαντες διέστησαν, νυκτὸς ἐπελθούσης. » Polyen, *Stratagèmes*, VII, 8, 2 : « Κροῖσος ἡττηθεὶς περὶ Καππαδοκίαν ὑπὸ Κύρου. » Justin, I, 7, 3 : « Victusque jam ac de se sollicitus, in regnum refu-

Crésus, inquiet peut-être des sentiments de ses mercenaires, évacua la Ptérie, abandonna la courbe de l'Halys, qui présentait cependant une excellente ligne de défense, et se replia précipitamment vers l'ouest, de nuit, avec ses fantassins, tandis que ses cavaliers, pour entraver la poursuite des vainqueurs, allumaient derrière eux, dans les cols, d'immenses incendies[1].

Dès son retour à Sardes, le roi, s'imaginant que Cyrus prendrait ses quartiers d'hiver en Cappadoce et que les hostilités ne recommenceraient qu'au printemps, licencia ses mercenaires[2]. Puis, il dépêcha des ambassadeurs à ses alliés pour les avertir qu'il attendait leurs renforts dans un délai de cinq mois[3]. Tel est du moins le récit d'Hérodote. Mais on a de la peine à croire que le Mermnade, si aveuglé qu'on le suppose, ait, spontanément et sans y être contraint, affaibli une armée déjà si faible, au moment même où il venait d'en éprouver si cruellement l'insuffisance. Il est probable que la dispersion des mercenaires fut la conséquence forcée de la déroute à laquelle avait abouti la bataille de Ptéria.

Quant aux contingents alliés, Cyrus ne leur laissa pas le temps d'accourir. Une convention l'ayant débarrassé de Nabounahid, il put diriger toutes ses forces contre le chef de la coalition[4]. L'armée perse s'avança le long de la route Ptérienne. Jusqu'à Léontocéphale, elle se déploya rapidement à travers les mornes espaces du steppe. Au sortir de Kidyessos, les difficultés d'un pays montagneux, coupé de ravins et sillonné de gorges, l'obligèrent sans doute à se diviser. Le corps principal, continuant sa marche en ligne droite, par Kéramon-Agora et Griménothyræ, força les cols de la Katakékaumène et déboucha dans la plaine de Sardes, vers le confluent du Cogamus et de l'Hermus. Un corps secondaire, prenant le chemin des caravanes turques[5], obliqua au sud-ouest, coupa les vallées du Sénaros et de l'Hip-

git. » L'action, d'après Hérodote, se livra en Ptérie. Il est probable que ce fut autour de Ptéria même. Crésus dut avoir à cœur de défendre ce grand carrefour commercial et stratégique.

[1] Polyen, VII, 8, 2, qui ajoute : « Κροῖσος μὲν δὴ τῇ φυγῇ προέλαβε, Κῦρος δὲ ὑπὸ τῆς φλογὸς διώκειν ἐκωλύετο. »

[2] Hérodote, I, 77, 2 : « Πάντα ἀπεὶς διεσκέδασε. »

[3] Hérodote, I, 77, 2 : « Ἔπεμπε κήρυκας κατὰ τὰς συμμαχίας προερέοντας ἐς πέμπτον μῆνα συλλέγεσθαι ἐς Σάρδις. »

[4] Justin, I, 7, 4 : « Cyrus quoque post victoriam, compositis in Babylonia rebus, bellum transfert in Lydiam. »

[5] Tavernier, *Les six Voyages*, t. I, p. 96-97.

purios, affluents du Méandre, et rejoignit la grande armée entre Méonia et Callatabi.

L'apparition des Perses aux portes de Sardes déconcerta Crésus sans le désespérer. Il n'avait que peu de soldats : ses mercenaires, ses hoplites grecs avaient fui ou se montraient hésitants. Milet, infidèle à ses promesses, refusait tout contingent de guerre et s'alliait à Cyrus[1]. Sans trahir, les autres grandes cités de l'Ionie, inquiètes sur l'issue des choses, ne témoignaient que d'un bon vouloir négatif. Seul, au dire de Xénophon, Ahmas avait envoyé des troupes, de vieilles bandes égyptiennes, qui jouèrent dans cette courte campagne un rôle fort brillant[2]. En somme, le grand espoir de Crésus résidait en sa cavalerie, en ses escadrons de lanciers, les plus braves et les plus habiles qu'il y eût au monde[3].

Ce fut avec ces ressources qu'il tenta la fortune. Le quartier général ennemi se trouvait à Thymbrare, ville dont le moderne Adala paraît marquer l'emplacement. En avant d'Adala, située sur la rive droite de l'Hermus, au point où le fleuve s'échappe des montagnes, s'étend une vaste plaine, comprise entre le rebord occidental du massif méonien, les contreforts septentrionaux du Tmole et l'angle oriental de la nappe vaseuse du lac Gygée. Là, se décida le sort de la monarchie lydienne[4].

Au camp ennemi, on n'était pas sans craintes. Si les cavaliers de Crésus parvenaient à enfoncer les lignes perses, à pénétrer

[1] Diogène Laërce, I, 25; Hérodote, I, 141, 4.

[2] Xénophon, *Cyropédie*, VII, 1, 29 sqq.

[3] Hérodote. I, 79, 4.

[4] Hérodote (I, 80, 1) dit que la bataille eut lieu dans une grande plaine nue, située devant Sardes et traversée par un certain nombre de rivières, — l'Hyllus entre autres, — qui viennent s'y réunir à l'Hermus. La seule grande rivière qui se réunit à l'Hermus dans la plaine de Sardes est le Kousou-Tchaï; ce ne peut donc être que cet affluent qu'Hérodote désigne par le nom d'Hyllus. Mais comme, d'autre part, on est unanime à reconnaître dans ce même Kousou-Tchaï le Cogamus de Pline, il faut ou bien admettre que la rivière a porté successivement deux noms, ou bien appliquer le nom de Cogamus au cours supérieur et moyen pour réserver celui d'Hyllus au cours inférieur. De toute façon, le lieu de l'action doit être placé à l'est-nord-est de Sardes, et non, comme le pense Maspero (*Hist. ancienne*, p. 569, n. 1), « à l'ouest de la ville, c'est-à-dire du côté opposé à celui d'où venaient les Perses. » Il n'est pas exact non plus d'écrire que Thymbrare se trouvait sur le Pactole. D'après Xénophon (*Cyropédie*, VI, 2, 11), l'armée lydienne se concentre sur le Pactole, mais c'est pour s'avancer ensuite vers Thymbrare où Cyrus se retire après le combat (*ibid.*, VII, 1, 45). Thymbrare s'adossait évidemment au massif de la Katakékaumène.

dans les carrés d'infanterie, à pointer avec leurs longues piques dont ils se servaient avec une bravoure et une dextérité meurtrières[1], il pouvait en résulter un désordre irrémédiable. Aussi Harpage conseilla-t-il à son maître de couvrir par une ligne de chameaux le front de son armée[2]. Ce stratagème assura le gain de la bataille. En fondant sur les bêtes énormes qui leur étaient opposées, les chevaux lydiens furent tellement saisis par leur vue et tellement incommodés par leur odeur qu'ils se débandèrent sans avoir chargé[3]. Leurs cavaliers mirent pied à terre. Mais en dépit de leur courage, ils furent écrasés par les rudes fantassins de l'Iran. Les survivants gagnèrent Sardes où Cyrus les bloqua[4].

La défaite de Thymbrare plaçait Crésus dans une situation des plus critiques. Il dépêcha des courriers partout, notamment à Sparte, pour supplier ses alliés de le secourir avec promptitude[5]. Lacédémone, dont les soldats étaient prêts et les vaisseaux équipés, allait donner l'ordre de mettre à la voile, quand un nouveau message jeta la consternation dans la ville : Sardes était prise et son roi captif[6].

On ne s'accorde pas sur la manière dont se produisit la catastrophe. Elle eut lieu vers le 15 novembre 546[7]. Mais les circonstances en sont diversement rapportées.

[1] Hérodote, I, 79, 4 : « Ἡ δὲ μάχη σφέων ἦν ἀπ' ἵππων, δούρατά τε ἐφόρεον μεγάλα, καὶ αὐτοὶ ἦσαν ἱππεύεσθαι ἀγαθοί. »

[2] Hérodote, I, 80, 2 et 4.

[3] Hérodote, I, 80, 5; Xénophon, *Cyropédie*, VII, 1, 48; Polyen, *Stratagèmes*, VII, 6, 6; Elien, *Nat. des Animaux*, III, 7 Il se peut que l'anecdote soit vraie. Ce fut sans doute alors que le chameau fit son apparition en Asie Mineure. Jusque-là, on ne s'était servi, pour les transports, que du cheval, de l'âne et du mulet.

[4] Hérodote, I, 80, 6.

[5] Hérodote, I, 81.

[6] Hérodote, I, 83.

[7] On a vu plus haut (p. 140-141) que la prise de Sardes était de 546. L'année connue, on peut, en acceptant les données d'Hérodote, déterminer le mois. Après la campagne de Cappadoce, Crésus, rentré à Sardes, se propose de passer l'hiver en préparatifs, et de ne recommencer la guerre qu'au printemps, ἅμα τῷ ἔαρι (Hérodote, I, 77, 1), c'est-à-dire, si l'on prend le mot printemps dans un sens rigoureux, vers le moment de l'équinoxe, aux environs du 21 mars. Pour être prêts à cette date, le roi donne à ses alliés cinq mois (Id., I, 77, 2, et I, 81), ce qui reporte le moment où il rentre à Sardes et les avertit, aux environs du 21 octobre. Or, Cyrus qui avait résolu de poursuivre activement son adversaire, εὕρισκε πρῆγμά οἱ εἶναι ἐλαύνειν ὡς δύναιτο τάχιστα ἐπὶ τὰς Σάρδις (Hérodote, I, 79, 1), et qui l'avait fait, καὶ ἐποίεε κατὰ τάχος (ibid.), Cyrus, qui surprend l'ennemi par sa marche rapide, αὐτὸς ἄγγελος Κροίσῳ ἐληλύθεε (ibid.), et qui le trouve encore sous le coup de

Récit d'Hérodote :

« Voici comment Sardes fut prise. Le quatorzième jour du siège, Cyrus, envoyant des cavaliers par tout le camp, annonça qu'il donnerait une récompense au premier qui monterait sur la muraille. Cette promesse détermina les troupes à tenter plusieurs coups de main qui échouèrent. Voyant que tout était retombé dans le calme et que nul ne songeait plus à rien entreprendre, un soldat marde, appelé Hyrœade, résolut d'escalader la forteresse par le versant qui regarde le Tmolo. De ce côté, comme les rampes de la montagne sont à pic, on les jugeait inaccessibles et l'on n'y mettait pas de sentinelles. Or, la veille, un des Lydiens de l'acropole, ayant laissé rouler son casque au bas des pentes, était descendu le chercher par un chemin à lui connu. Témoin de la chose, Hyrœade en fit son profit. A la tête de quelques Perses, il grimpa jusqu'au rempart. D'autres vinrent après eux. Une multitude immense se rua dans la ville qui fut entièrement pillée [1]. »

Récit de Ctésias :

« Sur le conseil d'Œbarès, Cyrus fit exécuter des figures en bois qui représentaient des Perses. Ces pantins, qu'on dressa le long du rempart, épouvantèrent les assiégés, et par ce moyen la ville succomba. Quelques jours auparavant, Crésus, sur les trompeuses suggestions d'un fantôme, avait livré son fils en otage. Mais comme il avait ensuite tramé une perfidie, Cyrus, pour l'en punir, avait fait égorger l'enfant sous ses yeux. Ne voulant pas survivre à cet horrible châtiment, la mère du jeune prince se précipita du haut des murs et se tua. Après la chute de sa capitale, Crésus se réfugia dans le temple d'Apollon. Trois fois Cyrus l'y fit enchaîner. Trois fois, bien qu'Œbarès eut apposé des

sa défaite de Ptéria, *fortuna prioris prœlii perculsum jam Crœsi exercitum* (Justin, I, 7, 5). n'a pas dû paraître en vue du Tmole plus d'une dizaine de jours après ceux dont il pressait les talons. En conséquence, on peut fixer aux environs du 31 octobre la bataille de Thymbrare, et, par suite, le siège ayant duré quatorze jours (Hérodote, I, 84, 1, et I, 86, 1), aux environs du 15 novembre la prise de Sardes.

[1] Hérodote, I, 84.

sceaux à toutes les portes et mis des gardes à toutes les issues, le Mermnade fut débarrassé de ses entraves par des puissances invisibles. Alors on décapita les captifs qui l'entouraient, parce qu'on supposa qu'ils avaient travaillé à sa délivrance. Puis on le conduisit au palais du vainqueur et on l'y attacha plus étroitement. Mais Crésus fut délié encore, au milieu du tonnerre et des éclairs, si bien que, malgré lui, Cyrus le laissa libre [1]. »

Récit de Xénophon :

« Arrivé devant les murs de Sardes, Cyrus fit dresser les machines et préparer des échelles comme pour donner l'assaut. Tout étant prêt pour cette attaque feinte, il dirigea pendant la nuit, vers la partie la plus abrupte de la citadelle, un corps de Perses et de Chaldéens, sous la conduite d'un Perse qui avait été l'esclave de l'un des combattants de l'acropole, et qui savait à merveille par où l'on descendait au fleuve et par où l'on montait au château. Au bruit que la forteresse était prise, les Lydiens qui défendaient la ville abandonnèrent les remparts et se sauvèrent dans toutes les directions. Cyrus entra dans Sardes au jour, en ordonnant aux soldats de conserver leurs rangs. Quant à Crésus, enfermé dans son palais, il appelait son rival. L'Akhéménide lui fit donner une garde et se rendit à la citadelle [2]. »

Récit de Polyen :

« Crésus, ne voyant pas arriver ses auxiliaires grecs, imagina de faire porter aux plus grands et aux plus forts de ses Lydiens un équipement hellénique. L'étrange nouveauté de cette armure, le bruit que faisaient les boucliers au heurt des piques et l'éclat que jetaient au soleil leurs lames d'airain produisirent une telle impression sur les Perses que Cyrus, vaincu, signa une trève de trois mois et leva le siège de Sardes. — Mais à la nuit, rebroussant chemin en toute hâte, il couvrit d'échelles les murs de la ville que l'on gardait mal et qu'il enleva. — L'acropole restait à Crésus. Il s'y réfugia, comptant sur les secours des Grecs. Alors, par ordre de Cyrus, les prisonniers lydiens furent couverts de

[1] Ctésias, *Persiques*, § 4, éd. Didot, fr. 29, p. 46.
[2] Xénophon, *Cyropédie*, VII, 2, 2 sqq.

chaînes et promenés au pied de la forteresse. En voyant leurs proches dans cet état, les défenseurs de la citadelle, avertis d'ailleurs par un héraut que tous les captifs seraient brûlés si on ne les sauvait par une reddition prompte, capitulèrent sans permettre à Crésus d'attendre les vains renforts de l'Hellade[1]. »

Il n'est pas facile de savoir ce qui, dans chacune de ces narrations, est conte ou réalité[2]. Dans l'ensemble, le récit d'Hérodote est de beaucoup le plus véridique[3]. Mais quelques détails exacts peuvent se rencontrer jusqu'au milieu des fables ridicules où se complaît l'enfantine imagination de Ctésias. Par exemple, il se peut qu'au lendemain de Thymbrare, afin de traîner les choses en longueur et de permettre aux Spartiates d'arriver, Crésus ait négocié une trève et fourni des otages, puis que l'armistice ait été rompu et qu'alors se soient livrées les luttes finales.

Rien n'empêche également d'admettre, avec Xénophon et Polyen, que le siège de Sardes ait eu deux phases : l'enlèvement de la ville basse, opération qui n'offrait guère d'obstacles sérieux, car il ne s'agissait tout au plus que d'enlever une ligne de murs, et la prise de l'acropole, entreprise infiniment plus ardue, si l'on songe à l'escarpement de la montagne et au formidable cercle de remparts qui en couronnait le faîte.

De même, en combinant Hérodote, Ctésias et Xénophon, on est amené à croire que Cyrus, pour empêcher les Lydiens de se porter vers la partie de la citadelle qui regarde le Tmole, au moment de l'escalade qu'Hyrœade tentait de ce côté, donna l'ordre à Œbarès de feindre un contre-assaut, dirigé sur la section la plus inaccessible du mur, celle qui fait face à l'Hermus.

En dehors de ces données, qui complètent la version d'Hérodote, nous ne voyons plus que des traits oiseux, romanesques ou suspects dont l'élimination s'impose.

Un dernier point demeure obscur.

[1] Pour obtenir cette relation d'ensemble, nous avons rapproché les trois passages suivants de Polyen (édition Melber, Leipzig, 1887) : VII, 8, 1, VII, 6, 2, et VII, 6, 3. Ces textes paraissent des fragments disjoints d'une même source.

[2] L'analyse critique de ces divers récits a été faite avec beaucoup de minutie par Schubert, *Könige von Lydien*, p. 106 sqq.

[3] La preuve en est qu'en 213, Sardes tomba aux mains d'Antiochus III absolument de la même manière qu'elle était passée au pouvoir de Cyrus (Polybe, VII, 15-18, éd. Didot, p. 385-387).

Maître de Sardes et de son roi, Cyrus, dans le récit d'Hérodote, « soit pour offrir aux dieux les prémices de sa victoire, soit pour accomplir un vœu, soit pour éprouver si Crésus, dont on vante la piété, sera garanti des flammes par quelque assistance céleste, » fait construire un grand bûcher. Le Mermnade y monte, chargé de chaînes, en compagnie de jeunes Lydiens, au nombre de deux fois sept. Déjà le feu s'allume, quand Cyrus, pris de remords, donne l'ordre de l'éteindre. Mais il est trop tard. Aucune puissance humaine n'est plus capable d'arrêter l'incendie. Dans cette extrémité, Crésus invoque le secours d'Apollon et soudain le ciel, jusque-là très pur, s'obscurcit; des nuages s'amoncellent; un orage éclate; une pluie torrentielle noie le brasier. Instruit par ce prodige de la faveur dont son captif jouit auprès des dieux, Cyrus le traite dès lors en souverain et en ami [1].

Ce récit, puisé à des traditions lydiennes [2], se retrouve dans Nicolas de Damas, avec des traits nouveaux, dont les uns paraissent empruntés à Xanthos, tandis que les autres, imaginés par le rhéteur syrien, ne sont que d'ambitieux ornements destinés à rendre plus grandiose une scène pathétique. Tous les thèmes familiers à l'Ecole sont développés dans ce morceau : clémence de Cyrus, qui, loin d'ordonner le supplice, voudrait au contraire en préserver le roi; férocité des Perses, qui dressent eux-mêmes le bûcher « sur une hauteur où le spectacle puisse être vu de tous; » sérénité de Crésus, contrastant avec l'universelle désolation du peuple; lutte de générosité entre le Mermnade et son fils, le fils demandant à se dévouer pour son père, le père s'y refusant; dialogue; échange de nobles pensées; adieux suprêmes; invocation aux puissances célestes; marche au supplice; sanglots de la multitude; fidélité des femmes lydiennes qui envoient leurs vêtements les plus précieux pour être consumés avec un souverain chéri; apparition d'une Sibylle qui, saisie du délire prophétique, court à travers la foule et crie au sacrilège, en hexamètres; dernier appel fait par Cyrus aux bons sentiments des Perses qui s'obstinent à exiger la mort du captif; revirement provoqué par le cri mystérieux de « Solon! » que le roi pousse trois fois au milieu des flammes; ordre d'éteindre l'incendie; inutilité des efforts tentés pour en venir à bout; miracle de l'orage envoyé, à la prière de Crésus, par Apollon; éclairs et tonnerre, épouvante religieuse des Perses qui, soudain convertis aux préceptes de

[1] Hérodote, I, 86-87.
[2] Hérodote, I, 87, 1 : « Λέγεται ὑπὸ Λυδῶν. »

Zoroastre, jurent de ne plus souiller le feu et interdisent comme impie la crémation des corps[1].

Bien d'autres écrivains qu'Hérodote et Xanthos croyaient à l'histoire du bûcher. Ptolémée Héphestion la rapportait dans le premier livre de son *Histoire nouvelle*[2]. Diodore, sans mentionner formellement un bûcher, parle néanmoins de flammes éteintes, ce qui autorise à croire que sa relation, si elle nous était parvenue intacte, serait conforme dans l'ensemble à celle d'Hérodote[3]. Une allusion à la pluie, qui empêche Crésus d'être la proie des flammes, se retrouve dans le scoliaste d'Euripide[4]. Le *Grand Etymologique* nous montre également le roi lydien préservé de la mort, sur le bûcher, grâce aux incantations magiques connues sous le nom de *Lettres Ephésiennes*[5]. Dans Plutarque, comme dans Hérodote, le Mermnade, du haut de son bûcher, invoque par trois fois Solon[6]. Une dernière allusion au bûcher de Crésus se rencontre dans un des petits traités de Lucien[7].

La tradition du bûcher était si populaire qu'elle servait de motif aux peintres céramistes. Un vase, découvert dans la nécropole étrusque de Vulci et connu sous le nom de *vase Durand*, en représente l'incident capital : le roi, désigné par l'inscription ΚΡΟΕΣΟΣ, figure assis dans le haut du bûcher, sur un trône, le sceptre d'une main, versant de l'autre une libation à l'aide d'une patère[8]. Ce monument témoigne une fois de plus que l'anecdote était considérée comme vraie par toute l'antiquité.

Néanmoins, plus d'un critique moderne l'a révoquée en doute[9]. Le grand argument qu'on fait valoir contre l'authenticité du fait, c'est qu'il est en contradiction formelle avec les croyances religieuses des Perses : les Perses, qui adoraient le feu, qui le regardaient comme le symbole et l'image d'Ahoura-Mazda, qui s'abs-

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 406-409, fr. 68.

[2] Ptolémée Héphestion, ap. Photius, *Bibliothèque*, éd. Bekker, Berlin, 1824, p. 146, col. II, l. 21.

[3] Diodore, IX, 33, 4.

[4] Euripide, *Oreste*, scolie du v. 165.

[5] *Etymologicum Magnum*, éd. Gaisford, p. 402, 23.

[6] Plutarque, *Solon*, 28, 2.

[7] Lucien, *Le Songe*, 23, éd. Didot, p. 501. Cf. Id., *Charon*, 13, éd. Didot, p. 134.

[8] Le vase Durand a été décrit par le duc de Luynes dans les *Annali dell' Instit. Corr. Archeol.*, t. V, 1833, p. 237-251, et reproduit dans les *Monumenti* du même Institut, t. I, 1829-1833, pl. 54-55.

[9] Baehr notamment. Voir son édition d'Hérodote, t. I, Leipzig, 1856, note de la p. 188. Cf. Klerk, *De vita Crœsi*, Leyde, 1825, p. 39.

tenaient de brûler les morts pour ne pas souiller cet élément sacré [1], n'ont pu, sans violer le premier dogme de la doctrine de Zoroastre, condamner un être humain à périr dans les flammes. En conséquence, l'histoire du bûcher n'est qu'une fable. La preuve en est que ni Ctésias dans ses *Persiques*, ni Xénophon dans la *Cyropédie* ne soufflent mot de ce merveilleux épisode.

Il est incontestable qu'à l'époque où écrivaient Ctésias et Xénophon, la scène du bûcher, telle que la relate Hérodote, devait paraître à la plupart des Perses odieuse et sacrilège. Mais cela tenait à la diffusion des idées mazdéennes dans l'empire des Akhéménides. Depuis la mort de Cambyse et grâce aux efforts pieux de Darius, le culte de Zoroastre avait peu à peu conquis la presque totalité de l'Iran. Il en allait d'autre sorte au temps de Cyrus. En 546, la masse des montagnards perses demourait fidèle au grossier polythéisme que lui avait légué ses ancêtres. Plus tard même, quand la propagande mazdéenne l'entama, elle ne se convertit pas de toutes pièces, mais à côté de rites spiritualistes, empruntés au culte nouveau, elle en conserva d'autres qui provenaient du vieux naturalisme national [2].

Fait curieux, les classes populaires n'étaient pas les seules à présenter de ces anomalies. Bien qu'instruit dans la doctrine des Mages [3], Cyrus, après la chute de Sardes, consacre en Lydie un temple à l'Artémis Persique [4]. Au lendemain de son élévation au trône, Darius, quoique mazdéen fervent, rebâtit les temples qu'a renversés le mage Gaumata et restaure les cérémonies sacrées du culte antique, c'est-à-dire polythéiste [5]. Dans une inscription de Magnésie du Méandre, le même prince, « fidèle aux traditions de ses ancêtres, » honore Apollon d'un culte spécial [6]. En 490, Datis et Artapherne, abordant avec une flotte de guerre à Délos, respectent, « sur l'ordre du Grand Roi, » les deux divinités locales, Artémis et Apollon [7]. Plus tard, Xerxès transporte en Perse

[1] Hérodote, III, 16, 2.

[2] Les deux éléments se mêlent d'une façon expressive dans l'exposé qu'Hérodote (I, 131 sqq.) trace de la religion des Perses.

[3] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 406, fr. 67.

[4] Tacite, *Annales*, III, 62.

[5] Voir l'inscription de Béhistoun, § 14, ap. Ménant, *Les Akhéménides*, p. 108.

[6] Cousin et Deschamps, *B. C. H.*, t. XIII, 1889, p. 538-541.

[7] Hérodote, I, 97, 2. Ils font même brûler trois cents talents d'encens sur le bomos (Id., I, 97, 3). La réalité des offrandes de Datis est attestée par les inscriptions (Homolle, *B. C. H.*, t. VI, 1882, p. 152, et Doublet, *ibid.*, t. XIII, 1889, p. 539, n. 3).

l'Artémis de Brauron et l'Apollon des Branchides[1]. A Suse, Artaxerxès II Mnémon se prosterne devant la statue d'Héra. Lui et ses Amis envoient à la déesse de si prodigieux présents « que tout l'espace compris entre le palais et le temple, espace qui était de seize stades, fut couvert d'or, d'argent, d'étoffes de pourpre et de chevaux[2]. »

Ainsi, le mazdéisme était loin de régner sans conteste dans l'empire des Akhéménides. On est donc mal venu à rejeter un fait sérieusement établi, sous prétexte qu'il ne s'accorde pas avec les rites mazdéens. Au cinquième et au sixième siècle, les historiens grecs qui racontèrent la vie de Cyrus ou celle de Cambyse furent généralement dupes d'une illusion. Reportant aux Perses anciens les croyances des Perses modernes, ils éliminèrent de leurs récits tous les détails qui leur semblaient en contradiction avec les idées régnantes. Ctésias en usa de la sorte. Vivant à la cour de Suse, il ne pouvait attribuer à Cyrus une conduite qui, de la part d'Artaxerxès, eût paru monstrueuse. De là, cette suppression de la scène du bûcher. De là encore, le silence de Xénophon. Composant un roman philosophique et moral, l'auteur n'avait pas le droit de prêter à son héros des actes que les Perses contemporains eussent qualifiés d'impies.

Hérodote lui-même ne s'est pas entièrement soustrait à ce vice de méthode, qui consiste à juger les choses d'autrefois avec les sentiments d'aujourd'hui. Relatant qu'en Egypte le cadavre d'Amasis (Ahmas II) fut brûlé par Cambyse, il ajoute que c'était là un sacrilège, attendu que les Perses regardent le feu comme un dieu[3]. Vraie, en 450, cette réflexion convient mal à la date de 525. Une dernière preuve du souci qu'avaient les écrivains classiques d'adapter le passé aux cadres du présent nous est fournie par Diogène Laërce. Il rapporte que les auteurs versés dans la connaissance du système des Mages accusaient Hérodote de mensonge, pour avoir montré Xerxès lançant des flèches au soleil et jetant des chaînes à la mer, alors que la mer et le soleil étaient divinisés par les Perses[4]. Or, il n'est pas douteux que c'étaient

[1] Pausanias, VIII, 46, 3.

[2] Plutarque, *Artaxerxès*, 23. Sur la propagation des cultes polythéistes par Artaxerxès II à Babylone, à Suse, à Ecbatane, à Bactres, à Damas, voir Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 170.

[3] Hérodote, III, 16, 1 : « Ἐντελλόμενος οὐκ ὅσια · Πέρσαι γὰρ θεὸν νομίζουσι εἶναι τὸ πῦρ. »

[4] Diogène Laërce, *Préface*, § 9, éd. Didot, p. 3 : « Καταγινώσκουσιν Ἡροδότου

les contradicteurs qui avaient tort et l'historien qui avait raison.

Somme toute, aucune objection valable n'atteint la tradition du bûcher. Le fait est authentique. Seulement, comme l'a démontré Raoul-Rochette, ce ne furent ni les Perses, ni Cyrus qui, de leur propre initiative, condamnèrent Crésus au feu. Ils ne firent que tolérer un usage propre aux religions sémitiques. Chaque année, à Sardes, dans une fête solennelle, la principale divinité du Panthéon lydien, Héraclès-Sandon, mourait au milieu des flammes d'un bûcher. La mort sur le bûcher était un des traits caractéristiques de la civilisation lydienne. Ce fut donc Crésus qui, spontanément, après sa défaite, comme Sardanapale à Ninive[1], comme Didon à Carthage[2], comme Hamilcar en Sicile[3], voulut mourir sur un bûcher, parce que la mort sur le bûcher était celle du grand dieu de Sardes, Héraclès-Sandon. En se livrant aux flammes, le dernier roi de Lydie s'assimilait à la principale divinité de son pays, à l'auteur présumé de sa race et se procurait par là une fin glorieuse qui tenait de l'apothéose et non du supplice[4].

Au reste, pour une cause que nous ignorons et qui n'est peut-être après tout que la vulgaire tombée d'une pluie d'orage, le sacrifice ne fut pas consommé. Crésus, échappé à la mort, faillit conserver, à titre de satrape, le gouvernement de son ancien royaume. Mais, après réflexion, Cyrus jugea plus sûr d'emmener le vaincu loin du théâtre de sa puissance[5]. Il lui assigna pour apanage l'importante ville de Barène, voisine d'Ecbatane. Crésus y mena un train royal, grâce aux revenus de sa résidence et à ceux de son patrimoine, dont une partie lui fut laissée[6]. Une garde de 5,000 cavaliers et de 10,000 archers, piquiers ou peltastes,

οἱ τὰ περὶ Μάγων γράψαντες · μὴ γὰρ ἂν εἰς τὸν ἥλιον βέλη Χέρξην ἀκοντίσαι, μηδ' εἰς τὴν θάλασσαν πέδας καθεῖναι, θεοὺς ὑπὸ τῶν Μάγων παραδεδομένους. »

[1] Ctésias, *Assyriaca*, fr. 20, éd. Didot, p. 36; Diodore, II, 27, 3; Maspero, *Hist. ancienne*, p. 385.

[2] Virgile, *Enéide*, IV, v. 504 sqq.

[3] Hérodote, VII, 167, 1.

[4] Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 277. Ce qui marque bien le caractère religieux de la cérémonie, c'est le détail, également rapporté par Hérodote (I, 86, 2) et par Nicolas de Damas (*F. H. G.*, t. III, p. 408, l. 33), que Crésus monte sur le bûcher en compagnie de *deux fois sept* jeunes Lydiens. L'expression anormale δὶς ἑπτὰ Λυδῶν prouve qu'il s'agit d'un nombre sacré, voulu par le rituel.

[5] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 409, fr. 68, l. 32-33 : « Φασὶ δέ τινες καὶ ἐπιτρέψαι ἂν αὐτῷ τὴν πόλιν, εἰ μὴ ᾤετο νεωτεριεῖν. »

[6] Justin, I, 7, 7 : « Et patrimonii partes, et urbs Barene concessa sunt : in qua etsi non regiam vitam, proximam tamen majestati regiæ degeret. »

ajoutait à la splendeur de son exil[1]. Devenu l'Ami du Grand Roi, il entra dans ses Conseils et le suivit dans ses expéditions[2]. Plus tard, en Egypte, nous le voyons figurer dans l'état-major de Cambyse[3]. Il avait alors soixante et onze ans (525). Comme il n'est plus mentionné à partir de cette date, on est induit à croire que sa vie ne se prolongea guère.

Telle fut la fin de la maison de Gygès. Ce brusque écroulement d'un fastueux empire stupéfia les Grecs. Par sa puissance, sa richesse, sa libéralité, Crésus les avait éblouis et séduits. Ils le regrettèrent. Sa chute, au témoignage de Justin, fut considérée dans toute l'Hellade comme une calamité publique[4]. On se rappela l'affabilité de son accueil au temps où il était dans tout l'éclat de sa gloire. Son nom devint populaire. L'imagination grecque se plut à embellir sa légende. Il s'était montré philhellène. Les Grecs, marchands, soldats, artistes, avaient été choyés à sa cour : il leur avait témoigné une sympathie cordiale, un peu naïve, où, sous une admiration sans réserves, perçait le désir égoïste d'utiliser d'incomparables talents. On lui sut gré de sa confiance affectueuse. C'en fut assez pour lui valoir l'apothéose, et le monde grec fut unanime à répéter avec Pindare :

« Les services et le génie d'un Crésus sont au-dessus de l'oubli »[5].

[1] Ctésias, *Persiques*, § 4, éd. Didot, fr. 29, p. 46.

[2] Hérodote, I, 207-208.

[3] Hérodote (III, 34, 3) range Crésus au nombre des Conseillers, συνέδρων, du roi (cf. III, 14, 9, et III, 36). Il s'agit évidemment ici du Conseil des Amis dont il a été question plus haut (p. 94, n. 5).

[4] Justin, I, 7, 9 : « Ex universa Græcia, cognito, quod illatum Crœso bellum esset, auxilia velut ad commune extinguendum incendium confluebant. Tantus Crœsi amor apud omnes urbes erat : passurusque Cyrus grave bellum Græciæ fuit, si quid in Crœsum crudelius consuluisset. »

[5] Pindare, *Pythiques*, I, v. 184 :

Οὐ φθίνει Κροίσου φιλόφρων ἀρετά.

VI

LA CIVILISATION LYDIENNE.

Ses éléments constitutifs. Son caractère mixte. Ses rapports avec l'hellénisme.

Jusqu'ici, quel que soit l'aspect sous lequel nous ayons envisagé notre étude, une même conclusion s'est dégagée des faits : la Lydie, depuis le commencement du huitième siècle jusqu'au milieu du sixième, a été le grand intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. Par sa position géographique, par sa configuration et sa structure, elle forme le lien entre la côte, qui est grecque, et l'intérieur, qui se rattache aux régions sémitiques du haut Euphrate. Historiquement, son rôle de 687 à 546, consiste à rayonner sur les deux mondes auxquels elle confine. Il y a lieu de se demander maintenant si la civilisation qui s'est épanouie à ce double contact n'offre pas, elle aussi, une physionomie composite; si, dans l'Etat mermnade, le gouvernement, la religion, l'art ne s'inspirent pas de traditions diverses, empruntées, les unes aux nations du bassin de l'Halys, les autres aux populations du littoral.

Quand nous avons cherché à définir la situation politique de l'Asie Mineure sous les Héraclides, deux influences distinctes, l'une grecque, l'autre orientale, celle-ci de beaucoup la plus importante, celle-là néanmoins déjà très sensible, nous ont paru se partager la constitution méonienne [1]. Dans la période qui suit, chacun de ces courants se maintient ; mais la proportion est renversée en faveur de l'hellénisme. Certaines institutions, d'origine leucosyrienne, comme celle des Amis du roi, subsistent : on voit

[1] Voir plus haut, p. 92-95.

Gygès admettre Lixos au nombre de ses Fidèles [1]; sous Crésus, au moment du conflit avec la Perse, c'est vraisemblablement en qualité de membre du Conseil des Amis que le sage Sandanis désapprouve les projets belliqueux de son maître [2]. Toutefois, la véritable caractéristique de l'époque est l'expansion de l'élément grec à travers toutes les branches de l'administration lydienne. L'armée se compose en majeure partie de mercenaires ou de fédérés grecs [3]; des banquiers grecs, comme Pamphaës de Priène, font au prince des avances financières [4]; des agents grecs, comme Eurybate, sont chargés au dehors de missions diplomatiques [5]; des savants grecs, ingénieurs ou philosophes, comme Thalès, mettent leurs talents au service des conquérants de l'Asie Mineure [6]. On sait la place considérable que la famille des Mélas tint pendant plus d'un siècle dans le royaume de Gygès [7]. C'est que Lydiens et Grecs ont besoin les uns des autres : les Lydiens ouvrent aux Grecs l'accès de l'intérieur; les Grecs assurent aux Lydiens un débouché maritime. Cette entente économique a pour effet de rapprocher les races, de pallier ou de supprimer les causes de conflit et les motifs d'antagonisme, d'empêcher en un mot les Hellènes tributaires de concevoir une répugnance sérieuse pour la domination, d'ailleurs très large, très habile et très douce, de leurs protecteurs.

La religion, plus encore que la politique et que l'économie politique, était pour les Lydiens, comme pour les peuples avec lesquels ils se trouvaient en rapport, un terrain de conciliation. Deux groupes ethniques, les Thraces d'Europe et les Syriens de l'Halys, avaient, en se mêlant sur les rives de l'Hermus, constitué la nation lydienne. Chacun de ces groupes dut naturellement imposer au peuple qui résulta de leur commune fusion ses divinités particulières et ses rites caractéristiques. Du groupe aryen vinrent Cybèle et Bassareus; le groupe sémitique introduisit Atys et Sandon. Puis, quand les Grecs se furent à leur tour avancés à la conquête morale de l'intérieur, deux de leurs principales divinités, Apollon et Artémis, pénétrèrent à Sardes.

Que Cybèle soit d'importation thrace, c'est ce qu'on ne saurait

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 386, fr. 49, l. 19.
[2] Hérodote, I, 71, 2 sqq.
[3] Hérodote, I, 77, 2.
[4] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65.
[5] Diodore, IX, 32.
[6] Hérodote, I, 75, 2 sqq.
[7] Voir plus haut, p. 129, 134, 148, 168, 207.

contester. Elle reproduit nettement les traits agrestes, la physionomie ardente et sauvage de la grande race qui la propagea. C'est une personnification de la terre, « non pas spécialement de la terre cultivée et productrice, comme la Démêter grecque, mais plutôt du sol dans son état rocailleux et abrupt primitif : voilà pourquoi les pierres, les montagnes couvertes de forêts lui étaient consacrées et passaient même pour ses images[1]. » Les Phrygiens, dont elle était la divinité de prédilection, l'amenèrent avec eux dans la région du bas Hermus où elle fut adorée sous le nom de *Mère du Sipyle*[2]. Une figure gigantesque, taillée dans le roc, à l'est de Magnésie, atteste encore la réalité des hommages dont elle fut l'objet[3]. A Sardes, elle avait un temple qui subsista jusqu'à la fin du sixième siècle. Nous savons par Hérodote qu'on l'y vénérait sous le vocable archaïque de Κυβήβη et que les habitants du Tmole la regardaient comme une divinité indigène[4]. Quant à Bassareus, le Dionysos lydien, il tirait son nom de *Bassara*, mot thrace qui signifie renard[5]. Cet animal lui était effectivement consacré, comme le lion à Cybèle ; dans les cérémonies, c'était un vêtement en peau de renard que les fidèles du dieu portaient en son honneur, à la mode thrace[6].

Sandon, l'Héraclès lydien, n'a pas la même provenance que Bassareus. Les meilleurs juges s'accordent à lui reconnaître une origine sémitique, phénicienne ou assyrienne[7]. Introduit, à ce qu'il semble, dans l'Asie Cistaurique par les Syriens Blancs de l'Halys, il était considéré à Sardes comme l'éponyme de l'une des trois dynasties nationales. A ce titre, il recevait des honneurs extraordinaires. Chaque année, dans une fête solennelle, on le

[1] Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 80-81. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e éd., 1886, p. 365-366.

[2] Strabon, X, 3, 12. Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3411 : « Μητρὶ θεῶν Σιπυληνῇ. »

[3] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 20-21.

[4] Cet ἱρὸν ἐπιχωρίης θεοῦ Κυβήβης fut brûlé par les Athéniens et leurs alliés lors de la révolte de l'Ionie (Hérodote, I, 102, 1).

[5] P. Boetticher, *Arica*, p. 42-43.

[6] Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 138. Cf. Hérodote, VII, 75, 1; Xénophon, *Anabase*, VII, 4, 4; Pollux, *Onomasticon*, VII, 59; Hésychius, s. v. Βασσάραι.

[7] Otfr. Müller, *Sandon und Sardanapal*, ap. *Rhein. Museum*, t. III, 1829, p. 22-39; Raoul-Rochette, *Sur l'Hercule assyrien et phénicien*, ap. *Mém. Acad. Inscr.*, 1842-1846, t. XVII, 2e partie, p. 206-285; Roulez, *Mort et Apothéose d'Hercule*, ap. *Annales de l'Instit. archéologique*, t. XIX, 1847, p. 263-278; Movers, *Die Phönizier*, 1849-1850, t. I, p. 458; Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, 1859, p. 152.

brûlait sur un bûcher, et cette mort, par laquelle il se débarrassait symboliquement de ses terrestres souillures, était suivie d'une apothéose qui rendait le héros, purifié et rajeuni, à la tendresse enthousiaste de ses adorateurs. Le culte de Sandon présente avec celui d'Atys, dieu vraisemblablement emprunté au panthéon araméen [1], des affinités curieuses [2], aisément explicables, s'il est vrai qu'Atys et Sandon sortent l'un et l'autre du vaste ensemble des religions sémitiques.

Il était impossible que ces divinités vécussent en commun sans se confondre. Pour ne rien dire encore de celles qui sont purement grecques, comme Apollon, comme Artémis, dont l'avènement dans la péninsule fut capital, mais tardif, on ne peut douter qu'au voisinage des Leucosyriens la Cybèle phrygienne ne se soit enrichie de traits pris à l'Astarté sémitique [3]. De même que celle-ci avait Adonis pour amant, de même Cybèle s'éprit d'Atys, l'adopta, se l'associa, au point que la notion de l'origine sémitique du dieu en fut obscurcie, sans que toutefois sa nature primordiale en fût sérieusement altérée. Atys, en effet, comme Adonis, mourait et ressuscitait tour à tour, symbolisant ainsi la végétation qui disparaît en hiver pour renaître aux premiers souffles du printemps [4]. Le mythe de Cybèle et d'Atys, tel que nous le voyons constitué dans l'empire des Mermnades, cette union tragique et passionnée d'un dieu araméen avec une déesse thrace, les attributs sémitiques et aryens dont est composée leur légende, marquent nettement le caractère mixte de la mythologie lydienne. Les croyances des riverains de l'Hermus sont le résultat d'un vaste syncrétisme dont la Phrygie, la Cappadoce et l'Assyrie ont fourni les éléments essentiels, si bien qu'à y regarder de près, il n'y a pas proprement de religion lydienne : il y a eu seulement un mélange de religions en Lydie.

De quelque provenance qu'ils fussent, ces cultes donnaient lieu à des cérémonies d'un éclat sauvage, à des courses aux flambeaux, à des danses exaltées, à de longs gémissements de douleur, quand Atys et Sandon mouraient, à des transports de joie délirante lorsqu'ils renaissaient à la lumière [5]. Cymbales et tambours retentissaient en l'honneur de Cybèle. Ce fut, sans aucun doute, à

[1] Voir plus haut, p. 55.

[2] Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 152-153.

[3] Sur la ressemblance de Cybèle et d'Astarté, voir Maury, *ibid.*, t. III, p. 193-198.

[4] Decharme, *Mythol. de la Grèce*, 2e éd., p. 366-367.

[5] Decharme, *ibid.*, p. 366.

la faveur de ces fêtes que les aptitudes musicales des Asiatiques prirent un si remarquable essor [1]. Violemment impressionnés par la frénésie mystique de rites étranges, troublés jusqu'à la folie par de brusques alternatives d'angoisse et d'extase, Phrygiens et Lydiens, sous le coup de l'agitation nerveuse qui égarait leur sensibilité, cherchaient à traduire par le jeu des instruments, à prolonger, à surexciter, en les exprimant, d'aussi âcres jouissances. Ce qui dénote bien chez eux des facultés essentiellement musicales, c'est qu'ils ne recouraient parfois qu'à la seule musique pour rendre leurs émotions. Quelques-uns de leurs maîtres, et par exemple Olympos, à supposer que ce personnage ne soit pas mythique, avaient composé pour la flûte des airs spéciaux qui se conservaient en Grèce et qui se jouaient sans accompagnement de paroles [2].

On connaît très mal cette musique. D'après Gevaert [3], les modes asiatiques, hypophrygien, phrygien, mixolydien, hypolydien, lydien, rappellent notre majeur, parce qu'il y a entre la tonique et la médiante un intervalle de deux tons. Comparés au majeur, le lydien s'en distingue par sa sous-dominante, haussée à un ton au-dessus de la médiante, et le phrygien par sa sensible, baissée à un ton au-dessous de la tonique. La cadence se fait sur la dominante dans le phrygien et le lydien ; sur la tonique, dans l'hypophrygien et l'hypolydien ; sur la médiante, dans le mixolydien.

Pour exécuter leurs airs traditionnels, les Lydiens avaient diverses sortes d'instruments. Hérodote raconte qu'Alyatte, dans ses expéditions contre les Milésiens, faisait marcher son armée au son de la syrinx, de la pectis et de la flûte masculine et féminine [4]. On sait en quoi consistait la syrinx : elle se composait de roseaux d'inégale longueur, ouverts en haut, fermés en bas, assemblés de telle sorte que les embouchures se trouvaient sur une même ligne horizontale, tandis que les extrémités inférieures diminuaient graduellement. La pectis n'était qu'une variété de la

[1] Sur l'union étroite de la musique phrygienne et du culte de Cybèle, voir Téleste de Sélinonte cité par Athénée. XIV, 21, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 268. Hyagnis, le créateur légendaire du mode phrygien, passait pour avoir été prêtre de Cybèle; son fils Marsyas était mis par la tradition en rapports musicaux avec la même déesse (Fétis, *Hist. de la Musique*, t. III, p. 7, 11, 32, 67, n. 2).

[2] A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 59-60.

[3] Gevaert, *Histoire et Théorie de la Musique de l'Antiquité*, t. I, 1875, p. 127-207.

[4] Hérodote, I, 17, 2.

magadis [1] : ces mots de magadis et de pectis désignaient l'un et l'autre un instrument à cordes, dont on jouait sans plectre, avec la main [2]. A vrai dire, certains auteurs rangeaient la magadis dans la catégorie des flûtes [3]. Mais il n'est pas impossible d'expliquer cette confusion. La magadis, à l'époque qui nous occupe, comptait vingt cordes [4], dont dix étaient à l'octave des autres, si bien que le verbe magadiser était le synonyme d'accompagner à l'octave. Or, comme on pouvait aussi bien magadiser avec les flûtes qu'avec les cithares, il n'est pas surprenant qu'on ait fini par appeler magadis toute flûte magadisante. Sous ce rapport, la flûte masculine et féminine d'Hérodote peut avoir été une magadis. On doit la concevoir en effet comme une double flûte, c'est-à-dire comme une flûte à deux tuyaux, disjoints ou conjoints, dont chacun fournissait une série de notes, les unes à l'octave des autres, celles-là masculines ou graves, celles-ci aiguës ou féminines [5].

Le développement musical en Lydie ne saurait être considéré comme l'œuvre originale et spontanée des Lydiens : il fut, à n'en pas douter, le résultat d'influences étrangères. Un des principaux historiens de la musique, Fétis, constate une action décisive des Assyriens sur les progrès musicaux des divers peuples de l'Asie Mineure et particulièrement sur ceux du peuple lydien [6]. La magadis lydienne notamment viendrait en droite ligne de la Mésopotamie. Cet emprunt n'a pas lieu de nous surprendre ; mais nous estimons que les grands Etats des bassins du Tigre et de l'Euphrate n'ont pas contribué seuls à l'éducation musicale des riverains de l'Hermus. La part qu'y prirent les Phrygiens fut énorme. Dans toutes les traditions, la musique phrygienne et la musique lydienne sont étroitement associées. Or, tandis que les Phrygiens sont unanimement présentés comme des créateurs et des novateurs, les Lydiens, quand ils ne figurent pas dans les

[1] Aristoxène de Tarente, *F. H. G.*, t. II, p. 286, fr. 65 : « Πηκτὶς δὲ καὶ μάγαδις ταὐτόν. »

[2] Aristoxène de Tarente, *ibid.*, fr. 66 : « Τὴν μάγαδιν καὶ τὴν πηκτίδα χωρὶς πλήκτρου διὰ ψαλμοῦ παρέχεσθαι τὴν χρείαν. » Cf. A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 203.

[3] Voir les textes cités par Fétis, *Hist. de la Musique*, t. III, p. 292-293.

[4] Anacréon, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. III, p. 1017, fr. 18 :

Ψάλλω δ' εἴκοσι Λυδόν
χορδῆσιν μαγάδην ἔχων.

[5] Cf. la note de Stein, dans son édition d'Hérodote, t. I, 1883, p. 21-22.

[6] Fétis, *Hist. de la Musique*, t. III, p. 269.

textes par suite d'une confusion et d'un anachronisme [1], n'apparaissent guère que comme les disciples des autres [2]. Somme toute, le rôle des Lydiens, soit dans le choix des instruments, soit dans la constitution des modes, fut probablement de combiner les vieux legs musicaux de l'Assyrie avec les créations des Phrygiens du Sangarius.

Dans les arts plastiques, la Lydie nous offre encore une juxtaposition indéniable d'éléments syriens et phrygiens. Cela est si vrai qu'à l'heure actuelle il est impossible d'établir avec certitude la provenance de la plupart des monuments de la contrée. Par exemple, la Cybèle rupestre de Magnésie est généralement rattachée à l'art dit hétéen ; mais son origine phrygienne est pour le moins aussi problable [3]. Toute l'histoire de la Lydie s'explique en effet par le mélange de deux civilisations distinctes, l'une dérivée de la Thrace, l'autre émanée des régions qui s'étendent à l'orient de l'Halys. Nous allons essayer de démêler ce qui revient à chacun des deux facteurs.

Pour Sayce et les archéologues de son école, toutes les sculptures préhelléniques de l'Anatolie qu'ornent des hiéroglyphes et que caractérisent des personnages à bottes recourbées, à tuniques courtes et à bonnets pointus, remonteraient au temps de la XIXe dynastie égyptienne et seraient l'œuvre des Khétas, les Hittites de la Bible. Cette théorie d'un immense empire hétéen qui, des rampes de l'Amanus, eût rayonné jusqu'aux plages de l'Ionie, a été fortement ébranlée par Gustave Hirschfeld dans ses deux mémoires sur les monuments rupestres de l'Asie Mineure [4]. D'après cet érudit, il faut distinguer soigneusement les époques et les groupes, au lieu de tout confondre dans un ensemble assurément grandiose, mais faux. La Ptérie notamment forme un centre artistique original, sans autre lien avec la Syrie du Nord qu'une communauté d'attaches avec la Mésopotamie.

Nous n'avons pas à rechercher s'il est entièrement juste de ne voir entre les monuments du bassin de l'Halys et ceux de la vallée de l'Oronte que des analogies superficielles. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est s'il y a relation directe, non pas entre la Ptérie et la Syrie du nord, mais entre la Ptérie et le moyen

[1] Voir plus haut, p. 50.

[2] Cf. Athénée, XIV, 21, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 267-268.

[3] Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 20-21.

[4] G. Hirschfeld, *Paphlagonische Felsengräber*, Berlin, 1885; Id., *Die Felsenreliefs in Kleinasien und das Volk der Hittiter*, Berlin, 1887. Ces ouvrages ont été analysés par S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 372-374.

Hermus. Or, cela est difficilement contestable. Tout prouve qu'à un moment donné, vers le neuvième siècle, la courbe de l'Halys abrita un florissant empire indigène, ptérien ou leucosyrien, dont les métropoles sont encore aujourd'hui marquées par les ruines d'Euiuk et de Boghaz-Keuï. Cet Etat ptérien, dont l'hégémonie paraît avoir embrassé la majeure partie de la péninsule, communiquait avec la région du Tmole par une grande voie politique et militaire, la future route Royale, qui permettait à ses créateurs de faire sentir leur autorité jusqu'au littoral méditerranéen. Les traces que cette domination des Syriens Blancs de la Cappadoce laissa dans les institutions politiques, sociales et religieuses de la Lydie, sont multiples, et nous les avons signalées en leur lieu [1]. Il serait étrange qu'un peuple dont l'action historique se révèle à nous si considérable, n'eût exercé aucune influence artistique. C'est pourquoi les deux images rupestres de Kara-Bel, dont on ne peut nier les affinités avec les bas-reliefs ptériens [2], nous semblent devoir lui être attribuées.

A vrai dire, un des nombreux savants qui ont repris la thèse de Gustave Hirschfeld et qui l'ont soutenue par des arguments nouveaux, Puchstein [3], estime que les deux figures en question sont l'œuvre des rois de Sardes et appartiennent soit à l'époque des derniers Héraclides, soit à celle des premiers Mermnades. Somme toute, pour la chronologie, on tend à en revenir aux opinions de Barth qui voyait, dans ce qu'on appelle les Panathénées de Boghaz-Keuï, une représentation du mariage d'Aryénis, fille d'Alyatte, avec Astyage, fils de Cyaxare [4]. Il n'est pas impossible que les sculptures voisines de Nymphi datent, en effet, comme le veut Puchstein, non pas du siècle de Gygès ou d'Ardys, — ce serait descendre trop bas, — mais du temps de la dynastie héraclide. Seulement, elles n'en seraient pas moins, suivant nous, d'inspiration ou d'exécution ptérienne. Les Héraclides tenaient par tant de liens à la Ptérie, ils entretenaient avec elle des rela-

[1] Voir plus haut, p. 24, 26, 54, 66, 97.

[2] Sur les deux séries de sculptures, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 623-656, et p. 742-752.

[3] Dans son travail intitulé : *Pseudohethitische Kunst*, Berlin, 1890. Cette brochure a été analysée par S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 722-723, et par F. Dümmler, *Berlin. philol. Wochenschrift*, t. XI, n° 25, 20 juin 1891, col. 783-787.

[4] Barth, *Reise von Trapezunt, durch die nördliche Hälfte Klein-Asiens, nach Scutari, im Herbst 1858*, dans les *Mittheil.* de Petermann, *Ergänzungsheft*, n° 3, Gotha, 1860, p. 45.

tions si anciennes et si intimes qu'ils n'ont pu manquer d'avoir des Ptériens à leur service. Ces Ptériens étaient, pour eux, non des étrangers, mais des compatriotes. Rien n'empêche, en conséquence, d'admettre que les Mélès, les Myrsos, les Candaule ou bien ont fait copier les modèles de leurs congénères ptériens, ou bien ont eu directement recours à leur expérience et à leurs talents.

De toute manière, lorsqu'on examine ce problème difficile et délicat des origines de l'art anatolien, il ne faut pas perdre de vue cette idée essentielle que le rôle des Lydiens s'est borné à recevoir les influences extérieures, à s'assimiler les découvertes des autres, à combiner les éléments aryens et sémitiques, enfin et surtout, à vulgariser le résultat de ces combinaisons. Ils ont été des initiateurs incomparables ; ils n'ont pas été vraiment des créateurs. La preuve en est qu'à l'heure actuelle on en est encore à chercher un bas-relief, une inscription, un édifice qui soient nettement, certainement, exclusivement lydiens. Au temps de Strabon, la langue lydienne n'existait déjà plus en Lydie [1], sans doute parce que, formée par le mélange d'idiomes divers, elle n'avait pas tardé à se résoudre dans les dialectes plus purs et, par suite, plus tenaces qui l'environnaient. Or, s'il est une forme d'art où s'exprime la vitalité d'un peuple, s'il est un patrimoine où elle se réfugie, c'est bien la langue. Le peu de consistance que manifestèrent les Lydiens sur un point si capital nous induit à croire que leur art manqua de solidité, d'originalité, d'individualité.

Un exemple positif vient, du reste, à l'appui de cette conjecture. Parmi les monuments qui parsèment en nombre si considérable toute la région du moyen Hermus, il en est un dont l'origine lydienne, attestée par Hérodote et par Strabon, ne saurait être sérieusement révoquée en doute : c'est le tombeau d'Alyatte. Or, ce tombeau qui abrita la dépouille de l'un des plus grands princes de la dynastie mermnade, qui fut élevé par souscription populaire et qui devrait en conséquence reproduire les formes nationales de l'architecture lydienne, s'il en existait une, affecte, dans sa structure générale et à part quelques détails d'exécution qui sont grecs, un type incontestablement phrygien. Il est, en effet, constitué par un tertre conique à soubassement. Dans sa partie supérieure, ce cône, dont le sommet s'élève encore à 69 mètres au-dessus du niveau de la plaine, est fait de terres rapportées;

[1] Strabon, XIII, 4, 17 : « Οὐδ' ἴχνος ἐστὶν ἐν Λυδίᾳ. »

à la base, il se compose d'un mur circulaire établi sur le roc; intérieurement, il renferme un caveau sépulcral auquel mène une galerie voûtée. Une borne, figurant un phallus, le couronnait; quatre autres, de dimensions moindres, étaient rangées autour de la première sur la plate-forme qui terminait le monument [1]. Avec son phallus terminal, avec son mur de base à grand appareil, avec sa chambre funéraire à laquelle on accède par un couloir ouvert sur la périphérie du tertre, ce tumulus en pierraille est sans analogue en Egypte, en Syrie, en Mésopotamie, en Cappadoce. Il est d'importation thrace. Comme le tombeau de Tantale, il se rattache à un genre d'architecture qu'imaginèrent ou que propagèrent les Phrygiens du Sipyle [2]. Voilà donc un témoignage frappant d'où il ressort qu'à l'époque de leur plus grande puissance les Lydiens copiaient les conceptions architecturales d'un peuple avec lequel ils avaient de séculaires affinités.

Pour les arts du métal, on aurait le droit de s'attendre à trouver les Lydiens plus originaux : leur pays regorgeait d'or, de cuivre et d'argent; ce fut chez eux que l'on frappa les premières monnaies; quand Cyrus eut détruit leur empire, la *trempe lydienne*, pour les limes, les couteaux, les rasoirs et les grattoirs, n'en conserva pas moins très longtemps sa vogue [3]. Il paraît même que le coulage et la trempe du bronze étaient l'invention d'un lydien, Scythès. Telle est du moins l'opinion d'Aristote. Mais Théophraste attribue la découverte au phrygien Délas [4]. Cette seconde tradition est plus vraisemblable, d'abord parce que le nom de Scythès n'est pas lydien, ensuite parce qu'on sait que, de très bonne heure, les Phrygiens excellèrent dans le traitement des minerais. La Phrygie était regardée comme la patrie des Dactyles, ces prêtres de Cybèle qui portèrent dans la Troade et jusqu'en Crète les premiers secrets de la métallurgie [5].

Toutefois, on incline à croire que l'art du métal n'était pas

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 265-280. Cf. von Olfers, *Ueber die lydischen Kœnigsgræber bei Sardes*, dans les *Abandl. Akad. Wissensch.*, Berlin, 1858, p. 539-556; Choisy, *Note sur les tombeaux lydiens de Sardes*, dans la *Rev. archéologique*, t. XXXII, 1876, p. 73-81; Ussing, *Lydische Gräber*, Copenhague, 1890.

[2] Sur l'origine thrace du tumulus, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 226.

[3] Daïmachos de Platée, *F. H. G.*, t. II, p. 442, fr. 9.

[4] Pline, *Hist. naturelle*, VII, 57, 6 : « Æs conflare et temperare, Aristoteles Lydum Scythen monstrasse, Theophrastus Delam Phrygem putat. »

[5] Rossignol, *Les Métaux dans l'Antiquité*, p. 27-28; Overbeck, *Gesch. der griech. Plastik*, t. I, p. 25; Milchhöfer, *Die Anfänge der Kunst*, p. 26 sqq., et le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, s. v. *Dactyli*.

entièrement indigène chez les Phrygiens. Ils durent l'emprunter, en majeure partie, à leurs voisins du bassin de l'Halys, aux Syriens Blancs de la Cappadoce. Ceux-ci, à leur tour, s'étaient formés à l'école de l'Assyrie et de la Chaldée, si bien qu'en dernière analyse, c'est toujours à Ninive et à Babylone qu'il faut remonter, si l'on veut saisir le foyer générateur d'où s'échappèrent tant de merveilleuses créations. Dans cette longue marche de la civilisation orientale à travers l'Asie, depuis les plages du golfe Persique jusqu'aux bords de la mer Egée, la Mésopotamie est le centre primordial de rayonnement; la Cappadoce et la Phrygie sont les étapes médianes; la Lydie est le point d'aboutissement, d'assimilation finale et de distribution dernière.

La technique et le style des bijoux lydiens confirment la vérité des idées qui précèdent. Tel est, par exemple, le moule d'orfèvre, en serpentine, qui fut découvert, il y a quelques années, près de Thyatire. D'autres moules du même genre ont été fréquemment exhumés du sol assyrien. Aussi n'a-t-on pas lieu d'être surpris que le caractère assyrien de ce monument ait frappé les archéologues[1]. La femme nue qui occupe le milieu du moule et qui a les mains posées sur les seins, représente, comme le prouvent son geste et l'absence de tout voile, Istar ou Astarté, la grande déesse assyrienne de l'amour et de la production. Le réalisme avec lequel est traitée la région pubienne rappelle celui des terres-cuites de la Susiane et des ivoires assyriens. Le personnage qui se dresse à la gauche d'Istar est vêtu comme un prêtre de Chaldée. Un lion, gravé sur la droite de la plaque, a sur le dos un anneau et ressemble aux lions servant de poids qui proviennent de Ninive. Ces motifs principaux et d'autres motifs secondaires sont tellement conformes à ceux de la Mésopotamie que M. Perrot se demande si ce moule n'aurait pas été apporté en Asie Mineure par quelque orfèvre ambulant. Mais la brutalité du travail et la dureté du dessin l'empêchent de s'arrêter à cette hypothèse. Par sa lourdeur et sa grossièreté, la plaque de Thyatire a tous les caractères d'une œuvre lydienne, exécutée par un graveur médiocre qui copiait des modèles étrangers, non pas même les modèles originaux de l'Assyrie, mais les reproductions altérées et barbares qu'en faisait la Cappadoce et dont le type nous est connu par les bas-reliefs d'Euiuk. Ces conclusions de l'historien de l'art antique nous semblent d'autant plus vraies que, parmi les dessins en

[1] S. Reinach, *Deux moules asiatiques en serpentine*, ap. *Rev. archéologique*, t. V, 1885, p. 54-61; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 299-302.

creux du moule, il s'en trouve un, le tabernacle de gauche, qui ne s'inspire plus uniquement de l'Assyrie, mais puise déjà au répertoire de l'art phrygien : le renflement central de ce tabernacle « fait songer à la stèle cintrée qui se dresse au-dessus des degrés dans les sanctuaires hypèthres de la cité de Midas [1]. » Ce mélange d'éléments assyriens et thraces qui caractérise surtout l'époque de la dynastie héraclide permet de considérer le moule de Thyatire comme sensiblement antérieur à l'avènement des Mermnades.

Dans les monnaies lydiennes, même variété d'imitation. Parmi les types qui figurent sur le champ des pièces, le renard, attribut de Bassareus, se rattache aux emblèmes religieux de la Thrace, tandis que le lion et le taureau seuls, le lion et le taureau affrontés, celui-ci, la corne en avant, cet autre, la gueule béante, rentrent dans la catégorie des motifs chers à l'Assyrie [2]. D'autre part, sur un statère d'électrum, conservé au Musée Britannique, une tête de lion, tournée à gauche, la gueule ouverte et la langue pendante, offre avec les lions de la nécropole phrygienne d'Ayazinn une extrême analogie de facture [3]. Cette ressemblance, qui ne saurait passer pour accidentelle, est un nouvel et concluant indice de l'action exercée sur la Lydie par l'art phrygien.

A une époque qu'il est impossible de déterminer en toute certitude, mais qu'on a lieu de ne pas croire antérieure à Gygès et qu'il est normal de faire commencer aux environs de 652 [4], une dernière influence, celle de l'Egypte, pénètre dans l'Etat mermnade. C'est ce que prouvent des bijoux d'or trouvés près de Tralles, sur la frontière méridionale de la Lydie, et qui proviennent, à ce qu'il paraît, d'un tumulus lydien [5]. Parmi les figures humaines, les têtes d'animaux et les rosaces qui les décorent, on remarque une femme présentée de face, dans une pose hiératique, les bras collés au corps, drapée et coiffée à l'égyptienne. Si ces joyaux sont lydiens, comme cela est probable, ils témoignent des facultés d'imitation de l'artiste qui les exécuta.

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 301. Comparer la figure 209 de cet ouvrage avec les figures 103, 104, 106.

[2] Voir Fr. Lenormant, *Monnaies royales de la Lydie*, p. 12-13, et la planche qui accompagne l'opuscule.

[3] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 292. Comparer la figure 190 de cet ouvrage avec les figures 64 et 120.

[4] Voir plus haut, p. 179.

[5] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 295. Ces objets ont été publiés d'abord par A. Dumont, *Note sur des bijoux d'or trouvés en Lydie*, ap. *B. C. H.*, t. III, 1879, p. 129-130.

En Lydie, le céramiste, comme l'orfèvre, était moins un créateur qu'un copiste. Sur un vase, trouvé lui aussi dans un tumulus lydien, dans un de ceux qui avoisinent le lac Gygée, l'ornementation est faite de méandres noirs « qui s'enlèvent sur le fond rouge de la terre et où l'on sent l'intention bien marquée d'imiter l'aspect de ces *verres à chevrons* que produisaient l'Egypte et la Phénicie [1]. » On conçoit que du jour où Psamitik eut conclu avec Gygès une alliance intime, les deux Etats, que Pline met d'ailleurs en rapports artistiques [2], ne se soient pas envoyé uniquement des ambassadeurs et des soldats. Les objets manufacturés, vases, tapis, joyaux, suivirent les pas des mercenaires. Il était inévitable que dans ce double mouvement d'échanges, l'Egypte, mieux douée pour la création, fit prévaloir ses modèles et ses goûts.

Si l'on cherche maintenant à grouper les faits et à dégager l'enseignement qu'ils renferment, on aura quelque raison de penser que la civilisation lydienne, abstraction faite de l'influence tardive et incertaine exercée par l'Egypte, remonte à trois grandes sources : d'abord à l'Assyrie et à la Chaldée ; à la Ptérie ensuite ; enfin à la Phrygie. C'est de la Mésopotamie que tout part. Mais en route, aux souffles puissants venus de Ninive et de Babylone, un foyer secondaire s'allume dans la courbe de l'Halys. A son tour, le foyer ptérien rayonne sur la Phrygie qui est limitrophe. La Lydie, en dernier lieu, subit l'action de tous les centres qui s'échelonnent depuis l'Hermus jusqu'à l'Euphrate, le long de la route Leucosyrienne. Mais tandis que la Phrygie, bien close dans ses montagnes, garde son originalité, s'instruit avec indépendance, imite sans asservissement, la Lydie, sillonnée par les courants les plus divers, emprunte de toutes mains, accueille, s'assimile, mais ne crée pas.

Un rapprochement s'impose à cet égard entre l'art lydien et l'art phénicien. « A peine en effet peut-on dire que la Phénicie ait un art, au sens vrai du mot. Elle n'a pas créé de type architectural qui lui appartienne en propre ; elle n'a pas donné de la forme vivante une représentation, une traduction qui lui soit personnelle. Partout, dans son architecture et sa sculpture, nous avons trouvé des réminiscences et des imitations [3]. » De l'art lydien aussi il est vrai d'écrire que « la seule originalité de cet

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 905.
[2] Pline, *Hist. naturelle*, VII, 57, 14.
[3] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. III, p. 883.

art, c'est de ne pas être original [1]. » Les Lydiens furent des Phéniciens continentaux. Ils ont si bien été les Phéniciens de l'Asie Mineure qu'après avoir étudié les bijoux de Tralles, M. Perrot hésite à les attribuer à la Lydie : il leur trouve des ressemblances singulières avec les joyaux phéniciens de Camiros et conclut en déclarant possible qu'ils soient de fabrique phénicienne [2].

Vulgarisateurs avant tout, les Lydiens n'ont été créateurs, et créateurs incomparables, que sur un point : dans le domaine économique. Pour faciliter leurs transactions, ils inventèrent la monnaie, de la même manière que les Phéniciens, pour faciliter leurs comptes, avaient inventé l'alphabet. Recevoir de Pessinonte et de Ptéria, de Ninive et de Babylone, les marchandises, les rites et les inspirations, tout unir et tout répandre, être en un mot la terre de rencontre et de fusion entre l'Occident grec et l'Orient sémitique, tel fut le rôle essentiel de l'Etat lydien.

En montrant le caractère mixte de la civilisation lydienne, nous n'avons accompli qu'une partie de notre tâche. Il nous reste à examiner deux choses : l'action que le monde oriental exerça par l'intermédiaire de la Lydie sur l'hellénisme ; la réaction de l'hellénisme sur l'Orient.

Les Grecs, depuis que Gygès leur avait si largement ouvert la péninsule, abondaient à Sardes. Beaucoup ne faisaient qu'y passer ; beaucoup y résidaient, les uns pour leurs affaires, les autres à titre officiel, comme attachés à la cour, à l'armée, à l'administration. Dans ce milieu si différent du leur, tous, de quelque rang qu'ils fussent, trouvaient singulièrement à s'instruire. Chaque jour, les caravanes de l'intérieur leur apportaient les échos de Pessinonte, de Comana, de Babylone. Une civilisation brillante, vieille d'un nombre incalculable de siècles, leur était révélée. Ils jetaient sur elle des yeux attentifs. Puis, avec la promptitude d'une intelligence curieuse, inventive, toujours en quête de progrès, ils s'essayaient à la reproduire, l'égalant vite et bientôt la surpassant. De là, ce merveilleux ensemble de découvertes qui signale le temps des Mermnades. Le siècle qui va de Gygès à Crésus est un âge de renaissance politique et sociale, de création artistique, de métamorphose universelle.

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, p. 884.
[2] Perrot, *ibid.*, t. V, p. 299.

C'est d'abord le siècle des tyrannies. Gygès inaugure un régime inconnu aux Grecs de l'époque homérique : celui de la monarchie despotique, fondée, non plus sur le droit religieux, mais sur la force des armes. Avec lui, avec ses émules. Phidon d'Argos, Andréas de Sicyone, Cypsélos de Corinthe, les oligarchies, qui détenaient partout le pouvoir, s'écroulent. Au gouvernement aristocratique succède un absolutisme égalitaire. Les tyrans s'appuient sur les classes inférieures ; la naissance cesse d'être tout dans l'Etat ; la richesse prend une importance qu'elle n'avait jamais eue. C'était là une révolution considérable et s'il n'est pas entièrement sûr que la première étincelle en soit partie de Sardes, du moins semble-t-il avéré que la tyrannie lydienne, par sa puissance et son éclat, servit de modèle à toutes les autres.

A la même époque se rattache une autre révolution, dont les excès idéalistes furent peut-être motivés par le besoin de réagir contre les tendances utilitaires et les goûts de jouissances matérielles que développait la tyrannie : il s'agit de l'introduction des cultes orgiastiques et de l'établissement des Mystères. Ce qui distingue la religion nouvelle, telle que nous la connaissons par quelques fragments des *Edoniens* d'Eschyle et par les *Bacchantes* d'Euripide, c'est l'enthousiasme, l'ivresse, l'égarement de l'âme humaine que Dionysos soumet à son empire [1]. Aux accents passionnés des flûtes qui provoquent une exaltation délirante, au frémissement des cymbales de bronze, au bruit des tambours dont les roulements semblent ceux d'un tonnerre souterrain, le dieu, qu'entoure un cortège frénétique, se révèle à ses inspirés, dans les transports d'une bacchanale barbare, tandis que d'effroyables mugissements de taureau sortent de mystérieuses profondeurs [2]. Tous subissent l'attrait impérieux du bel adolescent au thyrse d'or : les femmes, saisies d'extase, aspirent à se confondre avec l'objet de leur adoration ; les vieillards eux-mêmes, animés tout à coup d'une énergie indomptable, secouent le poids de leurs années et sentent bondir leurs genoux [3]. « C'est une possession multiple et merveilleuse, délicieuse et cruelle, qui prend tout, l'âme et le corps, la nature physique et la pensée, contre laquelle il n'y a ni résistance, ni refuge possible, ni dans les éléments, ni dans la matière, ni dans le monde mystérieux de l'intelligence. L'être

[1] Cf. Girard, *Le Sentiment religieux en Grèce*, 2e éd., 1879, p. 320-336.
[2] Eschyle, *Edoniens*, fr. 1-3, éd. Didot, p. 178.
[3] Aristophane, *Grenouilles*, v. 344 :

γόνυ πάλλεται γερόντων.

humain, brisant les liens de la civilisation, est rappelé dans le sein de la nature sauvage[1]. »

Il n'y a rien de grec dans cette révolte de la raison, dans cette pensée que « ce qui est sage, ce n'est pas la sagesse[2], » mais qu'au contraire la suprême vertu réside dans une ivresse éternelle[3]. Il n'y a rien de grec dans cette soif d'édification qui fait dire à l'initié : « Heureux, bienheureux l'homme instruit des Mystères divins : il purifie sa vie et met en fête son âme, quand, sur les montagnes, sanctifié par de pieux transports, il célèbre les vénérables orgies de la grande déesse Cybèle, ou bien quand, le thyrse en main et la tête couronnée de lierre, il se voue au service de Dionysos[4] ! » Il n'y a rien de grec enfin dans un des rites les plus caractéristiques de la religion dionysiaque, dans ce qu'on appelle la *passion* de Dionysos, dans ce mythe qui transforma le dieu robuste et joyeux des vignerons de l'Attique en un dieu souffrant, mourant et ressuscitant tour à tour, achetant au prix de vicissitudes tragiques sa félicité dernière[5]. Tous les éléments de ce culte sont de provenance asiatique.

C'est ce que proclame lui-même le Dionysos des *Bacchantes*, lorsqu'au début du drame il fait son entrée à Thèbes. Pour venir, il a quitté « les campagnes lydiennes, riches en or, et celles des Phrygiens. » En arrivant aux côtes de la mer Egée, aux villes d'Ionie, « populeuses et fortes, où les Grecs se mêlent aux Barbares, » il a déjà parcouru tout l'Orient : il a traversé l'Arabie heureuse, la Médie au climat rude, les plaines brûlantes de la Perse, les places de la Bactriane. Ce n'est qu'après avoir conduit dans toutes ces régions les danses sacrées qu'il pénètre enfin chez les Grecs[6]. L'itinéraire prêté au dieu n'est pas une simple fantaisie. Sous une forme imagée, il exprime ce fait profondément juste que les rites dionysiaques, partis de tous les coins du monde asiatique, se rencontrèrent en Lydie et s'y mélangèrent, pour se répandre ensuite, à travers la mince bande du littoral ionien, jusque dans la Grèce d'Europe. C'est en Lydie que le dieu nouveau s'associa indissolublement aux fêtes orgiastiques de Cybèle ; c'est là

[1] Girard, *Le Sentiment religieux en Grèce*, p. 324.

[2] Euripide, *Bacchantes*, v. 395 (éd. Kirchhoff, Berlin, 1867) :

τὸ σοφὸν δ' οὐ σοφία.

[3] Platon, *République*, II, p. 363, éd. Didot, t. II, p. 26, d : « Ἡγησάμενοι κάλλιστον ἀρετῆς μισθὸν μέθην αἰώνιον. »

[4] Euripide, *Bacchantes*, v. 72-82.

[5] Cf. Decharme, *Mythol. de la Grèce*, 2e éd., p. 466-467.

[6] Euripide, *Bacchantes*, v. 13-22.

que, se confondant avec Atys, il devint comme lui un bel adolescent aux formes délicates, aux joues virginales encadrées de boucles blondes, aux yeux noirs empreints de grâces exquises[1]. Dionysos, comme Atys, est le bien-aimé des femmes qu'il enivre par son charme et qu'il attendrit par ses malheurs[2]. Comme Atys, il les désespère en s'abîmant dans les ténèbres et les enthousiasme en renaissant à la vie. Joies, sanglots, extases, elles ressentent pour lui, tour à tour, les émotions les plus diverses; il leur révèle, en les initiant à ses Mystères, ce que l'âme humaine peut éprouver de plus fort : les frissons de la terreur, les égarements de la volupté, les béatitudes de la purification. La violence éperdue de ces rites dénote leur origine orientale. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'Euripide compose le chœur de sa tragédie avec des femmes venues de la « sainte » montagne du Tmole[3] et qu'il fait dire à son Dionysos : « La Lydie est ma patrie[4]. »

Un curieux texte d'Hérodote permet de fixer la date à laquelle s'effectua, en Grèce, cette transformation de la légende dionysiaque. L'historien raconte qu'à Sicyone, jusqu'au temps de Clisthènes, on célébrait les souffrances du héros Adraste par des chœurs tragiques : Clisthènes, enlevant ces chœurs à celui qui les avait jusque-là inspirés, les transmit à Dionysos[5], c'est-à-dire qu'il substitua, sur la scène naissante, le récit de la *passion* du dieu au récit des malheurs du héros argien[6]. Or, Clisthènes ayant régné, suivant les meilleurs calculs, de 596 à 565[7], l'introduction des rites orientaux relatifs à la mort et à la résurrection dionysiaques ne saurait être postérieure au commencement du sixième siècle. Il est vraisemblable que ce fut durant la seconde moitié du septième, à la suite des relations nouées par Gygès avec la Grèce d'Europe, que le Dionysos hellène, Thébain de naissance et fils de Sémélé, changea de physionomie au point de se confondre avec le Bassareus de Sardes et l'Atys phrygien.

Les cultes orgiastiques propageaient avec eux tout un cortège d'airs et de chants. Aussi leur diffusion est-elle intimement liée

[1] Euripide, *Bacchantes*, v. 235-236 et 457-459.
[2] Euripide, *ibid.*, v. 237-238.
[3] Euripide, *ibid.*, v. 55. Cf. les vers 65, 140, 154, 462.
[4] Euripide, *ibid.*, v. 464 :

Λυδία δέ μοι πατρίς.

[5] Hérodote, V, 67, 7. Mariéjol, *De Orthagoridis Sicyoniorum tyrannis*, p. 44-46.
[6] Decharme, *Mythol. de la Grèce*, p. 466.
[7] Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 466, n. 2.

à celle du lyrisme. Ce qu'on est convenu d'appeler le lyrisme, c'est-à-dire la forme d'art constituée par l'union de la musique, de la poésie et de la danse, a, comme les Mystères et de l'aveu unanime des Grecs, une origine essentiellement orientale. Le lyrisme se prépara de longue date. Avant d'être un genre surtout littéraire, il commença par s'appliquer de préférence à la recherche et au développement des thèmes musicaux. Or, dans cette élaboration musicale du lyrisme, la part qui revient aux compositeurs indigènes de l'Asie Mineure est extrêmement considérable. Au huitième siècle, « tandis que la Grèce continentale restait fidèle à l'usage de la cithare homérique, l'Asie Mineure ionienne se laissait gagner peu à peu aux influences musicales de la Lydie et de la Phrygie ; la pectis aux cordes nombreuses, la flûte de buis, de nouveaux modes, de nouveaux genres, de nouveaux rythmes y acquéraient droit de cité [1]. » Mais bientôt, dépassant leurs maîtres, les Grecs d'Asie, et particulièrement ceux de Lesbos, se proposèrent d'exprimer toutes les nuances de l'émotion humaine, le plaisir, la haine et la douleur, la joie de vivre, la tristesse de vieillir, les transports de l'enthousiasme guerrier, les exaltations de l'amour. Dans cette conception nouvelle du lyrisme, les instruments, flûte ou cithare, n'eurent plus qu'un emploi secondaire, celui de soutenir, par des airs appropriés, l'essor de l'inspiration poétique.

Il est facile de préciser la date et d'expliquer les causes de cette évolution. Les hommes auxquels revient l'honneur d'avoir établi sur des bases savantes, les uns, comme Terpandre, en musique, les autres, comme Archiloque, Callinos et Alcman, en poésie, les lois fondamentales du lyrisme, sont tous contemporains de Gygès [2]. C'est entre 687 et 652 que le lyrisme s'affranchit de toute dépendance envers l'épopée, édicte ses règles, entre en possession des moyens, des formes et des procédés qui lui sont propres. On en conçoit la raison. Depuis l'avènement des Mermnades,

[1] A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 65.

[2] D'après Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 249-254, l'ἀκμή d'Archiloque se place entre 688 (Théopompe) et 665 (Eusèbe). Callinos est à peu près du même temps (Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, éd. de 1834, p. 173, et A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 99-100). Le témoignage d'Hellanicos permet de rapporter à l'année 676 l'ἀκμή de Terpandre (Gelzer, *Das Zeitalter des Gyges*, ap. *Rhein. Museum*, t. XXX, 1875, p. 252-254). L'ἀκμή d'Alcman flotte entre 672, si l'on adopte la chronologie de Suidas, et 656, si l'on préfère celle de Saint-Jérôme (A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 279).

une vie nouvelle circulait dans la péninsule. Brisant partout les cadres du régime féodal, la grande monarchie philhellène qui s'était fondée au pied du Tmole multipliait les relations entre les peuples, répandait la richesse, le luxe, le bien-être, révélait aux cités de la côte les arts, les coutumes, les rites des tribus de l'intérieur. Au contact de l'Orient, des habitudes de faste et d'opulence s'introduisaient parmi les Grecs d'Ionie. Le commerce, en procurant des gains jusqu'alors inconnus, alimentait ces goûts dispendieux. Or, la forme d'art qui avait précédemment suffi à ravir les âmes, l'épopée, toute remplie de luttes guerrières, cadrait mal avec ce brusque développement de la fortune publique. Elle se mourait. Les générations, devenues plus utilitaires et plus matérialistes, ne s'élevaient qu'avec effort à la simple, à l'idéale et naïve grandeur de la pensée héroïque. Elles la concevaient encore; elles ne la produisaient plus. A cette société nouvelle il fallait donc un genre nouveau, un genre souple, brillant, enchanteur, qui témoignât d'une culture plus raffinée, qui flattât la soif du plaisir, qui fît l'agrément des festins, des jeux, des fêtes dont la splendeur allait grandissant. Ce fut sous l'influence de ces idées et pour répondre à ces aspirations que se constitua le lyrisme.

Que la Lydie ait contribué aux progrès du genre, c'est ce qui ressort nettement des faits. Au reste, certains détails, recueillis par Nicolas de Damas sur un poète ionien de la première moitié du septième siècle, ne permettent pas d'en douter.

Voici la narration de l'historien :

« Magnès de Smyrne était d'un talent et d'une beauté remarquables. Vêtu avec élégance et recherche, le corps enveloppé de pourpre, la chevelure massée en touffe et serrée par un cercle d'or, il s'en allait de ville en ville et chantait publiquement ses poèmes [1], car il excellait dans la musique et dans la poésie [2]. Partout, il inspirait des passions violentes, égarant les hommes aussi bien que les femmes. Gygès notamment l'aima et le prit comme mignon [3]. Mais ce ne fut pas impunément que le favori du roi se plongea dans toutes ces débauches. A Magnésie du Sipyle, les parents de plusieurs femmes qu'il avait séduites résolurent de lui faire expier ses déportements. Comme le poème où il chantait la bravoure des Lydiens dans leurs combats de cava-

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 395, fr. 62 : « Περιῄει τε τὰς πόλεις ἐπιδεικνύμενος τὴν ποίησιν. »

[2] Nicolas de Damas, *ibid.*, fr. 62 : « Ποιήσει τε καὶ μουσικῇ δόκιμος. »

[3] Nicolas de Damas, *ibid.*, fr. 62 : « Αὐτον εἶχε παιδικά. »

lerie contre les Amazones ne disait rien du rôle que les Magnésiens prétendaient avoir eu dans ces luttes, les conjurés l'assaillirent, déchirèrent ses vêtements, lui rasèrent la tête et l'accablèrent d'avanies. A cette nouvelle, Gygès marcha contre la ville, en fit le siège et l'emporta. De retour à Sardes, il célébra des fêtes splendides [1]. »

Ce récit mérite l'attention à plus d'un titre. D'abord, la physionomie que Nicolas de Damas attribue au poète est extrêmement significative. Bien que Magnès chante encore des sujets guerriers, il n'a plus cependant le souffle grave et fier des aèdes de la grande époque. C'est déjà un courtisan, un homme de fête et de plaisir. Il aime le luxe, la parure et l'orgie : il est près de Gygès ce qu'Anacréon sera près de Polycrate. Par là, par le dérèglement de sa conduite autant que par la supériorité de sa culture musicale et littéraire, il forme la transition entre les poètes religieux du huitième siècle et ce qu'on pourrait nommer les poètes sensualistes du septième ; il relie en un mot l'épopée au lyrisme.

D'autre part, les mésaventures de Magnès attestent les résistances que rencontra le lyrisme dans sa diffusion. Il parut corrupteur aux partisans du passé. Beaucoup le repoussèrent. Une opposition, semblable à celle que suscitaient les cultes orgiastiques, se forma contre lui. La Grèce d'Europe surtout fit mauvais accueil aux nouveautés orientales, rythmes et modes, qu'il traînait à sa suite [2]. Au quatrième siècle, Platon bannissait encore de sa République le mode lydien, comme dissolu [3]. La Béotie, l'Attique et le Péloponnèse n'en adoptèrent pas moins les créations de l'Asie, tout en y répugnant. Un des premiers poètes qui renoncèrent à l'emploi de l'hexamètre, un de ceux qui firent époque dans l'art de versifier et d'instrumenter, Alcman, dont le rôle musical à Sparte fut si considérable, semble avoir composé beaucoup de ses mélodies dans le mode lydien. « Quand lui-même se glorifie d'être sorti non de la Thessalie ou de la Thrace, mais de la *haute Sardes* [4], c'est la civilisation lydienne, et en particulier sans doute la musique lydienne, qu'il a en vue et qu'il célèbre [5]. »

[1] Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 396, fr. 62 : « Πανηγύρεις ἐποιήσατο μεγαλοπρεπεῖς. »

[2] Fétis, *Hist. de la Musique*, t. III, p. 62 et 266.

[3] Aristoxène de Tarente, *F. H. G.*, t. II, p. 287, fr. 71; Plutarque, *Sur la Musique*, 15, éd. Didot, *Moral.*, t. II, p. 1389.

[4] Alcman, ap. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, part. III, p. 842, fr. 25 :

Σαρδίων ἀπ' ἀκρᾶν.

[5] A. Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. II, p. 284.

En effet, — et c'est le dernier point que laisse entrevoir le fragment de Nicolas de Damas, — on ne peut douter que la Lydie, à l'époque d'Alcman, n'ait été un foyer musical d'une réelle importance. Lorsque Gygès, au lendemain de sa victoire, organise des fêtes solennelles, il s'agit évidemment là d'une de ces pompes asiatiques dont les chants, les danses, les airs de flûte et de cithare formaient le principal ornement. Les Hellènes du littoral, comme le prouve l'exemple de Magnès, étaient non seulement admis, mais recherchés dans ces concours. Grecs et Lydiens y rivalisaient d'habileté. Il en résultait une émulation féconde qui ne fut pas sans contribuer singulièrement aux progrès du lyrisme.

Toutes les connaissances humaines s'accrurent à la fois durant ce prodigieux siècle des Mermnades qui vit se constituer ce que les Grecs appelaient la « Sagesse » et ce que nous appellerions la « Science. » L'Orient exerça-t-il une influence sur l'éducation philosophique du génie grec? Josèphe n'en doute pas. Ceux des Hellènes qui furent les premiers à s'occuper d'astronomie et de métaphysique, écrit-il, « confessent tous avoir été en cela disciples des Egyptiens et des Chaldéens [1]. » Hérodote raconte que la géométrie fut inventée en Egypte et qu'elle vint de là aux Grecs. « Quant au cadran solaire, au gnomon et à la division du jour en douze parties, ils les reçurent des Babyloniens [2]. » Les noms que les Grecs donnaient à leurs poids, *talent*, *mine*, *drachme*, *obole*, trahissent une provenance orientale [3]. Aussi nombre d'érudits modernes tendent-ils à faire remonter aux systèmes métrologiques de l'Assyrie et de la Chaldée les mesures de toute sorte qui avaient cours en Grèce. Suivant Renan, la race humaine « doit probablement à Babylone les éléments de la science. » L'illustre orientaliste estime « que les Grecs ont fait à la science chaldéenne de nombreux emprunts [4]. »

Mais cette théorie est loin d'être universellement admise. On objecte que la Chaldée était bien loin de la Grèce, que les Grecs l'ont mal connue, que le dédain professé par eux pour l'étude des langues barbares les empêcha d'utiliser sérieusement les découvertes consignées en lettres cunéiformes, sur des briques cuites,

[1] Josèphe, *Contre Apion*, I, 2 : « Πάντες συμφώνως ὁμολογοῦσιν Αἰγυπτίων καὶ Χαλδαίων γενομένους μαθητάς. »

[2] Hérodote, II, 109, 3 : « Πόλον μὲν γὰρ καὶ γνώμονα καὶ τὰ δυώδεκα μέρεα τῆς ἡμέρης παρὰ Βαβυλωνίων ἔμαθον οἱ Ἕλληνες. » Sur les instruments relatés dans ce passage, voir Tannery, *Pour l'Hist. de la Science hellène*, p. 82-83.

[3] Bouché-Leclercq, *Atlas* pour servir à l'*Hist. grecque* de Curtius, p. 97.

[4] Renan, *Journ. asiatique*, t. XVI, 1870, p. 65.

dans les archives des temples [1]. Il est certain que supposer une action vraiment efficace de la Chaldée sur la science grecque sans un contact prolongé et pour ainsi dire quotidien des deux civilisations, est une hypothèse qui soulève de légitimes critiques. Aussi pensons-nous que ce n'est pas directement, mais par l'intermédiaire de la Lydie, que le savoir des Chaldéens s'est transmis aux Grecs. Sardes entretenait avec Babylone des relations régulières. Depuis qu'une grande voie commerciale reliait les deux villes, il ne pouvait se produire aucune nouveauté dans l'une qui ne se propageât immédiatement dans l'autre. La capitale des Mermnades était ainsi devenue la sentinelle avancée de la Mésopotamie vers l'Occident.

On conçoit alors que le monde grec, en communication intime avec un Etat où venaient s'entasser les trésors de l'expérience orientale, ait puisé dans ce merveilleux répertoire et que ce soit précisément à dater du moment où la Lydie s'ouvrit toute grande aux Hellènes que ceux-ci fondèrent leur science, ou, ce qui était alors identique, leur philosophie. Si, de tous les points de l'Hellade, les « Sages » mirent à se rendre auprès de Crésus un empressement dont Hérodote est frappé [2], cela tenait sans doute au philhellénisme séduisant et courtois du monarque, mais encore et surtout à l'intérêt qu'un milieu cosmopolite, comme celui de Sardes, offrait à des esprits avides de savoir. Il n'est pas impossible d'établir que ce fut en Lydie, plutôt qu'en Egypte ou en Chaldée, que le créateur de la physique ionienne, Thalès, acquit la majeure partie de ses connaissances.

Personne ne doute qu'en mathématiques et en astronomie Thalès ne soit l'élève des Orientaux. Ceux même qui soutiennent avec le plus d'énergie la thèse que le génie grec a grandi sur son propre fonds, en dehors de toute influence étrangère, sont obligés de reconnaître que, pour les sciences exactes tout au moins, le rôle du grand précurseur milésien fut essentiellement de vulgariser parmi ses compatriotes les notions et les doctrines qu'il avait recueillies en voyageant [3]. Mais si l'on est d'accord pour admettre que Thalès voyagea, on ne l'est plus dès qu'il s'agit de préciser les contrées où il se rendit et la nature des connaissances dont il y fit l'acquisition. D'après une foule de té-

[1] Cf. Maspero, *Hist. ancienne*, 4e éd., p. 675-676.

[2] Hérodote, I, 29, 1 : « Ἀπικνέονται ἐς Σάρδις οἱ πάντες ἐκ τῆς Ἑλλάδος σοφισταὶ, οἱ τοῦτον τὸν χρόνον ἐτύγχανον ἐόντες. »

[3] Zeller, *La Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, t. I, p. 200.

moignages [1], les prêtres égyptiens l'auraient initié à leurs recherches mathématiques. Cette tradition n'a rien que de vraisemblable. Quant à sa science en astronomie, elle ne peut guère lui être venue que de la Chaldée, et, en effet, Josèphe le met en relation avec les Chaldéens [2]. Toutefois, comme aucun texte ne mentionne un voyage de Thalès en Chaldée, il y a lieu de se demander si le philosophe n'a pu se trouver en rapport avec les Chaldéens ailleurs que dans leur propre pays. Or, tous les faits exposés au cours de cette histoire attestent que les Chaldéens étaient aussi nombreux à Sardes que les Lydiens à Babylone, ces villes occupant les deux extrémités d'une voie où les caravanes de l'Euphrate croisaient incessamment celles de l'Hermus. D'autre part, Milet, la patrie de Thalès, obéissait à Sardes. Thalès même, au témoignage d'Hérodote, résida près de Crésus, qui l'amena, en 546, dans la région de l'Halys, où il utilisa ses talents d'ingénieur [3]. Selon toute apparence, ce fut pendant un premier séjour à Sardes que le Milésien, alors jeune, se liant avec les Chaldéens qui s'y trouvaient, apprit d'eux les éléments de la science qui devait lui valoir ensuite tant d'illustration.

La tournure que les anciens prêtent au savoir de Thalès cadre entièrement avec notre hypothèse. On s'accorde à regarder le chef de l'Ecole ionienne comme un esprit moins spéculatif que pratique [4]. Dans la fameuse affaire de l'éclipse du 28 mai 585, son rôle paraît s'être borné à prendre pour son compte une prédiction dont le véritable auteur serait quelque astrologue oriental [5]. Dès le huitième siècle, on le sait par un texte cunéiforme [6], les Assyriens annonçaient l'arrivée des éclipses de lune et de soleil. Il est probable que les Chaldéens de Sardes communiquèrent à Thalès une table de prédictions et que celui-ci en usa pour avertir ses compatriotes du phénomène qui se produirait [7]. Ce rôle de vulgarisation est tout à fait conforme aux habitudes de l'école de phy-

[1] On les trouvera cités dans Zeller, *La Philosophie des Grecs*, t. I, p. 200, n. 1.
[2] Josèphe, *Contre Apion*, I, 2.
[3] Hérodote, I, 75, 2 sqq.
[4] Zeller, *La Philosophie des Grecs*, t. I, p. 199.
[5] Tannery, *Pour l'Hist. de la Science hellène*, p. 60.
[6] Ce texte, déchiffré par Smith, est cité par Tannery, *ibid.*, p. 57.
[7] Th. Henri Martin, *Sur quelques prédictions d'Eclipses mentionnées par des auteurs anciens*, ap. *Rev. archéologique*, t. IX, 1864, p. 170-199, regarde comme une fable le rôle prêté à Thalès dans cette affaire. Pour la bibliographie de la question, voir plus haut, p. 203, n. 2, et Zeller, *La Philosophie des Grecs*, t. I, p. 197, n. 3.

sique ionienne : c'est ainsi qu'Anaximandre, suivant les uns [1], Anaximène, suivant les autres [2], aurait construit le premier cadran solaire qui fut en usage à Sparte. Or, le gnomon, comme l'atteste Hérodote, était une création de la Babylonie [3]. Thalès et ses disciples n'inventaient donc pas : ils s'appliquaient seulement à répandre les découvertes des autres. Mais c'est là, on se le rappelle, un trait distinctif de la civilisation lydienne. La ressemblance n'est pas fortuite : elle résulte en grande partie de ce que les physiciens de Milet, en puisant leur savoir à Sardes, s'étaient nécessairement imprégnés de l'esprit qui y régnait.

On serait également tenté de reconnaître une action du génie lydien sur Solon. Les innovations à la fois économiques et scientifiques du législateur, la substitution de mesures nouvelles au vieux système établi par Phidon d'Argos, la création de poids mieux divisés et de monnaies plus mobiles [4], sont autant de réformes dont l'administration si pratique des Mermnades peut avoir fourni l'idée. De même, la répartition des citoyens suivant la richesse exigeait des statistiques « comme celles dont on faisait usage de temps immémorial dans les empires de l'Orient, et notamment en Egypte. Solon, qui avait couru le monde, a bien pu prendre modèle sur des documents de cette espèce [5]. » Il était venu à Sardes, et c'est peut-être là qu'il faut chercher la source de quelques-unes de ses inspirations.

Une dernière science, la géographie, n'est pas sans avoir été aussi tributaire des Lydiens. Comme l'astronomie, dont elle ne se distinguait pas encore, elle apparaît chez les Ioniens vers le commencement du sixième siècle [6]. C'est Anaximandre de Milet qui dresse la première carte géographique dont on ait gardé le souvenir. Elle représentait tout ce que l'on connaissait alors du

[1] Favorinus, ap. Diogène Laërce, II, 1 : « Εὗρε δὲ καὶ γνώμονα πρῶτος καὶ ἵστησεν ἐπὶ τῶν σκιοθήρων ἐν Λακεδαίμονι. » Cf. Suidas, s. v.

[2] Pline, *Hist. naturelle*, II, 78 : « Gnomonicen invenit Anaximenes Milesius, primusque horologium, quod appellant sciothericon, Lacedaemone ostendit. »

[3] Hérodote, II, 109, 3.

[4] Aristote, *Constitution d'Athènes*, éd. Kenyon, § 10. Cf. Hultsch, *Das pheidonische Maszsystem nach Aristoteles*, ap. *Jahrbücher für Philologie*, t. CXLIII, 1891, 4e livr., p. 262-264.

[5] Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 410.

[6] Cf. Hugo Berger, *Die Geographie der Ionier*, Leipzig, 1887. L'ouvrage a été analysé par A. Hauvette, *Rev. critique*, t. XXVI, 1888, p. 65-69. De ce dernier, voir encore *La Géographie d'Hérodote*, ap. *Rev. de Philologie*, t. XIII, 1889, p. 1-24.

globe terrestre [1]. Plus ou moins semblable à celle qu'Aristagoras fit voir plus tard à Cléomène de Sparte [2], elle était probablement gravée comme elle sur une planche de cuivre. Les deux tables offraient sans aucun doute la plus grande analogie. Or, il y a lieu de remarquer, d'abord, qu'Aristagoras, montrant sur sa carte, au roi de Lacédémone, la place occupée respectivement par les divers peuples asiatiques, énumère ceux-ci dans l'ordre où ils se succédaient le long de la route Royale; ensuite, que la description de la route, dans le récit d'Hérodote, suit immédiatement la mention de la carte. Il se pourrait donc que la route Royale eût formé l'axe même de la carte et, par suite, que la carte n'eût été à l'origine qu'un simple enrichissement du tracé de la route. Dans ce cas, la table d'Anaximandre ne serait pas une création ionienne, mais une imitation, plus ou moins améliorée, de quelque monument analogue, construit par les Mermnades pour les nécessités de leur commerce avec la Mésopotamie. Le soin que donnait Crésus au bornage de ses Etats [3] apporte une singulière force à cette hypothèse : il révèle en effet un goût d'indications minutieuses, d'informations précises, qui, pratiqué avec suite et méthode, devait infailliblement conduire à une première ébauche de la science géographique.

S'il est vrai, comme nous avons essayé de l'établir, que l'architecture et la plastique, la céramique et l'orfèvrerie de la région du Tmole ne présentent rien d'original, mais se bornent à reproduire, en les combinant, un certain nombre de motifs orientaux, l'art grec primitif ne saurait offrir aucune trace sérieuse d'influence proprement lydienne. En revanche, il se peut que les civilisations des bassins du Sangarius, de l'Halys et de l'Euphrate aient agi sur cet art de la même manière qu'elles ont mis leur empreinte sur l'art lydien. Rien ne prouve que les inspirations venues des hauts plateaux se soient nécessairement arrêtées à Sardes. Tout indique, au contraire, qu'elles ont dû continuer leur marche et pénétrer jusqu'à la côte.

Pour l'examen de ce problème, les textes fournissent une première indication : dans l'art, comme dans la science et la philo-

[1] Eratosthène, ap. Strabon, I, 1, 11 : « Ἐκδοῦναι πρώτον γεωγραφικὸν πίνακα. » Agathémère, dans les *Geographici graeci minores*, t. II, p. 471 : « Πρῶτος ἐτόλμησε τὴν οἰκουμένην ἐν πίνακι γράψαι. » Diogène Laërce, II, 1 : « Καὶ γῆς καὶ θαλάσσης περίμετρον πρῶτος ἔγραψεν. » Suidas, s. v. Ἀναξίμανδρος : « Ἔγραψε γῆς περίοδον. »

[2] Hérodote, V, 49, 1.

[3] Hérodote, VII, 30, 2.

sophie, le siècle des Mermnades est un siècle de découvertes. Deux inventions d'une importance capitale, la soudure du fer et le coulage du bronze, apparaissent à cette époque chez les Grecs. On sait nettement en quoi elles consistent[1].

Jusqu'à la fin du huitième siècle, l'artiste qui se proposait d'exécuter un ustensile ou une statue en métal fabriquait à part chacune des parties de son œuvre ; puis, à l'aide de rivets et de crampons, il unissait les différentes pièces au marteau. Héphaistos, dans l'*Iliade*, ne construit pas autrement le bouclier d'Achille[2]. Plusieurs échantillons de cet art primitif nous sont parvenus. C'est ainsi que les fouilles d'Olympie ont mis au jour une tête de Zeus, sur laquelle certains détails travaillés à part, — les boucles du front, les mèches tombant aux épaules, le chignon de la nuque, — sont appliqués et rivés[3]. De même, à Perdico-Vrysi, dans les substructions du temple d'Apollon Ptoos, M. Holleaux a découvert « un grand bassin, cratère ou λέβης, d'assez mince épaisseur, en bronze battu au marteau[4]. » Deux figurines en bronze coulé, qui formaient les attaches des anses, adhéraient au vaisseau du vase par des clous dont la pointe avait été renversée et aplatie.

Cet ajustage mécanique, dont les raccords visibles choquaient désagréablement l'œil, constituait un procédé trop rudimentaire pour qu'on ne cherchât pas à l'améliorer. Suivant Hérodote, ce fut un artiste de Chio, Glaucos, contemporain de Gygès, qui trouva le secret d'assembler, avec le secours de minerais fusibles employés comme soudure, les plaques de métal qu'on joignait auparavant sur l'enclume[5].

[1] Voir Curtius, *Hist. grecque*, t. II, p. 89-92.

[2] Homère, *Iliade*, XVIII, v. 471-472.

[3] Furtwängler, *Bronzefunde aus Olympia*, p. 90. Cf. la tête de Cythère qui se trouve au Musée de Berlin (Brunn, *Archäol. Zeitung*, t. XXXIV, 1876, p. 20-28).

[4] Holleaux, *B. C. H.*, t. XII, 1888, p. 380.

[5] Hérodote, I, 25 : « Μοῦνος δὴ πάντων ἀνθρώπων σιδήρου κόλλησιν ἐξεῦρε. » Cf. Pausanias, X, 16, 1. On a voulu enlever Glaucos à Chio pour l'attribuer à Samos, parce qu'il « se rapproche davantage de la famille samienne, qui travaillait les métaux, que de la famille des sculpteurs de Chio qui travaillaient le marbre » (Beulé, *L'Art grec avant Périclès*, p. 343; cf. Lechat, *B. C. H.*, t. XIV, 1890, p. 143). Cette hypothèse ne nous semble pas nécessaire. A son école célèbre d'artistes marbriers, Chio a très bien pu joindre une école non moins brillante d'artistes métallurgistes. L'île « fut de tout temps fameuse par l'abondance de ses arbustes résineux ; or les substances résineuses servent spécialement à garantir de l'air extérieur les points où se fait la soudure et aident ainsi au succès de l'opération » (Curtius, *Hist.*

Toutefois, l'emploi de la soudure n'était qu'un premier et insuffisant progrès. On sut bien, à partir de Glaucos, rendre indissolublement adhérentes une série de pièces rapportées et transformer en une masse homogène les différents morceaux d'un tout. Mais, dans un système où chacun des fragments s'élaborait à part, il manquait au fondeur un élément capital de perfection : la vue de l'ensemble. Or, c'était là précisément ce qu'avait le céramiste : sa composition n'allait au four qu'après retouche et lorsqu'il avait pu juger de sa valeur définitive. Mais d'autre part, s'il disposait, pour rendre sa pensée, d'une forme souple et malléable, un autre inconvénient s'attachait à son œuvre : elle était fragile; il lui manquait l'ampleur, la résistance et la durée.

Voilà donc quel était le problème. Il s'agissait d'introduire dans la métallurgie les procédés de la céramique et de faire profiter l'une des avantages de l'autre. Pour y arriver, on imagina de précipiter le bronze, au sortir de la fournaise, dans un moule que garnissait intérieurement une âme ou noyau. Le métal en fusion circulait entre les parois de la terre, se glissait dans tous les creux et dans tous les plis, revêtait les contours les plus déliés et les plus menus, puis, reprenant sa rigidité première, apparaissait, le moule brisé, sous une forme nette, brillante, impérissable, qui à la délicatesse de l'argile unissait la vigueur de l'airain.

Ce fut là une découverte admirable. A un travail long, barbare et difficile, elle substituait un procédé rapide, économique et sûr qui permettait de reproduire les originaux et de multiplier les copies; qui rendait l'art moins coûteux en le rendant plus parfait; qui le popularisait en l'anoblissant. Si l'on en croit Pausanias, elle serait due à deux maîtres de Samos, contemporains de Crésus, Rhœcos et Théodore[1].

grecque, t. II, p. 89-90). C'est un motif pour attribuer à Chio la pratique originelle de la soudure et pour laisser à Glaucos la patrie que Pausanias, d'accord avec Hérodote, lui assigne. Quant à l'époque où vécut l'artiste, rien ne nous empêche d'adopter ici les données des chronographes chrétiens qui placent son invention au début du septième siècle (ann. Abr. 1325 = Ol. 22, 1 = 691 av. J.-C., Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, t. II, p. 84, et Saint-Jérôme, *ibid.*, p. 85). Alyatte envoie à Delphes une composition de Glaucos (Hérodote, I, 25). Cela prouve, non pas que l'artiste était le contemporain du prince, mais que ses œuvres étaient goûtées, recherchées, conservées à Sardes. — Sur Glaucos, voir Curtius, *Die Kunst des Glaukos*, ap. *Archäol. Zeitung*, t. XXXIV, 1876, p. 37-38; Michaelis, Σιδήρου κόλλησις, *ibid.*, p. 156-158; Brunn, *Gesch. der Griech. Künstler*, t. I, p. 29; Overbeck, *Gesch. der Griech. Plastik*, t. I, 3e éd., 1881, p. 62.

[1] Pausanias, VIII, 14, 8 : « Διέχεαν δὲ χαλκὸν πρῶτοι καὶ ἀγάλματα ἐχωνεύσαντο

Il s'agit de s'entendre sur la nature et la portée de ces inventions. Dans quelle mesure Glaucos, Théodore et Rhœcos ont-ils été créateurs? Qu'ont-ils reçu d'autrui? Qu'ont-ils apporté de leur propre fonds? C'est ce qu'il convient d'examiner.

On remarquera d'abord que, d'après Hérodote et Pausanias, Glaucos n'aurait pas inventé la soudure en général, mais seulement celle du fer [1]. C'est qu'en effet, l'art de souder le bronze était depuis longtemps connu [2]. Par suite, l'invention de Glaucos dut se borner à un perfectionnement et à une application : il transporta dans le travail du fer les procédés en usage dans le traitement du bronze. Encore n'est-il pas sûr que, même restreinte à ces limites, la découverte soit bien de lui. Beulé incline à la reporter aux Lydiens [3]. Peut-être cette défiance à l'égard de la tradition grecque est-elle excessive. Dans tous les cas, si l'on veut que Glaucos ait véritablement trouvé une composition métallique permettant d'unir chimiquement des pièces de fer, il faut du moins penser qu'une bonne part de son expérience industrielle lui est venue de Sardes, On savait souder en Lydie. Dans les bijoux de Tralles, tandis que les têtes d'animaux sont rivées au marteau sur les minces plaques d'or battues, les ornements en grénetis y adhèrent par soudure [4]. Nous voici donc en présence d'une technique où l'ajustage à la soudure et l'ajustage au marteau sont concurremment pratiqués. Or, le rôle qu'on prête à Glaucos fut précisément de remplacer l'un de ces ajustages par l'autre. La coïncidence est frappante. Si l'on songe en outre qu'à Delphes, parmi les offrandes d'Alyatte, on montrait, comme étant de Glaucos, un cratère d'argent avec piédestal en lames de fer soudées [5], on aura quelque raison de croire que l'artiste grec tra-

Ροῖκός τε Φιλαίου καὶ Θεόδωρος Τηλεκλέους Σάμιοι. » Cf. Id., III, 12, 10; IX, 41, 1; X, 38, 6. On ne saurait établir avec précision les liens de famille qui existaient entre Rhœcos, Théodore et Téléclès. La seule chose qui soit certaine, « c'est qu'unis par une communauté de travaux, de tradition, d'intérêts, ils représentent l'école de Samos pendant un demi-siècle, de l'an 570 avant J.-C. jusqu'à l'an 526 (Beulé, *L'Art grec avant Périclès*, p. 339-340). Sur ces artistes, cf. Urlichs, *Ueber die älteste samische Künstlerschule*, dans le *Rhein. Museum*, t. X, 1856, p. 1-29; Brunn, *Gesch. der Griech. Künstler*, t. I, p. 31 sqq.; Overbeck, *Gesch. der Griech. Plastik*, t. I, 3e éd., p. 63-66.

[1] Hérodote, I, 25; Pausanias, X, 16, 1.

[2] Références dans Busolt, *Griech. Geschichte*, t. I, p. 593, n. 3.

[3] Beulé, *L'Art grec avant Périclès*, p. 343.

[4] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 298.

[5] Pausanias, X, 16, 1. Cf. Hérodote, I, 25.

vailla pour les Mermnades, chez eux, à leur cour, et volontiers on le rangera au nombre de ces Ioniens qui, de 687 à 546, ne cessèrent d'affluer à Sardes, de s'y instruire, de s'y pénétrer des arts et des sciences de l'Orient, pour s'en retourner ensuite dans leur patrie avec un bagage de connaissances qu'ils vulgarisaient autour d'eux. Partout l'orgueil hellénique métamorphosa en créateurs ces hommes dont le génie avait consisté à répandre, en les perfectionnant, les trouvailles des Asiatiques, leurs maîtres et leurs précurseurs.

Tel fut encore le cas pour le coulage du bronze. Rhœcos et Théodore, se demande Beulé, « inventèrent-ils réellement l'art de couler le métal autour d'un noyau? Ne l'empruntèrent-ils pas à l'Egypte, où les Samiens avaient un comptoir dans la ville de Naucratis, ou à l'Asie, qui était si proche [1]? » Son opinion est que les deux artistes améliorèrent simplement la technique en usage et la propagèrent chez les Grecs. Plusieurs faits viennent à l'appui de cette assertion. Bien avant le sixième siècle, on savait liquéfier le bronze et le solidifier dans un moule. Théophraste attribue au phrygien Délas, Aristote au lydien Scythès, la découverte des procédés de cette fonte simple ou fonte en plein [2]. Mais on a vu que la Lydie et la Phrygie elle-même avaient moins créé sous ce rapport qu'elles n'avaient reçu [3]. La Cappadoce, leur commune éducatrice, était, à son tour, élève de l'Assyrie, où la fonte massive était pratiquée depuis un temps immémorial. On a même retrouvé à Ninive certains objets coulés autour d'un noyau [4]. Dans ces conditions, Samos, loin d'avoir découvert le procédé, n'est que la dernière étape où il se répandit, l'avant-dernière étant Sardes.

Que des liens artistiques aient uni Sardes et Samos, c'est ce qui ressort clairement d'un passage d'Hérodote. Mentionnant le cratère d'argent envoyé par Crésus à Delphes, l'historien, après l'avoir décrit, ajoute qu'on l'attribuait à Théodore de Samos et déclare partager cette opinion [5]. Le maître samien était donc en rapport avec la cour des Mermnades. C'est également pour Crésus que Théodore, à la fois sculpteur, orfèvre et graveur, semble avoir exécuté la fameuse vigne à tige d'or et à grappes de pierres précieuses qui fut donnée, plus tard, à Darius et devint l'ornement

[1] Beulé, *L'Art grec avant Périclès*, p. 338.
[2] Pline, *Hist. naturelle*, VII, 57, 6.
[3] Cf. plus haut, p. 269-270.
[4] Saglio, art. *Caelatura*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, t. I, 2e partie, p. 790.
[5] Hérodote, I, 51, 3.

du palais de Suse [1]. Un bijou de cette valeur n'a pu être fait qu'avec les ressources d'un trésor royal. On est donc porté à croire que Théodore vint à Sardes, qu'il y visita les ateliers de fonderie, qu'il s'initia aux pratiques des bronziers orientaux, puis, qu'ayant séjourné quelque temps au pied du Tmole et reçu des commandes de Crésus, il revint dans son île exercer la toreutique d'après les méthodes qu'il avait apprises, qu'il perfectionna, et dont il passa pour l'inventeur.

Les rares monuments de cet âge qui nous soient parvenus confirment pleinement les hypothèses suggérées par les textes. Dans la nécropole lydienne de Bin-Tépé, on a découvert deux bas-reliefs qui remontent selon toute apparence au siècle des Mermnades et dont l'exécution semble déjà trahir une main grecque, alors que la conception s'inspire encore de motifs orientaux [2]. Sur l'une de ces dalles, trois biches, d'un dessin gracieux, mais uniforme, se suivent, la tête baissée, la bouche au ras du sol qu'elles broutent. Ce défilé de bêtes rappelle tout à fait les zones d'animaux qui, du répertoire oriental, passèrent dans la céramique primitive des Grecs. De même, les trois cavaliers du second marbre font songer aux files de guerriers qui caractérisent la sculpture de l'Assyrie, comme aussi les plus anciennes poteries de Corinthe. Il est donc probable que les bas-reliefs de Bin-Tépé sont l'œuvre d'artistes grecs venus de la côte ou des Iles, travaillant sur des modèles orientaux, comme l'indique la monotonie qui préside à la répétition des figures, mais imprimant à des sujets convenus l'originalité de leur tour de main, comme le prouve l'adresse avec laquelle sont traitées les représentations animales. Cet art, où l'archaïsme de la composition s'allie à une réelle habileté de rendu, est bien un art de transition, tel que fut l'art primitif de la Grèce asiatique, art à la fois docile et chercheur, subissant la discipline orientale, mais avec une liberté qui le menait tout droit à l'indépendance.

Une dernière série d'arguments nous est fournie par la céramique. A Phocée, à Myrina et à Pitane, on a exhumé quelques échantillons d'une poterie dont la fabrique est certainement grecque, tandis que l'inspiration se rattache, de toute évidence, à la Cappadoce et, par conséquent, à l'Assyrie. Le plus curieux de ces monuments est un vase de Phocée, acquis et publié par Ramsay. Dans l'un des médaillons qui le décorent apparaît une tête

[1] Voir plus haut, p. 237, n. 7.

[2] Ces bas-reliefs sont décrits par Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 903-905.

féminine, vue de face, encadrée par deux masses de longs cheveux et rappelant de très près la tête des sphinx qui gardent l'entrée du palais d'Euiuk[1]. La présence à Phocée d'un motif aussi nettement oriental que celui du sphinx est d'autant plus explicable que la ville fut, jusqu'à l'avènement de Gygès, la principale tête de ligne maritime de la route Ptérienne. Par cette route, par Sardes qui en tenait la clef, l'Eolide était largement ouverte aux influences des hauts plateaux. C'est pourquoi le premier éditeur du vase de Phocée a eu raison d'y voir le produit d'une céramique toute primitive, soumise encore aux traditions d'un art indigène, de cet art anatolien qui, de l'Halys au Sipyle, a sculpté tant d'images sur les rocs de la contrée[2]. A vrai dire, les archéologues qui, depuis Ramsay, ont étudié avec le plus de soin le monument qui nous occupe, tendent à le croire moins ancien qu'on ne le pensait avant eux : ce serait « une œuvre d'archaïsme décadent[3]. » Que l'on adopte cette hypothèse ou qu'on la combatte, qu'on fasse remonter le vase en question au début du septième siècle ou qu'on lui assigne une date plus récente, de toute manière, il nous apporte, ce qui est l'essentiel, un témoignage irrécusable de l'influence exercée sur l'Eolide par la Ptérie.

Cette influence n'est pas moins visible sur une amphore trouvée à Myrina et qui représente, entre autres ornements caractéristiques, le buste d'un homme tourné vers la droite et levant les deux bras dans une attitude qui, chez les peuples de la Lycaonie et de la Cappadoce, était celle de la prière. A lui seul, ce geste, identique à celui que font les personnages du bas-relief d'Efflatoun[4], suffirait pour attester l'action de l'art anatolien sur la céramique éolienne. Mais le type même de l'homme est encore plus décisif. Avec son crâne fuyant, son nez busqué, son gros œil long fendu en amande, cet homme offre une physionomie sémitique des plus saisissantes[5]. Nous avons certainement là le portrait soit d'un Syrien Blanc de l'Halys, soit d'un Syro-Thrace de l'Hermus. Par

[1] Rapprocher la gravure donnée par Ramsay, *Journ. of hellen. Studies*, t. II, 1881, p. 304, de Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 665, fig. 327.

[2] Cf. Rayet, *B. C. H.*, t. VIII, 1884, p. 512; Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, p. 44-45.

[3] Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 503, n. 1.

[4] Comparer Rayet, *B. C. H.*, t. VIII, 1884, pl. VII, et Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 731, pl. 356.

[5] Rayet, *B. C. H.*, t. VIII, 1884, p. 513; Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, p. 45; Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 503.

suite, le vase de Myrina, comme celui de Phocée, appartient à cette période de l'art grec où l'Orient impose encore ses modèles et son répertoire.

Reste ce qu'on appelle les fragments de Pitane. Sur l'un de ces fragments, quatre fantassins, de style très archaïque, marchent à la file, armés chacun d'une lance et couverts par de grands boucliers ronds ; sur l'autre, un bouquetin, la tête baissée et le cou tendu, semble paître [1]. Ce sont là des sujets qui ont une singulière analogie avec ceux qui figurent sur les dalles de Bin-Tépé. Un des marbres lydiens représente aussi une zone de guerriers porteurs de lances. Quant au bouquetin de Pitane, il est le frère, élégant et affiné, des biches un peu plus lourdes, un peu moins sveltes que nous avons vues brouter dans la même posture que lui [2]. Il est évident que nous sommes en présence sinon d'un même art, du moins de deux arts très proches, dérivés d'une source commune. Cette source, nous la connaissons : c'est la Cappadoce. Euiuk nous offre une image de sphinx que reproduit Phocée. Entre ces deux points, le long de la grande voie qui les relie, apparaît un genre de représentation animale que Pitane imite. Sur la côte qui va de Pitane à Phocée, Myrina copie un type viril dont le geste et les traits nous font remonter, en passant par Sardes, jusqu'aux populations des hauts plateaux.

Ainsi, qu'on examine les monuments ou qu'on interroge les textes, on arrive toujours à la même conclusion : l'art grec primitif n'est qu'une évolution de l'art oriental. Sans l'hypothèse d'une action décisive exercée par celui-ci sur celui-là, on ne comprend rien aux faits que nous avons recueillis et commentés. On ne s'explique pas en particulier que toutes les grandes découvertes du siècle des Mermnades aient eu lieu dans la Grèce d'Asie et non dans la Grèce d'Europe. Cependant, les Grecs d'Europe n'étaient pas moins bien doués que leurs frères d'Asie : ils l'ont suffisamment prouvé au temps de Phidias. Si donc l'éclosion de tant de nouveautés s'est produite au milieu des Eoliens, des Ioniens et des Doriens asiatiques, cela tient uniquement à ce que ceux-ci, en contact avec des civilisations parvenues à leur apogée, reçurent d'elles une commotion féconde, puisèrent chez elles leurs inspirations et leur dérobèrent leurs secrets. Aux Lydiens même ils ne firent que de rares emprunts. Mais en les attirant à

[1] S. Reinach, *Rev. archéologique*, t. II, 1883, p. 122.

[2] Rapprocher Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 904, fig. 536, de Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 505, fig. 57.

Sardes, Gygès leur avait donné les clefs d'un trésor d'où ils sortirent à jamais enrichis.

Il n'était pas dans la nature hellénique, si active et si féconde, de tant recevoir de l'Orient sans rien lui donner en retour. La réaction du génie grec sur l'Asie fut très puissante. Elle forme en grande partie le fond de l'histoire des Mermnades. Nous avons vu l'hellénisme, de Gygès à Crésus, s'avancer à la conquête de l'intérieur. Le tableau que nous avons tracé de cette conquête, nous n'avons pas à le refaire. Il suffira de rapporter les quelques traits qui peuvent l'enrichir.

D'après Ramsay, l'alphabet phrygien serait originaire de Cymé [1]. Cette opinion, qui est loin de rallier tous les suffrages [2], ne nous en semble pas moins très plausible. La route Ptérienne, qui aboutissait à Cymé, fut en effet la grande voie par où l'Occident et l'Orient opérèrent leurs échanges. Au reste, que l'alphabet phrygien dérive de l'alphabet ionien ou de l'alphabet des Iles, on s'accorde de toute façon pour admettre qu'il est venu dans la vallée du Sangarius, non de l'est, par les hauts plateaux, mais de l'ouest, par la côte [3]. Dans cette marche, la Lydie a nécessairement servi de premier intermédiaire.

Un autre signe des progrès de l'hellénisme dans la péninsule est la diffusion du culte d'Apollon. Dès la fin du huitième siècle, ce dieu, le dieu par excellence des Hellènes, jouissait d'un prestige extraordinaire auprès des Asiatiques. Un roi de Phrygie, Midas, avait consacré dans le plus célèbre des sanctuaires apolliniens, celui de Delphes, le trône même sur lequel il rendait la justice [4]. Plus tard, Gygès eut recours à la Pythie pour consolider son pouvoir et légitimer son usurpation [5]. Alyatte fut également en rapport avec l'oracle auquel il envoya le fameux cratère de Glaucos [6]. Quant à Crésus, il se montra plus que tous l'adorateur pieux, fidèle et convaincu d'Apollon. Il lui témoigna une confiance sans bornes, l'associant à sa politique et le prenant pour conseiller [7], lui offrant de pompeux sacrifices [8], se réfugiant dans

[1] Ramsay, *A Study of phrygian Art*, ap. *Journ. of hellen. Studies*, t. X, 1889, p. 147-189.

[2] Une opinion différente est soutenue par Fr. Lenormant, art. *Alphabet*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, t. I, 1re partie, p. 209.

[3] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 9.

[4] Hérodote, I, 14, 3.

[5] Hérodote, I, 13, 1; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 24-27.

[6] Hérodote, I, 25; Pausanias, X, 16, 1; Strabon, IX, 3, 7.

[7] Hérodote, I, 46 sqq.

[8] Hérodote, I, 50.

son temple quand les Perses enlevèrent d'assaut l'acropole de Sardes [1], se recommandant à lui sur le bûcher en flammes, invoquant son aide et lui devant le salut [2]. On mesure à ces indices la place que la religion grecque s'était ménagée, de 687 à 546, au milieu du panthéon oriental.

La situation de l'art hellénique en Lydie ne fut pas moins brillante. Ce que les Grecs empruntaient surtout aux Orientaux, c'étaient les motifs et les procédés. Pour tout le reste, pour la délicatesse du style et le fini de l'exécution, ils se montraient vite supérieurs à leurs maîtres. Aussi, dans tous les travaux un peu considérables, faisait-on de préférence appel à leurs talents. Ce sont des architectes grecs qui semblent avoir édifié le tombeau d'Alyatte. Les parois intérieures du monument offrent en effet une telle analogie de construction avec les murs de certains temples helléniques, elles sont conçues d'après des règles si parfaitement semblables, elles témoignent de tant de soin et de tant de minutie [3], qu'il est difficile de ne pas les revendiquer pour une main grecque. Déjà, on se le rappelle, les bas-reliefs de Bin-Tépé nous avaient paru dénoter une facture hellénique [4].

C'est encore à des Ioniens d'Ephèse ou de Milet, à des Eoliens de Phocée ou de Cymé que l'on doit attribuer la gravure d'un certain nombre de monnaies lydiennes. A l'origine, le numéraire lydien était poinçonné en creux, c'est-à-dire que l'estampille, au lieu de saillir à la surface du métal, se cachait dans un enfoncement. Les Grecs, en taillant des espèces à leur tour, retirèrent l'image de la dépression où elle était noyée dans l'ombre et la mirent en pleine lumière sur une des faces du flan [5]. Cette innovation fut promptement appliquée au monnayage lydien, peut-être par ceux-là même qui l'avaient imaginée : quelques-uns des statères émis par Alyatte et Crésus se distinguent si peu des pièces frappées à la même époque par les cités du littoral, qu'on les croit l'œuvre d'artistes grecs fixés à Sardes [6].

On serait heureux de la connaître, cette glorieuse capitale de

[1] Ctésias, *Persiques*, fr. 29, 4, éd. Didot, p. 46.

[2] Hérodote, I, 87; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 408-409.

[3] Sur le caractère grec de cette technique, voir, pour plus de détails, Choisy, *Note sur les tombeaux lydiens de Sardes*, ap. *Rev. archéologique*, t. XXXII, 1876, p. 77.

[4] Cf. plus haut, p. 289.

[5] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 289.

[6] Perrot, *ibid.*, t. V, p. 291.

l'Etat lydien, cette étrange cité qui était l'avant-garde de l'hellénisme vers l'intérieur, en même temps que la dernière étape du monde sémitique vers l'Occident. Il n'est pas impossible de se la représenter. D'une physionomie complexe, elle reflétait le caractère même de la population qui l'habitait. C'était une ville de contrastes. Lorsqu'on y arrivait par la route Leucosyrienne, des monuments de toute provenance, semés le long du parcours, avertissaient le voyageur des bizarreries qui l'attendaient. Là, des figures colossales, taillées dans le roc, des images de dieux exotiques, des processions de prêtres à tiares pointues et de soldats à bottes recourbées, des combats de lions et de taureaux s'étalaient sur des pans de montagne. Tantôt, les hiéroglyphes accompagnant ces bas-reliefs rupestres attestaient leur origine ptérienne; tantôt, l'alphabet de leurs inscriptions montraient qu'ils étaient dûs à des sculpteurs phrygiens. Par endroits, se dressaient d'énormes tertres coniques, des tombeaux à la mode thrace, hauts comme des collines, uniformément surmontés d'un phallus. Les plus récents de ces mamelons tumulaires étaient décorés de frises. Ces frises, représentant des scènes de chasse, des files de guerriers, des zones d'animaux [1], portaient la marque d'une inspiration orientale; mais leur style révélait une main grecque. On se sentait dans un pays de transition, où les influences les plus diverses se croisaient, se mêlaient, se juxtaposaient.

Que l'on vînt de la direction du Sipyle ou que l'on débouchât des gorges de la Katakékaumène, ce qui frappait d'abord, dès qu'on atteignait le vaste amphithéâtre de montagnes au fond duquel s'élevait Sardes, c'était une masse imposante, la ville officielle et militaire, la forteresse, l'acropole, avec ses flans désagrégés, sa façade abrupte qui se dressait au-dessus de la plaine à la manière d'un promontoire, sa vaste enceinte de remparts [2], puis, au delà des murs, par-dessus les créneaux, ses temples, comme celui d'Apollon [3], ses grands édifices publics, comme le Trésor Royal [4], tout un couronnement, tout un enchevêtrement de toits,

[1] Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 903-905.

[2] Construites par Mélès (Hérodote, I, 84, 3), les fortifications de Sardes portaient le nom de Mur Royal, Τεῖχος Βασιλεῖον (Charon de Lampsaque, *F. H. G.*, t. I, p. 32, fr. 2). A l'époque d'Alexandre, elles se composaient d'une triple enceinte (Arrien, *Anabase*, I, 17, 5). Cf. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 413, fr. 71, l. 12, et Polyen, *Stratagèmes*, VII, 2, 2.

[3] Ctésias, *Persiques*, fr. 29, 4, éd. Didot, p. 46.

[4] Hérodote, VI, 125, 2; Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 397, fr. 65, l. 25.

de frontons et de tours arrondissant leurs courbes ou découpant leurs arêtes sur l'immense écran du Tmole, dont la chaîne fuyait au loin par derrière, sombre, confuse et tourmentée, dans le désordre impressionnant de ses pics, de ses ravins et de ses bois.

La sensation majestueuse que donnait à distance la capitale de l'Asie Mineure, cette idée qu'elle suggérait d'un milieu plein de splendeur et d'opulence s'évanouissait à mesure qu'on s'approchait d'elle. Dans les faubourgs, au sortir de l'immense plaine rase qui les enveloppait, le tableau cessait d'être grandiose pour devenir pittoresque : il gagnait en sauvagerie tout ce qu'il perdait en magnificence. La ville, de ce côté, avec ses enclos et ses jardins, ses prairies, ses bouquets d'arbres, ses cabanes à toits de chaume et à murs en claies de roseaux [1], avait un air de bourgade forestière. Elle conservait quelque chose de l'Hydé homérique, du dème agreste et vert dont la foudre ravageait souvent les sombres futaies de chênes [2]. C'était un quartier de pauvres gens. Les cases en paille, les huttes de planches, les bicoques délabrées, enfouies dans les hautes herbes ou tapies sous les feuilles, abritaient toute une population de manœuvres, âniers et muletiers, conducteurs de caravanes, esclaves de haras.

Plus haut, sur les terrasses qui se développaient en demi-cercle au pied de l'acropole, apparaissait la ville marchande, avec ses bazars, ses magasins, ses entrepôts, ses caravansérails, ses bains. L'extrémité occidentale en était marquée par l'Agora, qui s'étendait sur les deux rives du Tmole, autour du temple de Cybèle [3]. C'était vraisemblablement un peu plus à l'est, bien en face de la plaine, que le palais de Crésus dressait, par-dessus l'amas confus et trébuchant des maisons basses, le solide appareil de ses murs en briques [4].

Une extrême animation régnait toujours dans cette partie de la ville. Les chars, savamment conduits, évoluaient avec une dex-

[1] Hérodote, V, 101, 1 : « Ἔσαν ἐν τῇσι Σάρδισι οἰκίαι αἱ μὲν πλεῦνες καλάμιναι, ὅσαι δ' αὐτέων καὶ πλίνθιναι ἔσαν, καλάμου εἶχον τὰς ὀροφάς. »

[2] Strabon, XIII, 4, 6 : « Δρυμώδης ὁ τόπος καὶ κεραυνόβολος. » Au même endroit, le géographe cite ce vers, interpolé, de l'*Iliade* :

Χώρῳ ἐνὶ δρυόεντι, Ὕδης ἐν πίονι δήμῳ.

[3] Hérodote, V, 101-102; Plutarque, *Thémistocle*, 31, 1. Sur le temple de Cybèle, cf. Adler, ap. Curtius, *Beiträge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens*, Berlin, 1872, p. 87-88; Stark, *Nach dem griechischen Orient*, Heidelberg, 1874, p. 394; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 285.

[4] Vitruve, *Architecture*, II, 10; Pline, *Hist. naturelle*, XXXV, 49, 3.

térité surprenante à travers les rues étroites et tortueuses [1]. Quant aux chevaux, courts, forts, trapus, francs de collier et vifs d'allure, ils emportaient allégrement, d'un coup de sabot vigoureux, hâtif et bref, les hommes ou les ballots [2]. Çà et là, un convoi de marchandises s'engouffrait dans un caravansérail. Par le portail ouvert, on apercevait une vaste cour intérieure, un bouquet de platanes ombrageant un puits [3], des étages de cellules alignant leurs portes sous des galeries en bois [4].

Au bazar, en de minuscules échoppes, longues et creuses, tassées les unes contre les autres comme les alvéoles d'une ruche, se vendaient tous les produits de l'Orient. Les corps de métiers s'y pressaient par groupes. Ici, était le marché aux cuirs : toutes les inventions rouges, bleues, jaunes, piquées, pailletées, passementées où se complaît la cordonnerie asiatique, bourses aux couleurs vives, sandales à lacets, chaussures recourbées à la poulaine, courroies teintes et brodées, gaînes, lanières exhalaient dans l'air épaissi une odeur savoureuse. Ailleurs, se trouvait le quartier des tissus, des étoffes de pourpre, des tentures de luxe, des housses aux tons chauds, des tapis aux rayures éclatantes. Plus loin, miroitaient les étalages des orfèvres, les merveilles de la bijouterie assyrienne, les colliers, les anneaux et les bagues, les parures d'électrum et d'argent, les joyaux d'ivoire. Un des coins les plus singuliers était la section de la parfumerie. Là, s'accumulaient des drogues sans nombre : les poudres étaient exposées en sacs ou par tas; des coffrets ou des étuis enfermaient les pastilles, les sachets, les grains de senteur; des essences coloraient les fioles; des pots contenaient les pommades et les onguents. Beaucoup de ces baumes et de ces aromates étaient à base de safran. C'était avec le safran que se fabriquait la plus célèbre des compositions lydiennes, la baccaris [5], dont l'odeur, entêtante et grisante,

[1] La rue où Gygès rencontre Lixos est si étroite que celui-ci n'a pas la place de faire tourner son char, στενῆς δ' οὔσης, οὐκ ἔχων ὅπη τράπηται (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 385, l. 42). Quant à l'adresse et à la célérité des chars lydiens, elles étaient proverbiales (Diogène d'Héraclée, III, 13, dans les *Paroemiographi graeci*, éd. Leutsch et Schneidewin, t. II, p. 38). Cf. Eschyle, *Perses*, v. 45-47.

[2] Le petit cheval anatolioie auquel s'applique cette description est sensiblement identique au cheval lydien que nous fait connaître un des bas-reliefs de Bin-Tépé.

[3] Il y avait en Lydie de si beaux platanes, que Xerxès fit orner l'un d'eux d'un collier d'or et le fit garder par un de ses Immortels (Hérodote, VII, 31).

[4] Cf. le caravansérail assyrien (Maspero, *Lectures historiques*, p. 212).

[5] Hipponax, ap. Athénée, XV, 41, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 519.

l'emportait sur tous les parfums qui saturaient l'atmosphère [1].

Trafiquants, acheteurs et courtiers appartenaient aux races les plus diverses. Les Lydiens vendaient de tout et notamment des eunuques [2]; les Ptériens apportaient leurs laines et leurs céréales; les Phrygiens amenaient leurs bestiaux; les Grecs étalaient des poteries, des bijoux, des objets d'art conçus d'après les types asiatiques, mais d'une facture beaucoup plus élégante et d'une exécution beaucoup plus soignée; les Cariens exposaient des armes, des casques à panache, des boucliers ornés de figures [3]; les Chaldéens offraient mystérieusement des amulettes.

Dans une ville si cosmopolite, où l'industrie et le commerce amoncelaient des richesses extraordinaires, les mœurs étaient naturellement fort dissolues. On y aimait le luxe, la parure et la jouissance. Tous portaient des costumes aux couleurs vives, des tuniques longues et flottantes, comme la bassara, qui tombait jusqu'aux pieds [4]. Les princes avaient des caftans de pourpre que rehaussaient des broderies d'or [5]. Quant à la coiffure, elle consistait généralement en un simple ruban, d'étoffe ou d'or, qui serrait les cheveux et les empêchait d'inonder le visage [6]: c'était l'ampyx, qu'adoptaient surtout les Lydiens philhellènes [7]. Les partisans des vieilles modes orientales préféraient la mitre [8]. Aux oreilles, percées de trous, se balançaient des anneaux [9]. Sur les vêtements, cliquetaient à profusion des bijoux, colliers, bracelets, fibules, pendeloques. Chacun se parfumait : les chevelures brillaient d'huiles aromatiques; les chairs avaient l'aspect maladif que donnent les pâtes et les fards [10].

[1] Pour les références de ce paragraphe, voir plus haut, p. 44-46.

[2] Neubauer, *La Géographie du Talmud*, p. 316.

[3] Hérodote, I, 171, 4.

[4] Pollux, *Onomasticon*, VII, 59.

[5] Pseudo-Pisandre, ap. Hésiode, éd. Didot, p. 11, fr. 22; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 61; Jean de Lydie, *Magistratures romaines*, III, 64. Cf. Xénophane, ap. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454, et Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 395, fr. 62, l. 4.

[6] Hésychius, s. v. Λυδείῳ νόμῳ · « Τὰς κεφαλὰς οἱ Λυδοὶ ἄμπυξιν ἐκοσμοῦντο. »

[7] L'ampyx était en usage à Colophon (Phylarque, ap. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454). C'était également de cette manière que se coiffait Magnès de Smyrne (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 395, fr. 62, l. 4-5). Sur l'ampyx homérique, voir Helbig, *Das homerische Epos*, p. 157.

[8] Pindare, *Néméennes*, VIII, 24.

[9] Xénophon, *Anabase*, III, 1, 31.

[10] Ces habitudes efféminées avaient passé de Sardes à Colophon (Xénophane, ap. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454).

Les esprits étaient sans cesse tendus vers le plaisir. A Colophon, où l'on copiait avec frénésie les modes lydiennes, des joueuses de flûte et de cithare recevaient un salaire officiel pour exécuter des airs depuis l'aube jusqu'au moment où les lampes s'allument [1]. Il est probable que le même usage existait à Sardes. On attribuait aux Lydiens l'invention de la plupart des jeux, osselets, dés, balle [2]. Leurs banquets étaient des modèles de savante recherche. Aussi les opposait-on aux ripailles thessaliennes, vraies orgies de goinfres, entassements de victuailles, dont le seul mérite était de pouvoir remplir des chariots [3]. Dans sa *Gastronomie*, le poète Archestrate, un connaisseur et un voluptueux [4], recommande au parfait délicat d'installer à ses fourneaux un pâtissier lydien [5]. Hérodote vante également les confiseurs de Callatabi [6]. A Sardes, les mets de prédilection étaient la caryce et le candaule, ragoûts prodigieusement compliqués, dont les recettes, telles que les auteurs nous les ont transmises, sont aussi grammaticalement inintelligibles que culinairement stupéfiantes [7]. Ce qu'on sait de plus clair sur ces compositions hétéroclites, c'est qu'elles étaient relevées de substances aphrodisiaques et qu'elles avaient la réputation d'inciter à l'amour [8]. On comparaît leur action sur l'organisme à celle des fouets [9].

Il y avait à Sardes un lieu de rendez-vous pour toutes les débauches. C'était une sorte de parc, garni d'arbres si touffus et d'ombrages si épais que les feux brûlants du ciel n'arrivaient pas à en percer les impénétrables ramures [10]. On peut se le représen-

[1] Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 455.

[2] Hérodote, I, 94, 3.

[3] Aristophane, *Les Rôtisseurs*, éd. Didot, p. 503, fr. 413.

[4] Daphnos d'Ephèse, ap. Athénée, III, 85, éd. Schweighaeuser, t. I, p. 452 : « Ἀρχέστρατος μὲν, ὁ περιπλεύσας τὴν οἰκουμένην τῆς γαστρὸς ἕνεκα, καὶ τῶν ὑπὸ τὴν γαστέρα. »

[5] Athénée, III, 77, éd. Schweighaeuser, t. I, p. 435.

[6] Hérodote, VII, 31; Pseudo-Aristote, *Nouvelles curieuses*, 19, éd. Didot, t. IV, p. 78. Il s'agit, dans ces deux passages, d'un miel qui coule des arbres et qui est sans doute identique au fameux mastic, si connu dans tout l'Orient.

[7] On les trouvera réunies dans Athénée, XII, 12, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 418-421. Cf. les *Animadversiones* du critique strasbourgeois, t. VI, p. 360-364.

[8] Ménandre, ap. Athénée, XII, 12, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 421 :

ὑποδινητιῶντα βρώματα.

[9] Zénobios, V, 3, dans les *Paroemiographi graeci*, éd. Leutsch et Schneidewin, t. I, p. 115.

[10] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 305, fr. 6.

ter, d'après l'imitation que Polycrate en fit à Samos [1], non comme un simple jardin orné de pavillons et de bosquets, de massifs et de fontaines, d'animaux rares et de plantes exotiques [2], mais comme une vraie ville, pleine de constructions et de ruelles, d'hôtelleries, de boutiques, de lupanars, d'édicules. Ce quartier de fête et d'orgie s'appelait le *Bon-Coin* ou la *Lice-des-Femmes* [3], parce que les femmes s'y prostituaient.

A Sardes, en effet, comme à Babylone, la prostitution faisait partie des habitudes et des rites [4]. Toute Lydienne, avant de songer au mariage, devait, une fois au moins, se rendre dans un temple [5], s'asseoir en vue des étrangers qui y rôdaient, se lever à l'appel de l'un d'eux, le suivre, lui abandonner son corps et recevoir le prix de son baiser [6]. Cette obligation, voulue par le culte, était sainte et inéluctable [7]. Beaucoup de femmes, après avoir sacrifié leur pudeur aux exigences de la religion, continuaient à se vendre jusqu'au jour où, s'étant amassé une dot, elles se trouvaient en mesure de se choisir un époux [8]. Ainsi, la prostitution ne comportait aucune souillure. Elle s'étalait ouvertement, naturellement, avec une sérénité hardie et une joyeuse candeur.

[1] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 310, fr. 22.

[2] Vers la fin du sixième siècle, Darius, dans une inscription de Magnésie du Méandre, loue un satrape de Lydie, Gadatas, d'avoir transplanté en Asie Mineure des arbres qui croissent de l'autre côté de l'Euphrate, τοὺς πέραν Εὐφράτου καρποὺς ἐπὶ τὰ κάτω τῆς Ἀσίας μέρη καταφυτεύων (Cousin et Deschamps, *B. C. H.*, t. XIII, 1889, p. 531). Il est probable que ces acclimatations étaient pratiquées dès le temps des Mermnades. Les jardins de Sardes conservèrent sous les Perses leur antique splendeur. Cyrus le jeune, recevant Lysandre dans la capitale de l'Orient, est fier de lui faire admirer la magnificence de ses arbres et l'heureux dessin de ses allées (Xénophon, *Economique*, IV, 21). A Célènes, le même satrape possède un palais situé au milieu d'un parc immense que traverse le Méandre et dont les halliers regorgent de bêtes sauvages (Xénophon, *Anabase*, I, 2, 7). Le *paradis* de Dascylion, autre résidence satrapique, est plein de viviers et de volières (Xénophon, *Helléniques*, IV, 1, 16).

[3] Cléarque de Soli, *F. H. G.*, t. II, p. 305, fr. 6 : « Τὸν τόπον καλοῦσι Γυναικῶν ἀγῶνα, Γλυκὺν ἀγκῶνα. »

[4] Cléarque de Soli, *ibid.*, t. II, p. 305, fr. 6 : « Λυδῶν γυναῖκες ἄφετοι οὖσαι τοῖς ἐντυχοῦσιν. »

[5] En Chaldée, les femmes allaient s'offrir dans le sanctuaire de Mylitta; en Lydie, ce ne pouvait guère être que dans celui de Cybèle, la Cybèle de Sardes équivalant à la Mylitta de Babylone.

[6] Elien, *Hist. variées*, IV, 1. Cf. Hérodote, I, 199.

[7] Strabon, XI, 14, 16 : « Πορνεύειν γὰρ ἁπάσας. »

[8] Hérodote, I, 93, 4.

Pour mieux séduire, les courtisanes du Bon-Coin étaient vêtues d'étoffes légères, de gazes voltigeantes et diaphanes, de tuniques si transparentes qu'elles laissaient entrevoir les plus intimes contours [1]. Roses, d'un rose qui se fondait avec la chair [2], ces mousselines avaient une ténuité si délicate que les corps dont elles enveloppaient les formes semblaient nager dans un voile d'air [3]. On les appelait *sandyces*, du nom de la plante qui servait à les teindre. D'après la légende, ce fut une tunique de cette sorte que porta Héraclès, quand il eut été efféminé par Omphale [4].

Un autre attrait des femmes qui peuplaient à Sardes le marché d'amour était leur habileté dans le chant, la musique et la danse. Tandis que les unes jouaient de la flûte ou modulaient, en s'accompagnant de la cithare, de vieux airs asiatiques [5], d'autres, guidées par le rythme, se livraient à une mimique violente, sautant, battant des mains, remuant les hanches, se baissant et se relevant, pirouettant et se trémoussant à la manière des merles d'eau [6].

Mais c'était surtout au moment des grandes cérémonies religieuses que la nature lydienne s'abandonnait à ses deux penchants favoris : la parade et l'exaltation. Durant les orgies de Cybèle, une bacchanale sauvage se déployait sur les flancs du Tmole. La nuit, pour pleurer la mort d'Atys, on courait au milieu des ténèbres. Des gémissements lugubres se mêlaient aux coups sourds des timbales de cuivre et aux notes aiguës des flûtes. Entre les rochers de la montagne s'agitaient et hurlaient des ombres fantastiques, démesurément grandies par la lueur vacillante des torches. Puis, l'aube venue, quand l'amant divin était rendu à la lumière, une joie délirante succédait à la terreur et à l'angoisse. Alors, on voyait se dérouler à travers la ville un

[1] Jean de Lydie, *Magistratures romaines*, III, 64 : « Κόραι σάνδυξι περικεχυμέναι τὰ μέλη, προφανῶς ἐκκαλύπτουσαι ὅσα καλύπτειν ὄμματ' ἀρσένων ἐχρῆν. »

[2] Jean de Lydie, *ibid.*, III, 64 : « Σαρκοειδὴς δὲ ὁ χρώς. »

[3] Jean de Lydie, *ibid.*, III, 64 : « Οὗς αἱ γυναῖκες τῶν Λυδῶν γυμνῷ τῷ σώματι ἐπισκιάζουσαι, οὐδὲν μὲν ἐδόκουν ἢ ἀέρα μόνον περικεῖσθαι, κάλλει δὲ ἔξω τοῦ καλοῦ καὶ σώφρονος ἐφείλκοντο τοὺς θεωμένους. »

[4] Jean de Lydie, *ibid.*, III, 64 : « Τοιούτῳ τὸν Ἡρακλέα χιτῶνι περιβαλοῦσα Ὀμφάλη ποτέ, αἰσχρῶς ἐρῶντα παρεθήλυνε. »

[5] Ion de Chio, *Omphale*, ap. Athénée, XIV, 36, éd. Schweighaeuser, t. V, p. 302; Diogène le Tragique, *Sémélé*, dans les *Poetae tragici graeci*, éd. Didot, p. 104, fr. 1.

[6] Autocratès, *Les Tympanistes*, dans les *Poetae comici graeci*, éd. Didot, p. 344.

cortège immense, une procession magnifique, où chacun, rivalisant de luxe, étalait ses plus somptueux trésors [1].

Telle était Sardes. Comme toutes les villes situées au confluent de plusieurs mondes, elle s'offre à nous avec des traits contradictoires. Un matérialisme sensuel y régnait, uni au mysticisme le plus ardent. En ce milieu plein de surprises, l'amour des réalités positives s'alliait au goût des arts; la fièvre de la jouissance n'altérait en rien le sens pratique; la mollesse coudoyait la bravoure [2]. Quand, au retour d'une expédition dans l'intérieur, un escadron de cavalerie lydienne rentrait, au son de la syrinx, de la pectis et de la double flûte [3], le Grec, — Solon ou Thalès, — qui s'en allait philosophant par les rues et qui voyait cheminer au-dessus des toits la forêt des hautes lances [4], pouvait se demander si les marchands pâles, alanguis et fardés qu'on apercevait, au milieu d'une buée de parfums, dans la pénombre des boutiques, appartenaient vraiment à la même race que ces hommes fiers, robustes, hâlés par l'aigre bise des monts de Phrygie et cuivrés par le soleil des hauts plateaux, étalant de glorieuses cicatrices et caracolant sur des chevaux bien râblés. Et pourtant il n'y avait pas un de ces négociants aux poses nonchalantes qui n'eût, maintes fois dans sa vie, connu le dur labeur du trafic par caravanes, les levers avant l'aube, les marches par toutes les intempéries, les couchers à la dure, les alertes fréquentes, la vigilance de tous les instants [5]. C'est que l'esprit d'entreprise était le grand ressort de la nature lydienne. Les Grecs ne l'ont pas toujours compris. Ils n'ont trop vu dans les Lydiens que des éducateurs de vice [6]. Sans doute, ceux-ci n'ont montré d'aptitudes ni pour la

[1] Ptolémée Héphestion, ap. Photius, *Bibliothèque*, éd. Bekker, Berlin, 1824, p. 148, col. II, l. 31-34 : « Τὸν Κροῖσόν φασι γεννηθῆναι ἐν ἑορτῇ Ἀφροδίτης, καθ' ἣν Λυδοὶ τὸν ἅπαντα πλοῦτον περιτιθέντες αὐτῇ πομπεύουσι. » On sait que les Grecs identifiaient la Cybèle lydienne à leur Aphrodite. C'est donc en réalité de Cybèle qu'il s'agit ici.

[2] Eschyle (*Perses*, v. 41) parle des Lydiens qui vivent mollement, ἁβροδιαίτων Λυδῶν. De son côté, Hérodote (I, 79, 4) déclare que ces mêmes Lydiens l'emportaient sur tous les Asiatiques par l'énergie et le courage.

[3] Hérodote, I, 17, 2.

[4] Hérodote, I, 79, 4 : « Δούρατα ἐφόρεον μεγάλα. »

[5] Sur les fatigues du négoce par caravanes, lire les curieuses pages de Tavernier, *Les six Voyages*, éd. de Paris, 1679, t. I, p. 119-129.

[6] Xénophane, ap. Athénée, XII, 31, éd. Schweighaeuser, t. IV, p. 454; Hérodote, I, 71, 5; Xénophon, *République d'Athènes*, II, 7; Diogène d'Héraclée, VI, 24, dans les *Paroemiographi graeci*, éd. Leutsch et Schneidewin, t. I, p. 274.

recherche intellectuelle, ni pour l'observation morale, ni pour la spéculation philosophique. Mais s'ils ne se révélèrent pas métaphysiciens, ils furent de remarquables économistes. Ils excellèrent à produire et à répandre la richesse. Par-dessus tout, ce fut un peuple avisé, tolérant, aimable, d'abord ouvert, d'humeur accueillante, un peuple souple, bien fait pour sa tâche, qui était de servir de lien entre l'Occident et l'Orient.

CONCLUSION.

Il y a longtemps que l'on discute pour savoir si la civilisation grecque est d'origine essentiellement nationale, si elle est le produit spontané de la race et du milieu, ou bien si des souffles extérieurs, partis de l'Egypte et de l'Asie, ne sont pas venus féconder les germes qui dormaient dans son sein. Depuis Otfried Müller, nombre de savants, et par exemple Zeller pour la philosophie[1], Milchhöfer dans l'art[2], ont soutenu la thèse d'une croissance grecque indépendante, ou, pour ainsi parler, autochtone. Cette théorie a soulevé d'universelles objections. Mais les partisans du système font une réponse très forte. L'Egypte, disent-ils, ne s'est entr'ouverte aux Grecs que tard et peu. Quant à l'Assyrie et à la Chaldée, elles sont bien loin de l'Hellade. Comment admettre dans ces conditions que les Grecs aient assez puisé au trésor de l'expérience orientale pour que leur culture ne paraisse plus qu'une évolution de l'état intellectuel qui régnait à Babylone et à Saïs? Des emprunts isolés sont possibles, mais non tout un corps de règles, de pratiques et d'habitudes.

Cet argument perd singulièrement de sa valeur si l'on démontre qu'il a existé, aux portes même du monde hellénique, un Etat oriental avec lequel les Grecs ont entretenu des rapports aussi intimes que suivis. Or, tel est précisément le cas du royaume lydien. Sa position géographique le prédestinait à être, pour les Hellènes du littoral, pour les Phrygiens du Sangarius, pour les Sémites des hauts plateaux, un lieu de rencontre et de fusion. C'est là que de 687 à 546 la Grèce d'Asie vient se pourvoir, s'initier aux religions de la Cappadoce, aux arts de l'Assyrie, aux

[1] Zeller, *La Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, particulièrement le chapitre intitulé : *La philosophie grecque dérive-t-elle de la spéculation orientale?* (t. I, p. 24-47).

[2] Milchhöfer, *Die Anfänge der Kunst in Griechenland*, Leipzig, 1883.

sciences de la Chaldée. Pendant un siècle et demi, tout part de Sardes ou tout s'y rattache : découvertes économiques et industrielles, invention de la monnaie, déterminée par la création du trafic continental à longue distance, apparition du lyrisme, essor de la philosophie, de l'astronomie et de la géographie, diffusion des cultes orgiastiques, progrès de la métallurgie et de la sculpture. La Lydie fut donc pour les Grecs, au temps des Mermnades, un vaste champ d'études, un merveilleux foyer d'inspiration. A ce titre il convenait d'écrire l'histoire d'une époque, d'un pays et d'une race qui forment la transition naturelle entre le déclin des grandes monarchies orientales et la radieuse adolescence du génie hellénique.

NOTES JUSTIFICATIVES

Nous allons essayer d'établir, dans les pages qui suivent, le bien fondé de nos opinions sur la situation moderne d'un certain nombre de localités antiques. Des emplacements connus, admis, sûrs, nous ne dirons rien. Pour tous les points non litigieux, il suffira de renvoyer à l'itinéraire de von Diest, à l'ouvrage de Ramsay, à la carte de Kiepert, à la table des *Chroniques d'Orient*[1]. L'objet essentiel de la présente recherche est de combattre les solutions qui paraissent contestables et de fixer la position de quelques villes dont on n'avait pas encore découvert l'identité[2].

I. — BASSIN DU CAÏQUE.

1. — Gergithe.

Strabon, XIII, 1, 70 : « Près des sources du Caïque est un bourg appelé Gergithe, où le roi Attale transporta les Gergithiens de la Troade, après avoir pris et détruit leur ville. »

Les sources du Caïque sont nombreuses. De nos jours, les Turcs en montrent quatre : 1° le ruisseau de Tach-Bounar, qui est la source principale et géographiquement la seule vraie ; 2° le ruisseau d'Elezler ; 3° celui de Bakir ; 4° une fontaine nommée

[1] W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, Gotha, 1889 ; Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*, Londres, 1890 ; Kiepert, *Specialkarte vom westlichen Kleinasien*, Berlin, 1890-1891 ; S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, Paris, 1891.

[2] Cf. la carte, à la fin du volume. Nous l'avons dressée d'après von Diest, Kiepert et nos propres croquis.

Ak-Sou, l'Eau-Blanche, qui naît au pied des collines de Tchaudir et de Moussa-Khodja. Sur laquelle de ces branches se trouvait Gergithe? Les inscriptions nous permettent d'identifier Tchaudir à Sandaina et Bakir à Nacrasa. Elezler paraît être Acrasos. On ne peut donc guère chercher Gergithe qu'aux alentours du dernier ruisseau disponible, celui de Tach-Bounar. Or, ce ruisseau, en sortant des ravins qui étranglent son cours supérieur, débouche dans une petite vallée fertile et bien close, dans laquelle il reçoit de nombreux affluents : celle de Ghelembeh. Située sur la grande route transversale du centre, route qu'ont toujours suivie les caravanes allant de Smyrne à Brousse [1], cette petite ville occupe, comme sa voisine Attaléa, autre fondation pergaménienne, une de ces positions militaires et commerciales que recherchaient constamment les successeurs d'Alexandre pour en faire le siège de leurs colonies [2]. D'autre part, un texte épigraphique, trouvé à Ghelembeh, atteste l'importance que le bourg avait pris, comme lieu de passage, vers la fin de la dynastie des Attales [3]. On a donc les meilleures raisons pour fixer à Ghelembeh l'emplacement de Gergithe [4].

Selon toute apparence, Gergithe du Caïque fut fondée vers 240, par Attale Ier, à la suite de la grande victoire que ce prince remporta sur les Galates aux sources même du fleuve, c'est-à-dire, très probablement, dans le voisinage du bourg [5]. Comme d'ordinaire, la colonie nouvelle ne fit que se juxtaposer à un établissement plus ancien.

2. — Acrasos et Nacrasa.

Il y a lieu de distinguer ces deux villes qui sont parfois confondues. L'ethnique d'Acrasos est ΑΚΡΑCΙΩΤΩΝ [6]. Celui de Na-

[1] Voir plus haut, p. 35, n. 3.

[2] Radet, *De Coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 64-70.

[3] Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, add. n° 1766. Cf. *ibid.*, n° 1011.

[4] Le village de *Gerdsché* (les Turcs prononcent *Yirdjé*) où von Diest (*Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 17) place, au reste très hypothétiquement, Gergithe, est dans un site beaucoup trop insignifiant pour avoir pu donner lieu à une colonisation pergaménienne.

[5] Radet, *De Coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 55-56.

[6] Un Ἀκρασιώτης figure dans une inscription que nous avons copiée à

crasa est ΝΑΚΡΑϹΕΙΤΩΝ ou ΝΑΚΡΑϹΕΩΝ [1]. Jusqu'ici, sur la foi d'une dédicace trouvée à Bakir et rédigée, en l'honneur d'Hadrien, par le sénat et le peuple de Nacrasa, on avait identifié Nacrasa et Bakir. Schuchhardt propose de transporter Nacrasa à *Eljesler* (les Turcs prononcent *Elezler*), village situé à huit kilomètres de Bakir, vers l'est [2]. Mais de ce qu'Elezler renferme quelques traces de soubassements antiques, il ne résulte pas qu'on doive déposséder Bakir à son profit. Elezler nous paraît marquer la position d'Acrasos. En effet, le Caïque figure sur les monnaies de cette ville. Or, la montagne à laquelle s'adosse le plateau d'Elezler donne naissance à un ruisseau que les gens du pays regardent comme une des sources du Caïque. Nous proposerons donc de laisser Nacrasa à Bakir, suivant l'opinion reçue, et de fixer Acrasos à Elezler [3].

3. — Stratonicée du Caïque.

On savait, par une inscription que Borrell avait copiée à Kirk-Agatch [4] et par des légendes monétaires [5], qu'il existait dans la vallée du Bakir-Tchaï une Stratonicée du Caïque, distincte de la Stratonicée carienne. Diverses trouvailles épigraphiques faites par nous, le 21 mai 1886, au village de Yamourli et notamment la découverte, sur ce point, de trois lettres adressées par l'empereur Hadrien aux archontes, au sénat et au peuple de Stratonicée, nous ont permis de fixer aux ruines, importantes et contiguës, de Sélédik, l'emplacement de cette ville [6].

D'après une hypothèse fort juste de von Diest [7], la Stratonicée

Yénidjé-Keuï (*B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 176). Cf. les inscriptions des monnaies (Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 547).

[4] Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3522; Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 551.

[2] Schuchhardt, *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XIII, 1888, p. 2.

[3] Dans son *Voyage en Asie Mineure au point de vue numismatique*, Paris, 1853, p. 60, Waddington estime qu'il faut placer Acrasos soit à Kirk-Agatch, soit à Ghelembeh. En choisissant une localité qui se trouve à égale distance de ces deux villes, nous sommes sûrs de répondre aux intentions du savant épigraphiste.

[4] Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 1043.

[5] Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 466.

[6] Radet, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 108-128.

[7] W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 17-18.

où se réfugie le dernier Attalide, Aristonicos [1], est Stratonicée du Caïque et non Stratonicée de Carie. La ville semble avoir été fondée vers 188 par Eumène II, en l'honneur de sa femme Stratonice [2].

4. — Sandaina.

Cette κατοικία n'est connue que par un décret de l'époque impériale, où le peuple de Sandaina honore un certain Ménophile pour services rendus aux habitants [3]. Tchaudir, où nous avons découvert cette inscription, occupe sans doute l'emplacement de Sandaina. Kiepert et von Diest, dans leurs cartes, reportent Sandaina plus loin, vers l'ouest-nord-ouest, et la fixent à des ruines, très insignifiantes, qui avoisinent Yirdjé. Les ruines de Yirdjé marquent bien une place antique; mais rien ne prouve que cette place soit Sandaina. En effet, nous avons essayé d'établir que toutes les localités désignées par le mot κατοικία avaient été originairement l'objet d'une colonisation macédonienne [4]. Or, les terrasses qui se développent entre Moussa-Khodja et Tchaudir ont une réelle importance géographique. Elles commandent le seuil qui fait communiquer la vallée de Somah avec celle de Kirk-Agatch; à leur pied naît l'Ak-Sou que les Turcs considèrent comme une des sources du Bakir-Tchaï; elles se trouvent sur la route qui joignait Thyatire à Pergame, par Attaléa et Stratonicée, c'est-à-dire sur une voie semée de colonies hellénistiques. Pour ces raisons diverses, il nous semble que le site convenait à l'établissement d'une κατοικία, et puisqu'un texte épigraphique nous fournit sur ce point le nom de Sandaina, il est d'une bonne méthode de l'y conserver [5]. Si l'on rapproche *Sandaina* de *Sandon*, l'Héraclès lydien, et de *Sandanis*, le conseiller lydien qui dissuade Crésus de faire la guerre aux Perses [6], on se persuadera qu'avant

[1] Paul Orose, V, 10, 5.

[2] Radet, *De Colonis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 57.

[3] Radet et Lechat, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 403.

[4] Radet, *De Colonis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 17-18.

[5] Dans le cas où nos idées paraîtraient justes, il y aurait lieu d'ajouter Sandaina à la liste que nous avons dressée des colonies fondées par Alexandre et ses successeurs (*op. cit.*, p. 9-41). Sandaina y figurerait, p. 13, n° 14 *bis*, entre Pergame et Stratonicée.

[6] Hérodote, I, 71, 2.

d'être une colonie hellénistique, cette bourgade avait été d'abord un poste lydien.

5. — Germé.

Les données de la Table de Peutinger permettent de fixer Germé à Somah. Des sources chaudes, qui jaillissent dans le district, viennent à l'appui de cette opinion, car, en sanscrit, *gharma* est l'équivalent de θέρμος [1].

6. — Apollonie. Mysius. Parthénion.

On a souvent confondu Apollonie et Apollonis [2]. Mais la première seule appartient au bassin du Caïque. D'après un passage de Strabon, von Diest l'identifie très justement à la petite acropole qui se dresse entre Urumlu et Yénidjé, dans une boucle formée par l'Aktchaular-Tchaï [3]. Suivant le même explorateur, ce dernier cours d'eau serait le Mysius, hypothèse fort soutenable, car il est certain que, de tous les affluents du Bakir-Tchaï, la rivière de la vallée de Kiresen est la seule qui soit assez importante pour avoir mérité le nom de Mysienne. Au temps de Xénophon, la plaine du Caïque, autour d'Apollonie, était hérissée de places fortes [4]. Le château de Parthénion, situé, à ce qu'il semble, entre Apollonie et Pergame, peut être, sans invraisemblance, fixé aux ruines d'Eski-Berghama.

7. — Gambrion et Palæogambrion.

Dans l'acropole d'Eski-Berghama, où nous proposons de voir Parthénion, von Diest reconnaît Palæogambrion [5]. Mais, suivant nous, il vaut mieux chercher la vieille Gambrion dans le voisi-

[1] W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 16-17.
[2] Cf. Waddington, *Les Villes d'Apollonia en Asie Mineure*, dans son *Voyage au point de vue numismatique*, p. 125-145.
[3] Strabon, XIII, 4, 4; W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 16.
[4] Xénophon, *Anabase*, VII, 8, 15 sqq.
[5] W. von Diest, *op. cit.*, p. 14.

nage de la nouvelle, c'est-à-dire dans le massif de montagnes auquel s'adosse Kinik. Kinik et sa voisine Poïradjik se sont en effet substituées à Gambrion, comme le prouvent les inscriptions du pays et notamment une loi somptuaire où sont mentionnés les Gambriotes [1]. Palæogambrion se trouvait peut-être dans la haute vallée du Kara-Déré-Sou, en amont de Kinik, à Kizil-Assar.

8. — Teuthranie.

Cette ville, qui avait donné son nom au district (Τευθραντίδα γαῖαν, *C. I. G.*, 3538, l. 12), a été fixée, par l'expédition allemande de Pergame, à Kalerga. L'emplacement d'Halisarne reste à découvrir. Xénophon, qui la mentionne à deux reprises, ne nous apprend qu'une chose, c'est qu'elle était voisine de Teuthranie [2].

II. — BASSIN DE L'HERMUS.

9. — Hyllus.

On connaît plusieurs rivières de ce nom :

1° Dans l'*Iliade*, le canton d'Hydé, qui n'est autre chose que la plaine de Sardes [3], est caractérisé par trois choses : d'abord, la proximité du Tmole; ensuite, le voisinage du lac Gygée; enfin, la présence de l'Hermus et de l'Hyllus [4]. Il en résulte que, pour les aèdes du neuvième siècle, l'Hyllus était un affluent de l'Hermus, compris entre le Tmole et le lac Gygée. D'après ces indications, l'Hyllus ne peut guère être que le Kousou-Tchaï, et c'est en effet à ce même Kousou-Tchaï qu'Hérodote paraît appliquer le nom d'Hyllus. Au temps de Pline, le nom d'Hyllus, tombé en désuétude, avait fait place à celui de Cogamus [5].

2° Un changement analogue eut lieu pour le grand affluent que l'Hermus reçoit, sur sa rive droite, en amont de Magnésie. Dès le règne d'Eumène II, cet affluent, qui est aujourd'hui le Koum-

[1] Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3562.

[2] Xénophon, *Anabase*, VII, 8, 17; *Helléniques*, III, 1, 6.

[3] Strabon, XIII, 4, 6; Pline, V, 30, 1; Etienne de Byzance, s. v. Ὕδη; Eustathe, *Remarques sur Denys le Périégète*, v. 830. Cf. plus haut, p. 68-69.

[4] Hérodote, I, 80, 1. Cf. plus haut, p. 249, n. 4.

[5] Pline, V, 30, 1.

Tchaï, s'appelait le Phrygius[1]. Mais Strabon atteste qu'il avait porté antérieurement le nom d'Hyllus[2].

3° Suivant Pausanias, la rivière de Téménothyræ (Ouchak), après s'être appelée d'abord Océan, prit ensuite le nom d'Hyllus[3].

4° On s'accorde, depuis Hamilton, à fixer Saittæ aux ruines de Sidas-Kaleh, situées entre le Démirdji-Tchaï et le Ghédiz-Tchaï, dans l'angle formé par la réunion des deux cours d'eau[4]. Le district de Saittæ, comme l'indiquent les inscriptions monétaires, était baigné par l'Hyllus et par l'Hermus. Ce dernier étant identique au Ghédiz-Tchaï, il en résulte que le Démirdji-Tchaï a des chances pour être l'autre.

Ainsi, le nom d'Hyllus, comme celui de Lycus, a été fort répandu en Asie Mineure. On connaît, dans la péninsule, jusqu'à cinq Lycus : l'un en Lydie; l'autre en Phrygie; le troisième en Bithynie; le quatrième en Cilicie; le dernier dans le Pont. L'appellation d'Hyllus n'a pas été moins populaire. On se l'explique sans peine : « c'était un cours d'eau homérique, mentionné dans l'*Iliade*, ce qui suffisait à lui donner comme un cachet de noblesse, et l'on comprend que plusieurs villes de la région située au nord de l'Hermus se soient attribué l'honneur d'être riveraines de l'Hyllus[5]. »

10. — Castolle.

Si l'on en juge par une inscription découverte à Bébékli[6], ce bourg, situé à trois heures de Koula et à six heures d'Ala-Schéïr, occuperait l'emplacement de Castolle. Dans ce cas, la fameuse plaine de Castolle, où se réunissait, au temps de Xénophon, l'assemblée des peuple mis sous la dépendance de Cyrus le jeune[7], serait la vallée du Sigout-Tchaï.

[1] Fränkel, *Inschriften von Pergamon*, t. I, n° 64, l. 8. Cf. Appien, *Syriaques*, 30; Tite-Live, XXXVIII, 37-42 sqq.

[2] Strabon, XIII, 4, 5.

[3] Pausanias, I, 35, 7.

[4] Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 140-145; Waddington, *Voyage en Asie Mineure au point de vue numismatique*, p. 66-67; Texier, *Asie Mineure*, p. 278-279; Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 121-122.

[5] S. Reinach, *Rev. Etudes grecques*, t. III, 1890, p. 61.

[6] Tchakyroglou, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1885, p. 53-54.

[7] Xénophon, *Helléniques*, I, 4, 3. Cf. *Anabase*, I, 1, 2, et I, 9, 7.

11. — Coloé.

D'après la similitude des noms et sur la foi d'une inscription qui mentionnait une κατοικία Κολοηνῶν, Wagener avait cru devoir placer Coloé à Koula [1]. Ramsay, avec cette humeur chagrine qui le pousse, non seulement à fronder sans cesse les opinions dont il n'est pas l'auteur, mais encore à se contredire perpétuellement lui-même [2], refuse d'admettre l'hypothèse courante, sous prétexte que l'inscription de Wagener n'aurait pas été découverte à Koula, mais proviendrait du district de Kara-Tach, situé à une quarantaine de kilomètres plus au nord [3]. Par malheur, Ramsay ne s'accorde pas avec Tchakyroglou, qui fait venir d'Indjikler le monument en question [4]. Nous sommes évidemment ici en présence d'un de ces on-dit quelconques dont tous ceux qui ont voyagé en Turquie savent par expérience le peu de valeur et dont von Diest suspecte à bon droit la véracité [5]. Suivant Tchakyroglou, l'ancien nom de Koula serait Pyrgos et le mot turc *koula*, qui signifie tour, château, forteresse, n'en serait que la transcription [6]. Mais le mot *Koula* a pu être aussi bien choisi par attraction du mot *Coloé* que par traduction du mot Πύργος [7]. Tant qu'on n'aura pas apporté à l'appui de l'opinion nouvelle des faits sérieux et probants, il conviendra de s'en tenir aux données antérieures.

12. — Satala.

Ramsay a surabondamment prouvé que Satala n'était autre que Sandal [8].

A la ligne 7 d'une inscription copiée à Koula par Arundell, Boeckh avait restitué [A]τ[τα]λεῖς, pensant qu'Attaléa se trouvait

[1] Wagener, ap. Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 699.
[2] Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 902, n. à la p. 185.
[3] Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 123, 432 et 458.
[4] Tchakyroglou, Μουσεῖον, Smyrne, 2e période, 2e et 3e année, 1878, p. 41.
[5] W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 41.
[6] Tchakyroglou, *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XVI, 1891, p. 136-137. Au lieu de Pyrgos, Wolters propose Tetrapyrgia (*ibid.*, p. 138).
[7] Voir plus haut, p. 36, n. 2.
[8] Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 123.

dans le voisinage [1]. Mais les textes épigraphiques que nous avons découverts et dont il sera question plus loin assignent à cette ville une tout autre situation. Par suite, il y a lieu de substituer à la leçon de Boeckh celle de [οἱ Σατα]λεῖς, ethnique de Satala [2].

13. — Thymbrare.

A l'issue des gorges qui encaissent le cours supérieur de l'Hermus et à l'entrée de l'immense série de plaines qui se succèdent jusqu'à la mer, se trouve une bourgade, Adala, dont l'importance stratégique est considérable et qui, par suite, pourrait bien marquer l'emplacement de Thymbrare, ville que Xénophon mentionne comme étant celle où Cyrus établit son quartier général le soir de la grande bataille qui entraîna la chute de la monarchie lydienne [3].

14. — Callatabi.

Cette petite ville n'était jusqu'ici connue que par un passage d'Hérodote [4]. Le texte de l'historien se rapporte à l'itinéraire que suivit Xerxès, en 481, pour se rendre de Cappadoce, où il avait réuni son armée, à Sardes, d'où le corps d'invasion devait marcher par terre contre Athènes. Hamilton avait placé Callatabi à Ineh-Gheul [5]. Une inscription, découverte par nous sur le finage de ce bourg, à la fontaine de Baharlar, nous avait permis de confirmer l'opinion du sagace et judicieux voyageur [6]. Mais nos conclusions n'ont pas convaincu Ramsay. Dans une note adressée par lui à la *Revue archéologique* (t. XIX, 1892, p. 126), il estime qu'il faut étudier à nouveau le texte de Baharlar, « dont la copie est évidemment défectueuse. » Cette phrase renferme une impertinence qu'il importe de relever. De quel droit Ramsay, qui n'a vu ni l'inscription, ni l'estampage, vient-il déclarer que notre copie est défectueuse? Le monument dont il s'agit est dans un état de

[1] Boeckh, *C. I. G.*, t. II, n° 3441.
[2] Notre restitution cadre mieux que l'autre avec l'étendue de la lacune.
[3] Xénophon, *Cyropédie*, VII, 1, 45, et VI, 2, 11. Cf. plus haut, p. 249.
[4] Hérodote, VII, 31, 1.
[5] Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 374.
[6] Radet, *B. C. H.*, t. XV, 1891, p. 373-380.

mutilation extrême et je doute qu'un autre épigraphiste, si habile qu'il fût, en eût donné une lecture supérieure à la nôtre. Du reste, point essentiel, notre déchiffrement n'est conjectural que pour la fin du texte, laquelle est sans importance géographique. Quant aux trois premières lignes, qui sont les lignes capitales, puisqu'elles contiennent l'ethnique, nous sommes sûrs de les avoir bien lues. Afin d'en convaincre notre contradicteur, nous avons prié M. Salomon Reinach de lui faire parvenir l'estampage de l'inscription. Mais depuis trois mois que cette proposition lui est faite, Ramsay ne donne plus signe de vie. Le jour où il prendra la peine d'examiner l'estampage, il reconnaîtra, comme l'a vérifié M. Salomon Reinach [1], que la lecture ΙΚ . . . . . ΑΒΟΙΣ est absolument certaine. Par suite, la restitution de Ramsay, οἱ κα[τα]κ[οῦντες Ῥωμ]α[ῖ]οι, est, pour me servir de ses expressions, « tout à fait insoutenable. » En effet : 1° les mots οἱ κατοικοῦντες Ῥωμαῖοι exigent comme suite ἐν et le nom d'une localité (cf., à peu de distance d'Ineh-Gheul, une inscription publiée par Ramsay lui-même dans le *Journ. of hellen. Studies*, t. IV, 1883, p. 433 : οἱ ἐν Νάει κατοικοῦντες Ρωμαῖοι); 2° pour travestir ...ΑΒΟΙΣ en ΡΩΜ]Α[Ι]ΟΙ, il faut changer le Β, qui est très distinct, en Ι et supprimer le Σ final, qui est également très visible. On peut donc considérer les critiques de Ramsay comme non avenues. Tout le secret de ces attaques est que leur auteur avait d'abord identifié Callatabi à Hiérapolis et que notre article le gênait. Maintenant, il se demande si Callatabi ne serait pas l'ancien nom indigène de Philadelphie. Mais du moment qu'il renonce à sa première conjecture, pourquoi ne consent-il pas tout simplement à fixer Callatabi soit à Ineh-Gheul, comme le proposait Hamilton, soit à Baharlar même? C'est que Ramsay veut bien troquer une hypothèse de Ramsay contre une autre de même origine, mais jamais il ne se rallie de son plein gré aux opinions qui n'ont pas la bonne fortune d'être nées de sa science agressive, malveillante et jalouse.

15. — Mysomacédoniens. Mysotimolos.

Nous avons étudié ailleurs les textes qui permettent de chercher les Mysomacédoniens, non du côté de Thyatire, comme le

[1] Dans sa prochaine *Chronique d'Orient*, M. Salomon Reinach nous rendra sur ce point témoignage.

veut Fränkel, mais entre Mastaura, Briula et la plaine Cilbiane [1]. La petite ville de Boulladan, qui nous paraît avoir été le chef-lieu des Mysomacédoniens, communique avec la vallée du Caystre par un sentier de montagne, ce qui explique qu'elle ait été rattachée au conventus d'Éphèse, fait attesté par Pline [2] et dont Ramsay suspecte, sans motif valable, l'authenticité [3]. Quant à la ville de Mysotimolos, il faut également la chercher le long de la grande route transversale du centre, entre le Méandre et l'Hermus. Si on laissait Callatabi à Baharlar, au lieu de la transporter à Ineh-Gheul, ce dernier bourg pourrait marquer l'emplacement de Mysotimolos. Dans tous les cas, Mysotimolos, qui appartenait au conventus de Sardes [4], doit être placée, sous le rapport de la latitude, entre Boz-Alan et Ala-Schéïr ; sous le rapport de la longitude, entre la bordure occidentale du massif méonien et les rampes orientales du Tmole. La situation assignée par Ramsay à Mysotimolos ne nous semble pas admissible [5], parce que cette localité faisait évidemment partie des Μυσῶν κατοικίας de Polybe [6] et qu'elle devait se trouver, comme tout le groupe de colonies hellénistiques auquel elle se rattache, dans la vallée du Cogamus.

16. — Plaines lydiennes

On sait par Strabon qu'au-dessous de Sardes s'étalaient plusieurs plaines extrêmement fertiles et contiguës, συνεχῆ τε ὄντα καὶ πάντων ἄριστα πεδίων. C'étaient la plaine de Sardes proprement dite, la plaine de Cyrus et la plaine de l'Hermus, τό τε Σαρδιανὸν πεδίον, καὶ τὸ τοῦ Κύρου καὶ τὸ τοῦ Ἕρμου [7]. La plaine de Sardes est facile à identifier : elle se développait autour de la ville qui lui a donné son nom. Restent les autres. La plaine de Cyrus avait été appelée de la sorte par les Perses, τὸ Κύρου πεδίον Πέρσαι κατωνόμασαν [8], sans doute afin de perpétuer le souvenir de la grande victoire qui les rendit maîtres de l'Asie Antérieure. Dans cette hypothèse, la

[1] Radet, *De Coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 28-29.
[2] Pline, *Hist. naturelle*, V, 31, 9.
[3] Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 118.
[4] Pline, V, 30, 1.
[5] Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 128.
[6] Polybe, V, 77, 7.
[7] Strabon, XIII, 4, 5.
[8] Strabon, XIII, 4, 13.

plaine de Cyrus ne ferait qu'un avec la plaine de Thymbrare et, s'il est vrai que Thymbrare soit Adala, elle comprendrait la vallée inférieure du Cogamus.

Ce Κύρου πεδίον ne saurait être confondu, comme le veut Heinrich[1], avec le Κόρου πεδίον où Séleucus battit Lysimaque. En effet, d'après Appien, c'est dans la Phrygie hellespontique, et non en Lydie, que Lysimaque fut vaincu et tué[2]. D'autre part, le récit que fait Polyen d'un coup de main tenté par Alexandre, fils de Lysimaque, contre la ville phrygienne de Cotiæum[3], prouve que le sort de la campagne s'est décidé sur la grande route latérale au plateau de Lycaonie. Il faut donc, à notre avis, chercher le Coroupédion entre Koutahia (Cotiæum) et Boloveden (Polybotus). Le mot ΠΕΡCIC, qui figure sur les monnaies de Docimion[4], à proximité d'Afioum-Kara-Hissar (Léontocéphale), tendrait à faire croire que la région a été persisée et, par suite, que la vaste plaine située au nord de cette dernière ville est identique au Coroupédion, car 1° Κόρου πεδίον n'est évidemment qu'une corruption de Κύρου πεδίον, et 2° la plaine qui se développe au nord d'Afioum-Kara-Hissar est l'un des plus importants carrefours stratégiques de l'Asie Mineure.

Quant à la plaine de l'Hermus, si elle attenait vraiment à celle de Sardes, ce ne peut être que le vaste cirque occupé aujourd'hui par Durgout-Cassaba et borné au sud-est par le Tmole, au sud-ouest et à l'ouest par le Sipyle, au nord par le massif Hyrcanien[5].

17. — Hiéracomé.

Dans sa liste des localités qui ressortissaient au conventus de Pergame, Pline mentionne un bourg des Hiéracomètes[6]. Il y a lieu de fixer ce bourg à Mermereh. Voici pourquoi : le fait qu'il dépendait juridiquement de Pergame indique en premier lieu

[1] Voir Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 610, n. 4.

[2] Appien, *Syriaques*, 62 : « Καὶ πόλεμον τελευταῖον Λυσιμάχῳ περὶ Φρυγίαν τὴν ἐφ' Ἑλλησπόντῳ πολεμῶν, Λυσιμάχου μὲν ἐκράτει, πεσόντος ἐν τῇ μάχῃ. »

[3] Polyen, *Stratagèmes*, VI, 12.

[4] Barclay V. Head, *Hist. Numorum*, p. 562.

[5] Ephore, ap. Etienne de Byzance, s. v. Ἑρμοῦ πεδίον, mentionne une plaine de l'Hermus voisine de Cymè, c'est-à-dire identique au delta du fleuve. Il y eut par suite deux plaines de l'Hermus, comme il y eut deux plaines Cilbiane.

[6] Pline, *Hist. naturelle*, V, 33, 4.

qu'il se trouvait au nord de l'Hermus. D'autre part, Hiéracomé, comme l'étymologie le prouve, était un centre religieux. Et, en effet, au sud de Mermereh, s'étend un lac, appelé successivement par les anciens lac Gygée et lac de Coloé, sur les bords duquel s'élevait un temple, celui d'Artémis Coloène, où l'on venait chaque année en pèlerinage et où il s'accomplissait des miracles [1]. Près du lac, le long de la rive méridionale, s'alignent des tertres funéraires, les Bin-Tépé, qui servaient de sépulture aux rois de Lydie. La présence de cette nécropole sainte, dans le voisinage d'un sanctuaire vénéré, atteste que le district fut de très bonne heure le foyer d'un grand culte indigène et comme Mermereh est la capitale de ce district, c'est à elle, selon toute apparence, que s'applique le nom de Hiéracomé.

Un texte de Polybe achèvera la démonstration. L'historien raconte que Prusias II, en guerre avec Attale II, assiégea Pergame, se jeta ensuite sur Elæa et attaqua en troisième lieu Thyatire. S'en revenant alors, il pilla le temple d'Artémis, qui se trouvait à Hiéracomé [2]. Il ressort de ce passage que Hiéracomé n'était pas loin de Thyatire. Cette donnée convient parfaitement à Mermereh qui n'en est qu'à vingt-cinq kilomètres. Toutefois, comme c'est en opérant sa retraite que Prusias atteignit Hiéracomé, on pourrait être tenté de chercher cette bourgade au nord et non au sud de Thyatire, entre le Lycus et le Caïque et non entre le Lycus et le lac Gygée. Mais la suite du texte empêche de s'arrêter à cette hypothèse. Après avoir ravagé le temple de Hiéracomé, Prusias dévaste encore un sanctuaire, celui de Temnos, ville située dans le delta de l'Hermus. Il est donc clair que le roi de Bithynie, au lieu de rentrer chez lui en droite ligne, fit un crochet vers le sud pour y continuer ses razzias. Une dernière remarque, la plus concluante de toutes : d'après le récit de Polybe, Hiéracomé possédait un temple d'Artémis, assez riche ou assez fameux pour avoir excité les convoitises de Prusias. Or, il résulte d'une dédicace copiée à Mermereh par M. Fontrier d'abord, par nous ensuite, qu'il existait dans cette dernière ville un sanctuaire d'Artémis Persique [3]. Cette coïncidence achève d'établir l'identité de Mermereh et de Hiéracomé.

[1] Strabon, XIII, 4, 5; Müller, *F. H. G.*, t. III, p. 372, fr. 27, n. 1; Texier, *Asie Mineure*, p. 258-259; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 285-286.

[2] Polybe, XXXII, 25, 11 : « Κατὰ δὲ τὴν ἐπάνοδον τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερόν, τῆς ἐν Ἱερᾷ Κώμῃ, μετὰ βίας ἐσύλησεν. »

[3] Fontrier, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1886, p. 51; Radet, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 448.

Il ne faut pas confondre cette Hiéracomé de la Coloène avec une autre Hiéracomé, fréquemment citée par les auteurs, Hiéracomé du Méandre, dont Waddington avait déterminé l'emplacement probable et dont Sterrett a fixé l'emplacement certain[1]. Elle correspond au bourg actuel de Kiosk.

18. — Hiérolophos ou Hiérocésarée.

C'est à M. Fontrier qu'on doit la découverte du site et des ruines de Hiérocésarée[2]. Les débris de la ville antique, à demi submergés par des flots de sable, couvrent une colline qui s'allonge, parallèlement au Koum-Tchaï, un peu au sud des villages de Beï-Ova et de Sas-Ova. Hiérocésarée fut le nom romain de la ville. Quant à son nom grec, ce fut, à n'en pas douter, Hiérolophos. A la page 119 de son *Historical Geography of Asia Minor*, Ramsay avait été sur le point de voir que Hiérolophos et Hiérocésarée ne faisaient qu'un. On s'étonne qu'il ait renoncé ensuite, page 128, à cette identité, qui est évidente. En effet, on ne peut admettre que Pline, dans la liste des localités ressortissant au conventus de Pergame, ait omis une ville aussi importante que l'était Hiérocésarée, dont le temple d'Artémis Persique remontait jusqu'à Cyrus[3]. Si Hiérocésarée ne se trouve pas dans le catalogue de Pline, c'est qu'elle y figure sous un autre nom, sous celui de Hiérolophos, qui l'y remplace[4]. C'est donc Hiérolophos que s'est appelé, à l'époque grecque, le mamelon en forme d'arête qui avoisine Sas-Ova. Il mérite à tous égards la qualification de ἱερὸς λόφος : de ἱερός, puisqu'il était le siège d'un des plus anciens cultes de la contrée; de λόφος, puisqu'il n'y a aucun mot qui rende mieux compte de sa physionomie. Cela est si vrai que le premier terme qui soit venu sous la plume de M. Fontrier pour décrire le tertre de Hiérocésarée est précisément le substantif λόφος[5]. Il faut donc considérer Hiérolophos et Hiérocésarée, non

[1] Le Bas et Waddington, *I. A. M.*, n° 1652; Sterrett, *Preliminary Report of an archaeological Journey*, Boston, 1885, p. 4, n° 1; S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 140.

[2] Fontrier, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1886, p. 29-32. Cf. P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 93-98.

[3] Tacite, *Annales*, III, 62; Pausanias, V, 2, 7; P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 95-96.

[4] Pline, *Hist. naturelle*, V, 33, 4.

[5] Fontrier, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1886, p. 29 : « Ὑψοῦται μικρὸς λόφος. »

comme deux localités distinctes, mais comme deux noms portés successivement par une même ville.

19. — Attaléa de Lydie.

Le premier document qui ait permis de préciser le site d'Attaléa est un décret du peuple et du sénat de cette ville, trouvé par nous, le 13 mai 1886, à la fontaine d'Hadji-Minhar, près de Yénidjé-Keuï. Comme le village de Yénidjé-Keuï n'offrait aucune trace de ruines, il nous sembla d'une bonne méthode de chercher ailleurs Attaléa et de la fixer à trois kilomètres plus loin, vers l'ouest, sur l'emplacement de la petite acropole byzantine de Gurduk-Kaleh [1]. Au cours d'une autre tournée en Lydie, nous découvrîmes, mon collègue Lechat et moi, non plus à l'est, mais au nord de Gurduk-Kaleh, dans un cimetière plein de colonnes, de piédestaux et d'architraves, une série d'actes épigraphiques où le nom d'Attaléa était par deux fois répété [2]. Notre hypothèse se trouvait par là entièrement justifiée. Elle n'en a pas moins été combattue par Schuchhardt qui, dans un article d'ailleurs plein de vues historiques excellentes, a cru devoir reporter Attaléa plus au nord et la placer à Seldjikli. Voyons s'il y a lieu d'adopter son opinion.

Notre contradicteur s'exprime ainsi : « Attaleia aber habe ich, wenn auch weder in Mermereh, wo Fontrier, noch auf dem rein byzantinischen Gordük-Kalessi, wo Radet es ansetzt, so doch in der Nähe des letzteren bei dem Dorfe Seldjikli nach einer ausgedehnten alten Stadtruine feststellen können [3]. » Cette rédaction est conçue avec une adresse qui témoigne de l'industrieuse habileté de son auteur, mais qui fait moins d'honneur à sa bonne foi. Toute l'argumentation de Schuchhardt repose, en effet, sur une équivoque. S'il place à Seldjikli Attaléa, c'est, écrit-il, « d'après une suite d'inscriptions portant le nom de la ville et d'après les ruines étendues d'une ancienne place. » Il donne à entendre par là que c'est à Seldjikli même que se trouvent et les ruines et la suite d'inscriptions. Or, il n'en est rien. Les inscriptions proviennent soit de Yénidjé-Keuï, qui est à huit kilomètres de Seldjikli, soit du cimetière mentionné plus haut et qui est situé entre

[1] Radet, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 168-175.
[2] Radet et Lechat, *ibid.*, p. 397-401.
[3] Schuchhardt, *Mittheil. archaeol. Instit.*, Athènes, t. XIII, 1888, p. 13.

Seldjikli et Gurduk-Kaleh. Quant à des ruines, Seldjikli ne possède aucun débris qui mérite ce nom. Après avoir fouillé désespérément dans nos souvenirs et dans notre carnet, nous avons fini par comprendre que Schuchhardt, en évoquant ces ruines, se moquait de notre candeur, et que l'expression pompeuse « Stadtruine » ou bien désignait les matériaux épars dans le cimetière plusieurs fois cité, ou bien s'appliquait à deux misérables dédicaces funéraires copiées par nous à Seldjikli [1]. De toute façon, Schuchhardt spécule sur l'ignorance du lecteur.

Ceci dit, il est surprenant que Schuchhardt, géographe, n'ait pas compris que les idées soutenues par Schuchhardt, historien, exigeaient absolument qu'Attaléa fût placée à Gurduk-Kaleh. Sa théorie est que les colonies macédoniennes comprises entre l'Hermus et le Caïque sont des colonies militaires, établies dans un but stratégique, par les Séleucides, qui les composaient des vétérans de leur garde. A ces colonies proprement macédoniennes s'opposent celles des Attalides qui ne donnaient pas, comme leurs rivaux, la prééminence à l'élément macédonien. Il n'est guère de colonie pergaménienne qui n'ait eu pour objet de surveiller une colonie séleucide [2]. Dans ces conditions, il y a lieu de se demander en face de quelle colonie séleucide s'est dressée la colonie pergaménienne d'Attaléa. Historiquement et géographiquement, on ne peut songer ici qu'à Thyatire. Thyatire date de 281 [3]; Attaléa est une fondation qui remonte à l'apogée de Philétère, c'est-à-dire qu'elle est postérieure à l'autre de dix à quinze ans [4]. Mais alors, si Attaléa s'oppose à Thyatire, on ne peut la placer à Seldjikli, qui est à dix-huit kilomètres d'Ak-Hissar et qui n'appartient déjà pas moins au bassin du Caïque qu'au versant du Lycus. Au contraire, Gurduk-Kaleh n'est qu'à dix kilomètres de Thyatire. Entre Thyatire et l'acropole de Gurduk-Kaleh s'étend une vaste plaine dont celle-ci garde la partie nord, tandis que celle-là en occupe l'extrémité sud. Du moment que la colonie pergaménienne d'Attaléa s'opposait à la colonie séleucide de Thyatire, elle ne pouvait être normalement établie qu'à Gurduk-Kaleh.

Voici qui est plus péremptoire encore : dans les inscriptions de Pergame qu'a publiées Fränkel et qui se rattachent à l'époque

[1] Radet, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 476.

[2] Voir les exemples que nous avons donnés, *De Coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, p. 55.

[3] Radet, *ibid.*, p. 50.

[4] Radet, *ibid.*, p. 55.

royale, il est fait souvent mention de garnisaires, φρουροὶ, ἔμφρουροι, établis dans les postes de la contrée [1]. Il y est fait aussi une distinction, qui est bien grecque, entre la cité proprement dite, la ville basse, πόλις, et la ville haute, la citadelle, φρούριον. Cette distinction et cette mention se rencontrent en particulier dans un texte où il est d'un bout à l'autre question d'Attaléa et de ses garnisaires [2]. Il est évident qu'Attaléa se composait, comme toutes les fondations pergaméniennes, d'une ville basse et d'une forteresse. Or, nous ne voyons rien à Seldjikli qui corresponde au φρούριον d'Attaléa, tandis que la falaise de Gurduk-Kaleh était prédestinée par la nature à recevoir le couronnement d'un château [3]. Les Attalides, si attentifs à se saisir de toutes les défenses que leur offrait le sol, n'ont eu garde de négliger un lieu d'une si grande importance stratégique. C'est au pied du promontoire de Gurduk-Kaleh que passent les caravanes allant de Brousse à Smyrne; la route, en cet endroit, traverse un seuil au fond duquel coule le Lycus et dont la hauteur de Gurduk-Kaleh surveille les deux issues; le col de Gurduk-Kaleh fut pendant longtemps le défilé-frontière par où l'Asie pergaménienne accédait à l'Asie séleucide; enfin, la crête de Gurduk-Kaleh porte encore la trace d'assises qui sont, à vrai dire, de construction byzantine, mais qui, dans un pays où l'architecture militaire a suivi les vicissitudes des révolutions politiques, n'ont fait évidemment que se substituer à des murs plus anciens.

En résumé, rien ne justifie ni l'opinion de Schuchhardt, ni l'opinion de ceux qui le suivent avec une si remarquable entente des lois du patriotisme et de l'amitié. Fränkel écrit à propos d'Attaléa : « Seine Stelle hat Schuchhardt durch Inschriften bei Seldjikli, 3 Stunden nördlich von Thyatira, bestimmen können [4]. » Cette phrase donne lieu à deux remarques : 1° Les inscriptions dont il s'agit n'ont pas été découvertes par Schuchhardt, mais par nous; 2° l'emplacement d'Attaléa doit être fixé non à Seldjikli, mais où nous l'avons supposé d'abord : le φρούριον occupait la col-

[1] Quelques-uns de ces postes, étudiés par Schuchhardt lui-même, ont été de sa part l'objet d'une communication à la Société archéologique de Berlin. Pour le compte rendu de cette séance, voir S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 430.

[2] Fränkel, *Inschriften von Pergamon*, t. I, n° 13, l. 37 et 56. Cf. *ibid.*, n° 249, l. 15 et 17.

[3] Voir la description que nous avons donnée de cette acropole et de ses environs (*B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 174-175).

[4] Fränkel, *Inschriften von Pergamon*, t. I, p. 14.

line de Gurduk-Kaleh ; quant à la ville basse, elle s'étendait au nord de l'acropole, dans le petit bassin bien clos qui communique avec la plaine de Thyatire par les pyles du Lycus.

20. — Mostène.

D'après un texte épigraphique où la ligne 10 se restitue fort justement, ἐν Μ[οστηνοῖς] [1], M. Fontrier avait placé Mostène à Tchoban-Isa [2]. Mostène était une des douze villes qu'avait renversées le fameux tremblement de terre de l'an 17 [3]. Or, une dédicace trouvée par le même explorateur, tout près de Tchoban-Isa, avait précisément trait à cet événement [4]. C'était une raison nouvelle de croire à l'identité de Mostène et de Tchoban-Isa. Ramsay en a jugé d'autre sorte. Pline, dit-il, mentionne une ville des *Mossyni* [5], qui n'est évidemment autre que celle des *Mosteni* ; cette ville ressortissant au conventus de Pergame, on ne peut la chercher qu'au nord de l'Hermus, et comme Tchoban-Isa se trouve au sud du fleuve, Mostène ne saurait y être fixée [6].

A ceci, on répondra : 1° que l'assimilation de *Mossyni* et de *Mosteni* est loin d'être sûre, et qu'il a pu exister des *Mosteni* distincts des *Mossyni* ; 2° qu'à supposer qu'on doive les confondre, les limites des conventus sont, à l'heure actuelle, trop mal connues pour qu'on puisse conclure de la présence de telle ville dans tel ressort à son emplacement dans tel district ; 3° qu'il est préférable de supposer soit une anomalie administrative, soit une erreur de Pline, plutôt que de rejeter le témoignage formel et deux fois exprimé des inscriptions ; 4° que la nature très particulière des monnaies de Mostène, monnaies à types amazoniens [7], nous reporte, comme le reconnaît Ramsay, aux plus vieux temps de

[1] On ne peut songer à la restitution ἐν Μ[αγνησίᾳ], parce qu'après le M une moitié d'O est visible. M. Fontrier l'a constaté sur la pierre, et M. Foucart sur l'estampage. Schuchhardt l'a vérifié lui-même, et nous joignons notre témoignage au sien.

[2] Fontrier, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1886, p. 24 = P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 89.

[3] Tacite, *Annales*, II, 47.

[4] Fontrier, Μουσεῖον, Smyrne, 5e période, 1886, p. 23 = P. Foucart, *B. C. H.*, t. XI, 1887, p. 89-90.

[5] Pline, *Hist. naturelle*, V, 33, 4.

[6] Ramsay, *Historic. Geography of Asia Minor*, p. 124.

[7] Voir plus haut, p. 30, n. 8, et p. 230, n. 1.

l'Anatolie, et qu'à ce titre il y a lieu de laisser Mostène dans le voisinage du bas-relief anatolien de Bouyouk-Souret.

21. — Sillyos.

A la page 416 de son *Historical Geography of Asia Minor*, Ramsay, avec cette impétuosité de malveillance aveugle et bourrue qui le pousse à dénigrer les gens sans les comprendre, nous accuse d'ignorer l'existence de Sillyon de Pamphylie. Nous l'ignorons si peu, qu'un an avant l'apparition de son ouvrage, sous la rubrique « Inscriptions de Syllion en Pamphylie, » rubrique assez claire, ce semble, nous avons publié des textes épigraphiques de cette ville [1]. Plus tard, en septembre 1890, toujours avant la mise en vente du livre de Ramsay, nous avons émis cette hypothèse, appuyée sur des faits nombreux, qu'il y avait lieu de distinguer en Asie Mineure plusieurs villes homonymes, trois au moins, cinq au plus : Selyon de Pamphylie, Syllion de Lycie, Sillyon de Pisidie, Syleion de Phrygie, Sillyos d'Ionie [2]. Nous n'avons rien à changer aujourd'hui à nos conclusions d'alors. Sur un point déjà, notre théorie vient de recevoir une première confirmation. Dans un travail qui va incessamment paraître, M. Fontrier, s'appuyant sur les données des *Acta et Diplomata graeca* de Miklosich et Müller, fixe Sillyos, la dernière ville du groupe étudié par nous, au village de Tchikli, entre Smyrne et Ménémen. Nous laissons à notre ami le soin d'exposer sa découverte, en le remerciant d'avoir bien voulu nous permettre de l'utiliser dans ce volume.

III. — BASSIN DU MÉANDRE.

22. — Pentapole phrygienne.

La Pentapole phrygienne est une des régions que Ramsay a le plus, sinon le mieux, étudiées. On pouvait donc se croire autorisé, en décrivant ce district, à tenir pour valables les opinions d'un homme qui l'avait tant parcouru. Il paraît qu'il n'en était rien.

[1] Radet et Paris, *B. C. H.*, t. XIII, 1889, p. 486-497.
[2] Radet, *Rev. archéologique*, t. XVI, 1890, p. 209-211.

Après avoir longtemps soutenu qu'Emir-Hissar représentait Stectorion et qu'Ala-Mesdjid était Eucarpia (cf. plus haut, p. 18), il jongle aujourd'hui avec ces deux localités et les substitue l'une à l'autre (*Rev. archéologique*, t. XIX, 1892, p. 130-131). Dans la carte qui termine notre volume, nous enregistrons ces nouvelles données, en observant que les problèmes géographiques, loin d'avoir la certitude que leur attribue Ramsay, quand il expose ses propres opinions, offrent au contraire toute l'incertitude qu'il leur prête, lorsqu'il critique l'opinion des autres.

23. — Cydrara et Carura.

En étudiant l'itinéraire suivi par Xerxès en 481, à travers le bassin du Méandre, nous avions cru pouvoir écrire que Cydrara, la première étape des Perses au sortir de Colosses, n'était autre que Sara-Keuï (*B. C. H.*, t. XV, 1891, p. 375-377). Ramsay déclare cette hypothèse tout à fait insoutenable (*Rev. archéologique*, t. XIX, 1892, p. 126). C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

D'après Hérodote, Cydrara se trouve sur les frontières de la Phrygie et de la Lydie, ἐπὶ τοὺς οὔρους τῶν Φρυγῶν καὶ Λυδῶν (VII, 30, 2). Le fait que l'historien nomme les Phrygiens en premier lieu donne à penser que Cydrara dépendait encore de la Phrygie, et, en effet, Hérodote, après avoir conduit Xerxès à Cydrara, continue en ces termes : « Quand le Grand Roi eut ensuite passé de Phrygie en Lydie, ὡς δὲ ἐκ τῆς Φρυγίης ἐσέβαλε ἐς τὴν Λυδίην » (VII, 31, 1). Il ressort nettement de là que Cydrara était une ville phrygienne. En conséquence, on ne peut l'identifier, comme le propose Ramsay, à Tripolis, qui, dans une inscription copiée, précisément par lui-même, est appelée Tripolis de Méonie, Μαιονίη Τρίπολις [1], c'est-à-dire, en somme, Tripolis de Lydie.

Hérodote, suivant Ramsay, « ne dit pas clairement si Cydrara était à l'est ou à l'ouest du Méandre, » c'est-à-dire sur la rive gauche ou sur la rive droite. Il est au contraire très visible par le récit de l'historien qu'à Cydrara Xerxès n'a pas encore franchi le fleuve et, par suite, que la ville se trouvait sur la rive gauche. Cydrara, dans la narration d'Hérodote, occupe un carrefour où aboutit la route de Colosses et d'où partent deux autres routes, l'une, à gauche, menant en Carie, l'autre, à droite, conduisant à Sardes. Lorsqu'on prend cette dernière, il faut nécessairement

[1] Ramsay, ap. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 25.

traverser le Méandre, τῇ καὶ πορευομένῳ διαβῆναι τὸν Μαίανδρον ποταμὸν πᾶσα ἀνάγκη γίνεται (VII, 31, 1). Il est de toute évidence que Cydrara se trouvait à la frontière de trois provinces, Phrygie, Lydie, Carie. Si on la place à Tripolis, on est sur les frontières de la Lydie et de la Phrygie, mais non sur celles de la Carie; si on la place à Hiérapolis, on n'est ni sur les frontières de la Lydie, puisque le Méandre coule à quinze kilomètres de là, ni sur celles de la Carie, puisque les premiers contreforts du Salbacus sont distants de sept kilomètres; si on la place, comme nous le voulons, dans la plaine de Sara-Keuï, au confluent du Lycus et du Méandre, tout près du Salbacus, on est véritablement sur la frontière de trois provinces et l'on avance la seule hypothèse qui cadre de tout point avec les données d'Hérodote.

Quant à Carura, nous pensons avec Leake que pour répondre à la définition de Strabon, « ville située sur la frontière carienne du côté de la Phrygie, τῆς Καρίας ὅριον πρὸς τὴν Φρυγίαν » (XIV, 2, 29), elle doit être placée dans la plaine de Sara-Keuï, soit que Cydrara et Carura ne fissent qu'un, soit qu'elles fussent contiguës, à la manière de Termesse la Petite et d'Œnoanda [1].

[1] Holleaux et Paris, *B. C. H.*, t. X, 1886, p. 216-217.

ERRATA

Abréviations, 2e §, l. 4, au lieu de Leipsig, lire Leipzig.

P. 1, n. 1, l. 6, au lieu d'Efflatoum, lire Efflatoun.

P. 5, l. 20, au lieu de Beck-Parmak, lire Bech-Parmak.

P. 9, avant-dernière ligne du texte, au lieu de fut, lire fût.

P. 16, l. 1 des notes, au lieu de ἐν ...ρέεθρα, lire ἐν ...ῥέεθρα.

P. 36, l. 10, au lieu d'Iconium = Koniah, lire Koniah = Iconium.

P. 37, l. 30, au lieu de leuco-syrienne, lire leucosyrienne.

P. 38, l. 5 des notes, rétablir le chiffre de rappel [4] qui est tombé à l'impression.

P. 53, n. 3, l. 2, au lieu de ἐν, lire ἐν.

P. 59, l. 18, rétablir devant 'Orient la lettre l brisée à l'impression.

P. 79, dernière ligne du tableau généalogique, au lieu de Tydo, lire Tudo.

P. 96, l. 20, mettre une virgule entre l'avant-dernier mot et le dernier.

P. 108, l. 20, p. 109, l. 7 de la note, p. 157, l. 27, et p. 160, l. 3, au lieu de caravansérais, lire caravansérails.

P. 132, n. 4, l. 8, au lieu de *Mittelatter*, lire *Mittelalter* et mettre un point à la fin du §.

P. 136, mettre un point à la fin de la note 2.

P. 149, l. 15, au lieu de Scyone, lire Sicyone.

P. 160, l. 10, supprimer la 2e et la 3e virgule, qui rendent la phrase inintelligible.

P. 256, l. 15, au lieu de avait, lire avaient.

P. 273, n. 1, après *Hist. de l'Art*, ajouter t. III.

A

MITR

T I

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

LE PAYS LYDIEN.

I. — Le Relief du sol. 1
II. — L'Hydrographie. 8
III. — Les Routes et les forteresses. 23
IV. — Les Productions.. 42
V. — Le Climat. 47
VI. — L'Ethnographie. 50

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉTAT LYDIEN.

I. — Les Origines. Migrations thraces. Colonisation grecque. Hégémonie leucosyrienne. 63
II. — Situation politique de l'Asie occidentale au huitième siècle. Rapports de l'Etat méonien avec les colonies grecques.. 86
III. — La Révolution lydienne de 687. Son retentissement dans le monde hellénique.. 112
IV. — Gygès (687-652). Son administration. Sa politique extérieure. Son philhellénisme. 151
V. — Les successeurs de Gygès (652-546). Progrès de l'hellénisme en Lydie. Crésus.. 187
VI. — La Civilisation lydienne. Ses éléments constitutifs. Son caractère mixte. Ses rapports avec l'hellénisme.. 260

Conclusion. 303

Notes justificatives.. 305

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

ERRATA (fin)

P. 40, n. 3, l. 1, au lieu de ἄστεος, lire ἄστεος.
P. 43, n. 2, l. 1, au lieu de πολλά, lire πολλὰ.
P. 43, n. 8, l. 4; p. 55, n. 12, l. 2; p. 70, n. 3, l. 3; p. 71, n. 2, l. 2, n. 3, l. 1, et n. 4, l. 1; p. 182, n. 3, l. 2, au lieu de Χάνθος, lire Ξάνθος.
P. 45, n. 1, l. 2, au lieu de τῆν, lire τὴν.
P. 46, n. 1, l. 7, au lieu de κάλον, lire καλὸν.
P. 46, n. 4, l. 3 : « Rectius fuerit Σάρδεων » (Schweighaeuser).
P. 50, n. 2, l. 2, au lieu de οὕτω, lire οὕτω.
P. 66, l. 27, au lieu de fut, lire fût.
P. 71, n. 4, l. 5, au lieu de δεδωκὸτος, lire δεδωκότος.
P. 72, l. 5, et p. 294, l. 14, au lieu de dûs, lire dus.
P. 87, n. 3, l. 3, et p. 278, n. 3, au lieu de αὕτον, lire αὐτὸν.
P. 92, l. 4 des notes, rétablir le chiffre de rappel [4], tombé à l'impression.
P. 118, dernier §, l. 8, au lieu de un, lire une.
P. 147, n. 4, l. 2, et p. 188, n. 1, l. 6, au lieu de οὐ, lire οὐ.
P. 147, n. 5, l. 3, au lieu de τοὶς, lire τοῖς.
P. 153, l. 26, au lieu de réfréna, lire refréna.
P. 156, n. 1, l. 6 et 23, au lieu de νηἱ, lire νηὶ.
P. 158, l. 22, au lieu de servi, lire servis.
P. 158, n. 3, l. 5, au lieu de αὐτους, lire αὐτούς.
P. 160, n. 1, l. 4, au lieu de σὖν, lire οὖν.
P. 162, l. 30, au lieu de eut, lire eût.
P. 169, l. 20, au lieu de de, lire des.
P. 173, n. 3, l. 2, au lieu de κατεσκεύασατο, lire κατεσκευάσατο.
P. 179, n. 1, l. 4, au lieu de Ἀμάζονες, lire Ἀμαζόνες.
P. 188, n. 1, l. 4, au lieu de ρα, lire ῥα.
P. 192, n. 3, l. 1, au lieu de αὐτῶ, lire αὐτῷ.
P. 200, n. 1, l. 10, au lieu de γαρ, lire γὰρ.
P. 202, l. 26, au lieu de accomodèrent, lire accommodèrent.
P. 205, n. 1, l. 2, au lieu de καἱ, lire καὶ.
P. 205, n. 2, l. 1, au lieu de ἦν, lire ἦν.
P. 216, l. 9, au lieu de allance, lire alliance.
P. 218, n. 3, l. 3, au lieu de και, lire καὶ.
P. 219, n. 3, l. 2, au lieu de ἠπείλε, lire ἠπείλεε.
P. 226, n. 2, l. 9, au lieu de χαλχεῖς, lire χαλκεῖς.
P. 258, l. 1 des notes, au lieu de Χέρξην, lire Ξέρξην.
P. 272, l. 13, au lieu de fit, lire fît.
P. 295, l. 25, au lieu de [8], lire [8].
P. 298, l. 20, au lieu de comparaît, lire comparait.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE SOIXANTE-TROISIÈME

DS
156
.L9
R13

LA LYDIE ET LE MONDE GREC AU TEMPS DES MERMNADES

(687-546)

PAR

Georges RADET

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
CHARGÉ D'UN COURS D'HISTOIRE ANCIENNE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE BORDEAUX

PARIS
THORIN & FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1893

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE I. 1. Étude sur le Liber Pontificalis, par M. l'abbé Duchesne. 2. Recherches sur les manuscrits archéologiques de Jacques Grimaldi, par M. Eugène Müntz. 3. Étude sur le mystère de sainte Agnès, par M. Clédat. 10 fr.

II. Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché, par M. Maxime Collignon. . . . . 5 fr. 50

III. Catalogue des vases peints du musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. Maxime Collignon (avec sept planches gravées). . . . . 10 fr.

IV. Les arts à la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. Eugène Müntz. Première partie. (*Ouvrage couronné par l'Institut*) . . . . . 6 »

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le IXe et le XXVIIIe contenant les 2e et 3e parties du travail de l'auteur. Le prix net des 3 vol. déjà publiés est de 45 fr. pris ensemble.

V. Inscriptions inédites du pays des Marses, recueillies par M. E. Fernique, autrefois membre de l'École française de Rome. . . . . 1 fr. 50

VI. Notice sur divers manuscrits de la bibliothèque vaticane. Richard le Poitevin, par M. Elie Berger. 1 vol. (avec une planche en héliogravure). . . . . 3 fr.

VII. Du rôle historique de Bertrand de Born, par M. Léon Clédat. . . . . 4 fr.

VIII. Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes. I. **Corfou**, par M. Othon Riemann (avec deux planches hors texte, et trois bois intercalés dans le texte). 3 fr.

IX. Les arts à la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. Eugène Müntz. Deuxième partie. 1 vol. avec deux planches en héliogravure. . . . 12 fr.

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le XXVIIe contenant la 3e partie du travail de l'auteur (Voir également ci-dessus, fascicule IV ou 1re partie de cet ouvrage).

X. Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes, par M. Ch. Bayet 4 fr. 50

XI. Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live, par M. Othon Riemann. 9 fr.

XII. Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes, II. **Céphalonie**, par M. Othon Riemann (*avec une carte*). . . . . 3 fr.

XIII. De codicibus mss. Græcis Pii II, in Bibliotheca Alexandrino-Vaticana schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius. . . . . 1 fr. 50

XIV. Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole, suivie d'observations sur le texte, par M. E. Chatelain. . . . . 4 fr.

XV. Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Domitia*, recueillies et classées par M. Ch. Descemet (*avec figures*). 12 fr. 50

XVI. Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. J. Martha (avec 8 belles planches en héliogravure hors texte, et un bois intercalé dans le texte). . . . . 12 fr. 50

XVII. Étude sur Préneste, ville du Latium, par M. Emmanuel Fernique, avec une grande carte et trois planches en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

XVIII. Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes. III. **Zante**. IV. **Cérigo**. V. **Appendice**, par M. Othon Riemann (avec deux planches hors texte). . 3 fr. 50

XIX. Chartes de terre sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat, par H.-François Delaborde, avec deux planches en héliogravure. . . . . 5 fr.

XX. La Trière athénienne. Étude d'archéologie navale, par M. A. Cartault (avec 99 bois intercalés dans le texte et 5 planches hors texte). . . . . 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

XXI. Études d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien. I. *L'Examinator per Italiam*. II. *Le Magister sacrarum cognitionum*, par M. Edouard Cuq. . . . . 5 fr.

XXII. Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton, par H.-François Delaborde . . . . . 2 fr.

XXIII. L'Asclépiéion d'Athènes d'après de récentes découvertes, par M. Paul Girard (*avec une grande carte et 3 planches en héliogravure*). . . . . 5 fr. 50

XXIV. Le Manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane. Description et histoire. Recension du panégyrique, par M. Albert Martin. . . . . 1 fr. 50

XXV. Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par M. Antoine Thomas. . . . . 2 fr.

XXVI. Les Sacerdoces athéniens, par M. Jules Martha. . . . . 5 fr.

XXVII. Les Scolies du manuscrit d'Aristophane à Ravenne. Étude et collation, par M. Albert Martin. . . . . 10 fr.

XXVIII. Première section. Les arts à la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, par M. Eugène Müntz. Troisième partie. Première section (avec deux planches) . . . . . 12 fr.

XXIX. Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. G. Bloch. . . . . 9 fr.

XXX. Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires, par M. E. Pottier (avec quatre planches). . . . . 6 fr

A suivre.

in-4° raisin, imprimé sur deux colonnes. Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. Le prix en est fixé à raison de *soixante centimes* par feuille. — L'ouvrage entier se composera de 60 feuilles environ. — Le premier fascicule contenant la première livraison des *Registres de Grégoire X* a paru. Prix : 8 fr. 40. Le 2e fascicule est sous presse.

13° LES REGISTRES D'URBAIN IV (1261-1264), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par MM. L. Dorez et J. Guiraud, membres de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera quatre volumes grand in-4° raisin, dont un sera occupé par le Registre caméral. Il sera publié par fascicules de 15 feuilles environ chacun. L'ouvrage complet formera environ 180 feuilles. Aucun fascicule ne sera vendu séparément. — Le premier fascicule est en vente. Prix : 8 fr. 40.

OUVRAGES TERMINÉS

3° LE LIBER PONTIFICALIS, texte, introduction et commentaires, par M. l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut. Deux beaux volumes in-4° raisin, *avec un plan de l'ancienne Basilique de Saint-Pierre et sept planches en héliogravure*. . . . . 160 fr.

7° LES REGISTRES D'HONORIUS IV (1285-1287), Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par M. Maurice Prou. Un beau volume grand in-4° raisin. . . . . 45 fr.

8° LA NÉCROPOLE DE MYRINA, Fouilles exécutées au nom de l'Ecole française d'Athènes, de 1880 à 1882, par MM. E. Pottier, Salomon Reinach et A. Veyries. Texte et notices par Edm. Pottier et S. Reinach. — Ce magnifique ouvrage forme deux beaux volumes grand in-4°, dont un de texte, et un de 52 planches en héliogravure, tirées sur papier de chine. . . . . 120 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut (**Prix Delalande-Guérineau**).

10° FOUILLES DANS LA NÉCROPOLE DE VULCI, par M. Stéphane Gsell, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Un beau volume grand in-4° de 568 pages, avec 101 vignettes dans le texte, une carte et 23 planches. . . . . 40 fr.

N. B. — *Les numéros placés en tête des ouvrages ci-dessus énoncés indiquent l'ordre dans lequel ces ouvrages sont publiés dans la collection.*

LES

MANIEURS D'ARGENT A ROME

JUSQU'A L'EMPIRE

Les grandes compagnies de publicains.
Les financiers maîtres dans l'Etat. — Les millions de Cicéron.
Les actionnaires. — Le marché. — Le jeu sous la République.

Par Antonin DELOUME

Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse

Ouvrage couronné par l'Académie française (Concours Thérouane, 1890)
et par **l'Académie des Sciences morales et politiques**
(Concours Le Dissez de Pénanrum, 1890)

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Un beau volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr.

Les habitudes et les préoccupations financières de **Cicéron**, ses relations quotidiennes avec les plus grands publicains sur le marché de Rome, sa fortune sans cesse agitée à l'extrême, et, malgré la prohibition respectée, en fait, de toucher des honoraires au barreau, les nombrables millions passés par ses mains, ont été, dans cette édition, l'objet d'une étude détaillée et toute nouvelle. On y voit les données de l'ouvrage affirmées par la réalité des faits, dans la vie très mouvementée du grand orateur. Un chapitre nouveau est consacré à la suppression du jeu sur les valeurs, au Forum, par l'effet de la toute-puissance impériale.

THORIN & FILS, éditeurs, rue de Médicis, 7, à Paris

EN COURS DE PUBLICATION :

MANUEL
DES
ANTIQUITÉS ROMAINES
PAR

Théodore MOMMSEN et Joachim MARQUARDT

TRADUIT DE L'ALLEMAND SOUS LA DIRECTION DE

M. GUSTAVE HUMBERT

Professeur honoraire de droit romain à la Faculté de droit de Toulouse, ancien Vice-Prés... du Sénat, Premier Président de la Cour des Comptes

---

Cet important ouvrage, dont **douze volumes** ont déjà paru (... 1892), formera 15 tomes en 16 beaux volumes gr. in-8° raisin ainsi div...

TOMES I A VII (en 8 vol.)

Le Droit public romain, par M. Th. MOMMSEN, traduit de l'allemand avec l'aut... de l'auteur et de l'éditeur allemands, par M. Paul-Frédéric GIRARD, professeur ... droit romain à la Faculté de droit de Paris. 7 tomes en 8 vol.

1re partie : *La Magistrature*, 2 vol. (*paru*). — 2e partie : *Les différentes magis...* 3 vol. — 3e partie : *Le Peuple et le Sénat*, 2 tomes en 3 vol. (*paru*).

TOMES VIII A XIII

L'Administration romaine, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand av... torisation de l'éditeur allemand, par MM. A. WEISS, P. LOUIS-LUCAS, A. VIOIS, J. ... SAUD. 6 volumes (*paru*).

1re partie : *L'Organisation de l'Empire romain*, traduite en français par MM. A. W... professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris, et Paul LOUIS-LUCAS, professeur ... à la Faculté de droit de Dijon. 2 vol. — 2e partie : *L'Organisation financière*, tr... français par M. Albert VIOIS, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, ... l'Institut de France. 1 vol., et *L'Organisation militaire*, traduite en français par M. ... SAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 1 vol. — 3e partie : *Le Culte*, ... en français par M. J. BRISSAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 2 vo...

TOMES XIV ET XV

La Vie privée des Romains, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand en f... çais, avec l'autorisation de l'éditeur allemand, par M. Victor HENRY, chargé de c... Sorbonne, lauréat de l'Institut de France, doct. ès lettres et doct. en droit. 2 vol. (*Tome I*)

Supplément

TOME XVI. — **Histoire des sources du droit romain,** par P. KRÜGER. ... de l'allemand par M. J. BRISSAUD. 1 vol.

ÉTAT DE LA PUBLICATION EN JANVIER 1893 :

EN VENTE :

Tomes I et II. — **Le Droit public romain,** 1re partie (*La Magistrature*). 2 vol. Chaque v... :
Tome III. — **Le Droit public romain.** T. III (*Les différentes Magistratures*, t. I). :
Tomes VI, 1 — VI, 2 — VII. — **Le Droit public romain** (*Le Peuple et le Sénat*
Chaque volume ou partie. 1
Tomes VIII-IX. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation de l'Empire* ...
2 vol.
Chaque volume se vend séparément : T. I. 1
T. II. 1
Tome X. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation financière*). 1 vol. :
Tome XI. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation militaire*). 1 vol. :
Tomes XII-XIII. — **L'Administration romaine** (*Le Culte*), 2 vol. Chaque volume :
Tome XIV — **La Vie privée des Romains,** t. I. 1

SOUS PRESSE :

Tome IV. — **Le Droit public romain.** T. IV. (*Les différentes Magistratures*, t. II).
Tome XV. — **La Vie privée des Romains,** t. II.
Tome XVI. — **Histoire des sources du Droit romain,** par P. KRÜGER. 1 vol.